







LA

SCIENCE SOCIALE.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

8e Année. — Tome XVI.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

—

1893.

QUESTIONS DU JOUR.

UNE THÉORIE ANGLAISE

SUR LA NATIONALISATION DE LA TERRE.

La fortune des mots est souvent bizarre. En recevant, il y a quelque temps, les deux volumes ci-dessous indiqués (1) sur la *Nationalisation de la Terre,* je fus assez surpris de ces titres. Je ne m'attendais pas à trouver, en Angleterre, un mouvement socialiste assez accentué pour soutenir les projets de communauté générale des biens, projet éclos dans la cervelle d'un Slave comme le comte Tolstoï, ou d'un Allemand comme Karl Marx. Intrigué par ce mot de « nationalisation », je jetai les yeux sur ces deux ouvrages et j'acquis bientôt la certitude que la nationalisation de la terre avait changé de sens en franchissant le détroit. C'est là d'ailleurs une transformation qui se produit souvent. Lorsque l'attention publique est éveillée sur un mot, il arrive que chacun vient accrocher à ce mot l'idée particulière qu'il expose; ce mot est comme une réclame à son idée. Actuellement, par exemple, il y a peu de réformateurs qui ne se teintent plus ou moins de socialisme. On voit des socialismes

(1) *Land Nationalisation*, by Alfred R. Wallace; London, Swan Sonnenschein and Co; New-York, Charles Scribner's sons, 1892. — *Land Nationalisation,* by Harold Cox; B. A. Methuen and Co, 18, Bury Street, London W. C., 1892.

de tous les genres, depuis celui de Lassalle jusqu'à celui d'Henry George, depuis le socialisme anticlérical jusqu'au socialisme chrétien, depuis le socialisme révolutionnaire jusqu'au socialisme d'État, de telle sorte qu'on arrive parfois à confondre sous une même appellation des tendances et des théories fort diverses. Ouvrez un journal soi-disant bien informé, écoutez la conversation d'un homme soi-disant au courant, vous rencontrerez constamment cette affirmation au sujet de l'Angleterre : « Les Anglais sont bien travaillés par le socialisme! L'ancien esprit anglo-saxon semble de plus en plus reculer devant l'invasion de théories nouvelles! L'État social est menacé »! Le Play, lui-même, qui avait beaucoup étudié le monde anglo-saxon, disait fréquemment en conversation, et ses ouvrages portent en maints endroits la trace de cette idée : « Hâtons-nous de citer l'exemple de l'Angleterre »!

J'ai, pour ma part, je l'avoue, une foi plus robuste dans la force de résistance et la faculté normale de transformation des sociétés particularistes. A supposer même que des théories purement socialistes prennent naissance sur le territoire du Royaume-Uni, ce qui n'aurait rien d'étonnant étant donnée la présence de l'élément celte, je crois très fermement que cela n'arrêterait pas les progrès de la partie de la population restée active et saine, mais il est curieux de constater que ces théories, tout en se faisant naturaliser anglaises sous leur nom ordinaire, perdent, une fois transplantées sur le sol britannique, leurs caractères les plus marquants.

C'est du moins le cas pour la nationalisation de la terre. Jusqu'ici, j'avais toujours compris qu'on entendait par là la mise en commun du fonds de terre national entre tous les citoyens du même pays, le travail de ce fonds par tous et le partage des fruits du travail entre tous, le tout également, de manière à faire disparaître à jamais les choquantes inégalités que les facultés de travail différentes ou les facultés d'épargne différentes produisent entre les enfants d'une même patrie.

Les projets de réforme soutenus par le D[r] Alfred R. Wallace et combattus par M. Harold Cox supposent un bouleversement

moins profond des conditions actuelles du travail. A coup sûr, il s'y mêle une forte dose de fantaisie, mais ils tiennent compte davantage des données du problème; enfin, ils ont un mérite sérieux, celui d'entrer dans le détail des solutions pratiques. C'est là, au surplus, un caractère bien anglais : on passe vite, dans ce pays, de la théorie à l'application, de la spéculation philosophique au programme d'action, de la vue générale aux détails. Non seulement, M. Wallace expose ces détails dans son ouvrage, mais il a fondé une société ayant pour objet d'en amener la réalisation. Sachant fort bien qu'il n'obtiendra pas de but en blanc un vote de principe en faveur de la mesure qu'il propose, il s'organise de manière à provoquer facilement une agitation d'opinion chaque fois que vient à se discuter une question se rapportant à son projet par un côté quelconque. Tel est le but de la « *Land nationalisation Society* ». Elle a pris une devise heureusement choisie : Rendre la terre au peuple et le peuple à la terre (*To restore the land to the people and the people to the land*). Voyons comment elle entend accomplir cette œuvre.

I. — LE PROJET DE NATIONALISATION DE M. ALFRED RUSSELL WALLACE.

M. Wallace poursuit deux buts : 1° Fournir autant que possible à tout Anglais le moyen d'avoir une installation rurale indépendante et assurée, à l'abri de l'éviction et de la saisie; 2° Donner à chacun le fruit complet de son travail. Je n'ai pas besoin de faire remarquer aux lecteurs de la *Science sociale* combien ces deux *desiderata* sont caractéristiques de l'esprit anglais.

Mais que vient faire la nationalisation de la terre dans la réalisation de ces vœux? Elle va agir artificiellement pour paralyser les forces naturelles qui, accumulant la terre entre les mains de quelques-uns, dans le Royaume-Uni, s'opposent à ce que chaque citoyen puisse s'assurer la jouissance d'une partie

du sol, et créent une classe de tenanciers travaillant pour le compte d'autrui. Voilà où intervient le système, la conception fantaisiste.

Je signale dès à présent ce double caractère du projet de M. Wallace, parce qu'il se retrouve dans tous les détails que nous allons examiner; c'est un curieux mélange de sens pratique et d'esprit systématique, d'idéal social anglo-saxon et d'invention personnelle. A vrai dire, M. Wallace a plutôt imité qu'inventé; il a pris dans l'arsenal des socialistes continentaux l'arme de la nationalisation, et s'en est servi pour un usage anglais.

Son désir n'est pas de rendre l'État propriétaire du sol national, mais seulement de lui en assurer la *suzeraineté*. Il repousse avec horreur l'imputation de faire de l'État un *landlord*, le *landlordisme* étant à ses yeux le pire des maux; il ne lui donne que le *domaine souverain* de la terre, abandonnant au détenteur tout le *domaine utile*.

Au surplus, voici les six réformes que M. Wallace considère comme essentielles à l'exécution de son projet, telles qu'il a pris soin de les résumer lui-même (1) : Nous verrons ensuite quels moyens il suggère pour en rendre l'accomplissement possible.

1° « En premier lieu, dit-il, il est évident que le *landlordisme* doit être remplacé par le droit de propriété de celui qui occupe réellement la terre (*occupying ownership*). Il faut une réforme aussi radicale pour nous débarrasser des maux immenses de notre système actuel. »

2° « Des mesures doivent être prises pour que la tenure du détenteur de la terre soit assurée et permanente, et rien ne doit être autorisé qui puisse gêner son libre usage de la terre ou diminuer son assurance de recueillir tous les fruits du travail ou du capital qu'il y consacrera. »

3° « Des dispositions doivent être prises qui permettent à tout sujet britannique de s'assurer une portion de terre qu'il occupe personnellement à son prix loyal de terre de culture. »

4° « Toute superficie utilisable de terres non closes et incultes

(1) V. p. 192.

doit (sous certaines limitations) être mise à la disposition de ceux qui voudront la cultiver personnellement. »

5° « Chaque détenteur de terre aura le droit de vendre ou de transférer son droit de détention avec la plus grande liberté. »

6° « Pour rendre ces conditions permanentes, il sera absolument interdit de louer sa terre et le droit d'hypothèque sera strictement limité. »

On imagine bien que, pour mettre en mouvement une pareille transformation du régime de la propriété, il faut toute une série de mesures législatives réglant la situation des occupants vis-à-vis de l'État, la position de l'État vis-à-vis des anciens propriétaires, etc. M. Wallace a songé à tout cela et nous expose son programme d'une manière complète.

Il faut, en premier lieu, déterminer exactement ce domaine souverain, ce haut domaine, attribué à l'État. Pour cela, M. Wallace s'en rapporte au principe qui a servi de base aux théories d'Henry George. Il distingue, dans la valeur marchande d'une terre, la portion résultant des améliorations foncières, du fait de la culture, de la présence des bâtiments, clôtures, fossés d'irrigation, drainages, etc., puis ce qu'il appelle la valeur inhérente de la terre, consistant dans les avantages qu'elle peut offrir indépendamment de l'action de son propriétaire. La première, dit-il, est le fruit du travail ; elle représente une somme d'efforts dont on connaît l'auteur et dont on peut mesurer la valeur ; il est donc possible et il est équitable d'en donner la rémunération à celui qui l'a créée. La seconde est le fait d'un ensemble de circonstances étrangères, résultant de la nature ou résultant du travail d'autres personnes indéterminées. Par exemple, une terre d'une fertilité exceptionnelle doit à la nature et non à son maître la qualité qui la distingue. D'autre part, une terre en friche peut devoir au voisinage d'un chemin de fer, d'une ville, d'une usine, une valeur adventice où l'effort de son possesseur n'a rien à voir. Impossible de fixer exactement à l'effort de quelles personnes est due cette valeur. Elle appartient donc légitimement à la communauté, c'est-à-dire à l'État. M. Wallace établit même des règles précises pour distinguer, dans une terre donnée, ce qui, selon lui.

constitue le seul droit du propriétaire et qui représente le droit de la communauté. Il s'appuie aussi sur l'expérience des *Land-Courts,* récemment instituées en Irlande, pour prouver la possibilité de cette estimation. L'exemple est peut-être mal choisi, parce que, si je suis bien informé, ces *Land-Courts* ne fonctionnent pas ordinairement à la satisfaction des parties ; pourtant, elles ont une mission moins délicate : elles se bornent à estimer la part revenant au tenancier dans l'amélioration d'un fonds de terre et la part revenant au *landlord;* c'est infiniment plus simple que de distinguer avec exactitude dans le prix d'une propriété la portion de valeur afférente au travail de l'homme et la portion afférente à la nature ou aux circonstances de voisinage. Prenez un des cas les plus simples : une exploitation rurale éloignée de toute usine, de toute ville, de tout chemin de fer, et imaginez, si vous le pouvez, la valeur du fonds après cent ans de friche! après un retour complet à l'état de nature! Pour ma part, je ne m'en chargerais pas; mais passons.

Une fois le haut domaine de l'État défini et évalué, il donnera lieu à une rente appelée par l'auteur du projet *Quit-Rent,* sans doute parce que, moyennant le paiement de cette rente, — de cet impôt, en somme, — le détenteur de la terre en aura la libre disposition, sera quitte de toute charge. Cette appellation est quelque peu illusoire d'ailleurs, comme nous le verrons, car celui qui occupera la terre aura encore à indemniser l'ancien propriétaire de la valeur due à son travail (*Tenant-Right*), à moins que cette valeur soit nulle, ce qui n'aura lieu que pour quelques espaces non défrichés.

De plus, une disposition transitoire s'impose. S'il peut être théoriquement admissible que le haut domaine, tel qu'il a été déterminé plus haut, appartienne à la communauté des citoyens, à l'État, il n'en est pas moins vrai qu'il a été considéré depuis des siècles comme la chose du propriétaire, qu'il a été l'objet de transactions et que les *landlords* actuels ont droit à une compensation si on leur enlève aujourd'hui ce qu'ils ont peut-être acquis hier à titre onéreux. M. Wallace ne veut pas les priver de cette compensation, mais se refuse à leur verser un capital re-

présentant le dommage qui leur sera causé. On leur versera, à eux et à leurs héritiers déjà nés au moment de la réforme, une annuité à peu près égale au revenu dont ils se trouveront privés; mais cette annuité prendra fin avec leur vie. Il ne faut pas, dit-il, constituer un droit perpétuel à l'annuité de compensation; cela créerait une classe de paresseux pensionnés vivant du travail des autres, sans le moindre effort corporel ou cérébral de leur part (1) », et il développe assez longuement ce thème. Évidemment, le socialisme de M. Wallace n'est pas tendre aux fainéants et aux incapables; en voilà une preuve nouvelle (2).

Après avoir dépossédé les *landlords,* il reste à convertir leurs tenanciers en détenteurs de tout le domaine utile, en propriétaires de fait, sous les limitations indiquées. Ce n'est pas là la partie la moins ardue de la tâche.

Du jour où la réforme serait appliquée, le tenancier d'une ferme pourrait continuer à la cultiver et à y résider comme par le passé, assuré désormais contre la fantaisie du *landlord,* garanti contre l'éviction, maître du bien en un mot. Quel beau rêve pour un fermier! Seulement, — et ici le bon sens de M. Wallace entre en conflit grave avec son rêve, — il faudrait bien entendre, que l'ancien tenancier acquittât entre les mains de l'ancien *landlord* le prix du *Tenant-Right,* autrement dit, la valeur même de la propriété, défalcation faite du prix de la terre inculte. S'il ne peut pas le verser de suite, ajoute M. Wallace, on lui prêtera. Remarquez que, préalablement, on a fortement limité son droit d'hypothèque. Voilà un pauvre diable de fermier qui va redemander

(1) P. 198.

(2) Sur cette question de l'indemnité à accorder aux détenteurs du sol, il est curieux de constater le changement opéré dans les idées d'un observateur éminent et sincère, M. Herbert Spencer, par l'examen des conditions dans lesquelles elle devrait s'opérer pratiquement. « Dans ma *Statistique sociale* publiée en 1850, dit-il, j'ai tiré de la loi d'égale liberté le corollaire que la communauté ne pouvait pas équitablement aliéner la terre, et soutenu l'opinion qu'après avoir indemnisé les détenteurs actuels, la communauté est tenue de se l'approprier de nouveau : j'avais négligé de tenir compte des considérations qui précèdent (sur l'assistance des pauvres imposée aux propriétaires depuis 1601). De plus, je ne me faisais pas, à cette époque, une idée exacte du montant de l'indemnité qu'il y aurait à payer en échange de la valeur qu'un travail plusieurs fois séculaire a donné à la terre ». (V. *Justice*, par Herbert Spencer, traduction Castelot, Guillaumin, 1893, p. 319).

son *landlord!* Il lui faudra acquitter la *Quit-Rent* entre les mains de l'État, le *Tenant-Right* ou les intérêts y afférents entre les mains de sociétés de crédit qui devront se montrer féroces pour un homme offrant peu de surface, et, en plus, il faudra vivre, faire toutes les avances, réparer les bâtiments, clôtures, etc., à ses frais! Ce sera parfait pour les fermiers tout prêts à aligner sur une table, en bonnes espèces sonnantes et ayant cours, le prix de la terre qu'ils cultivent; mais combien y en a-t-il dans ce cas? Si, par extraordinaire, j'apprenais demain qu'il y en a beaucoup, je m'en voudrais vraiment de m'être apitoyé aux tableaux de M. Wallace, sur le compte des infortunés tenanciers victimes du *landlordisme!*

Les Anglais n'ont pas comme nous la manie de la logique impitoyable; avant de tirer une conclusion des prémisses qu'ils ont posées, ils consultent leur bon sens et se demandent si cette conclusion n'est pas en contradiction avec lui. Quand cela arrive, ils abandonnent la conclusion. Je n'ai garde de les en blâmer; c'est une grande sauvegarde contre les écarts de la raison raisonnante; mais quand on est assez raisonnable pour savoir ainsi se méfier de sa raison, il ne faut pas inventer de systèmes, parce que le bon sens vient toujours vous avertir en chemin et crier casse-cou, et alors adieu la belle ordonnance régulière, l'enchaînement rigoureux des principes! M. Wallace a été victime d'une mésaventure de ce genre. Pour être logique jusqu'au bout, comme nous disons en France, il aurait fallu faire supporter par l'État la charge d'acquérir le *Tenant-Right* dans toutes les propriétés du Royaume-Uni; puis ce même État aurait ensuite procédé à une nouvelle distribution des terres. C'eût été à la fois d'une parfaite logique et d'une parfaite absurdité. Mais on ne propose pas de pareilles choses de sang-froid, en dehors des périodes électorales, quand on n'est pas atteint de la folie raisonnante. M. Wallace a donc reculé, et le bon sens dont il a fait preuve ainsi dans l'application de sa théorie suffit à ruiner sa théorie. S'il faut maintenant que les fermiers soient assez riches pour devenir propriétaires, avant de profiter de la réforme, la réforme restera dans la plupart des cas lettre-morte.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'aussitôt après ce coup fatal porté à son édifice, M. Wallace continue à l'élever tranquillement, étages par étages, sans paraître se rendre compte qu'il vient d'en ébranler les fondements ou pour mieux dire de les renverser, en sorte que tout ce qu'il bâtit ensuite ne repose sur rien. Dans la même page où il invite le fermier à acquitter le prix du domaine qu'il cultive, il revient avec détails sur la prohibition absolue du louage des terres. Ainsi, ce fermier qu'on veut garantir contre l'éviction va être obligé de s'en aller, bon gré, mal gré, s'il ne peut pas acheter la ferme, car il lui sera formellement interdit d'y rester comme tenancier.

Ce n'est pas tout encore. Le *desideratum* de M. Wallace ne serait pas atteint, à supposer même que les tenanciers fussent en mesure de devenir du jour au lendemain propriétaires de leurs tenures. Cela ferait leur affaire, mais pas celle du citoyen anglais désireux de se choisir sur le sol national une installation rurale. Ce rêve britannique, M. Wallace veut qu'il devienne une réalité, et la chose lui tient bien à cœur, car il oublie cette fois tout à fait de consulter son bon sens avant d'émettre sa proposition. Et pourtant, c'est là la maîtresse-pièce de l'œuvre.

Suivez le raisonnement : La réforme est supposée accomplie. L'Angleterre, débarrassée des maux du *landlordisme*, voit son sol entièrement cultivé par ceux qui le possèdent. Chacun recueille complètement le fruit de son travail, et il va sans dire que la prospérité matérielle est à son comble. Pas un coin de terre perdu ou négligé, toute parcelle est devenue productive sous l'effort de son maître. Cependant, il y a encore des villes à cause des nécessités du commerce, et dans ces villes, des gens qui gagnent de l'argent, puisque les affaires vont à merveille. De là une foule de négociants, d'avocats, d'industriels, d'artisans même, en mesure de s'offrir un petit *Country-Seat*. Rien de plus facile ; ils partent un dimanche d'été, accompagnés de leur femme et parcourent les environs à la recherche d'un joli site ; quand ils ont trouvé ce qui leur va, ils marquent la place et, sans s'inquiéter du propriétaire, décident qu'ils vont prendre là cinq acres de terre (2 hectares). C'est ce que M. Wallace appelle *free selection of residen-*

tial plots, le libre choix de l'emplacement d'une résidence. Sans doute, on indemnisera le détenteur de la terre du montant de son *Tenant-Right*, mais il ne pourra pas refuser son consentement, il faudra qu'il cède, et si son domaine est situé en vue d'une rivière, d'une montagne, d'un lac, et que les amateurs de la belle nature s'y donnent rendez-vous, il risque de le voir disparaître en quelque temps par morceaux de deux hectares, sans avoir la consolation de faire payer à ses acquéreurs le *prix de convenance* qui le dédommagerait du trouble apporté dans sa jouissance. Remarquez, en effet, que la *convenance* ne résulte pas de son travail et que, par conséquent, elle appartient à l'État qui en profitera pour exiger une *Quit-Rent* plus élevée. C'est un régime *d'expropriation pour cause d'utilité privée,* et encore le mot *utilité* est-il pris dans un sens particulièrement large. Celui de *fantaisie* serait peut-être mieux adapté à la situation. Je veux bien, en effet, que l'air de la campagne soit salubre, les distractions rurales salutaires, la contemplation de la nature agreste favorable aux réflexions morales ; mais si j'avais organisé une propriété en vue de l'exploitation agricole et qu'un monsieur quelconque vînt m'enlever la prairie qui nourrit mes bœufs de travail pour la plus grande joie de ses marmots et l'agrément de ses vacances, je trouverais la plaisanterie tout à fait déplacée.

Si, en dépit des impossibilités pratiques auxquelles elle se heurte et des résistances qu'elle rencontrerait, la réforme de M. Wallace recevait jamais son exécution, on arriverait forcément à une série de résultats que son apôtre ne paraît pas avoir prévus. Voici quelques-uns des plus curieux.

1° En premier lieu, la terre se trouverait chargée d'un lourd impôt. Toute parcelle du sol national appartenant pour une certaine part à l'État, celui-ci en tirerait une rente, la *Quit-Rent,* qui irait alimenter ses caisses. Quelle que soit la modération apportée dans l'estimation de la valeur du *haut domaine* qui lui servirait de base, on arriverait certainement à un produit bien supérieur aux taxes actuelles. M. Wallace s'en rend compte lui-même, puisqu'il fait ressortir comme l'un des avantages de son système la possibilité de réduire et même de faire disparaître

une partie des impôts établis, notamment les douanes et l'accise (1). Il entrevoit même le jour où l'Angleterre pourrait, avec l'argent des *Quit-Rents*, amortir sa dette nationale. Bref, ce serait la terre qui acquitterait tous les impôts, qui supporterait toutes les charges de l'État. Cette manière de la rendre libre et de lui témoigner de l'intérêt est tout au moins bizarre.

2° Non seulement elle serait écrasée par ce fardeau, mais la *Quit-Rent* suffirait pour l'empêcher d'être accessible à tous, comme le souhaite M. Wallace. Remarquez bien, en effet, que la *Quit-Rent* représente le revenu de la valeur intrinsèque de la terre, et que M. Wallace y fait rentrer la plus-value résultant du voisinage d'une ville, d'une usine, d'un chemin de fer, etc. La *Quit-Rent* sera ainsi susceptible d'augmentation, chaque fois qu'une circonstance extérieure favorable viendra faire monter le prix du sol. Dès lors, il sera impossible au détenteur de ce sol d'acquitter l'impôt, s'il ne tire pas de sa parcelle un très gros revenu, s'il se contente d'y faire pousser du blé, par exemple. Le commerçant ou l'industriel qui auraient élevé sur leur terre des magasins ou des manufactures, l'avocat bien achalandé qui s'y sera installé un cabinet d'affaires, pourront conserver leur lot de terrain, l'agriculteur sera expulsé du sien, et il deviendra radicalement impraticable de cultiver dans le voisinage des villes. Même au fond des terres, l'agriculteur ne pourra résister que s'il est très entreprenant, très capable. S'il n'améliore pas beaucoup le coin de terre dont il est possesseur, la *Quit-Rent* lui prendra une grosse part de son revenu. Si son voisin a l'idée de créer une distillerie, ou quelque autre usine agricole, on n'élèvera pas la *Quit-Rent* de son voisin, mais on élèvera la sienne. En effet, la plus-value résultera chez le voisin de l'effort du détenteur, chez lui, d'une circonstance extérieure. Dans le premier cas, elle accroîtra le *Tenant-Right;* dans le second, elle accroîtra la *Quit-Rent*. C'est l'expropriation à bref délai du faible par le fort et l'organisation la plus habile pour favoriser la monopolisation de la terre entre les mains de quelques individualités supérieure-

(1) V. p. 228.

ment douées et éminemment entreprenantes. Nous voilà loin du rêve de la nationalisation! Et pourtant, nous n'avons fait que suivre dans les faits les conséquences du système proposé pour la produire. On remarquera que cette partie du programme de M. Wallace est identique à celui d'Henry George dont j'ai exposé jadis dans la *Science sociale* le résultat pratique. Je renvoie donc le lecteur à une démonstration déjà faite (1).

3° M. Wallace a voulu prévenir la monopolisation et empêcher le retour du *landlordisme* en prohibant d'une manière absolue le louage des terres. C'est la mesure qui doit, d'après lui, assurer la perpétuité des résultats de sa réforme. Nous venons de voir qu'il s'est déjà fortement trompé sur les résultats. La prohibition qu'il édicte est encore une erreur nouvelle et va à l'encontre de ses vœux. Que va devenir l'ancien tenancier incapable de désintéresser le propriétaire, ou écrasé sous le fardeau de la *Quit-Rent?* Il ne pourra pas rester possesseur du sol et bénéficiaire du domaine utile; il ne pourra pas redevenir fermier; où trouvera-t-il l'emploi de ses bras? Heureusement son ancien *landlord,* auquel il faudra bien laisser la terre si on ne lui en paie pas le prix, sera heureux de la faire cultiver et le prendra comme domestique. Les maux du *landlordisme* seront remplacés par ceux du *salariat* rural, et le cultivateur anglais sera descendu du rang de tenancier à celui de valet. A coup sûr, ce n'est pas pour arriver à ce but que M. Wallace a fondé la *Land nationalisation Society.* Il voulait élever la condition du cultivateur, il la rabaisse. C'est que les conditions sont ce qu'elles sont en vertu de lois que personne ne viole impunément. L'artifice ne réussit pas en cette matière, mais se retourne contre celui qui l'emploie.

4° Nous avons indiqué en quoi consiste le droit de *free selection* dont M. Vallace arme tout citoyen anglais pour lui permettre de se constituer un établissement rural. Nous avons constaté que c'est là pour le cultivateur une menace perpétuelle d'expropriation pour cause d'utilité ou de fantaisie particulières. Inutile d'expliquer quelle entrave une menace pareille peut être à la mise

(1) V. La *Science sociale*, t. X, p. 457.

en valeur du sol. Aucune éviction de la part des *landlords* ne peut porter plus profondément la marque de l'arbitraire et de l'injustice. L'ouvrier agricole perdrait, de ce fait, une partie de cette sécurité que l'on juge déjà insuffisante pour le bon exercice de son métier.

En somme, le projet de M. Wallace viendrait encore aggraver, s'il était mis à exécution, le mal dont souffre l'Angleterre et auquel il prétend remédier : l'existence du *prolétariat* rural. M. Wallace regrette que le cultivateur anglais n'ait pas l'indépendance du petit propriétaire de la Suisse, de la plaine saxonne, de la Norwège, de certaines provinces de la France. Il pense pouvoir lui donner une indépendance analogue au moyen de combinaisons législatives ingénieuses. Cela prouve qu'il ne s'est pas rendu compte des causes dont résulte l'état social qu'il a admiré en Norvège, ni des causes dont résulte l'état social qui le scandalise dans son pays.

Nous n'avons pas l'intention de traiter complètement une aussi grosse question dans les limites d'un article de Revue ; nous nous bornerons à indiquer brièvement la situation actuelle de la classe agricole en Angleterre. Il y a dans cette situation quelque chose d'anormal, une souffrance endémique qui appelle un remède. C'est pour cela que les remèdes viennent s'offrir. Le programme de nationalisation de M. Wallace est un de ces remèdes ; il est inefficace, mais un remède même inefficace séduit toujours quelques malades. Les enthousiasmes qu'il peut susciter ne prouvent pas sa bonté, mais seulement la gravité de la maladie. Étudions la maladie.

II. — LE PROLÉTARIAT RURAL EN ANGLETERRE.

On peut dire sans trop d'exagération que, dans le Royaume-Uni, la terre est monopolisée entre les mains de quelques grands propriétaires. M. Harold Cox publie à ce sujet un tableau curieux emprunté au *Bateman's grand Landowners*, duquel il résulte que la moitié de la superficie des Trois-Royaumes serait possédée

par deux mille cinq cents personnes, soit *un cent cinquante-deux millième* de la population totale. Nous reproduisons ce tableau ci-dessous :

Nombre de propriétaires possédant quarante mille hectares et au dessus		42
—	entre vingt mille et quarante mille hectares	72
—	huit mille et vingt mille	283
—	quatre mille et huit mille	490
—	deux mille quatre cents et quatre mille	611
—	douze cents et deux mille quatre cents	1.014
	Total	2.512

Au-dessous de ces grandes terres, il y a une quantité considérable de propriétés d'une dimension plus modeste, mais cultivées par *tenanciers*, rentrant, en, somme dans la grande propriété.

Quant aux domaines cultivés par leurs propriétaires, on peut dire qu'ils n'existent plus guère qu'à l'état d'exception. Le type du paysan-propriétaire, ou même du bordier de la grande culture, demeurant dans sa maison et possédant quelques petits champs, est fort rare de l'autre côté du détroit.

L'immense majorité des individus adonnés au travail de la terre est donc déprise, en quelque sorte, de la terre. Elle est dans une situation se rapprochant de celle des ouvriers de la grande industrie, qui ne trouvent de travail qu'en s'arrangeant avec un patron, qui ne peuvent pas. sans lui, exercer leur profession, et qui deviennent des *sans travail,* lorsque, pour une cause ou pour une autre, celui-ci les congédie. La terre a échappé au cultivateur en Angleterre, comme le métier a échappé à l'artisan un peu partout, depuis l'avènement de la grande industrie. Dans un cas comme dans l'autre, l'ouvrier de la culture, comme l'ouvrier de la fabrication, n'est plus *maître de ses moyens d'existence,* il n'en dispose plus souverainement ; c'est un autre qui en dispose pour lui. Il est un prolétaire. Imaginez un fonctionnaire, un sous-préfet, mis à pied par une révolution ; cet homme ne peut exercer son métier de sous-préfet que si le Gouvernement le replace en lui pardonnant, ou si ses amis reviennent au pouvoir ; c'est la puissance publique qui détient ses moyens d'existence, il n'en

dispose pas lui-même. Nous savons tous ce que cette situation a de pénible ; nous avons tous, parmi nos connaissances, d'anciens fonctionnaires qui en gémissent ou des fonctionnaires actuels obligés d'en tenir compte. Pour un ouvrier sans patrimoine, sans autres ressources que son travail, la situation est plus pénible encore. Du jour où il ne trouve plus à s'employer, toute ressource lui manque et le boulanger refusera de lui faire crédit s'il apprend qu'il a quitté l'atelier. En un mot, il est étroitement dépendant du patron par la force des choses.

Le tenancier anglais trouve, il est vrai, dans son bail, ou dans les usages de la tenure *at will* une garantie appréciable de stabilité, mais cette garantie prend fin avec son bail ou avec le terme assigné par l'usage à la tenure *at will*. Si, à ce moment, le propriétaire lui signifie son congé et qu'il ne trouve pas à louer ailleurs, voilà un homme et sa famille réduits à l'inaction, c'est-à-dire à la misère.

Cette hypothèse paraît un peu fantaisiste à un lecteur français. Que de provinces, en France où le sol est pour la plus grande partie entre les mains de grands propriétaires, où les tenanciers forment par conséquent le gros des cultivateurs, et où on ne voit pour ainsi dire jamais la terre manquer à ceux qui veulent la travailler!

En Angleterre, au contraire, le fait est assez fréquent. Il l'est surtout en Écosse et en Irlande. En Écosse, il résulte du renvoi en masse des *crofters;* en Irlande, de l'éviction en masse des fermiers insolvables ou récalcitrants. Un grand seigneur possède dans les *Highlands* une terre de fertilité inférieure, occupée par de petits tenanciers, qui paient plus ou moins régulièrement une faible redevance et vivent misérablement. S'il aime la chasse et si ses moyens le lui permettent, il arrive souvent qu'il procède à un nettoyage complet de son domaine (*clearance*) pour en faire une vaste solitude propre à l'élevage du cerf ou du chevreuil. S'il a l'esprit tourné vers des spéculations plus profitables, il achète de grands troupeaux de moutons et transforme sa terre en une vaste pâture. Dans le second cas, comme dans le premier, le petit bordier (*crofter*) et sa masure

doivent disparaître. Les *clearances* des Highlands ont été assez générales pour donner lieu à une véritable agitation. On a composé sur ce sujet des livres, des brochures, des articles de journaux sans nombre ; on a tenu des *meetings;* une commission royale a rédigé un volumineux rapport ; en résumé, les *clearances* ont déterminé une crise et donné naissance à un mouvement d'émigration. En Irlande, ce sont les évictions qui ont préludé au mouvement agraire et chassé hors de l'île une partie de la population. Ces faits sont assez connus pour qu'il soit inutile d'insister.

On comprend que les tenanciers se sentent menacés quand ils assistent à de semblables spectacles. La dépendance leur paraît plus étroite et la possession plus précaire à mesure que ces faits se multiplient autour d'eux.

On comprend aussi que des esprits généreux en soient émus et cherchent un remède au mal. De toutes parts, on commence à reconnaître, en Angleterre, que l'absence de petits propriétaires est un danger pour le pays. L'administration de Lord Salisbury a tenté un essai de législation pour favoriser la constitution des petits domaines; M. Gladstone a également inscrit sur son programme la solution de ce problème. Il ne s'agit pas seulement de défendre contre l'éviction une partie des cultivateurs du sol; il s'agit de les faire échapper au *workhouse* dans leur vieillesse en leur fournissant, par la possibilité de se constituer un domaine, le plus efficace des encouragements à l'épargne. Il s'agit de changer des prolétaires en paysans.

Ces projets rencontrent deux obstacles principaux, l'un provenant d'un fait normal, impossible à modifier sans un bouleversement profond, l'autre résultant, au contraire, d'une mesure artificielle.

Le fait normal, c'est l'acquisition du sol par les gens riches d'un pays où la richesse abonde et où le goût de la possession de la terre est très développé. L'Anglais arrivé à la fortune aime à se créer un beau domaine rural; tant qu'il y aura des Anglais faisant fortune, la terre sera donc maintenue à un prix élevé par leur désir de l'acquérir. Par suite, elle sera plus

difficilement accessible au paysan. Rien à faire contre cela.

Le fait artificiel, c'est le régime de la conservation forcée des grandes propriétés de l'aristocratie anglaise. La substitution perpétuelle les enlève au marché des terres. Parfois il arrive que leurs possesseurs sont fort obérés et ne peuvent ni liquider leur situation, ni dépenser l'argent nécessaire pour faire des réparations urgentes, des améliorations qui s'imposent, tandis qu'à côté d'eux, souvent sur leurs domaines, ils trouveraient des acquéreurs en situation d'avancer au sol les capitaux qui lui manquent. Là, il semble que le remède soit facile. En faisant rentrer ces propriétés dans la condition ordinaire, on fournirait à la petite épargne rurale une occasion de créer de petits domaines de paysans, et la concurrence des gros capitalistes ne serait pas victorieuse aisément là où cette épargne existe, là où, par conséquent, il y a des gens capables de devenir normalement propriétaires.

D'autre part, il n'y aurait pas là nécessairement une révolution bien profonde dans la situation des grands seigneurs. Tous ceux qui sont réellement des grands seigneurs pourraient conserver leurs domaines héréditaires et les transmettre à leur *son and heir*. Ceux qui sont, au contraire, les descendants ruinés de vrais grands seigneurs verraient tout simplement leur situation de droit s'équilibrer avec leur situation de fait.

C'est là, d'ailleurs, une réforme qui a groupé autour d'elle beaucoup de partisans en Angleterre. On lui a donné un nom : *free trade in land*, « le libre-échange de la terre ». L'aristocratie anglaise est, je crois, de force à la supporter sans inconvénient. Elle a assez de vie et de réalité pour résister à cette épreuve, d'où elle sortirait rajeunie et plus vigoureuse.

M. Wallace discute ce projet dans son ouvrage et déclare que le *free trade in land* ne protégerait pas suffisamment la petite épargne contre la concurrence des gros capitaux et que les grandes propriétés se reformeraient de suite. S'il en est ainsi, c'est que le mal est sans remède.

Il y en a un cependant que les Anglais employaient longtemps avant M. Wallace et auquel ils ne semblent pas près de renoncer.

Si la terre manque aux travailleurs agricoles dans le Royaume-Uni, elle ne manque pas au Cap, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Amérique, et ils savent aller l'y prendre. Là, ils trouvent l'indépendance qu'ils recherchent et, en plus de cette indépendance, tous les avantages d'un pays neuf. Le prolétariat rural, qui existe très réellement en Angleterre, tient donc aussi à ce fait que les capables émigrent et vont se faire, non pas seulement paysans, mais souvent grands propriétaires au loin ; il ne reste dans la mère patrie, d'une manière générale, que les gens ayant les goûts ou les aptitudes des situations dépendantes et les individualités assez puissantes pour se créer une situation indépendante dans ce milieu. De même, dans les quartiers élégants d'une grande ville, nous ne trouvons que des familles riches et des domestiques ; l'ouvrier est obligé d'aller dans les quartiers excentriques pour se loger à l'étroit, et dans la banlieue pour avoir sa maison à lui. L'Angleterre est le quartier élégant du monde anglo-saxon, mais sa banlieue s'accroît assez de jour en jour, dans les deux hémisphères, pour que les Anglais aient mauvaise grâce à se plaindre de manquer de terre.

Paul de Rousiers.

L'ÉTAT

DE

L'AGRICULTURE EN ANGOUMOIS

AVANT LA RÉVOLUTION.

L'état de l'agriculture, ou plus exactement la condition des classes agricoles en Angoumois avant la Révolution, tel est l'objet des recherches que nous nous proposons d'entreprendre.

On a beaucoup écrit sur les paysans dans l'ancien régime. Qui ne connaît le sombre portrait qu'en a tracé La Bruyère (1689) : « L'on voit certains animaux farouches... » ; — Saint-Simon (1725) : « On vit, en Normandie, d'herbes des champs » ; — Massillon (1740) : « Le peuple de nos campagnes est dans une misère affreuse, sans lits ni meubles ».

D'autre part, Voltaire (1774) : « Comment peut-on dire que les belles provinces de France sont incultes? C'est se croire damné en paradis » ; — lady Montague (1739) : « Les villages sont peuplés de paysans joufflus, vêtus de bons habits et de linge propre » ; — l'*Anonyme* de Leyde (1728) : « On ne saurait croire combien les paysans sont heureux ».

Arthur Young, dans les notes qu'il recueille au cours de ses célèbres *Voyages en France*, à la veille de la Révolution, dit du bien, dit du mal sur le sort des campagnes, suivant les impressions de chaque jour. Par exemple, dans la Marche et le Limousin, « culture triste, peuple misérable », et immédiatement après, dans la même page, « habitants honnêtes et indus-

trieux, propres, polis; ont bonne mine »; — dans les sables tertiaires de Barbezieux, indignation contre les « landes et terres incultes »; puis, aux abords d'Angoulême : « L'approche de la ville est magnifique, la campagne des environs étant superbe avec la belle rivière Charente; l'effet en est admirable »; — et ainsi de suite (1).

Où est la vérité?

Les écrivains modernes ne s'entendent pas mieux.

Siméon Luce, dans son *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*, enseigne (2) : « Il est maintenant hors de doute que la population de la France, pendant la première moitié du quatorzième siècle, avant la peste de 1348 et les premiers désastres de la guerre dite de Cent ans, égalait au moins, si même elle ne la dépassait un peu sur certains points, celle de la France actuelle... Nous nous proposons de prouver qu'à cet accroissement de la population correspondait une aisance générale. » L'auteur cite des faits à l'appui et termine en reproduisant un passage de Froissart : « Si trouvèrent (les Anglais à travers le Cotentin en 1346) le pays gras et plantureux de toutes choses, les granges pleines de bleds, les maisons de toutes richesses, riches bourgeois, chars, charrettes, chevaux, pourceaux, brebis, moutons, et les plus beaux bœufs du monde que l'on nourrit en ce pays. »

Voilà pour ce moyen âge qu'on a partout dépeint comme si calamiteux.

Rapprochons-nous de la Révolution.

M. Léonce de Lavergne, d'après les procès-verbaux des *assemblées provinciales sous Louis XVI* (3), écrit : « La population marchait à grands pas. L'augmentation de la population donnait la mesure du progrès de l'agriculture. Le commerce extérieur s'était élevé en quinze ans (1774-1789) de 500 millions à un milliard. »

(1) Cf. *Le Paysan sous l'ancien régime*, par F. Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1883, p. 66.

(2) P. 55, 60 et 256, 1876.

(3) 2e édit., in-18, préface, p. IX.

M. Taine, au contraire, réunit tous les traits désolants que fournissent les écrivains du dix-huitième siècle et présente le plus noir tableau de l'état des campagnes : « Le régime inventé par Louis XIV a fait son effet. Dans l'élection de Confolens, telle terre affermée 2.956 ᵗᵗ en 1665 n'est plus louée que 900 ᵗᵗ en 1747 » (1).

Encore une fois, où est la vérité?

Pour la découvrir, il faut cantonner le sujet : étudier une région déterminée à une époque déterminée. C'est ce que nous allons faire pour l'Angoumois en 1789.

I. — LA SOUFFRANCE.

L'Angoumois se divise naturellement en trois grandes régions :

Nord-ouest, *terrain jurassique*, sol sec et pierreux, propre à la vigne; population groupée en villages agglomérés; héritages morcelés presque à l'infini; culture indépendante; cheptels composés surtout de chevaux et de mulets;

Est, *terrain granitique*, sol constamment humide, apte à former des prairies et par conséquent favorable à l'élevage; habitations isolées au milieu de domaines agglomérés; métayage; cheptels de bœufs;

Sud, *terrain crayeux*, tenant en quelque sorte le milieu entre les deux premiers; très propre à la culture de la vigne, peu favorable à l'élevage; généralement réparti en domaines de peu d'étendue; métayage; cheptels de bœufs.

Nous n'avons pas à expliquer ici comment de la nature du sol résulte celle du travail dans chaque région, et du travail la répartition de la population elle-même. Cette étude a été présentée à la Société archéologique de la Charente, du moins pour les deux premières régions (2).

C'est la troisième, formant, ainsi qu'on vient de le rappeler,

(1) *L'Ancien régime*, p. 442.
(2) *Bulletins*, 1889 et 1890.

le trait d'union entre les deux autres, que nous nous proposons d'examiner plus particulièrement ici, au point de vue de l'état de l'agriculture avant la Révolution.

C'est aussi cette région que, semble-t-il, avait en vue l'ingénieur Munier, qui nous a laissé, dans son *Recueil d'observations* (1), les principaux éléments de ce travail.

« La plupart des paysans sont à plaindre, écrit Munier; l'entretien des églises annonce leur misère; elles sont mal décorées » (2).

Cette observation mérite d'autant plus d'être notée que le sud de l'Angoumois est exceptionnellement riche en églises intéressantes ou même tout à fait remarquables. Il suffit de nommer, dans un cercle restreint, Roullet, Mouthiers, Saint-Estèphe, Plassac, Voulgézac, Mainfonds, Pérignac. Or, nous avons appris de M. Siméon Luce, notamment, qu'au moyen âge une réelle prospérité avait correspondu à la richesse artistique révélée par nos monuments religieux. Il n'y a pas à douter, en effet, que l'existence de belles églises dans une contrée soit l'indice que la fortune publique s'était, non moins que la foi elle-même, développée au temps de leur construction. A la vérité, les églises furent souvent l'œuvre propre des abbayes; dans tous les cas, elles n'étaient point dues aux seigneurs. Il est rare, en effet, de rencontrer une belle église près d'un beau château; c'est le contraire qui se manifeste ordinairement. Exemple : Roullet, Plassac, Trois-Palis.

L'état des monuments religieux signalé comme une révélation première de la condition faite à nos populations agricoles méritait donc notre attention; il nous permet de constater que la souffrance existe et n'a pas toujours existé.

Maintenant, recherchons comment et dans quelle mesure le peuple des campagnes est vraiment à plaindre; nous essaierons ensuite de découvrir les causes de ce fait attristant.

(1) *Essai d'une méthode générale propre à étendre les connaissances des voyageurs*, ou *Recueil d'observations relatives à l'histoire, à la répartition des impôts, au commerce, aux sciences, aux arts et à la culture des terres, etc.*, par M. Munier, inspecteur des ponts et chaussées, etc. Paris, Moutard, 1779, 2 vol. in-8°. — Je dois la communication de cet ouvrage très rare à notre collègue M. George.

(2) T. I. p. 112.

II. — L'ÉTENDUE DU MAL.

« La culture des fonds de campagne, écrit Munier, est ordinairement confiée à des métayers. » En général, chaque métairie est « à une ou à deux paires de bœufs », pas davantage. « Les métairies à une paire de bœufs sont ordinairement composées d'environ 25 à 30 journaux de terres labourables et d'une quantité suffisante de prés pour recueillir 7 à 8 milliers (de livres) de foin. » Les métairies à deux paires de bœufs ont le double d'étendue (1).

Suivons notre auteur dans la *Description d'un petit fief ou domaine noble situé à deux lieues d'Angoulême, dans un sol de moyenne qualité* (2).

Et d'abord, le propriétaire, outre son habitation personnelle, conserve l'exploitation directe de 10 journaux (3) de prés, 50 journaux de vignes, 12 journaux de terres labourables, 40 journaux de bois. Cette *réserve,* à laquelle s'ajoutent « une pipe (ou six sacs) de froment de rente, une demi-pipe d'avoine et autant de méture, avec quelques volailles en argent assises sur différentes prises relevant du domaine, plus un droit de pêche de l'étendue de 6 à 700 toises sur un ruisseau passablement poissonneux », est évaluée en capital à 21.150 #.

« La métairie à deux bœufs est séparée de la maison du maître. Elle contient 24 journaux de terres labourables, 6 journaux de prés, 4 journaux de vignes, 9 journaux de bois taillis pour le chauffage du métayer et 20 journaux de chaume pour faire pacager les moutons. » Munier estime le tout à 6.450 #, avec cette explication que « le logement des métayers se compte presque pour rien : on peut, dit-il, l'évaluer à 1.000 #, non compris les granges, écuries, fournières, etc., qui

(1) T. I, p. 143.
(2) T. I, p. 209 et suiv.
(3) On sait que le *journal* contient 32 ares.

sont toujours censées bâties, sans quoi cette construction absorberait souvent le prix du fonds ».

L'auteur en arrive au revenu annuel.

« Ce domaine, écrit-il, serait étendu et varié; je n'évaluerai pas le produit qu'il pourrait donner par la culture du pays. Je me bornerai à dire ici que j'ai eu occasion d'examiner en 1775, qui était une bonne année pour les grains, la récolte d'une métairie à quatre bœufs »; cette métairie était cultivée par une famille composée de huit personnes, savoir : le père et la mère, deux filles et quatre garçons. Or, la part du métayer

— outre les « grossailles », blé d'Espagne, baillarge, etc., légumes, chanvre, huile de noix, évalués ensemble à	232 #	26 ſ
était représentée par 17 boisseaux (demi-sacs de 80 livres chacun) de froment à 7 # 10 ſ.	127	10
et par les profits du bétail, consistant en.	50	»
Au total.	409	36

Munier ajoute : « Ils avaient encore 40 # de taille à payer, ce qui réduisait leur portion à 369 # 36 ſ (1). Ce produit, qui est à peu près le même, proportion gardée, dans toutes les métairies de la province, est une seconde preuve de l'état misérable de la classe la plus nombreuse des habitants de l'Angoumois. »

On voit déjà, par ce qui précède, ce que l'auteur nous dira plus loin, que « la baillarge forme, avec le maïs, la nourriture du paysan » : il est évident que les métayers, dont les ressources annuelles sont ainsi décrites, doivent vivre des *grossailles* (2) et réserver, pour en tirer quelque argent, le peu de blé qu'ils récoltent.

Mais, laissant à part pour un instant ce côté de la question, examinons de plus près la production elle-même :

Produits. — 1° Les *profits du bétail* sont presque insignifiants : en tout 100 # seulement, soit pour le métayer 50 # par an, sur une métairie à quatre bœufs, annonçant, par conséquent, une contenance totale de 80 à 100 journaux;

(1) L'auteur écrit « 370 # 16 ſ » par erreur de calcul.

(2) 39 boisseaux dans le décompte fourni par Munier.

2° La *production en blé* est dérisoire : 17 boisseaux pour le métayer, soit au total, y compris les semences, environ 44 boisseaux ou 22 sacs de froment (1) ;

3° La *production en vin* n'est pas même énoncée, tant elle est faible apparemment : Munier compte pourtant 4 journaux de vigne dans les contenances d'une métairie à deux bœufs ; il est vrai que c'est relativement peu, mais tel était bien l'usage (2). Encore faut-il, dans cette étroite mesure, savoir si le produit de la vigne est minime à ce point qu'il puisse n'être pas compté. Or, voici ce que nous dit notre auteur dans un autre passage (3) : « La récolte des vignes est mauvaise en Angoumois lorsqu'elle ne monte, comme il arrive depuis bien des années, qu'à environ *demi-barrique de vin par journal :* le prix commun est alors de 36 à 40 #. L'année serait excellente si l'on en recueillait 2 à 3 barriques ; le vin, dans cette circonstance, vaudrait au plus 12 à 15 #. Elle serait passablement bonne si chaque journal donnait du fort au faible une barrique et demie ; elle pourrait être évaluée alors à 16 #, ce qui ferait revenir le produit d'un journal à 24 #. »

De sorte que le métayer auquel ont été confiés 4 journaux de vigne doit s'estimer satisfait quand il recueille 6 barriques de vin, procurant un revenu total de 144 #, soit pour sa part 72 # : c'est un peu plus, mais guère plus, que le profit du bétail.

Sans doute, notre observateur a mal à propos laissé la vigne de côté ; mais, en somme, il demeure établi que le peuple des campagnes peut à peine vivre.

Quelles sont donc les causes de cet état déplorable de l'agriculture ?

(1) A vrai dire, on verra tout à l'heure qu'un prélèvement est d'ordinaire opéré pour l'acquit des rentes seigneuriales.

(2) Voyez *Archives départementales*, minutes de Thenet, 1732 : Bail à moitié fruits donné par Charles Thiband, procureur fiscal de Voulgézac, à Antoine Lab'anche.

(3) T. I, p. 224.

III. — LES CAUSES.

Déterminons d'abord la charge des impôts.

Charges. — La *dîme* apparaît la première : elle représente la onzième partie de la récolte.

Puis vient l'*agrier* seigneurial, qui prélève le dixième. « Souvent, en effet, les rentes, au lieu d'être fixées, sont, comme les dîmes, une quantité proportionnelle de la récolte ; on leur donne alors le nom d'*agriers* ou *terrages*. Les agriers sont établis dans presque tout l'Angoumois à la dixième partie des fruits; on perçoit d'abord la dîme, ensuite l'agrier... Le droit d'agrier exclut ordinairement celui de la rente » (1). Sans doute, mais les rentes atteignent tout le bien, les prés et les bois comme les terres labourables ; si bien que, pour acquitter l'ensemble des rentes seigneuriales qui frappent un domaine, on va voir qu'il faut singulièrement entamer la récolte annuelle. En tête d'un bail à moitié fruits de 1732 (2), nous lisons que le bailleur « lèvera au ton et esre sur le mosaut commung le nombre de 24 boisseaux fromant, 18 boisseaux d'avoine, pour les rentes seigneuriales deü pour raison de ladite mesterie, le tout *mesure de Lavalette* », soit, en définitive, 8 sacs de froment et 6 sacs d'avoine.

Encore est-ce un avantage pour le métayer que de racheter ainsi les rentes, en quelque sorte à forfait.

Le propriétaire-cultivateur qui paie les rentes directement est plus à plaindre : ce mode de perception aggrave le poids de la redevance. Écoutons les doléances de la paroisse Saint-André de Blanzac en 1789. D'abord, en ce qui concerne l'acquit des *volailles* en nature : « Par les anciennes baillettes, les chapons ont été estimés 10 sols; puis, par un règlement fait au bailliage d'Angoulême en 1774 et qui n'a pas été homologué au Parlement, ils furent portés à 36 sols, et aujourd'hui, si un malheureux censitaire qui a pris les meilleurs de sa basse-cour les porte pour se libérer à *l'agent ou le receveur* de son seigneur, il est cruel-

(1) Munier, t. I. p. 134.
(2) Déjà cité.

lement renvoyé avec paroles pleines de hauteur et de mépris : « Ils ne sont pas assez gras! » Quel parti peut prendre ce malheureux, menacé d'être poursuivi s'il n'en donne pas comme on l'exige? c'est d'acheter au marché les plus beaux qu'il pourra trouver; et ce qu'il y a de plus révoltant encore, c'est qu'ils ne sont pas du poids qu'on aura fixé : le censitaire éprouve un second refus; enfin le misérable met 6 à 7 francs d'une paire et ils sont reçus. Comment fera-t-il actuellement pour se faire rembourser (à raison de la solidarité entre tous les propriétaires de chaque *prise*) par ses cotenanciers, qui ne veulent le faire qu'à raison de 36 sols la paire? il perdra le surplus. Encore si on les exigeait dès le temps qu'ils sont échus : il faut attendre à l'approche des jours gras, parce que le tenancier les nourrira jusque-là. — Et il en est de même pour le *froment* : il est échu à la Saint-Michel, et bien des seigneurs, surtout depuis que les papillons désolent une partie de la récolte, n'ouvrent leur recette qu'au mois de décembre, parce que, pendant ce laps de temps, le papillon fait tout le mal » (1).

Le *papillon* dont il est parlé dans nos cahiers paroissiaux constituait, en effet, un véritable fléau qui avait frappé l'Angoumois. Dès l'année 1762, dans un ouvrage intitulé : *Histoire d'un insecte qui dévore les grains de l'Angoumois*, MM. Duhamel du Monceau et Tillet, de l'Académie royale des sciences, écrivaient que les habitants de l'Angoumois éprouvaient ce fléau depuis près de trente ans : les deux savants, délégués par le contrôleur général des finances pour étudier et combattre le dangereux insecte, démontrent bien qu'on ne devra plus « insister sur les productions spontanées (de cet insecte), qui avaient tant de partisans dans l'Angoumois » ; mais ils sont moins heureux quand ils indiquent « les moyens que l'on peut employer pour détruire cette chenille du grain », et qui consistent à passer le grain au four, ou bien à le laver à l'eau de lessive; on conçoit trop aisément que le fléau, qui avait duré déjà trente ans en 1762, ait pu persister trente ans encore.

(1) Cf. Cahiers de Saint-Genis de Blanzac, Jurignac, Saint-Amant de Bonnieure, Villiers-Leroux, etc.

En troisième lieu, enfin, survient la *taille*.

D'après les renseignements fournis par Munier (1), la taille représente environ un douzième de la récolte. Mais il est d'usage que le métayer paye les deux tiers de la taille assise sur le terrain qui dépend de sa métairie (2); il est vrai qu'il demeure exempt des *vingtièmes* à la charge exclusive du maître.

En définitive, les impôts enlèvent plus du tiers du produit du sol.

Ressources. — Après les charges, déterminons les *ressources* : à cet effet, reprenons successivement les trois facteurs essentiels de la production agricole, qui sont l'élevage du bétail, la culture du blé et celle de la vigne.

En ce qui concerne *le bétail*, il paraît assez clair, — étant en pays de bœufs, — que la consommation de la viande doit être faible, puisque la population est pauvre : c'est un cercle vicieux dont on ne peut guère sortir en présence de la difficulté des transports. Néanmoins, nous aurons tout à l'heure à nous demander si la cause véritable de l'insuffisance des bénéfices obtenus sur le bétail ne proviendrait pas de l'insuffisance des fourrages, laquelle proviendrait elle-même d'une culture défectueuse du sol.

Auparavant, et dès maintenant, examinons l'état de *la vigne*.

La vigne a subi de curieuses vicissitudes; à l'époque où nous nous plaçons, elle est frappée d'une singulière dégénérescence.

Voyons d'abord ses vicissitudes. En 1726, Gervais faisait l'intéressant exposé que voici (3) :

« Le canton d'Angoumois, qui joint la Xaintonge, écrivait-il, est presque tout en vignobles. Il y avait autrefois beaucoup moins de vignes dans cette partie de la province et quasi point dans le reste. L'augmentation du commerce maritime et de la navigation en général a donné lieu à les multiplier en France; mais l'établissement du port de Rochefort y a particulièrement influé en Angoumois... Les étrangers, et particulièrement les Hollandais, enlevaient infiniment (d'eau-de-vie) au port de la Cha-

(1) T. I, p. 222, 224.
(2) T. I, p. 143.
(3) *Mémoire sur l'Angoumois*, p. 210.

rente. Les provinces de Limouzin et de Poitou tiraient aussi des vins rosés et des eaux-de-vie qu'ils roulaient par terre à Châtellerault, où on les embarquait sur la Vienne pour les faire descendre ensuite par la Loire à Orléans, qui est l'entrepôt pour les faire passer à Paris et en Flandre, et principalement en temps de guerre. L'usage de l'eau-de-vie, presque inconnue à nos pères, étant devenu fort commun dans cette capitale, aussi bien que dans les autres villes du royaume... lui donnait un grand prix... Celle de Coignac passant pour la meilleure du monde, on enlevait sous ce nom toutes celles qui se faisaient dans les différents cantons de la province.

« Toutes ces causes concourant au débit et conséquemment au prix excessif de la denrée, en sorte que le produit des vignobles excédait presque à l'infini le revenu des terres labourables, les propriétaires ont été encouragés à la culture des vignes, au point d'y convertir leurs meilleures terres... On peut dire qu'il se fait à présent plus d'eau-de-vie en Angoumois qu'il ne s'y recueillait autrefois de blé.

En l'an IX, l'auteur d'une *Statistique du département de la Charente,* Delaistre, préfet de ce département, répartira le sol par tiers : quatre douzièmes cultivés en grains de toute espèce; quatre douzièmes employés à la culture des vignes; le reste en prairies, bois et terres incultes (1).

Où en sommes-nous?

« C'est une grande question en Angoumois, écrit Munier, de savoir s'il est plus avantageux de planter en vignes les terrains dans lesquels on peut semer du grain que de les convertir en terres labourables. Cette question ne faisait aucune difficulté autrefois. Les blés valaient peu d'argent, la vigne produisait abondamment, le commerce des eaux-de-vie était florissant, on plantait et on replantait sans cesse; mais à présent les grains sont chers, *la vigne produit et dure peu,* le commerce des eaux-de-vie est beaucoup diminué... » (2).

Ainsi, la vigne dure peu; elle produit peu : nous l'avons

(1) Paris, an X, p. 18.
(2) T. I, p. 227.

bien vu ci-dessus; nous avons constaté en même temps que si la récolte est abondante, les prix s'avilissent. C'est aussi ce que nous dit Arthur Young (1) : « Tantôt le prix est extrêmement haut, tantôt il est si bas qu'il menace de réduire à la misère tous les vignerons. »

Arrivons donc au point central et essentiel en tous temps, quoi qu'on puisse prétendre, et qui est la *culture du blé*, ou plus simplement et d'un seul mot, la culture.

Et d'abord, l'engrais manque (2), puisque le bétail fait défaut. Voilà une nouvelle proposition qui resserre ce cercle vicieux dont nous parlions plus haut : pas de richesse, pas de bétail et réciproquement; pas de bétail, pas d'engrais, et sans engrais point de culture prospère, et par conséquent point de richesse. On voit combien tout s'enchaîne dans les conditions de la fortune publique, et plus spécialement en agriculture.

Cela dit, la culture elle-même, le labourage, les assolements sont-ils bien compris? Les travaux agricoles sont-ils effectués avec l'esprit de suite et l'énergie nécessaires? En définitive, nos cultivateurs font-ils preuve d'intelligence et d'activité? Ni l'une ni l'autre de ces deux qualités ne se révèle parmi nos populations rurales.

A cet égard, le doute n'est pas possible, et les témoignages concordent cruellement.

« On peut avancer, écrit Munier, que, dans cette province, les terres sont mal cultivées; l'on y manque de pacages et conséquemment de fumiers. Il est vrai qu'un sol sec et pierreux n'est pas propre à produire quantité de foin; mais l'industrie pourrait suppléer aux épargnes de la nature. Les prairies artificielles réussissent très bien en Angoumois... Je ne puis donc m'empêcher de croire que, dans le fait, la *nonchalance,* le peu d'émulation et la pauvreté sont les vrais principes de la pauvre et pitoyable culture de la province d'Angoumois » (3).

(1) *Voyages en France*, t. II, p. 444; Paris, Buisson, 1794, 2e édit.
(2) Munier, t. I, p. 151 et 414.
(3) T. I, p. 151.

Et, en effet, partout il est possible d'obtenir des fourrages : dans l'est, les terres sont froides, c'est-à-dire dépourvues de chaux et de potasse, mais le sous-sol granitique engendre une humidité constante qui permet de créer partout des prairies naturelles; dans le reste du pays, la terre est propre à la vigne, par conséquent elle est riche en potasse et en chaux; par conséquent, donc, les prairies artificielles devront y prospérer. Sans doute, ce sont les découvertes récentes de la chimie agricole qui nous permettent de tenir ce langage; mais des expériences sagement conduites, l'esprit de recherche et d'initiative auraient dû amener les cultivateurs, par la pratique, aux mêmes résultats.

Aussi le célèbre voyageur anglais Arthur Young consacre-t-il à la misérable culture de l'Angoumois quelques-unes de ses pages les plus indignées : « J'observerai sur l'Angoumois en général, écrit-il, que la seule méthode possible de cultiver les terres dans une pareille province serait d'y semer du sainfoin et des navets avec jugement; ils n'ont pas d'idée de ces derniers, et le premier, quoique connu, est cependant si mal cultivé, qu'il n'y a pas un acre de terre où on pourrait en recueillir un millier. Quand on cultive les terres de craie selon *la routine observée dans toute la France,* il n'est pas surprenant qu'elles donnent des pauvres moissons. La province ne produit pas le quart de ce que des terres semblables produiraient en Angleterre » (1).

Au fait, si notre région, privée de foins naturels, souffre plus que le reste du pays de l'inaptitude du cultivateur à se procurer des fourrages artificiels, elle ne fait que suivre « la routine observée dans toute la France » : « Les Français, ajoute en effet Arthur Young, ne sont pas maintenant en état de comprendre combien toutes les espèces d'herbages dépendent d'un cours judicieux des moissons; ils ne comprennent pas non plus que de pareilles plantes dépendent autant des navets ou de quelque autre plante qui remplisse le même but, que tous

(1) T. II, p. 303.

les préparatifs qu'ils peuvent faire d'ailleurs ». Mais le cultivateur ne voit de profit que dans la récolte immédiate du blé. « Lorsque le grain est l'objet principal d'un fermier, et que, par ignorance de son état, il s'imagine qu'il n'y a rien de mieux que d'en semer la plus grande quantité possible, sans égard pour toute autre circonstance, on peut supposer qu'il brûle du désir de se procurer ces trois ou quatre récoltes de blé que les *usages barbares* de son pays lui permettent d'attendre. Guidé par des principes semblables, un fermier ne donne aucune attention aux bestiaux et ignore l'art de leur faire produire du grain par un bon arrangement de ses champs. Ils n'ont en France aucune idée de nettoyer parfaitement la terre avant d'y semer du fourrage : toute l'attention qu'ils donnent à cet objet se porte sur les jachères préparatoires au blé. Le sainfoin se sème ordinairement après une seconde ou une troisième récolte de grains, et dans quelques endroits les fermiers ne pensent pas à cette plante jusqu'à ce que leurs terres soient tellement remplies de mauvaises herbes qu'elles ne puissent plus produire de blé » (1).

Voilà donc la vraie cause pour laquelle nos malheureux cultivateurs n'ont, en définitive, ni bétail ni blé.

Nous avons déjà vu combien faible est la récolte en blé. Arthur Young vient de nous en donner la raison. Écoutons-le faire lui-même le compte de cette triste récolte : « A Roullet, le blé rapporte (par journal) 25 boisseaux (de 45 livres chacun, soit un peu plus d'un quart de sac), la première récolte ; mais la deuxième moisson n'en produit plus que 16, et toutes ces récoltes se font seulement sur les meilleures terres ; les sols médiocres rendent beaucoup moins. A Angoulême, le froment rend 12 boisseaux par journal : le boisseau pèse de 78 à 92 livres ; les terres fortes se vendent 200 #. A Ruffec, on fait les récoltes de blé successivement ; le produit de la première est de 12 à 16 boisseaux de 80 livres pesant ; celui de la deuxième, 6 à 9 ; celui de la troisième, 3 » (2).

(1) T. II, p. 438 et 439, chap. IX, *Sainfoin*.

(2) T. II, p. 302, 304, chap. IV, *Angoumois*. — « Je connais, dit Munier, des

Aussi ne doit-on pas être surpris que les cultivateurs de l'Angoumois se livrent, dans leurs terres épuisées, à des cultures indigentes : seigle, baillarge, *méture* (1), et qu'en définitive « la baillarge forme avec le maïs la nourriture du paysan ». « Il est, ajoute Munier, plus attaché à leur culture qu'à celle du froment, qui est l'aliment des riches »; et notre auteur termine par cette remarque dans le goût du temps : « Il songe à lui; peut-on blâmer cette précaution dans la nature (2)? »

La vérité est que le paysan d'Angoumois est avant tout coupable envers lui-même.

Munier a déjà signalé sa « nonchalance »; plus loin, il précise davantage en traitant de la culture du blé, au point de vue du sarclage : « En général, on n'aime pas à prendre cette peine en Angoumois... Les laboureurs préfèrent prodiguer la semence, dans l'intention que le grain épais étouffera les mauvaises herbes. Mais peut-on s'aveugler ainsi (3)? »

On voit que, chez nos populations rurales, à l'*ignorance* correspond une égale *nonchalance*, pour ne pas dire plus. Là est la source véritable de leur misère.

Il nous reste à rechercher la *cause finale*, en quelque sorte, de ce lamentable état des classes agricoles : d'où proviennent donc et cette ignorance et cette nonchalance?

Sans doute, les impôts sont excessifs sur la terre : on les voit portés au triple de ce qu'ils devraient être; ils sont, en outre, quant au mode de perception, vexatoires et décourageants;

Sans doute, un fléau passager, la « chenille du grain », réduit et consume en partie la récolte en blé;

Sans doute, enfin, la vigne manque, ou presque, à son rôle de porte-richesse, de fournisseur d'écus sonnants.

Mais là n'est pas la cause essentielle du mal : elle est plus générale et vient de plus haut.

terres labourables dans lesquelles on moissonne pendant dix à douze années consécutives! » (T. I, p. 129; *cf.* p. 379.)

(1) Munier, p. 434 et suiv.

(2) T. I, p. 488.

(3) T. I, p. 406

Ce qui fait défaut, c'est l'esprit d'initiative : la mauvaise culture qui nous est révélée, et dans laquelle on s'obstine, est bien la preuve que nos campagnes sont les auteurs de leurs propres souffrances. Il y a faute : quels sont les vrais coupables?

Sont-ce les ouvriers agricoles, pauvres et découragés? Ne seraient-ce pas plutôt leurs patrons, attirés ailleurs par le goût d'une vie facile et de plaisirs en apparence plus brillants?

Consultons Munier : « Le sol de l'Angoumois, écrit-il, est tellement divisé en petits fiefs et domaines roturiers de tout prix, qu'ils donnent la facilité aux pauvres Gentilshommes, aux Bourgeois de toutes les classes, même aux Artisans, d'acquérir des fonds de campagne. Cet état, qui pourrait illustrer un gentilhomme enveloppé dans les ténèbres de la pauvreté..., ne convient pas, en général, à l'esprit angoumoisin. Il a trop d'ambition pour ne faire sa cour le matin qu'à ses champs, et pour que sa famille lui tienne lieu d'assemblée sur le soir. Il doit donc négliger la culture et se repaître continuellement d'idées plus séduisantes. Le faux brillant l'engage à changer de nom, à prendre celui d'un fief ou d'un domaine roturier... » (1). Qu'en résulte-t-il? le mépris de la vie rurale : ne l'aimant plus, on ne l'estime plus. « Le revenu des terres de l'Angoumois, continue notre auteur, consiste principalement en rentes et agriers. Les seigneurs laïcs et les bénéficiers qui les possèdent les afferment ordinairement bon prix. Ces sortes de biens-fonds sont ordinairement très estimés; ils n'exigent d'autre soin de la part du fermier que celui de percevoir les rentes et les agriers dans le temps des récoltes. Les petits fiefs et autres domaines, qui demandent une culture suivie, donnent bien plus de peine; les gens riches en font peu de cas et les qualifient de *terres à gratter* » (2).

Aussi les bourgeois préfèrent-ils, pour eux et pour leurs enfants, s'assurer ce genre de « fonds », ou bien acquérir quelqu'un de ces innombrables offices qui leur permettent de jouir sans effort de la vie urbaine. Acheter des biens-fonds ne pourrait les attirer

(1) T. I, p. 109.
(2) T. I, p. 140.

que si les terres leur étaient abandonnées à vil prix. « Celui qui achète un fonds en Angoumois, remarque Munier, voudrait encore aujourd'hui, malgré l'abondance de l'argent, ne le payer que sur le pied du produit évalué au denier vingt, ou tout au plus au denier vingt-cinq » (1).

La propriété rurale n'inspire donc que de l'aversion.

Il en est ainsi, du reste, partout en France. Lorsque Arthur Young, arrivant à Nantes, pénètre dans la salle du théâtre, « tout or et peinture, deux fois aussi grande que *Drury-lane* et cinq fois plus brillante », il fait cette réflexion : « Mon Dieu! dis-je en moi-même, toutes ces landes, ces déserts, ces bruyères, ces genêts épineux, ces trous et ces marais fangeux que je viens de parcourir pendant cent lieues conduisent-ils à ce spectacle? Quel miracle que toute cette splendeur et ces richesses des villes de France n'aient aucune liaison avec la campagne! Il n'y a pas de doux passage de l'état médiocre à l'aisance, de l'aisance aux richesses; on passe subitement de la pauvreté au luxe, de la misère des chaumières chez Mlle Saint-Huberti, dans un spectacle superbe où elle gagne cinq cents livres par soirée. La campagne est déserte, ou, s'il y a quelque gentilhomme, on le trouve dans un trou où il épargne cet argent qu'il prodigue dans le luxe de la capitale. »

Chez nous, les possesseurs des terres ne consentent à s'en occuper que lorsque le roi les y exile, comme le duc d'Aiguillon restaurant son château : « C'est ainsi, conclut notre voyageur, que l'exil seul peut forcer les Français à faire ce que les Anglais font pour leur plaisir, à résider dans leurs terres et à les améliorer. »

Que faire pour apporter le remède à un si grand mal?

(1) T. I, p. 185.

IV. — LE REMÈDE.

Munier demande l'intervention de l'État. Après avoir constaté, dans le passage plus haut reproduit, que l'entretien des églises annonce la misère des paysans, il ajoute : « Ne serait-il pas à désirer que les revenus des bénéfices du royaume fussent mis en régie pendant une année à chaque mutation, pour les employer aux réparations des églises, des presbytères, à l'entretien des établissements qu'il conviendrait de former pour empêcher la mendicité et soulager les enfants trouvés » (1)? Pareilles demandes figurent dans les cahiers de doléances (2).

Munier dit encore ailleurs : « Les riches propriétaires qui sont de bonne foi conviennent que s'il était possible de fixer dans la province d'Angoumois la valeur du tonneau de vin (4 barriques) à 70#, et la pipe de froment (6 sacs) à 64#, toutes les classes de citoyens seraient satisfaites et goûteraient en juste proportion la bienfaisance du gouvernement » (3).

Est-ce donc que l'État est resté inactif? Loin de là. « Tous les ans, le Conseil assignait à chaque province, sur le produit général des taxes, certains fonds que l'intendant distribuait en secours dans les paroisses. C'était à lui que devait s'adresser le cultivateur nécessiteux. Dans les temps de disette, c'était l'intendant qui faisait distribuer au peuple du blé ou du riz... Le gouvernement central ne se bornait pas à venir au secours des paysans dans leurs misères; il prétendait leur enseigner l'art de s'enrichir, les y aider et les y forcer au besoin. Dans ce but, il faisait distribuer de temps en temps, par ses intendants et ses subdélégués, de petits écrits sur l'art agricole, fondait des sociétés d'agriculture, promettait des primes, entretenait à grands frais des pépinières dont il distribuait les produits » (4).

(1) T. I, p. 112.
(2) Voyez notamment Aubeville, Roullet, Coulonges, Saint-Gervais.
(3) T. I, p. 153.
(4) A. de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, liv. II, chap. II, 1e édit., p. 81.

Tocqueville, à qui nous avons emprunté ce tableau des efforts tentés par le gouvernement d'alors en faveur des classes agricoles, explique et l'inanité de ces efforts, et l'exode fatal des propriétaires fonciers, comme il suit : « A mesure que la noblesse achève de perdre ses droits politiques sans en acquérir d'autres, et que les libertés locales disparaissent, cette émigration des nobles s'accroît : on n'a plus besoin de les attirer hors de chez eux ; ils n'ont plus envie d'y rester : la vie des champs leur est devenue insipide. Ce que je dis ici des nobles doit s'entendre, en tout pays, des propriétaires riches : pays de centralisation, campagnes vides des habitants riches et éclairés ; je pourrais ajouter : pays de centralisation, pays de culture imparfaite et routinière, et commenter le mot si profond de Montesquieu en en déterminant le sens : « Les terres produisent moins en raison de leur fertilité que de la liberté des habitants » (1).

Si nous avions à poursuivre notre étude durant les cent dernières années qui ont suivi, nous rencontrerions une singulière analogie dans les faits, ou, pour mieux dire, la continuation et la reproduction des mêmes faits.

Sans doute, l'impôt est mieux réparti ; il a perdu son caractère vexatoire. Mais les campagnes elles-mêmes sont-elles plus prospères qu'autrefois? Avec le développement des moyens de transport dans une mesure inouïe, et l'ouverture de débouchés qui ont fait du monde un seul marché, la vigne s'est à nouveau répandue sur l'Angoumois entier, et la richesse est devenue le partage de nos classes rurales.

Mais voici que la vigne, qui, après l'efflorescence de la première partie du dix-huitième siècle, « durait peu et produisait peu », après l'épanouissement incomparable qu'elle acquit au siècle présent, a brusquement et totalement disparu.

Alors qu'est-il advenu? Comment caractériser le cultivateur charentais, après la ruine causée par le phylloxéra? Ignorance et nonchalance, cette fois encore ; point d'activité, point d'énergie, point d'initiative ; retour aux ensemencements successifs en blés ;

(1) Liv. II, chap. XII, p. 205.

par suite, rendements dérisoires; aucune intelligence de ce qu'Arthur Young entendait par la dépendance qui existe entre la production des « diverses espèces d'herbages et un cours judicieux des moissons »; partout la routine et partout aussi la misère croissante et l'incurable découragement.

Du reste, la classe riche et instruite a définitivement abandonné les campagnes; elle les a quittées, au temps de la richesse, pour jouir de ses revenus au sein des villes; elle les fuit, au jour de l'épreuve, pour retrouver ses revenus par l'agiotage et les spéculations de Bourse, et ses habitudes urbaines par la recherche des fonctions publiques préférées à la vie active et personnelle : les arts usuels, agriculture, industrie, commerce, sont délaissés, sinon méprisés.

Dès lors, que font nos paysans livrés à eux-mêmes, c'est-à-dire à leur faiblesse, à leur inhabileté, à leur misère? Ils invoquent l'aide et le secours de l'État, qui promet tout, essaie de tout, intervient sous toutes les formes dans toutes les sphères de l'activité nationale.

On compte que l'État, par l'enseignement, par la propagation des engrais chimiques, par l'institution du crédit agricole, saura guérir le mal dont souffrent et meurent nos populations rurales : cette espérance est-elle plus fondée aujourd'hui qu'au siècle dernier? L'impuissance de l'État dans le passé suffit à nous instruire de ce que pourra donner l'intervention de l'État dans l'avenir.

Daniel Touzaud.

COMMENT LES PROCONSULS

ONT CHANGÉ

LA CONSTITUTION DE ROME.

IV.

LE PROCONSUL EMPEREUR (1).

Un proverbe dit : Rome ne s'est pas bâtie en un jour. De même, un seul jour n'a pas suffi à démolir la Rome républicaine. Les livres d'histoire, en général, établissent une violente démarcation entre ce qui précède et ce qui suit la bataille d'Actium. On enlève subitement l'étiquette « République » pour y substituer l'étiquette « Monarchie ». Ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans la nature. Il ne suffit ni d'une insurrection de proconsuls, ni de deux, ni de trois, pour changer la face des choses. Tout vainqueur, par cela même qu'il est vainqueur, *vient résider à Rome,* et subit dès lors l'influence du vieux milieu romain. De là, des réactions, des inactions, des oscillations dans le mouvement de réforme. Il n'y a pas changement à vue, comme à l'Opéra ; mais chaque empereur, en arrivant sur la scène, donne son coup de pioche à l'édifice du passé, en apportant sa petite pierre à celui de l'avenir.

Ceci posé, revenons à nos proconsuls victorieux, — *imperatores,* — dont nous avons décrit l'insurrection dans nos deux derniers articles, et voyons comment disparaît, sous le courant

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de décembre 1892, t. XIV, p. 434 ; de février 1893 ; t. XV, p. 83, d'avril 1893 ; t. XV, p. 257 et de mai 1893 ; t. XV, p. 362.

social dont ils sont la personnification, les dernières digues de la vieille bourgeoisie romaine.

I.

Nous considérerons trois choses dans le régime impérial :

1° *Ses moyens d'existence*, ou le mécanisme qui le soutient ;

2° *Son mode d'existence*, c'est-à-dire l'emploi qu'il fait de ses ressources, ses procédés de gouvernement ;

3° *Les phases de son existence*, c'est-à-dire les événements saillants qui, à des intervalles plus ou moins éloignés, vont influencer et caractériser l'évolution impériale.

Nous avons vu ce qu'était le proconsul et quelle était la nature de sa puissance. Nous avons reconnu que le proconsul était avant tout un *homme influent*, investi d'un *prestige personnel* considérable, prestige dû à de nombreuses amitiés, à d'importantes richesses. C'était, en un mot, un *chef de clan*.

C'est en chef de clan qu'il arrive à l'Empire; c'est en chef de clan qu'il y reste.

Après la bataille d'Actium, le gouvernement de Rome n'est pas officiellement changé.

Le sénat et le peuple sont toujours là. Octave, en revenant, ne va se loger dans aucun édifice public. Il rentre *chez lui*, dans sa maison privée, située sur le mont Palatin. On le proclame *imperator*, mais c'est là un titre purement honorifique, porté par une foule de généraux républicains. Sa qualité de proconsul elle-même ne lui confère aucun droit politique, car un proconsul n'est rien dans Rome, ni autour de Rome dans un rayon déterminé.

Octave-Auguste est donc un homme comme les autres. Seulement cet homme est extraordinairement riche, extraordinairement puissant. Toute sa force dérive de là, par une simple loi d'attraction. Très riche, il a de quoi mettre le peuple en liesse,

il a de quoi fournir du blé à 200.000 citoyens. Très puissant, il n'aurait qu'un mot à dire pour faire coffrer ou exiler les sénateurs. Il s'ensuit naturellement que, sans révolution violente, sans *revision* officielle de la constitution, le peuple et le sénat continueront à fonctionner, ne votant de plébiscites et de sénatus-consultes qu'autant qu'il plaira au grand citoyen Auguste. C'est exactement la situation où l'on se trouvait sous Pompée.

D'où vient la puissance d'Auguste, et, en général, celle des empereurs? — De leur *clan*. Ce clan, nous allons le voir, se décompose comme celui des proconsuls.

Nous avons distingué quatre éléments dans le clan proconsulaire : la *cohors* ou les amis; l'armée séduite et tenue en main; une partie de la population provinciale; enfin, les chargés d'affaires résidant à Rome.

Même phénomène sous les empereurs. Seulement, les deux derniers éléments sont intervertis, comme nous allons le voir.

L'empereur, à Rome, est environné d'*amis*, hommes sans titre officiel, affectant même tous les dehors de la vie privée, et jouissant de toutes les réalités du pouvoir. Ce sont des *ministres de contrebande*. C'est Agrippa, c'est Mécène. Ce sont Pallas et Narcisse sous Claude, Sénèque sous Néron.

Ce sont là les *amis de César*, titre officieux, mais envié, et qui, à cause de sa valeur intrinsèque, finit par devenir officiel. On intrigue pour obtenir la *place* d'ami de César comme de nos jours pour entrer dans un bureau de ministère. Le plus grand des malheurs, en revanche, et le plus redouté, c'est de perdre ce titre si relevé et si profitable. « *Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris!* (1) »

Les auteurs du temps divisent ces *amis* en trois classes, suivant les honneurs et les égards que leur rend le maître, suivant la facilité de leur accès auprès de lui. Nous les diviserons en deux classes seulement : les courtisans ingénus, et les courtisans affranchis.

(1) Saint Jean, XIX, 12.

Les premiers sont principalement des *sénateurs ralliés*. On sait que le sénat avait représenté, de tout temps, la grande richesse territoriale. Depuis quelque temps, sous l'influence combinée de la crise agricole, des guerres civiles, du luxe, de la débauche, beaucoup de sénateurs commencent à se ruiner. Les empereurs *leur font l'aumône*. C'est là leur politique constante, celle d'Auguste comme celle de Néron. Comme Napoléon, l'empereur romain tient à grouper autour de lui les anciennes familles. C'est un entourage décoratif. Riche à foison, le maître se fait un plaisir de parfaire, par des subventions de sa poche, les 1.200.000 sesterces que doit posséder tout sénateur.

C'est là un premier lien entre l'empereur et la noblesse. Ce n'est pas le seul. Toutes ces vieilles et vénérables fonctions de consuls, préteurs, édiles, questeurs (1), ont été scrupuleusement conservées. Ce sont là des positions brillantes, pompeuses, donnant une foule de satisfactions d'amour-propre, le droit de présider telle ou telle cérémonie, tel ou tel tribunal de parade. César les prodigue à ses bons sénateurs. Sous Auguste, l'empereur se contente de *recommander* au peuple ses candidats; mais comme le peuple tenu en laisse, à son tour, par les distributions de blé, nomme toujours les candidats de l'empereur, Tibère trouve plus simple, et en même temps plus galant, de retirer ce droit aux électeurs du forum pour le confier au sénat lui-même. Bientôt les empereurs, pour faire plus d'heureux, multiplient les consulats. On en voit vingt ou trente en une année. Cela ne tire pas à conséquence. Seulement, l'heureux sénateur qui a passé par là peut s'intituler ensuite *consulaire, vir consularis*. On aurait mauvaise grâce à ne pas satisfaire des amis, quand ceux-ci réclament si peu pour leur bonheur.

Après les ingénus, les affranchis. Ceux-là soutirent des faveurs moins brillantes, mais plus solides. L'empereur, ne l'oublions pas, est un homme privé; sa maison est une maison privée. Il lui est impossible, au début, d'avoir à proprement parler des

(1) La censure seule est supprimée et le pouvoir censorial est exclusivement délégué à l'empereur.

fonctionnaires sous ses ordres. Comment fera donc ce particulier, riche et puissant, pour administrer ses biens, ses affaires, surveiller la ville, sauvegarder son pouvoir non officiel, mais réel, exécuter, en un mot, toute la besogne secondaire d'un chef de clan? Il aura des *domestiques*, des affranchis, des hommes de basse naissance, mais intelligents et zélés, produits d'une sélection entre les esclaves. Logés sous le même toit que le prince, ces gens-là l'auront sous la main, le circonviendront, règneront parfois à sa place. Ils seront ses secrétaires, ses factotums, ses *ministres*. Les nobles amis de César s'habitueront à les considérer comme des égaux. Le sénat leur votera des félicitations. Le règne de Claude, en particulier, représente l'apogée de leur puissance : « *civium domini, libertorum servi* (1) ».

Toutefois, un mouvement curieux se dessine alors. Beaucoup d'ingénus, voyant l'avantage qu'il y a à être affranchi de César, commencent à briguer ces fonctions d'origine servile. C'est surtout le cas des chevaliers, qui, d'une part, dépourvus de la fierté patricienne, ne peuvent être arrêtés par les scrupules d'un sénateur, et qui, d'autre part, peuvent acheter par leurs richesses les positions qu'ils convoitent. Car *on paye* l'empereur. On le paye pour avoir ses bonnes grâces; on le paye pour éviter ses disgrâces; on l'inscrit sur son testament, que l'on publie. Un père prudent, avoue Tacite, ne peut faire autrement que de choisir pour héritier un mauvais prince (2). Bref, à mesure que la chrysalide impériale se dégage de la larve républicaine, les *emplois domestiques* tendent à évoluer, et à devenir de véritables fonctions. Seulement, ces fonctions ne portent point le nom de *magistratures*, titre réservé aux charges sénatoriales. Ce sont simplement des *offices*.

On voit se classer alors, autour de l'empereur, deux ordres distincts de fonctionnaires : premièrement les *magistrats*, consuls, préteurs, édiles, questeurs, d'ordre sénatorial, ne touchant aucun appointement, et tenant officiellement le haut du pavé ; seconde-

(1) Pline le Jeune, *Pan. de Trajan*, 88.
(2) *Vie d'Agricola*, XLIII.

ment les *préfets et curateurs*, gens plus modestes, dont le titre signifie simplement « homme préposé à tel travail, homme chargé de tel soin », et qui, sans frou-frou, sans panaches, sans éclat, mais bien payés, tirent peu à peu à eux toute la couverture. Tels sont : le *préfet du prétoire*, qui, de simple chef de la garde, devient sous Dioclétien le premier dignitaire de l'empire ; le *préfet de l'annone*, ou du blé, chargé des approvisionnements et du soin d'empêcher les accaparements ou la hausse ; le *préfet des vigiles*, ou *nyctostrategus*, qui absorbe une partie de la juridiction des édiles. Une préfecture est pourtant dévolue à un sénateur, celle *de la ville*, et élevée au rang de magistrature, au détriment des anciens préteurs. Quant aux *procurateurs*, nous les retrouverons tout à l'heure dans les provinces. A Rome, autour du prince, on commence à organiser les bureaux, *scrinia*, avec des employés, *officiales*, d'abord affranchis, puis ingénus ; ainsi que des chefs de bureau, *primicerii*, obéissant eux-mêmes à des secrétaires qui répondent à des ministères distincts : *a libellis*, *ab epistolis*, *a rationibus*, *a memoria*. Tout cela se classe peu à peu, grandit, se subdivise, à mesure que la centralisation se développe. Les emplois domestiques les plus vulgaires deviendront des dignités magnifiques. Constantin aura ses *cubicularii*, ses *silentiarii*, son *comes stabuli*, comme Louis XIV aura son *essayeur de beurre frais* ; et plusieurs de ces charges, entourées d'honneur et de considération, seront adoptées par la monarchie française.

D'abord officieuse, comme nous l'avons dit, la position de ces divers fonctionnaires ne devient officielle que peu à peu ; et cette seconde catégorie de pouvoirs finit par annihiler si complètement la première, que, comme les chevaliers, les sénateurs eux-mêmes, malgré leurs traditions et leurs préjugés, en viennent à se précipiter sur ces emplois ; ils les disputent aux chevaliers, comme ceux-ci, à partir de Vespasien, les ont disputés aux affranchis. La préfecture du prétoire devient sénatoriale sous Alexandre Sévère (troisième siècle). Le *consistoire* du prince, d'abord simple réunion privée, prend l'importance d'un *conseil d'État* et se peuple de sénateurs ; de sorte que ceux-ci, impuissants et ridi-

cules au sénat, exercent en qualité de conseillers une réelle influence. Bientôt, et insensiblement, commence le règne des *comtes* ou *compagnons de César*, titre qui, en germe dans la cohorte amicale proconsulaire, prend déjà une tournure officielle sous Vespasien, et finit par éliminer presque tous les autres, entre Dioclétien et Constantin. Alors se groupe hiérarchiquement, autour de la *sacrée personne* du prince, le *très sacré cortège* de ce dernier : les *Nobilissimi,* les *Illustres*, les *Spectabiles,* laissant loin derrière eux les *Perfectissimi* et les *Egregii*. Tous ces gens-là disent à l'empereur : *Domine*, et s'intitulent *domestici*.

Tel est le premier élément du clan impérial.

Nous insisterons moins sur l'*armée,* dont nous avons longuement parlé dans nos deux derniers articles. Inutile de rappeler le rôle des gratifications, ordinaires ou extraordinaires, élevées à la hauteur d'une institution d'État, et dont les princes les plus économes, les plus *avares*, ne peuvent esquiver l'obligation. L'armée reste ce que nous l'avons vue : provinciale, connaissant à peine Rome, n'entendant plus guère parler du peuple et du sénat (*obscura nomina,* soupire Tacite), plus attachée à ses chefs qu'à la patrie, et incessamment altérée dans ses éléments par l'incorporation des Barbares.

Il faut parler toutefois des prétoriens.

Rome républicaine n'avait pas de soldats dans ses murs. La corporation de propriétaires ruraux qui dirigeait les affaires se défiait avec raison de la présence d'une force armée. Avec Auguste, la tradition s'en va. D'ailleurs, elle avait commencé à s'en aller. Nous avons vu Sylla escorté de dix mille spadassins (ce qui rendait son abdication peu méritoire), Clodius, Milon, Sulpicius, Catilina, Cicéron prudemment environnés de gardes du corps. Mais c'étaient là *des gardes de fantaisie*. Sous Auguste, le phénomène se régularise. C'est précisément le *pouvoir proconsulaire*, décerné par le sénat au vainqueur d'Actium, qui donne à ce dernier le droit d'entretenir, *comme les proconsuls provinciaux,* une garde prétorienne; première assimilation de Rome à la province. Chose remarquable : les prétoriens ne sont pas orga-

nisés en légions. Ils demeurent à l'état de *cohortes* comme les troupes de pérégrins. Ces troupes, au nombre de 10.000 hommes sous Auguste, de 16.000 sous Vitellius, campent sous les murs de Rome. A chaque cohorte est jointe une turme de cavaliers. Chaque jour, une cohorte est de service au Palatin. Bientôt les empereurs prélèvent, sur l'élite de la garde, des *speculatores,* ou gardes du corps encore plus intimes. Vers le quatrième siècle, la garde se divise en *scholares, domestici* et *protectores.* Beaucoup d'empereurs entretiennent en outre des corps spéciaux de Barbares, comme les rois de France entretiendront plus tard des Écossais et des Suisses.

Les prétoriens jouent un rôle important dans l'organisation nouvelle. Le maintien d'un prince ou son renversement dépend en grande partie des *rapports personnels* qui existent entre l'empereur et les soldats. Le prince est-il brave, généreux, doué de prestige? s'est-il signalé par des victoires? est-il chéri des légions provinciales? Les prétoriens sont sages et ne bougent pas. Le prince est-il avare, faible, maladroit? est-il fier et tyrannique à l'égard de l'armée? Le maintien de son pouvoir est-il indifférent aux légions? Les prétoriens s'insurgent, et font un nouveau César. La liste est longue, on le sait, des empereurs massacrés par eux.

En revanche, les empereurs arrivés *par les légions,* et en dépit des prétoriens, prononcent le licenciement de ceux-ci : mesure sévère, qui augmente leur temps de service et diminue leur solde de moitié; puis ils les remplacent par des *fidèles.* Vitellius, Vespasien, Trajan, Septime Sévère sont dans ce dernier cas. Ce qui reste immuable, à travers toutes ces vicissitudes, c'est la présence d'une troupe armée autour du prince, troupe qui ne connaît que le prince, et qui, sur un geste de lui, est prête, soit à cerner, à intimider, à égorger le sénat (1), « *clausum armas senitum* (2) », soit à charger le peuple, ces *quirites* qu'ils méprisent, et dont le nom seul leur est une injure. Un *quirite*, pour le prétorien, c'est un *pékin.*

(1) Notamment sous Vitellius et sous Domitien.

(2) Tacite, *Vie d'Agricola*, XLV.

Toutefois, un gouvernement ne se maintiendrait pas pendant plusieurs siècles, s'il n'était soutenu que par les soldats. Un fait à relever, sous l'Empire, c'est *la rareté des séditions populaires*. Et cette tranquillité ne tient pas uniquement à la crainte du prétorien. Le peuple de Rome aime son prince, l'acclame, le défend, le regrette après sa mort. Néron, pour ne citer que lui, laisse de si favorables souvenirs que ses successeurs éprouvent le besoin de réhabiliter sa mémoire, et que plusieurs imposteurs, après sa mort, se créent un parti puissant en se faisant passer pour lui. Vitellius, prince non moins ignoble, est l'objet d'un fanatisme pareil. C'est le peuple qui, par ses supplications, l'empêche d'abdiquer; c'est le peuple qui, malgré les progrès menaçants de Vespasien, soutient aveuglément et furieusement son cher Vitellius, lequel pourtant aurait bien envie de s'esquiver. Cette immense populace romaine va même jusqu'à s'organiser en garde nationale et à se mettre en ligne contre les légions flaviennes, qui naturellement la culbutent au premier choc.

On conçoit, dans un État centralisé, l'importance d'une pareille popularité du souverain auprès du peuple *de la capitale*. Le prince peut s'absenter à sa guise, rester longtemps en province, revenir quand il veut. Il sait d'avance qu'un retour triomphal l'attend toujours. Il n'a pas à craindre l'éventualité d'une corruption de sa garde par le peuple, comme cela s'est vu dans nos révolutions françaises, en 1792, en 1830, en 1848. C'est toujours l'histoire de Verrès qui, séjournant à Syracuse et à Messine, s'arrange pour conquérir les bonnes grâces des Syracusains et des Mamertins. Seulement, depuis le triomphe du proconsulat, Syracuse et Messine se sont transportées à Rome. L'affection de ce peuple romain, correspondant à l'affection des provinciaux privilégiés sous les proconsuls, peut donc être considérée comme le troisième pilier de la puissance impériale.

Le quatrième pilier se retrouve aussi. Sous la république, il s'agissait pour le proconsul de défendre son proconsulat, de se réserver à lui seul, aussi longtemps que possible, son exploitation de pérégrins. D'où pouvait venir le renversement, la con-

currence? De Rome. Le proconsul entretenait donc des *fidèles,* des intendants politiques *à Rome.* Maintenant, la situation est renversée. Le proconsul a conquis Rome; il réside à Rome; il s'est investi du *proconsulat général.* D'où peut venir et d'où vient en effet la concurrence, le renversement? De la province, des autres proconsuls, propréteurs, légats. Il s'agit donc de prévenir, par tous les moyens possibles, l'insurrection de ces derniers. L'empereur, dira-t-on, peut choisir les proconsuls parmi ses amis. D'accord; mais quelle amitié est à l'épreuve de l'ambition? Chef civil, chef judiciaire, chef militaire, riche à millions, éloigné de Rome et du *grand ami* qui l'a nommé, le proconsul est exposé à des tentations bien puissantes. C'est bien à Néron, son compagnon d'orgies et de plaisirs, qu'Othon doit sa propréture de Lusitanie, et cela ne l'empêche pas de se révolter contre ce même Néron, en compagnie de Galba. Puis, lorsque Galba est *arrivé,* l'amitié de ce dernier ne l'empêche pas de le faire massacrer par les prétoriens et de se mettre à sa place. Murat et Bernadotte, ces proconsuls de Naples et de Suède, agissent-ils bien différemment à l'égard de Napoléon? Que faire donc? La conduite des empereurs est toute tracée. Il s'agit de *diminuer le pouvoir proconsulaire,* d'envoyer dans les provinces des hommes nouveaux, des hommes à eux, bien à eux; hommes de naissance obscure ou même infime, chargés de surveiller les proconsuls et d'empiéter graduellement sur leur pouvoir. On a comparé les proconsuls à nos anciens gouverneurs de provinces, les procurateurs à nos intendants. Au point de vue qui nous occupe, la comparaison est vraie. Proconsuls et gouverneurs sont des instruments de centralisation primitive; procurateurs et intendants, des instruments de centralisation perfectionnée. Le *procurateur* a une très modeste origine. Il part de rien; il arrive à tout. Qui dit procurateur dit *homme privé,* homme chargé d'un soin, d'une procuration. Leur titre même les rattache, non point à l'État, mais à un homme : *procuratores Cæsaris.* Le procurateur, à l'origine, n'est que l'administrateur des biens du fisc, dont nous parlerons la prochaine fois. C'est un affranchi ou un chevalier, homme d'affaires, financier,

bureaucrate. Il arrive sans tambour ni trompette, prend en main l'administration des domaines du prince, ensuite celle des domaines de l'État, puis, peu à peu, s'immisce dans toutes les questions d'argent, ou qui touchent de près ou de loin à l'argent. Les publicains disparaissent. Le procurateur devient percepteur, receveur, trésorier. Les questions d'argent entraînent des procès. Ces procès seront soustraits au proconsul et iront devant le procurateur. Ainsi de suite, et petit à petit, la juridiction de celui-ci rognera et absorbera la juridiction de celui-là. Parfois même, comme en Judée, le procurateur supplantera complètement le proconsul. Ce dernier a les mains liées en matière de finances. Les impôts ne le regardent plus; il s'enrichira moins aisément. Moins aisément, par suite, pourra-t-il payer un clan. Beaucoup sans doute, surtout dans les commencements, essayent encore de *gratter*, mais il leur en cuit : la répression, nulle sous la République, devient active avec l'Empire; d'abord les *délateurs* les dénoncent, ensuite la police secrète, *curiosi, agentes in rebus,* bat la province. Plus n'est question du bon tribunal *de pecuniis repetundis*, dont les juges coûtaient si peu. L'affaire va désormais devant le sénat, et le sénat ne vote que l'œil fixé sur César. Aussi, sous les premiers empereurs, les condamnations de proconsuls se succèdent-elles rapidement. Les plus mauvais princes sont là-dessus d'une parfaite équité. Exploiter les provinciaux devient un crime... pour les gouverneurs. C'est le monopole de César.

Ingérence dans la province par le procurateur, voilà le premier pas. Ingérence dans les villes par le *curateur*, voilà le second.

Le curateur apparaît vers l'époque de Trajan. Les villes elles-mêmes le réclament. Le peuple, voyant depuis cent ans grandir l'État, se jette dans les bras de l'État. Nous retrouverons plus loin ce régime municipal. Notons ici seulement son action sur la diminution du pouvoir proconsulaire, puisqu'il entrave l'action de celui-ci sur les municipes et rattache directement l'administration des cités *aux bureaux* du gouvernement central.

Voilà donc, en résumé, les grands rouages moteurs de la cons-

titution nouvelle, les *soutiens sociaux* du gouvernement impérial. Ces rouages, ces soutiens sont exactement, sauf les développements ultérieurs, ce qu'ils étaient sous le gouvernement proconsulaire. « Sylla entrant dans Rome, remarque Montesquieu, ne fut pas un autre homme que Sylla entrant dans Athènes; il exerça le même droit des gens... Les citoyens furent traités comme ils avaient traité eux-mêmes les ennemis vaincus, *et furent gouvernés sur le même plan* (1). » C'est ce que nous allons reconnaître en étudiant maintenant le *mode d'existence* de ce gouvernement impérial.

II.

Ce mode d'existence dérive naturellement des moyens d'existence. Gouvernant *par* le clan, l'empereur gouvernera *pour* le clan. Verrès enrichissait ses amis, ses fidèles, ses chargés d'affaires, ses Syracusains et ses Mamertins, et, pour cela, pillait la Sicile. L'empereur enrichira sa cour, ses prétoriens, ses légions, sa populace, ses fonctionnaires, et, pour cela, rançonnera le monde romain tout entier.

Donc, deux choses à considérer : le *système des libéralités,* et le *régime fiscal.*

Enfin, comme ce régime fiscal, par suite du triomphe et de la permanence du régime impérial, prend quelque chose de régulier, d'officiel, et se perfectionne de plus en plus, nous verrons naître de ce perfectionnement un phénomène capital : *la centralisation administrative et judiciaire.*

L'empereur, c'est *un monsieur qui donne.* On va à lui parce qu'il donne. Ce caractère essentiel du proconsul l'a suivi dans sa situation nouvelle. La maison du *Palatin* s'élargit. De ce nom sort le mot *palais.* Plusieurs empereurs, de temps en temps, éprouvent le besoin d'édifier des maisons nouvelles, plus larges, plus riches, plus propres à héberger l'armée des convives et la

(1) *Grandeur et décadence des Romains*, chap. XV.

séquelle des quémandeurs. Donneur de dîners, faiseur de cadeaux, tel est le principal métier d'un César. Il sert des pensions à ses amis, leur donne les places, dont il dispose désormais en maître. Il repêche les familles qui se noient. Auguste, d'un seul coup, complète le cens à quatre-vingts sénateurs. Les délateurs reçoivent de lui le quart des fortunes qu'ils font confisquer. Les hommes de lettres apportent des vers, et remportent des sesterces. Martial encense Domitien, mais son encensoir est une sébille. C'est alors qu'on voit s'élever ces « grandes bibliothèques de marbre et de cristal, ornées de tous les chefs-d'œuvre de la statuaire grecque, et placées chacune sous la protection de quelque dieu (1) ».

« Vitellius, nous dit Tacite (2),... s'avançait vers Rome, traînant avec lui son cortège. Il était suivi de soixante mille soldats, tous corrompus par la licence, d'un nombre encore plus considérable de valets d'armée, de vivandiers, l'espèce d'esclaves la plus insolente, *d'un cortège prodigieux d'officiers et d'amis du prince* (*amicorum comitatus*)... Des sénateurs et des chevaliers venaient ajouter à l'embarras de cette multitude ; ils étaient sortis de Rome pour aller à sa rencontre, quelques-uns par crainte, beaucoup par adulation, et les derniers enfin, successivement, afin de n'être pas restés, alors que les autres étaient partis. »

En d'autres termes, la meute court à la curée. C'est le moment psychologique où Vitellius, en bon chef de clan, distribue à son parti les dépouilles du parti d'Othon, en attendant, que Vespasien vienne en faire autant des dépouilles de Vitellius au profit de ses fidèles. Des sommes énormes sont ainsi englouties dans la *liste civile* du prince, d'autant plus qu'aucun chiffre particulier ne lui est assigné. Il peut dépenser tout ce qu'il veut pour lui, pour sa table, pour ses amis, et il ne s'en fait pas faute. « Toute la chevalerie dîne à ta table, dit poétiquement Martial à Domitien. Tout le peuple y dîne aussi. Rome entière, avec son chef, s'y repaît de mets d'ambroisie. Tu avais promis beaucoup ; mais combien ce que tu as donné était plus beau encore ! « C'est

(1) Champagny, *Les Antonins*, t. I, p. 164.
(2) *Hist.*, II, 87.

ce même Martial qui demande à l'empereur de faire passer l'eau dans sa campagne. « Ce sera pour moi, dit-il, l'eau de Castalie! » D'ailleurs, s'il réclame des gratifications, c'est pour confondre ses envieux : « *Da, Cæsar, tanto magis, ut doleat.* »

Toute la noblesse, toute l'élite intellectuelle ne font que répéter le refrain du poète : *Da, Cæsar!*

L'empereur donne aux soldats. Nous n'avons pas besoin d'y revenir. Le dévouement de ceux-ci est éminemment mercenaire. C'est la grande plaie de l'empire romain, une des principales causes de décadence, comme l'a parfaitement montré Montesquieu. C'est aussi une des différences qu'il convient de relever entre l'État romain et le nôtre. Nos armées sont admirablement disciplinées; les armées romaines de l'Empire le sont fort peu. Nous en avons vu les causes. Remarquons toutefois la part énorme que prélève sur nos ressources le budget de la guerre. L'analogie se retrouve en ce point. Le budget militaire, en effet, absorbe le plus clair des revenus de l'empire. La création d'un organisme spécial, l'*ærarium militare,* et de fonctionnaires financiers spéciaux, tels que les comptables des légions, accusent parfaitement le phénomène. Tout pouvoir public fort est condamné, d'une manière ou de l'autre, à dépenser beaucoup pour les soldats. Ainsi se ruine l'Espagne de Philippe II. Les pronunciamientos des armées espagnoles ou sud-américaines ont généralement pour cause l'insuffisance de la solde, causée elle-même par l'état misérable du budget. La mise à l'encan du pouvoir, après la mort de Pertinax (troisième siècle), marque l'apogée du système.

Après les faveurs aux soldats, les faveurs au peuple. La sollicitude des empereurs est incroyable à l'égard des bas-fonds de Rome, et cette sollicitude s'étend sur la plupart des *grandes villes* de l'Empire. Chaque mois, à Rome, *deux cent mille citoyens* reçoivent une provision de blé. La distribution se fait dans une halle à quarante-cinq portes, où l'on fait queue (1). Souvent la ration est doublée. On donne aussi des pois chiches : « Allons! jette des pois chiches par poignées au peuple qui se bat pour

(1) Apulée, *De mundo*, 35.

les avoir (1). » A mesure qu'un *pensionnaire* de l'État vient à mourir, le préteur urbain a ordre de le remplacer. En outre, pour les citoyens qui payent, le prix du blé est abaissé. L'empereur consacre des fonds considérables à indemniser les marchands. Alexandre Sévère fait distribuer de l'huile et de la viande de porc. A partir d'Aurélien, le peuple, au lieu de blé, reçoit du pain tout fait. Constantin transporte les distributions à Constantinople. Nous sommes donc en présence d'un phénomène normal.

Quand le peuple a mangé, le peuple s'amuse. La recherche du divertissement, après celle de la nourriture, est le mobile le plus puissant des sociétés humaines. Ici encore, l'empereur a pourvu à tout. Il s'est même réservé un monopole. Défense aux particuliers de donner des jeux. Gladiateurs, naumachies, mimes, courses, tout est payé par l'État. Le peuple prend si bien l'habitude de ces munificences qu'il serait souverainement dangereux de l'en priver. Longtemps après le triomphe du christianisme, et malgré les anathèmes répétés des évêques, les empereurs sont forcés d'en passer par là.

On ne saurait énumérer la quantité d'édifices construits par les empereurs à l'usage du peuple et de ses plaisirs. Champagny fait remarquer judicieusement le nombre incalculable de *thermes* qui s'élève dans Rome. Ce nombre même s'accroît à mesure que la population diminue. Ces thermes, comme on le sait, ne sont pas seulement des établissements de bains, mais des lieux de réunions et de divertissements où l'on s'installe volontiers du matin au soir. L'empereur bâtit, bâtit sans cesse. Auguste à lui seul fait faire 700 abreuvoirs, 105 fontaines, 130 réservoirs, 170 établissements de bains gratuits, 300 statues et 400 colonnes de marbre. Il répare, *à ses frais* (car la fortune du prince, en ce moment, est encore distincte du trésor) des canaux, des aqueducs, la voie Flaminienne. Enfin, il institue les *postes*. Ses successeurs emboîtent le pas. C'est la Maison d'Or de Néron ; c'est le Colisée de Vespasien, le forum de Trajan, ce sont les thermes de Titus, de Caracalla, une foule de temples, de basiliques, de ponts, de

(1) Perse, *Sat.* V.

ports, de môles, qui fait le bonheur des historiens et des archéologues. Enfin, Constantinople, comme Versailles sous Louis XIV, sort de terre d'un coup de baguette. Embellisseurs à outrance de Rome et des grandes villes, les empereurs ont donc tout ce qu'il faut pour gagner la sympathie des citadins. C'est ce qui s'appelle, suivant le mot de Lactance, faire la charité avec la monnaie de l'injustice : « *cum variis iniquitatibus immensam facere caritatem* (1). »

Alors apparaît l'*assistance publique*. Nerva, le premier, ordonne que les enfants pauvres de l'Italie soient élevés aux frais de l'État. Trajan réalise (en partie très probablement) le plan de son père adoptif. En vertu de son *institution alimentaire*, une *arca publica alimentariorum*, administrée par un questeur sous la direction d'un procurateur, doit fournir des aliments à un certain nombre d'enfants pauvres. A Rome, vers l'an 100, cinq mille enfants sont élevés de cette façon. Adrien décide que les garçons seront nourris jusqu'à dix-huit ans et les filles jusqu'à quatorze. Antonin augmente le nombre des filles assistées, et prescrit l'assistance médicale. Malgré les invasions et la misère du troisième siècle, qui portent une rude atteinte à l'institution, le principe subsiste. « Si quelque père, dit Constantin dans un édit, a des enfants auxquels sa pauvreté l'empêche de donner des aliments et des vêtements, ayez soin que *notre fisc* et même notre domaine privé leur en procurent sans délai. » De tels édits, inexécutables par essence dans leur application prétendue générale, mais exécutés sur certains points, dans certaines villes, fortifient d'autant le clan de l'empereur.

Enfin, le développement du fonctionnarisme dans les provinces absorbe encore de nouvelles ressources. Nous avons vu que les proconsuls reçoivent désormais des appointements : un million de sesterces. Leurs *consiliarii*, ou assistants, en reçoivent aussi plus tard. Procurateurs, curateurs, agents quelconques de l'administration, de la justice et du fisc touchent également des salaires. Voilà tout un budget qui n'existait pas

(1) Lactance, *De morte persecutorum*, VII.

sous la République, et qui alimente sous l'Empire des milliers de gens, meute affamée qui fait des petits, et dévore toujours de plus en plus. « Le nombre de ceux qui touchaient des appointements, écrit Lactance (1), dépassait tellement (vers la fin du troisième siècle) celui des contribuables, que toutes les ressources étaient consumées par l'énormité (*enormitate*) des impôts. Les colons désertaient leurs champs, et les terres cultivables se transformaient en forêts. »

Et voilà le revers de la médaille. Ce n'est pas impunément qu'un homme, hissé au souverain pouvoir, s'efforce de faire vivre par ses dons, par son unique providence, quelques centaines de milliers d'individus auxquels il s'intéresse spécialement. Le blé que mange le prolétaire romain, les pierres qui se taillent pour les édifices de Rome, les caisses alimentaires, les cadeaux, les pensions, les gratifications, les plats de langues de rossignols que mangent César et ses convives, *tout cela doit bien être payé par quelqu'un.* Sur qui ces dépenses retombent-elles? Sur la masse du peuple, sur la *masse agricole* spécialement, sur ces millions de *paysans* de toutes races, qui, sans participer le moins du monde aux bienfaits du maître, en portent lourdement les frais. Le paysan gaulois, espagnol, dalmate, syrien, mauritanien continue à bêcher, à piocher, comme sous le proconsul. Il ne mange ni le blé des sportules, ni le turbot de Domitien; il n'est pas élevé aux frais de l'État; il ne se baigne pas dans des Thermes gratuits; il n'assiste pas aux tueries de bêtes féroces et de gladiateurs; mais *il paye pour que toutes ces choses se fassent,* et se fassent au seul profit du clan impérial. Un système savant l'enserre de plus en plus, et lui fait rendre gorge, jusqu'à la ruine. C'est le système fiscal.

Nous tâcherons de l'examiner dans notre prochain et dernier article. Nous terminerons ainsi tout ce qui concerne le *mode d'existence* du clan impérial, et nous essayerons, en peu de mots, d'en déterminer les *phases*.

(*A suivre.*) Gabriel D'AZAMBUJA.

(1) *De Morte persecutorum*, VII.

LES HÉROS D'HOMÈRE,

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ORIGINES GRECQUES.

III.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ ACHÉENNE (*suite*) (1).

II. — LA FAMILLE.

Dans notre article précédent nous avons vu ce qu'était le régime des *biens* à l'époque homérique; et nous avons saisi un des traits les plus caractéristiques de la société achéenne, celui qui la

(1) Voir la *Science sociale*, novembre, décembre 1891; avril, octobre, novembre, 1892; mai 1893.

(2) Nous mettons aujourd'hui le pied sur un terrain où il semble, au premier abord, qu'il n'y ait plus rien à faire après M. Fustel de Coulanges. Cependant, en feuilletant *la Cité antique,* nous constatons avec étonnement que la société homérique n'y figure pas; l'*Iliade* et l'*Odyssée* seraient-elles restées lettre morte pour le savant auteur? Il faudrait en conclure que ses procédés d'investigation sont bien imparfaits.

Nous nous permettrons d'adresser à la méthode du grand érudit deux autres reproches. Au lieu de procéder analytiquement, de prendre l'une après l'autre les différentes sociétés antiques, et de n'aborder la synthèse qu'après une série d'études de détail, il s'attaque de front à toutes les sociétés à la fois, procédant par vues générales et logeant bravement dans le même chapitre Rome, Athènes, Sparte, Thèbes, la Grèce, l'Italie, parfois les Indes, et cela à des époques fort différentes de leur histoire. Il nous semble voir un chercheur de l'avenir expliquant, dans deux mille ans d'ici, la France par l'Angleterre et juxtaposant les institutions du treizième siècle à celles du quatorzième; que peut-il sortir de là?

En second lieu, c'est dans la religion gréco-romaine que M. Fustel de Coulanges trouve l'origine et la cause déterminante de toutes les institutions qu'il étudie. Cela revient a dire que cette religion, au lieu d'être elle-même un produit de l'état social, existait avant les phénomènes sociaux, ou au moins indépendamment d'eux; ce qui forcerait à admettre, comme point de départ, que la religion gréco-romaine est la religion révélée ou la religion naturelle; la seconde hypothèse, la moins absurde des deux, est encore inadmissible, même en la réduisant au culte des ancêtres comme le fait l'auteur.

différencie le plus des autres sociétés d'origine pélasgique, le rôle prépondérant qu'y joue la richesse mobilière, âprement poursuivie, surtout par la guerre et par la piraterie.

Il nous reste à étudier ce qui concerne les *personnes*.

Tandis que, dans les sociétés primitives du type communautaire, l'appropriation du sol tend à maintenir la cohésion, la stabilité et l'indépendance du clan familial, ici nous allons voir la richesse mobilière briser la communauté traditionnelle établie sur les liens du sang, donner dans la famille elle-même la prépondérance aux jeunes, — et distribuer la race en de nouveaux groupements où la parenté n'est rien, où la valeur individuelle est tout.

Le régime des biens, conséquence du travail, remanie la société tout entière, pour mettre en relief les capables et les vaillants.

Nous nous occuperons aujourd'hui de la *famille*, réservant ce qui concerne le *clan* et la *cité* pour le dernier article de cette étude.

L'absence de patrimoine foncier, la facilité avec laquelle on arrive à la richesse mobilière, le puissant attrait qu'elle exerce sur la race par suite de l'éducation du milieu, *poussent les jeunes à l'établissement indépendant, détachant d'abord les fils du père, et séparant ensuite les frères les uns des autres.*

Telle est la conclusion générale à laquelle va nous conduire l'étude de la famille achéenne.

I. — LE PÈRE ET LES FILS.

Ce que nous connaissons des relations entre ascendants et descendants chez les Achéens, peut se ramener à quatre chefs principaux :

1° Association des fils aux biens et à l'autorité du père, combinée avec un pécule leur appartenant en propre ;

2° Incorporation assez fréquente des gendres dans leur nouvelle famille, amenant par extension l'apparition de la dot;

3° Établissement des jeunes en simple ménage;

4° Importance exceptionnelle de la femme devenant l'associée, la suppléante, et presque l'égale de l'homme.

En étudiant ces quatre ordres de faits, nous allons constater que tout s'explique dans leur ensemble et dans leurs détails par le principe général que nous avons posé plus haut.

I. Dans une société où règne la force, où la sécurité, comme la richesse et la considération, appartiennent seulement à ceux qui se font craindre, l'isolement constitue un danger et un malheur. *Aussi le chef de la famille qui sent déjà le poids des années, mettra tout en œuvre pour grouper autour de lui des défenseurs et des coopérateurs.*

Il commence par faire à *ses fils* les plus grandes concessions dans l'espoir de les fixer à son foyer. Nous constatons d'abord qu'il leur laisse le produit de leurs expéditions guerrières; car chacun d'eux possède en propre un pécule personnel (1).

En même temps, il les associe à son avoir, qu'il ne peut, au surplus, défendre sans eux; il y a là peut-être une tradition communautaire, mais singulièrement aggravée par le fait que les fils ne versent rien, ou à peu près, dans la caisse paternelle. Le père paraît ainsi être seul dans la famille à n'avoir pas de pécule personnel. Indiqué ou sous-entendu dans plusieurs textes (2), le droit des fils sur l'avoir du père vivant se

(1) « Eurymachos, quand même vous me donneriez vos biens paternels, et *tout ce qui est à vous dès maintenant...* » (*Od.*, XXII, 61.) — Achille, qui a encore son père, nous dit qu' « il *a laissé de grands biens en Phthiotide* ». (*Il.*, IX, 364.) — Noémon, qui vit avec Phronios, son père, est propriétaire de juments, de mulets et d'une barque (*Od.*, II. 386; IV, 630, 657). — Partout, d'ailleurs, les guerriers de l'*Iliade* et les pirates de l'*Odyssée* regardent le butin comme *leur propriété inviolable et sacrée;* il est donc infiniment probable que leur droit exclusif sur cette propriété s'affirme même à l'égard du père, et que celui-ci n'a rien à prélever sur ce qu'ils rapportent.

(2) Achille considère, comme lui appartenant, un palais et des esclaves qui probablement sont ceux de Pélée. (*Il.*, XIX, 332 sq.) — « Cette maison, dit Télémaque, est celle d'Ulysse, et c'est pour moi qu'il l'a faite sienne. » (*Od.*, XX, 265; Cf. *Il.*, IX, 400.) — « Eurymachos, quand même vous m'apporteriez tous vos biens paternels... » (*Od.*, XXII, 61.)

manifeste au départ d'un certain pirate crétois obligé de s'exiler et dont Ulysse s'attribue l'histoire; en se séparant de ses fils, ce pirate leur laisse la moitié de tout ce qu'il possède (1).

Enfin les fils exercent l'autorité familiale, conjointement avec le père. C'est d'abord une conséquence de leur association à l'avoir paternel; c'est aussi un effet nécessaire de leur importance prépondérante pendant la guerre (2); la guerre constituant le travail *principal* de la race, l'organisation du personnel qu'elle détermine a un retentissement inévitable sur la constitution de la famille. En fait, les fils sont associés à l'autorité paternelle, non seulement dans les actes de la vie politique (3), ce qui se conçoit à première vue, mais encore dans ceux de la vie privée.

Quand, pour recevoir Télémaque, Nestor s'assied sur les pierres polies et brillantes qui sont devant les hautes portes de son palais, tous ses fils se groupent autour de lui; et c'est alors seulement que l'hôte s'approche et expose l'affaire qui l'amène (4). Lorsqu'Ulysse adolescent va chasser chez son grand-père maternel, le brigand du Parnasse, le poète trouve à propos de nous dire qu'il va chez Autolycos et ses fils (5). Enfin, le jour où Pénélope prendrait un nouvel époux, il semble bien qu'elle ne serait pas remariée par le seul Ikarios son père, mais par Ikarios assisté de ses fils (6).

(1) « Je fuis avec ces biens, mais j'en ai laissé *tout autant* à mes fils ». (*Od.*, XIII, 257 sq.)

(2) Rappelons, qu'à l'exemple de son ancêtre montagnard, le chef urbain, quand il devient vieux, est nécessairement remplacé par ses fils dans les expéditions guerrières. Pélée, glacé par l'âge, a dû laisser à Achille le soin de commander les Myrmidones; et Laërte, le rude pirate du temps passé, est resté à cultiver la vigne et l'olivier, quand son fils Ulysse s'est mis à la tête des forbans d'Ithaque. — Dans la langue d'Homère, un même mot, κοῦρος, signifie guerrier et jeune homme. Les soldats réunis devant Troie, et leurs chefs eux-mêmes, sont souvent appelés d'une façon générale « les fils des Achéens ».

Il est vrai que dans l'armée nous trouvons un héros blanchi par les années, le prudent Nestor; mais la rareté du fait a suffi à le rendre célèbre; d'ailleurs ce vieillard fameux par son âge n'a peut-être guère plus de soixante ans (*Il.*, I, 252 sq.).

(3) *Od.*, XI, 494 sq.; cf. *Il.*

(4) *Od.*, III, 411 sq.; cf. III, 32.

(5) *Od.*, XIX, 394, 414.

(6) *Od.*, XV, 16; cf. le pluriel employé, II, 196.

Grâce à toutes ces concessions, le père réussit le plus souvent à garder auprès de lui ses défenseurs naturels; et nous voyons à Pylos, comme à Skhérie, comme à Ilion, les fils habiter sous son toit (1). C'est qu'en somme, malgré l'attrait de la vie indépendante, le fils estime que l'héritage paternel vaut la peine d'être recueilli : c'est de l'argent trouvé, et pour lequel il a si peu de gêne à s'imposer! Il est vrai que, s'il s'en allait avant la mort du père, son départ amènerait probablement une liquidation et lui ferait attribuer une portion quelconque de ce que possède ce dernier (2). Mais l'Achéen, bon calculateur, sait que le tout vaut mieux que la partie (3), et il attend patiemment, au moins dans la plupart des cas.

II. Mais quand le fils peut échanger ses droits à l'avoir paternel contre des droits équivalents sur un avoir plus considérable, la situation change de face et le père est impuissant à le retenir; c'est ainsi qu'au moment du mariage *les jeunes sortent parfois de leur propre famille pour entrer dans la famille de leur femme :* mais ils ne le font qu'à bon escient. Il y a là un phénomène social du plus haut intérêt, et d'autant plus digne de notre attention qu'il introduit dans la société achéenne, ici le régime de l'adoption, là le régime de la dot.

Constatons d'abord que très généralement, suivant une double tradition patriarcale, l'homme en se mariant reste dans sa propre famille; et qu'en même temps il achète sa femme, ou, pour employer la langue homérique, « qu'il offre au père de cette dernière d'infinis présents nuptiaux ». Un grand nombre de passages témoignent de ces deux pratiques (4); nous avons en outre pour

(1) *Od.*, III, 401; VI, 62; *Il.*, VI, 243 sq.

(2) Cette liquidation nous semble indiquée par ce que nous venons de voir se passer au départ du pirate crétois sous les traits duquel se cache Ulysse, sq. (Voir ci-dessus.)

(3) Dans ces liquidations de communauté avec le père, les fils semblent avoir la moitié de ce qu'ils auraient à son décès, le père gardant l'autre moitié. (Voir le texte indiqué ci-dessus : *Od.*, XIII, 257.)

(4) La première est évidente pour ceux qui ont ouvert l'*Iliade* ou l'*Odyssée;* en ce qui concerne la seconde, bien claire aussi, mais moins bien vue, citons quelques textes : « Ils marièrent Ctiménè, leur fille, pour habiter Samè, et ils reçurent d'infinis présents nuptiaux ». (*Od.*, XV, 367) — « Bôros l'avait épousée en donnant des pré-

preuve de la seconde une expression tout à fait pittoresque : « beau-père » se dit « receveur de cadeaux » (1). La grande valeur que nous reconnaîtrons plus loin à l'épouse achéenne n'a pu d'ailleurs que fortifier l'usage ancien d'acheter la femme.

Voici cependant trois cas significatifs où l'on déroge à l'une des deux pratiques indiquées ci-dessus, et même à toutes les deux.

Quand le beau-père est riche et qu'une association avec lui représente une affaire avantageuse, le gendre quitte son propre père et vient habiter sous le toit de son beau-père ; il prend rang avec la descendance mâle de ce dernier (2), il occupe à peu près chez lui la situation d'un fils, et tout porte à croire qu'il viendra un jour au partage de l'hérédité concurremment avec les fils. Le beau-père ayant tout profit à s'adjoindre un nouvel aide qui ne sera payé qu'après sa mort, lui ouvre sa maison toute grande, et, s'il en est besoin, se hâte de construire un thalamos de plus à côté des thalamoi de ses fils (3).

Le gendre dont nous venons de parler a commencé par payer sa femme, tout comme un autre épouseur (4) ; et le mariage ne lui a pas fait réaliser de profit immédiat. L'opération est bien meilleure pour lui quand sa bravoure et sa « prudence » en font un coopérateur tout à fait précieux. Le beau-père s'impose alors de véritables sacrifices pour le garder auprès de lui : « Plaise aux dieux, dit Alkinoos à Ulysse, que tu veuilles posséder ma fille en restant ici ; je te donnerais une maison et des biens, si tu consentais à rester (5) ». Or, Alkinoos n'a pas été aussi généreux pour ses fils mariés : il les a simplement gardés à son foyer (6). La situation offerte ici à Ulysse explique parfai-

sents infinis. » (*Il.*, XVI, 178.) — « Echéclès l'emmena dans sa maison après qu'il eut donné des présents sans nombre. « (*Il.*, XVI, 190.) Voyez aussi *Il.*, XXII, 471 ; *Od.*, VI, 158 ; XI, 282 ; VIII, 318, etc. L'épithète homérique de l'épouse, πολύδωρος, doit donc se traduire par « valant de nombreux présents ».

(1) Ἑεδνωτής (*Il.*, XIII, 382).

(2) *Il.*, XI, 226 ; VI, 249 ; XXIV, 331 ; *Od.*, III, 387.

(3) *Il.*, VI, 247.

(4) Voir à ce sujet l'histoire tout à fait significative d'Iphidamas, que son beau-père tient à garder auprès de lui, nous dit le texte, et qui cependant achète sa femme *fort cher*. (*Il.*, XI, 221 19.)

(5) *Od.*, VII, 314, sq.

(6) *Od.*, VI, 62.

tement l'histoire de Tydée épousant la fille d'Adrestos, et celle de Bellérophontès devenant le gendre redouté du roi des Lyciens (1).

Enfin, lorsque le gendre est un personnage tellement considérable que, même à distance, son alliance constituera une source notable d'honneurs ou de profits, le beau-père ne lui demande plus de changer de famille; il ne pose plus aucune condition; pour arriver à l'union souhaitée, il ne cherche qu'à rendre sa fille aussi désirable que possible, et *il la dote positivement.*

C'est ainsi qu'Altès « *a ajouté à sa fille* beaucoup d'or et d'airain » quand elle est devenue l'épouse de Priam (2).

Si Achille consent à devenir mon gendre, dit Agamemnon, « qu'il choisisse parmi mes enfants celle qu'il voudra : *il l'emmènera sans donner de présents de noces,* dans la maison de Pélée, et *je ferai à ma fille de nombreux cadeaux,* comme jamais père n'en a fait (3) ». Il est bien clair aussi que Pénélope a été dotée : nous connaissons le nom de deux esclaves qui lui ont été donnés par son père (4); et Télémaque s'écrie avec angoisse : « Si je renvoie ma mère, je serai obligé de *rendre* quantité de biens à Ikarios! (5). Évidemment il ne peut rendre que ce que son père a reçu.

(1) *Il.*, XIV, 121; VI, 192. Sur l'importance des gendres associés, voir aussi *Od.* XIV, 211 sq. : « J'eus fort peu de choses de mon père, et ses fils prirent sa maison. Mais *j'épousai une fille de gens très riches, à cause de ma valeur;* car j'avais du mérite et *j'étais brave* ». La fille n'héritant pas, selon toute vraisemblance, c'est l'association avec le beau-père qui seule a pu rendre ce mariage avantageux. Voyez aussi *Il.*, IX, 483, où Phoinix nous apprend que Pélée « l'a rendu riche » pour le garder auprès de lui. Phoinix ne s'étant pas marié, il ne s'agit pas d'un avantage à cause de noces; mais ses paroles prouvent l'usage de s'associer les jeunes capables : il est naturel que les gendres aient été préférés à cet effet.

(2) *Il.*, XXII, 21.

(3) *Il.*, IX, 144 sq.

(4) *Od.*, IV, 735; XXIII, 228.

(5) *Od.*, II, 132. Ce texte indique expressément une conséquence de la dot que la logique suffisait à faire prévoir; c'est que le mari ou ses ayant droit sont tenus de restituer l'apport de la femme, lorsque l'alliance se rompt par leur fait. De même, dans le cas où le mari a acheté sa femme, le beau-père doit rendre ce qu'il a reçu quand l'alliance se rompt par la faute de sa fille; Héphaistos prend Aphrodite son épouse en flagrant délit d'adultère : « Son père, s'écrie-t-il aussitôt, va avoir à me rendre tout ce que je lui ai donné pour obtenir sa fille aux yeux de chienne! » (*Od.*, VIII, 318). Remarquons que ce texte parfaitement clair précise bien le sens de *Od.*, II., 132, moins formel au premier abord.

Dans l'association du gendre et la constitution de la dot, le beau-père joue manifestement le rôle d'un gros commerçant fatigué par l'âge, et sacrifiant sans hésiter une part de son actif pour s'assurer le concours d'un associé jeune et intelligent.

N'est-ce pas un spectacle curieux et bien caractéristique que celui du père et du beau-père mettant ainsi l'enchère sur les jeunes? Ne nous fait-il pas toucher du doigt la dislocation de la famille sous l'influence mobilisatrice de la richesse mobilière?

III. Mais nos vieux pillards en quête d'associés ne sont pas au bout de leurs tribulations; sur le continent, que nous avons eu spécialement en vue jusqu'ici, les jeunes sont très demandés; cependant on peut encore s'en procurer en y mettant le prix. A Ithaque, dans ce nid de pirates à outrance, dans cet avant-poste des exploiteurs de l'Ouest, la race est tellement façonnée à l'indépendance et la course tellement productive que tous les efforts des pères sont inutiles; les jeunes refusent de se laisser absorber à un titre quelconque et s'établissent à leur compte dès qu'ils le peuvent : il est si facile d'arriver seul et rapidement à une grosse situation!

Aussi, dans la cité comme dans la famille, la *déchéance des vieillards* est complète, irrémédiable : *les jeunes sont tout*.

Laërte a été un chef fameux en son temps (1); mais, depuis que les années pèsent sur sa tête : il n'est plus rien qu'un vieux, attendant la mort dans un coin.

Voici que, dans une circonstance poignante, il s'agit d'adresser à l'agora un appel suprême au nom d'Ulysse absent; ce n'est pas Laërte, son père, qui se présente, c'est son fils à peine sorti de l'adolescence (2); et à la façon dont les gérontes accueillent le jeune homme, il est clair qu'en cas de mort d'Ulysse ce serait à lui, et non à l'aïeul, de siéger dans l'assemblée des chefs (3).

(1) *Od.*, XXIV, 377.

(2) *Od.*, ch. II; les conseils d'Athènè à Télémaque, au chant I, soulignent encore la situation.

(3) Voir notamment *Od.*, II, 14, 33.

Le rôle de Laërte n'est pas moins effacé au point de vue familial. A Ithaque, au moins dans l'aristocratie des grands pirates (1), *les jeunes, dès leur mariage, fondent un foyer indépendant*, et le *simple ménage* fait son apparition (2).

Tandis que sur le continent les fils associés demeurent avec le père, Laërte et Ulysse ont deux habitations distinctes. Il est d'ailleurs évident que le premier, vit à la campagne, dans une situation morale et matérielle très inférieure (3); ni de près ni de loin, il n'a tiré profit de la fortune brillante de son fils.

Peut-être même a-t-il été obligé de se dépouiller de son vivant et d'abandonner à Ulysse son propre palais (4); deux autres passages de l'*Odyssée* semblent d'ailleurs faire allusion à des abandons partiels d'hoirie (5).

Ajoutons un dernier trait également significatif : quand Ulysse est parti pour Ilion, ce n'est pas à son père, mais à un ami qu'il a confié le soin de sa maison et *l'autorité domestique* (6).

(1) Nous n'avons à alléguer que le cas d'Ulysse et de Laërte; mais il est parfaitement net et d'autant plus probant qu'Ulysse est fils unique. N'oublions pas cependant de mentionner Mégès, originaire de la côte voisine d'Élide et qui est allé s'établir à Dulichios pour un motif futile, à ce qu'il nous semble ; « parce qu'il était brouillé avec son père », nous dit le texte (*Il.*, II, 629). — En ce qui concerne les prétendants, deux textes parlent de *leurs* demeures (*Od.*, XX, 306; XVIII, 428); mais il semble difficile d'en rien conclure. — Enfin Noémon, qui paraît d'ailleurs de condition médiocre, s'en va, non chez lui, mais *chez son père* (*Od.*, IV, 657); sa famille est donc encore organisée sur le type continental.

(2) Il est à remarquer cependant que la langue n'a pas de terme spécial pour désigner le groupe si charmant et si aimé qui réunit à côté du mari l'épouse et les enfants; notre mot « ménage » n'a pas d'équivalent à l'époque homérique; n'est-ce pas la preuve que le fait si remarquable d'Ithaque est trop récent ou trop localisé pour avoir influé sur la langue ?

(3) *Od.*, I, 189; XI., 187; XXIV, *passim*, etc.

(4) *Od.*, XXII, 334. Le poète, parlant dans ce passage de l'autel à Zeus Herkeios dressé dans la cour de l'habitation d'Ulysse, nous dit que Laërte y a offert de nombreux sacrifices. Or le chef de la maison seul paraît avoir eu le droit de sacrifier à Zeus Herkeios. En outre, Laërte habite actuellement à la campagne, quoique la race soit essentiellement urbaine.

(5) « Le vieux héros Aigyptios courbé par l'âge », un de ses fils avait suivi Ulysse devant Ilion; un second était parmi les Prétendants; les deux autres possédaient assidûment l'avoir paternel ». Il est difficile de préciser le sens du verbe employé ici, lequel peut également signifier « être propriétaire » ou « détenir à titre précaire ». (*Od.*, II, 22.) « Je suis venu ici avec ces biens ; j'ai fui, *après en avoir laissé autant à mes fils.* » (*Od.*, XIII, 257.) Ici, l'abandon est net, mais il se produit dans des circonstances anormales.

(6) *Od.*, II, 226. Cette *tutelle dative*, très intéressante au point de vue de la dé-

IV. Voilà donc le chef de famille toujours menacé, quelquefois certain d'être abandonné par ses fils quand ils auront l'âge d'homme, et amené par le fait même à chercher en dehors d'eux un associé plus stable. Voici, d'autre part, à Ithaque, le jeune pirate, marié d'hier, qui s'établit chez lui, et qui, du même coup, se prive de l'aide de son père; il lui faut cependant à tout prix un autre lui-même auquel il laissera la garde de sa maison et de ses richesses en reprenant la mer.

Que vont-ils faire l'un et l'autre? A qui vont-ils s'adresser désormais?

Ils vont tout simplement prendre *l'épouse pour associée et pour suppléante.*

La femme est ainsi appelée à jouer un rôle que ne faisaient prévoir ni la faiblesse de son sexe ni le voisinage du harem troyen (1). Dieu sait cependant si la tâche est lourde et les circonstances difficiles!

A l'épouse ithakésienne reviennent la garde et la défense du foyer, l'éducation des enfants, la protection des parents âgés, la surveillance des serviteurs, la direction de la fabrication ménagère et de l'atelier rural, en un mot toute la gestion de la fortune, toute la charge de la maison, personnes et biens compris (2)

chéance de l'ancêtre, n'est d'ailleurs d'aucun secours à Pénélope. — Pour prévenir toute objection, il est bon de noter que, si Laërte est affaibli par l'âge, il jouit cependant de toutes ses facultés (voir notamment *Od.*, IV, 738 sq. et le chant XXIV tout entier). Il est non moins évident qu'Ulysse aime tendrement son père (*Od.*, II, 15 sq., etc.), et ne l'a pas dépouillé violemment.

(1) La famille de Priam, la seule des familles de l'aristocratie troyenne sur laquelle nous ayons des détails, est nettement polygame. A côté d'Hécube, son épouse préférée, le vieux roi a plusieurs autres femmes dans son palais (*Il.* XXIV, 495 sq.; XXI, 88); parmi lesquelles deux au moins sont des épouses en titre, Castianeira (*Il.*, VIII, 303) et Laothoè (*Il.*, XXI, 85; XXII, 48). Le palais de Priam abrite d'ailleurs soixante-deux ménages de ses enfants (*Il.*, VI, 243 sq.), sans compter ceux qui ne sont pas mariés (*Il.*, XIII, 367) ni ceux qui se sont établis au loin (par analogie avec *Il.*, XIII., 171 sq., et XV, 547 sq.).

(2) Ulysse indique nettement lui-même le rôle respectif du mari et de la femme : « Maintenant que nous voici réunis, dit-il à Pénélope, prends soin des richesses que je possède dans notre demeure. Quant à moi, je vais voir à remplacer les troupeaux dévorés par les Prétendants; j'en déroberai un grand nombre et les Achéens m'en donneront aussi ». (*Od.*, XXIII, 354 sq.). Voici maintenant ses recommandations à son épouse, quand il part pour le siège de Troie : « Je ne sais si un dieu me sauvera, ou

Sans doute, à son retour, l'époux reprend en fait la plupart de ces fonctions ; mais l'absence du pirate est le fait normal, et parfois il est absent pour des mois, pour des années peut-être...

Il ne faut pas croire qu'alors la tâche de l'épouse ressemble de près ou de loin à celle de la veuve dans nos sociétés modernes. Elle est vingt fois plus rude : les lois et les institutions ne font pas à Ithaque, comme chez nous, les trois quarts de la besogne ; à Ithaque, la femme manœuvre au milieu d'une société où les pouvoirs publics ne sont rien, où la force est tout : sa personne et ses richesses sont en butte à toutes les convoitises d'hommes avides, redoutables, sans frein moral, à l'affût des proies faciles...

Aussi Pénélope est-elle obligée de déployer, en face des pillards qui l'assaillent, une énergie, un savoir-faire, un sentiment et une science du devoir dont nos épouses françaises seraient parfaitement incapables. Cette femme-là est un héros par le cœur, par l'intelligence et par la volonté !

En revanche, elle a l'écorce un peu rude ; elle ignore la sentimentalité et les tendresses raffinées ; les loisirs lui ont manqué pour inventer la carte de Tendre (1) !

Mais à quoi l'épouse d'Ithaque doit-elle cette formation virile et vraiment supérieure ? Sans doute, va-t-on nous dire, à la né-

si je mourrai là-bas devant Ilion. Quant à toi, prends soin de toute chose ici. Dans cette demeure, pense à mon père et à ma mère, *comme maintenant*, et plus encore quand je serai absent... garde avec soin mes richesses, les servantes et la haute demeure, reste fidèlement auprès de ton fils, au moins jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la puberté. » (*Od.*, XVIII, 265 sq. ; XIX, 525 sq. ; XI, 177, combinés.) — Quand les jours de Télémaque sont menacés, Pénélope intervient héroïquement et brave les Prétendants (*Od.*, XVI, 409 sq.). — Ailleurs, le porcher Eumée se lamente de ne plus entendre de sa maîtresse ni une parole *ni un ordre de travail...* « et cependant, dit-il, les serviteurs ont tout à fait besoin de parler à leur maîtresse et de lui demander chaque chose ». (*Od.*, XV, 374, sq.) — La garde du foyer et la gestion de la fortune sont si bien l'affaire de la femme qu'à un moment où Pénélope est sur le point de se remarier, la prudente Athènè fait à Télémaque la recommandation suivante : « *Jusqu'à ce que les dieux t'aient donné une femme vénérable, confie toutes tes richesses à celle de tes servantes qui te paraîtra la plus digne* ». (*Od.*, XV, 24 sq.)

(1) Elle présente, au point de vue du sentiment, des différences tout à fait caractéristiques avec Andromaque, l'épouse *urbaine*, dont la sensibilité si touchante est un des principaux charmes de l'*Iliade*. Entre Pénélope et Andromaque, il y a la différence des milieux ; d'un côté, c'est l'âpre rocher au-dessus des flots ; de l'autre, la ville riche paisiblement assise dans une plaine fertile.

cessité de se défendre elle-même et de défendre ce qu'elle a de plus cher ; la femme du chevalier français n'a-t-elle pas dû, au moyen âge, ses meilleures qualités à des nécessités pareilles?

Nous croyons pour notre part l'explication tout à fait insuffisante ; la vie d'Ithaque a pu perfectionner le type en face duquel nous sommes : mais elle ne l'a pas improvisé ; d'une femme de harem, elle n'a pas fait Pénélope (1) ! Au surplus, l'épouse du chevalier français n'est-elle pas, depuis des siècles, débarrassée de la polygamie? Depuis des siècles, n'a-t-elle pas été à la grande école de la morale évangélique et de la vie en simple ménage! Elle est fille du Christianisme et de la famille-souche, bien avant d'être femme de chevalier!

Où donc la femme ionienne a-t-elle subi une préparation analogue?

Dans la montagne, où, jeune fille, elle a concouru avec les adolescents à la défense du troupeau et du foyer ; où, épouse, elle a partagé les expéditions et les dangers du pillard ; dans la montagne, où elle a vécu avec les hommes et de la vie des hommes ; dans la montagne, où elle a été homme, où elle a été guerrier!

Rappelons-nous la physionomie toute semblable de l'amazone Galla, née, elle aussi, de la guerre de petits plateaux (2)! Au reste, la montagne grecque, si propre, comme tous les sols intransformables, à la conservation des types sociaux qu'elle a une fois créés, ne nous a-t-elle pas montré naguère les femmes Souliotes, et les héroïnes de l'Indépendance? Le Magne ne présente-t-il pas encore à l'heure actuelle le type si caractéristique de la *capitainesse*, cette fille de chefs qui vit de la guerre comme les hommes et mène au feu les guerriers du clan paternel?

Cependant, nous dira-t-on, la femme d'Homère est étrangère au métier des armes ; elle ne pille, ni ne combat! Il est vrai, mais en revanche les déesses du vieil Aède sont, elles, de rudes guerrières « qui mènent les héros à la bataille, qui traînent à leur

(1) La course maritime n'a jamais élevé, que nous sachions, la situation de la femme à Alger ou à Tunis.

(2) Voir la remarquable étude de M. de Préville sur l'Afrique (*Science sociale*, t. V, p. 72 et suiv.).

suite l'affreux tumulte de la mêlée » (1). C'est Pallas Athènè, c'est Enyo, « la preneuse de citadelles » (2)!

Interrogeons Athènè si vous le voulez bien : la déesse aux nombreuses pensées doit en savoir long sur l'histoire de la femme; avec elle « nous ne causerons pas seulement de l'arbre et du rocher, comme font entre eux le jeune homme et la jeune fille » (3).

Dans l'*Iliade*, Pallas Athènè « rassemble les soldats »; elle « inspecte les phalanges », et « commande dans le combat des héros »; elle est la « tueuse d'hommes », la « dévastatrice de villes », « la faiseuse de butin », « l'amie des dépouilles »; elle a sans doute dressé bien des embuscades nocturnes : car elle s'appelle « Athènè *aux yeux de chouette* (4)! »

Devant Troie, elle est l'âme de l'armée assaillante : elle donne la victoire aux Achéens, sème l'épouvante dans les phalanges troyennes, et met Arès hors de combat. Elle est d'ailleurs habituée à infliger à ce dernier de terribles défaites (5). A ce trait et à certains autres, il semble clair que, si Arès est, comme nous serions porté à le croire, le dieu de la guerre des Pélasges préhelléniques (6), Pallas Athènè est la *seule* divinité guerrière uniquement achéenne.

Dans l'*Odyssée*, la prépondérance de son rôle s'accuse encore davantage : on pourrait dire qu'elle est le seul dieu d'Ithaque; et ce dieu national d'une race de forbans, ce dieu qui symbo-

(1) *Il.*, V. 593.

(2) *Il.*, V. 333.

(3) *Il.*, XXII, 126. Rappelons à ce propos que nous avons montré dans notre troisième article comment les dieux sont la vivante et fidèle image des mœurs sociales *antérieures* (*Science sociale*, avril 1892, p., a).

(4) Voici expliquée sur place cette fameuse tête de chouette que l'on veut faire venir d'Égypte. — Dans les lignes qui précèdent, nous n'avons guère fait que traduire les principales épithètes « homériques » de la déesse. Nos lecteurs savent qu'il y a le plus grand compte à tenir de ces épithètes qui expriment toujours, aux yeux du poète, une qualité fondamentale et essentielle.

(5) *Il.*, V, 765.

(6) Cette hypothèse d'Arès, dieu de la guerre à l'époque préhellénique, explique seule le caractère international qu'il a dans l'*Iliade*, avec une préférence marquée cependant pour les non-Achéens. Il a des dévots parmi les compagnons d'Achille et d'Agamemnon : cela se comprend, s'il a été le dieu de leurs ancêtres; mais il est surtout favorable aux Troyens et aux peuplades habitant la Macédoine et la Thrace.

lyse et résume toutes les qualités de l'homme et du guerrier d'alors, c'est une femme! Mythe absurde, si aux temps héroïques la femme a été une matrone pacifique ne s'occupant que de laine et de fuseaux! Mythe plein d'enseignements, si nous lui donnons la seule signification qu'il comporte, si nous voyons dans Athènè l'ancêtre de la capitainesse moderne!

La déesse d'Ithaque est bien la même que celle du siège de Troie; cependant elle se présente sous des aspects différents; la voici surtout déesse de la prudence cauteleuse, du mensonge habile et des ruses profitables. De l'Athènè de l'*Iliade* à celle de l'*Odyssée*, il y a la différence qui sépare Achille d'Ulysse, le pirate guerrier du pirate commerçant!

Descendue de la montagne avec les Achéens, Athènè les a suivis à Ithaque et sur les côtes de l'ouest où, avec eux, elle s'est faite Ionienne; nous la retrouvons plus tard en Attique au milieu de ses fidèles, chassés des régions occidentales et refoulés dans l'Est par l'invasion dorienne. La ville d'Athènes y porte son nom; et son empire reste si puissant sur ses fils transformés, que non seulement son temple domine leur Acropole, mais qu'elle continue, par une nouvelle évolution, à symboliser leurs qualités maîtresses. A l'époque de l'épanouissement de l'art et de la culture intellectuelle, Athènè aux nombreuses ruses est devenue la déesse des artistes et des penseurs (1).

Tant est grand le souvenir qu'a laissé la guerrière des origines, ou plutôt tant la transformation décisive qu'a subie la femme sur les sommets en a fait pour toujours la compagne et l'inspiratrice de l'homme! Car il est clair que si Pallas reste la déesse nationale, c'est que la femme athénienne garde dans son milieu une place non moins considérable que son ancêtre, c'est que son rôle social s'est modifié sans déchoir, et d'une façon parallèle au type de la déesse : la guerrière thessalienne est devenue d'a-

(1) Chose remarquable : les termes qui à travers les âges ont servi à désigner les qualités morales de la déesse se sont perpétués avec elle, mais en modifiant leur sens : ἀρετή signifie dans Homère *force physique, valeur guerrière ;* au cinquième siècle, il signifie *vertu, force morale.* La *sagesse* était la *ruse* et la *fourberie*, aux temps d'Ulysse; à l'époque de Socrate et de Platon, elle est devenue la *philosophie*, peut-être même *la lutte contre les passions.*

bord la Pénélope d'Ithaque ; et voici qu'aux pieds du Parthénon, elle s'appelle Aspasie l'Ionienne, l'inspiratrice de Socrate !

Ne semble-t-il pas aussi que nous entrevoyions dans les lointaines origines de la montagne pourquoi le culte de la beauté féminine, et, par voie de conséquence, l'amour des formes élégantes sont restés l'apanage de l'art ionien ?

Revenons maintenant à l'épouse homérique.

En face du passé et du présent, nous comprenons sans peine que le mari traite avec elle d'égal à égal. Dans l'Olympe, Hèrè discute avec le maître des dieux, son époux, et presque sur un pied d'égalité, les mesures à prendre pour le gouvernement des peuples (1) ; elle ne craint pas de l'accabler de reproches et d'injures, quand il agit en dehors d'elle (2). Sur terre, le spectacle est plus aimable ; il n'est pas moins significatif : « Rien n'est si beau, ni si désirable, nous dit Ulysse, que de voir l'homme et la femme *gouverner leur maison dans la concorde de leurs volontés ;* ils font le désespoir de leurs envieux, la joie de leurs amis ; et eux-mêmes en recueillent les premiers fruits (3). » Notons un détail qui n'est pas sans valeur : le mariage des filles paraît être à Ithaque l'œuvre commune du père et de la mère (4).

Par une conséquence facile à prévoir, la polygamie, si clairement accusée chez les Pélasges de Troie (5), disparaît à peu près complètement des institutions achéennes.

Dans le monde achéen, on n'a plus qu'une épouse légitime : le fait est très net (6). Seulement, à côté d'elle, nous trouvons parfois une seconde femme, mais de rang servile (7) ; c'est un vestige de l'état antérieur. Telle est, par exemple, la condition

(1) *Il.*, IV, 24 sq. : à noter surtout cette phrase caractéristique dans la bouche de l'épouse : « Faisons-nous des concessions réciproques, moi à toi, toi à moi ; et les dieux obéiront. » (Lieu cité, 62.)

(2) *Il.*, I, 541.

(3) *Od.*, VI, 132.

(4) *Od.*, XV, 361, sq.; le pluriel du vers 367 semble bien sous-entendre Laërte et Anticleia dont il vient d'être question.

(5) Voir la note, p. 63.

(6) C'est la κουρίδιη ἄλοχος ; des textes.

(7) δουλη, παλλακίς, cette dernière est également une esclave, bien que le mot ne suffise pas à l'indiquer (*Od.*, XIV, 202).

que se propose de donner à la captive Briséis Agamemnon, époux de Clytemnestre (1). La preuve qu'il y a là une situation admise encore par les mœurs, c'est la déclaration faite à ce sujet, sans embarras, par Agamemnon, en pleine agora (2). Les enfants nés de cette union ont une situation tout à fait inférieure (3), comme leur mère du reste, sauf le cas exceptionnel où l'épouse légitime, par amour pour son mari, consent à les mieux traiter (4). N'oublions pas de remarquer que cette dernière trace de la polygamie tend à disparaître complètement à Ithaque (5).

Notons, en second lieu, que le rôle considérable de l'épouse a son contre-coup sur le régime des biens. Au moins dans certains cas, la femme mariée a, selon toutes probabilités, un pécule et des biens propres, tout comme les fils. Nous pourrions déjà le conjecturer en voyant les prétendants faire assaut de présents auprès de Pénélope (6); mais c'est là surtout une conclusion indiquée par les trois textes déjà cités à propos de la dot : quand Priam parle de racheter les deux fils qu'il a eus de Laothoé, il entend le faire avec les biens apportés par celle-ci lors de son mariage; l'Atride, songeant à s'associer Achille comme gendre, nous dit en propres termes que c'est à sa fille elle-même qu'il donnera la dot; Pénélope a reçu de son père au moins deux esclaves qui sont bien à elle (7). Ne négligeons pas d'ajouter, la chose en vaut la peine, que, grâce au travail d'un de ces esclaves, elle a un jardin qui paraît lui appartenir en propre (8). Remarquons enfin que quand le mari meurt sans enfant, c'est à la veuve qu'est attribuée l'habitation : « Si Télémaque venait à périr, disent les Prétendants, la demeure d'Ulysse reviendrait à Pénélope (9). »

(1) *Il.*, I, 29.
(2) *Il.*, I, 115.
(3) *Il.*, VIII, 284 : — *Od.*, XIV, 210; *Od.*, IV, 7. sq. Ménélas marie sa fille légitime au fils d'Achille, et Mégapenthès, qu'il a eu d'une esclave, à la fille d'un Spartiate quelconque.
(4) *Il.*, V, 69.
(5) *Od.*, I, 432.
(6) *Od.*, XVIII, 286, sq.
(7) Voir les textes déjà cités.
(8) *Od.*, IV, 737.
(9) *Od.*, II, 335.

En face de cette importance grandissante de la femme, il semble qu'elle eût dû s'affranchir du vieil usage communautaire qui rompt tout lien entre elle et ses parents, et la fait passer, comme une chose, de sa famille naturelle dans sa famille d'adoption. Ayant un pécule personnel, et recevant parfois une dot, ne devrait-elle pas être aussi appelée à prendre une part dans l'hoirie paternelle, surtout quand cette hoirie est, comme ici, exclusivement mobilière? Et cependant il n'en est rien : la séparation est civilement complète entre l'épouse et ceux qui lui ont donné le jour : un texte que nous étudierons plus loin le constate clairement. Il faut voir là, sans doute, l'effet de l'ancienne et complète indépendance des clans familiaux, mais renforcée ici par l'union socialement plus étroite de la femme et du mari. Ce dernier, en faisant de la femme un autre lui-même, exige qu'elle ne relève que de lui seul et n'appartienne qu'à lui seul (1).

II. — LES FRÈRES ET LES COLLATÉRAUX.

Une fois que les ascendants ne sont plus là pour maintenir la cohésion familiale, les tendances séparatistes, désormais sans contrepoids, reprennent franchement le dessus; telle est l'impression que laisse l'étude des relations des frères et des collatéraux les uns avec les autres.

1° La perspective de l'héritage paternel a, sur le continent, laissé les frères en contact, tant que le père a vécu. A sa mort, ils partagent l'hoirie et chacun s'en va de son côté; ce qui restait de la communauté familiale disparaît définitivement.

Nous savons que l'hoirie se compose uniquement de biens mobiliers et de la maison d'habitation (2); les fils se partagent les biens mobiliers par portions égales, comme ils ont partagé

(1) Il serait faux de croire que, dans la société ithakésienne, le mariage n'amène pas de relations d'affection entre les deux familles (Cf. *Od.*, VIII, 582) : cette conclusion serait aussi déplacée ici qu'à Rome pour l'époque du droit primitif. Mais tout se borne à des liens d'affection : l'alliance n'existe pas.

(2) C'est la conclusion qui se dégage de notre dernier article, mai 1893.

les prises dans la piraterie ; toujours comme dans la piraterie, les lots sont tirés au sort (1).

Quant à la maison paternelle (2), indivisible de sa nature, elle est attribuée, avec ses dépendances, à l'un des fils, très probablement à l'aîné. Cette attribution, à défaut de textes positifs, résulte assez clairement d'un double fait : d'une part, nous ne connaissons pas d'exemple de frère habitant avec son frère (3) ; les textes donnent partout l'impression de chefs de famille seuls en face de leurs enfants ; d'autre part, c'est l'aîné qui commande les guerriers du clan paternel (4), et il a toujours le pas sur les autres (5).

L'héritier de la maison joue le rôle de chef de famille à l'é-

(1) « Les Kères de la Mort l'emportèrent aux demeures d'Aidès, et ses fils partagèrent ses biens et les tirèrent au sort » (*Od.*, XIV, 208.) — « Nous sommes trois frères, fils de Kronos et de Rhéa... tout fut divisé en trois parts, et chacun tira au sort sa « timè ». (*Il.*, XV, 186 sq.) — Poseidaon, parlant de son frère Zeus : « J'ai reçu du sort part égale et mêmes droits que lui. » (*Il.*, XV, 208). — Pour la façon dont les prises étaient attribuées dans la piraterie, voir l'article qui terminera cette étude.

(2) Nous ne connaissons qu'un texte faisant allusion au sort de la maison après le décès du père (*Od.*, XIV, 210) ; malheureusement, il présente deux leçons contradictoires ; la seule admissible, d'après le bon sens et le rapprochement avec *Od.*, II, 335, οἰκί' ἔνειμαν, est encore trop peu explicite pour nous renseigner.

(3) Sauf peut-être le cas du frère naturel, attaché à la personne du frère légitime en qualité de « théraponte » ; mais évidemment il n'y a rien à tirer de là pour le sujet qui nous occupe. — Un autre texte que l'on pourrait nous objecter prouve au contraire en notre faveur : « Il conduisit dans la maison de son frère la fille de Nélée qu'il avait enlevée pour l'épouser ; puis il s'en alla à Argos... et là, il épousa cette femme et se construisit une haute demeure ». (*Od.*, XV, 228, sq.) Mélampous, dont il s'agit ici, est en fuite et n'a plus de domicile ; il confie donc provisoirement la fille de Nélée à son frère ; mais, loin de se fixer auprès de lui, il va s'établir à Argos. — Rien non plus à conclure de *Od.*, III, 354, où il faut traduire : « Tant que je vivrai, et que cette demeure appartiendra à ma descendance »... c'est-à-dire, à *quelqu'un* des miens : ni de *Il.*, XIV, 485, où c'est un Troyen qui parle, et un Troyen fils d'un père actuellement vivant. — Au contraire, en maint endroit, tout indique que le chef de famille est seul avec ses enfants.

(4) Ils avaient perdu leur chef Protésilas : et Podarcès, son frère plus jeune, avait pris sa place ; mais Protésilas était l'aîné et le plus brave, et ses hommes le regrettaient. (*Il.*, II, 697 sq.). Cf. *Od.*, XIX, 184 sq.

(5) « Tu sais que les Erinyes obéissent toujours aux aînés ». (*Il.*, XV, 204.) — Zeus et Poseidaon « étaient tous les deux de la même famille et du même père : Zeus était l'aîné et savait plus de choses. Aussi Poseidaon craignait d'aller contre sa volonté ». (*Il.*, XIII, 354.) — Notons aussi le soin avec lequel le poète indique à l'occasion qu'il a affaire à l'aîné des fils ou des filles, et que, entre deux égaux, l'âge est un motif de préférence.

gard de sa mère devenue veuve (1), probablement aussi à l'égard de ses sœurs non mariées. Elles sont ainsi vis-à-vis de lui *loco filiæ*.

Les biens paternels une fois partagés, les membres de l'ancienne communauté n'ayant plus d'intérêts communs se dispersent; chacun fonde un établissement indépendant. Mais le plus souvent cet établissement se fait dans la cité qu'habitait le père; c'est du moins ce que tend à faire croire le soin avec lequel le poète, quand il parle d'un établissement au dehors, en recherche la cause et note qu'elle est anormale (2). N'est-ce pas d'ailleurs dans la cité d'origine que chacun peut faire valoir ses droits aux fruits du pédion? N'est-ce pas là que chacun a son clan, ses protecteurs et ses clients?

Ne manquons pas de rappeler qu'à Ithaque, au moins dans un certain nombre de cas, la communauté familiale n'a pas à se dissoudre à la mort de l'auteur commun, pour cette raison très simple qu'elle ne s'est jamais constituée.

II. La non-formation ou la dissolution définitive de la communauté présidée par le père amène naturellement, à brève échéance, la disparition plus ou moins complète de tout lien familial. A Ithaque, on est encore en droit de compter, dans les crises graves, sur ses frères, ses oncles et ses cousins en ligne masculine; mais c'est tout.

Pour montrer au Mendiant qu'il n'a pas de reproches à faire à sa parenté, Télémaque lui dit que trois générations de ses ancêtres n'ont eu chacune qu'un fils unique, et la preuve est faite : son interlocuteur doit comprendre qu'il n'a pas de collatéraux tenus de l'assister (3).

(1) Le droit qu'a le fils héritier de garder sa mère à son foyer ou de la renvoyer à ses parents implique l'autorité du fils sur la mère (*Od.*, II, 132 déjà cité; et I, 292; II, 113, 195, 223).

(2) *Il.*, II, 629; IX, 444 sq.; XIV, 119; *Od.*, XV, 238, 258, etc...

(3) « Cèdes-tu volontairement aux Prétendants, demande le Mendiant, ou bien les « laoi », obéissant aux dieux, te haïssent-ils? Ou bien as-tu à te plaindre de tes parents? Car tout homme compte sur leur lance, lorsque s'élève une querelle grave... — Je ne puis accuser mes parents, répond Télémaque. Car *le Cronion n'a jamais donné qu'un fils à notre famille : Arkésios n'a engendré que Laërte, Laërte n'a engendré qu'Ulysse, et Ulysse n'a engendré que moi.* C'est pourquoi tant d'ennemis sont aujour-

Sans doute, si Télémaque avait eu des frères, si Laërte son grand-père, ou au moins Arkésios son bisaïeul avait eu plusieurs fils, la question eût changé de face. Il est à noter que dans ce cas, par une conséquence logique, l'avoir de Télémaque se partagerait entre ces mêmes collatéraux, s'il venait à mourir sans enfants (1).

Le fils d'Ulysse, remarquons-le bien, ne fait allusion qu'à la parenté en ligne masculine (2).

Quant à la parenté par les femmes, il n'en parle pas, et son silence, très significatif en lui-même, l'est bien plus encore quand nous relevons les alliances de la famille. La grand'mère de Télémaque, Anticléia, a laissé des frères sur le Parnasse, sa mère Pénélope a des frères en Acarnanie ; elle a en outre un beau-frère ; enfin la tante paternelle de Télémaque, Ktimènè, est mariée dans l'île voisine de Samè. Si le fils d'Ulysse n'a pas besoin d'expliquer l'inaction de toute cette parenté, c'est que cette parenté ne lui doit rien, et qu'elle ne compte pas (3). En d'autres termes, les collatéraux par les femmes sont étrangers à la famille.

Sur le continent où le simple ménage n'existe pas, ce trait est

d'hui dans ma maison. » (*Od.*, XVI, 95, sq.) — On peut voir, *Od.*, XVIII, 138, l'indication d'un autre clan familial qui semble plus réduit encore.

Peut-être la rapide disparition des biens de famille est-elle une des raisons pour lesquelles le *gentilitium nomen* n'existe pas dans la société homérique; l'individu est désigné par un nom qui lui est personnel et qu'il reçoit à sa naissance (*Od.* XIX, 401), et par le nom de son père: « Ulysse Laertiade ; le Pélopide Atrée, l'Atride Agamemnon, l'Agamemnonide Oreste ». Il était poli d'employer le patronymique en parlant à quelqu'un (*Il.*, X, 68).

(1) « Leur père n'avait point engendré d'autres fils qu'il pût laisser à ses richesses ; et les proches qui le perdirent, χηρωσταί, eurent à se partager ses biens ». (*Il.*, V., 153). — Remarquons en passant qu'Homère ignore évidemment la théorie classique d'après laquelle le grand chagrin d'un homme qui meurt sans enfant est de songer qu'après lui le culte domestique sera interrompu ; ce que le vieil Aède trouve deplorable, *c'est de ne pas laisser de maître à ses richesses.* Cf. *Il.*, XI, 241, sq. où le même sentiment est reproduit. Homère avait évidemment mal lu son Fustel de Coulanges.

(2) Le lecteur voudra bien remarquer qu'il est question ici, non de parenté *paternelle*, mais de parenté *par les hommes*, ce qui est tout différent ; c'est la parenté de clan, analogue à l'*agnatio* romaine, qui ne tient pas compte des alliances.

(3) N'est-ce pas le lieu de rappeler que, quand Ulysse à son départ confie sa maison à Mentor (*Od.*, II, 226), il paraît ne pas songer aux parents de sa femme pour ce mandat tout à fait familial? Le Parnasse habité par Autolycos est cependant peu éloigné d'Ithaque !

sans doute moins accentué, parce que les gendres, associés au beau-père et ayant vécu sous son toit, sont entrés dans sa famille ; mais la différence avec le cas d'Ithaque, sur le point qui nous occupe, est plutôt apparente : car ce qui rapproche alors le gendre du beau-père, ce n'est pas le mariage lui-même, mais une sorte d'adoption qui se produit en même temps; et cette adoption s'arrête évidemment à la personne du gendre.

En résumé, la parenté en ligne masculine disparaît après quelques générations; la parenté par les femmes n'existe pas : les liens du sang se réduisent à bien peu de chose.

Mais l'Achéen, comme le montagnard son ancêtre (1), est essentiellement fait pour l'action collective : il va remplacer le clan dû aux hasards de la naissance, par un clan dû à la sélection, qui lui permettra à la fois d'être fort dans la guerre et influent dans la cité (2).

C'est ce que nous verrons au cours de notre prochain et dernier article.

(*A suivre.*)

PH. CHAMPAULT.

(1) Voir la *Science sociale*, novembre 1892.

(2) Nous sommes arrivés, au moins pour Ithaque, à un type familial assez voisin, en apparence, de la famille-souche; comme elle, il développe chez les jeunes l'esprit d'initiative et pousse à leur établissement en dehors du foyer paternel. Mais, au lieu de les implanter dans le sol par la culture et de favoriser ainsi le particularisme par la création d'ateliers qui soient de nature à assurer l'indépendance, la vie d'Ithaque dresse les jeunes à un travail qui exige l'atelier collectif. Pour cette raison, le type n'aboutit pas et ne présente qu'une fausse espèce.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

LA CAMPAGNE DES DISCOURS.

Feu à volonté! L'approche des élections a déterminé, dans tous les coins de Paris et de la France, une explosion de discours. Récapitulons les principaux :

Le discours Goblet, qui a sonné la charge du radicalisme.

Les discours Dupuy, qui ont essayé de maintenir l'antique alliance du radicalisme et de l'opportunisme.

Le discours Constans, interprète de l'opportunisme revenu de ses rigueurs, et ouvrant aux modérés de bienveillantes perspectives.

Le discours Léon Say, répétant le discours Constans, avec une nuance plus *centre gauche,* plus libérale.

Le discours Andrieux, destiné à rallier, contre toute espèce d'opportunisme, sectaire ou modéré, toutes les forces mécontentes du parti républicain.

Le discours Piou, développant le programme des *ralliés* et exposant le *minimum* de leurs exigences.

Enfin, le discours d'Haussonville, porte-voix des revendications monarchistes, et consacré à sauvegarder, en dépit du malheur des temps et d'une alliance momentanée avec les hommes d'ordre de tous les partis, les principes et les espérances du parti royaliste.

Un fait général se dégage de tous ces discours; c'est l'état de surexcitation où se trouve le personnel parlementaire à la veille de se représenter devant les électeurs.

L'électeur, — nous parlons ici de la masse, — légèrement oublié par son représentant durant trois ans et demi de la législature, revient fidèlement, vers les six derniers mois, à la mémoire du législateur.

Il ne s'agit plus alors de tel ou tel électeur en particulier, des amis, des solliciteurs, des visiteurs isolés. Il s'agit de *la masse;* et, cette masse. il faut la frapper par des démonstrations décisives, par du *neuf*, autant que possible, ce qui n'est pas toujours commode, étant donnée l'usure irrémédiable des principaux procédés d'excitation.

Faute de neuf, on reprend le vieux; on fait servir de nouveau les vieilles promesses, qui, n'ayant jamais été tenues, ont toujours gardé quelque chose de séduisant.

Ferry, sous l'Empire, avait intitulé un pamphlet : *Grandes manœuvres électorales.* Le mot est juste et profond.

Vous voyez en un clin d'œil les *clans* s'organiser. Une demi-douzaine de chefs sortent des rangs, et, comme les héros d'Homère, se mettent à discourir en termes grandioses.

Derrière chaque chef se serre son groupe, et chaque groupe renferme une portion des divers éléments sociaux. Pour qui sont les étudiants, par exemple? — Question naïve. Les étudiants sont avec Goblet, avec Say, avec Constans, avec Piou, avec Andrieux, avec d'Haussonville. Les *jeunes* sont partout, et chaque journal, en reproduisant le manifeste de *son homme,* s'empresse de faire remarquer comme quoi

un *courant d'idées* se produit dans les jeunes générations en faveur de la concentration, ou de l'apaisement, ou du mécontentement, etc.

Ces divers orateurs, dans leur partie *critique*, ont d'ailleurs d'excellentes choses. Écoutez M. Piou :

« Quel spectacle inattendu nous est donné en ce moment! Depuis des années, le pouvoir est aux mains d'une oligarchie politique qui s'est nommée elle-même la concentration. Coalition de combat, elle était vouée, par essence, à la politique de combat. Sa devise était un cri de guerre : « Le cléricalisme, « c'est l'ennemi ! » Défendre le pouvoir à main armée, telle était toute sa doctrine. Du gouvernement, elle faisait un instrument de parti; de l'administration, une agence électorale au profit d'un parti; de la loi elle-même, une arme de parti. Ce que sa domination a amené de luttes, créé de divisions, semé de haines, il suffit de regarder autour de soi pour le voir. »

Tout cela est parfaitement exact. Exact aussi, et d'un réalisme frappant, le portrait que M. Andrieux trace du député ministériel :

« Le député est le maître dans son arrondissement, parce que les ministres, en échange de son vote, lui en abandonnent l'administration. Son collège est un fief dont il est le seigneur sous la seule condition de rendre exactement hommage au ministre son suzerain.

« C'est le député qui fait les nominations, les déplacements, les révocations, accorde l'avancement, distribue les faveurs, les subventions, les rubans verts, rouges ou violets. Il dit « mon préfet, « mon sous-préfet ». Il dit aussi « mes « juges », et c'est le plus grand scandale dans ce pays, épris de justice et d'égalité, de voir la justice au service des intérêts électoraux du député.

« Car vous pensez bien que si le ministre, pour obtenir des votes de confiance, livre l'arrondissement au député, c'est dans l'intérêt de sa réélection que celui-ci exploite son collège électoral. »

Inutile d'ajouter que « tout cela va être changé radicalement ». Le tableau des réformes à opérer suit naturellement le tableau critique, et des promesses, généralement très sincères, viennent faire miroiter aux yeux de l'électeur un état de choses tout à fait différent, où les haines cesseront, où la liberté régnera, où les finances redeviendront prospères, où l'ouvrier sera protégé, défendu, heureux. La question sociale tient en effet une grande place dans les discours préparatoires d'élection, — place correspondante à l'influence des bulletins de vote ouvriers dans certaines circonscriptions. Seulement ici, la question est terriblement épineuse. Il s'agit, une fois de plus, d'allécher l'ouvrier sans alarmer le bourgeois. Dans ces conditions, toute descente dans le domaine du détail peut occasionner des orages. Aussi la plupart des orateurs se maintiennent-ils dans la sphère des idées générales et des sentiments affectueux. Quelques-uns pourtant expriment plus nettement leur pensée. M. Constans tient décidément à sa caisse de retraite, dont le bon sens, ainsi que l'économie politique, a clairement démontré l'impossibilité. M. Constans croit-il à sa caisse? — C'est possible. Ce qui est certain, c'est que l'ouvrier y croit les yeux fermés, et que la chose constitue par là même un excellent tremplin électoral.

Plus sage sur ce point est M. d'Haussonville :

« Il y a, Messieurs, deux manières d'opprimer le travail : la première, dont nous avons eu de trop fréquents exemples, consiste à contraindre à la grève ceux qui veulent gagner tranquillement

le pain de leurs enfants; la seconde, à mettre les travailleurs, sous prétexte de protection, dans la main de l'État en les enserrant dans une réglementation étroite qui ne leur laisse ni la disposition de leur temps ni celle de leurs salaires. Je sais, Messieurs, combien ces questions sont délicates, et je regrette de ne pouvoir que les effleurer. Mais je crois que c'est le devoir des conservateurs de prendre la défense de la liberté contre le socialisme, de quelque nom qu'il se décore. J'estime que c'est pour eux la meilleure manière de défendre à la fois le capital et le travail, tout en se préoccupant de la condition de ceux, hélas! en trop grand nombre, qui fléchissent sous le poids de l'âge ou de la souffrance, et en ne cessant jamais de leur tendre une main secourable. »

Il est vrai que les candidats amis de M. d'Haussonville ne se présentent pas dans des centres ouvriers, mais dans des régions agricoles, où les théories socialistes demeurent jusqu'ici sans puissance. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que l'orateur monarchiste soit si ferme contre les concessions.

Bref, la campagne électorale de 93 s'organise comme s'organisaient les autres. Les comités se réunissent, les conférences se multiplient, les programmes s'élaborent, toujours débordants de bonnes intentions. Ensuite, la Chambre élue, qu'arrivera-t-il?

Il arrivera, vraisemblablement, ce qui est arrivé après tous les scrutins. Le député, même honnête, n'est pas libre. Il est soumis à une force des choses qui l'entraîne et le submerge malgré lui. Hissé au pouvoir par son clan, cet homme ne peut qu'être l'esclave de son clan. Pour être élu, il a promis, promis *énormément*. Après l'élection, il doit tenir, ne fût-ce qu'*un peu*, ne fût-ce que le quart, le dixième, le centième de ses promesses. Il lui faut caser des parents, des amis, des défenseurs; il lui faut obtenir des faveurs, frapper à la porte des ministres; les compromis commencent, les indépendances s'aliènent, les initiatives se paralysent, les tentatives d'économie reculent devant l'immense clameur des intéressés; des lois s'élaborent, uniquement destinées à créer de nouveaux emplois pour *les fidèles*. Le budget grossit; la foule, qui s'en aperçoit, se rue vers cette source toujours plus jaillissante; la politique attire un nombre croissant de vocations; les professions utiles sont désertées, et le mal social, que nos bons orateurs prétendaient détruire, va s'empirant au lieu de guérir.

Décidément, nous ferons mieux de compter sur nous-mêmes et sur nos propres efforts que sur toutes les promesses des politiciens.

H. LA BOURDONNIÈRE.

L'ÉTAT-PROVIDENCE (1).

Les fuites du budget.

Un grand journal racontait ces jours derniers le fait suivant, qui prouve, une fois de plus, de quelle singulière façon certaines administrations publiques traitent les deniers des contribuables. Il y a quelques mois, l'État mit en adjudication la fourniture d'un certain nombre de conduites d'eau en fonte. Il s'agissait en tout d'une commande de 600 ou de 700 fr. environ. Un industriel du Centre est déclaré adjudicataire à la suite d'un rabais de 6 ou 7 0/0. Le travail terminé, l'adjudicataire avise l'administration

(1) Sous ce titre, nous grouperons chaque mois quelques exemples particulièrement curieux et frappants des abus auxquels donne lieu l'intervention exagérée des pouvoirs publics dans la vie journalière d'un peuple.

qu'elle peut prendre livraison. Que fait l'administration? Le plus simple était d'expédier les conduites à l'endroit où elles devaient être placées et de s'assurer sur place, par l'intermédiaire des agents chargés des travaux, si elles étaient conformes aux clauses du cahier des charges. Mais point; le service compétent ne trouve rien de mieux que d'envoyer à l'usine en question une commission, composée de trois fonctionnaires supérieurs, pour vérifier l'état de la commande. Les frais de voyage et de séjour de la mission s'élèvent à 300 fr. Et notez qu'il s'agissait d'un produit de très peu de valeur et d'une fabrication sommaire dans laquelle les malfaçons et les fraudes étaient à peu près impossibles. Ainsi on avait provoqué une adjudication avec toute la paperasserie qu'entraîne cette opération pour obtenir un rabais de quelques dizaines de francs et en même temps on dépensait 300 fr. pour s'assurer que l'économie avait été, en effet, réalisée.

S'il s'agissait là d'une circonstance isolée, accidentelle, ce serait peu de chose. Mais nous devons bien nous mettre dans l'esprit que notre énorme budget de 3.600 millions pleure ainsi, ou plutôt sue par toutes ses pores notre pauvre argent, qui se trouve en grande partie inutilement gaspillé. Il ne faut pas s'étonner après cela si les gouvernements centralisés coûtent cher.

*
* *

Depuis quelques années, il a été fait dans nos principaux ports maritimes de grands travaux. Aux frais de qui, c'est ce que nous allons voir en résumant un article publié récemment par M. Ch. Roux, député de Marseille, dans le *Journal des Débats :*

Il y a trois ou quatre ans, on déclara que les travaux nécessités par l'état des grands ports maritimes seraient entrepris selon un nouveau système. Il consistait à pourvoir désormais, sans aucune participation de l'État, aux travaux d'agrandissement et d'amélioration des ports, au moyen de taxes sur le tonnage et les marchandises venant s'ajouter à celles déjà existantes et permettant de faire face à la totalité de la dépense.

M. Teisserenc de Bort, le père du projet, considérait ce remède comme souverain pour guérir les plaies béantes du budget des travaux publics et pour réconforter l'économie générale de nos finances. Il nous proposait l'exemple des Anglais. Glasgow et Liverpool n'ont-ils pas été construits aux frais des intéressés? Pourquoi ne ferions-nous pas comme nos voisins et ne mettrions-nous pas Marseille, le Havre, Bordeaux, en demeure de se suffire à eux-mêmes? Quelques droits en plus, de-ci, de-là, l'un sur les voyageurs, l'autre sur les marchandises, un troisième sur le tonnage des navires, et le problème serait résolu.

« Ce n'est certes pas nous, ajoute M. Roux, qui nous plaindrions si la France avait adopté en matière de travaux publics l'organisation élastique et libérale, la forme particulière de *self government* qui fleurit en Angleterre. Il serait alors naturel que chaque port, utilisant dans son propre intérêt les ressources qu'il doit à sa prospérité, eût, comme contre-partie, la charge de son entretien, supportât les dépenses de son agrandissement et payât ses rêves de gloire. Les villes maritimes seraient, dans ces conditions, des êtres à part, des organismes indépendants avec leur budget, leurs recettes qu'elles percevraient, leurs dépenses qu'elles engageraient sous leur seule responsabilité. Si telle était la situation, ou s'il était possible de faire table rase du passé, nous reconnaîtrions, comme parfaitement

fondées, les prétentions de MM. Teisserenc de Bort et Buffet...

« Mais nous sommes loin de compte, et que se passe-t-il en réalité? L'État a mis la main sur les ports comme sur tant d'autres choses. *C'est lui qui encaisse le produit des droits de quai et autres, payés par les navires et les marchandises. Tout est pour lui*, et il n'aurait d'autre obligation, en retour de cet avantageux forfait, que celle de ne pas laisser détruire par la mer, ruiner par le temps les ouvrages déjà construits! Que si un port voulait s'améliorer et s'étendre, ce serait à ce port et à ses usagers de créer les voies et moyens et de réaliser à eux seuls l'entreprise! L'injustice est trop flagrante pour qu'on songe même à y insister. »

Ainsi les droits de quai, véritables droits de douanes déguisés qui viennent se joindre à ceux du tarif général, les droits locaux tombent dans les caisses du Trésor, où n'existent aucun compartiment, aucune spécialité.

« Ces richesses sont absorbées par l'ensemble du pays; elles servent à une infinité d'usages. Bien peu retournent à leur source et, dans tous les cas, ce retour se fait dans des conditions toutes particulières : les grands ports fournissent un large contingent; bien maigres sont les subventions qu'ils reçoivent... »

Aussi, en définitive, les fastueux projets du gouvernement « n'ont eu d'autres résultats que de surcharger nos budgets ». Quant aux ports, ils attendent toujours la partie la plus précieuse, la plus utile des constructions promises.

« Si la Chambre de Commerce de Marseille, dit M. Roux, avait eu à sa disposition le revenu de ses quais, elle aurait été en mesure, non seulement de faire face à ses besoins normaux, mais encore de devancer ses rivaux. »

Nous en croyons volontiers M. Ch. Roux à ce sujet, d'abord parce que nous le reconnaissons pour un homme sérieux, expérimenté, et bien au courant des choses de Marseille, ensuite parce que nous savons ce que le régime de l'initiative locale a fait autrefois dans cette ville et ailleurs. Ici comme partout l'État-Providence s'est montré au-dessous de sa tâche. Ne nous lassons pas de le répéter jusqu'au jour où les citoyens auront repris assez de confiance en eux-mêmes pour imposer à leurs législateurs un large programme de décentralisation.

Noël Dasproni.

LETTRE D'ANGLETERRE.

Liverpool, le 9 juin 1893.

A Monsieur Edmond Demolins.

Mon cher ami,

... Birmingham, que j'ai quitté cet après-midi, m'a laissé de bons souvenirs parce que j'ai pu y faire la très intéressante monographie d'un *petit patron*, ouvrier lui-même, travaillant à la forge, et qui est arrivé à se faire une situation patronale. On saisit bien, dans son histoire, le mécanisme au moyen duquel s'accomplit le passage de la classe ouvrière à la classe supérieure. Il n'en est pas encore arrivé là à bien des points de vue; ainsi que je vous le disais, c'est un ouvrier, mais c'est un ouvrier *maître de ses moyens d'existence*, ayant *une clientèle à lui*, etc. Au surplus, c'est un type bien connu, mais c'est un type que j'ai été heureux d'étudier en Angleterre, parce qu'il représente une des évolutions sociales les plus caractéristiques de ce pays-ci.

Il est très curieux de constater une fois de plus comment l'histoire d'une famille

ouvrière convenablement choisie résume en quelque sorte l'histoire d'une société. Ce forgeron de Birmingham a deux fils en Nouvelle Zélande, un troisième dans la fruiterie en gros, un quatrième avec lui, plus deux jeunes garçons qui poussent. Ajoutez à cela deux filles et vous aurez le compte de la famille. Il suffit de passer une soirée avec eux pour voir comme tout ce monde est animé du désir de grimper à l'échelle sociale, et cela me rappelait souvent l'Amérique, quand je les entendais causer; seulement ici, ce n'est pas si simple; les places sont déjà prises; aussi va-t-on au loin quand on ne trouve pas la *chance* dans son voisinage. Le premier des fils de H*** qui est parti pour les Antipodes avait dix-huit ans; il trouvait que le commerce de son père était dans une mauvaise passe, et il a voulu voir s'il n'y aurait pas quelque chose de mieux ailleurs. Sans doute, il aurait pu attendre que le commerce se relevât, c'était une affaire de deux ou trois mois, peut-être, et il faut six semaines pour aller là-bas; mais s'il avait fait ce raisonnement réputé sage, il ne ferait pas du noir animal à Wellington, son père ne lui aurait pas expédié de Birmingham les machines nécessaires à son industrie, son frère ne serait pas venu le rejoindre, etc. Répétez un grand nombre de fois le même phénomène et il n'y aurait plus de clientèle pour l'industrie anglaise, plus de courant d'émigration établi, et les Iles Britanniques seraient une puissance de quinzième ordre.

J'ai eu aussi d'intéressantes conversations avec plusieurs socialistes. Savez-vous que les théories me paraissent peu de chose, en fin de compte, et qu'une théorie socialiste appliquée par un Anglais prend tout de suite une tournure particulariste très accusée? C'est extrêmement curieux, mais je n'en finirais pas si je me laissais aller sur ce sujet.

J'ai l'intention de brûler Liverpool — ne le dites pas aux policemen, pour l'amour de Dieu! — afin d'arriver dans deux jours dans le Lancashire où je voudrais voir les ouvriers des grandes usines textiles. Quand je dis *voir,* cela signifie, bien entendu, monographier. Il me faudrait ce document pour avoir deux bons types anglais. Cela encadrerait bien le reste de mes observations.

Cordialement à vous.

Paul de Rousiers.

LA FRANCE SOCIALE.

Notre Enquête.

Aux promesses de réponses que nous avons mentionnées dans les deux dernières livraisons nous devons ajouter les suivantes :

Le Boulonnais, par M. C. Furne, qui nous écrit : « Vous pouvez compter sur ma collaboration dans votre Géographie sociale de la France pour le pays que j'habite : le Boulonnais. Ce travail me sera facilité par l'*Enquête sur la la situation générale de la propriété et de la culture dans le Boulonnais*, publiée par la *Société d'Agriculture* en 1890; je l'ai rédigée à l'occasion du centenaire de la Révolution et elle a figuré à l'Exposition universelle de 1889, section XV d'Économie sociale.

« Le programme que vous avez tracé pouvant conduire à d'assez longs développements, je me propose, si vous approuvez ce plan, de fixer dès maintenant les grandes lignes de la réponse au questionnaire et d'y joindre ensuite sur ce canevas les développements qu'il comporte.

« Je vous prie de transmettre à M. de Tourville avec mon amical souvenir mes meilleures félicitations pour l'impulsion qu'il a donné aux Études sociales en fécondant l'œuvre de Le Play, jusqu'ici renfermée dans des formules trop étroites. »

Le pays de Commercy, par un de nos abonnés, qui désire garder l'anonyme, « Ce pays, nous écrit notre correspondant, comprend 20 à 22 communes ayant des intérêts communs. Cette région est d'autant plus distincte qu'elle a été longtemps une principauté complètement en dehors de l'influence allemande ou française. Mais je désire savoir si vous voulez déterminer des circonscriptions historiques, lesquelles ont beaucoup varié, ou, au contraire, si vous visez surtout des Pays naturels, c'est-à-dire soumis au même ensemble de causes et d'effets et présentant par conséquent une unité véritable... »

Notre réponse ne fait pas de doute : il s'agit de déterminer des groupes naturels formant une unité sociale et non des provinces historiques, qui souvent ont été le résultat de combinaisons diplomatiques ou d'accidents politiques. Dans le cas présent, il s'agirait donc de décrire le type dominant des environs de Commercy et de déterminer ensuite les limites jusques auxquelles on rencontre le même ensemble de phénomènes sociaux.

Le Saumurois et le Craonnais, par M. l'abbé Louis Ballu : « Je vous enverrai, nous écrit M. Ballu, des renseignements sur le Saumurois comprenant l'arrondissement de Saumur. A l'aide des documents que je réunis, je verrai s'il y a lieu de distinguer dans ce territoire plusieurs sections, spécialement la partie poitevine.

« Je joindrai à cette étude celle du Craonnais, qui comprend l'arrondissement de Segré, relevant autrefois de Craon, alors que cette dernière ville était angevine.

« Je crois pouvoir engager un de mes amis et confrères, né au Pays des Mauges, dans la Vendée angevine, et qui y est actuellement vicaire, à étudier sa région. Je lui fais parvenir régulièrement la *Science sociale*, à laquelle il s'intéresse très vivement, et je ne doute pas qu'il se fasse un plaisir d'apporter son concours.

« Il resterait encore à étudier, dans notre Maine-et-Loire, le Baugeois et les environs d'Angers. Je ne désespère pas de vous en faire envoyer une analyse. Soyez convaincu que le meilleur de mes loisirs sera pour la Science sociale. »

Le Pays des Bauges et la Vallée de Chambéry (Savoie), par M. Pierre Arminjon.

La Sologne et le Pays limitrophes. — Notre ami et collaborateur M. Ph. Champault nous fait espérer qu'il pourra déterminer le type social de ce groupe de population.

Le Pays basque, par M. Fernand Butel. — M. Butel vient de terminer, dans la *Science sociale* une série d'études sur le paysan pyrénéen ; il nous a fourni ainsi le moyen de rectifier une erreur fondamentale de la classification proposée par Le Play. Il veut bien entreprendre maintenant l'analyse du type basque, dont on connaît l'importance au point de vue historique et social. Nous ne doutons pas que cette étude ne fasse encore faire un grand pas à la Science sociale.

***

Nous commencerons prochainement la publication des **Réponses** qui nous sont parvenues et nous insérerons les autres à mesure qu'elles nous arriveront.

LES FACTEURS DE L'ÉDUCATION.

II. — Le rôle de l'école (1).

Après la famille, qui forme le caractère; après l'atelier, qui procure l'apprentissage ou la pratique, voici enfin l'école, qui donne la théorie et complète l'éducation.

Si l'enfant a été plié d'avance, dans la famille, au respect de la loi morale, au travail, à l'initiative; s'il a acquis, s'il continue chaque jour à acquérir, à l'atelier, la connaissance des hommes, des choses et des affaires; l'école, de son côté, va lui être d'un grand secours. Par la lecture, l'écriture et le calcul, par de nombreuses leçons de faits et de principes, elle lui ouvrira le domaine de l'intellectuel; et l'enfant en sera mieux préparé pour la lutte.

L'école aura alors une double influence. L'enfant y puisera, en premier lieu, des connaissances utiles, indispensables, même, dans nos sociétés compliquées; il y puisera également, au besoin, l'application, la raison profonde, la justification de la ligne de conduite qu'on lui aura tracée au foyer, de la manière de faire qu'on lui aura enseignée à l'atelier. Par là même, l'école vient corroborer, compléter l'action moralisatrice, directrice, des deux premiers facteurs de l'éducation.

L'école n'est donc pas, comme mon contradicteur voudrait me le faire dire, une « quantité négligeable » dans l'éducation. Quand elle vient s'adjoindre modestement à la famille et à l'atelier, son action, assurément, est forte et bienfaisante. Mais il n'en est plus ainsi, lorsque, au lieu d'agir de concert avec les deux autres facteurs, l'école agit sans eux, contre eux, ou empiète sur leur domaine.

(1) Voir la livraison de février 1893.

Fait remarquable, c'est au moment où l'école sort de son rôle naturel d'auxiliaire pour devenir envahissante, que son action, loin de grandir, comme on pourrait s'y attendre, décline, se stérilise, ou devient même nuisible.

*
* *

Cela est vrai, aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue matériel.

Je ne m'arrêterai pas bien longtemps à démontrer l'impuissance de l'école, par elle-même, à former l'homme moral. Qu'il me suffise de citer quelques lignes de Herbert Spencer, qui ne saurait être suspect dans la circonstance :

« La confiance dans les effets moralisateurs de la culture intellectuelle, que les faits contredisent si catégoriquement, est, du reste, absurde *a priori*. Quel rapport peut-il y avoir entre apprendre que certains groupes de signes représentent certains mots, et acquérir un sentiment plus élevé du devoir? Comment l'aptitude à former des signes représentant des sons pourrait-elle fortifier la volonté de bien faire? Comment la connaissance de la table de multiplication, ou la pratique des additions et des divisions développeraient-elles les sentiments de sympathie au point de diminuer la tendance à nuire au prochain? Comment les dictées d'orthographe et l'analyse grammaticale épureraient-elles le sentiment de la justice? Pourquoi, enfin, les renseignements géographiques accumulés avec persévérance accroîtraient-ils le respect de la vérité?... Celui qui espérerait enseigner la géométrie en donnant des leçons de latin, et qui, en dessinant, croirait apprendre à jouer du piano, serait jugé bon à mettre dans une maison de fous. Il ne serait pourtant guère plus déraisonnable que ceux qui comptent produire des sentiments meilleurs au moyen d'une discipline des facultés intellectuelles. »

Sans doute, la morale peut bien être elle-même réduite en formule; mais, de « savoir » à « faire », il y a loin; et que vaudra une simple conviction dans l'esprit de l'enfant qui n'aura pas été, dès son enfance, plié à la pratique de la morale? La nécessité d'une intervention hâtive, énergique, de la famille est ici bien évidente.

⁂

Si l'école, laissée à elle-même, ne forme pas l'homme moral, elle ne réussit pas davantage à rendre l'homme pratique et entreprenant.

L'expérience a été tentée, et nous pouvons à loisir en étudier les résultats. Depuis cinquante ans, surtout, l'école a pris en France un énorme développement, au point de reléguer dans l'ombre la famille et l'apprentissage. Ce régime scolaire, qui s'empare de très bonne heure de l'enfant, qui le soumet, pendant de longues années, à tous ses procédés de *chauffage*, qui lui inculque, à force, toutes les sciences connues et inconnues, ce régime, dis-je, est remarquable par la perfection *théorique* de son enseignement. Certes, si l'école pouvait former *tout* l'homme, comme mon contradicteur l'a prétendu, c'est ici qu'on pourrait le mieux observer le phénomène.

Or, un caractère bien tranché, chez la plupart des jeunes gens formés à ce régime, c'est *leur inaptitude à se créer, par eux-mêmes, une situation indépendante*,

« Demandez à cent jeunes Français, sortant du collège, dit un observateur, M. Moustier, à quelles carrières, ils se destinent; plus des trois quarts vous répondront qu'ils sont candidats aux fonctions du gouvernement. La plupart ont pour ambition d'entrer dans l'armée, la magistrature, les ministères, l'administration, les finances, les consulats, les ponts et chaussées, les mines, les tabacs, les eaux et forêts, l'université, les bibliothèques et archives, etc., etc. Les professions indépendantes ne se recrutent, en général, que parmi les jeunes gens qui n'ont pas réussi à entrer dans une de ces carrières. »

Naturellement, cette tendance s'accentue chez ceux qui, comme les élèves des hautes écoles spéciales, sont soumis pendant un temps plus long, et plus complètement à l'influence du régime. De l'aveu même de mon contradicteur, les élèves de l'École polytechnique se destinent aux constructions maritimes, aux ponts et chaussées, au génie, à l'artillerie, en un mot aux emplois de l'État.

J'admettrai bien, du reste, que tous n'entrent pas dans les ministères, ou même dans les administrations publiques. Mais le fait important à noter, c'est que ces jeunes gens recherchent les situations subordonnées, s'y complaisent, et finissent rarement par s'établir à leur compte. De l'aveu de mon contradicteur encore, les élèves des écoles d'arts et métiers « sont recherchés par les diverses industries du fer et du bois où ils acquièrent des situations que ne pourrait leur offrir le gouvernement »; et « l'École Centrale des arts et manufactures forme des ingénieurs et des chimistes que se dispute l'industrie. » Administrations libres, ou administrations publiques, tout cela se ressemble; ce sont toujours des positions toutes faites, qui ne supposent, chez ceux qui s'en contentent, ni grande initiative, ni aptitudes dirigeantes.

Que manque-t-il donc à ces ouvriers instruits, ou à ces polytechniciens savants, pour qu'un si petit nombre d'entre eux soient aptes à se tirer d'affaires par leurs seules forces? « Il leur manque des capitaux, me répond-on; pour devenir agriculteur, industriel, commerçant, il

faut avoir un capital. » Cette opinion dénote une grande prudence ; elle est très française, mais elle n'en est pas moins déplacée en Amérique, où les faits la démentent à chaque pas.

Pendant que M. de Rousiers visitait l'Ouest des Etats-Unis, il fit la connaissance d'un jeune Français arrivé au pays à dix-sept ans, après son cours d'études classiques. « Il a fait un excellent commis de banque, dit-il, mais il restera toute sa vie bureaucrate en sous-ordre ; ses amis (américains) secouent la tête en parlant de lui et le blâment de ne pas être entreprenant : Il connaît bien les affaires de banque et pourrait s'établir à son compte, me disent-ils. — Mais comment voulez-vous qu'il fonde une banque, il n'a pas de capitaux ? — La belle raison ! où en serions-nous dans l'Ouest, si nous attendions d'être riches pour créer nos entreprises ! »

En effet, les capitaux qui lui manquent pour monter une affaire, l'homme entreprenant sait fort bien se les procurer par son propre travail, ou parfois, en recourant au crédit. L'important, dans ce dernier cas, c'est qu'il soit assez habile pour pouvoir rembourser son prêteur à l'échéance, et encaisser lui-même un bénéfice. On sait que, actuellement, en Amérique, l'Ouest est continuellement vivifié par les capitaux de l'Est, et les deux régions y trouvent leur compte.

Chose singulière, ces même gens qui n'entreprennent rien sous prétexte qu'ils n'ont point de capitaux, se gardent bien, le jour où ils en ont, de les risquer dans les affaires. Chez les peuples peu entreprenants, les pauvres ne font rien, parce qu'ils sont pauvres ; et les riches... parce qu'ils sont riches.

Non, ce qui manque aux brillants élèves des écoles françaises pour réussir dans la vie, ce ne sont pas les capitaux ; mais ce sont des qualités beaucoup plus difficiles à obtenir, et que la famille et l'atelier auraient peut-être développées en eux, n'eût été l'attitude envahissante de l'école : c'est d'une part l'initiative, de l'autre l'esprit pratique.

Voici, sur ce point, une comparaison que fait M. de Rousiers (*La Vie Américaine*, p. 620) et qui me paraît concluante.

« En somme, les ingénieurs américains sont très différents des ingénieurs français, parce qu'ils sont formés d'une manière toute différente. Chez nous, un ingénieur est un homme qu'on a bourré jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans de toutes les connaissances possibles ; on a développé en lui d'une manière extrême l'aptitude à l'assimilation, on en a fait un auxiliaire éminent ; mais, *élevé dans les abstractions, il manque, en général, d'esprit pratique et ne sait pas diriger personnellement une grande affaire*, il ne peut que seconder utilement, dans certains détails techniques, celui qui la dirige.

« L'ingénieur américain, au contraire, est un jeune homme élevé dès l'adolescence dans les manufactures, mêlé à leur direction pratique, et sachant, de la science, juste ce qu'il en faut pour comprendre le fonctionnement et bien connaître la construction des machines qu'il a sous les yeux. N'ayant pas de diplômes qui lui assurent une place, il lui faut se maintenir réellement à la hauteur des inventions nouvelles ; désirant, comme tout Américain, diriger une affaire indépendante, il lui faut en *faire lui-même quelqu'une dont l'exploitation sera la source de sa fortune*. Aussi, les grands ingénieurs, Edison, Westinghouse, sont-ils des chefs d'industrie, des inventeurs et des créateurs. Le couronnement de la carrière consiste précisément à être à soi-même son propre ingénieur, à mettre personnellement en œuvre le résultat de son expérience et de sa science. »

Peut-être le plus rude coup de boutoir que le régime scolaire de la France ait reçu en ces derniers temps est-il celui que vient de lui infliger M. Taine, dans la *Revue des Deux-Mondes* (juillet 1892). Je regrette de ne pouvoir donner que de courts extraits de ce travail, qui mérite d'être lu en entier et médité. Après nous avoir fait le tableau des cinq, six ou huit longues années d'études professionnelles succédant aux études classiques, M. Taine ajoute :

« Les jeunes gens ont suivi des cours, mâché et remâché des manuels, résumé des résumés, appris par cœur des mémentos et des formules, emmagasiné et rangé dans leur mémoire une multitude de généralités et de détails. Toutes les informations préalables, toutes les connaissances théoriques, qui, même indirectement, peuvent servir dans leur future profession, ou qui servent dans les professions voisines, sont là, classées dans leur tête, prêtes à sortir au premier appel, et, comme l'examen va le prouver, disponibles à la minute : ils les possèdent, mais rien d'autre ni de plus. *Leur éducation a versé tout entière d'un seul côté : ils n'ont point fait d'apprentissage pratique.* Jamais ils n'ont pris une part active et mis la main, en qualité de collaborateurs ou d'aides, à une œuvre de leur profession. »

Puis, énumérant les diverses carrières, l'auteur nous signale, dans chacune d'elles, l'absence presque complète d'apprentissage pratique : « Aucun de ces hommes si savants ne sait son métier et chacun d'eux, à cette heure tardive, est tenu de s'improviser praticien, comme il peut, en toute hâte, trop vite, à travers beaucoup de mécomptes, à ses dépens, aux dépens des autres, et avec des risques graves pour les premières œuvres qu'il conduit. »

Tout au contraire, « en Angleterre et en Amérique, c'est à l'hôpital, dans la mine, dans la manufacture, chez l'architecte, chez l'homme de loi, que l'élève, admis très jeune, fait son apprentissage et son stage... De cette façon, le jeune homme parvient vite à tirer de lui-même tout ce qu'il contient. Dès vingt-cinq ans, et bien plus tôt si la substance et le fonds ne lui manquent pas, il est, non seulement un exécutant utile, mais encore un entrepreneur spontané, non seulement un rouage, mais de plus un moteur. — En France, où le procédé inverse a prévalu, et, à chaque génération, devient plus chinois, le total des forces perdues est énorme. »

Ici, M. Taine nous fait toucher du doigt cette vérité dont nous nous sommes déjà rendu compte à l'aide d'autres documents, savoir : que l'école seule peut bien faire de l'homme un érudit, mais que, toute parfaite qu'elle soit, elle ne le rend ni plus pratique, ni plus entreprenant ; tant s'en faut. Puis, repassant en son esprit, d'un côté ce que le jeune homme sortant de la Faculté ou de l'école spéciale a coûté à sa famille et à l'État ; de l'autre, ce qu'il produit en retour, M. Taine se demande si la spéculation a été bonne et « si, finalement, la recette couvre la dépense, bref, quel sera le rendement net et moyen de l'homme ainsi formé. Et il termine son enquête par cette parole fort dure : « Saisi par notre système, le jeune homme est contraint de se livrer à l'engrenage qui va remplir son esprit de prétendus outils, d'acquisitions inutiles et encombrantes, qui lui impose en échange une dépense exorbitante d'énergie mentale, et qui probablement *fera de lui un mandarin.* » Un mandarin, c'est-à-dire la reproduction vivante de ce lettré chinois qui vit en parasite sur les populations qu'il pressure, sans compensation de services.

Et remarquez que ces *mandarins*, que

ces érudits parasites sont parmi les produits les mieux réussis de ce régime du *chauffage*. Mais il ne faut pas oublier la masse de ceux qui sont tout à fait rebelles à ce système d'éducation et qui sont rejetés aux examens; c'est la grande moitié des élèves. Écoutons M. Taine.

« Sur cent candidats inscrits, cinquante échouent, et les examinateurs sont indulgents. Cela prouve d'abord que les refusés n'ont guère profité de leurs études; mais cela prouve aussi que le programme de l'examen n'est *pas adapté au type ordinaire des esprits, ni aux facultés natives de la majorité humaine; que beaucoup de jeunes gens capables d'apprendre par la méthode contraire n'apprennent rien par celle-ci;* que l'enseignement tel qu'il est, avec l'espèce et la grandeur du travail cérébral qu'il impose, *avec son tour abstrait et théorique, excède la portée moyenne des intelligences et des mémoires.* »

Il ne faut pas oublier non plus la catégorie toujours grandissante des surmenés; c'est-à-dire de ceux qui sont parvenus à s'ingurgiter une quantité plus ou moins grande de cet amas de théories indigestes, mais au prix de leur santé qu'ils ont perdue, aux dépens de leur constitution qu'ils ont sérieusement ébranlée. Le surmenage intellectuel, conséquence du développement exagéré de l'école, est, depuis quelques années, pour la Faculté de médecine un sujet de graves préoccupations.

*
* *

Voilà donc où aboutit le régime de l'école envahissante, de l'école laissée à elle-même, de l'école fonctionnant à outrance, en dehors des influences de la famille et de la vie pratique. Les produits qu'elle livre sont avortés, ou éclopés, ou du moins incapables, en général, d'exercer une action personnelle forte.

Et pourtant, c'est ce régime que mon contradicteur nous signale comme la panacée à tous nos maux. C'est ce régime qu'il vise lorsqu'il s'écrie : « Plus l'école sera parfaite, plus parfaite sera la société ». C'est ce régime qu'il veut nous imposer.

Au début de cette réponse, je soupçonnais mon contradicteur, qui signe : « Oculus », d'être borgne; je commence à croire qu'il est aveugle.

Léon Gérin.

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES DE PRODUCTION.

Dans sa séance du 26 avril 1893, la Chambre des Députés a repris, pour la seconde fois, la discussion de la loi sur les *Associations coopératives de consommation, de production et de crédit;* le Sénat avait en effet introduit plusieurs modifications qui rendaient nécessaire une nouvelle délibération de la Chambre.

Je ne me propose pas d'apprécier, en ce moment, la valeur de ce projet de loi : comme beaucoup de ses devanciers, il est empreint de cet esprit de tracasserie, de méfiance et de formalisme bureaucratique qui distingue notre législation en cette matière. La personnalité morale est, paraît-il, *une faveur* que la puissance publique doit dispenser avec ménagement, car elle peut devenir un danger pour l'ordre social et il convient d'en soumettre la jouissance à des conditions rigoureuses. Ce principe, que depuis un siècle les différents régimes se sont transmis respectueusement, est, à en croire certaines gens, un axiome fondamental.

On a voulu, suivant une autre for-

mule favorite, faire *une loi de principe*, qui, par suite, sera dans beaucoup de cas, impraticable. Je voudrais en donner un seul exemple, en me restreignant aux sociétés coopératives *de production.*

Au risque d'attirer, sur ma tête, les anathèmes de la *Chambre consultative des associations ouvrières de production*, je rappellerai, après tant d'autres, que ces sociétés ouvrières ne jouent qu'un rôle bien effacé dans la production *industrielle* moderne. J'avouerai que cette formule paraît n'être qu'un euphémisme pour dire que ce rôle est presque nul : quand on se reporte aux illusions de 1848, aux promesses faites, aux espérances conçues, on ne peut nier qu'il n'y ait eu du déchet.

Au contraire, les sociétés coopératives *agricoles* de production semblent depuis quelque temps se développer singulièrement en Allemagne et en France; les distilleries, les fruitières et les beurreries agricoles sont connues de tous (1).

Je prendrai comme exemple la *Laiterie Coopérative des cultivateurs de Saint-Michel en l'Herm*, sur laquelle un des lecteurs de la *Science sociale*, qui est d'ailleurs le Président de cette société, a bien voulu me donner des détails précis.

On sait que les écrémeuses centrifuges ont, depuis quelques années, complètement transformé la production du beurre : elles permettent d'obtenir d'un même volume de lait, une *quantité plus grande* de beurre de *meilleure qualité*. Mais pour retirer de ces machines un maximum de rendement, il faut pouvoir *traiter* plusieurs centaines et même plusieurs milliers de litres de lait par jour, car alors l'emploi de moteurs mécaniques permet de réaliser une notable économie.

Des industriels fondèrent les premiers de grandes beurreries à la campagne : ils achetaient aux environs leur matière première, le lait. Peu à peu, sous l'action de quelques propriétaires intelligents, les paysans se sont associés entre eux, pour le traitement direct du lait de leurs fermes : et, depuis quelques années, *cinquante-six* laiteries coopératives se sont ainsi fondées dans les Charentes et le Poitou, et d'autres sont en voie de formation.

Celle de Saint-Michel en l'Herm s'est fondée, comme toutes ses voisines, *sans capital* : on a fait un emprunt de 30.000 francs, cautionné par sept des sociétaires les plus connus, et cette somme a suffi pour l'achat du terrain et de l'outillage et pour l'édification des constructions.

Depuis, cette dette a été augmentée de 15.000 francs environ. Le nombre des associés est actuellement de 400; les uns envoient 150 litres de lait par mois, d'autres 3.000. Le 15 de chaque mois, on prélève pour les frais généraux et l'amortissement de la dette 14,50 % sur la somme produite par la vente du beurre, puis on divise cette somme par le nombre de litres de lait traités : chaque associé reçoit naturellement en proportion du nombre de litres envoyés par lui à l'usine.

Si on saisit bien ce mécanisme, on voit qu'il n'y a, à proprement parler, ni capital ni bénéfices, puisque, déduction faite des frais, le produit entier de la vente du beurre est distribué chaque mois entre les associés, qui reçoivent pour leur lait plus ou moins suivant que les prix du beurre ont été plus ou moins élevés.

Eh bien, ceci posé, le projet de loi

(1) Je n'ai pas à indiquer ici pourquoi ces sociétés agricoles ont été plus favorisées que les associations ouvrières des villes : la simplicité de l'opération de production, le caractère alimentaire du produit fabriqué, la certitude du débouché rendent cependant compte du succès obtenu par les premières : en outre et surtout, on met en commun, non plus son travail, mais le produit brut de son exploitation agricole, et cette différence est féconde en résultats.

actuel sera inapplicable à toutes ces associations agricoles : ainsi, une loi faite pour toutes les sociétés coopératives de production, laissera en dehors de son action les sociétés coopératives *les plus nombreuses* et *les plus prospères*, les sociétés agricoles. Pourquoi cela, me dira-t-on? Parce que cette loi suppose comme constantes deux choses qui ne se rencontrent presque jamais ici : un capital initial et des bénéfices.

Par exemple, sera inapplicable l'article 6, qui *exige* que des actions, dont le montant ne peut être inférieur à 20 francs, soient souscrites. Ils sont nombreux les membres qui, chaque jour, envoient quelques litres de lait et qui n'eussent ni voulu, ni même pu, parfois, souscrire une action : sans compter le défaut de logique de nos législateurs qui, dans la loi même où ils se préoccupent du crédit en général et par conséquent du crédit agricole, ont l'air de supposer que les associés commenceront volontiers par souscrire des actions!

Sera encore inapplicable l'article 10, qui limite l'obligation des associés vis-à-vis des tiers au montant des souscriptions : c'est presque le contre-pied de ce qu'il faudrait dire; et combien l'article 16 des statuts de la laiterie de Saint-Michel en l'Herm respecte mieux la nature des choses, lorsqu'il édicte que « chaque membre est responsable au prorata des droits acquis », c'est-à-dire proportionnellement à la quantité de lait fourni par sa ferme. L'article 10 ôterait tout crédit à la Société agricole qui l'insérerait dans ses statuts (1).

Sera aussi inapplicable, *entre bien d'autres*, l'article 41, qui dispose que « les sociétés qui utiliseront des ouvriers ou des employés recrutés en dehors de leurs membres ne jouiront des immunités fiscales accordées par la présente loi que s'ils font participer ce personnel aux bénéfices de l'entreprise ». Cet article m'a toujours paru très amusant; on en connaît le but. On sait que les associations coopératives ouvrières se proposent toutes, lorsqu'elles se fondent, d'assurer *au travail le produit intégral du travail*, puisque ce parasite odieux qu'on appelle le patron est supprimé. Mais, naturellement, si les commandes abondent et que les bras des associés soient insuffisants, on est bien obligé de se faire aider; mais « on trouve qu'on est assez », et, au lieu de nouveaux membres, on embauche simplement des ouvriers à la journée, ou à la tâche, comme le ferait un vulgaire patron. Les essais de la fameuse thèse de la « mine aux mineurs », ont été particulièrement instructifs sur ce point et on a pu voir, non sans surprise, — ni sans gaieté; — que les patrons ouvriers étaient encore « plus égoïstes » que les patrons bourgeois.

La loi a donc voulu prévenir ce scandale. Je ne discute pas, mais j'affirme que cet article encore ne pourra être appliqué aux sociétés agricoles, car les paysans mettant en commun non plus leur travail, mais le fruit de leur travail, le produit brut de leur ferme, n'ont aucune raison pour associer aux bénéfices (j'ai déjà dit qu'il n'y en avait pas à proprement parler) le mécanicien qui chauffe la machine, ou le « tourne-lait » qui va recueillir le lait à domicile.

Et nunc erudimini, chers lecteurs! quelle belle chose, n'est-ce pas, que « les lois de principe »!

Maintenant, la Chambre nous permettrait-elle de lui donner un conseil? Elle a peu de temps à elle; d'autre part, la question des associations de toute sorte

(1) Voir sur ce point *le Crédit agricole*, par M. Paul de Rousiers, *Science sociale*, février 1893; l'auteur montre bien (ce que le législateur paraît ignorer), que ce qui donne du crédit à un groupe de cultivateurs, c'est « qu'il représente la force d'épargne de la race paysanne, la puissance de son labeur, c'est-à-dire ce qu'il y a peut-être de plus foncièrement solide dans un peuple. » L'article 10 méconnaît ce principe fondamental.

et de toute nature, politiques, religieuses, scientifiques, littéraires, professionnelles (syndicats), commerciales, civiles, ouvrières, agricoles, etc., etc., se pose sans cesse devant elle et n'est jamais résolue : je lui propose le texte suivant :

Article 1er : Toutes personnes, réunies au nombre de sept, pourront s'associer librement dans un but quelconque; l'association ainsi formée constituera une personne morale et jouira à ce titre de tous les droits des personnes physiques.

Art. 2. — Toute personne intéressée, ainsi que le ministère public, pourra poursuivre la nullité de toute société dont le but serait contraire à la morale, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. Les chefs, administrateurs ou directeurs de ces associations illicites, seront punis d'un emprisonnement de six jours à trois mois.

Art. 3. — La présente loi n'est pas applicable aux sociétés commerciales ou autres qui font appel au crédit; elles restent soumises à une réglementation spéciale.

Je n'ai aucune illusion sur le sort de mon projet de loi : presque toute la Chambre, droite, ralliés, opportunistes, radicaux, socialistes, voterait contre. Les conservateurs, parce qu'ils sont convaincus que cette liberté ne servirait qu'aux francs-maçons; les radicaux et les apportunistes, parce qu'ils croient que les Jésuites seuls en tireraient profit. Quelle horreur!

Vous du moins, cher lecteur, qui parcourez ces lignes, ne me traitez pas de visionnaire, d'utopiste ni de perturbateur de l'ordre social. Je ne vaux guère mieux, il est vrai : je ne suis qu'un plagiaire; mon petit projet est copié, mot pour mot, sur une vieille loi des États-Unis qui fonctionne depuis longtemps à la satisfaction de tous.

Paul Bureau.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

Nous avons publié, dans notre précédente livraison, la communication faite par M. Edmond Demolins, au *Congrès des propriétaires chrétiens*, sur les conditions nouvelles de la formation de la jeunesse.

Pour répondre au vœu formulé par les membres de ce Congrès, cette communication vient de paraître en brochure dans notre Bibliothèque. Non seulement le texte a été développé, mais il est suivi d'un *Appendice* aussi étendu que le texte lui-même. Cet appendice comprend une série de notes qui viennent confirmer, compléter et expliquer chacun des neuf procédés d'éducation signalés dans le texte. Sous cette forme nouvelle, cet exposé présente un véritable guide pratique d'éducation dont nous ne saurions trop conseiller la lecture et la diffusion.

Cette brochure, qui comprend près de 100 pages, est intitulée : *Comment élever et établir nos enfants* (1)?

L'auteur l'a fait précéder de la lettre suivante adressée à M. Henri de Tourville :

« Mon cher ami,

« Cette étude vous appartient au moins autant qu'à moi; elle n'est qu'une nouvelle manifestation de cette association de travail, qui, déjà, remonte presque à vingt années et qui, j'ose le dire, a été si féconde.

« Je crois que nous pouvons nous rendre cette justice que nous n'avons pas perdu notre temps. L'œuvre scientifique que Le Play, notre vieux maître, avait seulement ébauchée, a été continuée, rectifiée, précisée et, véritable-

(1) Prix 1 fr. Pour les membres de la *Société de science sociale*, 75 cent.; par dix exempl., 60 cent.

ment, renouvelée. La Science sociale est aujourd'hui en possession d'une méthode, — admirable instrument d'analyse, — qui est votre œuvre. Grâce à elle, chaque mois, notre Revue marque un nouveau progrès dans la connaissance et l'explication des phénomènes sociaux.

« Or, parmi tous les problèmes qu'étudie la Science sociale, il n'en est pas de plus fondamental que celui de l'éducation, que celui de la formation de la jeunesse.

« Aussi, lorsque l'on est venu me demander de prendre la parole, à l'occasion d'un Congrès récent, c'est ce sujet que j'ai entrepris d'exposer.

« Je l'ai fait brièvement, comme il convenait.

« Ce langage a été bien accueilli, malgré sa nouveauté et sa hardiesse et l'assemblée a exprimé le désir que cette étude fût publiée en brochure.

« Voici cette brochure.

« J'ignore l'accueil que lui fera le public; mais ce que je sais bien et ce que vous savez comme moi, c'est qu'en dehors de la solution que nous indiquons, il n'y a pas de salut pour nous et surtout pour la génération qui nous suit.

« Il semble, à certains signes, que notre jeunesse désabusée cherche actuellement une voie nouvelle. Nous la lui indiquons.

« Qu'elle veuille bien lire ceci attentivement et y réfléchir mûrement, car il s'agit de son avenir.

« En disant ces choses, nous avons fait notre devoir; c'est à elle, et c'est aussi aux pères de famille, à faire le leur.

« Edmond Demolins. »

« *EDINBURGH SUMMER MEETING.* »

Nous rappelons que l'ouverture du « *Summer meeting* » d'Édimbourg a lieu le lundi 31 juillet.

Nous avons indiqué, dans notre dernière livraison du Bulletin (page 18), les conditions très avantageuses auxquelles on peut trouver le logement et la nourriture dans les bâtiments de l'Université. Ceux de nos lecteurs qui désirent avoir des chambres doivent nous en aviser sans retard pour que nous ayons le temps de les faire retenir.

CORRESPONDANCE.

A propos du crédit agricole.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi une réflexion au sujet de la note que je trouve page 270 du *Mouvement social,* à propos de l'enquête sociale en Saintonge et Angoumois. Il y est question de la ruine des cultivateurs de cette contrée, par suite de l'achat d'instruments perfectionnnés et d'engrais chimiques. Mais c'est la question du crédit agricole qui se présente incidemment sous cette observation. Je ne suis, pour ma part, nullement surpris de cette constatation dans un pays où l'agriculteur est pauvre. Les gros débours faits par les cultivateurs du Nord de la France et de l'Angleterre leur réussissent assez généralement, non seulement à cause de la grande fertilité du sol, mais surtout parce qu'ils ont conservé une certaine aisance. S'ils achètent des engrais et des instruments nouveaux, ils en prennent le prix sur des économies antérieures. Si, dans des circonstances spéciales, assez rares, ils doivent recourir à l'emprunt, ils sont

assez solvables pour trouver facilement de l'argent. Ils n'ont que faire des combinaisons plus ou moins ingénieuses sur lesquelles les politiciens voudraient établir le prétendu Crédit agricole, cette institution dont personne n'a besoin que ceux qui ne peuvent trouver crédit ailleurs, car ils sont insolvables.

Sans connaître ce qui se passe en Saintonge, je parierais gros que les acquisitions dont on parle à l'enquête sont faites à crédit par des cultivateurs déjà besoigneux. Ces malheureux, au lieu de se relever en empruntant, agrandissent le trou où vont disparaître leurs dernières ressources.

Rien n'est plus aléatoire que la culture. A toutes les crises qu'elle peut subir comme l'industrie, s'ajoute l'incertitude des saisons. Emprunter pour semer, c'est jouer à quitte ou double. Le riche peut supporter la perte, s'il ne réussit pas, et se refaire l'année suivante. Le malheureux est assommé du premier coup.

Beaucoup de cultivateurs rétabliraient leurs affaires, en sacrifiant moins au bien-être, en redoublant d'activité, en proportionnant leur exploitation aux bras de la seule famille, sans employer de salariés. Je n'en ai jamais rencontré aucun qui ait remonté une situation sérieusement compromise par l'emprunt. Il y a quelque part un vieux proverbe qui défend de manger son blé en herbe. Or c'est ce que fait le cultivateur endetté. Autrement encore : il escompte un billet gagé sur sa bonne santé, la clémence des saisons et mille autres choses plus chanceuses les unes que les autres.

Est-il moral d'encourager un joueur décavé à emprunter pour vaincre la mauvaise fortune? — Non, assurément. — Eh bien, je crois qu'il n'est pas plus sage de provoquer le cultivateur sans solvabilité certaine à emprunter sur ses récoltes à venir.

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Baron René de France.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

L'émeute à Paris. — La jeunesse des écoles a fait du tapage. Cela lui prend de temps en temps; mais cette fois-ci, comme on l'a vu, le tapage a tourné au tragique.

Sans broder de nouveau sur les événements, résumons en deux mots les deux ou trois idées qui s'en dégagent :

Qu'est-ce qu'une manifestation? — Un phénomène naturel, une chose fort simple. Des citoyens ne sont pas contents, à tort ou à raison ; ils tiennent à exprimer leur mécontentement, ils se rassemblent à cet effet; ils poussent des cris convenus. Rien de plus inoffensif *en soi;* c'est un usage fort répandu chez d'autres peuples, et que leur gouvernement ne songe pas à gêner. Seulement, de telles manifestations peuvent-elles exister en France? — L'expérience semble prouver que non. D'abord, en règle générale, on ne manifeste pas, car il faudrait prendre une initiative; si l'on manifeste, c'est rarement pour un motif sérieux, pour une revendication pratique; c'est, au contraire, sur une impulsion futile, puérile. Une fois lancée, la manifestation dégénère invariablement en provocations, en scènes de désordre, en destructions inintelligentes. Ce qui la distingue au plus haut degré, c'est son caractère *enfantin*. Toujours l'histoire de l'écolier qui s'insurge contre le pion.

Quant au gouvernement, et pour cause, il n'a pas, et ne peut pas avoir l'idée de laisser libre carrière à une manifestation. L'initiative des citoyens, dans les conditions exposées plus haut, l'épou-

vante, et non sans motif. Son rôle ne peut être, comme ailleurs, d'assister pacifiquement aux démonstrations populaires, de prêter sa police aux organisateurs du mouvement pour les aider à le diriger, à maintenir l'ordre, et s'occuper des menus détails de circulation, etc. Pénétré au contraire de cette idée, que lui seul est responsable de la sécurité publique, que lui seul peut la produire, ou la rétablir, il ne songe et ne peut songer qu'à la répression. Le manifestant, c'est l'ennemi.

En troisième lieu, le moment de la répression venu, — car, étant données les dispositions des deux partis, il arrive fatalement et promptement, — le gouvernement et ses agents font preuve d'une parfaite maladresse. L'opinion publique a été unanime sur ce point. La police agit à contre-temps, par saccades, par caprices; les simples curieux, les journalistes, les passants inoffensifs sont naturellement les plus battus. C'est le pion furieux qui fait pleuvoir pensums et retenues sur ses élèves, et se venge de leurs boulettes de papier en leur lançant sa sonnette, son coupe-papier et ses bouquins. On conçoit que de tels procédés ne soient pas de nature à rétablir l'harmonie.

En résumé, nous sommes un peuple d'enfants terribles, et, par une conséquence logique, on nous mène avec la férule et le martinet. L'État ne sait pas voir en nous des hommes; mais aussi nous ne savons pas l'être.

* * *

Les restes de Jefferson Davis. — A propos de manifestations, l'on vient de transporter, de la Nouvelle-Orléans à Richmond, les restes funèbres de Jefferson Davis, le célèbre président des États confédérés du Sud pendant la guerre de Sécession.

Ce transfert s'est opéré avec le plus grand sérieux et plus grand calme. Les anciens sudistes ont manifesté leur sympathie pour le héros défunt, mais sans aucune provocation contre leurs anciens adversaires. Les anciens nordistes, de leur côté, ont respecté scrupuleusement ces manifestations graves et pacifiques.

Nos réflexions de tantôt s'appliquent ici. Le même calme aurait-il présidé en France à des manifestations étroitement liées au souvenir de guerres civiles? Aurait-on même permis ces manifestations? Les rancunes des partis ne se seraient-elles pas fait jour, par des allusions, par des harangues, par des vivats, par des articles de journaux? Les anciens vaincus auraient-ils pu se résigner à ne pas maugréer contre leurs vainqueurs, et les anciens vainqueurs auraient-ils su tolérer respectueusement un hommage public rendu, sur un parcours immense, au chef, même défunt, des vaincus? Nous livrons le souci des réponses aux méditations de nos lecteurs?

* * *

L'affaire Millevoye-Clémenceau. — La vie de nos hommes politiques a décidément des côtés étranges, et les procédés adoptés par eux pour se combattre mutuellement évoquent vaguement l'idée de ceux des Peaux-Rouges.

Jamais peut-être, depuis un siècle, le charlatanisme de la presse et de la tribune n'avait été poussé si loin. Jamais des documents insignifiants n'avaient été présentés au public avec un aussi tragique fracas de grosse caisse et de cymbales.

Certes, ce n'est pas que nous prétendions nous ériger en défenseurs des hommes accusés en cette circonstance. Le procès, s'il y en a un, reste pendant. Nous voulons constater simplement l'animosité sauvage, éperdue, qui règle désormais les rapports entre certains adversaires politiques.

La fureur fait inventer des armes, dit le poète. Ces armes ne sont pas toujours du meilleur choix. La lutte des factions finit par épuiser le vocabulaire des mots honnêtes et le répertoire des procédés chevaleresques. Les attaques polies perdent leur force par l'effet de l'habitude. Il faut renouveler l'arsenal, aiguiser les pointes, faire appel à des engins nouveaux. La lutte politique à outrance ne se maintient qu'à ce prix.

Remarquons enfin que ce duel d'un nouveau genre s'est engagé juste au moment des élections, un bon moment pour faire de la réclame et poser, soit en héros, soit en victime, aux yeux du bon peuple qui vote volontiers pour les gens bruyants, par suite de l'attraction singulière que toute gloire, vraie ou malsaine, exerce sur son imagination. C'est la lutte pour la vie entre politiciens qui amène ce regain de pugilat moral et oratoire. Le phénomène est assez analogue à celui qui porte deux sauvages, poursuivant le même gibier, à s'attaquer l'un l'autre et, au besoin, à se manger. Un évolutionniste aurait là une jolie occasion de démontrer comment la vie parlementaire de certains peuples représente une transformation du cannibalisme.

*
* *

La population de l'Algérie. — Voici, d'après le rapport officiel du gouverneur, M. Cambon, cité par l'*Économiste français,* la population actuelle de l'Algérie.

Population totale : 4.114.000 âmes, se décomposant en :

Indigènes sujets français	3.559.680
Marocains	14.645
Tunisiens	2.731
Français (y compris les naturalisés)	267.672
Juifs indigènes	47.459
Étrangers européens	215.793

Le quatrième et le sixième chiffres doivent principalement attirer notre attention. Ces chiffres nous démontrent que l'Algérie, colonie française, conquise et possédée par les armées françaises, où, depuis de longues années, des terres sont offertes gratuitement aux émigrants français, ne compte, somme toute, que 267.000 Français contre 215.000 étrangers, Espagnols ou Italiens pour la plupart.

On voit que notre supériorité est bien faible. Elle nous paraîtra plus faible encore, si nous tenons compte de deux faits également signalés par l'*Économiste français* d'après les documents officiels :

1° Les enfants d'un grand nombre de Juifs indigènes sont inscrits désormais parmi les Français d'origine ;

2° La naturalisation est très facilement accordée aux étrangers. 4.236 naturalisations ont été concédées durant les années 1889, 1890 et 1891. Le même journal ajoute : « Quand un peuple comme le peuple français est peu prolifique, il faut qu'il adopte volontiers les enfants d'autrui. » C'est faire facilement contre mauvaise fortune bon cœur.

*
* *

Les trade-unions aux congrès ouvriers. — On observe depuis longtemps que, dans toutes les réunions internationales du parti ouvrier, les délégués anglais se font remarquer par la modération et la sagesse de leurs prétentions, en même temps que par leur capacité et leur intelligence personnelles. Le *Temps* dit à ce sujet : « Un effet de cette puissance légalisée, de cette existence au grand jour de la publicité, et on dirait presque sous les rayons de la faveur officielle, des trade-unions, ç'a été la formation d'une sorte de droite ouvrière qui se manifeste surtout sur la question de la limitation obligatoire de

travail à huit heures et qui, recrutée parmi les mineurs du Northumberland et du Durham, n'a pas craint de dire très haut à Bruxelles ses répugnances contre l'intervention de l'État dans ce domaine. »

Nous ne reviendrons pas sur ce fait, dont nous avons plusieurs fois déjà signalé les causes. Notons précieusement, toutefois, cette tendance des *capacités* ouvrières à sortir de l'ornière du socialisme.

*
* *

La criminalité aux États-Unis. — La statistique criminelle des États-Unis, tout dernièrement recueillie par l'*Économiste français*, place ce pays au troisième rang pour la multiplicité des crimes, immédiatement après l'Italie et... la France.

On compte en effet, paraît-il :

En Italie, 239 personnes emprisonnées sur 100.000
En France, 158 —
Aux États-Unis, 132 —
En Prusse, 120 —
En Angleterre, 90 —

Seulement, en ce qui concerne les États-Unis, il convient de compléter la statistique afin de l'éclaircir.

La plupart des crimes, aux États-Unis, sont des meurtres. En 1890, le nombre des prisonniers accusés de meurtre était de 7.386, se décomposant en 4.425 blancs, 2.739 nègres, 94 Chinois et 92 Indiens.

Vu le petit nombre des Chinois et des Indiens, la proportion est très forte pour ces deux catégories; mais elle est encore énorme pour les nègres, qui, au nombre de 7 ou 8 millions, constituent seulement *le dixième* de la population totale des États-Unis. Or, le nombre de criminels fournis par eux est à peu près, à celui que fournissent les blancs, comme 3 est à 5. La population nègre, eu égard à son petit nombre, fournit donc environ quatre fois plus de criminels que la population blanche.

Enfin, sur les crimes commis par les blancs, plus de la moitié, 56,14 °/₀ sont commis *par les immigrants*, et 43,86 % seulement par les Américains de naissance. Nous savons que la plupart des immigrants appartiennent aux races celtique et latine. Italiens, Irlandais, Hongrois, Polonais, Mexicains de l'ouest, doivent fournir leur respectable contingent aux statistiques criminelles. On se rappelle d'ailleurs l'affaire de la *Maffia*, et les exécutions en masse d'Italiens à la Nouvelle-Orléans.

Pour ce qui concerne ces exécutions, la statistique nous apprend que le nombre des *lynchages* continue à être de beaucoup supérieur (presque du double) à celui des condamnations régulières : 175 des premiers contre 93 des secondes en 1889.

Ces statistiques prouvent plusieurs choses : 1° la race anglo-saxonne fournit moins de criminels que les autres races; 2° elle se défend vigoureusement, soit par ses magistrats, soit surtout par l'initiative privée, contre l'invasion de races plus fécondes en criminels. — Cette conclusion s'impose, et mérite d'être retenue.

*
* *

A la Nouvelle-Calédonie. — M. Paul Mimande, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai, donne d'intéressants détails sur le *Régime des forçats à la Nouvelle-Calédonie,* avec des digressions plus intéressantes encore sur la colonisation de l'île en général.

Il nous apprend que la population de celle-ci est d'environ 40.000 habitants pour une superficie d'environ 20.000 kilomètres carrés. La population se décompose : — 1° en 25.000 Canaques, dont le nombre décroît de jour en jour;

— 2° 3.500 militaires ou fonctionnaires (triomphe du régime français); — 3° 400 commerçants, probablement groupés à Nouméa; — 4° 8.000 transportés; — 5° enfin, 3.500 colons libres, femmes et enfants compris, soit 800 familles pour le pays tout entier. Et encore beaucoup de ces colons ne sont pas des agriculteurs.

La situation évidemment n'est pas brillante. Pour l'améliorer, le Gouvernement, par un essai renouvelé, non point des Grecs, mais des Romains, a voulu distribuer des terres aux *vétérans*. Malheureusement, nos pious-pious ne sont pas des légionnaires. A l'heure actuelle, il ne reste plus que trois ou quatre colons de cette espèce, dont *un seul* a réussi.

Le Gouvernement s'est dit : « Cherchons mieux. » Laissons ici la parole à M. Mimande :

« Le dernier essai de colonisation par l'élément libre n'est vieux que de deux ans ; il me paraît topique.

« Le ministère avait passé avec une société d'émigration un contrat aux termes duquel douze familles d'agriculteurs, avant-garde de toute une population, devaient être envoyées en Nouvelle-Calédonie aux frais de ladite société. Quant à l'État, le bon État, il s'était chargé de bâtir de jolies maisonnettes avec jardins et dépendances, de fournir six mois de vivres, de garnir les étables et les basses-cours : pour un peu, les émigrants eussent trouvé leur potage servi et leurs lits faits.

« Au jour annoncé, les douze familles débarquèrent du paquebot *Yarra;* on les installa solennellement. Les autorités se transportèrent à l'entrée du coquet village, tout flambant neuf, pour y recevoir les « pionniers de la civilisation ». Le gouverneur officia lui-même et prononça un beau discours en manière de bénédiction laïque : puis les douze familles prirent possession de leurs douze maisons. On se retira avec la satisfaction de gens qui viennent, entre deux repas, de fonder une ville. Ce ne fut, hélas! que le rêve d'une nuit! Le lendemain, la petite république comptait déjà deux partis : au bout d'un mois, le chef de l'expédition, M. C..., avait perdu toute autorité; au bout de six mois il était obligé de quitter le village auquel, modestement, il avait donné son nom : et maintenant, il enseigne le français à de petits Canaques, et se console de ses malheurs en jouant du cornet à piston, instrument sur lequel il est d'une jolie force d'amateur.

« Peu à peu, malgré les encouragements prodigués par l'administration, les colons, un à un, quittèrent leurs jolies maisonnettes : adieu, veau, vache, cochon, couvée! Perrette venait, une fois encore, de renverser son pot au lait. »

G. D'AZAMBUJA.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Histoire de l'Église, traduite de l'allemand de M. le Dr Funk, par M. l'abbé Hemmer, 2 vol. in 8°; Armand Colin.

Ainsi que le dit l'auteur, cet ouvrage est un résumé des faits de l'histoire de l'Église que devrait connaître tout élève en théologie, ayant reçu une formation sérieuse appropriée aux besoins de notre temps. Pour atteindre ce but, il était également nécessaire de ne rien omettre d'important et de reléguer à l'arrière-plan les choses secondaires, de faire un exposé clair et rapide, enfin d'adopter un ordre méthodique qui permette de grouper les matières suivant leur nature et de présenter des tableaux d'ensemble. A ces points de vue, cet ouvrage présente un progrès réel sur tous les manuels publiés jusqu'à ce jour. L'habile traducteur, M. Hemmer, a su encore

améliorer le texte, en le développant sur certains points pour le mettre plus complètement au courant des derniers progrès de la science historique. Il y a joint une abondante bibliographie renvoyant à des articles de revues et à des ouvrages français. Dans la préface qui précède l'ouvrage, M. l'abbé Duchesne a pu dire avec raison que cet ouvrage se recommande non seulement par l'exactitude et la clarté de l'exposition, mais encore par un certain détachement des préoccupations subjectives et un désintéressement absolu des querelles intérieures du catholicisme contemporain.

*
* *

Histoire du Cardinal de Richelieu, par M. Gabriel Hanotaux; la jeunesse de Richelieu, la France en 1614, 1 vol. in-8°; Firmin-Didot.

Cet ouvrage aura quatre volumes dont celui-ci est le premier. La première partie expose la vie du futur ministre de Louis XIII jusqu'en octobre 1614, époque à laquelle il vint à Paris comme député du clergé poitevin à l'assemblée des États généraux. Cette date est le point de départ de sa carrière politique. Deux ans après il était ministre. Là, le récit biographique s'arrête, et la seconde partie présente le tableau géographique, politique, social et religieux de la France, au début du dix-septième siècle. L'auteur étudie spécialement la situation des provinces et de Paris, le Louvre et la cour, les institutions politiques, l'armée, la justice, l'administration, les finances, les États généraux, les États provinciaux, les libertés municipales, le droit civil, les coutumes; l'ordre social, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple, les paysans; enfin les questions religieuses. Cet ouvrage groupe de nombreux et utiles renseignements pour l'étude sociale de cette période si importante et si décisive de notre histoire.

*
* *

Sophismes politiques de ce temps, étude critique sur les formes, les principes et les procédés de gouvernement, par Charles Benoist, 1 vol. in-12; Perrin.

Ce volume est le deuxième d'une série qui en comprendra trois et dont le premier a paru, il y a deux ans, sous le titre de croquis parlementaires. Ainsi que le déclare l'auteur, ce volume est purement critique et négatif : il a pour objet d'expliquer en quoi les idées politiques actuelles sont fausses. L'idée dominante de l'ouvrage, « c'est l'idée de *vie* ou plutôt l'application de l'idée de *vie* aux formes, aux principes et aux procédés de gouvernement... Quelle est la meilleure forme de gouvernement? Celle qui s'adapte le mieux aux conditions de la *vie* nationale, celle qui donne le mieux l'image de la nation. Quelle est la grande vertu de la démocratie en France au temps présent? C'est d'être la forme qui convient le mieux à la France du temps présent. Quels sont le facteur essentiel, la matière et l'agent, le moyen et la fin de la politique? C'est la *vie*... Contre la vie, il n'y a pas de principes. » Alors l'auteur se demande pourquoi peuvent être déterminées la part de l'autorité et la part de la liberté dans le gouvernement des hommes? Il répond qu'elles devraient l'être, pour l'État, pour les besoins de *la vie individuelle;* pour les individus, pour les nécessités de *la vie nationale.* L'ouvrage aboutit à cette conclusion : « Tout le monde dit et fait des sottises. » « Et le remède : C'est d'adopter au plus tôt d'autres hommes, d'autres idées et d'autres mœurs. »

*
* *

Israël chez les nations, par Anatole Leroy-Beaulieu, 1 vol. in-12; Calmann-Lévy.

C'est une étude sur les Juifs et l'antisémitisme. L'antisémitisme, selon l'auteur, n'est conforme ni à nos principes ni à notre génie national. Il nous est venu du dehors, de pays qui n'ont ni notre esprit ni notre tradition. Il nous est venu d'outre-Rhin, de la vieille Allemagne, toujours prompte aux querelles confessionnelles et toujours imbue de l'esprit de caste. Cependant tout n'est pas à condamner dans les doléances des antisémites, « ils ont raison de dénoncer à grands cris certains procédés de gouvernement, certaines pratiques qui tendent à s'implanter dans la vie des nations modernes. » Mais il n'est pas vrai que, pour rendre la santé aux nations modernes, il suffit d'en retrancher le Sémite ; le mal est autrement grave et autrement profond. Cette conclusion est fort juste et l'observation le montre clairement.

Voici les principaux sujets abordés dans l'ouvrage : nombre et répartition des Juifs dans dans les divers pays ; le grief religieux contre les Juifs ; les Juifs, le christianisme et les idées modernes ; les Juifs et le grief national ; le Juif est le produit de la tradition et de la loi ; physiologie des Juifs ; psychologie des Juifs ; le génie juif ; l'esprit juif, de la nationalisation des Juifs, le cosmopolitisme et la confraternité israélite. La *Science sociale* a donné une étude du Juif, à laquelle nous renvoyons le lecteur (1), car nous ne pouvons donner ici, à propos de chaque ouvrage, qu'une rapide notice bibliographique.

(1) « Les Juifs : Des causes qui ont créé et maintenu le type malgré la dispersion (la *Science sociale*, t. II, p. 5 et suiv.)

*
* *

Les Bourses du travail, par G. de Molinari, 1 vol. in-12; Guillaumin.

La question des rapports du Capital et du Travail est plus que jamais à l'ordre du jour. Cette question, que les socialistes prétendent résoudre par l'expropriation du Capital, M. de Molinari en demande la solution au partage équitable des produits entre ces deux facteurs indispensables de la production. Les conditions et les institutions nécessaires pour atteindre ce but, en dehors de toute intervention de l'État, tel est l'objet du nouvel ouvrage du rédacteur en chef du *Journal des Économistes*. C'est, en un mot, l'exposé de la solution économique de la question ouvrière, opposée aux solutions socialistes, en même temps qu'un aperçu historique et critique des *Bourses du Travail*.

*
* *

La morale de Confucius. — Le Livre sacré de la piété filiale, traduit du chinois par Léon de Rosny, 1 vol. in-12 ; Maisonneuve.

Selon M. de Rosny la longue stabilité de la Chine est due au système politique qui découle de l'enseignement de Confucius. Nous n'avons pas besoin de démontrer aux lecteurs de la *Science sociale* combien cette affirmation est contredite par les faits et quelles sont les véritables bases de la constitution sociale chinoise (1). En publiant une traduction du Livre sacré de la piété filiale, l'auteur a dans la pensée de donner aux peuples de l'Occident une règle de conduite. « Cette règle, ajoute-t-il, aurait fait de la philophie confucériste une des plus hautes manifestations intellectuelles de l'humanité, si elle n'avait pas été entou-

(1) Voir dans la *Science sociale*, la *Société chinoise*, par M. R. Pinot, t. I et II, et *Un émigrant de la Science sociale en Chine*, par M. E. Demolins, t. XII.

rée de corollaires attentatoires à l'idée de progrès et si elle avait été associée à une institution quelque peu réfléchie de la Loi du Devenir. »

Le Livre de la piété filiale traite successivement : de l'Empereur, des princes feudataires; des ministres et grands officiers, des fonctionnaires, du gouvernement et des exposés des divers actes concernant la Piété filiale.

*
* *

Librairie Hachette. Viennent de paraître : *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, par L. Joanne, 60e livraison, de *Garde* à *Gascogne;* 12 livr. par an. — *Nouvelle Géographie universelle*, la Terre et les hommes, t. XVII, les Régions andines, 1005e à 1008e livraison. Une livraison par semaine.

*
* *

Ouvrages parus récemment et dont il sera rendu compte :

Chez Firmin-Didot : *La diminution du revenu : la baisse du taux de l'intérêt et des Revenus fonciers*, par Paul Bureau; 1 vol. in-12. — *La Grèce byzantine et moderne*, par D. Bikelas; 1 vol. in-8°.

Chez May et Motteroz : *Dictionnaire des Dictionnaires,* sous la direction de Mgr Paul Guérin; six vol. grand in-4°.

Chez Victor Lecoffre : *L'Église catholique et la Liberté aux États-Unis*, par le vicomte de Meaux, 1 vol. in-12. — *Le Cardinal Manning et son action sociale,* par l'abbé J. Lemire; 1 vol. in-12.

Chez Calmann-Lévy : *William Ewart Gladstone*, par Marie Dronsart : 1 vol. in-12.

Chez Arthur Rousseau : *L'Enseignement du Droit et des Sciences politiques, dans les Universités d'Allemagne,* par Eugène Duthoit; 1 vol. in-12. — *Histoire de la population française*, par Lucien Levasseur; 1 vol. in-12. — *Le Droit d'association et l'État*, par Hubert Brice, avec une préface de M. René Goblet.

Chez Victor Havard : *Le Secret d'un Empire. L'Empereur Napoléon III*, par Pierre de Lano; 1 vol. in-12.

Chez Armand Colin : *La première année d'Agriculture*, par H. Raguet, Franc et Gassend; 1 vol. in-12. — *La première Année de ménage rural,* par H. Raguet; 1 vol. in-12.

A la Librairie de la Nouvelle-Revue : *L'Administration de la République,* par Edgar Monteil; 1 vol. in-12.

Chez Perrin : *Le Pape, les Catholiques et la Question sociale*, par Léon Grégoire; 1 vol. in-12.

Chez Durand et Pedone-Lauriel : *Petite Encyclopédie juridique. Code des cours d'eau non navigables ou flottables,* par MM. A. Doulé et P. Lescuyer; 1 vol. in-12.

Chez Albert Savine : *La France sociale et politique, année* 1891, par A. Hamon; 1 vol. in-12.

Chez Berger-Levrault : *Le Plateau Lorrain.* Étude de géographie régionale, avec 24 croquis cartographiques et 21 vues photographiques, par B. Auerbach; 1 vol. in-12.

Chez Augustin Challamel : *La Khroumirie et sa colonisation,* par Henri Guerand et Émile Douhineau; 1 vol. in-12.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LETTRE D'ANGLETERRE.

A M. Edmond Demolins.

Mon cher ami,

Vous souvenez-vous de ce proverbe italien : « *Traduttore, Traditore* », d'après lequel tout traducteur est un traître? Je suis hanté par lui depuis quelques jours, hanté de l'idée que, moi aussi, je puis facilement trahir la vérité en présentant à un public français des observations recueillies en Angleterre. Au fond, ce n'est pas le traducteur, ce n'est pas l'observateur qui est un traître. Les grands traîtres ce sont les mots. Ouvrez un dictionnaire anglais-français, vous verrez en face de chaque mot anglais un mot français correspondant et équivalent, mais cette équivalence est purement grammaticale, elle n'est pas toujours réelle, elle ne l'est presque jamais; et pourtant l'esprit, trompé par l'équivalence grammaticale, tend toujours à se représenter l'objet ou l'idée exprimés par le mot anglais sous les couleurs dont cet objet ou cette idée se présentent à lui dans le milieu français. J'entends parler ici de socialisme, de démocratie, d'aristocratie : on me présente à des journalistes, à des magistrats, à des professeurs, à des patrons, à des ouvriers, à des agitateurs, et je ne retrouve ni mon socialisme français, ni

ma démocratie française, ni mon aristocratie française; le journaliste est sérieux, le magistrat n'a pas fait son droit, le professeur est un homme pratique, le patron ne semble pas patronner, l'ouvrier a l'apparence bourgeoise, l'agitateur ne veut rien détruire violemment et prêche la morale : c'est à n'y rien comprendre. Comment prévenir suffisamment un lecteur français que, sous des noms connus, il doit se représenter des hommes et des choses tout différents des hommes et des choses qu'il connaît?

Lorsque je voyageais aux États-Unis, il y a trois ans, je n'avais pas la même préoccupation au même degré, parce que, là-bas, bien des faits matériels importants viennent rappeler constamment à un Français qu'il n'est plus en France. Bien des mots même sont intraduisibles; il faut une longue périphrase pour indiquer qu'un *cow-boy* est un homme jeune et vigoureux chargé de garder à cheval des troupeaux de bêtes à cornes sur un espace illimité; on comprend de suite qu'un *ranche* n'est pas la même chose qu'une ferme en Beauce, et qu'une ville comme Chicago n'offrirait pas à un fonctionnaire retraité ou à un négociant retiré ces agréments de vie que beaucoup de Français considèrent comme liés à toute grande ville. Grâce à cela, le lecteur sait tout de suite qu'il doit se méfier de toute assimilation entre ce qui existe en Amérique et ce qu'il voit en France; il est prévenu; il ne s'imagine pas à l'avance qu'il connaît l'Amérique.

Mais si on a l'air de vouloir lui apprendre ce qu'est l'Angleterre et ce que sont les Anglais, il estime qu'on abuse de lui et de sa candeur, qu'on fait injure à son savoir. Qui ne connaît pas les Anglais? On en voit partout et on les distingue facilement à leur accent, à leurs vêtements jaune clair et à leur casquette de palefrenier; il suffit d'aller aux eaux ou aux bains de mer pour en rencontrer. Et puis, l'Angleterre n'est pas un pays neuf, c'est un pays civilisé, peuplé, européen, un pays comme le nôtre, en somme, avec le soleil en moins et le brouillard en plus. Depuis que nous prenons du thé, que nous parions aux courses, et que nous jouons au *lawn tennis,* il ne nous

manque plus que la langue pour être en tout semblables aux Anglais.

Quand on a affaire à un lecteur de ce genre, — et il n'en manque pas, — on risque de le tromper chaque fois qu'on emploie une de ces expressions que je vous signalais tout à l'heure, dont l'équivalence en anglais et en français est purement grammaticale. Voilà le danger qui m'effraye.

L'autre soir, j'ai assisté à une sorte de *cours d'adultes,* où 250 ouvriers ayant atteint l'âge d'homme, quelques-uns grisonnant assez fortement, s'initiaient aux mystères de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique élémentaire. — Qu'alliez-vous faire là, me direz-vous? — J'allais voir des ouvriers désireux de s'instruire, parce que c'est toujours intéressant de causer avec des hommes disposés à faire autre chose que la tâche stricte qui leur donne du pain, et j'allais surtout voir comment et par qui ils sont instruits. Imaginez-vous bien que ce cours d'adultes ne ressemble en rien à ceux que vous voyez annoncés sur affiches blanches avec un en-tête du Ministère de l'Instruction publique. J'y avais été invité par un des professeurs, et ce professeur était une femme, et cette femme était une femme du monde. Ni instituteurs, ni institutrices de profession, ni inspecteurs, ni aucun personnage officiel ne se mêlent de cette entreprise, toute de générosité et de dévouement bien entendu. Six *ladies* constituent le personnel enseignant; le local est fourni par la paroisse anglicane dont elles dépendent; une seule dépense, celle de l'éclairage, et les ouvriers-élèves s'arrangent entre eux pour subvenir par une contribution volontaire aux frais de consommation du gaz. Nous voilà bien loin des *cours d'adultes* dus à la sollicitude du Gouvernement français et dont les budgets communaux ont à payer les frais. Ce qu'il y a de remarquable en celui-ci, pour un Français, ce n'est pas tant le fait que des femmes du monde se dévouent à l'instruction de la classe ouvrière, — nos femmes françaises ne sauraient être accusées de manquer de dévouement, — mais c'est l'efficacité de ce dévouement, la parfaite correspondance entre l'effort dépensé et le but atteint. Nos

classes soi-disant dirigeantes ont donné souvent, dans ces dernières années, la preuve d'une bonne volonté positive, elles se sont très rarement montrées aptes à comprendre les vrais besoins de la classe ouvrière, et leur bonne volonté s'est trouvée ainsi le plus souvent frappée de stérilité. Ici, au contraire, il est facile de voir que les ouvriers apprécient ce qu'on fait pour eux, que *c'est précisément ce qu'ils désirent*. Ces six *ladies* consacrent en somme deux heures par semaine à leur tâche de professeurs volontaires et elles ont plus de 250 élèves; un tableau placé dans la salle principale m'apprend qu'à la dernière réunion on a relevé 270 présents. La plupart sont très assidus; j'en vois qui se vantent de n'avoir jamais manqué une seule de ces classes, l'un depuis neuf ans, l'autre depuis quatre ans. Évidemment, un aussi beau zèle est soutenu par un violent désir de s'instruire. Beaucoup arrivent au résultat désiré avec cette seule classe par semaine, autre preuve de leur opiniâtreté. Un homme d'une trentaine d'années, debout devant un tableau noir, dans le cours supérieur où se trouvent seulement une douzaine d'élèves, réduit péniblement des fractions au même dénominateur, aidé des conseils bienveillants d'un *postman* en costume de service. Je m'approche, et j'ai la satisfaction de voir les efforts combinés de ces deux braves gens aboutir à la solution demandée. Le *postman* a été autrefois à l'école quand il était gamin; il vient ici se perfectionner dans le calcul pour obtenir dans l'administration des postes une situation plus avantageuse; son camarade, un ouvrier forgeron, a appris tout ce qu'il sait à cette école du soir qu'il fréquente depuis longtemps. Voilà un résultat encourageant.

Autre trait bien caractéristique. Ces 270 ouvriers, au milieu desquels sont perdus six femmes du monde, sont pleins d'égards pour elles, sans ressentir aucune gêne vis-à-vis d'elles. Ils les abordent en leur serrant la main avec un sentiment manifeste de respect; ils causent avec elles librement, amicalement. Plusieurs sont toutes jeunes, quelques-unes jolies. Ce n'est pas tout. A Noël, on fait une petite fête, on prend le thé, naturellement, et tous les ouvriers sont priés d'amener leur femme

ou leur fiancée. Remarquez bien que j'exagère en disant leur fiancée, le mot dont se sert la présidente qui me raconte cela est celui de *sweetheart*, encore un de ces mots qui n'ont en français que des équivalents grammaticaux. Imaginez-vous maintenant les résultats que pourrait avoir une semblable invitation, en France, et si on en parlerait dans le Landerneau où le scandale aurait lieu!

Comprenez-vous maintenant mon embarras! Faut-il que j'appelle cette réunion un cours d'adultes, une œuvre de bienfaisance, de charité? Tous ces termes éveillent dans notre esprit des analogies incomplètes et fausses.

Il faut bien se rendre compte du fait pourtant, car il y a en Angleterre une foule d'institutions du même genre. A Birmingham, un avocat de la ville me raconte que tous les dimanches il se rend à six heures du matin à une *Sunday morning school*, école du dimanche matin. Cette école est également fréquentée par des ouvriers avides de s'instruire et, au cours de longues années de pratique, il a pu en apprécier les résultats. Il me cite l'exemple d'un individu qui, n'ayant jamais suivi d'autre école que celle-là, est parvenu à s'élever à force de volonté, s'est instruit, et a été maire de Birmingham à une certaine époque.

Dans tous les grands centres industriels de l'Angleterre, je vois aussi des écoles professionnelles qui paraissent rendre les plus grands services, mais elles sont conçues d'une manière toute différente de celles que nous connaissons en France; ce sont des marchepieds mis à la disposition des ouvriers pour leur permettre des progrès plus rapides dans leur métier; ce ne sont pas, comme chez nous, des pépinières de demi-savants, de spécialistes théoriciens. Tous ceux qui les fréquentent sont de véritables ouvriers, des hommes gagnant leur journée, mais auxquels l'atelier ne fournit pas l'occasion d'un apprentissage suffisamment complet. Aujourd'hui, avec l'extrême division du travail dans les grandes manufactures, l'ouvrier se confine tout naturellement dans l'exécution d'une toute petite partie de son métier : il lime éternellement des grosses de pièces semblables; il étire des bandes de laiton destinées à faire des clous; il fabrique des rou-

lettes de fauteuil ou tourne des barreaux de chaises; rarement il est à même d'exécuter complètement, dans toutes ses parties, l'objet manufacturé que livre la fabrique; il descend ainsi au rang de manœuvre en quelque sorte; il ne connaît pas son métier, à vrai dire, et éprouve de grandes difficultés à devenir contre-maître ou patron. S'il a le goût et la capacité de s'élever, les écoles professionnelles s'offrent à lui pour combler cette lacune. Grâce à elles, il pourra parcourir successivement les différentes branches de son art, s'en rendre maître, devenir par suite un artisan véritable. En effet, ce ne sont pas des principes théoriques qu'on lui donnera à l'école professionnelle (*technical school*), il y retrouvera une image de l'atelier, mais avec la préoccupation directe de la formation technique de l'ouvrier, et non pas, comme à l'atelier, avec la préoccupation obligée de la production pour la vente. Les cours qu'il y suivra seront simplement l'*explication de ce qu'il a chaque jour sous les yeux;* on lui apprendra ainsi à réfléchir au sujet des objets qui l'entourent, des forces qui actionnent sa machine-outil, de la manière dont ces forces se transmettent. Dans certains métiers où la chimie joue un grand rôle, on mettra à sa disposition un laboratoire, on l'initiera à la connaissance de ces agents mystérieux dont il peut constater, à la fabrique, l'action puissante. Bref, le système suivi dans ces écoles consiste à prendre l'ouvrier au point où il est, à compléter sa capacité comme artisan en lui faisant exécuter les différentes spécialités concernant sa profession, puis à accrocher, pour ainsi dire, à cette capacité pratique la connaissance de la cause scientifique qui détermine le procédé d'atelier. Ainsi, l'ouvrier, s'il possède les aptitudes cérébrales nécessaires, peut remonter de proche en proche jusqu'aux principes les plus élevés de la science, sans jamais perdre pied dans une théorie sans fond. Ceux qui sont moins heureusement doués, l'immense majorité bien entendu, remontent seulement aux principes dont l'application est la plus immédiate; ils remontent à ceux que leur intelligence leur permet de saisir; ils restent artisans. Les autres deviennent des savants, des inventeurs, capables de faire servir à un usage nouveau les forces dont on leur a

appris à connaître la nature. De pareilles écoles professionnelles ne risquent pas de produire ces spécialistes sans emploi, qui pullulent chez nous, trop déshabitués du travail manuel pour gagner leur vie comme ouvriers, trop ordinaires pour émerger de la foule de leurs semblables, sous-officiers sans troupes, obligés de se croiser les bras.

Au fond, ces écoles professionnelles, comme les écoles dont je vous parlais au commencement de ma lettre, sont exemptes du préjugé scolaire qui règne si malheureusement chez nous. Les Anglais vont à la théorie par la pratique; nous, nous allons à la pratique par la théorie. Nous nous arrêtons souvent en route, les Anglais aussi; mais, tandis qu'eux s'arrêtent dans la pratique, dans le métier qui fait vivre son homme, nous nous arrêtons dans la théorie, dans le rêve décevant. C'est ainsi que nous acquérons cette habitude d'esprit ratiocinante et délibérante, qui creuse un abîme entre le plan et l'exécution. C'est ainsi que nous sommes arrivés à faire souvent de l'instruction, — qui en soi est un avantage et un progrès — une cause d'insuccès dans la vie pour certains individus. Évidemment, c'est que nous la donnons mal à propos et que le préjugé scolaire l'a fait dévier de son but.

Il me semble qu'un des secrets de l'instruction efficace se trouve dans la mesure avec laquelle elle est donnée. Dans un pays qui marche, où aucune barrière artificielle ne vient arrêter le développement naturel de chaque homme, où, de plus, les circonstances favorables sollicitent ce développement à un haut degré, il ne saurait être question de mesurer systématiquement le degré d'instruction de chacun à la classe de la société dans laquelle il naît. C'est donc une condition excellente que les moyens d'instruction soient mis très largement à la disposition de tous ceux qui sont capables d'en tirer profit. Reste à connaître les capables. Dans notre système français, nous avons tenté de les distinguer des autres par l'examen. Nous envoyons tout le monde à l'école primaire et nous établissons une série de grades, qui s'élèvent du certificat d'études jusqu'aux différents doctorats. Chacun de ces grades constitue une sorte de mandarinat, et nous estimons qu'un jeune homme ayant acquis un certain nombre d'entre

eux appartient désormais à une classe supérieure de la société. En le *classant* ainsi artificiellement nous le *déclassons*, s'il n'a pas d'autre part les aptitudes nécessaires pour soutenir ce rang, notamment, s'il ne réussit pas à se procurer des ressources suffisantes pour échapper au travail manuel. Les Anglais procèdent tout autrement; ils ne se mettent pas en peine de déterminer officiellement les capables; ils leur laissent à eux-mêmes le soin de se faire connaître; ils se contentent de donner toutes facilités à chacun pour féconder son travail manuel par la somme de connaissances théoriques qu'il est réellement capable de s'approprier et d'utiliser. C'est par le résultat de cette utilisation, par la manière dont son développement intellectuel l'aidera à monter dans sa profession que l'ouvrier, ou le fils d'ouvrier, parviendra à se classer *réellement* à un rang supérieur. Il y arrivera avec les ressources matérielles que comporte ce rang; il ne sera ni *déclassé*, ni *parvenu*, il sera un *self made man*, un homme qui s'est fait lui-même.

Je crois bien, mon cher ami, que ce que je vous écris là serait facilement admis dans les milieux français réputés *bien pensants*. Il ne manque pas de gens pour critiquer la manie scolaire, le luxe exagéré des écoles communales, l'abandon des travaux manuels qui conduit au déclassement, etc. Il faudrait avoir vécu dans un bien mauvais monde pour ignorer les plaintes qu'exhalent à ce sujet les personnes qui se considèrent comme appartenant à la haute société. Cependant, quand je réfléchis aux résultats que produit en Angleterre l'instruction obligatoire, quand je vois l'apparente similitude des institutions scolaires et la différence des résultats, savez-vous à quelle conclusion j'arrive? Eh bien, je suis persuadé que les inconvénients si décriés, en France, par les adversaires du régime d'instruction populaire, sont dus précisément à leur exemple : je crois que le préjugé scolaire sévit aussi violemment dans la haute classe, qui s'en croit exempte, que chez les membres de la conférence pédagogique la plus zélée ; je crois enfin que si le milieu populaire anglais ne sacrifie pas à ce préjugé, c'est que la haute classe anglaise ne l'entretient pas.

Vous connaissez comme moi, j'imagine, ces fils de famille français qui font le désespoir de leurs professeurs de latin et de grec. Ils se traînent péniblement à travers la longue suite de classes de grammaire que l'usage nous impose, et sont assez cristallisés dans leur situation de *cancres*, quand arrive l'année des *humanités*, pour que tout espoir de les voir en sortir soit à jamais perdu. Les *humaniores litteræ*, au lieu de les rendre plus hommes, suivant la belle définition qu'on en donne, les rendent au contraire plus cancres, et ils gaspillent ainsi dix années de leur jeunesse, dix années de pensions payées par leurs parents, heureux quand ils ne sortent pas de là avec un caractère aigri, des habitudes invétérées de dissimulation, d'insubordination, et le reste. Remarquez que je les flatte en les appelant fils de famille; beaucoup sont fils de notaires, de médecins, de fonctionnaires à leur première génération de bourgeoisie. Cependant, leurs parents les maintiennent imperturbablement dans tous les collèges d'instruction secondaire où on veut bien les garder, jusqu'à ce qu'ils se soient assis successivement sur les bancs de toutes les classes, parce qu'ils jugent que *ce serait déchoir*, que de ne pas user un certain nombre de culottes sur ces bancs sacrés. C'est le rite à suivre, en France, pour conserver sa caste. Sans doute, un père de famille pourrait retirer du collège un fils dont les professeurs s'accordent à reconnaître l'incapacité ou la mauvaise volonté déclarée à profiter de leurs leçons; sans doute, il pourrait le diriger dans une autre voie, essayer ses dispositions pour le commerce, la culture, pour une foule de métiers usuels et honorables où le grec et le latin ne sont pas utiles; ce serait d'autant plus sage que les carrières à examens sont fermées aux cancres vérifiés et que le collège est nécessairement une impasse; mais, contre toutes ces bonnes raisons, il y en a une plus puissante qui prévaut, savoir : l'obligation morale de *faire ses classes* quand on est né d'un père portant redingote.

Et ce père à redingote protestera ensuite contre l'obligation légale de l'instruction primaire pour l'enfant du peuple? il subit volontairement la tyrannie d'un préjugé ridicule, auquel il ne

tiendrait qu'à lui d'échapper; il proclame par sa manière de faire, par les sacrifices, très lourds parfois, qu'il s'impose, que le plus grand avantage qu'il puisse procurer à son fils, l'avantage caractéristique de sa situation bourgeoise, consiste à lui faire apprendre le latin et le grec, et il s'étonne, après cela, que l'instituteur de village considère l'instruction primaire comme le plus grand bienfait du peuple, comme l'avantage caractéristique et primordial, comme le *fait classifiant* de la société! Il ne reconnaît plus son erreur sous cette forme presque semblable, et pourtant c'est bien la sienne, c'est bien son préjugé scolaire qui a été transporté à l'étage inférieur de la société et qui exerce ses ravages là comme ailleurs.

En Angleterre, vous le savez, la bourgeoisie pense tout différemment. Il y a bien des enrichis vaniteux qui envoient leurs fils faire des dettes à Oxford ou Cambridge avec les fils des Lords, mais, d'une manière générale, l'Université est réservée aux hommes de science, aux littérateurs de profession, aux jurisconsultes, aux médecins, aux membres du clergé, et, par extension, aux jeunes hommes qu'une situation de famille exceptionnelle désigne pour régir certains grands intérêts publics. C'est dans les Universités que se donne l'instruction secondaire, avec plus de développement, moins hâtivement surtout que dans nos collèges, mais elle est donnée à un nombre restreint d'élèves. La masse des fils de la bourgeoisie va aux *public schools* jusque vers seize ou dix-huit ans, pour y faire l'apprentissage de la vie, pour y subir les premiers contacts, au sortir de la famille, dans un milieu qui achève et confirme la formation du *gentleman ;* mais on joue plus qu'on ne travaille de tête dans ces institutions et elles seraient de nature à encourager le préjugé athlétique, plutôt que le préjugé scolaire. D'ailleurs, elles ne prétendent pas produire seules le *gentleman;* il en sort directement de la boutique, de la fabrique, et les élèves des *public schools* vont prendre place à la boutique, à la fabrique, sans croire qu'ils déchoient le moins du monde. En un mot, la classe aisée prouve constamment par son exemple qu'elle estime le travail, le métier, qu'elle cherche non pas à y échapper, mais à monter grâce à lui.

Tout naturellement, l'ouvrier est moins porté à rougir de son travail, de son métier; tout naturellement, il s'efforce de monter par ce travail, par ce métier.

C'est alors qu'intervient le rôle de l'instruction. Au sortir des *public schools*, le jeune Anglais n'a pas l'idée qu'il est instruit. On ne lui a pas imposé un programme chargé; il sait parfaitement que, dans la vie, suivant les circonstances où il se trouvera placé, il pourra lui être utile de connaître une foule de choses qu'il ignore. Il n'a pas *fini ses études*, comme nous après le baccalauréat; il comprend qu'il pourra avoir à les faire. Ne vous étonnez donc pas de le voir apprendre à vingt, vingt-cinq, trente ans, une chose que vos professeurs sont censés vous avoir apprise au collège. Même dans les professions qui exigent une somme considérable de savoir théorique, c'est ainsi que les Anglais procèdent. Leurs ingénieurs, comme les ingénieurs américains, se forment par la pratique, en ayant soin, bien entendu, d'éclairer cette pratique par l'étude, mais c'est de la pratique qu'ils partent. La langue anglaise elle-même trahit bien cette manière de faire, elle ne possède qu'un seul mot (*engineer*) pour rendre nos deux termes d'ingénieur et de mécanicien. De même, l'ouvrier lancé dans la pratique du métier ne renonce pas à ouvrir les livres : il sent même parfois, lorsque l'instruction la plus élémentaire lui fait défaut, qu'il lui serait très utile, très avantageux, de pouvoir les consulter et vous voyez qu'il se met consciencieusement à l'œuvre.

L'instruction se trouve ainsi placée par les Anglais à son rang véritable. Ils comprennent que l'instruction théorique, — j'entends celle qui ne s'élève pas jusqu'à la haute culture, — ne vaut que d'après l'usage qu'on en fait, qu'elle est par elle-même, et pour la pratique de la vie, un élément inerte, mais qu'elle féconde merveilleusement l'activité de ceux qui savent la mettre à profit. Ils voient en elle un instrument admirable. Quand ils ont décidé l'instruction primaire obligatoire, ils ont simplement admis, — et je crois avec raison, — que ce minimum était vraiment nécessaire actuellement à tout Anglais, que tout Anglais avait réellement besoin de cette partie simple et élémentaire de l'instru-

ment, que s'il en était privé il aurait plus de difficulté à faire son chemin, et que le temps consacré à l'acquérir serait bien employé.

Je crois que les auteurs de notre loi française sur l'instruction obligatoire avaient quelques autres idées en tête quand ils ont préparé leur projet. J'imagine qu'ils n'auraient pas volontiers admis la pratique libérale que j'ai observée en Angleterre au sujet des subventions accordées aux écoles primaires libres. Là, toute école libre, confessionnelle ou non, reçoit de l'État une somme proportionnée au service qu'elle lui rend en le débarrassant du soin d'organiser l'instruction à ses frais. Cette somme est calculée d'après le nombre des élèves, leur assiduité, et leurs succès aux épreuves de fin d'année. J'ai appris du directeur d'une de ces écoles, dans un faubourg de Manchester, qu'il toucherait cette année, de ce chef, 32 fr. 50 par tête d'élève, les examens ayant été très brillants au mois de juin. Je livre ce fait à vos réflexions, en terminant cette causerie; il vous prouvera une fois de plus ce que je vous disais en commençant, combien il faut se garder de juger hâtivement un fait sur une similitude de noms quand on a affaire à deux pays aussi différents que la France et l'Angleterre.

Croyez, etc.

Paul de Rousiers.

COURS DE MÉTHODE DE LA SCIENCE SOCIALE.

LES

ASSOCIATIONS LIBRES[1].

Arrivés au point où nous sommes de notre analyse de la Société, si nous nous arrêtons un instant pour considérer dans l'ensemble l'œuvre qui se dessine à nos yeux, nous sommes véritablement étonnés de voir combien sa ligne est belle et son ordonnance parfaite. Et cependant, nous n'avons encore dégagé et disposé que deux des organismes dont se compose la Société. Si important que soit le rôle social de la Famille ouvrière et du Patronage, peut-on dire que leur connaissance donne celle de la Société tout entière? Et des organismes aussi puissants que ceux que présentent les Associations libres et les Associations forcées, des organismes tels que les Corporations, la Commune, la Cité, etc... n'ont-ils qu'une médiocre importance?

Pour qu'une esquisse aussi peu poussée prenne un pareil relief, il faut une raison; et cette raison, c'est qu'avec le Patronage nous avons tracé la *ligne faitière de la société*.

A considérer les choses comme elles sont, nous possédons maintenant les éléments essentiels de la solution du problème qui s'est toujours posé et qui se posera toujours à toute société.

Avec la Famille ouvrière, avec ce premier groupement social,

(1) Voir la série des articles précédents.

nous avons vu comment la race se perpétuait et comment elle était dressée.

Avec le Patronage, nous nous sommes rendu compte comment les travailleurs manuels et les travailleurs intellectuels étaient groupés, étaient dirigés pour assurer à la race ses moyens d'existence.

Tous les autres groupements sociaux que nous allons voir se former n'auront pas d'autre but, n'auront pas d'autre fonction que d'aider ces deux groupements primordiaux : la Famille ouvrière et le Patronage, dans l'accomplissement de leur tâche.

On pourrait concevoir et il existe en effet une société où l'organisme social s'arrête au patronage. La fameuse société des pasteurs nomades en est là. Ce n'est que lorsque la densité croissante de la population exige une production de plus en plus intense, que les groupements familiaux et patronaux sont obligés de se décharger sur des groupements accessoires d'une partie de leur tâche, pour retenir seulement leur plus essentielle fonction et la pousser plus avant. C'est ainsi que l'on voit se former les Associations libres et les Associations forcées.

Voyons pour le moment la genèse des Associations libres.

Les Associations libres ne naissent pas d'une cause unique ; ou, pour mieux dire, si une même cause, la nécessité de recourir à l'union pour faire mieux et plus économiquement, persuade les membres des groupements familiaux et patronaux de s'unir de groupe à groupe, on remarque que les Associations libres ont les objets les plus divers.

Tantôt, ce sont des paysans, petits propriétaires, qui s'entr'aident au moment des moissons; qui s'associent pour vendre leur lait, pour engager un maître capable d'instruire leurs enfants, pour assurer à leurs animaux les soins d'un vétérinaire... Ils sont trop petites gens, pour avoir chacun pour leur compte des ouvriers, des spécialistes du commerce ou des cultures intellectuelles : c'est bon pour les grands cultivateurs, les grands patrons usiniers.

Tantôt, ce sont ces grands patrons eux-mêmes qui s'unissent

pour faire ou pour entretenir un chemin, pour fonder un établissement hospitalier, pour acheter à meilleur compte leurs matières premières...

Somme toute, si l'Association libre a des objets infiniment variés, on remarque que, suivant le but que poursuivent ses membres, le lien qui les unit est plus ou moins tendu. Tandis que dans le Voisinage les obligations que contractent les membres du groupement les uns envers les autres sont très larges et sont purement morales, elles sont étroites et positives avec les Corporations.

Examinons successivement ces deux types que présentent les Associations libres : le Voisinage et la Corporation.

I. — LE VOISINAGE.

Ce que c'est que le Voisinage, nous le savons tous, parce que tous nous avons eu l'occasion d'échanger de ces services que l'on se rend entre gens qui vivent auprès les uns des autres.

Mais ce que nous ne savions pas, c'est que le Voisinage était à proprement parler un groupement social, un organisme constitué. Avouons qu'à première vue il n'en présente pas les caractères.

Ce qui caractérise les groupements sociaux, ce qui en est le trait spécifique, c'est qu'ils sont formés par un personnel combiné, hiérarchisé.

Or, ne semble-t-il pas, dans le Voisinage, que des gens appartenant les uns à un foyer, les autres à un autre, les uns à ce centre de travail, les autres à cet autre, soient mis en contact, mais ne soient pas du tout organisés entre eux? Sans doute, on les voit bien entrer en rapport les uns avec les autres, de famille à famille, d'atelier à atelier, de groupe à groupe, mais il ne paraît exister, au-dessus de cette collectivité qui forme le Voisinage, aucune autorité supérieure et générale, aucune organisation commune et d'ordre combinée. Le Voisinage doit-il donc être considéré comme une juxtaposition de groupes organisés et non

pas comme un nouveau groupement supérieur et plus large, qui crée une unité entre des groupes déjà organisés séparément? L'objection vaut la peine qu'on s'y arrête : la Science sociale n'est autre que la science des groupements.

Il n'y a de meilleure réfutation de cette objection, que de démontrer, ainsi que nous allons le faire, que le Voisinage a ses circonscriptions, ses intérêts, ses autorités, ses lois particulières; qu'il présente, en un mot, les caractères communs à tous les groupements.

Les éléments constitutifs du Voisinage sont déterminés et classés dans le tableau suivant :

LE VOISINAGE

I. Proximité des Foyers.

II. Extension du Voisinage.

III. Diversité et rapports du Voisinage.
Autorités sociales.
Gentleman.

La *Proximité des Foyers* est le fait générateur du Voisinage, c'en est la condition nécessaire, mais non pas suffisante. C'est cette proximité qui crée des nécessités ou des ressources auxquelles pourvoient ou qu'utilisent les relations dites de Voisinage. Si la proximité a une telle influence, c'est elle qu'il s'agit tout d'abord de préciser.

Voyons, en premier lieu, dans quelle limite peut varier cette proximité : car ce qui paraît éloigné pour les uns peut être proche pour les autres. La proximité varie avec le genre de travail, avec le régime de la propriété. Dans la culture, par exemple, la densité de la population sur une surface déterminée étant beaucoup moins grande que dans l'industrie, on se rend compte que l'on peut être proche voisin à de plus grandes distances dans la culture que dans l'industrie. Dans la culture elle-même, la proximité des foyers varie avec le régime de la propriété; il est évident que le régime de propriété constitutif du domaine aggloméré, du domaine d'un seul tenant, à foyer central, augmente beaucoup plus l'étendue du rayon du voisinage que le régime du village à ban-

lieue morcelée où toutes les habitations sont collées les unes contre les autres. D'autres causes peuvent agir, et, suivant l'intérêt et la nature de la cause qui pousse les gens à se rechercher, à s'unir, on se trouvera assez proche ou trop peu pour voisiner. Les nécessités du culte peuvent, par exemple, rapprocher des gens qui habitent loin les uns des autres dans des milieux où la masse ne pratique pas leur foi. En fait, la proximité qui permet le Voisinage n'a pas de limites déterminées; elle varie suivant mille causes qu'il est toujours intéressant de déterminer dans chaque cas particulier.

L'intérêt qu'il y a à préciser cette proximité est celui-ci : toutes choses égales d'ailleurs, la complication du Voisinage est en raison directe de la proximité. Il est évident qu'à mesure que les gens sont plus près les uns des autres, leurs points de contact, leurs intérêts communs augmentent, et les problèmes et les difficultés qui naissent du Voisinage vont aussi en se multipliant.

Pourquoi, quand nous déterminons l'action de la *proximité* sur la constitution du voisinage, spécifions-nous que cette proximité est celle *des Foyers*. Cela ne veut pas dire, notons-le tout d'abord, que la proximité des foyers soit la seule proximité capable de constituer le Voisinage. La proximité des ateliers de travail, la proximité des comptoirs de commerce... sont tout autant constitutives du Voisinage; mais elles engendrent des types spéciaux de Voisinage. Le type simple, le type normal du Voisinage est celui qui résulte de la proximité des foyers, et c'est par différence avec ce type que se caractérisent et se classent les Voisinages autres que celui des foyers. Sans cette indication d'un type simple, il n'y aurait aucune indication donnée pour le classement nécessaire entre tant de types infiniment variables de Voisinage; c'est pourquoi nous avons dû spécifier ici la proximité des foyers; une méthode de travail doit toujours fortement préciser le point de départ des connaissances à acquérir.

L'Extension du Voisinage. Après avoir observé la proximité des Foyers qui fait naître le Voisinage, il faut voir jusqu'où s'étend le Voisinage. En fait, le Voisinage n'a pas de limites fixes et invariables, ce n'est pas un groupement qui ait, pour tous les ha-

bitants d'un lieu une circonscription fixe et définie, comme le territoire d'une commune. Chacun est libre d'entrer dans la combinaison qui lui plaît, de se tailler un Voisinage à sa convenance et à sa mesure, d'allonger ou d'en raccourcir le rayon. La loi de cette étendue variable du Voisinage est pour chacun celle-ci : la possibilité de relations fréquentes.

Diversité et Rapports de Voisinage. Avec la Proximité des foyers et l'Extension du Voisinage on est amené à connaître la superficie territoriale du Voisinage : on peut ainsi tracer sur la carte la densité et les limites du groupement que l'on étudie. Mais ce n'est là qu'une connaissance géographique ; il faut encore observer ce groupement en lui-même, c'est-à-dire préciser son objet et déterminer les éléments dont il se compose.

Non seulement le Voisinage présente autant de groupements différents qu'il y a d'objets différents qui réunissent les gens, mais, dans chaque groupement de Voisinage constitué pour un objet précis et déterminé, il entre encore les éléments les plus divers.

Ainsi, on n'observe pas seulement que les Voisinages constitués pour le travail diffèrent de ceux qui sont formés pour la propriété, et que ces derniers ne ressemblent en rien aux Voisinages qu'organisent les nécessités du culte ; mais on remarque, dès qu'on prend sérieusement contact avec les faits, que dans chaque espèce du Voisinage règne souvent la plus grande diversité d'éléments personnels. Et cela se conçoit. En voulez-vous un exemple. Voici des familles qu'un commun intérêt a amenées à voisiner : il existe, au milieu d'un quartier d'une ville, une superbe promenade ; tout un monde, qui n'a rien d'homogène, riches et pauvres, ouvriers et patrons, s'y trouvent mêlés. Comment ces gens vont-ils vivre là entre eux, comment vont-ils voisiner?

C'est ainsi qu'après avoir constaté l'extrême diversité qui peut se rencontrer dans chaque Voisinage, à raison de son objet ou de ses éléments, on est amené à étudier les *les Rapports* que les membres de chaque Voisinage ont entre eux (1).

(1) On a mis dans le même paragraphe la *Diversité* et les *Rapports* du voisinage.

C'est avec les Rapports du Voisinage que l'on voit se manifester *un gouvernement positif des relations du Voisinage par certaines individualités,* dont le type normal est représenté par l'Autorité sociale, et le type supérieur par le Gentleman. Les chefs du Voisinage ont un caractère tout à fait particulier : le pouvoir et l'autorité qu'ils exercent, ils ne les tiennent de personne, ils ne les tiennent même pas de leur situation matérielle. Je m'explique. Ils ne tiennent pas leur pouvoir d'une délégation qui leur serait faite par les membres du groupement, car alors ce groupement serait une Corporation et non plus un Voisinage. Le Voisinage est un état de fait, c'est un groupement qui résulte de la Proximité et non d'engagements réciproques. Ce n'est pas non plus de leur situation matérielle que les chefs du Voisinage tirent leur autorité. Car s'ils tenaient les familles sous leur autorité parce qu'ils détiennent leurs moyens d'existence, ils n'agiraient plus comme chefs du Voisinage, mais comme patrons. — L'action de ces gouvernants du Voisinage est une action bénévole, et bénévolement acceptée, c'est une autorité purement morale. Les chefs du Voisinage se reconnaissent donc par ce fait : *Ce sont des hommes qui, sans pouvoir venu d'ailleurs que de leurs grandes qualités, règlent et gouvernent le Voisinage par la seule force du conseil et de l'exemple.*

Les Autorités du Voisinage présentent, avons-nous dit, deux types, l'Autorité sociale qui est le type normal et le Gentleman qui est le type supérieur. — Notons immédiatement que le Gentleman est aussi une Autorité sociale ; c'est même sa caractéristique essentielle, mais il ajoute à ce caractère un fait qui n'est pas nécessaire à toutes les autorités sociales, il contribue de ses deniers au bien du Voisinage.

L'*Autorité sociale* est une individualité d'élite qui, par le bon exemple de sa vie, la sagesse de ses avis, est la providence, le con-

parce qu'ils donnent, par leur ensemble, *le fait social*, la composition sociale du Voisinage ; tandis que les deux premiers paragraphes, bien qu'ils contribuent tous les deux à déterminer *le fait physique* du voisinage, ont dû être séparés, parce que *Proximité* et *Extension*, sous un même titre, auraient paru être une alternative, ce qui n'est pas le sens vrai, et parce que, les effets de ces deux conditions matérielles du voisinage étant très différents, leur disjonction leur donne encore plus de relief.

seil, et le mainteneur de la paix publique dans tout son voisinage. Comme son influence réside essentiellement dans sa capacité et sa valeur morale, sa condition professionnelle n'entre qu'accessoirement en ligne de compte ; et on voit de simples gens de la campagne gouverner leur voisinage et réussir dans cette tâche où de grands propriétaires ont échoué.

Le Play, à qui revient le mérite d'avoir dégagé la valeur et l'importance des Autorités sociales, se plaisait, comme un grand savant qu'il était, à mettre en relief les observations des précurseurs de la Science sociale ; aussi aimait-il à citer ce passage des *Lois* où Platon a si bien analysé et dessiné le caractère et le rôle des Autorités sociales : « Il se trouve toujours, dit Platon, parmi la foule, des hommes divins, peu nombreux à la vérité, dont le commerce est d'un prix inestimable, qui ne naissent pas plutôt dans les États policés que dans les autres. Les citoyens qui vivent sous un bon gouvernement doivent aller à la piste de ces hommes qui se sont préservés de la corruption, et les chercher par terre et par mer, en partie pour affermir ce qu'il y a de sage dans les lois de leur pays, en partie pour rectifier ce qui s'y trouvera de défectueux (1). »

Le *Gentleman* est le chef d'une des familles *patronales* qui se trouvent dans le Voisinage ; mais ici, — tout comme l'Autorité sociale, — le Gentleman n'agit que par la seule force de son exemple et de ses conseils. Ce qui le différencie de l'Autorité sociale, c'est que sa fortune lui permet de faire de larges sacrifices en faveur des intérêts du Voisinage. C'est le vrai noble !

Le Voisinage peut donc nous apparaître maintenant comme un groupement supérieur aux groupements familiaux et patronaux. Il permet à leurs membres de s'unir et d'agir pour la satisfaction des intérêts qui dépassent la force d'action de leurs groupements séparés. Le Voisinage se présente ainsi comme la première et la plus solide organisation de la nation. Le libre gouvernement du Voisinage par ses chefs naturels et spontanés, par les Autorités sociales, apparaît bien comme l'idéal de l'or-

(1) *Les Lois*, livre XII.

ganisation d'une nation, où les groupements de la vie privée, accomplissant normalement leur fonction, verraient leurs rapports réciproques réglés et leur action combinée sans la moindre contrainte par la seule influence d'individualités supérieures. Mais les faits contredisent souvent cette belle ordonnance, et la contrainte est nécessaire. Il faut toutefois, en employant cette contrainte et en créant les différents organismes de la Vie publique qui en sont les dépositaires, ne pas oublier que l'Autorité publique, loin de se substituer aux Autorités sociales, doit tendre au contraire à laisser le plus d'action possible dans le Voisinage à ces Autorités qui réussissent le plus souvent à maintenir la paix entre gens indépendants les uns des autres, et, ce qui est mieux encore, indépendants d'elles-mêmes. En cela, elles sont plus habiles que l'Autorité publique.

II. — LES CORPORATIONS.

L'absence de tout engagement réciproque, qui est un des traits caractéristiques du Voisinage, ne permet pas à ce groupement de pourvoir à *tous* les intérêts qui dépassent la sphère d'action du patronage.

Certains intérêts communs à plusieurs groupes familiaux et patronaux ne peuvent s'accommoder de cette constitution du Voisinage, qui, par ce qu'elle laisse ainsi d'un peu trop subordonné au libre acquiescement de chacun et d'un peu trop ouvert au changement des bons vouloirs, n'est pas toujours assez assurée de la stabilité et de la permanence.

On comprend donc que, dans certains cas, l'intérêt commun ait fait comprendre aux hommes que les liens résultant de leurs rapports naturels n'étaient plus d'une garantie suffisante, et les ait poussés à confirmer ces liens par des engagements réciproques. Cette introduction d'une certaine dose de contrainte, volontairement acceptée par des gens égaux pour maintenir une union dont ils ont besoin, est ce qui distingue du Voisinage un groupement nouveau : la Corporation.

Les Corporations doivent se classer, dans la classification sociale, après le Voisinage, puisqu'elles y ajoutent le lien d'obligations réciproques, *strictes,* quoique *volontairement consenties.*

Dans la Classification, on a pris soin de spécifier que les Corporations étaient *de Bien public;* ce n'est là qu'un pléonasme, mais il a été fait à dessein pour mieux faire ressortir la différence des Corporations et des communautés. On est ainsi prévenu que les Corporations, à la différence des communautés, ne sont pas des associations de *faire-valoir,* des associations de travail ou de propriété où l'on s'engage dans un but *lucratif,* comme les communautés ouvrières et les sociétés d'actionnaires, mais des associations où l'on vise un intérêt commun *autre que le gain.* C'est bien là ce qu'exprime le qualificatif de « Bien public », qui s'oppose à « Profits cupides ».

Voulez-vous des exemples : la ligue de Cobden contre les lois sur les blés, la ligue internationale de la paix, les syndicats, etc., sont des Corporations. Il se peut, et il arrive même souvent que le but que se propose la Corporation, une fois atteint, amène pour ses membres l'occasion d'un enrichissement notable, mais cela moyennant un autre groupement que la Corporation. Quand, par exemple, les agriculteurs ou les industriels français s'associent pour demander des droits protecteurs, ils ne font en cela ni une communauté ni une société d'actionnaires, ils font une Corporation; et cependant ces droits protecteurs obtenus leur permettent de faire des profits, d'acquérir des biens, mais moyennant une entreprise individuelle, ou une Communauté ouvrière ou une Société d'actionnaires.

Quant aux anciennes Corporations d'arts et métiers, elles n'ont jamais été des Communautés ouvrières, elles étaient très nettement des Corporations. Les rapports qu'elles avaient avec le travail étaient les mêmes que ceux des associations protectionnistes dont je viens de parler avec l'agriculture et l'industrie. Les Corporations d'arts et métiers groupaient des gens dans un intérêt commun, celui de se réserver, en chaque endroit, le monopole de la clientèle, mais elles ne fabriquaient ni ne ven-

daient en commun; chacun fabriquait et vendait pour son compte.

Les Corporations définies et classées en général, procédons à l'examen de leurs variétés.

Remarquons tout d'abord que nous connaissons déjà, pour les avoir observées, deux espèces de Corporations, les Corporations d'Arts libéraux et les Corporations Religieuses; elles ont été classées aux Cultures intellectuelles et à la Religion. Le but que poursuivent les autres Corporations est de pourvoir, grâce aux engagements réciproques que contractent leurs membres, 1° à quelque intérêt commun entre eux, autre que le gain, 2° à quelque intérêt, toujours autre que le gain, qui touche des gens qui ne font pas partie de l'association. De là deux grandes espèces : les Corporations d'intérêts communs et les Corporations de bienfaisance. Enfin on conçoit facilement une troisième espèce qui participe des deux premières : les Corporations mixtes; d'où le tableau suivant :

LES CORPORATIONS (de bien public)

I. Corporations d'intérêts communs.
II. Corporations de bienfaisance.
III. Corporations mixtes.

Passons en revue chaque espèce :

Les *Corporations d'intérêts communs* ont pour but de permettre à un certain nombre de personnes de faire une chose qui les intéresse chacune séparément ou toutes ensemble, mais qui ne peut être faite que par leur accord appuyé sur un engagement réciproque. Tous les jours on voit des propriétaires ruraux s'associer pour construire ou entretenir un chemin, drainer ou irriguer leurs terres, s'assurer d'un service de transport, etc. Chaque membre de la Corporation a un intérêt évident à ce que la chose soit faite, à ce que le service soit organisé; mais il ne peut ni la faire ni l'organiser à lui seul; force lui est donc de s'unir à ceux qui ont le même intérêt que lui, à s'engager, à se lier avec eux.

Les *Corporations de bienfaisance* réunissent des personnes qui se proposent de venir en aide à des individus qui ne font pas partie de l'association. Elles diffèrent des Corporations d'intérêts communs, dont les membres s'associent dans leur propre intérêt et non pas dans l'intérêt d'autrui. Les sociétés qui secourent l'indigence, préviennent le paupérisme, protègent l'enfance abandonnée, etc., précisent le type de ces Corporations de bienfaisance. On les voit naître et se développer dans l'exacte mesure où les groupements sociaux primordiaux deviennent de moins en moins capables de soutenir et d'entretenir ceux de leurs membres qui tombent dans le dénûment. Ce n'est que lorsque leur propre famille, leurs patrons, et les gens de leur voisinage sont impuissants à les secourir, que les indigents et les infirmes deviennent une charge pour la société et qu'il est besoin que des personnes charitables se groupent pour ne pas les laisser périr.

Les *Corporations mixtes* réunissent les caractères des deux espèces précédentes. Telles sont, par exemple, les sociétés de secours mutuels qui admettent des membres honoraires; les membres actifs forment entre eux une corporation d'intérêts communs, les membres honoraires une corporation de bienfaisance, mais tous ensemble composent une corporation mixte.

Ces trois espèces de Corporations sont classées entre elles dans l'ordre de la complexité croissante.

III.

Avec les Corporations nous venons d'achever l'étude de la Vie Privée.

Je voudrais, en terminant cette série d'articles, faire saisir, par une rapide vue d'ensemble, l'importance de cette œuvre et montrer combien est avancée l'étude de la société.

Il ne suffit pas, en effet, pour bien comprendre le fonctionnement de l'organisme social, d'en connaître toutes les pièces, de pouvoir énumérer les différents groupements de la Famille

ouvrière, du Patronage, des Associations libres, il faut encore se rendre compte de leur action réciproque.

La Famille ouvrière nous présente tout d'abord l'organisme essentiel et fondamental de la Société; réduite à ses seuls éléments, elle est capable, dans les Sociétés simples, d'assurer la satisfaction des deux grands besoins de l'humanité : le pain quotidien et la loi morale. Par les différents groupements qu'elle sait former pour mettre en valeur et adapter à ses besoins les produits du sol, pour disposer du lieu où elle se trouve, en un mot pour organiser le travail et la propriété, la famille ouvrière sait se créer des Moyens d'existence.

Mais ces Moyens d'existence, la famille ne peut les employer pour satisfaire aux nécessités de son Mode d'existence, pour assurer la nourriture, l'habitation, les vêtements, l'hygiène et les récréations à chacun de ses membres, qu'à la condition que ceux-ci aient été dressés et élevés. C'est la fonction essentielle de la famille, c'est œuvre à elle de former au respect et à l'observation de la loi morale les jeunes générations, c'est en vue de cette tâche qu'elle doit s'organiser.

La société pourrait s'arrêter et s'arrête souvent, dans le développement de ses organismes, à la Famille ouvrière; cependant on constate que, dès que la population s'accroît et s'agglomère en un endroit, il faut immédiatement que les hommes se livrent à un travail plus intense.

Alors la Famille ouvrière ne trouve plus en elle-même toutes les ressources en capacité et en intelligence qui sont nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'organisme social.

Elle n'est plus capable de donner spontanément des directeurs au travail que le progrès des méthodes rend de plus en plus compliqué; elle n'est plus apte à disposer utilement et pleinement du sol pour assurer le maximum d'intensité à la production. Elle ne suffit plus à l'éducation de ses membres, parce que l'éducation se complique de nouveaux besoins.

La société verrait son développement arrêté par cet obstacle, si elle n'y trouvait précisément de puissants éléments de formation pour les individualités les mieux douées. Poussés par la né-

cessité, les hommes d'élite prennent en main la direction du travail, disposent de la propriété, forment, en un mot, ces groupements supérieurs du Patronage, dans lesquels ils rassemblent et dirigent les familles ouvrières qui, laissées à elles seules, seraient restées en route.

C'est ainsi qu'au-dessus de la famille ouvrière se constitue le groupement patronal dont le chef, aidé de ses auxiliaires du Commerce, des Cultures intellectuelles et de la Religion, est la pièce maîtresse de la société, *le gouverneur responsable des moyens d'existence de la race.*

Enfin les Associations libres viennent réunir les groupements patronaux et les groupements familiaux pour assurer le service de leurs intérêts communs.

Chaque société serait ainsi complètement organisée, si tous ses membres voulaient bien travailler et vivre en paix dans les groupements dont ils font partie, et si des races habitant des territoires voisins ne cherchaient pas à s'étendre aux dépens des autres. Il y a là un double danger auquel il faut pourvoir. La *Vie publique,* avec ses associations forcées, est née de cette double nécessité; elle a précisément pour but de maintenir la paix à l'intérieur et l'indépendance nationale.

Nous allons laisser à nos lecteurs quelque repos avant d'entreprendre la publication de cette seconde série d'articles sur la Vie publique. Toutefois, nous donnerons comme appendice à cette première série l'étude que nous avons faite cette année, à notre cours, sur la détermination et la classification des espèces de la famille. C'est là un sujet tout nouveau qui marque les progrès que notre école a faits pendant le temps que se publiaient ces articles sur la vie privée.

Robert Pinot.

(*A suivre.*)

COMMENT LES PROCONSULS

ONT CHANGÉ

LA CONSTITUTION DE ROME.

IV.

LE PROCONSUL EMPEREUR (*fin*) (1).

Nous savons maintenant *ce que l'empereur donne.* Il nous reste à voir *ce qu'il prend,* car nul ne peut donner sans prendre. Dans le mode d'existence du régime impérial, le *système des libéralités* a pour pendant nécessaire le *système fiscal.*

I.

Le mot *fisc,* qui signifie *corbeille,* répond à peu près à notre expression de *cassette particulière.* Auguste, en arrivant au pouvoir, possède une fortune privée, fortune immense, car il a hérité de son oncle César, enrichi lui-même par sa propréture d'Espagne et son proconsulat des Gaules. Aussi voyons-nous le neveu se charger bénévolement d'une foule de travaux publics, routes, monuments, etc. De là une popularité facile à comprendre. C'est toujours le système proconsulaire : l'or provincial

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de décembre 1892, t. XIV, p. 434; de février 1893, t. XV, p. 83; d'avril 1893, t. XV, p. 257; de mai 1893, t. XV, p. 362, et de juillet 1893, t. XVI, p. 43.

retombant en rosée sur les amis. Le sénat ne peut mieux faire, évidemment, pour alimenter cette fortune si précieuse à ces derniers, que de canaliser par une loi, vers la bienfaisante cassette du prince, les revenus de toutes les provinces-frontières, qui prennent dès lors le nom de *provinces de César* (1). Ces revenus constituent le *fisc*. Le sénat garde l'*ærarium*, ou trésor public. On voit d'ici ce qui va se passer. Une confusion croissante va régner entre les deux caisses. Quand est-ce qu'une dépense sera payée par le sénat? Quand le sera-t-elle par César? Notez que le sénat est toujours prêt à délier les cordons de sa bourse au moindre signe de son chef. De plus, ce même sénat administre sa caisse au moyen de *questeurs*, fils de famille, fonctionnaires amateurs, vieux rouage républicain et vermoulu; tandis que César fait tenir la sienne par des *affranchis*, des *employés*, gens travailleurs et capables. Le plus simple, comme le plus naturel, est donc de fusionner. C'est ce qui arrive en fait, et le fisc, graduellement, englobe le trésor public (2).

Mais, tout en l'englobant, il n'en reste pas moins le *fisc*, c'est-à-dire une *propriété privée*. Le fisc, c'est le bien de César « *Res fiscales quasi propriæ et privatæ principis sunt* (3) ». Pline le Jeune dit à Trajan, sans métaphore, que « tout ce qui appartient aux citoyens lui appartient à lui. » Aussi le Digeste reconnaît-il à l'empereur le droit d'exproprier *sans indemnité*, du moins hors de l'Italie, où la terre n'a pas reçu la vieille consécration de la propriété quiritaire.

« Le génie fiscal des anciens proconsuls, dit Ozanam, *avait passé avec leur pouvoir aux Césars*, qui le communiquaient aux officiers chargés de les représenter dans chaque province (4). »

L'exploitation de l'empire par le César reproduit donc l'exploitation de la province par le proconsul. Seulement, cette exploitation sera plus vaste, plus stable, plus *officielle*. Les rouages

(1) Presque toutes les provinces, à la longue, deviennent impériales.

(2) Le fisc finit même par prendre le nom d'*ærarium sacrum*, et il se crée, dans le fisc, un autre fisc plus restreint, considéré comme la propriété encore plus intime de l'empereur.

(3) Ulpien.

(4) *Les Germains avant le christianisme*, chap. VII.

gouvernementaux vont se mettre, de droit, et non plus seulement de fait, au service de l'exploiteur. Celui-ci a tout loisir de mener à bonne fin ses opérations fiscales. Il n'a plus besoin de dissimuler, ni de se hâter. Il sent plutôt le besoin d'une certaine modération, afin de ne pas manger tout son blé en herbe. « Un bon pasteur, disait Tibère, tond ses brebis et ne les écorche pas (1). » Si les brebis ne sont que tondues, avouons pourtant qu'elles le sont bien ras.

L'ère chrétienne s'ouvre, comme on le sait, par le fameux recensement d'Auguste. Ce recensement est une mesure fiscale. En même temps se confectionne le *cadastre*, sous la direction des quatre géomètres Zénodote, Théodote, Polyclète et Didyme. Choses et personnes, tout est donc classé et taxé.

Jusque-là, les citoyens romains étaient exempts d'impôts. Auguste le premier les assujettit à des droits de vente et de succession. Premier pas vers l'égalité. En théorie, beaucoup de barbares ont été élevés à la dignité de Romains; pratiquement, la plupart des Romains sont ravalés à la condition de barbares.

L'administration du fisc est éminemment savante. Elle a son point de départ, nous l'avons vu, dans la direction d'une fortune privée. Cette administration est *personnelle*. Elle admet des *instruments*, emploie des *subordonnés*, mais ne transige plus avec des *puissances*. La *régie* est substituée à la *ferme* (2). L'association des publicains, florissante sous la république, se dissout avec les Césars. Ils font crouler, suivant le mot de Mommsen, cette tour de Babel financière; aussi les chevaliers ex-publicains se rattrapent-ils en briguant, chacun de leur côté, les fonctions de procurateurs. Sous ce régime, le *déchet* est moins grand; moins d'argent se perd en route, et le pouvoir central empoche une plus grande part. La substitution du procurateur au publicain est d'ailleurs un des traits caractéristiques du triomphe du *clan* sur la *corporation*. Le mot même de publicain (*publicus, populicus*) signifiait *adjudicataire de la bourgeoisie*. Le procurateur n'est que l'*intendant de César*.

(1) Suétone, *Tibère*, XXXII.
(2) C'est exactement l'œuvre financière de Bonaparte.

Les impôts augmentent. Plusieurs sont légués par la république. D'autres s'introduisent peu à peu. Ce sont principalement l'impôt foncier (*tributum agri*), la capitation ou cote personnelle, la patente (*collatio lustralis*), les douanes (*portoria*), les droits de succession et d'affranchissement (*vicesima hæreditatum, libertatis*), les fameux *caduca* (à partir de Caracalla), l'*or coronaire*, sorte de don gracieux transformé en taxe obligatoire, comme nos *dons de joyeux avènement*, les impôts sur les charges municipales, etc. Certains empereurs ont des inventions étonnantes. Tel est ce *vectigal urinæ* de Vespasien, qui donne à cet empereur l'occasion d'inaugurer le proverbe : « L'argent n'a pas d'odeur ».

L'impôt n'est pas la seule ressource des Césars. Il faut y joindre les *dons gratuits*, les *confiscations*.

Le don gratuit équivaut à une sorte de *recommandation*. Les bonnes grâces de César, avons-nous dit, se conquièrent parfois à prix d'argent. La coutume de laisser à l'empereur une partie de ses biens par testament devient fréquente dans un certain monde. Caligula, très pratique, ordonne même à tout primipilaire de léguer quelque chose à César. Sans quoi, son testament est nul (1). L'esprit de clan a-t-il jamais éclaté plus triomphalement au grand jour?

La confiscation (*cum fisco*) est tout simplement l'acte par lequel César met *dans sa cassette* ce qui appartient à autrui, opération d'autant plus facile que toute fortune, avons-nous dit, est censée lui appartenir. C'est là un fait absolument nouveau dans Rome, où la propriété individuelle, plus sacrée qu'en aucun lieu du monde, avait été entourée des barrières légales les plus compliquées. La confiscation, née en province, entre dans Rome à la suite du proconsul. « La malheureuse coutume de proscrire (et de confisquer), dit Montesquieu, introduite par Sylla, continua sous les empereurs (2). » Seulement, ce système de spoliation ouverte, quasi nécessaire aux proconsuls, l'était moins aux empereurs, maîtres incontestés de tous les rouages du pouvoir et de toute l'administration financière. Aussi les « bons princes »

(1) Suétone, *Caligula*, 38. — Dion Cassius, LIX, 15.

(2) *Grandeur et décadence des Romains*, chap. XVI.

s'abstiennent-ils de confisquer, à la grande édification du sénat, qui les comble d'éloges pour ce beau mérite. Ils se contentent d'augmenter le rendement des impôts et de perfectionner l'appareil de perception.

Cette perception se pratique d'une façon relativement commode. La centralisation financière, manifestée par la destruction des publicains, n'est pas poussée absolument au dernier degré. Le type du *percepteur,* tel que Bonaparte nous l'a donné, n'apparaît pas. Seuls, le procurateur et quelques acolythes, installés dans la province, sont appointés par l'empereur en vue de la rentrée de l'impôt. Le reste du travail, gratuit et obligatoire, est à la charge des cités. La population de ces dernières se divise en deux classes : les *curiales* (*honestiores*) et la masse du peuple (*humiliores*). Les premiers, en échange de certains honneurs plus ou moins décoratifs, sont chargés de la rentrée de l'impôt, et en demeurent solidairement responsables. En d'autres termes, le curiale a pour fonction de rançonner ses propres concitoyens. Refuse-t-il l'honneur de la curie? On le lui impose de force (*curiæ subjectus*) (1). Veut-il abandonner sa terre, *et la céder au fisc lui-même?* On lui intime l'ordre de rester là (2). Défense également d'entrer dans l'armée, dans le clergé, ce qui l'émanciperait de la cité. Tout notable local est, de droit, fonctionnaire forcé à perpétuité. Quant aux cités, l'inégalité de condition qui les distinguait sous la république n'est plus qu'une formule et un souvenir. On ne sait plus au juste ce que c'est qu'un municipe, et les antiques *colonies romaines* sont menées tambour battant comme la plus humble bourgade des pérégrins.

Pourtant, comme sous notre ancien régime, des officiers subalternes sont là, prêts à exécuter, soit les ordres du procurateur, soit ceux des curiales. Un arsenal de registres, *libri censuales,* tenus par des *censuales* et contrôlés par des *censitores*, aident à traquer le contribuable et à ne pas perdre de vue les arriérés. Le cadastre, mieux organisé que le nôtre, est *revisé* pé-

(1) Rescrit de Marc-Aurèle, défendant de refuser les fonctions de décurion ou de duumvir.

(2) Rescrit de Dioclétien.

riodiquement. Les *exactores* font la partie violente de la besogne. Lactance a dépeint, dans des pages inoubliables, ces agents du fisc allant de vignoble en vignoble, de prairie en prairie, comptant les ceps, les oliviers, exagérant les évaluations, taxant les morts, mettant les paysans à la torture pour leur faire déclarer des biens qui n'existaient pas. Et qu'on ne dise pas, comme M. Salomon Reinach, que Lactance *déclame*. Tacite avoue déjà la lourdeur de ces *exactions*. Dion Cassius et Zozyme les déplorent. L'empereur Valentinien, dans une novelle (1), reconnaît humblement que les charges de ses peuples sont bien lourdes. Plus ces charges ruinent l'empire, plus il est nécessaire de les augmenter pour combler les moins-values. Un village est-il ruiné? Sa contribution est ajoutée à celle du village voisin. On conçoit qu'une telle méthode conduise fatalement et rapidement à une immense crise agricole, ainsi qu'à la dépopulation générale. L'empire, suivant le mot de Champagny, a tué la poule aux œufs d'or.

Nous avons parlé de dépopulation. Ce péril n'échappe pas aux empereurs. Il importe à ceux-ci de ne point laisser tarir la source des contributions, pas plus que celle de la conscription. Que faire donc? César ne doute pas de sa puissance. Peu soucieux des vieilles lois romaines et de l'antique indépendance de la famille, il intervient, lui, législateur autocrate, dans le domaine de la vie privée. Ces princes, dont les meilleurs avaient des vices sans nom, légifèrent contre les mauvaises mœurs. Vitellius, entre deux orgies, prescrit la vertu aux chevaliers romains. Domitien tonne contre les désordres de Rome, et Martial, tout en lui dédiant ses épigrammes déshonnêtes, le félicite de ce beau trait. Antonin, mari tolérant, fait des rescrits contre l'adultère. Tout cela est risible, mais prouve au moins un parti pris, un *effort des pouvoirs publics, pour agir sur la société*. Et, au fait, sur plusieurs points, la société est assez désorganisée pour prêter le flanc aux empiétements de l'État. Mais il faut bien dire qu'elle devait à l'État sa désorganisation la mieux établie. Une des plus

(1) Citée par Madwig, *L'État Romain*, t. IV, p. 81.

curieuses tentatives du pouvoir est la fameuse loi *Pappia Poppæa*, *punissant* les célibataires, et les privant de tout héritage collatéral. Cette loi, — portée par deux consuls célibataires, — se maintient jusqu'à Constantin, mais le mariage ne s'en porte pas mieux. Malgré les *châtiments* de la loi, malgré tous les honneurs officiels décernés aux pères de famille, les célibataires demeurent imperturbablement fidèles à leur célibat. D'ailleurs, lorsqu'on est bien avec César, il est facile d'obtenir, sans se marier, le *jus liberorum*. Cela s'accorde par simple décret, comme le ruban de la Légion d'honneur. D'autre part, l'invasion des nouvelles couches sociales produit son fruit. Tous les vieux usages *quiritaires*, issus d'une société bourgeoise, corporative, où chaque famille avait son existence propre, jalouse, indépendante, croulent sous le choc du *droit des gens*, c'est-à-dire du droit des Barbares. L'*agnation*, la *gentilité*, la mancipation s'évanouissent (1); la puissance paternelle décline; la puissance maritale subit graduellement des restrictions. Des pères sont forcés de marier leurs enfants. Le maître n'a plus que des droits limités sur son esclave. La liberté testamentaire, déjà neutralisée en partie par la loi *Pappia Poppæa*, commence à être environnée de pièges légaux. D'ailleurs, par un effet naturel du brisement de toutes les énergies privées, on teste moins, et le mécanisme automatique des lois de succession se substitue de jour en jour à la volonté du défunt.

En résumé, la société romaine, sous l'influence des races conquises, tend à évoluer du type de la société communautaire de famille au type de la société communautaire d'État. Du temps de Romulus, la famille était tout; l'État n'était rien, ou presque rien. Sous Dioclétien, l'État est tout, et la famille, battue en brèche, ne conserve plus que les vestiges de ses anciens droits. Le régime du clan a tout gagné, tout envahi, en haut comme en bas. Au sommet, un homme, un être concret, César. Au-dessous, des gens liés à César : amis de César, légats de César, procurateurs de César. Dans les caisses publiques, l'argent de César;

(1) La distinction des *res mancipi* et *nec mancipi* est devenue une énigme (Ortolan, *Généralisation du Droit romain*, 42.)

dans les héritages, la part de César; dans les événements domestiques, l'intervention, l'autorisation, la prohibition de César. La *loi*, cette chose sacrée, longuement élaborée jadis dans les discussions du peuple et du sénat, n'est plus que la *volonté actuelle de César*. Partout des individus épars, désorganisés, hommes-liges de César, ou révoltés contre César, n'ayant d'autre appui dans l'oppression, d'autre espoir dans l'ambition, d'autre providence dans leur misère, que la bonté, la clémence, la générosité de César. Tout le mécanisme, tout le mode d'existence du gouvernement impérial dérive de cette situation respective. Taine le caractérise en peu de mots : « C'est d'abord, depuis Auguste, la monarchie absolue, et, depuis les Antonins, la centralisation administrative; par suite, toutes les vieilles communautés, nationales ou municipales, désagrégées et broyées, toutes les vies collectives refroidies ou éteintes, l'usure lente des patriotismes locaux, *la diminution croissante de l'initiative individuelle,* et, sous l'ingérence, sous la direction, sous la providence envahissante de l'État, cent millions d'hommes de plus en plus disjoints et passifs (1). »

Ce régime, nous venons de le voir à l'œuvre. Livrée à elle-même, l'évolution s'accomplirait lentement, posément. Deux causes principales viennent l'accélérer et déterminer ainsi les *phases d'existence* du gouvernement impérial. Ces deux causes sont : 1° la grande insurrection provinciale qui suit la mort de Néron, 2° les invasions du troisième siècle; causes fort analogues d'ailleurs, représentant la *poussée* de deux zones successives, l'assaut de deux couches de populations, dont la première n'est guère moins barbare que la seconde.

Ces deux événements nous permettent de partager la série des empereurs en trois périodes :

La première (siècle des douze Césars), va de Sylla à Vespasien. C'est l'*empire dissimulé*.

La seconde (siècle des Antonins), va de Vespasien à Dèce. C'est l'*empire constitué*.

(1) *Le Régime, moderne* I, p. 181.

La troisième s'étend de Dèce à la chute de l'empire d'Occident. C'est l'*empire déchiré*, c'est la débâcle.

II.

Pendant la première période, les empereurs se sentent gênés. Le *milieu romain* agit encore sur eux et les *intimide*. L'horreur de la royauté, fruit de l'esprit bourgeois, garde une certaine force, et demande à ne pas être heurtée de front. Jules César en fait l'épreuve à ses dépens. Auguste, tout comme Sylla, ne perd aucune occasion de proclamer qu'il est simple citoyen. Il vient voter lui-même dans sa tribu. Les *magistrats* font encore quelque figure. Le sénat continue à jouer un rôle actif. Ses attributions semblent même augmenter momentanément, par la suppression des plébiscites. Seuls, les *sénatus-consultes* ont force de loi. Le règne des *rescrits* n'a pas commencé. C'est le sénat qui administre l'*ærarium,* lequel n'est pas absorbé par le fisc. C'est lui qui gouverne sous son nom la moitié des provinces, lesquelles n'ont pas encore été accaparées par les légats de César. Les provinces sénatoriales sont gouvernées par des *proconsuls* en titre, au lieu que les provinces impériales n'ont que des *propréteurs;* et les proconsuls marchent précédés de *six licteurs,* tandis que les propréteurs n'en ont que *cinq*. Ces petits détails semblent puérils. Loin de là, ils sont typiques. Ils démontrent clairement que l'empereur *a peur de quelque chose,* d'une opinion, d'une tradition, d'un *courant social*. A chaque instant, le prince vient soumettre humblement ses doutes, ses scrupules au sénat, qui se rengorge. Tibère refuse des honneurs, des titres, des marques de respect. Sous Claude, le sénat fait une ombre d'opposition, parce que l'empereur a accordé le *jus honorum* à des Espagnols, à des Gaulois (1). Sous Néron, le sénat ose faire des remontrances sur des questions financières. Vers la même époque, un tribun de la plèbe

(1) Comparez l'attitude de l'ancienne noblesse à l'égard des nobles créés par Napoléon.

se permet d'user de son *veto* pour faire relâcher un accusé arrêté par un préteur, petite fantaisie républicaine immédiatement réprimée, d'ailleurs, par la restriction des prérogatives tribunitiennes (1).

Sous ces empereurs, les municipes et autres villes privilégiées conservent une autonomie relative. Le pouvoir central n'intervient pas dans leur administration, ou n'intervient qu'exceptionnellement, en cas de désordre flagrant (2). Il y a même, dans leur situation, une certaine détente, due au retour de la sécurité matérielle, et à la surveillance plus étroite dont les proconsuls sont l'objet. L'agriculture, hors de l'Italie bien entendu, ne semble pas déchoir. La fabrication paraît stationnaire. Le commerce, depuis la destruction des pirates et la défaite de Sextus Pompée, prend un splendide essor.

Bientôt les empereurs sentent leurs forces. Ils la sentent surtout lorsque la triple inondation des armées de Galba, de Vitellius et de Vespasien a passé sur l'Italie, lorsque les couches sociales se sont transformées, même à Rome, même au sénat, et commencent à s'habituer au nouvel ordre de choses. L'empire est plus franc, et on l'accepte plus franchement. La centralisation, libre d'entraves, marche désormais à grands pas. La correspondance de Pline et de Trajan indique nettement la situation nouvelle. Plus rien ne se fait, ne se défait, ne s'autorise ou ne se défend dans l'empire sans l'intervention personnelle de César. La moindre bagatelle est pour le proconsul matière à consultation, et, pour l'empereur, matière à *rescrit*. Le *rescrit* songe à tout, s'étend à tout, remplace tout. A côté de lui s'élèvent les *décrets* et les *constitutions impériales* (3). Le *sénatus-consulte* n'a plus rien à faire. *Il disparaît.* Le sénat, rouage inutile, baisse à vue d'œil. Ses délibérations, ses déci-

(1) Tacite, *Ann.* XIII, 28.

(2) Néron, par exemple, à la suite des troubles de Pompéi, supprime pour dix ans les jeux de cette ville. (*Ann.*, XIV. 17.)

(3) Le *rescrit* trace une ligne de conduite, le *décret* tranche un différend, la *constitution* pose un principe. Tous trois ont force de loi.

sions deviennent purement décoratives : apothéoses, érections de statues, titres glorieux à décerner au prince, constituent désormais ses ordres du jour. L'empereur le soulage de son antique besogne législative. Mais un seul homme peut-il se charger de tout? C'est difficile. Là encore, l'empereur a des *employés*, des *faiseurs de lois* spécialement attachés à son service. Le type du *jurisconsulte* apparait. Pomponius, Scœvola, Salvius Julien, Gaius, Papinien, Ulpien, fixent les lois romaines, et, en les fixant, les détruisent. Chacun de ces grands hommes, représentant une poussée nouvelle de l'opinion, démolit une pierre de l'édifice juridique. Gaius, — qu'on eût lapidé deux cents ans plus tôt pour ce blasphème, — appelle la loi des Douze Tables un tissu d'iniquités, *hæ juris iniquitates*. Pourtant, il y a toujours *un droit romain*. Le domaine d'application de ce droit s'élargit sans cesse, puisque le nombre des citoyens augmente sans cesse, jusqu'à se confondre, sous Caracalla, avec la masse des hommes libres; mais justement, à cause de cela, le droit romain tend à s'identifier avec le droit des nouveaux venus. Dorénavant le citoyen romain peut être incarcéré par le proconsul, comme Gavius l'était par Verrès. A partir de Septime Sévère, il peut être mis à la torture. Le droit prétorien, ou *droit provincial*, reçoit force de loi sous Adrien. Sous le nom d'*édit perpétuel*, les coutumes barbares, *tolérées* jusqu'alors par les proconsuls, entrent dans le code de l'empire. En un mot, les dispositions du droit ne sont plus romaines; l'habitude de codifier l'est toujours.

C'est alors également que les libertés municipales commencent à s'évanouir. Les grands empereurs du second siècle ont l'humeur voyageuse. Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle passent et repassent dans les provinces, des confins de l'Espagne à ceux de la Syrie. Partout, dans les grandes villes, ils laissent des traces de leur *sollicitude*, de leur *protection*. Nous avons parlé plus haut des curateurs, de l'assistance publique. Adrien et Antonin créent des chaires de rhétorique et de philosophie *per omnes provincias*. Au point de vue administratif, l'Italie perd de plus en plus ses privilèges. Adrien la

divise sans façon en quatre provinces, confiées chacune à un gouverneur consulaire. Quant aux gouverneurs, ils sont tenus en main plus énergiquement que jamais. Le droit de publier des *édits* leur est retiré. Les appels à l'empereur se multiplient. Pline le Jeune nous dépeint Trajan jugeant lui-même, à sa villa de Centumcellæ, les nombreuses causes évoquées à son tribunal. Des fonctionnaires spéciaux, immédiatement sous ses ordres, le soulagent de cette corvée. Les préfets du prétoire, hier généraux, deviennent légistes. Un *auditorium*, ou cour suprême, se dessine à côté du *consistorium* ou conseil d'État. Septime Sévère enlève au sénat le droit de nommer les tribuns, les édiles et les préteurs. L'omnipotence de César devient ombrageuse et jalouse. La liberté d'association est « un objet d'horreur et de défiance (1) ». Trajan, le bon Trajan la poursuit à mort. Les jurisconsultes la proscrivent : « Quiconque, dit Ulpien (2), forme une association avant d'en avoir obtenu l'autorisation, est passible des mêmes peines que ceux qui occupent à main armée les lieux publics ou les temples ». Ulpien est-il bien mort?

Quels sont les résultats de ce système? La prospérité, *d'abord*. Nos écoles retentissent chaque jour des hymnes enthousiastes des Tacite et des Pline le Jeune en l'honneur de Trajan. Antonin et Marc-Aurèle laissent évidemment de favorables souvenirs, puisque leurs successeurs, dans le but de se rendre populaires, empruntent longtemps leur nom. En un mot, pendant un certain laps de temps, trois quarts de siècle, peut-être, l'État-Providence put en effet prévoir et pourvoir. La paix et la sécurité produisaient leurs fruits naturels. Les forces vives emmagasinées par les provinces n'étaient point encore dépensées. Les curateurs *avaient soin* des finances municipales. La rentrée de l'impôt s'effectuait encore aisément et ne surchargeait pas trop les curiales. L'empereur passait, bâtissant des cirques, des monuments, et l'on criait : « Vive César! » C'est ce qui permet à Champagny d'appeler le règne des Antonins

(1) Champagny, *Les Antonins*, t. II, p. 195.
(2) Digeste, XLVII, 22, 2.

« une des haltes les plus complètes que le genre humain ait faites dans sa marche », et nous aide à comprendre l'étonnante exclamation de Duruy : « Le monde n'a pas connu d'époque plus fortunée ».

Hélas! la mécanique est vite à bout. L'*époque fortunée* conduit tout droit à la misère. Trois faits économiques, judicieusement relevés par Champagny, marquent la fin du second siècle : 1° l'argent est plus rare; 2° les denrées sont plus chères; 3° la population diminue.

Le premier fait s'explique par le luxe et la vie urbaine, qu'alimente le commerce extérieur, par les étoffes, meubles, marbres, parfums que les Romains riches et oisifs tirent incessamment des pays lointains. D'après Pline l'Ancien, l'Inde, la Chine et l'Arabie reçoivent de Rome chaque année cent millions de sesterces. C'est de l'argent qui sort et ne revient pas.

Le second fait est la conséquence naturelle de la crise agricole dont nous avons parlé plus haut.

Quant à la dépopulation, nous avons vu les efforts des empereurs pour l'enrayer. Ces efforts *sont inutiles,* et c'est principalement vers la fin du deuxième siècle que cette *banqueroute d'hommes,* impossible à masquer, prend les proportions d'un désastre. Trajan, l'omnipotence même, s'acharne à repeupler l'Italie, à y implanter des paysans, comme il a réussi à en implanter dans la Dacie à la suite d'une invasion militaire. L'Italie se dépeuple de plus en plus. Même dans les villes, qui tendraient pourtant à se grossir de la désertion des campagnes, la baisse s'accentue nettement. La décadence des arts, poésie, peinture, sculpture, architecture, démontre que le niveau de la prospérité urbaine a sensiblement fléchi. Rome, qui, d'après les évaluations les plus sérieuses, a compté, entre Auguste et Trajan, jusqu'à un million d'âmes, n'en compte plus, au troisième siècle, que la moitié. Pour l'armée, les empereurs ne savent plus de quel bois faire flèche. Le règne de Marc-Aurèle voit l'introduction, non plus lente, mais brusque, d'une multitude de *Barbares* dans les troupes romaines. Beaucoup sont acceptés et établis comme colons : « Un *nombre infini* de Barbares, dit l'historien Capitolin,

furent transplantés sur le sol romain. » Des clans germains tout entiers sont fixés aux portes de Ravenne. C'est là ce que deux historiens de cette époque, Champagny et Ozanam, appellent avec précision *l'invasion pacifique.* On ne saurait trop insister, au point de vue social, sur ces *renouvellements* partiels et successifs de la population de l'empire. On peut comparer celui-ci à la cloche d'une machine pneumatique, sans cesse vidée, épuisée par le fonctionnement du régime césarien, pendant que l'air extérieur, sous forme de barbares, pénètre continuellement par les interstices, jusqu'à ce que la cloche, sous une pression trop forte, éclate enfin en morceaux.

On sait le dédain des anciens Romains pour les murailles et les villes fortes. Seule, une ligne de *camps* protégeait le sol national. Cette défense ne suffit plus. Les remparts de pierre succèdent aux remparts de fer. Déjà Drusus, sous Tibère, construisait des forts sur le Rhin. Trajan en hérisse le Danube. Adrien relie ces deux fleuves par un mur de trois cents milles (le mur *du Diable*). On devine, en lisant l'histoire de ces temps-là, que les soldats romains ne sont plus, — et pour cause, — les agriculteurs forcenés qu'étaient leurs prédécesseurs. Le mouvement colonial, à partir de l'empire, se ralentit de toutes parts. Le peuplement de la Dacie, sous Trajan, en marque l'extrême limite. Beaucoup des colonies bâties sous les empereurs, Trèves, Cologne, etc., semblent n'être que des *centres commerciaux.*

Aussi, dès la fin de cette période, c'est-à-dire durant la première moitié du troisième siècle, la décadence est sensible Les princes de cette époque continuent à être des autocrates, tantôt jouisseurs et corrompus, comme Commode et Héliogabale, émules de Néron, tantôt sabreurs et batailleurs comme Septime Sévère, pâle contrefaçon de Trajan. Mais la situation n'est déjà plus la même. D'un côté nul ne conteste plus leur autorité, leur majesté, voire leur divinité, et le caractère sacré de leur bon plaisir : de l'autre, le sol manque sous leurs pieds. Les ressources s'épuisent. Néron et Domitien ne confisquaient qu'à Rome; Sévère est obligé de confisquer partout. Trajan avait une armée superbe, et qui l'adorait; les Sévère ont des bandes terriblement

indisciplinées, plus exigeantes que leurs devancières, et déjà oublieuses, sur plusieurs articles, des traditions stratégiques des anciens Romains. Il faut commencer à fouiller dans les derniers recoins pour trouver des sesterces et des hommes. C'est le moment où *les Francs et les Goths entrent en scène*, et débordent irrésistiblement, qui sur le Danube, qui sur le Rhin. La troisième phase commence.

Cette troisième époque peut se caractériser par deux faits dominants : 1° l'offensive continuelle des Barbares, 2° la division fréquente de l'empire. Ces deux faits se tiennent d'ailleurs entre eux, comme ils tiennent aux faits précédents.

D'abord, notre comparaison continue à se vérifier. Le vide créé à l'intérieur du grand réceptacle romain tend à se remplir par l'afflux de races nouvelles. Seulement, l'invasion n'est plus *pacifique* (1). Rome, vigoureusement attaquée, s'étonne et recule. Dèce, qui inaugure notre période, est le premier empereur romain qui meurt sous les coups des Barbares. En trente et un ans, de 238 à 269, on compte *trente invasions de Goths*. Les Alamans, sous Gallien, poussent jusqu'à Ravenne. Enfin les Francs, par un coup d'audace, traversent la Gaule, ravagent l'Espagne, passent le détroit et portent la terreur en Mauritanie. Détail typique : l'empereur Gallien, rompant avec la tradition romaine, épouse Pipa, fille d'un roi des Marcomans.

Là ne se bornent point les reculades des Césars. Rome, appliquant désespérément sa vieille maxime, s'efforce d'opposer aux Barbares d'autres Barbares. Seulement elle ne fait plus la loi; elle la subit. Le fisc, après avoir saigné les nations, se saigne lui-même. Des monceaux d'or, sués par les contribuables, vont être employés, tantôt à éloigner des envahisseurs qui reviendront bien vite, tantôt à solder de farouches et indociles défenseurs. On ne se contente plus d'incorporer des Barbares dans les légions. Des armées barbares *en bloc sont adoptées comme romaines*, et leurs généraux comme *généraux romains*. Duruy signale le fait au

(1) Ou du moins l'invasion armée se superpose à l'invasion pacifique. Celle-ci se poursuit toujours.

troisième siècle. Au quatrième, il est devenu général. « On ne peut plus compter, dit Ozanam (1), tous les Francs, les Alamans, les Goths, les Burgundes, qui occupent les offices de la cour ou de l'armée impériale, comtes des domestiques, ducs des frontières, maîtres de la milice. » La *toge,* — qui le croirait? — ne se porte plus. Le titre de proconsul disparaît, avec beaucoup d'autres. Un gouverneur de province s'appelle *rector, vicarius.* Rome enfin, la cité-reine, est délaissée par les Césars. Milan lui dispute sa primauté. Constantinople s'élève sur le Bosphore. Le Sénat, dépouillé de toute attribution politique, finit comme il a commencé. Il n'est plus que le *conseil municipal* d'une *ville quelconque; l'ærarium*, comme au temps de Romulus, n'est plus que la *caisse de la cité*. Quelle chute depuis trois siècles!

Personnel, théâtre, décors, tout a donc été balayé, remplacé. De l'ancienne Rome, la langue seule subsiste, avec quelques formules décoratives et quelques pompeux souvenirs. Quant aux institutions, elles ont subi, nous l'avons vu, une évolution parallèle au renouvellement des populations. L'*imperator,* cet antique *proconsul victorieux*, survit seul à l'universel naufrage. Lui seul est le lien qui réunit en faisceau tant de peuples divers; mais l'heure arrive où, sous l'influence de nouveaux chocs, l'œuvre de cohésion va devenir impossible.

III.

La centralisation de l'empire romain, *analogue* à la nôtre, ne lui est pas *identique*. Trois circonstances l'en distinguent, à notre avis : 1° les Césars ont à gouverner d'immenses espaces; 2° ils n'ont à leur disposition aucun instrument de communication plus rapide que le cheval; 3° enfin, l'empire est pénétré sur tous les points par des *invasions*.

Ces circonstances déterminent le mode particulier de décadence qu'affectera l'empire romain, à savoir, *la division en plu-*

(1) *Civilisation chez les Germains*, chap. VI.

sieurs États indépendants, rajeunis par de nouvelles races.

On conçoit en effet, d'une part, qu'il est difficile à un seul chef de défendre efficacement de tels espaces sans donner à d'autres généraux des pouvoirs discrétionnaires qui en feront de véritables empereurs ; d'autre part, que les populations des provinces, de plus en plus rançonnées par le fisc, et altérées dans leur composition par l'immixtion des colons barbares, commencent à montrer moins de docilité à l'égard du despostime impérial.

C'est en l'année 254 que le premier craquement se fait entendre. Les Barbares ayant fondu avec ensemble sur l'Orient et l'Occident, l'empereur Valérien, qui combat en Asie, associe à l'empire son fils Gallien, et le charge de défendre l'Europe.

Désastres des deux côtés. Mort tragique de Valérien chez les Perses. Un second craquement se produit, plus fort que le premier. C'est l'époque des *trente tyrans*, ainsi nommés en souvenir d'Athènes. En réalité, dix-huit gouverneurs de provinces, proclamés empereurs par leurs soldats, revêtent simultanément la poupre. Alors commence une ère d'anarchie, tissu de guerres civiles et de luttes contre les Barbares, à la suite de laquelle la province d'Illyrie, plus forte que les autres, parvient à faire triompher *son homme*. Cet homme est Claude II. Les légions font un vigoureux effort, et une série de victoires, gagnées par des empereurs illyriens, rétablit momentanément l'unité de l'empire.

Mais il est clair que cette unité ne peut durer. Dioclétien cède enfin à la force des choses. Voyant que l'empire se désagrège, il prend les devants, et fait la part du feu. Quatre empereurs régneront ensemble : deux *Augustes* et deux *Césars*. Quatre capitales sont créées : Nicomédie, Sirmium, Trèves, Milan. (Rome n'en est pas.) Puis chacun tire de son côté, et résiste aux Barbares qui lui font face.

La preuve que cette division répond à un besoin, c'est qu'elle semble amener provisoirement, du moins au point de vue militaire, un certain retour de prospérité. Les Barbares, vigoureusement repoussés, se tiennent tranquilles, et les tronçons impériaux,

par la force de l'habitude, retournent graduellement à l'unité Après 312, deux empereurs : Constantin et Licinius. Après 323, Constantin tout seul. Cela durera-t-il? Pas plus qu'auparavant. Constantin mort, nouveau partage, en trois morceaux cette fois. Nouvelle réaction vers l'unité avec Constance. Nouvelle division à la révolte de Julien. Julien et Jovien gouvernent un empire unique; mais, après la mort du dernier, nous voyons Valentinien *obligé* d'associer à l'empire son frère Valens. Le premier prend l'Occident, le second l'Orient. L'Occident même, à la mort de Valentinien, se brise en deux tronçons entre les mains de Gratien et de Valentinien II. Théodose, par un suprême effort, réunit encore tout l'empire, *mais pendant quelques mois seulement.* Puis vient le craquement fatal, irrémédiable. La puissance romaine a vécu (395).

Montesquieu, qui a indiqué avec perspicacité plusieurs causes secondaires de la chute de Rome, ne semble pas avoir clairement saisi ce phénomène de l'*altération sociale par intussusception* que nous nous sommes attaché à signaler durant tout le cours de ce travail. Il a admiré, sous la république, la *romanisation des vaincus.* Il a moins compris, sous l'empire, la *barbarisation des vainqueurs.* En réalité, depuis Sylla, Rome évolue lentement vers le type barbare, et, à l'époque de Théodose, l'évolution est définitivement accomplie. La preuve, c'est que les rois barbares ont peu de chose à faire pour s'ériger en parfaits empereurs romains. Le Franc Arbogaste trouve tout naturel de disputer la pourpre à Théodose. L'Ostrogoth Théodoric n'a qu'à s'habiller de rouge et à écrire des lois en latin pour qu'on le prenne pour un Valentinien quelconque. En sens inverse, ces empereurs illyriens, Claude II, Aurélien, Probus, ces farouches conducteurs de légions improvisées, n'auraient qu'à laisser pousser leurs cheveux et à brandir la framée pour faire de parfaits mérovingiens. Leurs soldats crient et chantent « à la barbare », tout comme les Bretons de Galgacus (1) ou comme les Francs de Chateaubriand.

(1) *Barbari moris cantu et fremitu.* (Tacite., *Agric.*, XXXIII.)

Mille, mille, mille, mille Francos occidimus!
Mille, mille, mille, mille Perses quærimus (1)!

Car l'armée romaine n'existe plus. Le mot de légion n'a plus de sens, et signifie un détachement quelconque. Les secrets de la tactique sont perdus. La seule supériorité de Bélisaire, remarque Montesquieu, était que, comptant dans son armée des Barbares de tous les pays, il pouvait opposer des troupes de toutes armes à des peuples dont l'équipement était forcément moins varié. Or, Bélisaire représente précisément le dernier effort de Rome expirante pour *se distinguer* des envahisseurs. Cette distinction, au sixième siècle, et même avant, n'est donc plus qu'une abstraction.

Montesquieu étudie encore les causes pour lesquelles l'empire d'Occident succomba le premier, tandis que le Bas-Empire survivait jusqu'en plein quinzième siècle. La question est intéressante, mais nous ne pouvons la traiter ici. Peut-être faut-il chercher la cause de cette longévité dans le fait que Constantinople, ville fortifiée et maritime, n'a été longtemps attaquée que par de *purs pasteurs*, tandis que le sol de l'Occident était envahi et *occupé* par de nombreux *agriculteurs*. Une chose certaine, c'est la décadence des deux empires. Les deux malades souffraient du même cancer. Seulement l'un des deux est mort plus vite, pendant que l'autre, favorisé par des circonstances extrinsèques, prolongeait, dix siècles encore, une lamentable agonie. Heureux en ce cas celui qui meurt le plus tôt, car il est le premier ressuscité.

Il était temps, en effet, que l'empire d'Occident s'écroulât. La crise agricole avait atteint son paroxysme. De l'aveu de Duruy, l'Italie n'était plus qu'un désert. Valentinien Ier, toujours en guerre, rendait décret sur décret pour obtenir la rentrée de l'impôt; et l'impôt ne rentrait plus. Les villes avaient sué leur dernier sou. Les curiales se sauvaient chez les Barbares. Le peuple, prosterné aux pieds des évêques, les suppliait de se faire les *défenseurs de la cité*. L'apparition des Barbares, surtout celle des Francs, fut

(1) Chant de guerre des soldats de Claude II, cité par Duruy et d'autres.

donc le salut, salut accompagné de terribles crises sans doute, mais salut quand même, puisque le monde agricole, écrasé par la fiscalité impériale, commença dès lors à reprendre son indépendance, à s'organiser, à se relever, à progresser.

Ici finit notre tâche. Nous avons vu naître et mourir le type du proconsul. Rappelons en quelques mots son histoire, où tout s'enchaîne logiquement.

Rome naît, bourgeoisie paysanne et guerrière. Parce qu'elle est *guerrière,* elle conquiert le monde; parce qu'elle est *paysanne,* elle s'y implante; parce qu'elle est *bourgeoisie,* elle ne peut pas le gouverner. Il lui faut créer un homme qui surveille à sa place ces lointains domaines. Le proconsul paraît. Il sert d'abord, il s'enrichit ensuite, il menace bientôt, il renverse enfin. Il lance la province sur Rome. Il soumet Rome, et *toutes* les provinces, au régime qu'il faisait subir à *sa* province. Ce régime, exploitation de l'individu par l'État centralisateur, ruine et débilite le monde romain, jusqu'au moment où une poussée extérieure, plus forte que la résistance du colosse, le démolit pour toujours.

Pour toujours, disons-nous. Ce n'est malheureusement qu'un vœu. La conception romaine de l'État n'est pas morte. Un immense fonds de populations communautaires semble avoir conservé à travers les siècles, malgré le passage d'autres races, une sorte de superstition aveugle et instinctive à l'égard de la toute-puissance et de la toute-providence des Césars. Alaric, Genseric, Odoacre ont pu démolir l'empire; ils n'ont pas tué l'*esprit impérial.* Romulus-Augustule a pu mourir. Son ombre idéalisée poursuivra dorénavant les rois et roitelets de la société nouvelle. Le Mérovingien prend des airs de César; le Carolingien en prend le titre: le Capétien en prend l'esprit. Philippe le Bel a des Gaius et des Ulpiens pour lui murmurer le « *Quod principi placuerit...* » Richelieu capte dans son réseau de procurateurs les libertés provinciales. Le christianisme seul empêche Louis XIV de se faire élever des autels. La Révolution, brochant sur le tout, consomme violemment la résurrection du système. « C'est

d'après cette vision rétrospective, dit encore Taine, que le Dioclétien d'Ajaccio, le Constantin du Concordat, le Justinien du Code civil, le Théodose des Tuileries et de Saint-Cloud, reconstruit la France (1). »

Gabriel D'AZAMBUJA.

(1) *Régime moderne*, I, 183.

NOTE SUR UNE COMMUNE

DU BOCAGE VENDÉEN

ET APERÇU DES COMMUNES ENVIRONNANTES (1).

CHAPITRE PREMIER. — LE LIEU.

Ce coin de terre est situé au nord-est du département de la Vendée, en plein cœur du Bocage et de la Vendée militaire. Quelques milliers d'hectares le composent.

C'est un pays de coteaux dont l'altitude ne dépasse nulle part 200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les contours en sont fort capricieux, et l'on dirait un entassement d'énormes taupinées couvertes de culture. Çà et là se dessinent des vallées profondes, encaissées par des pentes raides où poussent de maigres pâturages et des genêts plus ou moins vigoureux.

Au fond de la vallée, un étang, ou une mare, un ou plusieurs ruisseaux, des arbres de toute espèce, surtout l'aulne et le peuplier, qui envahissent de proche en proche, si la faux les respecte.

Dans toutes les clairières, de l'herbe, qui, parfois, pousse en hiver comme en été, sous l'action de la tiédeur des eaux souterraines.

(1) Nous extrayons ce très intéressant *document* de notre enquête ouverte pour la géographie sociale de la France : voir sur cette enquête le *Mouvement social.*

La terre est rarement profonde. Formée des débris de la roche sous-jacente, le granit et le schiste, et de végétaux en voie de décomposition, elle est, d'ordinaire, « forte, lourde et froide ». « Elle ne vaut rien pour les cultures tardives, » ajoutent les jardiniers. En revanche, elle donne au printemps et en été de beaux résultats : c'est qu'alors elle est échauffée par le soleil et s'entretient humide par des pluies fréquentes et tièdes qu'apporte avec lui le courant du Gulf-Stream et qui durent jusque vers le mois de juillet. Quand les coteaux sont trop échauffés déjà pour résoudre en pluie les nuages venus de la mer, de nombreux ruisseaux, qui recueillent les eaux de centaines de sources, entretiennent la fraîcheur nécessaire au développement des plantes; quelques-uns vont tomber dans des mares ou de petits étangs; d'autres plus nombreux coulent, soit au nord, vers la Sèvre nantaise, soit au midi, jusqu'au Lay, vers l'Océan.

L'air est pur, rarement lourd, plus fréquemment humide, surtout durant les six mois de la saison froide. Plus vif sur les coteaux, il s'adoucit à mesure que l'on s'approche de la mer, où la température n'est jamais excessive. Les saisons sont régulières, mais le refroidissement est rapide : il fait souvent très chaud durant les premiers jours de l'automne, et déjà, au 15 octobre, on veille au coin du feu depuis quelques jours.

La campagne, cependant, est encore belle; les plus riches couleurs de l'automne la décorent de toutes parts.

C'est qu'en effet, la flore du Bocage est très riche. Par-ci par-là, l'herbe règne en maîtresse absolue, étouffant les jeunes arbres nés de semence. Quelques essences seules lui résistent. Tel est le frêne, qui, naissant d'une racine de la plante-mère, parvient parfois, grâce à ce puissant secours, à résister à la tyrannie de l'herbe.

Ailleurs, c'est la forêt qui l'emporte, et sans doute elle règnerait dans la plus grande partie du pays sans le travail de l'homme qui la maintient dans ses limites. Aujourd'hui, le déboisement l'a réduite à une moindre étendue, bien qu'encore respectable. Le chêne, l'ormeau et le châtaignier en sont les principales es-

sences et fournissent une grande partie du bois d'œuvre et du bois de chauffage.

Une partie seulement, car il est une autre source où le Boquain puise le bois dont il a besoin. C'est la *haie*, si caractéristique de tout le pays, et qui entoure toutes les parcelles cultivées.

Il y en a de fort vieilles, hautes et larges de plusieurs mètres. L'aubépine blanche, le prunier sauvage ou épine noire, le rosier sauvage, le poirier et le pommier sauvages, l'alisier, le néflier, de jeunes frênes, ormeaux, hêtres et chênes; le duret, le garai, le buis, le houx, l'ajonc, le chèvrefeuille, quelquefois le houblon et la clématite, toujours la ronce, dans les lieux frais, le framboisier, partout le lierre, y forment un fouillis inextricable, et une défense fort sérieuse.

Au milieu de tout cela, des arbres en bon nombre, et parfois très rapprochés.

Les uns sont des arbres fruitiers : ce sont des cerisiers et des merisiers, des poiriers et des pommiers greffés sur des sujets sauvages et vigoureux; d'autres sont des arbres de haute futaie, le chêne surtout, et d'autres fois l'ormeau et le châtaignier qui poussent mieux que le chêne sur les coteaux élevés.

Ils fournissent, pendant leur vie, un abri pour les gros instruments de la ferme et pour les troupeaux, et, après l'abatage, du bois de chauffage, des poutres, des solives et des meubles. Le cerisier, en particulier, donne de beaux meubles, qui, avec le temps, prennent une belle teinte d'acajou.

Le noyer est plus rare : il sert aux meubles de luxe; l'ormeau et le frêne, surtout les espèces dites mouchetées, s'emploient aux mêmes usages; le peuplier est abondant et sert dans la construction; l'aulne fournit le sabot de bois, léger, solide, économique, hygiénique, et parfaitement approprié au climat.

Mais ce qui donne leur aspect tout particulier à ces clôtures des parcelles, c'est le têtard. C'est un chêne qui n'a que quelques mètres de haut, et dont toute la tête, coupée droit, se couvre de branches, grêles relativement à la force du tronc : tous les cinq ou sept ans, suivant les cas, on le tond complètement de ses branches, qui servent au chauffage.

Telles sont les haies du Bocage. Elles ont joué, avec les *chemins creux* qui existent partout dans le pays, un rôle sérieux dans les guerres de la Vendée.

Aujourd'hui, on les taille et on les rétrécit. Le produit sert au chauffage, surtout à celui des fours à cuire le pain.

Mais on ne les détruit pas sous le prétexte d'agrandir les champs et d'augmenter la production des plantes annuelles ou bisannuelles.

C'est qu'on aime fort à être « chez soi » et à y trouver tout ce dont on peut avoir besoin. Si quelque modification de parcelles survient, on fait une haie, et quand la chose en vaut la peine, on procède comme il suit : on creuse un bon fossé, large et profond ; on en place toutes les terres en cavalier du côté de la parcelle, et, sur le talus de ce cavalier vers le fossé, on plante des aubépines et des arbres fruitiers et on sème des chênes. Pendant les premières années, on laboure avec soin la terre du cavalier et on protège les jeunes plantes par des épines sèches et quelquefois par des ajoncs qui croissent rapidement et font une bonne défense.

Au bout de quelques années, l'aubépine et les arbres ont grandi ; les autres arbustes que j'ai nommés plus haut se sont semés seuls et ont crû à l'ombre des autres plus grands, qui les préserve de l'atteinte de l'herbe.

Alors la haie est faite, il n'y a plus qu'à l'entretenir et à l'exploiter.

La faune n'a rien de particulier : elle comprend des animaux de toutes chasses : poil et plume.

Les minéraux sont moins nombreux : le gneiss, le granit et le schiste forment le sous-sol ; l'argile bonne à faire la brique n'est pas rare ; à peu de distance, on trouve la chaux de bonne qualité : enfin le sable existe dans le pays.

Il faudrait aller chercher à quelques lieues le charbon de terre, mais on n'en a pas besoin. Il en est de même de la pierre calcaire, qui ne s'emploie que dans les constructions d'un luxe relatif.

CHAPITRE II. — LE TRAVAIL.

La constitution du lieu nous indique quelle sera la nature des travaux que pourra entreprendre la famille ouvrière qui doit y vivre. Point n'est besoin d'insister pour faire comprendre que l'agglomération d'une nombreuse population sur un territoire restreint doit changer en une nécessité rigoureuse la faculté de féconder le sol par le travail.

Quelques steppes jointes à de vastes prairies naturelles donnent naissance à l'«Élevage ». Les haies et les taillis permettent la cueillette et la chasse, et, malgré leur faible rapport, ni l'une ni l'autre n'ont été complètement abandonnées. La précision du tir des Vendéens dans leur guerre de 1793 est bien connue et ils ne sont pas moins affectionnés à la chasse aujourd'hui qu'alors : ils la pratiquent toujours : le nom seul a changé de par le code, et nombre d'honnêtes gens ne sont devant le garde champêtre que de vulgaires braconniers.

L'abondance des terres labourables a fait naître la culture, et, sous l'impulsion de la nécessité, elle est devenue savante.

L'exercice des autres industries est né des besoins communs à toutes les familles ouvrières.

Les travaux sont divers et nombreux; non seulement ce n'est point trop que toute la famille s'y consacre, mais, en règle très générale, ses forces sont insuffisantes; il faut qu'elle s'unisse à d'autres pour exploiter avec profit les ressources de la quantité de terrain que l'expérience lui a prouvé être la mieux proportionnée au but à atteindre.

L'ordre est bien établi dans les occupations de chacun des membres de la famille. Le Père est le chef principal de l'exploitation, ou bien il commande en sous-ordre, comme je l'expliquerai plus loin. Dans la plénitude de l'âge, il exécute les travaux qui demandent à la fois l'intelligence, l'expérience et la force musculaire. La Mère aide parfois au travail des champs, au sarclage des blés, par exemple, ou plus souvent à la fenai-

son; mais ce n'est point là son domaine habituel : c'est la maison. Là, tout comme son mari, elle commande soit en chef, soit en sous-ordre. La culture du jardin potager, les soins du verger, la fabrication du beurre, l'exploitation de la porcherie et de la basse-cour, puis dans la saison le teillage et le filage du lin et plus rarement de la laine constituent, avec les soins ordinaires du ménage et l'accomplissement de ses devoirs de mère, ses occupations spéciales : les profits en sont pour elle et pour son ménage.

Les Enfants, suivant leur âge, aident leurs parents : ils suivent d'ailleurs l'école assidûment, comme la loi l'exige; une fois hors de l'école, s'ils sont petits, ils gardent ou conduisent les troupeaux : plus grands, ils aident aux travaux de force.

Les Serviteurs sont plus ou moins nombreux et chacun d'eux, en temps ordinaire, a sa charge bien déterminée.

Presque à tous les foyers, un Vieillard, l'aïeul de la famille, représente la tradition, l'expérience, le conseil, quelquefois même le commandement.

Telle est la famille ou plutôt la société qui exploite la terre et en tire sa subsistance. Ce sol n'est cependant pas sa propriété : il appartient presque entièrement à des capitalistes. Quelques domaines ont une grande étendue. Tel est celui du Puy-du-Fou, qui, en 1740, comprenait soixante sièges d'exploitation, quelques-uns triples (1), d'autres doubles, très peu simples. Près des deux tiers appartiennent encore au même propriétaire. Quelques paysans seulement possèdent le fonds qu'ils cultivent.

Les autres ouvriers du pays s'occupent aux industries qui répondent aux besoins d'une population rurale. Quelques-uns sont employés dans des fabriques appartenant aux propriétaires du sol; d'autres reçoivent un salaire de quelque industriel du voisinage; un bon nombre sont chefs de métier.

(1) C'est-à-dire réunissant trois familles.

§ 1er — LE PATURAGE.

Il n'y a de biens communaux que des propriétés bâties, un petit pré, et quelques chemins. Ces derniers sont toujours plus ou moins herbus; les plus pauvres y trouvent une ressource pour leurs animaux.

Le pâturage se fait, pendant l'été et l'automne, dans les champs dépouillés de la moisson et dans les prairies, surtout dans les moins fertiles, qui sont incapables de fournir un regain abondant et de belle qualité.

Les bestiaux y passent la nuit. Souvent, ils ne sont point gardés : on se contente d'aller les surveiller de temps à autre. Matin et soir, les petits enfants vont chercher les vaches pour pouvoir les traire à la maison, et puis il les remmènent. C'est tout à fait ce qu'a si bien décrit M. Robert Pinot, dans sa monographie du paysan Jurassien (La *Science sociale,* t. III, p. 388).

§ 2. — LA CULTURE FOURRAGÈRE.

1° *Élevage.* — Le Bocage est un pays de grand élevage, et la tendance à produire le bétail s'est accrue dans ces dernières années comme la baisse des céréales s'accentuait.

Le bœuf demi-gras et gras (races de Cholet et de Parthenay, ou mixtes) est la production principale : ses centres de consommation les plus importants sont Paris et Nantes.

En dehors de cette production : celle du mouton, pour la viande surtout, car sa laine est ordinaire; puis celle des chevaux, les postiers spécialement, et ceux de luxe aussi; enfin, un élevage plus spécial au pays, le mulet, qui s'exporte en Espagne et en Amérique.

Masi le principal est *l'élevage des bœufs pour la production de la viande.* La race du pays est d'une bonne aptitude pour cet objet.

Les taureaux appartiennent aux fermiers. On n'éprouve donc pas de difficultés dans la recherche des producteurs. Il n'en est pas de même dans le soin des jeunes animaux : la race, en effet, est assez mauvaise laitière, et il arrive quelquefois que le lait d'une seule vache ne suffit pas à la consommation d'un veau. Les taureaux, de l'âge de quinze à dix-huit mois, sont appliqués aux travaux des champs.

Ce n'est qu'à l'âge de quatre à six ans qu'on les engraisse. On commence après les grands travaux des récoltes d'été. Les animaux choisis sont « menés aux champs » et ils s'engraissent à leur aise. Ils seront bons à vendre vers la fin de l'automne. On continue cet engraissement, dit d' « embouche », jusqu'aux froids, et quand ceux-ci deviennent trop vifs, on emmène à l'étable les animaux qui ne sont pas prêts pour la vente. C'est l'engraissement de « pouture » qui commence pour eux ; le foin en est la base ; les betteraves, la carotte et le navet (appelé navine) complètent leur nourriture.

D'ordinaire, ces deux systèmes d'engraissement se font à la fois, même à la fin de l'été.

On peut donc vendre pendant l'automne et l'hiver.

Les vaches elles-mêmes sont engraissées quand elles sont plus âgées.

L'*élevage des chevaux* qui a le plus d'importance est celui des chevaux de luxe et des chevaux-postiers.

Les étalons sont fournis par l'État : ils proviennent du beau haras de la Roche-sur-Yon. Anglo-normands, arabes ou syriens, de sang ou de demi-sang, ils arrivent au nombre de trois ou quatre au dépôt des Herbiers et y passent tout le printemps. Les produits se rapprochent de l'anglo-normand.

D'autres sont obtenus au moyen d'étalons appartenant à des particuliers. Ces étalons sont fréquemment des chevaux bretons, bon type de postiers. Leurs produits sont également des postiers.

La vente en est assez bonne : du reste, beaucoup servent dans le pays ; il n'est pas rare même de voir un fermier aisé atteler à son cabriolet des chevaux fort bien conformés et très vites.

Les juments, pendant la première période de la gestation, continuent à travailler; pendant la seconde et le temps de la lactation, elles restent au repos et sont mises « au pré », si le temps le permet.

L'*élevage du mulet,* plus facile que le précédent et source d'un profit rémunérateur et plus assuré, est pratiqué d'une façon plus générale.

Les étalons appartiennent à des particuliers. Ils proviennent d'ordinaire du département des Deux-Sèvres et de l'arrondissement de Melle. Leur valeur est élevée : elle atteint facilement 4.000 à 5.000 francs et peut monter à 10.000 francs. Les juments sont d'un type spécial et appelées juments mulassières.

L'ancienne province du Poitou fournit à la seule exportation chaque année environ 18.000 mulets, valant au moins une dizaine de millions.

Le bardot (provenant du croisement du cheval et de l'ânesse) ne se produit pas en Vendée.

Les soins de l'élevage sont les mêmes pour le mulet que pour le cheval : ils sont seulement moins minutieux.

Nous ne parlerons que pour mémoire de l'*élevage du mouton.* Peu exigeants, ils se nourrissent une grande partie de l'année dans les champs moissonnés et les parties les plus incultes : pendant la saison froide, il devient nécessaire de les rentrer à la bergerie, où ils mangent, sauf la période d'engraissement, les parties les plus ordinaires du foin et des autres aliments donnés aux grands animaux.

2° *Prairies à faucher naturelles et prairies artificielles.* — Les prairies naturelles sont nombreuses et d'une grande étendue. Une belle quantité d'entre elles, placées sur les pentes des vallées, possèdent un sol de bonne qualité et ne sont jamais trop humides : leurs herbes sont fines et excitantes. Ces prairies sont un peu trop négligées par le fermier et ne reçoivent pas souvent de fumure : quelques rigoles d'irrigation et c'est tout, ou à peu près. Les prairies plus humides sont mieux entretenues : sans ce soin, le jonc y pousserait et les rendrait promptement fort médiocres; la cendre est particulièrement

employée et donne de bons résultats : le jonc n'y résiste guère.

Les prairies artificielles sont faites le plus ordinairement de luzerne, de trèfles de diverses espèces, mélangés ou non avec la gesse, le sainfoin ou des céréales, enfin d'un mélange de diverses céréales qui forment ce qu'on appelle le coupage. Toutes ces herbes sont généralement consommées en vert.

A côté de ces cultures qui forment la prairie artificielle, il en existe d'autres dont le produit est aussi destiné à l'élevage des animaux : ce sont :

Le sarrasin ou blé noir;

Le maïs consommé en vert, en automne; il ne mûrit pas ou du moins mûrit mal;

Les betteraves ou bettes champêtres, consommées à la fin de l'automne et pendant l'hiver;

La carotte, qui sert aux mêmes usages;

Le navet, appelé *navine,* qui se consomme pendant l'hiver;

Enfin, la plante caractéristique du pays, le chou vert : il se sème en avril, se plante à la fin de juin et donne pendant l'automne et l'hiver des produits fort abondants. Il en est de deux espèces : le chou à moelle, à tige renflée et succulente, et à nombreuses têtes : il ne résiste pas à la gelée; et le chou ordinaire, dit chou cavalier, à tige sèche, qui résiste aux hivers les plus durs.

Les jeunes feuilles de ces plantes sont consommées par les habitants : elles forment un mets à la vérité peu nourrissant, mais d'un goût agréable (surtout si les choux ont subi une bonne gelée); il possède d'ailleurs la propriété d'être légèrement laxatif. Cet aliment convient parfaitement au climat.

§ 2 *bis.* — LA CULTURE DES CÉRÉALES.

Le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, et le mélange nommé méteil sont les céréales cultivées.

L'orge tend à disparaître. Consommé autrefois par les plus pauvres habitants, il ne l'est plus depuis qu'un certain bien-

être a pénétré tout le pays; le seigle, au contraire, l'est toujours : il croît bien sur les terres des coteaux, et les fermiers aiment à le mêler au froment pour obtenir un pain de bon goût et qui se conserve plus longtemps frais. Le froment, soit d'automne soit de printemps, se cultive dans tous les bons terrains. Il est la nourriture normale du fermier du Bas-Pays, — qui est un plateau plus ou moins accidenté s'étendant jusqu'à l'Océan. — Ce fermier est plus riche d'ordinaire que celui du Haut-Pays. Enfin, l'avoine, base de l'alimentation des chevaux, concurremment avec le foin, est cultivée partout et avec succès.

Quelques chiffres. — Nous placerons ici quelques chiffres, pour fixer un peu les idées, comme disent les professeurs de mathématiques.

Le type de l'exploitation est celui de la petite culture : 25 à 30 hectares conviennent aux forces d'une association de trois familles, qui est le type le plus habituel. Nous en reparlerons plus loin.

L'assolement des terres est de neuf ans. C'est une modification de l'assolement triennal.

Il comprend la succession sur un même terrain des cultures suivantes :

1° Les choux,

2° Les pommes de terre et le sarrasin,

3° Le froment,

4° Le trèfle et les vesces,

5° Le froment,

6° Le genêt,

7° Le colza, de plus en plus délaissé pour l'avoine,

8° Le froment,

9° L'avoine.

La terre reçoit en neuf ans et par hectare 360 quintaux de fumier, 8 de noir animal, et 20 de chaux.

La commune des Épesses, que nous avons particulièrement en vue, comprend 3.073 hectares, partagés comme il suit :

Terres labourables.....................	2.466 hectares.
Prairies naturelles.....................	410 —

Bois	42	hectares.
Jardins	40	—
Terres non cultivées	49	—
— bâties	66	—

Les cultures principales occupent, année moyenne, le nombre d'hectares suivant :

Froment	900	hectares.
Seigle	66	—
Orge	42	—
Méteil	23	—
Avoine	580	—
Choux verts (13.000 pieds)	300	—

Le travail s'effectue avec 500 bœufs et 720 vaches.

Sont à l'engrais : 240 bœufs ou vaches.

La valeur des terres excellentes est de 3.000 francs l'hectare. Celle des bonnes terres ordinaires ne dépasse pas 2.000 francs.

Le loyer est de 60 à 70 francs.

Les améliorations faites dans le canton (24.000 hectares), de 1871 à 1881, se résument dans les travaux suivants :

Landes défrichées	45	hectares.
Bois reboisés	2	—
Terres drainées	75	—
Prairies irriguées	218	—

§ 3. — L'ART DES FORÊTS.

Il existe peu de futaies, et elles appartiennent à des particuliers.

Les taillis sont, dans le Bas-Pays, d'essence de chêne, et, dans le Haut-Pays d'essence de châtaignier. Le premier sert au chauffage, le second est débité pour faire des cercles de tonneaux.

L'aménagement général comprend une période de dix-huit ans, d'une nouvelle coupe à l'ancienne.

A cet art se rattache directement l'exploitation des haies.

C'est le travail d'hiver du fermier, celui auquel il se livre dès que le temps lui permet de mettre le nez dehors.

Couper les rameaux des chênes têtards, quand ils ont 5 à 7 ans d'âge; les mettre en fagots, et ceux-ci en tas nommés « mouches » (peut-être parce que de loin elles forment des points noirs dans la campagne); émonder les haies, y boucher les « pas » c'est-à-dire les ouvertures faites par des voisins peu délicats, désireux d'aller d'un point à l'autre plus directement que par les sentiers frayés; rabattre et enchevêtrer les têtes les plus solides pour en former comme un grillage de protection qui donne de la fermeté à la haie; enfin nettoyer et disposer les jeunes arbres ou les plus âgés : tout cela constitue un travail assez notable, qui occupe les longs loisirs de l'hiver.

§ 4. — LA FABRICATION.

Il n'existe guère qu'une fabrique un peu importante dans ce coin du Bocage : c'est une filature située à peu de distance des Épesses : 22 ouvriers de la commune y vont travailler.

Dans le village même, le tissage occupe 200 machines à bras : il y en a quelques autres répartis dans la campagne.

Ce sont là des fabrications premières, locales, qui ne tarderont pas à disparaître, écrasées par la concurrence des usines.

§ 5. — LES ENGAGEMENTS.

Ils sont de ceux qu'on appelle permanents libres. Dans l'industrie, ils se perpétuent; dans l'agriculture, ils sont de longue durée. Les domestiques issus de familles égales à celle qu'ils servent se marient assez souvent avec un des enfants de cette dernière, et entrent dans l'association qu'exploite leur famille ou celle de leur conjoint. En dehors de ces domestiques engagés à l'année, d'autres sont engagés temporairement à l'époque des grands travaux.

CHAPITRE III. — LA PROPRIÉTÉ.

§ 1er. — SES ÉLÉMENTS.

1° *Composition des biens.* — Les terres propres au labourage, aux prairies et à la culture des arbres forment les domaines cultivés par les fermiers. Les parcelles sont pour la plupart réunies, et forment ce que Le Play appelle le « domaine aggloméré » : quelques annexes peu éloignées en sont comme le complément.

Les 3.073 hectares que comprend la commune des Épesses sont divisés en 3.888 parcelles, sur lesquelles 432 sont inférieures à 1 hectare, 35 ont de 1 à 5 hectares; 13, de 5 à 10; 4, de 10 à 20; 7, de 20 à 30; 7, de 30 à 40; 6, de 40 à 50; et 23, de 50 à 100.

Comme 30 hectares, ou environ, suffisent amplement à une société de trois familles de paysans, les grandes fermes sont divisées en deux ou trois exploitations; les foyers sont distincts, mais réunis dans le même corps de logis.

Telle est, aux Épesses, la composition ordinaire de la propriété : il n'en faudrait pas conclure, pour cela, qu'il en est de même dans toute cette partie du Bocage vendéen. C'est, il est vrai, la constitution la plus générale de la propriété dans le pays; si elle s'est conservée si bien aux Épesses, cela tient, sans doute, sans remonter aux invasions des Normands, à la conservation de presque tout le sol cultivé aux mains d'une puissante famille.

Tout près des Épesses, à Saint-Michel, la propriété est, au contraire, fort divisée; mais la haie existe toujours, avec ses caractères ordinaires, à cela près qu'elle renferme plus d'arbres fruitiers qu'ailleurs; les parcelles sont petites et ne permettent, dans certains endroits, que des cultures presque potagères; des pommes de terre, par exemple, et tout au plus quelques céréales.

La tendance est d'ailleurs au morcellement des champs plus étendus qui appartiennent aux petits propriétaires.

2° *Mode de possession.* — La plus grande partie du sol cul-

tivable appartient à quelques grands propriétaires : quinze paysans seulement cultivent leur propre bien ; les autres propriétaires donnent leurs terres à loyer à des associations.

3° *Subventions.* — Propriétaires et fermiers ont conservé les vieilles traditions de protection envers les pauvres ; souvent ils les logent et les nourrissent, surtout les étrangers de passage. Ceux du pays jouissent des droits généraux de dépaissance, de bois mort et de glanage.

4° *Transmission.* — La solution de ce problème est très simple : on applique le Code civil ; rien de plus. Chaque famille, suivant ses besoins et l'intelligence qu'elle en a, interprète ledit Code de la façon qui lui paraît la plus favorable. Les Bourgeois, d'ordinaire, partagent en nature, d'une façon quelque peu brutale, les biens de leurs parents. Les paysans, s'ils possèdent des immeubles, et cela est fréquent, partagent seulement la rente : quant aux biens mobiliers, ils partagent l'argent et parfois le linge et les meubles : souvent aussi, un des enfants les conserve et paie une soulte en argent. Est-ce un magasin, un commerce? un des enfants le conserve et paie une soulte en argent à ses cohéritiers : souvent, si l'un des parents survit, il continue de vivre au même foyer, et garde un intérêt dans le commerce qui l'a fait vivre et qui l'a parfois enrichi. Il n'est point rare que l'on use envers un des enfants du droit de disposer du quart de l'héritage : on le fait en faveur de celui des enfants qui a conservé près de lui ses vieux parents, ou élevé ses plus jeunes frères et sœurs. Tout le monde sent la justice de ce procédé et on peut l'appliquer sans exciter la jalousie.

§ 2. — LA COMMUNAUTÉ.

Que l'on ne s'étonne point de ce titre : c'est bien, en effet une sorte de communauté qui exploite la terre. Nous l'avons toujours indiqué jusqu'ici, toutes les fois que nous avons parlé de quoi que ce fût qui eût trait au travail.

Quelle est l'origine de cette forme d'association? nous l'igno-

rons. Il est certain qu'elle est parfaitement appropriée aux besoins de l'agriculture du pays; il est certain aussi que cette *forme d'exploitation* n'existe plus à Nantes qui n'est distant que d'une vingtaine de lieues : et cependant, à Nantes, la *forme de la propriété* n'est pas essentiellement différente. Il y a donc, en ce point, une obscurité à éclaircir.

Voyons maintenant comment sont constituées ces sociétés d'exploitation.

La forme la plus ordinaire est la suivante : les parents s'unissent par acte notarié avec la famille de deux de leurs enfants, par exemple un fils et une fille. Il est fait ainsi trois parts du fond de l'exploitation (y compris les capitaux disponibles) ; parfois, il y en a quatre : on en a même fait jusqu'à onze, mais c'est là tout à fait l'exception, quelque chose comme une folie, car il n'y a point de terre qui puisse faire bien vivre un aussi grand nombre de familles.

Les principales conditions du contrat sont les suivantes :

1° Le contrat est valable pour le temps que dure la location : cinq ans en général. D'autres fois, le bail est de trois, six ou neuf ans, par tacite reconduction.

2° La bourse est commune, ou bien on partage les gains et les pertes, à mesure qu'ils se produisent.

3° Les associés sont vêtus, nourris, entretenus et soignés aux frais de la société qui prend tout leur temps.

4° Les fils ou gendres habitent avec leurs parents et ont même foyer.

Quand les parents sont propriétaires du sol, leurs enfants, associés avec eux, leur paient en plus un fermage.

L'association emploie presque toujours les frères des associés : dans ce cas, elle leur alloue annuellement 200 à 250 francs, qu'ils peuvent mettre de côté intégralement : ils sont, en effet, défrayés de tout, absolument comme leurs frère et sœur; leurs menus plaisirs même sont payés.

Les autres serviteurs, venus du dehors, reçoivent, s'ils sont dans la force de l'âge et participent aux grands travaux, une solde annuelle de 500 francs. Ils sont fort bien traités, mangent

à la table de leur maître et ne s'en distinguent pas extérieurement : mais ils doivent eux-mêmes se fournir de vêtements, payer les soins du médecin, leurs menus plaisirs, etc.

Assez souvent, comme ils sont eux-mêmes fils de fermiers, ils se marient avec une des filles de leur maître et ils rentrent dans une association d'exploitation ; s'ils restent célibataires et deviennent vieux et infirmes, leurs proches parents les recueillent dans leur maison.

§ 3. — LA PROPRIÉTÉ FAMILIALE.

Nous venons de le voir : c'est une société qui exploite, par sa forme même, elle réalise un genre de communauté. Les parents, en effet, plus expérimentés, commandent dans l'association et leur autorité est respectée, chacun sentant la nécessité de l'unité du commandement pour la bonne marche de ses affaires; mais, en même temps, chaque famille associée épargne *pour son propre compte*.

Nous l'avons vu : peu de paysans cultivent un domaine qui leur appartienne en propre. Ce n'est point qu'ils soient incapables de le faire, puisqu'ils exploitent à leur fantaisie le bien d'autrui qu'ils ont loué; ce n'est point non plus qu'ils ne puissent arriver à la possession du sol. Mais voici l'explication de ce phénomène :

Le goût et l'habitude de l'épargne sont fort répandus, et dès que la somme est assez ronde, on achète à la première occasion un champ ou deux; d'autres fois, on place l'argent à intérêt, et un beau jour, on le déplace pour acheter une terre, petite ou grande. Si le paysan le peut, il cultive, en même temps que sa ferme, le petit bien qu'il possède; s'il ne le peut, il le loue à un autre fermier et tout est dit. Quelques-uns se sont enrichis ainsi, petit à petit. Telle famille, qui, il y a cinquante ans, ne pouvait payer sa ferme, possède aujourd'hui, au soleil, près de 200.000 francs en deux belles fermes. Il ne faut point croire qu'une richesse semblable les chasse de l'ancienne ferme où ils ont fait leur fortune : bien loin de là, ils s'y attachent avec toute

la fermeté d'hommes sûrs de posséder une source de richesses, et donnent leurs propres biens à loyer; en résumé, l'achat d'une ferme est pour eux un placement de leur argent et rien de plus : l'atelier de travail reste la ferme où on a fait sa fortune.

Ainsi font presque tous les fermiers du pays, et presque tous les paysans sont fermiers; il n'y a guère de propriétaires cultivateurs et moins encore de métayers.

Ces derniers sont plus nombreux à quelques lieues des Épesses, vers Monchamps. Là, quelques propriétaires se sont adonnés à l'agriculture avec un grand courage et ils ont obtenu de beaux résultats de leur énergique initiative.

CHAPITRE IV. — LES BIENS MOBILIERS.

Nous connaissons maintenant la forme de la société qui exploite le sol, et le régime du travail; déjà nous entrevoyons les caractères de la famille ouvrière.

Disons un mot des biens mobiliers que possèdent ces familles dont nous devinons l'aisance. Ils sont abondants, ces biens, d'une abondance toute relative, cela s'entend.

1° *Mobilier personnel.* — Le linge de corps est de bonne qualité et souvent fabriqué dans le pays et dans la maison même; il n'est point d'une grande finesse, mais il est d'un bon lin solide et durable.

Les vêtements de travail sont aussi en toile, mais plus ordinairement en coton; les vêtements des dimanches et jours de fêtes sont de « drogué », sorte d'étoffe grossière fabriquée dans le pays : les plus riches ont un vêtement de drap pour les fêtes.

Les femmes portent des vêtements de coton ou de laine, et, comme coiffure, une coiffe de tulle ou de mousseline brodée : elles ne gardent rien de l'ancien costume du pays.

2° *Mobilier meublant.* — Il est toujours largement suffisant et bien entretenu. Les vieux meubles disparaissent : à la place des vieilles armoires sculptées, les familles ont acheté des meubles

plus modernes faits dans le pays avec le cerisier ou le noyer : et elles ont vendu les premières à des amateurs.

3° *Instruments de travail.* — Tous sont de bonne qualité et au courant des progrès.

4° *Animaux domestiques.* — Je n'y reviendrai point, en ayant parlé déjà plus haut.

CHAPITRE V. — LE SALAIRE.

L'entente entre l'ouvrier et le patron est parfaite et le salaire se paie en argent : un domestique de ferme reçoit 500 francs et une bonne 250. En dehors de ces ouvriers engagés à longue période, il en est d'autres que l'on paie à la journée : 3 fr. 50 est le prix donné à l'ouvrier agricole que l'on ne nourrit point.

On le voit, ces salaires sont assez élevés : ils ont doublé depuis trente ans; toute l'augmentation est dévorée par l'accroissement de consommation.

CHAPITRE VI. — L'ÉPARGNE.

L'épargne se fait en argent. Les femmes y ajoutent celle en nature, particulièrement sous forme de linge. Encore abondante dans la classe ouvrière, l'épargne ne tend pas à diminuer chez les fermiers où elle a toujours été plus pratiquée.

J'en ai cité plus haut un exemple notable. En voici un autre très semblable. C'est celui d'une famille, qui ne pouvait, il y a cinquante ans, payer sa première paire de bœufs, et qui, aujourd'hui, possède un capital évalué à 100.000 francs.

Peu d'institutions avaient été, jusqu'à ces vingt dernières années, destinées dans le pays à encourager l'épargne et à la rendre productive : maintenant la caisse d'épargne et une société de secours mutuels existent dans le pays. On ne s'assure point sur la vie, d'ailleurs : la constitution de la famille est telle qu'elle n'a pas besoin de ce secours pour assurer l'avenir de ses enfants.

On n'achète pas non plus de valeurs mobilières, que l'on ne connaît point ou à peu près point. Cependant, à Monchamps, pays plus riche, on rencontre un bon nombre de familles qui en possèdent, mais toujours peu à la fois : par exemple 5 francs de rente.

L'emploi de l'épargne est celui qu'indique au premier abord la constitution du pays : avec ses économies, le petit commerçant et l'ouvrier chef de métier améliorent leur situation, et entretiennent leur vieillesse ; le fermier achète des terres, et, poussé par l'amour de ce sol qui le fait vivre heureux, il n'hésite pas à payer pour des fermes entières de gros prix que ne peut payer le capitaliste soucieux de tirer un bon intérêt de son argent ; et pour de simples parcelles, il est plus généreux encore, car il donne jusqu'au double, et plus, de la valeur qu'on leur reconnaît d'ordinaire.

CHAPITRE VII. — LA FAMILLE.

§ 1er. — LE PÈRE.

Nous allons noter maintenant les caractères les plus généraux des familles qui peuplent le Bocage.

C'est vers l'âge de vingt-six ou vingt-sept ans que les jeunes hommes se marient.

A cette époque de la vie, les passions ont diminué d'intensité : contenues à la campagne par l'influence des bonnes mœurs qui sont assez générales (et trop souvent satisfaites à la ville pendant le service militaire), elles ne possèdent plus ce feu qui dévore la vingtième année ; en un mot, « le vice originel » est corrigé ; les forces physiques sont d'ailleurs dans leur plein, l'expérience commence à se former. Aussi les mariages seront bons et se célébreront dans des conditions honorables pour les époux. Il faut cependant le noter, tous n'arrivent pas à ce beau résultat, et, depuis 1870, les vices qui altèrent les bonnes coutumes tendent à s'accentuer ; après les longues et fastidieuses années du

service militaire, le goût du travail agricole se perd ; l'amour de l'oisiveté et des plaisirs faciles des villes s'accroît, l'affection au mariage diminue avec le respect de la femme et celui de la propriété privée.

Néanmoins, le mal n'est pas grand encore, et les jeunes gens font bon ménage : l'autorité du père, bien pondérée, est respectée de même. Les enfants sont élevés dans le respect de Dieu et de leurs parents.

Il ne faut cependant pas se faire d'illusions : il en est au Bocage ce qu'il en est dans d'autres pays de constitution sociale analogue : l'idée religieuse, encore puissante, s'efface petit à petit en même temps que la tradition des ancêtres. Celle-ci n'est déjà plus bien connue des vieillards, et les jeunes générations sont de plus envahies par l'amour des nouveautés.

§ 2. — LA MÈRE.

La jeune femme est presque toujours la fille d'un fermier, et l'origine commune des époux aide puissamment à la conservation de la paix dans le ménage.

Il n'est point d'usage de célébrer des fiançailles. C'est à la veillée et quelquefois aux champs que les jeunes gens font connaissance : c'est dans les mêmes conditions qu'ils continuent à se voir, si les parents ne viennent pas s'opposer au mariage : ce à quoi suffit la pauvreté du fiancé ou de la jeune fille, car la tendance très générale est de faire, en même temps qu'une bonne union, une bonne affaire d'argent, et le mariage est plutôt encore un établissement prudemment calculé, que l'union plus ou moins tendre de deux cœurs qui s'aiment.

Après plusieurs mois au moins de cour, les noces se célèbrent. Le matin, une messe solennelle réunit tous les parents et les nombreux amis des jeunes gens : un déjeuner et un grand dîner la suivent, donnant occasion à une grande dépense et à une fête très joyeuse.

Autrefois, « dans le bon vieux temps », un certain nombre de

cérémonies bizarres accompagnaient les noces; les unes se célébraient dans l'après-midi, entre les deux repas, d'autres suivaient le dernier. Quelques-unes ont été conservées : tel est le chant du gâteau. Un énorme gâteau de fine fleur de farine, du poids de plusieurs kilogrammes et grand comme une table de six couverts, est fait la veille ou le matin des noces : les jeunes gens vont le chercher et, le soutenant en ronde, chantent et dansent une danse appropriée : puis ils le découpent et l'offrent aux amis et aux personnes les plus marquantes : un beau morceau est toujours réservé au propriétaire de la ferme.

Au dîner, une chanson vendéenne, dite chanson de la mariée, suivie d'une autre, appelée leçon à l'époux, accompagne le dessert, et le repas se termine par l'offrande de quelques dons en argent.

Telles sont les noces des « gens de la campagne ». Ceux de la ville les font d'une façon différente et on peut observer une série de nuances entre les noces du bourgeois imitateur des coutumes de la ville et celles que nous venons de décrire.

Une fois dans son ménage, la jeune femme n'a qu'à imiter les gens avec qui elle est en contact continuel, pour se former aux devoirs de son nouvel état.

Elle s'occupera des enfants, non seulement des siens, mais aussi de ses neveux; elle travaillera à toutes les industries de ménage pratiquées dans le pays, et les revenus en resteront dans ses mains au prorata de la part qu'elle et son mari possèdent dans l'association.

Elle sera presque toujours heureuse, parce qu'elle a été formée par l'exemple à la manière d'obéir et de commander qui se pratique dans ce milieu et qu'elle saura faire l'un et l'autre suivant son âge et la nature des gens avec lesquels elle vit.

§ 3. — LES ENFANTS.

Chez les parents catholiques, — et les habitants des Épesses le sont tous ou à peu près, — les enfants sont nombreux. La

moyenne des enfants, pour chaque mariage célébré de 1873 à 1881, est de 4,21. Il en est de même dans les communes environnantes.

Chez les protestants, c'est autre chose. Sur 100 catholiques, en effet, on compte 29,6 naissances, et l'on cite une année, dans une commune voisine, où, pour le même nombre de protestants, le calcul a donné 11,42 (8 naissances sur 700 habitants).

Dans chaque association, les ménages sont, en général, au nombre de trois, sur lesquels deux sont de jeunes ménages : chaque foyer réunit ainsi facilement une dizaine d'enfants d'âges différents échelonnés depuis la tendre enfance jusqu'à celui de vingt-cinq ans, âge moyen des frères qui servent les jeunes époux comme domestiques tout en étant traités comme eux. Point n'est besoin d'insister sur le genre de formation qu'une société ainsi naturellement hiérarchisée donne aux jeunes enfants, et sur l'agrément que procure aux parents une vie passée au milieu de gens si nombreux et si tendrement aimés.

Les enfants, à leur tour, se plient aisément tous, malgré la diversité de leurs aptitudes, aux nécessité du travail agricole, car il n'y a point d'autre travail habituellement pratiqué dans le pays. Mais, dans ce domaine limité de l'agriculture, chaque nuance d'aptitudes se développe et se manifeste bientôt énergiquement au grand profit de la société.

Quelques tempéraments plus turbulents ou plus paresseux que d'autres vont à la ville, surtout depuis la dernière guerre, surtout aussi depuis l'application de la loi scolaire de 1880. Des instituteurs ont été installés partout, mais les Frères des écoles chrétiennes qui enseignaient avant eux sont aussi restés et n'ont pas cessé d'avoir de nombreux élèves. L'éducation est toujours religieuse et les résultats académiques sont très bons. Les classes sont bien suivies, mieux qu'avant la loi dernière, parce que les parents n'osent plus garder chez eux leurs enfants (comme ils le faisaient autrefois) au temps des grands travaux.

Les effets de cette nouvelle loi scolaire ne sont pas très nettement définis, et il n'y a pas lieu, croyons-nous, d'en parler.

§ 4. — LES ENFANTS MARIÉS AU FOYER.

En règle, il n'y a point d'*héritier*, dans la campagne du Bocage vendéen, comme il y en a dans les familles-souches. La famille ouvrière est une société de familles qui se renouvelle plus ou moins souvent, mais qui reste formée des enfants issus d'un même aïeul.

En revanche, les petits ateliers et les petits commerces reviennent à un seul héritier qui se libère envers ses frères et sœurs au moyen de soultes en argent qu'il paie petit à petit : les cohéritiers sont toujours accommodants.

§ 5. — LES ÉMIGRANTS.

Nous l'avons vu, les enfants sont nombreux : deux ou trois s'associent facilement avec leurs parents et cultivent les fermes : d'autres, les plus jeunes, servent en qualité de domestiques, soit chez leurs parents, soit chez les voisins : quelques-uns vont à la ville.

Mais n'en est-il point qui émigrent, soit en France soit à l'étranger? Personne n'émigre, et il règne même dans tout le pays une extrême antipathie pour l'émigration agricole.

§ 6. — LES CÉLIBATAIRES, SERVITEURS, VIEILLARDS ET INFIRMES.

Nous avons dit déjà comment vivent les célibataires et les serviteurs; nous avons parlé du rôle joué par les vieillards.

Ajoutons qu'ils gardent le plus longtemps possible leur part dans l'association, que, lorsqu'ils l'abandonnent au profit de leurs enfants, ils continuent à vivre au même foyer : il n'est pas rare, alors, qu'à leur décès, les enfants qui n'en ont pas eu

la charge consentent à ce que leurs frères qui l'ont eue soient légèrement avantagés dans le partage de l'héritage.

Tant qu'ils vivent, les grands-parents ne cessent de rendre de nombreux services : non seulement ils aident de leurs conseils leurs enfants, mais ils surveillent leurs petits-enfants et font mille menues choses profitables à l'association.

Dans ce cas, ils partagent presque toujours leurs biens, sauf une légère somme qu'ils conservent par-devers eux. S'ils deviennent infirmes, ils sont bien traités, et il en est de même de tous ceux qui le deviennent, quel que soit leur âge. Il ne faudrait pas croire néanmoins à l'existence chez nos paysans de cette fine délicatesse qui cherche tous les moyens de guérir : elle n'est pas plus en Vendée qu'ailleurs le partage des esprits ordinaires.

CHAPITRE VIII. — LE MODE D'EXISTENCE.

§ 1. — LA NOURRITURE.

Les familles font d'ordinaire trois repas par jour, vers 8 heures, midi et 7 heures.

En dehors de ces heures où toute la famille se réunit, le paysan prend « une bouchée » vers 5 heures du matin; et en été, à l'époque des grands travaux, il collationne volontiers.

La soupe est le fond du premier repas. On y ajoute souvent une tartine de pain et de beurre, ou bien l'on consomme quelque petit reste de la veille. A l'époque des grands travaux, ce repas, comme tous les autres, prend plus d'importance.

A midi, de nouveau la soupe, du porc ou une omelette, des légumes, secs souvent et verts à la saison; pendant l'hiver, on consomme beaucoup de choux verts, aliment sain et savoureux dont nous avons déjà parlé : enfin, l'on mange quelques fruits de saison.

Le soir, la soupe, un autre plat et quelques fruits de saison.

Le lait est peu consommé en nature, et alors il l'est surtout

dans la soupe, particulièrement à l'arrière-saison, avec les potirons que l'on cultive abondamment dans le pays.

En été, on le consomme beaucoup sous forme de caillé ou de caillebotté : il fait un plat.

Toute l'année enfin, on le mange sous forme de beurre.

Le pain est généralement de froment : quelquefois il est mêlé de seigle, ce qui lui permet de se conserver plus longtemps frais; les plus pauvres seuls usent de pain de seigle pur; les plus riches abandonnent follement leur excellent pain pour le pain blanc de boulanger.

Le vin est consommé par une bonne partie de la population qui est aisée; les gens du Haut-Pays, qui n'ont pas de vignes et dont les terres sont plus pauvres, mènent une vie plus austère et usent beaucoup de boissons alcooliques.

Mais, en même temps, la consommation dans les auberges et les cabarets va sans cesse en croissant depuis quinze ans surtout.

Telle est la nourriture habituelle du paysan. Les jours de fêtes et quelques jours pendant les grands travaux, ils font un meilleur ordinaire et consomment des soupes grasses et de la viande de boucherie.

§ 2. — L'HABITATION.

Elle ne comprend d'ordinaire qu'un rez-de-chaussée et un grenier : une grande pièce principale avec le foyer, la table près d'une ou deux fenêtres avec les couverts passés dans des anneaux de cuir cloués sur les côtés ou attachés d'une sorte de suspension en bois. A côté de la table, un placard contenant deux réchauds sur lesquels le lait conservé tiède forme sa crème plus rapidement.

Dans la pièce, deux ou trois lits; une pendule et une ou deux armoires.

Une ou deux pièces plus petites : un cellier frais pour le vin, et un autre pour le lait avec la boulangerie et le four au pain.

§ 3. — LE VÊTEMENT.

Il est sain et confortable.

Les dimanches et jours de fête, les plus riches portent des vêtements de drap : les jeunes gens prennent des gilets aux couleurs vives, les vieillards un gilet de drap noir; les pauvres endossent un complet de la même coupe en *drogué* bleu foncé. Le « drogué » se fabrique dans le pays. C'est une cheviotte très grossière à chaîne de fil.

Les riches ont des bottes, les pauvres des souliers, les plus pauvres seuls portent des sabots et remplacent la « veste » par une blouse.

Le vêtement des jours de travail est la « demi-blouse » de toile : c'est une sorte de vareuse avec une ceinture d'étoffe cousue au vêtement même. La chaussure est une paire de souliers en bois d'aulne (que l'on appelle *le vergne*). On y ajoute une paire de guêtres en cuir.

Les femmes portent, le dimanche, des robes de laine; les jeunes, la robe de couleur; les femmes âgées, des nuances sombres et même le noir uniforme. Les vêtements de dessous sont encore des « drogués »; pendant l'hiver elles y ajoutent d'excellents vêtements de tricot.

La cape de drap noir est de moins en moins portée. La coiffure est la « coiffe », sorte de bonnet de forme allongée en tulle ou en mousseline brodées, avec ou sans l'adjonction de dentelles. La chaussure est le soulier : on le met dans des « découverts » pour les préserver de l'humidité. L'ornement se compose d'un mouchoir taillé, noir et d'ordinaire en satin; on le nomme canezou; ou bien encore d'un mouchoir carré et plus ou moins élégamment plié, enfin d'un tablier plus ou moins habilement disposé. Le costume ancien, beaucoup plus gracieux à divers titres, est complètement perdu.

Les vêtements de travail ont la même forme : ils sont seulement plus simples : la coiffure est un petit bonnet.

§ 4. — HYGIÈNE ET RÉCRÉATIONS.

Les fermes isolées sont généralement saines, bien que les lois de l'hygiène y soient médiocrement observées, particulièrement aux alentours des habitations.

Il n'en est plus de même dans les villages à banlieue morcelée. Les habitants en sont très pauvres : l'accumulation des foyers et des étables, le manque de soin dans l'écoulement des purins, des eaux sales et des eaux de pluie en font des foyers d'infection.

Les maladies les plus fréquentes sont les fièvres, surtout dans le Bas-Pays; dans le Haut-Pays, les affections de la poitrine sont plus nombreuses.

Comme il y a peu de villages, la santé générale est bonne dans le pays. Les Récréations que prenaient autrefois les paysans ne contribuaient pas peu à l'entretenir : aujourd'hui ils ne s'amusent plus guère qu'au cabaret. Les jeux de quilles et les jeux de boules sont abandonnés ; la bonne entente des voisins diminue, et l'on voit une autre manifestation de ce fait en ce que le paysan cesse de plus en plus de faire les grands travaux de communauté avec ses voisins, ce qu'il faisait autrefois bien volontiers, surtout pendant le battage des grains.

CHAPITRE IX. — LES PHASES DE L'EXISTENCE.

§ 1er. — LES ORIGINES.

Le père est, en général, le fils de la maison, ou le fils d'un voisin. S'il est le chef de la société qui exploite, il est né dans la ferme. La mère est la fille d'une famille toute semblable : il est beaucoup plus rare qu'elle soit la fille de la maison, si elle est en même temps la femme du chef de la société : autant que possible, c'est un fils qui succède à son père dont il porte le nom.

§ 2. — LES SURVENANCES NOTABLES.

Les naissances, l'instruction et le mariage des enfants sont tout ce qui compose ce chapitre de la vie de la famille. Les premières donnent toujours lieu à quelque bonne fête, la seconde est moins importante, car la véritable éducation des enfants se fait dans la famille; mais les mariages sont, et de beaucoup, la principale « survenance notable »; la question de convenance des deux partis est toujours très longuement discutée et les noces sont toujours une fête grandement menée.

Pour les déplacements, il y a peu à s'en occuper : on les évite le plus possible, et quant à ce qui est d'émigrer, on ne s'y résout jamais. Quelques jeunes gens seuls vont vivre à la ville, et c'est tout.

§ 3. — LES PERTURBATIONS.

Elles sont rares et leur effet est presque toujours mitigé. Les accidents et les maladies causent sans doute une peine et une dépense, mais les uns et les autres se répartissent sur tous les membres de l'association.

Les retraites troublent peu : celui qui se retire est de suite remplacé par un autre. Les sinistres sont plus graves, mais presque tous les paysans sont assurés. La véritable perturbation est le service militaire. Il est de lui-même pénible et dangereux, il cause toujours un vif chagrin aux familles, accoutumées à la vie commune, il est la source d'une perte de travail et partant d'argent; quand il s'achève enfin, il ramène au foyer trop souvent des hommes dégoûtés de l'agriculture et amoureux des plaisirs faciles des villes. Tel est, d'ordinaire, le plus grand malheur qui arrive aux familles. On pourrait y joindre les sottises que causent les superstitions fort répandues encore; heureusement ces sottises sont rares, malgré la grande croyance aux sorciers et aux sorts.

CHAPITRE X. — LE PATRONAGE.

Le propriétaire de la ferme n'est point le véritable patron de ses fermiers : les raisons en ont été données par M. H. de Tourville dans son article sur la décadence du fermage. Le véritable patron, c'est la terre aidée de la forme de la société qui l'exploite. Le père paysan est le chef de la communauté qu'il forme avec ses enfants : ses avis, comme ses décisions, sont respectés ; mais ses associés n'en forment pas moins avec lui un conseil, et l'avis des femmes y est toujours pris en grande considération.

Par la composition de la société, — le père, un fils, un gendre, — nous voyons qu'elle se rattache à l'espèce patriarcale ; mais nous devons remarquer que la forme légale de l'association énerve l'autorité du père, et la différence entre la vraie famille patriarcale et le type du paysan du Bocage vendéen est profonde. C'est une famille toute prête à tomber dans le type instable : les traditions du pays et la forme de la société qui exploite la terre lui donnent une puissance réelle ; mais que les traditions déjà gravement affaiblies viennent à disparaître, que la société change de forme, nous trouverons avec tous ses caractères la famille instable.

Le patron à famille-souche n'existe pas : le paysan à famille-souche non plus.

CHAPITRE XI. — LE COMMERCE.

Les commerçants sont presque tous du petit commerce : la facilité et l'attrait de ce genre de travail attirent un grand nombre de familles, surtout depuis l'Empire. Trop nombreux et incapables, la plupart vivent misérablement. Quelques maisons sont plus importantes et plus sérieuses : elles n'ont que peu ou point de commis.

Quelques banques établies dans les villes voisines, à Nantes et

à Cholet, ont de petites succursales dans les communes environnantes.

CHAPITRE XII. — LES CULTURES INTELLECTUELLES.

La culture intellectuelle qui résulte de la pratique des arts usuels est toujours faible et n'offre à peu près jamais rien de saillant. Il n'en est pas de même de celle qui résulte de la culture des arts libéraux. Des instituteurs nombreux et bons, des Religieuses remarquables, des Frères plus nombreux et aussi bons que les instituteurs et plus modestes à coup sûr. Les Médecins sont capables et quelques-uns d'un esprit remarquablement cultivé. Il en est de même de plusieurs curés. Le pays n'a guère produit d'artistes et de lettrés connus, bien qu'il en possède : les légistes, si fort à la mode, sont naturellement plus nombreux. Aucune corporation d'arts libéraux ne vient unir les efforts isolés.

CHAPITRE XIII. — LA RELIGION.

Le *culte privé* s'efface, bien qu'il en existe encore de sérieuses manifestations; la prière en commun est rare, mais les jeunes filles continuent à assister fréquemment aux exercices du mois de Marie. Il n'y a que les bourgeois, et parmi eux seulement les hommes, qui aient perdu l'usage du chapelet.

Le *culte public* reste toujours brillant et pompeux, bien qu'il soit plus discret que jadis.

Les *corporations religieuses* principales sont au nombre de six : les missionnaires du B. P. de Montfort et les sœurs de la Sagesse, dont la maison mère est à Saint-Laurent-sur-Sèvre; les missionnaires et les Ursulines de Chavagnes, fondées par la Ve P. Beaudoin; les missionnaires et les religieuses de Mormaison.

Ces six congrégations sont en même temps des corps enseignants.

Les associations religieuses sont assez développées : le Tiers-

Ordre de Saint-François a quelques adhérents, les congrégations de la sainte Vierge réunissent beaucoup de jeunes filles, celle des Mères chrétiennes un certain nombre de femmes; d'autres dévotions particulières ont de nombreux associés.

Les dissidents sont peu nombreux, sauf à Mouchamps; la Petite Église a disparu ou à peu près. Les protestants sont encore en certain nombre : on remarque leur peu de foi.

L'entente générale est très bonne entre les divers cultes.

CHAPITRE XIV. — LE VOISINAGE.

Les foyers ne sont jamais bien éloignés les uns des autres. Deux types, en effet, existent à la campagne : la ferme et le village. Une ferme est souvent éloignée de 500 mètres de sa voisine; mais beaucoup de fermes sont divisées en plusieurs exploitations et les foyers sont réunis sous un même toit. Il faut bien reconnaître que l'entente n'est pas toujours parfaite, mais il existe, en revanche, de nombreux cas d'une harmonie complète. *L'extension du voisinage* tend à diminuer en même temps que chacun s'éloigne des grands travaux faits en commun, et qu'il perd l'habitude soit de demander soit d'accorder des services. Les familles offrent, entre elles, peu de diversité; presque toutes sont adonnées au travail agricole; les autres, plus pauvres d'ordinaire, pratiquent les autres métiers nécessaires au genre de vie des habitants. Les rapports des diverses familles sont bons, en somme, et ils sont d'autant meilleurs, qu'elles vivent moins rapprochées. Il en est tout à fait de même des villages : quand ils sont très voisins, ils ne s'entendent pas.

Ils s'entendent d'autant moins que les Autorités sociales, lien naturel des populations, se font de plus en plus rares. Il en subsiste cependant quelques types remarquables, qui rappellent à leur manière le Gentleman.

Nous arrêterons ici cette étude, sans parler de ce qui touche à la vie publique.

La vie publique, en effet, est la même que partout ailleurs en France.

La bureaucratie ayant supprimé toute initiative, nous n'avons pas à parler des corporations de bien public : à peine pourrait-on citer une société de secours mutuels. Un comice agricole qui rendait beaucoup de services va bientôt être envahi et dévoré par la politique.

Toute autre trace d'union volontaire des habitants pour un objet autre que l'intérêt commercial a complètement disparu du pays (1).

J. Mignal.

(1) Les *conclusions* de cette étude seront données dans le *Mouvement social*.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

UNE EXPLICATION.

A M. Léon Harmel.

Monsieur,

Je viens de connaître aujourd'hui seulement une attaque assez vive que vous avez dirigée contre la *Science sociale*, et qui a été reproduite par plusieurs journaux. A propos du Congrès ouvrier catholique que vous avez organisé à Reims, nous nous étions permis de constater simplement que cette tentative n'avait pas pleinement réussi et que vous aviez eu beaucoup de peine à empêcher le vote de propositions révolutionnaires.

Au lieu d'en convenir, comme d'une chose que vous savez mieux que nous, vous nous prenez à partie : « Ils considèrent, dites-vous en parlant de la *Science sociale*, l'ouvrier comme un être inférieur et dangereux, comme un *servile*, pour lequel l'oppression et la révolte sont les seules alternatives; craignant la seconde, ils sont pour la première. Mais ne peut-on pas ajouter qu'ils sont des maladroits? » Vous dites plus loin, d'une façon aimable : « On me demande de répondre à ces attaques. Je ne le ferai pas; ne perdons pas le temps à répondre aux morts. Allons à la vie. »

Voulez-vous permettre aux morts de vous répondre?

Nous considérons, dites-vous, l'ouvrier « comme un être inférieur ». En répudiant absolument le sentiment dédaigneux qu'implique votre expression, nous ne voyons pas ce que cette affirmation pourrait avoir d'embarrassant en elle-même; l'ouvrier est bien, en effet, inférieur sur plusieurs points : il l'est au point de vue de l'instruction; au point de vue du travail, car il dépend entièrement des autres pour ses moyens d'existence; souvent, au point de vue de la prévoyance, etc. Vous êtes si bien de cet avis que vous parlez sans cesse de créer toute une série d'institutions d'assistance, de prévoyance, de relèvement, pour lui venir en aide, pour atténuer, précisément, cette infériorité. S'il n'est pas inférieur, pourquoi toutes ces institutions, je vous le demande?

Nous considérons, dites-vous aussi, l'ouvrier « comme un être dangereux ».

Il faut encore reconnaître qu'il lui arrive bien de l'être quelquefois. Les ouvriers, par leur nombre, représentent une force considérable; or, toute force peut être dangereuse, lorsqu'elle agit aveuglément et brutalement. Est-ce aller trop loin que d'affirmer que, parfois, les ouvriers agissent aveuglément et brutalement?

Mais ici, une fois de plus, je prêche un converti; vous savez cela aussi bien que moi, et c'est précisément parce que vous voulez conjurer ce danger, que vous poursuivez cette campagne sociale. Seulement vous n'avouez pas que vous avez peur; vous voulez vous donner confiance à vous-même. Vous ressemblez un peu, permettez-moi de vous le dire, à un homme qui, se trouvant dans l'obscurité, chanterait pour se donner du courage. Vous chantez : « Le peuple

n'est pas dangereux; remettons-nous-en au peuple! » S'il n'était pas dangereux, vous n'auriez que faire de tant de grandes déclarations.

Nous sommes donc d'accord, sinon en apparence, du moins au fond. Vous n'êtes plus en désaccord qu'avec vous-même.

Cela ne me regarderait pas, s'il n'y avait entre nous une divergence bien plus profonde que celle à laquelle vous avez prétendu.

Quelle est cette divergence? Je vais m'expliquer nettement.

Vous flattez l'ouvrier, parce que, en dépit de vos bonnes intentions, vous voulez vous en servir; il est pour vous un instrument; c'est vous-même qui le déclarez : « Cette expérience (celle du Congrès) a démontré sur le vif la possibilité de former dans le peuple *une armée* chrétienne qui deviendrait *le rempart* de l'ordre et de la société. » Et cette armée, de quels éléments la composez-vous? Vous nous le dites encore : « Il n'y a plus que deux forces sociales : le clergé et *le peuple ouvrier;* c'est en les unissant que nous préparerons la société de l'avenir et le triomphe de Jésus-Christ. »

Je n'insiste pas sur ce qu'il y a d'absolument chimérique et de profondément erroné à vouloir constituer une société avec deux éléments, en éliminant systématiquement tous les autres. De quel droit, Monsieur, et au nom de qui parlez-vous ainsi? On dirait que vous pouvez disposer et du clergé et du peuple, que vous les tenez dans vos mains! Ici encore vous savez que vous vous abusez étrangement. Et de quel droit supprimez-vous les autres éléments sociaux? En avez-vous seulement le pouvoir?

Ce sont là de pures déclamations, à la façon de celles que l'on entend dans es réunions électorales, et qui, là aussi, ont pour but de flatter le peuple, afin de s'en servir... et de l'asservir.

Or, nous sommes en désaccord avec vous précisément parce que nous ne voulons pas nous servir du peuple, l'embrigader, en faire une armée, comme vous dites, au profit de nos idées, de nos intérêts, de nos préjugés, de nos rancunes, ou de nos ambitions. Nous ne lui demandons rien, et c'est pour cela que nous pouvons lui parler haut et ferme, les yeux dans les yeux, sans lui dissimuler, ni à lui ni à personne, une vérité, quelque dure qu'elle soit.

Et maintenant, je le demande, est-ce nous ou vous qui avons peur du peuple?

Est-ce nous ou vous qui le servons le mieux?

Et si nous occupons cette situation indépendante, c'est que nous sommes avant tout et par-dessus tout des hommes de science, étudiant les problèmes sociaux sans préoccupation étrangère, comme le naturaliste étudie les organismes physiques. Or, l'observation nous a appris que l'évolution sociale ne se fait pas en modifiant la forme du gouvernement ou le personnel administratif, — plus ça change, plus c'est la même chose, — elle nous apprend que cette évolution se fait en modifiant les idées et les mœurs. Nous n'entreprenons donc pas, comme vous, d'agir sur la vie publique, mais sur la vie privée. Notre préoccupation essentielle est de rendre l'homme plus homme, c'est-à-dire plus capable de se suffire à lui-même dans les luttes de la vie, plus entreprenant, plus armé d'initiative, plus porté à compter sur lui-même que sur les autres, que sur le concours de l'État, ou sur celui des politiciens.

C'est sans doute pour cela que vous croyez que nous sommes morts. Prenez garde que les morts n'enterrent les vivants, et que les convictions qui gran-

dissent dans les esprits par l'expérience ne soient déjà très loin des vôtres.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Edmond DEMOLINS.

A PROPOS DES ÉLECTIONS.

A part les affaires du Siam, la plupart des événements du mois ont été relégués au second plan par ce qu'on est convenu d'appeler la *fièvre électorale*. Il est certain que c'est une fièvre pour quelques-uns. Les chefs politiques ont passé la revue de leurs troupes, vieilles ou fraîches. Les candidats ont péroré, les *comités* ont besogné; les colleurs d'affiches ont commencé l'assaut de toutes les murailles de France. En un mot, les divers clans de politiciens ont essayé de remuer à grands coups de fouet la surface de cette eau lourde et dormante, qui s'appelle le peuple électoral.

Chaque élection nouvelle, dans son ensemble, comprend du vieux et du neuf.

Le vieux, ce sont les promesses dix mille fois rebattues : promesses publiques dans les réunions, promesses particulières dans les visites, les grandes formules de principes, telles que « Pas d'impôts nouveaux! pas d'emprunts! » formules toujours excellentes, car, n'ayant pas été appliquées, elles gardent toujours l'attrait de l'inconnu et la séduction du mystère. De tout ceci, peu de chose à dire. C'est l'histoire de l'éternelle naïveté et du charlatanisme éternel.

Mais tout n'est pas là. Le *neuf* a toujours sa petite place dans une campagne électorale. Il faut toujours que les élections se fassent sur une *question*, question qui passionne momentanément l'opinion publique et qui fournit la matière la plus abondante des professions de foi et des discours. Il y a quatre ans, c'était le *péril boulangiste*, l'*hydre* du césarisme. Aujourd'hui, à ce qu'il semble, c'est la question des *ralliés*.

Les journaux gouvernementaux de différentes nuances ont gravement épilogué sur le ralliement des anciens monarchistes. Une foule de théories, passant par toute la gamme du grave et du doux, du confiant et du défiant, ont défrayé pendant plus d'un mois les premières pages des feuilles sérieuses et les harangues plus ou moins officielles des personnages ministériels. On sait que Constantinople fut prise par Mahomet II, au moment même où les moines grecs, dans un vaillant tournoi théologique, discutaient l'importante question de savoir si la lumière du Thabor était *créée* ou *incréée*. Des byzantinismes semblables ont rempli des colonnes à l'occasion des *ralliés*. On s'est demandé si l'on *recevrait* les nouveaux venus, ou si on ne les recevrait pas, si les ralliés avaient le droit d'*entrer dans* la république, ou si on les chasserait ignominieusement *hors* de la république. Le *Journal des Débats*, dans une poétique métaphore, insinuait qu'on pourrait bien les admettre *dans la forteresse*, à condition de ne pas leur confier la garde des *portes* et des *remparts*. Que veut dire cette déclaration imagée? Cela signifie-t-il que l'on *reconnaîtra* comme républicains les anciens monarchistes, tout en continuant à les *exclure des fonctions publiques?* En ce cas, les républicains de vieille roche pourraient se vanter d'avoir rendu un fier service aux républicains de la dernière heure, puisque, en leur barrant les avenues du fonctionnarisme, ils les forcent, dans une certaine mesure, à se retourner vers des professions plus nobles et plus fructueuses : l'agriculture, l'industrie,

le commerce. Seulement, avec ce système, on ne comprend pas trop en quoi consiste la réconciliation, et en quoi un rallié à qui on dira courtoisement : « Monsieur, vous êtes *dans* la république » aura la jambe mieux faite, sa liberté plus assurée, ses intérêts mieux défendus, qu'un rallié à qui l'on aurait dit brutalement : « Monsieur, vous êtes *hors* de la république ». Cette petite distinction scolastique, avec un traitement égal dans les deux cas, risque fort de ne pas l'enthousiasmer énormément.

Veut-on nous permettre une conjecture? Nous penchons à croire que toute l'affaire va se borner à l'enrichissement du dictionnaire des synonymes, que le terme de *rallié* va se substituer au terme de *conservateur,* et que les deux partis resteront en présence, avec leurs opinions, leurs traditions, leurs rancunes respectives, sans nullement se combiner et s'amalgamer. Le mot de *conservateur,* en lui-même, n'impliquait pas plus que celui de *rallié* l'idée d'une hostilité quelconque à l'égard de la république. Bien rares étaient les candidats se portant franchement comme monarchistes. La plupart se bornaient à réclamer dans leurs programmes la *conservation* de l'ordre moral compromis par le radicalisme et les faiblesses de l'opportunisme, en un mot, tout ce que les *ralliés* réclament aujourd'hui.

Les mots sont les signes des choses. Deux partis ne fusionnent pas par cela seul qu'ils prétendent fusionner. A l'instant où l'un d'eux fait mine de vouloir se confondre avec l'autre, un *terme nouveau* apparaît, destiné à exprimer aussitôt cette tendance, et ce mot, par un effet curieux, mais naturel, contribue précisément à perpétuer la distinction. A Rome, lorsqu'on affranchissait un esclave, cet esclave, devenait un *affranchi,* et cette expression, qui signifiait son entrée dans le monde des citoyens, creusait un abîme entre lui et ces derniers. De même, lorsqu'un monarchiste *se rallie* à la république, ce titre de rallié, qui exprime son mouvement vers le parti républicain, est à lui seul un panache différent qui lui interdit les rangs de l'armée adverse.

Est-ce à dire que nous voulons décourager les ralliés? Pas le moins du monde. Hommes de science, nous constatons un fait, nous vérifions une loi. Cela sert au moins à dissiper les illusions, et, par suite, à préserver des déceptions. Cela doit surtout servir à calmer de généreuses impatiences. Cela doit enfin apprendre aux ralliés eux-mêmes à se débarrasser d'une tendance qui, en vertu de leur milieu social, leur est commune avec leurs adversaires de tous les partis : la tendance à mettre la main sur le pouvoir central pour tout réformer ensuite, et s'efforcer de rebâtir, à grand renfort de lois et de règlements administratifs, la grande Babel de la perfection humaine : « Si j'étais roi, comme tout irait bien! » voilà la pensée intime de tout Français. Et tout le monde veut être roi, naturellement,... pour le grand bien de ses voisins. De là les divisions, les subdivisions multiples de nos partis. Aussi la fusion, si elle se produit, sera forcément laborieuse. Il y faudra l'œuvre du temps. Épingler ensemble deux étiquettes, c'est très simple. Unir deux partis, mille partis, c'est très compliqué. Il y a là une évolution sociale, une transformation historique; et d'ailleurs la volonté de quelques politiciens ne suffit pas à le produire. Il y faut le concours de chaque citoyen, la réforme individuelle, intelligente, courageuse; il y faut l'*éducation*.

G. A.

L'ÉTAT-PROVIDENCE

Héritiers!... et pas contents!

Je trouve, toujours en lisant mon journal, la petite anecdote suivante, qui mérite vraiment d'être recueillie avec soin dans notre dossier anticentraliste. La voici dans sa simplicité :

Le 25 octobre 1889, M. Le Couppey et son frère étaient avisés par le ministère des affaires étrangères qu'un de leurs cousins, M. Bayard, établi depuis de longues années à Odessa, leur avait légué sa fortune, et qu'ils trouveraient au ministère, quand ils prendraient la peine d'y passer, une somme de 94.000 francs.

Pourquoi et comment cette somme de 94.000 francs? Pourquoi pas 100.000 ou 200.000 francs? Quelles justifications leur avait-on données sur l'étendue de leur héritage? De quoi se composait la fortune de M. Bayard? Comment avait-on pu réaliser ces 94.000 francs qui évidemment n'existaient pas en argent à l'ouverture de la succession?

MM. Le Couppey posèrent en termes fort courtois ces diverses questions au ministère : *quelques mois après* on leur répondait en leur envoyant une série de documents où ils remarquèrent surtout la copie d'un acte de liquidation dressé à Odessa par le consul, M. Cassas, et un certain nombre de lettres échangées depuis le décès de M. Bayard entre le consul et le ministère.

M. Bayard était mort à Odessa, le 11 novembre 1887, deux ans avant le jour où ses héritiers furent prévenus par le ministère. Son testament contenait des libéralités à divers établissements de bienfaisance, un legs universel au profit des consorts Le Couppey, une autre institution encore au profit de parents russes.

Le 21 novembre 1887, M. Cassas informait le ministère de ce décès et de ces dispositions testamentaires, puis il procédait à la liquidation, et, le 19 février 1889, en envoyant l'état des forces de la succession, il annonçait que toutes les valeurs, tous les meubles étaient vendus, tous les legs particuliers délivrés, qu'en un mot la liquidation était close; tout cela, bien entendu, hors la présence des héritiers, sans qu'on les eût ni appelés ni informés.

Cette façon d'agir parut exorbitante à MM. Le Couppey, mais l'un d'eux seulement, on va voir pourquoi, introduisit contre M. Cassas l'instance en responsabilité dont la 1re chambre est saisie.

Les griefs de M. Le Couppey, on les devine. C'est d'abord ce retard de deux ans que l'on a mis à l'avertir; à cela M. Cassas répond : « Moi, j'ai informé le ministère non pas deux ans, mais dix jours après le décès, le 21 novembre 1887 »; de sorte qu'ici les vrais coupables sont les bureaux du quai d'Orsay. Ils sont coupables d'une singulière négligence; M. le substitut Brégeault, en concluant samedi dans l'affaire, l'a reconnu sans hésitation. C'est là, nous le savons, le vice commun de tous les bureaux.

Mais cette négligence, cette lenteur, deviennent extraordinairement exagérées par cette circonstance que l'un des consorts Le Couppey, celui qui ne fait pas le procès, et qui est aujourd'hui consul de France à l'étranger, était, en 1887, attaché au ministère; tous les jours il venait au quai d'Orsay, il travaillait à côté de ces bureaux où arriva la lettre de M. Cassas. Avec un peu de réflexion on aurait découvert qu'il s'agissait de lui; en quelques pas on serait arrivé jusqu'à lui. Et deux ans se sont écoulés avant qu'il fût prévenu!

Jamais une administration ne trouvera rien de plus original.

Enfin M. Le Couppey critique la liquidation elle-même, œuvre du consul, la

vente des meubles où pouvaient se trouver des souvenirs de famille, la vente des titres qui auraient aujourd'hui plus de valeur, et les frais excessifs de la liquidation.

Un avocat russe, chargé par M. Cassas des opérations, a reçu 10.000 francs d'honoraires sur les 300.000 francs de la succession. M. Le Couppey, habitué aux usages beaucoup plus modestes du barreau de Paris, trouve que c'est fort cher. M. Cassas s'excuse en invoquant la coutume d'Odessa; d'ailleurs, il ne pouvait se passer d'un avocat, car la liquidation exigeait des démarches nombreuses auprès des autorités et des hommes d'affaires, et il paraît que notre consul ne sait pas le russe.

Il nous paraît difficile de rien trouver de plus concluant touchant l'activité et l'intelligence des bureaux. Notez, s'il vous plaît, que ceux du quai d'Orsay se considèrent comme les plus distingués de France, c'est-à-dire du monde entier!

* * *

Le commerce des vieux fusils.

L'administration tutélaire que l'Europe ne nous a jamais enviée fait quelquefois de bonnes choses; elle en fait très souvent de mauvaises. Comment en serait-il autrement, quand on en arrive à la surcharger d'une multitude de tâches pour lesquelles elle n'est point faite? Voici encore un exemple de sa façon d'opérer quand il s'agit de ménager des peines et d'éviter les responsabilités. Le *Journal des Débats* publiait récemment à ce sujet une correspondance de Saint-Étienne que je résume.

L'industrie armurière est en émoi et ce n'est point sans motif. La bureaucratie vient, en effet, de donner une preuve nouvelle de son mépris de la loi, quand la loi lui déplaît, du sans-gêne avec lequel elle traite les intérêts les plus sérieux.

La loi de 1810 était ainsi conçue : « La fabrication de l'arme de guerre est interdite; sont considérées comme armes de guerre celles qui servent à l'armée française, aux armées étrangères, et toutes celles qui sont une imitation réduite ou amplifiée de l'arme de guerre. » C'était la porte ouverte à l'arbitraire. Tout pouvait être frappé d'interdiction, même le fusil de chasse considéré comme une imitation réduite du fusil de rempart.

Après la révolution de Juillet, à la suite d'un attentat contre la personne de Louis-Philippe, des règlements de police proscrivirent les armes de poche. Défense aux fabricants de fabriquer, défenses aux citoyens de porter un pistolet. Il y avait là superfétation, puisque déjà le pistolet pouvait passer pour une imitation réduite du canon de campagne ou de l'obusier; mais il est doux de réglementer, et l'on s'était plu à réglementer derechef. Ce qui n'empêcha point l'armurerie stéphanoise de vendre, à elle seule, quelque chose comme trente mille pistolets de toutes formes par an; seulement, non reconnus, ces pistolets n'étaient pas admis à l'épreuve, au grand détriment de la sécurité des acheteurs.

Après 1870, on comprit qu'à l'occasion on aurait peut-être besoin de l'industrie privée, et on lui laissa un peu de liberté. Mais ce n'était que de la tolérance, et les fabricants voulaient agir en toute légalité. Après de longs efforts, ils obtinrent enfin gain de cause.

Il fallait toutefois, et d'abord, empêcher, — du moins cela parut nécessaire, — la fabrication libre du fusil en service dans l'armée, considéré comme arme de guerre par excellence. Donc, on la définit ainsi : « L'arme de guerre est celle qui sert actuellement à l'armée française. » Et, sur cette base nette et rationnelle, fut présentée et votée la

loi de 1885. Liberté absolue de fabrication et de vente de toutes armes étrangères et de toutes armes françaises autres que l'arme présentement en usage dans l'armée française; liberté de fabrication et de vente de celle-ci même, sous deux conditions : tenue d'un registre spécial et déclaration à l'autorité.

Le jour où parut au *Journal officiel* cette loi de 1885, la joie fut vive à Saint-Étienne parmi les ouvriers comme chez les patrons.

Ce n'était pas qu'on se fît illusion, quant à la fabrication proprement dite de ces armes. Elle exige de vastes ateliers, un outillage extrêmement dispendieux, un personnel nombreux. Tels sont les ateliers, l'outillage et le personnel de la manufacture nationale de Saint-Étienne. Mais au moins bénéficierait-on désormais de l'utilisation des armes réformées.

Jusque-là, bien sot le fabricant qui eût pris part aux adjudications du ministère de la guerre! A moins de clauses spéciales, comme celles de 1883, mais dont rien ne garantissait la perpétuité, il n'eût pu détenir, juste le temps voulu pour les réparer, les transformer et leur trouver des acquéreurs, les armes de tous genres, blanches ou à feu, qu'il eût achetées. Il eût été contraint de les exporter tout de suite, de les revendre telles quelles, — et à qui? — sans bénéfice, même à perte. Ou bien il eût dû se créer une installation à l'étranger. Aussi les Allemands, les Anglais, les Belges surtout, étaient-ils seuls ou presque seuls à soumissionner. Liège tirait en notable partie sa prospérité de cet état de choses. Bon an mal an, à opérer sur les armes françaises, payées naguère par les contribuables français, l'armurerie liégeoise enlevait 2 ou 3 millions à l'armurerie stéphanoise, opération qui, répétée pendant soixante-quinze ans, de 1810 à 1885, donne un total de 150 millions au bas mot, perdus pour celle-ci, gagnés par celle-là.

Ces chiffres désastreux ressortent des rapports d'un de nos consuls de France à Liège, M. Chapet, un consul comme on en voit trop peu, qui ne laissait rien passer, sans le noter, sans le signaler. Plus soucieux de nos intérêts que versé dans notre législation, l'excellent homme ne cessa de s'étonner de l'incurie apparente de l'armurerie française que le jour où on lui dit : Il n'y a pas incurie, mais interdiction, et, si nous ne prenons pas part aux adjudications, ce n'est pas la bonne volonté, c'est la liberté qui nous manque!

Mais enfin on l'avait, la loi; on allait pouvoir s'outiller en toute sécurité, et rattraper un peu du temps et de l'argent perdus.

C'est ce que l'on fit pendant huit ans; c'est ce que l'on espérait faire encore, cette année, lorsqu'on entendit parler d'une prochaine adjudication de six cent mille vieux fusils, de trente mille vieilles armes blanches et d'une quantité considérable de munitions.

Aussi quelles ne furent pas la surprise et la déception lorsque, dans le cahier des charges et la circulaire qui accompagnait la nomenclature des objets mis en vente, on vit reparaître la clause d'exportation immédiate! Pour comble de malheur, l'adjudication, annoncée le 3 juin, aurait lieu le 3 juillet. De telle sorte qu'en un mois les patrons armuriers devraient prendre leur dispositions pour acheter et revendre; revendre sans réparation ni transformation, c'est-à-dire sans profit pour eux-mêmes ni pour leurs ouvriers; transaction non moins inutile que matériellement impossible.

On ramenait l'armurerie française au régime antérieur à 1885. On la soumettait même à un cahier des charges moins libéral que celui de 1883. Maintenant

que la liberté figurait dans la législation, on l'excluait de la pratique!

L'expérience de la liberté dure depuis huit ans. Elle n'a donné lieu à aucun incident fâcheux. La crise boulangiste, des grèves orageuses se sont succédé sans qu'un seul coup d'un seul vieux chassepot ou d'un seul vieux Gras soit parti, tiré contre la force publique. Et, d'ailleurs, le fusil, ce ne serait rien; il y faudrait encore les cartouches. et la loi de 1885 a maintenu la prohibition des munitions, laquelle importe peu à notre armurerie.

Les craintes, pour l'extérieur, si tant est qu'on en conçoive, ne sont pas moins vaines que pour l'intérieur. On oublie que l'introduction des armes en Tunisie, en Algérie, au Sénégal, sur la côte occidentale d'Afrique, est interdite. Or, la surveillance est relativement facile au départ de France même, tandis qu'elle est impossible pour nous dans les ports étrangers, au départ de ces pays, la Belgique, l'Angleterre et l'Allemagne, où nos armes de rebut, si nos fabricants ne pouvaient raisonnablement les acquérir, iraient se faire réparer.

Conclusion : les armuriers stéphanois, qui se plaignent déjà amèrement de l'état des affaires, auront toutes les peines du monde à obtenir qu'on leur applique la loi telle qu'elle est.

*
* *

Tout le monde fonctionnaire.

La fonctionnomanie s'étend... jusqu'aux femmes, en passant par les cochers de fiacres.

Les cochers de fiacres ont été pris d'une ambition. Ils aspirent à devenir des fonctionnaires. Humiliés de n'être que de simples citoyens, ils demandent à être revêtus d'un caractère public. Tel est le but de la requête qui vient d'être adressée, en leur nom, par le secrétaire de leur syndicat au Conseil municipal de Paris. Il y est exposé que les cochers grévistes ont résolu « d'agir énergiquement auprès des pouvoirs publics » pour que le service des voitures soit transformé en service public administré par la Ville de Paris, qui en retirera les bénéfices. Cette demande doit flatter considérablement les penchants du Conseil municipal. Elle s'inspire, en effet, d'une pensée franchement socialiste. Que toutes les industries soient érigées en administrations publiques gérées par les municipalités! On peut croire que le Conseil municipal de Paris ne reculera pas devant l'énormité de la tâche.

De leur côté, les femmes n'ont pas moins d'ambition. Tout récemment, l'une des plus brillantes avocates du « droit des femmes », nommée Mlle Auclerc (Hubertine), s'écriait dans un journal :

« Dans une récente pétition à la Chambre, les femmes demandaient à accréditer des déléguées auprès de ceux qui détiennent l'assiette au beurre, car, étant absentes lors de la répartition des budgets, elles étaient volées dans la commune et dans l'État. »

Or, cette pétition n'a pas reçu un accueil favorable. Les hommes, et particulièrement les députés, persistent à être indifférents.

Le rapporteur, M. Prénat, député du Rhône, conclut à une fin de non-recevoir.

Ainsi, les femmes devront continuer à remplir les caisses publiques sans avoir droit aux bonnes places, aux grasses sinécures et à tous les avantages des *ayant-pouvoir*.

M. Prenat déclare qu'il n'y a pas lieu de modifier la législation existante, qui lui permet de se faire largement rétribuer par les femmes pour travailler contre elles.

C'est péremptoirement démontrer à celles-ci la nécessité de « conquérir le pouvoir, et de réformer elles-mêmes les lois faites sans elles ».

Peut-être est-ce cette menace hardie qui a déterminé l'administration de la guerre à ne plus vendre en France ses vieux fusils!

Noël Dasproni.

LES AFFAIRES DU SIAM.

Nous avons répété cent fois que le grand péril pour nous est le péril anglais : péril d'être dépassés.

Partout où la France met le pied, elle se heurte à l'Angleterre. Le Canada, les Indes, les Antilles au siècle dernier, l'Égypte, le Maroc, le Sénégal, l'Indo-Chine, Madagascar, à notre époque, ont été et sont les théâtres de ces chocs inévitables, généralement désastreux pour nous.

De là l'éternelle indignation de notre presse à l'égard de la perfide Albion, qui, mettant le pied partout, ne semble pas vouloir souffrir qu'on mette le pied quelque part sans sa permission.

Tout cela s'explique fort bien. Nous ne reviendrons pas sur la puissance expansive de la race anglaise. Dans le cas présent, ce ne sont pas précisément des colons anglais que nous avons rencontrés au Siam. Les difficultés nous sont venues uniquement du *gouvernement anglais*. Pourquoi cela ?

La prodigieuse dispersion de la race anglaise, pour des motifs soit agricoles soit commerciaux (et c'est ici le cas), fait que l'Angleterre se trouve avoir à protéger d'innombrables nationaux et d'innombrables intérêts dans tous les coins du monde. Il importe de plus à nos voisins que, partout où se rencontrent des terres vacantes ou quasi vacantes, aucune puissance civilisée ne s'en empare avant eux, afin de garder à leurs entreprises le plus grand nombre possible de débouchés. C'est égoïste, peut-être, mais, à sa place, quelle nation ne le serait pas?

L'Angleterre a des commerçants au Siam ; elle entrevoit plus ou moins la possibilité d'un avenir où sa race coloniserait le Siam. Elle avait donc intérêt, plus que toute autre nation du globe, à nous jeter des bâtons dans les roues; c'est son métier.

Mais l'Angleterre n'est pas outillée comme nous pour la guerre. Son armée, parmi celles des grandes puissances, est de beaucoup la moins nombreuse. L'ensemble de ses forces militaires ne s'élève qu'à 600.000 hommes, tandis que les forces françaises s'élèvent à 4.350.000, et les forces allemandes à cinq millions. On conçoit aisément, après cela, que la prudente Albion soit avare du sang de ses guerriers et ne le verse sérieusement que dans les très grandes occasions, à Waterloo, par exemple, après avoir, pendant vingt ans et plus, entretenu à prix d'or et d'intrigues les grandes coalitions contre la France.

L'or et l'intrigue, avons-nous dit. L'emploi de ces procédés découle naturellement de l'infériorité militaire de la Grande-Bretagne. Comme la Carthage antique (à qui elle est socialement très supérieure), elle aime mieux lancer sur ses ennemis des troupes soudoyées, commandées au besoin par des généraux de son cru, que d'immobiliser et de sacrifier la partie la plus saine et la plus vigoureuse de sa population.

Je viens de parcourir justement les *Mémoires* du général baron de Marbot (1), qui donnent une parfaite idée de

(1) Plon, 1891.

cette tactique. C'est grâce à l'or anglais, aux officiers et aux généraux anglais qui les conduisaient, que les Espagnols et les Portugais, sous le premier Empire, purent prolonger si longuement et si efficacement leur lutte héroïque contre Napoléon et ses meilleurs maréchaux. Faibles numériquement, les Anglais de Wellington se rattrapaient du côté des *ruses* de guerre, des combinaisons patientes et pratiques, des procédés nouveaux et ingénieux d'observation ou d'information. L'auteur cite notamment l'emploi des *pur-sang* par certains officiers montés, leur permettant d'approcher des lignes françaises, et de se sauver toujours à temps, sans pouvoir être atteints par nos cavaliers les plus agiles. Mais voici un autre aveu :

« A mon avis, dit le général de Marbot, la cause principale de nos revers, bien qu'elle n'ait été indiquée par aucun des militaires qui ont écrit sur les guerres d'Espagne et de Portugal, fut l'immense supériorité de la justesse du tir de l'infanterie anglaise, supériorité qui provient du très fréquent exercice à la cible, et beaucoup aussi de sa formation sur deux rangs... On prétend que deux rangs ne présentent pas assez de résistance contre la cavalerie; mais l'infanterie anglaise, doublant ses rangs en un clin d'œil, se trouve sur quatre hommes de profondeur pour recevoir la charge, et *jamais* nos escadrons n'ont pu la surprendre sur deux rangs, disposition qu'elle reprend lestement dès qu'il faut tirer (1). »

Tout cela semble nous entraîner loin du Siam. Nous y revenons au contraire. En effet, si l'Angleterre avait voulu, si elle avait cru devoir intervenir en faveur de ce pays comme elle intervint en 1809 en faveur du Portugal et de l'Espagne, elle aurait été à même, avec très peu d'hommes, de nous faire énormément de mal. Soulever les Siamois, les organiser, les encadrer, ne lui serait pas plus difficile, le cas échéant, que de soulever, d'organiser et d'encadrer des Espagnols, et les troupes britanniques elles-mêmes, avec leur flegme bien connu, constitueraient, même en nombre infime, une sérieuse force de résistance. Seulement, pour en arriver là, il faudrait qu'Albion y vît un profit pécuniaire, matériel. Elle ne dépensera jamais ni une livre ni un homme sans savoir d'avance, au moins approximativement, si les recettes couvriront les frais. Tel a été son calcul dans la question. Il ne s'agissait, somme toute, ni d'un Napoléon ni d'une Espagne. Le blocus continental et le vin de Porto n'étaient pas en cause.

(1) Tome II, p. 483.

La France a donc triomphé et nous en sommes heureux. En attendant, que ferons-nous de cette rive gauche du Mékong sur laquelle nous plantons à grands frais notre drapeau? Le Tonkin et la Cochinchine seraient-ils déjà pleins de nos *colons* ou entièrement sillonnés par nos commerçants? Le besoin de cet élargissement se faisait-il vraiment sentir? Les terres nouvelles seront-elles défrichées, cultivées, exploitées, ou bien serviront-elles uniquement de piédestal à quelques nouveaux fonctionnaires rétribués par la bonne mère-patrie? A l'avenir de répondre. Aux initiatives privées de nous infliger un démenti, qui nous comblerait de satisfaction.

H. LA BOURDONNIÈRE.

LA COMÉDIE POLITIQUE EN EUROPE.

Le suffrage universel.

Le suffrage universel est devenu l'une des arches saintes de la politique, l'un

des principes essentiels dont les politiciens se servent pour jeter de la poudre aux yeux du public, et pour l'aveugler sur l'exploitation dont il est l'objet. Voici quelques exemples topiques de la façon dont ce glorieux instrument de règne est appliqué.

Je lisais récemment dans un journal français très sérieux un article intitulé : *un scandale électoral*. Ce journal s'exprimait ainsi :

« Certaines vérifications de pouvoirs ont mis en lumière des procédés électoraux qui nous étonnent, mais qui semblent naturels aux politiciens du Midi. Dans certains arrondissements, on ne se refuse aucune familiarité avec le suffrage universel et, lorsqu'on estime qu'il se trompe, *on corrige, sans façon, ses erreurs*. Les urnes y ont un double fond, et lorsqu'on dit : « Qui tient les urnes, « tient la majorité », c'est un proverbe méridional.

« Ces tours d'escamotage *obtiennent d'ordinaire un plein succès;* ils ne réussissent pas toujours et lorsque les bulletins opposants sont trop nombreux, les plus habiles sorciers n'arrivent point à faire fondre ces masses, ni à multiplier dans les proportions nécessaires les votes des bien pensants ».

Le journal raconte ensuite une affaire de cette nature survenue à Avignon en mai 1892. Quatre conseillers municipaux valablement élus furent évincés par ce procédé. « Naturellement, dit l'article, les quatre évincés portèrent leurs protestations devant le Conseil de préfecture; mais l'un d'eux ayant découvert trop tard qu'une erreur d'addition lui avait enlevé cinquante voix régulièrement émargées, on lui répondit que, les délais légaux étant expirés, erreur faisait compte. Il ne voulut pas l'admettre et le préfet parut croire avec lui qu'il avait bien raison de s'insurger : il le crut du moins jusqu'au jour où M. Pourquery de Boisserin lui prouva son erreur. N'étant pas un fonctionnaire de parti pris, il en tomba d'accord.

« Restaient les autres ; leur bon droit étant évident et les faits incontestables, le Conseil de préfecture dut s'incliner devant l'évidence, mais de fort mauvaise grâce, à l'extrême limite des délais légaux.

« M. Pourquery de Boisserin ne se tint pas pour battu et, fort de la complicité des ministres, se pourvut devant le Conseil d'État au commencement du mois d'août 1892. Le 31 mai 1893, le dossier dormait encore au ministère de l'intérieur, enfermé, comme un trésor, sous de triples serrures.

« La menace d'une interpellation l'en a fait sortir ces jours derniers et l'on conviendra que la justice ne marcha jamais d'un pas plus lent. Les ministres lui avaient mis de solides entraves. M. Dupuy s'en est presque vanté, et la Chambre en a paru satisfaite. La désinvolture de l'un et la satisfaction de l'autre nous ont paru également fâcheuses.

« Elles le paraîtront à tout le monde, quand on saura que M. Pourquery de Boisserin a profité de cette complaisance pour préparer sa réélection, très compromise, en tyrannisant ses adversaires. Rentré en triomphateur dans sa mairie, il se livra immédiatement à quelques menues vengeances. Déplaçant l'un, révoquant l'autre, il se débarrassa des suspects et peupla l'administration de ses créatures. C'est à ces résultats qu'aboutirent l'impartialité et la justice politiques dont M. le président du Conseil tire vanité. »

Il y a, en effet, lieu de penser que la belle cité d'Avignon n'a pas la spécialité exclusive de ces jolies combinaisons. Nous y reviendrons.

*
* *

Passons maintenant en Serbie, nous y trouverons le même petit jeu.

« On se rappelle, disait à ce propos le *Journal des Débats*, qu'après son coup d'Etat du 13 avril le jeune roi de Serbie, déclarant la Skoupchtina dissoute, avait convoqué le pays à de nouvelles élections. Ces élections ont eu lieu et les résultats ont été les suivants : 131 circonscriptions ont nommé 119 radicaux, 11 progressistes et 1 libéral. Ces chiffres ne doivent pas surprendre : les libéraux, élus en mars dernier, devaient leurs sièges *moins à la volonté du pays qu'à la pression officielle et aux énergiques procédés de l'ancien ministre de l'intérieur*. Si des 17 voix qu'en août 1892, au temps du cabinet Pasitch, possédait le parti libéral, il avait pu passer à cette majorité de 63, de la Skoupchtina de mars, *l'honneur* (?) *en revenait tout entier au cabinet que présidait M. Avakoumovitch et au gouvernement que dirigeait M. Ristick*. Cet honneur, toutefois, n'allait pas sans entraîner quelque responsabilité, ni amener quelque péril. L'acte de vigueur du roi Alexandre Ier l'a bien montré.

« Le peuple, aujourd'hui consulté librement (?), a remis les choses en leur état normal, et renvoyé au pouvoir les radicaux. Il a fait voir en même temps, et d'une façon éclatante, qu'il approuvait la conduite du jeune roi; par ses violences et ses fautes, la régence compromettait la sécurité intérieure de la Serbie, et mettait en danger son prestige. Le roi a cru prudent et politique de substituer son autorité à celle qu'ils maniaient si maladroitement, et le pays lui donne raison; les élections présentes consacrent, en quelque sorte, son coup d'État; c'est ce qui en fait l'importance et l'intérêt ».

Nous trouvons que le *Journal des Débats* a l'âme un peu bien naïve. Il reconnaît que les « libéraux » ont pu, étant au pouvoir, pétrir l'opinion à pleines mains et s'assurer à la force du poignet une majorité écrasante, et il entreprend de nous faire croire que les « radicaux », arrivés au pouvoir à la suite d'un coup d'État, se sont seulement contentés d'en appeler au bon sens et à la clairvoyance du peuple serbe! A d'autres, s'il vous plaît. Nous avons lieu de croire que les radicaux, maîtres à leur tour de la queue de la poêle, ont tout simplement fait sauter à leur profit l'omelette électorale, c'est du moins fort vraisemblable.

***

Conclusion. Dans les pays où la désorganisation sociale a désagrégé les populations, il suffit d'être maître de l'administration pour manier à son gré, ou à peu près, le suffrage universel. Dès lors l'application de celui-ci n'est plus l'exercice de la liberté : elle n'en est que la misérable parodie.

Notes parlementaires.

Quand on lit avec un peu de soin les rares journaux français à peu près bien faits, on y trouve des choses réellement intéressantes. Le mien racontait l'autre jour le fait suivant.

La loi sur les accidents a été votée par 510 voix contre 6. Il y a donc eu 516 votants, ce qui est un joli chiffre, et ce qui doit donner au pays une idée très favorable de l'assiduité de ses représentants, au moins lorsqu'il s'agit d'une discussion importante. Hélas! il faut en rabattre. Ceux qui, du haut, des galeries publiques, assistaient à la séance ont pu constater que les députés présents étaient, suivant la formule antique, *rari nantes in gurgite vasto*. Au moment du vote, la salle du Palais-Bourbon était presque vide. Elle l'avait été, d'ailleurs, pendant tout le débat. En vain

les orateurs s'escrimaient-ils à la tribune, et quelques-uns avec beaucoup de bon sens et de logique; personne n'était là pour les écouter. Mais tout le monde s'y trouvait lorsqu'il fallait voter. On admire beaucoup le miracle de la multiplication des pains : tous les jours, on voit au Palais-Bourbon celui de la multiplication des votes. Lorsqu'il y a, comme hier, par exemple, *cinquante députés sur leurs bancs*, les scrutins constatent la présence *de plus de cinq cents votants.* Et cela se fait sans miracle; il suffit que les présents votent pour les absents.

Il existe, sur certains points de la Chambre, *de véritables nids de boîtes à bulletins :* les initiés savent où les dénicher. Les boîtes se pressent à côté les unes des autres dans certains pupitres : c'est une géographie à apprendre. Au moment du vote, les explorateurs bien renseignés se précipitent sur ces agglomérations préparées d'avance *et les mettent au pillage.* Ce qui nous surprend, ce n'est pas qu'il se trouve plus de cinq cents votants, lorsqu'il n'y a personne dans la Chambre, mais qu'il ne s'en trouve pas encore davantage. Assez souvent, en effet, *lorsqu'un député présent a voté pour une vingtaine d'absents,* un autre arrive *qui les fait voter de nouveau, quelquefois en sens contraire.* Pourquoi jouer cette comédie devant les électeurs? Pourquoi ne pas faire comme au Parlement anglais, où les députés intéressés et compétents assistent seuls aux discussions et prennent part au vote? *On compte les personnes à Westminster et non pas des morceaux de carton.* La représentation y est toute réaliste. Ce système nous plairait fort chez nous. Le malheur est que le pays s'apercevrait quelquefois, — il aurait pu le faire hier, — *que pour voter une loi d'une extrême importance, il n'y a qu'une quarantaine de députés dans la salle.* Il en conclurait peut-être que la Chambre ne tient pas beaucoup à la loi; mais c'est précisément de cette constatation que la Chambre ne veut à aucun prix.

Insister est inutile. Aux électeurs à faire leur profit de ces constatations. Ah! s'il s'était agi de décrocher un portefeuille!

*
* *

Il y a quelques semaines, un journal important publiait une correspondance de Toulon que l'on peut résumer ainsi :

Les populations du Var sont fort excitées par les scandales qu'a fait naître l'affaire du Panama, et exaspérées du rôle singulier qu'a joué là M. Clémenceau en compagnie de Cornélius Herz. Et pourtant, l'échec de M. Clémenceau dans la circonscription qui l'a élu en 1889 n'est rien moins que certain. Le leader des radicaux a tout prévu : *il s'est assuré le concours des fonctionnaires de tous ordres.* Le préfet du Var, M. Chadenier, est à sa dévotion, et, si on descend jusqu'au dernier degré de l'échelle administrative, on constate que les receveurs buralistes, dont beaucoup doivent leur nomination à M. Clémenceau, lui constituent un bataillon solide de courtiers électoraux permanents.

M. Clémenceau a donc dans son jeu deux atouts précieux : *le concours de l'administration et l'appui des gens très nombreux qu'il a obligés, grâce au pouvoir qu'il a exercé sur les bureaux des divers ministères.*

Ses adversaires se rendent bien compte de sa force. Néanmoins ils ont résolu de mener campagne contre lui.

Deux candidatures sont dès maintenant posées :

Quoi qu'il en soit, on ne se fait aucune illusion, dans le Var, sur les chances sérieuses de réélection que possède encore M. Clémenceau.

Le préfet du Var, — les petits journaux du département s'en indignent quotidiennement, — manœuvre ouvertement pour lui, et cela sans que le Gouvernement puisse l'ignorer.

Il est donc bien établi que rien ne vaut, pour être élu, l'appui bien certain de l'administration. Et voilà ce que l'on appelle très justement « exprimer des suffrages ». On les exprime, en effet, comme le jus de la pomme : par pression.

*
* *

M. Andrieux a prononcé en juin un discours-programme dans le 9e arrondissement. J'y relève un passage ainsi résumé par la presse :

Il a condamné « ce régime réputé si libre, où, suivant le mot de Rochefort, les 36 millions de sujets... de mécontentement ont suivi la progression ascendante du budget et de la dette publique », *où les officines préfectorales et le grattoir sont le seul mécanisme des élections*, où la liberté de la presse et d'association, données comme à regret il y a bien longtemps, sont aujourd'hui « entravées par des mesures de police ».

On peut croire M. Andrieux sur parole; il a passé par là et s'y connaît.

*
* *

Voici encore un fait qui montre à quel degré d'obséquiosité la nécessité politique peut faire descendre ses esclaves.

On désire, pour des raisons stratégiques faciles à comprendre, relier la ligne de Bourges à Auxerre avec celle de Saint-Florentin à Troyes, de manière à assurer des communications rapides entre le grand arsenal du Centre et les places fortes de l'Est. Il y a deux moyens d'assurer cette jonction. L'un consiste à doubler les voies existantes d'Auxerre à Laroche et de Laroche à Saint-Florentin. L'autre consiste à créer entre Auxerre et Saint-Florentin une ligne nouvelle. L'un est économique, l'autre coûteux. Le Conseil supérieur des travaux publics s'est prononcé pour le premier, et M. Yves Guyot, alors ministre, a déposé un projet de loi en ce sens. Mais les députés de l'Yonne sont intervenus. La solution adoptée leur paraissait trop simple. Ils ont obtenu le retrait du projet de M. Yves Guyot et la mise à l'étude de la ligne spéciale d'Auxerre à Saint-Florentin. Cette étude a abouti à la rédaction d'un autre projet qui va, paraît-il, être déposé. C'est du moins la bonne nouvelle que M. le ministre du commerce est allé porter, dimanche, aux habitants d'Auxerre et qui a été servie par lui, comme dessert, aux invités du banquet officiel. « Le vote du crédit n'est pas douteux, leur a-t-il dit. Mais cependant, si une difficulté quelconque se produisait, soyez assurés que, personnellement, me considérant comme l'interprète autorisé des populations de l'Yonne dont j'ai pu juger les sentiments unanimes, j'interviendrais pour appuyer leurs demandes et agirais de tout mon pouvoir pour qu'il leur soit donné satisfaction. »

On se demande, en lisant ce passage du discours, pourquoi M. Terrier, qui est député d'Eure-et-Loir, manifeste tant de dévouement aux intérêts locaux du département de l'Yonne, se proclame « l'interprète autorisé » de ses intérêts, et promet « d'intervenir de tout son pouvoir » afin de surmonter les « difficultés » qui viendraient à se produire. L'unique souci d'un membre du Gouvernement en pareille matière devrait être, semble-t-il, de tenir compte de l'intérêt général, et de ne pas mettre bruyamment son influence au service d'une solution coûteuse, quand le même but peut être atteint à beau-

coup moins de frais par un autre moyen. L'attitude de M. le ministre du commerce paraît donc, au premier abord, inexplicable. Pour la comprendre, il faut se rappeler que la période électorale est proche, et qu'il faut prédisposer les populations à bien voter. De cette façon, on séduit l'électeur avec son propre argent. Cela n'est-il pas habile autant que peu dispendieux?

*
* *

Le suffrage universel n'est pas mieux traité en Allemagne que chez nous. C'est du moins le *Times* qui l'affirmait à propos des dernières élections.

Ce journal prédisait d'abord le succès du Gouvernement. Mais, d'après l'organe de la Cité, cela serait dû à l'organisation des circonscriptions électorales, bien plus qu'à une majorité réelle du corps électoral en faveur du projet.

De faibles majorités dans des circonscriptions relativement petites ont gagné ou sauvé siège après siège, pour des amis du Gouvernement, alors que dans des districts populeux des majorités écrasantes se sont prononcées contre eux.

On peut estimer, en somme, à 5 voix contre 4 le nombre des voix qui se sont prononcées contre la loi militaire.

Comment un gouvernement résisterait-il à la tentation de falsifier le suffrage, quand il se persuade avoir devant lui une nation incapable de se conduire elle-même, et qui pourtant semble disposée à se soustraire à sa direction. Il tourne alors l'obstacle, et la comédie est jouée.

Liberté, Égalité, Fraternité.

En France nous aimons les devises pompeuses, nous les inscrivons sur les monuments publics, et puis... c'est tout.

Voici notamment un exemple de la façon dont le Conseil municipal de Paris pratique la fameuse devise placée plus haut.

Il y a quelques années, un ex-communard, M. Dacosta, mit au jour une grammaire. Nos excellents conseillers voulurent reconnaître ces laborieux efforts et le firent, comme toujours, aux dépens de nos bourses. Par un contrat, en bonne et due forme, passé avec l'ancien insurgé devenu grammairien, ils s'engagèrent à lui assurer, du 20 juin 1888 au 1er octobre 1892, une sorte de monopole.

Ces engagements furent tenus et, bien que la date du 1er octobre fût prévue pour l'expiration du traité, l'administration fit des approvisionnements si considérables que la grammaire fut généreusement distribuée jusqu'au 31 décembre dernier.

Demandez à l'un de nos édiles s'il subsiste des privilèges en France, il vous répondra que la Révolution de 93 (on ne dit plus de 89), les a tous balayés! Mais voici où l'aventure devient comique.

La faveur de M. Dacosta a passé, et on a voulu lui donner un ou des successeurs. Mais M. Dacosta ne goûte pas cette façon d'agir. Il met la Ville en demeure de chasser de ses écoles tous ses rivaux et exige des juges qu'ils sanctionnent cette prétention. Il entend rester, jusqu'à la fin de 1893, le seul guide des jeunes intelligences et ne tolérera point que l'administration municipale se fournisse chez d'autres éditeurs que le sien.

On plaidera. Mais que penser de ce Conseil municipal qui se lie les mains pendant quatre années, qui confère un pareil monopole sans se demander un seul instant s'il n'aura pas le choix entre cette grammaire et quelque autre à tous les points de vue supérieure, qui sacrifie tout au plaisir de favoriser un ancien membre de la Commune? Que penser aussi de ce révolutionnaire qui tonne

contre les privilèges et dont l'unique soin est de s'assurer, l'unique souci de prolonger un monopole qu'il dénoncerait, en toute occurrence, à l'indignation des socialistes?

*
* *

Autre écho du même lieu. Les *Débats* faisaient, le mois dernier, la très juste observation que voici :

« La grève des cochers de fiacre pèse lourdement sur les finances municipales. D'une part, la Ville est privée d'une ressource quotidienne de 5.000 francs, montant de la taxe de circulation, et, d'autre part, les loueurs ayant réduit la ration des chevaux, il s'ensuivra une diminution appréciable dans les recettes de l'octroi. Néanmoins, le Conseil municipal a trouvé que le déficit n'était pas encore assez considérable, et il s'est empressé de voter un subside de 10.000 francs pour les grévistes. C'était prévu. Depuis dix ans, le Conseil n'a pas laissé passer une grève un peu importante, à Paris ou dans les départements, sans octroyer une indemnité aux ouvriers. Il ne pouvait donc faire moins pour les cochers de fiacre, qui forment une fraction active et bruyante de sa clientèle électorale.

Cette façon de procéder a non seulement le tort d'être illégale, — ce qui laisse le Conseil parfaitement indifférent, — mais encore, ce qui est plus grave pour nous autres contribuables, elle ne laisse pas d'être onéreuse. A l'heure actuelle surtout, alors que le budget de la Ville se solde en perte, il est scandaleux que le déficit soit aggravé par ceux mêmes qui devraient avoir la mission de ménager les ressources publiques. Pour équilibrer sur le papier le budget de 1894, la création de 12 centimes supplémentaires est, dit-on, nécessaire. Et encore il est dès maintenant manifeste que cette nouvelle augmentation d'impôts sera insuffisante pour compenser les pertes que ne peuvent manquer d'infliger aux finances municipales les circonstances économiques et climatériques que nous traversons. Le moment est, vraiment, bien choisi pour augmenter le gaspillage! »

La réflexion finale du journal modéré est vraiment impayable. Voyez-vous les politiciens choisissant le bon moment pour vider la caisse? Mais, bon vieux journal, tous les moments leur sont bons; donc aucun choix à faire, c'est plus commode!

Jean Freund.

LA SOCIÉTÉ DES « AMIS DES ARBRES ».

Il y a quelque temps, dans une feuille parisienne, on lisait une note ainsi conçue : « La Société des « Amis des arbres », fondée en 1891, et qui compte actuellement plus de cinq cents membres, s'est émue des récents incendies, qui ont éclaté dans forêt de Fontainebleau et dont la cause est encore inconnue. Elle demande que les forêts de l'État soient surveillées un peu plus étroitement à l'avenir, afin d'empêcher le retour de pareilles catastrophes. Aux États-Unis, les sociétés de ce genre sont nombreuses. Elles se sont fondées dans le but d'empêcher le déboisement des forêts, lesquelles étaient mises en coupe réglée par les marchands de bois. Des forêts entières de pins, de chênes, de noyers, d'érables, étaient successivement dépouillées par ces avides industriels. Il a fallu prendre des mesures énergiques, et c'est alors que des sociétés pour la protection des arbres ont surgi. La plus célèbre parmi celles-ci, l'Association du Nebraska, a été fondée en 1872. Elle comprend plusieurs milliers d'adhérents

et a planté depuis sa fondation, dans tout le territoire des États-Unis, plus de 355 millions d'arbres fruitiers et forestiers. Son exemple a été imité, car actuellement 37 États de l'Union sur 44 ont institué des sociétés semblables. Chaque année, ces sociétés se réunissent à une date fixe et célèbrent une grande fête qui s'appelle *Arbor day*. A quand, à Paris, la fête des arbres? »

L'*art forestier* est si délaissé en France par ses patrons naturels, les propriétaires ou les communes, que l'État a dû intervenir pour protéger et conserver les domaines sylvestres.

Il faut beaucoup de temps pour faire un arbre de rapport, depuis le sapin et le pin qui réclament vingt-cinq ans, jusqu'au chêne qui exige au moins un siècle. Il est rare que l'on puisse jouir du produit d'une forêt que l'on a plantée, surtout si elle se compose d'essences de bois comme le chêne. A moins d'exploiter une forêt en plein rapport, on immobilise pendant de longues années une valeur dont les intérêts seront payés bien au delà par le rendement futur, mais combien éloigné !

D'autre part, la forêt, avec certaines espèces comme les conifères, devient un agent de défrichement, pour les sols pauvres, les landes, car elle produit un humus qui féconde le sol et le rend propre à la culture. En vingt-cinq ans on peut transformer un sol inculte.

Dans les deux cas, l'art forestier ne peut s'exercer qu'avec l'aide de capitaux considérables joints à un sérieux sentiment de prévoyance.

Ces raisons ont influé évidemment sur la manière de voir des possesseurs de domaines, lesquels, trouvant que le profit ne correspondait pas aux charges, se sont tout bonnement rapportés à l'État du soin de conserver les espèces, ou bien ont transformé lesdits domaines en parcs à gibier.

Or voici qu'une société se crée, se déclarant protectrice des arbres. L'important serait de savoir la composition de ladite société, si elle agit simplement par amour de l'art, ou si elle poursuit un but de reboisement et de reconstitution de forêts. Sa raison d'être, la chance de sa durée, de sa réussite, sont intimement liés à son origine, aux circonstances qui lui ont donné naissance : elle doit être un syndicat de propriétaires forestiers, réunis dans un intérêt commun.

Empêtrée dans une législation compliquée, elle n'a pu affirmer son existence que par l'émission du vœu, bien platonique il est vrai, que les forêts de l'État soient mieux surveillées à l'avenir. Mais n'oublions pas que cette société compte à peine deux années, qu'elle comprend environ cinq cents adhérents et qu'elle peut espérer faire davantage.

Le seul fait de sa création est un indice remarquable du besoin inconscient qu'éprouvent les propriétaires de s'affranchir de la tutelle de l'État et de faire eux-mêmes leurs propres affaires.

Si nous examinons d'autre part ce qui se passe en Amérique, nous nous trouvons en face de conditions différentes.

Ici, l'État ne se préoccupe pas si l'on abat sans discernement, dans un but de spéculation, des forêts entières, au grand détriment de la culture qui demande que, pour l'équilibre des phénomènes atmosphériques du lieu, une certaine partie du sol soit occupée par la forêt. Son unique sollicitude pour l'art forestier consiste à offrir aux colons qui s'établissent sur des terres vierges la gratuité du domaine, pourvu qu'ils plantent 1 hectare de forêt sur les 60 qui leur sont alloués.

Aussi, qu'arrive-t-il? Spontanément il se forme un syndicat de propriétaires qui replante, reboise, en vue de rem-

placer la forêt abattue par la cognée dévastatrice du marchand de bois spéculateur.

D'où part le mouvement? D'un territoire situé dans le Far-West, au pied des montagnes Rocheuses, où la forêt régnait autrefois en maîtresse et que les pionniers yankees occupent seulement depuis une trentaine d'années. Ce mouvement s'est étendu à presque tous les autres États de l'Union, mais les promoteurs, qui sont-ils?

Toujours des particuliers qui, loin de demander à l'État un appui douteux, encore moins sa protection pour les forêts menacées, achètent des domaines pour les préserver de la destruction ou bien en créent pour l'avenir. Depuis vingt-cinq ans que les premiers plants ont été mis en terre, ils peuvent avoir un résultat appréciable. Tant il est vrai que l'intérêt individuel direct est autrement fécond que l'intérêt de l'État, lequel est obligé de s'appuyer sur une organisation bureaucratique et paperassière dont le moindre inconvénient est d'être représentée par des gens fort honorables, il est vrai, mais n'ayant qu'un intérêt très indirect au développement industriel et commercial de l'art forestier!

Paul Porthmann.

A ÉDIMBOURG.

La petite caravane de la *Science sociale* est actuellement à Édimbourg, où elle prend part au *Summer meeting*. Nous apprenons que M. Demolins a ouvert ses conférences, suivies par un auditoire de cinquante à soixante personnes, qui paraissent vivement intéressées par l'exposé de la *Science sociale*.

M. Poinsard doit faire deux conférences sur l'éducation.

Un autre de nos collaborateurs, M. Bureau, s'est embarqué le 29 juillet pour les États-Unis, où il doit entreprendre la description méthodique d'un État de l'Union, probablement le Minnesota. Tandis que M. de Rousiers nous a rapporté une étude d'ensemble de la société américaine, M. Bureau doit commencer à circonscrire ses observations à quelques questions spéciales, qui nous permettront de nous rendre compte de certains détails importants du mécanisme de la grande société américaine.

LA FRANCE SOCIALE.

Notre enquête.

Aux promesses de réponses que nous avons mentionnées dans les trois dernières livraisons, nous devons ajouter la suivante :

Le Pays de Tournus, par M. E. Galland, notaire. — « Dès la réception de votre livraison d'avril, nous écrit M. Galland, j'étais décidé à répondre à votre appel collectif. Aujourd'hui, grâce à des données que j'ai pu recueillir, je crois qu'il est possible d'étudier, sous le nom de Pays de Tournus, une petite région offrant des caractères particuliers d'après votre programme, et pouvant fournir la matière d'observations de quelque intérêt. Je ne veux, en ce moment, que vous signaler quelques faits qui me portent à penser ainsi.

« Laissant de côté la rive gauche de la Saône, pays de plaine qui fait partie de la Bresse, je vais désigner sous le nom de pays de Tournus la région de côtes ou collines qui s'étend sur la rive droite de la Saône au nord, à l'ouest et au sud de Tournus, englobant partie des cantons de Sennecey-le-Grand, Tournus et Lugny.

« Cette région est essentiellement vignoble. Ce n'est pas encore la Bourgogne, qui, comme crus de vins, ne commence qu'à Chagny, par le vignoble de Santenay. Ce n'est pas encore la côte Châlonnaise, qui règne de Buxy à Chagny. Ce n'est plus le Mâconnais, qui cesse dans le canton de Lugny. Le vin est un vin *sui generis*, beaucoup plus dur que ceux dont je viens de parler, à goût de terroir, riche en tanin, se prêtant bien aux coupages, d'ailleurs cru ordinaire. Au moment de la grande production, avant le phylloxéra, il était bien recherché du marchand de vin, notamment de ceux du bassin houiller de Saint-Étienne, qui l'enlevaient souvent au sortir de la cuve, avant sa mise en fût.

« A mon arrivée dans ce pays, je fus frappé de l'état peu avancé de reconstitution ou replantation des vignes, comparé à l'état de celles de pays voisins, le Beaujolais, par exemple, et le Mâconnais. Quant à d'anciennes vignes en état de production plus ou moins pleine, je n'en voyais pas de traces. Aux demandes d'explications, on me répondait en alléguant la pénurie d'argent. De fait, l'argent manquait et manque encore à un degré dont il est plus facile à un notaire qu'à n'importe qui de s'apercevoir. Mais pourquoi l'argent manquait-il plus qu'ailleurs, alors que dans les bonnes années il avait ruisselé autant ou plus qu'ailleurs? Dans ce temps-là, me disait-on, une pièce de 20 francs n'était pas plus qu'une pièce de 10 sous aujourd'hui. Et pourquoi le travail faisait-il défaut autant que l'argent? Car on ne voyait et on ne voit encore aucun vigneron contribuant dans une proportion quelconque à la reconstitution de son ancien vigneronnage, ou à la formation d'un nouveau. Tout ce qui est fait l'est par le propriétaire payant des journaliers.

« Le phylloxéra a débuté plus tôt ici qu'ailleurs, dit-on encore volontiers. C'est vrai, puisque dans la région de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or, c'est à Mancey, à 7 kilom. de Tournus, qu'on l'a reconnu pour la première fois, en 1875. Mais cela ne justifie pas le retard mis à la replantation, au contraire.

« Une autre chose étonne. C'est le grand nombre de parcelles actuellement en friche, à l'état inculte, dans ces terrains autrefois exclusivement consacrés à la culture de la vigne, mais qui ne sont ni tellement rocheux ni tellement en pente que d'autres cultures n'y soient pas possibles et même faciles. Les autres cultures ne paient pas, vous dit-on. Et cependant je connais, dans l'Ardèche et ailleurs, beaucoup de terrains plus difficiles à cultiver et de valeur productive moindre, dont aucune parcelle n'est en friche.

Je commence à apercevoir quelques-unes des causes de cet état de choses. Je vois un autre moyen de reconstituer la situation sociale de ce petit pays, en montrant les relations de cause à effet, dont la détermination, ainsi que vous le dites, constitue la science... »

***

Le R. P. Schwalm nous écrit qu'il a choisi comme sujet d'étude « le bassin de Nancy » : « J'ai commencé et mis en train ma part de la carte sociale de la Lorraine. Mon séjour à Custines m'indique tout naturellement de débuter par la région où ce village est compris. Chose curieuse, cette région n'a pas de nom populaire et ne semble jamais en avoir eu. Elle paraît être cependant un vrai pays. Les régions circonvoisines ont toutes leurs noms et leurs limites que connaissent parfaitement les paysans et que relèvent les géographes : Haye, Pays Messin, Pays de la Seille ou Saulnois, Vermois. De plus, deux genres principaux de travail caractérisent ce pays

innommé et le différencient nettement de ses voisins. Ce sont la culture (céréales, vignes, prairies naturelles) et l'industrie du fer (mines, hauts fourneaux, fours à puddler). La Haye, au contraire, se caractérise par l'art des forêts et l'exploitation des carrières de calcaire ; le Saulnois, par la culture et l'industrie salicole. Jusqu'à preuve du contraire positivement constatée, j'étudierai cette région comme un vrai pays. On pourrait le baptiser « pays entre Haye et Seille », ou encore « bassin de Nancy » ; nous verrons à choisir, en poussant plus loin notre analyse, ou, peut-être même, trouverons-nous mieux... »

*
* *

Nous prions ceux de nos lecteurs qui doivent prendre part à l'Enquête de vouloir bien nous faire parvenir leur réponse, ou, tout au moins, de nous dire pour quelles époques nous pouvons y compter, afin que nous puissions prendre nos dispositions en conséquence pour la publication.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Une déclaration de M. l'abbé Garnier. — Une entrevue fort intéressante a eu lieu récemment entre M. l'abbé Garnier et un rédacteur du *Journal des Débats*. Nous en extrayons les passages suivants, qui méritent d'être connus :

« Au juste, quel but poursuivez-vous?

— Je voudrais apprendre aux ouvriers *à s'occuper de leurs affaires par eux-mêmes*, à lutter individuellement ou collectivement contre les difficultés de la vie, et ne plus se laisser exploiter par les meneurs. Si les meneurs ont eu tant de succès parmi les ouvriers, c'est surtout parce que ces derniers avaient perdu ce grand *esprit d'initiative* qu'on trouve encore aujourd'hui chez les Anglais et qui fut bien plus développé autrefois chez les Français. »

L'abbé Garnier énumère ensuite les différents moyens mis en œuvre pour améliorer la condition de l'ouvrier. Il en vient à la grande question du socialisme. Il s'attache à démontrer que la *classe aisée* pourrait faire beaucoup par ses subventions aux œuvres ouvrières, pour détourner l'ouvrier des théories socialistes.

« Nous avons des dépenses. Quel bien la classe aisée ferait si elle savait donner à ces œuvres, encourager ces bonnes volontés, favoriser ce développement pratique de *l'esprit d'initiative* et de l'esprit d'association!

« On le fait bien un peu çà et là. Mais on ne comprend pas assez combien il serait facile par ce moyen de retirer la classe ouvrière des mains qui l'exploitent pour son malheur et pour le malheur de la société. Si le socialisme parvient au pouvoir et peut appliquer ses théories, elles imposeront aux propriétaires d'autres sacrifices que ces offrandes volontaires, grâce auxquelles la question sociale peut être résolue pacifiquement.

— Permettez-moi une réflexion. Je vous croyais socialiste, on me l'avait dit, et on le croit généralement. Il me semble que vous ne méritez guère cette épithète?

— En effet, je suis tout le contraire du socialiste. Le propre du socialisme est de compter sur l'initiative de l'État pour défendre les droits des particuliers. Vous voyez que je compte, au contraire, sur l'initiative des particuliers et je ne voudrais recourir à l'intervention de l'État que dans la mesure où l'initiative privée serait insuffisante.

« De plus, j'estime que, même alors,

l'intervention de l'État doit être préparée par l'initiative privée. Les lois les plus sages n'opèrent que dans la mesure où elles sont appliquées, *et elles ne sont appliquées que dans la mesure où la généralité du pays en reconnaît la nécessité.*

« Ma conviction bien sincère est que le socialisme aggrave nos maux, au lieu de les guérir, et qu'il est impossible de résoudre la question sociale si on ne développe pas le plus possible l'esprit d'initiative et l'esprit d'association. »

Inclinons-nous devant les idées exprimées dans cet entretien par M. l'abbé Garnier, idées qui ne sont autres, sauf quelques détails, que les doctrines défendues depuis longtemps par la *Science sociale*, et constatons une fois de plus que la *nécessité de l'initiative privée* apparaît de plus en plus comme évidente à ceux-là mêmes qui semblent ou qui semblaient disposés à la reléguer dans l'ombre.

***

Anglais au Paraguay. — Le 17 juillet dernier, le *Times* recevait de Sydney une dépêche ainsi conçue : « Deux cent quarante personnes viennent de s'embarquer sur le navire *Royal-tar* pour aller fonder au Paraguay une colonie socialiste qui doit porter le nom de « Nouvelle-Australie ». Il paraît également que d'autres groupes sont en formation pour aller rejoindre la première bande. »

On sait que les vastes plaines du Paraguay, très peu peuplées eu égard à leur superficie, ne sont guère exploitées que pour *leur herbe* par des éleveurs de bestiaux.

Nous n'avons aucun renseignement sur le *socialisme* du groupe émigrant. Avouons toutefois qu'un socialisme poussant à l'émigration et au travail n'est pas de fort méchante espèce. Il y a tout lieu de supposer, d'ailleurs, que l'amour de la propriété, — laquelle est très facile à acquérir là-bas, — triomphera tôt ou tard des quelques velléités d'utopie qui peuvent guider aujourd'hui les *New-Australiens.*

***

Police privée. — Constatons avec plaisir que nous sommes quelquefois capables de nous défendre et de nous protéger nous-mêmes. Cela nous arrive rarement, c'est vrai ; mais l'exception n'en est que plus notable et plus digne d'éloge, lorsqu'elle a lieu.

Le *Figaro* racontait dernièrement comment cinquante propriétaires du quartier d'Iéna, mécontents de l'état où la police laissait celui-ci, ont organisé une police à eux qui a fonctionné à merveille.

« Depuis quelque temps déjà, leur quartier était infesté de souteneurs et de filles qui, la nuit venant, s'empressaient d'occuper les bancs des avenues et de là, comme d'autant de points stratégiques, hélaient les passants, les injuriaient souvent et quelquefois même se livraient sur eux à des tentatives de séduction accompagnées de horions quand le *bourgeois* se montrait récalcitrant ou grincheux.

« C'était intolérable.

« On adressa requêtes sur requêtes, plaintes sur plaintes au commissariat du quartier et à la préfecture, mais rien n'y faisait : les souteneurs et les filles continuaient à tenir le haut du pavé.

« A la fin, lassés d'attendre vainement une protection vainement sollicitée en haut lieu, cinquante propriétaires du quartier adhérèrent au projet de l'un d'eux, qui consistait à souscrire une somme annuelle de 50 francs par associé pour la solde et l'entretien de trois gardes particuliers dont le rôle serait :

1° de pourchasser les souteneurs et les filles; 2° d'exercer une surveillance spéciale sur les immeubles appartenant aux syndiqués.

« Dès que cette société de police privée et de salubrité morale fut constituée, on se hâta de prévenir la préfecture et on lui fit savoir que les trois gardes particuliers avaient été choisis parmi les agents de la préfecture récemment atteints par la limite d'âge et les mieux notés. »

L'œuvre de nettoyage fut accomplie. Une seule chose nous étonne, c'est que le Gouvernement ait consenti à cette expérience, et se soit prêté de bonne grâce à cette *usurpation* de ses privilèges sacro-saints. Une fois n'est pas coutume. Donc, félicitations aux policiers improvisés, pour avoir si bien mené leur besogne; félicitations à la préfecture de police, pour n'y avoir pas mis son *veto*.

*
* *

Mérite agricole. — A l'occasion du 14 juillet, un certain nombre de décorations du Mérite agricole ont été décernées, en France et en Algérie.

La liste concernant l'Algérie présente une particularité curieuse, que personne, à notre connaissance, n'a fait ressortir : c'est que *la moitié* environ des décorés sont des *fonctionnaires*.

Relevons au passage : un *chef de section* au chemin de fer du P. L. M., un *professeur* départemental d'agriculture, un *chef de bureau* à la préfecture d'Alger, un *inspecteur* particulier de l'exploitation commerciale des chemins de fer algériens, un *chef de service* au gouvernement général de l'Algérie, un *chef du bureau arabe*, un *directeur* d'école d'agriculture, un *administrateur* de commune mixte, un *directeur* de la Cave expérimentale à Mascara, un *professeur* de botanique à l'école de médecine d'Alger.

Certes, nous n'avons nullement la prétention de diminuer le mérite de ces messieurs, qui peut en effet être très grand. Nous constatons simplement un fait, c'est que le gouvernement français, voulant témoigner sa satisfaction à ceux qui font progresser l'agriculture en Algérie, ne peut pas faire autrement, ou ne croit pas devoir faire mieux que d'arrêter ses regards sur les fonctionnaires.

Ce fait prouve au moins deux choses : l'importance numérique des fonctionnaires en Algérie, eu égard au reste de la population agricole, et la nature de *l'impulsion* agricole elle-même, impulsion officielle, gouvernementale, impulsion venant d'en haut et non point d'en bas. L'initiative privée manque. Et qui se hasarderait à dire qu'elle fût bien aisée d'ailleurs avec un développement aussi remarquable d'intervention administrative?

*
* *

Les études sociales et le clergé. — On lisait dernièrement dans le *Moniteur de Rome* :

« Le mouvement en faveur de l'éducation sociale du clergé grandit et s'accentue à vue d'œil. L'évêque de Ratisbonne, Mgr de Senestrey, vient de publier un mandement, où il invite le clergé aux études sociales. Le recteur du séminaire de la même ville a donné un cours sur ce sujet, avec débats contradictoires. L'évêque de Mayence a décrété dans son séminaire un cours spécial sur le socialisme. Au lycée de Dillingen, même innovation.

« Ces progrès marquent un véritable enrichissement de la science et du catholicisme. Nous lisions ces jours-ci, dans les livres du grand Ketteler, le voyant des premiers jours : — L'Église doit exciter l'intérêt du clergé pour le parti

ouvrier. Il s'y intéresse peut-être moins parce qu'il ne sait pas l'existence et la grandeur des maux économiques, qu'il ne devine pas l'essence et le développement de la question sociale et qu'il a des idées confuses sur les remèdes. La question ouvrière ne devrait donc plus être exclue de l'éducation du clergé, soit pour la philosophie, soit pour la pastorale. Il serait à désirer que certains prêtres soient nourris dans la science de l'économie politique et que, munis de subsides, ils puissent étudier la situation et connaître *de visu* tous les instituts. »

Ce mouvement répond précisément au vœu exprimé par un de nos collaborateurs, le R. P. Schwalm, dans plusieurs de ses articles parus récemment dans la *Science sociale* (1). La question est de savoir quelle « science sociale » on enseignera; car on met sous ce nom bien des thèses qui ne sont guère au courant de l'observation scientifique.

*
* *

La population de la France. — D'après le *Journal officiel,* et déduction faite des immigrants, la France a perdu 10.000 habitants pendant l'année 1891. Elle en avait perdu 38.000 en 1890. On compte cependant 16.000 mariages de plus. Le *Monde économique* signale ce fait comme un symptôme rassurant, et escompte les naissances à venir que promettent ces mariages. Il est bon, selon nous, de ne pas trop y compter. On sait les entraves qu'oppose notre organisation sociale et nos tendances d'économie à la fécondité des mariages.

En revanche, la statistique des divorces s'enrichit de plus en plus. On en relève 5.752 en 1891. Le même journal, cité plus haut, compare comme il suit, à ce point de vue, les huit avant-dernières années :

1884...	66	divorces pour	100.000 ménages.
1885...	57	—	—
1886...	40	—	—
1887...	50	—	—
1888...	60	—	—
1889...	61	—	—
1890...	73	—	—
1891...	77	—	—

La diminution des divorces après la première année résulte d'un fait très simple : c'est que beaucoup de gens, pendant cette première année, se sont hâtés de profiter d'une loi qu'ils réclamaient depuis longtemps. Mais, à partir de 1886, le nombre des divorces augmente progressivement.

La Seine et les Bouches-du-Rhône sont les départements qui en fournissent le plus.

Enfin, on n'a compté que 8 divorces en Vendée, 3 dans la Corrèze et l'Ariège, 2 dans les Landes et un seul dans la Haute-Loire. Les divorces sont très rares en général dans les Alpes, les Pyrénées, les montagnes du centre et la Bretagne.

Nos lecteurs reconnaissent aisément l'influence de la tradition, maintenue par la famille patriarcale ou quasi patriarcale de ces provinces. La stabilité des populations montagnardes, en particulier, se vérifie une fois de plus.

G. D. Azambuja.

(1) Voir notamment les livraisons de février et d'avril 1893.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Le referendum communal, par M. Robert de la Sizeranne, 1 volume in-8°; Armand Colin et Cie.

Éloquent plaidoyer, plein de verve et de finesse, en faveur de nos pauvres

communes, menées à la baguette par l'autorité centrale et préfectorale. L'auteur se moque avec esprit de la terreur folle qu'inspire au Gouvernement la moindre velléité d'initiative de la part des groupes locaux. Modeste dans ses prétentions, il réclame le referendum facultatif sur les questions qui peuvent concerner les conseils municipaux, et où le moindre électeur, ouvrier et paysan, est parfaitement capable d'y voir clair par lui-même. Il distingue très nettement le *referendum* du *plébiscite*, auquel la mauvaise foi prétend l'assimiler. Des documents accumulés pendant sept ans lui permettent de citer plusieurs exemples intéressants de referendum en France et hors de France. Bonne chance au projet de l'auteur. Sa petite escarmouche contre la centralisation peut nous préparer utilement à de plus grandes batailles.

*
* *

L'Effort, par Henry Bérenger; Armand Colin et Cie.

Le roman de M. Bérenger est philosophique. Après une remarquable introduction, où il montre les ravages de l'*intellectualisme* et l'efficacité morale de l'*effort*, l'auteur introduit ses deux héros : Jean Darnay et George Lauzerte, deux jeunes gens profondément instruits, mais dont l'un a trouvé dans la philosophie de notre temps la certitude au moins pratique, et l'autre, le doute éternel et le dégoût de tout. Le roman se déroule, mettant de plus en plus en relief, à chaque chapitre, les différences de caractère des deux amis, et se termine brusquement par le suicide de Georges, suicide qui n'a d'autre motif que l'impuissance d'aimer et d'agir. M. Bérenger a certainement mis le doigt sur une des plaies de la jeunesse française de notre époque, mais il aurait pu trouver à cette maladie morale d'autres causes qu'une influence purement philosophique; il aurait fallu, en tout cas, rechercher les causes *sociales* qui font germer dans les cerveaux telle ou telle philosophie. L'*Effort* est d'ailleurs un livre bien écrit, et semé de pensées profondes.

*
* *

Les causes financières de la Révolution française, par Charles Gomel, 1 vol. in-8°; Guillaumin.

Ce volume est une étude sur les derniers contrôleurs généraux; il contient l'histoire des huit années qui ont précédé la réunion des États généraux. Il ne se borne pas à exposer les embarras financiers au milieu desquels se débattait le gouvernement de Louis XVI, les fautes de l'administration de Calonne et de Brienne, les stériles délibérations de l'assemblée des Notables, la lutte des parlements contre les ministres du roi. Il étudie en outre les progrès de l'esprit public et il montre comment le besoin des réformes qu'allait accomplir l'Assemblée constituante s'est développé dans la nation, à mesure qu'apparaissait plus clairement l'incapacité de la royauté à sauver la France du déficit, à détruire les privilèges et à établir l'égalité.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).



QUESTIONS DU JOUR.

COMMENT FONDER LA RÉPUBLIQUE?

I. — LA RÉPUBLIQUE PARAIT FONDÉE.

Les élections du 20 août ont donné aux républicains sans épithète, à ceux dont le républicanisme ne pouvait pas être suspecté, une majorité considérable.

On peut raisonner comme on voudra sur l'échec de certains *ralliés* importants, sur le crédit ou le discrédit que leur a donné l'attitude nouvelle qu'ils avaient cru devoir prendre, il n'en reste pas moins acquis que les électeurs ont nommé partout, sauf quelques rares exceptions, des républicains avérés, d'anciens conservateurs plus ou moins grimés de républicanisme, des socialistes affirmant leur adhésion à la forme politique actuelle, en un mot qu'ils ont plébiscité la République.

Ce résultat n'a rien de très étonnant ; il pouvait être prévu.

Jusqu'ici la République avait contre elle deux forces principales : les espérances dynastiques auxquelles elle faisait obstacle, et les convictions religieuses qu'elle froissait en liant sa cause à celle de l'anticléricalisme.

Or, de ces deux forces l'une a diminué jusqu'à disparaître presque complètement, la seconde a été détournée, au moins momentanément.

Les espérances dynastiques se sont évanouies d'elles-mêmes, le jour où ceux qui les représentaient ont dû se mettre à la remor-

que d'un général d'aventure, avouant ainsi aux yeux de tous, qu'à eux seuls ils étaient impuissants. Cela fut le coup de grâce. Les personnes dévouées par souvenir ou par traditions de famille aux institutions anciennes se sentirent fort détachées, quand leur religion royaliste se trouva confiée aux soins d'un grand prêtre manquant aussi complètement de dignité. Les Bonapartistes, plus coulants peut-être sur bien des détails, jugèrent avec raison que, pour courir des aventures, il fallait tout au moins de l'audace, savoir risquer sa peau. Enfin, le dénouement final accentua encore le caractère théâtral et ridicule de cette épopée foraine. Désormais, les convaincus et les enthousiastes avaient perdu la foi et les plus avisés commencèrent à se dire qu'il n'y avait plus rien à faire avec les anciens partis dynastiques.

A ce point de vue, le boulangisme a rendu à la France un service réel : il a dégoûté les honnêtes gens et détourné les ambitieux d'une solution que, pour des raisons que nous n'examinerons pas aujourd'hui, l'ensemble du pays repoussait.

On peut déplorer ce sentiment général de la population, on peut aussi s'en réjouir. C'est affaire d'éducation, d'habitude, de milieu; mais, étant donné qu'il existe, il est incontestablement heureux qu'on s'en rende compte, qu'on le reconnaisse, qu'on ne crée pas un malentendu à son sujet. Au fond, nous avons longtemps ramené toute la politique à la question de la forme du gouvernement et, grâce à cela, nous avons négligé tout le reste ; nous avons accepté toutes les tyrannies, tant celle du parti triomphant que celle du parti opposant, car on ne manquait pas de faire appel à la *discipline du parti* chaque fois qu'un homme avait une idée à lui. Si cette question est définitivement écartée, comme on peut le croire, peut-être y gagnerons nous un peu plus de liberté; nous y gagnerons en tous cas une vue moins étroite et plus dégagée des questions politiques. Quant à la République, elle-même, elle triomphe, du moins elle paraît triompher, puisque le principal obstacle qu'elle trouvait sur son chemin, l'obstacle qui menaçait directement son existence, est écarté.

Mais à côté de la question dynastique, il y a la question religieuse. Grâce à ses origines historiques, la République a mau-

vaise renommée auprès des catholiques. On se rappelle quatre-vingt-treize, les massacres de prêtres, les églises fermées, la Déesse Raison et le reste. Ceux qui ne se rappellent rien de précis, n'ayant jamais appris l'histoire, les paysans des provinces retirées, par exemple, ont une tradition vague qu'ils résument d'un mot : « En République, on n'a pas besoin d'aller à la messe », et ils hurlent, quand ils sont gris, quelques fragments méconnaissables de la *Marseillaise* pour faire pièce à leur curé.

Loin de chercher à calmer les appréhensions qu'elle devait faire naître chez les catholiques au moment de son avènement, par suite de ces souvenirs et de cette tradition vague, la République les a confirmés de son mieux par la campagne qu'elle a menée longtemps contre les représentants de la religion. Le peuple s'est alors habitué de plus en plus à unir dans sa pensée le trône et l'autel d'une part, la République et l'irréligion d'autre part.

Il y avait là un grave danger, un danger qui allait en s'aggravant à mesure que les espérances dynastiques tombaient dans le néant et que la cause de la religion se trouvait ainsi liée à une cause perdue.

C'est alors que, bravant des préjugés enracinés, le pape Léon XIII prit, dans une série d'actes officiels, l'attitude nouvelle qui devait jeter une si grande confusion dans les rangs du parti conservateur. Le Pape déclarait, rappelait, pour mieux dire, que l'Église s'accommodait de tous les régimes, de la forme républicaine comme de la forme monarchique, et recommandait aux catholiques de cesser toute opposition de parti pris.

De là résultait une situation nouvelle. Quelques hommes très compromis dans la formule ancienne, sentant peut-être tout ce qu'elle avait de faux, mais comprenant aussi que tout changement de leur part serait suspect de manquer de sincérité, disparurent simplement, sans bruit, avec dignité, de l'agitation politique. D'autres, tenant avant tout à ne pas quitter la scène, se mirent immédiatement à répéter un nouveau rôle, sans même prendre soin de passer dans la coulisse pour changer leur costume. Enfin quelques hommes nouveaux profitèrent de l'occasion

pour surgir. Tous ceux-là devenaient, à des titres différents, des alliés à la République.

Du côté des anciens Républicains il se faisait un mouvement symétrique de retour vers la pacification religieuse. En écrivant ses encycliques, le Pape avait brisé dans leurs mains l'arme de l'anticléricalisme; beaucoup, d'ailleurs, ne tenaient pas autrement à s'en servir, et les élections dernières se sont faites sans que la question religieuse ait servi de *platform* sérieuse à aucun candidat, soit dans un sens soit dans un autre.

Je n'exagérais donc rien en disant que les convictions religieuses et les espérances dynastiques avaient disparu actuellement des préoccupations immédiates de la politique.

Mais alors, où peut bien être la différence entre un républicain et un conservateur?

Il est vraiment bien difficile de le dire. Je me représente par la pensée une vingtaine de personnes que je connais bien dans l'un ou l'autre parti. J'analyse de mon mieux leurs idées, leurs aspirations; je n'arrive pas à trouver la différence caractéristique qui me permettra de classer à coup sûr chacun d'eux. Pour comprendre leur appellation différente, il faut que je me reporte à des circonstances tout à fait extérieures à leurs convictions. Tel se range parmi les conservateurs, parce qu'il lui serait facile, en cas de succès, de se faire appuyer auprès des chefs du parti, tandis que les Républicains ne pourraient pas lui faire place sans se compromettre eux-mêmes. Tel autre est républicain, au contraire, à cause d'un froissement d'amour-propre ou d'une incapacité d'arriver sous quelque autre régime député conservateur. En dehors de cela, ils peuvent s'entendre aisément.

Tous sont des autoritaires avoués ou déguisés. Un fonctionnaire de la République, très dévoué aux institutions actuelles, très anciennement républicain, disait devant moi, dans une conversation, que le seul régime qui ait su réellement gouverner depuis cinquante ans, c'était le Second Empire dans sa période la plus vigoureuse, au temps où florissaient les *préfets à poigne*. Ce fonctionnaire était tout simplement un homme assez intelligent pour voir jusqu'au bout dans ses idées, pour se comprendre

lui-même; au fond, il exprimait avec clarté et avec sincérité ce que pense l'immense majorité des fonctionnaires, savoir : que les affaires publiques sont leurs affaires à eux, qu'il en décident souverainement et que l'intervention des particuliers dans leur bureaucratie ne saurait être supportée. D'autres politiciens moins sincères ou moins clairvoyants se croient libéraux parce qu'ils remettent la direction des affaires à un conseil au lieu de la remettre à un homme seul; combien en est-il qui soupçonnent la vraie condition de la liberté : le public déléguant tel ou tel service restreint et déterminé à un individu ou à un groupe d'individus sous leur responsabilité personnelle?

Tous sont des centralisateurs. Les affaires publiques leur apparaissent comme un bloc, sans distinction entre l'intérêt local, étroit, facile à régir de près, — tel que le cimetière, le culte paroissial, le bâtiment municipal, l'école primaire, — et l'intérêt général qui échappe nécessairement aux influences de clocher, tel que la défense nationale.

Enfin tous sont des parasites, des gens occupés à mettre les revenus publics en coupe réglée, à profiter eux-mêmes ou à faire profiter leurs commettants des ressources accumulées du budget général. Je mets à part ceux qui emploient leur influence de législateurs à se faire corrompre; je n'ai pas l'intention de faire le procès des Panamistes; je parle ici simplement des gens honnêtes, de ceux dont on peut serrer la main sans y laisser tomber le chèque pour la forte somme. Ce député probe et laborieux, — vous voyez que je le choisis, — qui remplit consciencieusement sa tâche de député, m'apparaît comme un quémandeur gagé ayant pour mission de faire rentrer dans la poche des contribuables de la circonscription une partie, la plus grande possible, des sommes qui en sont sorties. L'État puise dans cette poche par une foule de canaux d'aspiration : receveurs, percepteurs, douaniers, agents fiscaux de toute sorte. A son tour, le particulier cherche à pomper l'État sous forme de subventions aux routes, aux ponts, aux écoles, mairies, églises, etc., qui l'intéressent, sous forme de places, de pensions, de bureau de tabac pour lui-même; mais il n'a qu'un agent à sa disposition pour tout cela,

le malheureux député obligé de courir les ministères du matin au soir, pour obtenir là une route, ailleurs la nomination d'un facteur, d'un sous-préfet, d'un receveur des finances. Vous pensez s'il est occupé et quel temps il lui reste pour étudier les projets de loi qui s'amoncellent sur sa table!

Un semblable métier est un métier fort dur; il n'a comme compensation que la facilité de placer sa famille et ses amis, l'espoir de s'assurer à soi-même une sinécure bien payée où on puisse soigner ses rhumatismes, quand est passé l'âge de la grande activité, puis, pour les plus distingués, la chance d'un ministère, d'une ambassade, d'une situation en vue.

Vous imaginez bien que ces pauvres gens n'ont aucunement l'idée de partager avec d'autres le fruit de leur labeur. Que le Pape se rallie à la République, ils trouvent cela fort bien, mais que les anciens conservateurs soient admis au partage des dépouilles, en récompense de leur adhésion, c'est impossible à accepter.

Les élections du 20 août ont traduit cet état d'esprit; le clan vainqueur a affirmé qu'il voulait être seul à garder « l'assiette au beurre ». Il a éloigné les hommes de bonne volonté désireux de manger à la gamelle démocratique, de sorte que, malgré l'accord extraordinaire des idées, ou plutôt à cause même de cet accord, il y a encore des gens tenus en dehors de la République triomphante. Cela est un symptôme grave et on peut se demander si un gouvernement est solidement assis dans un pays, quand il reste encore le gouvernement d'une faction, même d'une faction puissante et victorieuse.

II. — LA RÉPUBLIQUE N'EST PAS FONDÉE.

Ce qui se passe en ce moment pour la République, c'est exactement ce qui s'est passé en France à d'autres époques et pour d'autres régimes depuis un siècle. Eux aussi entendaient bien garder pour eux seul le bénéfice de la victoire. Eux aussi voulaient gouverner pour leurs amis et par leurs amis; eux aussi étaient le

gouvernement d'une faction. Si quelque esprit plus prévoyant, ou plus équitable, se préoccupait d'entourer le pouvoir d'hommes éclairés, capables et indépendants, il soulevait de suite contre lui toutes les récriminations de partisans féroces. Sous la Restauration, les émigrés réclamaient et se considéraient comme lésés lorsque Louis XVIII appelait à une fonction publique quelque ancien serviteur de la République ou de l'Empire; sous Louis-Philippe, la bourgeoisie de 1830 s'arrangea pour occuper tous les postes, pour faire des lois garantissant son bien-être et la sécurité de sa jouissance; sous Napoléon III, malgré les dispositions bienveillantes du souverain, on sait qu'il ne faisait pas bon être d'un avis contraire à celui du Gouvernement; sous la République, le pouvoir a voulu s'emparer des enfants pour les élever à sa manière. On ne citerait pas un régime qui se soit contenté de faire les affaires du pays.

Le fait est général et la cause qui le produit est générale aussi. Quand il existe quelque part une proie aussi riche, aussi facile à saisir, aussi à la portée de la main qu'est le pouvoir central en France, il se forme tout naturellement de nombreuses et puissantes associations pour s'emparer de cette proie. Quand ces associations ont réussi, elles paient leurs membres avec les profits de l'entreprise, comme cela a lieu dans toute société ayant le gain pour objet. Rien que de très logique dans tout cela; rien que de très normal. Ce qui est anormal, c'est que le pouvoir soit une proie.

Et il est une proie parce que, depuis bien longtemps, par un mouvement qui a commencé il y a plusieurs siècles en France, les particuliers ont été habitués à se désintéresser des affaires publiques, à les remettre entre les mains d'un grand vizir. Celui-ci a mis la main du même coup sur bon nombre d'intérêts privés et, par une savante organisation de la bureaucratie, il régit une foule de choses sans porter jamais la responsabilité directe d'aucune d'elles. Ajoutez que le pays est riche, que la population inférieure est laborieuse, économe, tempérée; impossible de trouver des conditions aussi favorables sans les exploiter. Supposez qu'un parti arrivât au pouvoir avec les intentions les plus pures,

il ne résisterait pas aux facilités déplorables que le pouvoir lui offre. Par essence, chez nous, plus encore qu'ailleurs, la puissance politique est corruptrice, parce qu'elle met au service de celui qui la détient plus d'occasions de se corrompre.

D'autre part, s'il est facile d'exploiter, quand on a saisi le pouvoir, il est assez difficile de le saisir, en raison de tous les concurrents que l'on trouve sur son chemin. Tout le monde veut profiter de la bonne aubaine à l'exclusion de son voisin, lui barrer la route, par conséquent, et le chasser quand il a atteint le but. C'est sur ce sentiment que se fondent les partis d'opposition. Ils tendent directement au renversement du pouvoir; ils forment une opposition anticonstitutionnelle.

Cette opposition, qui paraît constituer le grand danger des régimes établis, est cependant leur meilleure sauvegarde. Quand elle s'affaiblit jusqu'à ne plus former qu'une infime minorité; quand le triomphe du Gouvernement paraît le plus complet, c'est alors, en général, que sa fin approche. L'histoire contemporaine fournit de nombreux exemples du fait : il n'y avait pas encore quatre mois que le fameux plébiscite de 1870 avait donné à l'Empire une immense majorité quand la République fut proclamée. On sait d'ailleurs avec quel soin les politiciens habiles manœuvrent parfois pour se créer une opposition artificielle. Il leur faut ce spectre à agiter devant le pays pour détourner son attention de la question des affaires, pour lui faire constamment redouter un bouleversement nouveau, pour l'engager à fortifier le pouvoir contre les perturbateurs de l'ordre établi.

Ainsi, cette opposition au régime établi, toute gênante et dangereuse qu'elle puisse être parfois pour un Gouvernement, vaut encore mieux pour lui que l'absence complète d'opposition.

Toutefois, ce n'est pas là une opposition normale. Ce n'est pas celle que rêvent les hommes d'État vraiment désireux de conduire les affaires du pays. Au lieu de passer leur temps à défendre l'existence du régime, il leur paraîtrait préférable, ils considéreraient comme plus conforme à leur rôle, de discuter une loi d'affaires, en mettant de côté les questions irritantes. Leur rêve, c'est de trouver en face d'eux une opposition constitutionnelle.

Il est certain que le régime parlementaire ne saurait se concevoir autrement. Il ne se développe que là où la libre discussion et la représentation des intérêts produisent, sur une question ou sur un ensemble de questions, des groupements contraires, le groupement au pouvoir et celui de l'opposition, sans mêler à cette question, ou à cet ensemble de questions, des préoccupations étrangères.

Cela paraît simple et cela ne l'est pas. Il suffit pour s'en rendre compte de voir dans quelles conditions spéciales les pays qui résolvent ce problème se trouvent placés.

III. — LES CONDITIONS D'UN PARTI D'OPPOSITION.

Dans tous les pays gouvernés par le système parlementaire où les partis d'opposition se constituent sans viser au renversement du pouvoir exécutif, les libertés locales sont assez fortes pour débarrasser l'autorité centrale de toutes les questions qui ne la concernent pas.

Sans ces libertés locales, tout vient aboutir à l'État, tout dépend de lui; aucun intérêt qui puisse être géré sans son intervention; on sent partout sa main lourde et maladroite; on a le sentiment de la tyrannie à propos d'une foule de détails. Un arbre à planter au bord d'une route, une école communale à réparer ou à construire, un cantonnier à désigner, ce sont là autant de faits d'importance secondaire et d'intérêt tout local dont l'État français se réserve, chez nous, l'appréciation, la décision. Il exécute toutes ces besognes et bien d'autres, de loin, par une filière de fonctionnaires superposés les uns aux autres, avec lenteur et insouciance; par suite, il accumule sur sa tête bien des mécontentements, des rancunes, des haines, et, finalement, il voit se former contre lui un parti d'opposition *pour le renverser*. Les institutions françaises confondent tellement toutes les affaires publiques avec l'État, que celui-ci est rendu responsable en *bloc* de tout ce qui arrive aux Français. Dans les campagnes, le cours du bétail est encore considéré par certains paysans comme la mesure exacte

de la valeur du Gouvernement. Un bon Gouvernement est celui qui assure de bons cours : tel autre est médiocre, car « ça ne se vendait guère de son temps ». Dans les milieux plus éclairés, on dégage un peu plus la responsabilité du Pouvoir du prix des bœufs, mais on le rend, à bon droit, responsable de tout ce qu'il régit en *bloc;* on soutient énergiquement en *bloc* tel régime, pour les deux ou trois avantages qu'on y trouve, parfois pour la simple satisfaction d'une ambition ou d'un préjugé ; on repousse avec non moins d'énergie et *en bloc* tel autre régime pour des raisons aussi faibles.

Cela est si bien entré dans nos habitudes, que nous avons construit une théorie pour justifier cette manière de faire. Au nom de cette théorie du *bloc,* les politiciens républicains repoussent aujourd'hui ceux qui tentent de venir à la République, en leur opposant cette question préalable : Admettez-vous *en bloc* tout ce qu'a fait la République? Êtes-vous partisan de la loi scolaire, de la loi militaire, de l'expulsion des Religieux, du droit d'accroissement, etc.?

Comment, avec des idées pareilles, pourrait-il y avoir en France une opposition constitutionnelle? Au bloc on oppose le bloc et, pour ne pas tout adopter en bloc, on repousse tout en bloc ; on ne tient plus compte de l'évanouissement des anciens partis dynastiques, et on lutte contre la République sans avoir même aucune chance de la remplacer par autre chose.

Peu importe ! me dira-t-on, puisque les partisans des idées républicaines *en bloc* ont réuni une imposante majorité. Cela importe beaucoup, au contraire, parce que la République va se trouver en danger par son triomphe même. En face d'elle, elle ne rencontrera, à la Chambre, qu'une minorité dérisoire, elle sera toute-puissante pour l'annihiler ; mais, pour agir, pour gouverner. que pourra-t-elle? Aujourd'hui, lorsque surgiront des questions nouvelles, il sera difficile de les résoudre en un tour de main, en leur appliquant une solution favorable ou défavorable, suivant la faveur ou la défaveur dont elles seront l'objet de la part des partisans du bloc. Le pays voit le régime républicain solide, on ne peut pas l'alarmer à tout propos sur les menées réactionnaires,

admettre des mesures violatrices de la liberté, sous prétexte de raison d'État. Ils ne se laissera donc pas aussi aisément berner, et demandera qu'on examine les questions soumises à la Chambre en elles-mêmes et non pas seulement dans leur rapport avec l'intérêt du parti. Si cet accès de sagesse ne vient pas au Français, il y aura du moins, très certainement, de la part des ambitieux jeunes. une manœuvre qui aboutira à la division du bloc. Ceux-ci ne se laisseront pas faire la loi éternellement par les anciens, ils voudront percer à leur tour, ils se sépareront des chefs de la concentration, pour les renverser et retourneront contre eux la théorie du *bloc* appliquée à d'autres objets. Tout parti qui triomphe par le bloc, périt aussi par le bloc.

Mais le bloc ne saurait se former là où les questions locales sont nettement séparées des questions nationales, là où la confusion n'existe pas, là où on peut changer quelque chose sans tout changer et accomplir des réformes sans renverser le Gouvernement. Il est remarquable qu'en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, les partis sont beaucoup plus souples que chez nous. Des hommes passent de l'un à l'autre, sans pouvoir être taxés de manque de foi ou de trahison, parce que les partis se reforment à nouveau sur chaque question, pour ainsi dire. En ce moment-ci, par exemple, les libéraux anglais. conduits par Gladstone, soutiennent le *home rule bill* d'Irlande; mais combien n'y en a-t-il pas parmi eux qui refusent de suivre le *great old man* dans cette voie? Quelques-uns se rangent sous l'étendard libéral-unioniste avec Chamberlain, d'autres restent tranquillement libéraux, tout en se prononçant contre le *home rule* en toute occasion. En Allemagne, voyez comme la dernière crise au sujet de la loi militaire a bien montré l'indépendance des députés vis-à-vis de leur parti ; on pouvait appartenir à telle ou telle fraction, au centre, aux nationaux-libéraux, sans pour cela être obligé de voter pour ou contre le projet Caprivi. Aux États-Unis, les Républicains et les Démocrates ne font bloc que sur la question des douanes, parce que les élections se sont faites pour ou contre les bills Mac-Kinley; mais sur la question de l'argent ils se divisent profondément, à tel point qu'il est im-

possible de prévoir dans quel sens ils vont reviser la loi Sherman, bien que la majorité appartienne aux Démocrates.

Partout où le régime parlementaire a une allure à peu près normale, ce sont, en somme, *les questions à traiter qui font les partis et non les partis qui font les questions*. Le Gouvernement, dégagé du souci perpétuel de défendre la constitution, incapable de se faire une majorité en dénonçant le péril qu'il court et en appelant les fidèles à son aide, est obligé de se faire une majorité en résolvant les questions pendantes au mieux des intérêts du plus grand nombre; s'il se trompe, il en est de suite averti par la mise en échec du ministère et l'opposition est appelée à gouverner; mais que les *tories* ou les *whigs* soient au pouvoir, il faut qu'ils sachent conserver leur majorité en servant les intérêts du pays, car ce sont les intérêts du pays, et des intérêts précis, déterminés, qui sont en jeu.

Ce sont là les conditions normales d'une véritable opposition.

Tant que la République n'aura pas su les réaliser, tant qu'elle n'aura pas assuré aux groupements locaux une autonomie plus grande, tant qu'elle n'aura pas appris que, pour *bien* gouverner, il faut *peu* gouverner, tant qu'elle n'aura pas constitué dans son sein un parti d'opposition constitutionnelle plus préoccupé des intérêts vitaux du pays que de la distribution des faveurs budgétaires, tant qu'elle n'aura pas renoncé définitivement à la théorie du bloc, elle ne sera pas réellement fondée. Elle ne sera pas plus réellement fondée que ne l'ont été tous les régimes qui l'ont précédée dans ce siècle. Elle n'aura qu'une base négative, l'incapacité des partis dynastiques à la remplacer. C'est insuffisant.

H. SAINT-ROMAIN.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE.

III.

LE TYPE FINNOIS.

I. — LES ISSUS DES PRAIRIES.

Nous avons entrepris de faire un classement, du moins approximatif, des sociétés humaines, en allant des plus simples aux plus compliquées. Les complications, nous le savons, procèdent surtout de la nature des lieux, en tant qu'elle agit sur les méthodes de travail ; mais les modifications que produit un lieu nouveau sont nécessairement influencées par les dispositions apportées des lieux précédents : nous avons donc à tenir compte, à la fois, du lieu qu'occupe chaque société et des lieux par lesquels elle est passée.

Dans cet ordre de faits, nous avons déjà vu la brillante mais courte évolution des sociétés issues des Déserts. Tout autre est celle des sociétés issues des Prairies. Il nous faut voir maintenant leurs modifications, qui sont plus lentes mais beaucoup plus variées, et, tout compte fait, incomparablement plus importantes.

Ainsi que nous l'avons observé, les déserts de l'Arabie et du Sahara sont entourés, presque de tous côtés, par une zone étroite de confins maritimes. Dans cette zone, et grâce au voisinage de la mer, favorable aux échanges, les issus des Déserts ont pu,

non seulement conserver, mais développer leurs aptitudes commerciales.

Si, au contraire, nous considérons la situation géographique des steppes de Prairies, des steppes du Turkestan et de la Mongolie, nous constatons qu'elles sont profondément enfoncées dans l'intérieur du grand continent asiatique et sans communication directe avec les rivages maritimes. Dans quelque sens qu'ils marchent, les issus de Prairies ne rencontrent devant eux, à leur sortie de la steppe, que d'immenses territoires, de grands sols forestiers à défricher et à cultiver, comme la Russie à l'Occident, la Chine, l'Indo-Chine, l'Inde et la Perse à l'Orient et au Sud.

Ces routes sont bien différentes de celles qui s'ouvrent aux confins des Déserts, et elles vont tourner l'état social dans une autre direction : elles vont le porter vers la culture plus que vers le commerce.

Nous allons suivre d'abord ces émigrants des Prairies dans les grandes plaines qui sont à l'Occident, parce qu'ils y ont subi moins de complications que dans les régions situées à l'Orient et au Sud.

En se dirigeant vers l'Occident, les émigrants des Prairies ont rencontré devant eux, dès le seuil de la steppe, l'immense plaine qui forme la Russie actuelle.

Or, conformément à ce que je viens de dire, de toutes les régions qui environnent la steppe, la plus grande partie de cette plaine russe, toute la partie centrale et septentrionale, est un sol forestier, où l'homme, pour vivre, doit se livrer au défrichement en vue de la culture.

J'ai souvent dit combien les pasteurs répugnent à la culture, mais il est à remarquer que les pasteurs des Prairies y répugnent encore plus que ceux des Déserts; et voici pourquoi : issus de régions où l'herbe est plus abondante, ils n'ont jamais été obligés d'établir des rapports réguliers d'échange avec les populations agricoles; ils n'ont donc pas subi leur contact prolongé et, par conséquent, leur influence. Pour le même motif, ils ne se sont pas trouvés dans la nécessité de compléter les res-

sources de l'art pastoral par des provisions de grains achetés aux sédentaires limitrophes : ils ne sont donc pas préparés à un changement de nourriture; et l'on sait combien l'homme répugne à toute innovation alimentaire.

Mais s'ils sont plus éloignés de la culture que les pasteurs des Déserts, ils ne peuvent pas s'y soustraire comme eux.

D'abord, ils n'ont pas, comme eux, le moyen de se livrer au commerce et de lui demander un supplément de ressources. La pratique exclusive de l'art pastoral n'a développé chez eux aucune aptitude commerciale, ainsi que nous l'avons vu. Bien au contraire, toutes les fois que l'occasion se présente, ils sont pour les commerçants une proie facile. Pendant longtemps, ils ont été exploités par les marchands arabes qui avaient poussé leurs expéditions jusqu'au nord du Turkestan, et à travers la Russie jusqu'à la Baltique (1). Aujourd'hui, ils ne savent pas se défendre davantage contre les Juifs et les Arméniens, également issus des confins des steppes de Déserts : c'est précisément pour cela que la question juive est à l'état aigu dans l'Orient de l'Europe.

Privés en partie des ressources de l'art pastoral et dénués de toute aptitude pour le commerce, comment auraient-ils pu se soustraire à la culture?

Ce fut, sans doute, un moment bien dur que celui où une partie des populations qui occupaient les vastes prairies de l'Asie centrale se vit, par la poussée des plus forts, acculée contre les pentes de l'Oural, puis, finalement, obligée de franchir ces montagnes. A partir de là, c'était l'adieu au sol herbu, l'adieu au khoummouis, l'adieu à cette bonne vie calme et oisive de la Prairie.

II. — LA ROUTE DES FINNOIS.

C'est en effet au revers occidental de l'Oural que s'ouvre cette grande plaine boisée qui remplit l'espace du Pont-Euxin, ou

(1) Voir, dans la *Science sociale* « Le commerce des Arabes dans la Baltique », par M. Ernest Babelon, t. X, p. 428.

mer Noire, à la région boréale, et qui est aujourd'hui la Russie d'Europe. Nous l'abstrairons de sa dénomination politique actuelle et nous lui donnerons sa détermination géographique la plus significative, en l'appelant la *Grande Plaine ponto-boréale.*

Ce qui constitue la caractéristique de cette immense plaine, ce qui en fait l'unité, c'est donc d'être à peu près généralement boisée et cultivable, c'est d'être aisée à parcourir, par sa surface presque uniforme sur une étendue prodigieuse ; c'est, en outre, d'être, sur toute sa longueur, du Nord au Sud, immédiatement à l'entrée de la Prairie, et, par conséquent, d'en subir directement et régulièrement l'influence. Ce sont ces trois caractères réunis, de proximité immédiate avec la steppe riche, d'homogénéité plane, et d'immense étendue défrichable, qui constituent la condition particulière de la Grande Plaine ponto-boréale, au point de vue social. Nous ne les retrouverons sur aucun autre point du globe : ils vont donc développer des phénomènes sociaux qui sont uniques, qu'il faut saisir là, sous peine de ne les saisir nulle part.

Mais, si cette vaste plaine présente des caractères communs à toutes ses parties, elle offre cependant, quant à la culture, deux grandes divisions, deux régions distinctes, qu'il faut considérer à part, car leurs différences sont décisives, elles aussi, au point de vue social.

La *partie boréale,* c'est-à-dire celle qui est inclinée vers l'Océan glacial, produit surtout les espèces arborescentes, les essences du Nord : ce qui indique que, si elle est favorable, à cause de son humidité habituelle à d'autres végétations que celle de l'herbe, et par conséquent à la culture, elle n'est favorable qu'à des végétations capables d'affronter un climat rigoureux. Dans ces conditions, la culture qui y est praticable, qui, de plus, y est nécessaire par le défaut d'herbes abondantes, ne peut devenir une culture riche, luxuriante, fournie en espèces, progressive, intense : sa puissance est éminemment restreinte par la résistance du climat.

La *partie pontique,* au contraire, tournée vers le Sud, est peuplée d'espèces arborescentes nombreuses, variées, propres

aux régions tempérées : ce qui, avec la nécessité de la culture, — puisque la forêt restreint prodigieusement l'herbe, — amène la facilité d'une culture riche, variée, progressive, intense.

Ainsi, d'un côté, une culture fatalement médiocre et stationnaire; de l'autre, une culture féconde et progressive. On pourrait désigner ces deux régions par les noms de région à culture pauvre et de région à culture riche.

On peut donc pressentir, dès à présent, que le type social formé dans la première région sera inférieur et stationnaire, arrêté dans son développement; le type formé dans l'autre région sera supérieur et progressif.

Quelle est exactement la ligne de partage de la partie pontique et de la partie boréale de cette grande plaine boisée, que nous avons appelée ponto-boréale?

Cette limite est marquée par la ligne de partage des eaux, qui se détache de la partie méridionale des monts Ourals, passe à Samara, est franchie là, après un moment d'hésitation, par un circuit très accentué du Volga, et sépare enfin les affluents de ce fleuve et la Duna, au Nord, des eaux du Don et du Dniéper, au Sud.

Quoiqu'il interrompe à peine cette superficie plane, c'est là le faîte le plus net de la Russie; c'est le chaînon ouralo-baltique, qui relie directement l'Oural aux collines baltiques.

Au sud de cette ligne, la Russie est tout entière visiblement inclinée vers le Sud; au nord de cette même ligne elle est inclinée vers le Nord, comme le montrent le cours des eaux de l'Oka et le grand coude de la Kama, principaux affluents du Volga. Cette inclinaison vers le Nord n'est rompue sur un point que par un groupe de collines, qui sépare le Volga des sources de la Dvina du Nord, tributaire de la mer Blanche; mais la pente générale n'en existe pas moins.

On pourrait s'étonner de voir cette région Nord descendre presque jusqu'au sud de l'Oural, comme nous l'avons dit plus haut. Mais on s'expliquera le fait, si on observe les cartes des isothermes de la Russie, qui vont en biais depuis le Sud de l'Oural jusqu'aux golfes de Riga et de Finlande, c'est-à-dire en

se relevant constamment du Sud-Est au Nord-Ouest (1). Cette délimitation est en outre justifiée par la différence des productions naturelles : au Nord d'une ligne allant de Samara à Riga, les céréales dominantes sont l'orge et l'avoine, qui dénotent une région plus froide ; tandis qu'au sud, c'est le froment qui l'emporte de beaucoup.

Ainsi, à la sortie de la grande Prairie, les populations poussées dans la direction de l'Occident rencontraient devant elles deux routes à travers la Grande Plaine ponto-boréale : celle du Nord et celle du Sud. Or, chacune de ces deux routes a marqué de son empreinte un groupe important de populations issues des Prairies : la route du Nord a donné naissance aux Finnois ; celle du Sud, aux Slaves.

Mais pourquoi présentons-nous la description des Finnois avant celle des Slaves ? Pour deux raisons :

Le type finnois n'a pas eu de développement ultérieur ; et, de plus, il est inférieur.

C'est en quelque sorte un type tronqué, sans expansion au dehors. Veuillez, en effet, remarquer que la région boréale, ou ouralo-baltique, est une impasse : elle est fermée, à l'Ouest, par la partie la plus glaciale de la Baltique ; au Nord, par l'océan Glacial ; à l'Est, par les Toundras asiatiques de la Sibérie qui entrent profondément dans le bassin de l'Ob, au delà de l'Oural. Elle n'a donc d'issue, qui pût s'ouvrir au progrès de la race, que le Midi. Mais toute tentative dans cette direction est arrêtée net par la présence du type slave, bien supérieur, beaucoup plus fort et plus résistant. Le Finnois se heurte là à une race plus heureuse, à une race rendue plus puissante par les ressources plus abondantes du Lieu, ainsi que nous le verrons.

Cette infériorité est d'ailleurs constatée par le mouvement ascensionnel constant des Slaves vers le Nord. Autrefois les Finnois occupaient toute cette région septentrionale ; ils descendaient même quelque peu au Sud de Samara et de la ligne de partage

(1) V. Reclus, *Géogr. univ.*, t. V.

des eaux que nous avons indiquée. On en a la preuve par les rares échantillons de ce type qui sont encore demeurés vers le Sud (1). Mais, de siècle en siècle, le Finnois s'est vu refoulé par le Slave.

Nous commençons donc par le type finnois, parce qu'il n'engendre pas après lui d'autres types : en l'éliminant d'abord, nous pourrons ensuite suivre, sans interruption, les transformations du type slave. D'autre part, comme le type finnois est plus faible, et inférieur, il commence à donner une première idée de ce que sera le type slave et il est, en même temps, propre à faire ressortir les qualités de celui-ci : on va ainsi du simple au composé, du moins au plus, ce qui est essentiellement scientifique.

Il nous faut tout d'abord écarter une fausse assimilation entre les Lapons et les Finnois. Ces deux groupes de population n'appartiennent pas au même type social, bien qu'on les rapproche habituellement, au point de vue de la langue et de l'origine. La communauté de langue et d'origine remonte au point de départ des deux races, antérieurement aux deux directions qui les ont diversifiées.

Le type des Lapons est bien tranché et bien caractérisé : ce ne sont pas, comme les Finnois, des pasteurs amoindris et des cultivateurs; ce sont des pasteurs de rennes, ce qui est un type absolument à part, ainsi que nous l'avons indiqué en décrivant les populations de la Toundra (2).

Les Lapons ne sont pas même d'anciens Finnois, c'est-à-dire d'anciens pasteurs mis à la culture dans le Nord, puis amoindris et rejetés peu à peu jusque sur la Toundra. S'ils avaient passé de la culture malheureuse à la Toundra, ils seraient désorganisés à la façon des sauvages, parce que la culture aurait entraîné dans sa décadence les restes du régime patriarcal de la famille. Or nous avons vu que le type lapon n'est pas désorganisé. Il a si bien conservé ses groupements en familles patriarcales que ceux-

(1) Voir dans la *Géographie* de Reclus, t. V, pl. IX, *la Distribution des peuples de l'Europe orientale.*

(2) Voir la livraison de mars 1893, p. 165 et suiv.

ci sont plus considérables et plus résistants que chez les Finnois. Les Lapons ne portent, en un mot, aucune marque d'un passage à travers la culture.

D'ailleurs, ce qui achève la démonstration, c'est qu'il est aisé de reconstituer la route suivie par les Lapons. Or cette route est parallèle à celle des Finnois; elle n'en est pas la continuation. Les Lapons sont bien partis, eux aussi, des steppes de grandes Prairies, situées entre l'Oural et l'Altaï. Mais, au lieu de franchir l'Oural et d'aller tomber dans la plaine boisée de la Russie septentrionale, ils sont directement descendus vers le Nord, dans la Sibérie même, en suivant le bassin de l'Ob, où précisément la Toundra s'avance profondément. C'est en effet dans ce bassin que se rencontrent encore compacts tous les congénères et similaires des Lapons, à savoir : les Ostiaks, le long de l'Ob inférieur; les Samoyèdes, autour du golfe de l'Ob; les Vogules, entre l'Ob et l'Oural (1). Par cette voie, ils n'ont pas eu à traverser de terres qui les aient obligés à la culture; ils n'ont eu qu'à appliquer l'art pastoral aux rennes et ils ont pu demeurer tout patriarcaux.

Ainsi les Lapons ont passé directement et sans transition de la Prairie dans la Toundra, tandis que les Finnois ont passé de la Prairie sur les sols boisés cultivables.

De quelle façon ces derniers se sont-ils transformés sur ce territoire? C'est ce qu'il nous faut maintenant examiner.

III. — L'ÉTAT SOCIAL FINNOIS.

Nous avons dit qu'autrefois le type finnois s'étendait, en Russie, depuis la limite méridionale de la Toundra jusqu'à la ligne de partage des eaux dont nous avons tracé la courbe. Il occupait ainsi une aire considérable, qui comprenait tout le versant septentrional de la Russie, à l'exception de la région occupée par les Lapons en dedans du cercle polaire. Ce domaine est aujourd'hui singulièrement réduit : dans la partie méridionale de cette zone les Finnois ne se présentent plus que par petits groupes épars.

(1) Voir, dans la *Géographie* de Reclus, la *Carte de l'Europe orientale*, t. V, p. 844-845.

noyés au milieu de la population slave. Ils ne dominent plus, comme nombre, que dans les régions septentrionales, c'est-à-dire dans les gouvernements d'Arkangel, de Vologda, d'Olonetz surtout dans la Finlande, qui a conservé leur nom.

C'est donc dans cette dernière région que nous pouvons le mieux saisir aujourd'hui et décrire ce type. La Finlande est, en effet, à l'extrémité de la route suivie par les Finnois, au point où ils se sont trouvés arrêtés par la mer et où ils ont dû s'accumuler en plus grand nombre, dans l'impossibilité d'aller au delà.

Comme toute la région occupée aujourd'hui par les Finnois, la Finlande est exposée à un climat rigoureux, par suite du voisinage du cercle polaire. L'hiver se prolonge pendant six à sept mois et le thermomètre descend jusqu'à 30 et 40 degrés au-dessous de zéro.

Le trait essentiel que présente cette région, au point de vue du Lieu, c'est la *pauvreté et l'éparpillement des ressources naturelles.*

Ces ressources se réduisent aux forêts d'essences du Nord, qui couvrent encore une grande étendue du pays ; à l'herbe de qualité médiocre, qui occupe les clairières naturelles ou artificielles ouvertes çà et là au milieu des bois ; aux poissons assez abondants, que l'on peut pêcher le long des rivages ou dans les rivières et les lacs de l'intérieur. Les lacs et les marécages couvrent en effet la moitié de ce pays, que l'on a si justement appelé la région des marais, *Fen-land.*

Mais ces ressources ne sont pas seulement réduites, elles sont éparses : la population doit se disperser, à cause de la pauvreté du sol, à cause de l'espacement des clairières, enfin à cause de la multiplicité des lacs et des marais, qui interceptent les communicationset découpent le territoire en une multitude de petits îlots entourés d'eau.

C'est ce qui explique la rareté des villes et même des simples villages, dans l'intérieur du pays. Souvent le chef-lieu d'une circonscription est réduit à l'église et à la maison du pasteur.

En s'installant sur ces territoires, nos issus des Prairies ont été obligés d'entrer assez avant dans la culture, parce que les surfaces herbues sont pauvres et limitées : ce ne sont plus que des

clairières au milieu de la forêt. Le Finnois est donc forcé d'abandonner la vie nomade et de se fixer au sol, pour demander à la culture une partie de ses ressources. Il devient sédentaire, et, par là, il marque un pas en avant dans la voie de la complication sociale.

Et pourtant, il ne s'éloigne du type précédent que dans une assez faible mesure : en effet la culture du Finnois se rapproche encore beaucoup de la Simple Récolte.

Sans parler des ressources que fournissent la chasse ou la pêche (1), dans un pays où les eaux sont si abondantes, la plus grande étendue du domaine est consacrée au pâturage. Les espèces qu'on élève sont, il est vrai, plus petites, à cause de la qualité médiocre de l'herbe, mais néanmoins elles fournissent encore, presque en suffisance, le lait, le beurre et le fromage, qui forment le fond de la nourriture des habitants. « Pour la plupart des Finlandais, ce sont les laitages, presque toujours préparés sous forme de caillebotte ou de fromage mou, qui composent le moyen d'alimentation principal. De loin en loin, le villageois mange de la viande de porc ; mais, dans l'ordinaire de la vie, ce sont les galettes de seigle et d'orge, avec accompagnement de laitage aigri, qui servent exclusivement à le nourrir. Dans certaines provinces, et seulement à une époque déterminée de l'année, la pomme de terre vient s'y joindre... On ne renouvelle la provision de galettes de seigle que deux fois par an, et elles sont aussi dures que du biscuit de mer. C'est l'unique espèce de pain qu'il soit possible de se procurer ailleurs que dans les villes (2).

Le prince Galitzin visite une ferme près de Tornéo, dans le Nord de la Finlande, et il est surpris d'y rencontrer une laiterie « spacieuse » : « Cela tient, dit-il, à ce qu'on fait, dans tout le pays, un grand commerce de beurre (3). »

(1) La pêche ne forme le principal moyen d'alimentation des habitants que sur le rivage du golfe de Finlande et de Bothnie, où abondent les sardines et les harengs. Dans les rivières, on rencontre surtout le lokh (*salmo eriox*), la truite, le brochet, la carpe, le gardon, la perche, etc. Parmi les gros poissons que fournissent les lacs, on peut citer le somm (*silurus glanis*), qui quelquefois atteint à une grosseur énorme.

(2) *La Finlande*, par le prince Galitzin, t. II, p. 97, note, et t. I, p. 31 et 346.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 21.

On voit que la culture n'est encore que l'accessoire; elle est d'ailleurs réduite à un petit nombre d'espèces, à cause de la rigueur du climat : les principaux produits sont l'orge, le seigle et l'avoine, la pomme de terre, le navet, le chou. Dans certaines parties du Midi seulement, on se risque à faire du froment. Mais toutes ces cultures sont essentiellement aléatoires, car elles sont à la merci de gelées fréquentes, même en été. Aussi, « dans certains cantons de la Finlande, l'habitant ne mange jamais de pain préparé avec une farine pure de tout mélange. Ordinairement, il y mêle de la paille hachée fin et triturée, de la mousse d'Islande, de l'écorce de pin réduite en poudre, ou telle autre substance analogue, qui puisse, jusqu'à un certain point, tenir lieu de farine (1). »

On ne s'expliquerait pas que ces populations entretînssent une production agricole aussi aléatoire, si, comme nous l'avons dit, elle n'était presque « spontanée » et très semblable encore à la Simple Récolte. Le procédé de culture est en effet des plus primitifs : on brûle une partie de bois ou de lande et on sème dans les cendres. La récolte est presque immédiate. « Le grain est quelquefois semé et récolté dans l'espace de six semaines (2). » « Ce n'est pas sans surprise que j'ai vu ce matin, raconte un voyageur, des troupes de moissonneuses occupées à lever des orges, qui, il y a huit jours, étaient encore tout à fait vertes. Dans ces régions du Nord, l'action du soleil sur les produits de la terre, gagne en force et en activité pendant l'été ce qui lui manque en durée (3). »

La culture vient ainsi, en quelque sorte, au-devant des populations par les facilités qu'elle offre. On comprend donc, qu'au sortir des Prairies, les Finnois se soient engagés dans ce nouveau travail sans qu'il ait très profondément modifié leur état social antérieur. Aussi, voyons-nous persister le trait fondamental de ce groupe de sociétés, la Communauté : communauté du sol et communauté de la famille.

(1) *La Finlande*, par le prince Galitzin, t. II, p. 40.
(2) Malte-Brun, *Géogr. univ.*, t. IV, liv. XIX, ch. IV.
(3) *La Finlande*, par le prince Galitzin, t. II, p. 92.

Le rôle encore notable du pâturage contribue à maintenir en commun, sous le régime de la libre pâture, une bonne portion du territoire. Quant au sol cultivable, il est en grande partie disponible, à l'usage du premier occupant. « La majeure partie des forêts étant encore vagues, chacun a le droit d'y entreprendre des défrichements pour son compte. Après avoir marqué sur place l'étendue du terrain sur lequel il se propose d'opérer, le défricheur attaque d'abord à la hache les arbres qui y croissent et les abat tous sans exception. Il ébranche les troncs abattus, met à part les pièces les plus belles, et forme, avec le reste et les branches détachées, des bûchers disposés par rangées régulières. On y met alors le feu, et l'embrasement, se communiquant aux mousses et aux racines, finit par envahir l'espace tout entier. On donne ensuite un léger labour et on ensemence aussitôt après l'avoine. Presque toujours cet ensemencement produit une récolte suffisante pour nourrir le bétail pendant l'hiver. L'année d'après, on procède à un nouveau labour, suivi d'un nouvel ensemencement; mais cette fois, la récolte est d'ordinaire beaucoup moins productive. Alors le champ est abandonné à lui-même et on le laisse librement se regarnir de jeunes pousses (1). »

On voit que la mise en culture du sol ne demande ni beaucoup de frais ni beaucoup de capacité. L'appropriation formelle du sol n'est pas même nécessaire et on trouve plus simple de changer ses cultures de place dès que la première productivité du sol a été épuisée. Dans le sud du pays, l'appropriation est plus avancée; néanmoins il est encore très facile de devenir propriétaire. Il suffit d'affermer à l'État une parcelle de l'immense domaine qu'il possède encore. On paye une rente annuelle très faible et on jouit de tous les droits de la propriété, y compris celui de transmission. Et, pour devenir propriétaire complet, il suffit d'acquitter d'avance et comptant le prix de trois années de location.

Le sol cultivable est donc encore disponible, ou à peu près disponible. Cet avantage, joint à la promptitude de la récolte, qui vient, pour ainsi dire, à vue d'œil, explique comment la

(1) *La Finlande*, t. I, p. 223.

transition vers la culture sédentaire a été singulièrement facilitée à ces populations si peu éloignées, par leur origine, de l'état purement pastoral.

Mais ce n'est pas seulement la communauté partielle du sol, c'est encore la communauté de famille qui persiste. Pourquoi les divers ménages se sépareraient-ils, puisque l'espace ne manque pas et qu'il est si facile de s'assurer l'usage, ou la propriété du sol ? On ne voit ici aucune cause de dissolution de la communauté ; aussi continue-t-on à rester groupé autour de l'ancêtre commun, suivant la tradition de la famille patriarcale. Le prince Galitzin, qui a parcouru la Finlande dans toute sa longueur, est frappé de ce fait et le signale à plusieurs reprises, sans se douter de son importance sociale : « Le maître de la maison, dit-il en parlant d'un de ces domaines, est un riche paysan, chef d'une très nombreuses famille *composée de plusieurs ménages*. Chacun de ses fils occupe, avec sa femme et ses enfants, un pavillon séparé ; et tous ces pavillons sont enclos d'un enceinte commune composant le *haïmat*. Ce terme ne désigne pas seulement le corps des bâtiments de la ferme, mais aussi les terrains qui en dépendent. Il y a telle famille de paysans qui possède en fonds de terre au delà de cent mille francs ; les fortunes de vingt à trente mille francs en capital sont communes parmi eux » (1).

Rien ne montre mieux que cet exemple à quel point la communauté est un organisme tutélaire pour des populations que leur formation antérieure n'a pas dressées au travail personnel et intense et à l'initiative. Elles peuvent ainsi non seulement se soutenir, mais encore arriver à l'aisance, et parfois à la richesse. Dans ce stade inférieur du développement social, la communauté est une sauvegarde pour les faibles.

Autres exemples de communauté rurale, dans les environs de Tornéo : « Le haïmat de Kestila est, sans contredit, le plus riche que nous ayons rencontré jusqu'ici. Dans sa spacieuse enceinte, sont renfermés *sept maisonnettes* séparées, parmi lesquelles celle du chef de famille occupe le premier rang. Nous venons de la

(1) *La Finlande*, t. I, p. 350, 365.

visiter, et je suis demeuré on ne peut plus surpris de l'arrangement intérieur, qui réunit jusqu'aux recherches du confort. On y trouve un ameublement complet, papiers de tentures, et planchers peints de manière à simuler les compartiments d'un parquet. Tout cela est d'une propreté et d'un lustre irréprochable » (1).

Même type plus au sud, dans le voisinage de Braknestad : « Les haïmats de la Finlande sont ordinairement habités par les différents membres d'une même famille de paysans, et composés toujours de *plusieurs maisonnettes comprises dans une enceinte commune*. La ferme de Bizi, tout à fait disposée sur ce plan, couvre un espace considérable. » L'auteur est frappé de la déférence que chacun témoigne au chef de la communauté : « Nous reconnûmes, dès l'abord, le chef de maison, non seulement à sa mise, mais plus encore aux égards que lui témoignaient les jeunes gens réunis autour de notre voiture » (2). Malte-Brun signale également la grande autorité qu'exercent les chefs de famille (3).

On s'explique parfaitement que la persistance de l'art pastoral et l'abondance du sol disponible contribuent à maintenir ici la forte autorité paternelle, dont nous avons vu l'origine dans la Prairie. Ce trait seul suffirait à prouver que les communautés ne sont pas ébranlées sur ces nouveaux territoires. Elles sont seulement plus petites et plus étroites, à cause de l'appauvrissement des ressources. D'autre part, elles ne sont pas rapprochées et groupées en tribus, comme dans le Désert, parce qu'ici il n'y a pas lieu à caravanes. Le pays n'est pas dans le voisinage des productions tropicales ; et les Toundras, les mers glaciales ne fournissent pas d'objets précieux pour le commerce. D'ailleurs, comme le pays, par son climat, est encore accessible aux gens de la zone tempérée, ce sont eux qui viennent y entreprendre le commerce des fourrures et du bois. Les habitants se trouvent donc généralement confinés sur leurs domaines de cul-

(1) *La Finlande*, t. I, p. 21.
(2) *Ib.*, p. 123.
(3) *Géographie universelle*, t. IV, p. 407.

ture à demi pastorale, et dans leur communauté de famille.

Dans ces communautés, qui sont isolées les unes des autres, ainsi que nous l'avons expliqué, ils jouissent d'une véritable indépendance. Chaque communauté se patronne à peu près elle-même, grâce à l'abondance des productions spontanées et à l'autorité du patriarche. On retrouve donc ici comme un reflet de la grande situation qui est faite à chaque famille dans la steppe et on s'explique ce cri d'enthousiasme d'un paysan finlandais : « Oh! répartit notre conducteur avec un naïf orgueil, lorsqu'il plaît au bon Dieu de faire mûrir nos moissons, nous ne connaissons pas le chagrin, et ce pays devient pour nous le paradis! » Puis, après un moment d'intervalle, désignant de la main, à la distance de cinq cents pas, plusieurs grands corps de logis peints en rouge, il ajouta : « Tenez, Monsieur, voyez-vous ce haïmat? Il est bien vaste, n'est-ce pas? Eh bien, ses pareils dans la contrée ne sont pas rares ; ce sont de simples paysans comme moi qui les habitent, et je vous garantis que tous y vivent en seigneurs » (1)!

Le patronage exercé par le chef de la communauté est d'autant plus complet que ces populations ne subissent guère d'autre contact extérieur que celui des rares marchands qui se risquent dans l'intérieur de ce pays de pénétration difficile, et des industriels, également étrangers, qui viennent exploiter certains métiers, particulièrement les mines.

En effet, le peu d'industrie que l'on rencontre dans la région est entrepris par des étrangers : le Finnois est encore trop enfoncé dans la communauté, et trop soutenu par les productions spontanées, pour se livrer à des travaux qui exigent essentiellement une grande initiative, et qui exposent à un aléa redoutable. Aussi le gouvernement russe s'efforce-t-il de pousser artificiellement au développement de l'industrie dans cette région. C'est ainsi qu'il a affecté une somme de cent mille roubles (400.000 francs) pour venir en aide, par voie de prêt, et moyennant le minime intérêt de deux pour cent, aux manufacturiers dans l'em-

(1) *La Finlande*, loc. cit., t. II, p. 126.

barras. Cet exemple montre combien ce type social est peu apte à créer par lui-même la grande industrie. Et quand le Gouvernement entreprit de développer l'industrie de la filature, il dut faire venir de la Suède des fileuses et des tisseuses.

Voici d'ailleurs un exemple bien caractéristique, qui prouve à quel point ce type, si profondément enfoncé encore dans la communauté, est rebelle à toute innovation industrielle : « Un jour que je visitai les divers ateliers d'une fabrique de papier établie à Tamerfors, on me montra de fort bons papiers à écrire, de différentes qualités. Mais je vis avec surprise des piles de papier écolier fabriqué à la planche. Le surveillant que j'interrogeai sur la raison pour laquelle la fabrique continuait à produire des papiers par cette méthode surannée, me dit qu'ils étaient destinés à la consommation intérieure ; les acheteurs du pays se refusant à faire usage de papier fabriqué à la mécanique, tant la puissance des habitudes exerce un empire absolu (1) ! »

Un dernier trait contribue encore à conserver à ce type un grand caractère de simplicité au point de vue social : c'est l'absence générale d'un pouvoir public national dans toute la zone occupée par les Finnois ; tous ces peuples sont soumis à des gouvernements étrangers. Autrefois, la Finlande était gouvernée par la Suède ; elle l'est aujourd'hui par la Russie.

Cette absence de pouvoirs publics nationaux est le résultat de l'état social que nous venons de décrire. Dans un pays où la population est dispersée sur des domaines très éloignés les uns des autres, et où les communications sont difficiles, il ne se produit pas beaucoup de conflits entre les familles et, dès lors, le besoin d'une police ne se fait pas sentir ; elle pourrait d'ailleurs difficilement exercer son action. Lorsque, par hasard, des conflits se produisent, on se fait justice soi-même : c'est le système de la vendetta.

D'autre part, par suite du faible développement du commerce, il n'y a pas de richesse à exploiter pour des hommes supérieurs, sous prétexte de gouvernement.

(1) *La Finlande*, t. II, p. 282.

Enfin, on n'éprouve même pas le besoin d'un gouvernement pour organiser la résistance contre les envahisseurs venus du dehors : le sol est trop pauvre et le climat trop rude pour attirer la convoitise des étrangers. Il ne se fait pas, vers ces régions, de poussées puissantes de peuples ; il y a seulement des infiltrations, petites et lentes, de familles rejetées du Sud-Est vers le Nord-Ouest. Mais ces familles se font place sans peine sur ce sol peu peuplé et encore en grande partie disponible. Néanmoins, c'est pour s'opposer à cette infiltration qu'il y a eu quelquefois besoin de chefs militaires ; mais alors ces chefs étaient purement locaux. Voilà tout ce que les Finnois ont jamais eu spontanément en fait de gouvernement.

Après cela, on comprend pourquoi leur action extérieure a toujours été presque nulle : ils ne peuvent guère en exercer par le fait même de leur dispersion.

Les Slaves leur ont d'ailleurs fermé la porte du Midi vers lequel, sans cela, ils seraient descendus. Ils ont tenté de le faire assez souvent dans le passé, alors qu'ils étaient moins étroitement relégués dans ces régions septentrionales essentiellement débilitantes au point de vue de la puissance publique. Et encore ces tentatives n'ont-elles été, la plupart du temps, que de simples expéditions de pillage opérées seulement sur la frontière méridionale. Il n'y a que les Huns et les Hongrois, ces deux plus illustres représentants du type finnois, qui aient fait une grande expédition ; mais ils appartenaient à la région du Sud-Est, au Midi de l'Oural, c'est-à-dire à la partie la plus méridionale et la plus riche. C'étaient donc des Finnois à peine ébauchés, des Finnois à l'état de « devenir », c'étaient presque encore des Pasteurs, car c'est plus au Nord et sous les influences que nous venons de décrire que le type finnois a pris tous les caractères qui le distinguent.

Ainsi, loin d'envahir, les vrais Finnois ont été progressivement dominés par les peuples du Midi, qui s'introduisent parmi eux comme je viens de le dire, ou par les peuples des rivages Baltiques. Ils ont toujours oscillé entre ces deux dominations.

Un des moyens par lesquels les dominateurs étrangers se sont

efforcés de s'assimiler les Finnois, a été la langue, suédoise autrefois, russe aujourd'hui. On l'impose, comme langue officielle, dans les tribunaux, les écoles et les administrations, avec l'espoir, qu'à la suite de la langue, les idées et les mœurs étrangères pénétreront.

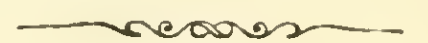
A ces tentatives d'assimilation, le Finnois est trop désarmé pour opposer autre chose que des plaintes : la protestation des faibles. « Au temps jadis, dit une chanson nationale, vivait une bonne fille pleine d'entrain et d'un bon esprit; c'était la fille du maître du logis. Elle avait la physionomie avenante, son port était majestueux, ses traits étaient pleins de douceur, ses joues avaient le doux incarnat de la rose et son parler était vif. Elle savait dire toute chose et bien, et avec agrément; et cependant toutes ses compagnes se mariaient et elle seule demeurait fille : chose singulière et surprenante! Désirez-vous savoir le nom que portait cette fille charmante? On l'appelait Parole finnoise. Le désir qui brûle la dévorait depuis longtemps; on la voyait porter son regard inquiet à l'entour, assise à l'écart comme à son ordinaire, toujours avec l'espoir que l'époux attendu finirait par paraître, — qui l'introduirait dans la chambre nuptiale. Fatiguée d'attendre vainement, elle éleva enfin la voix pour se plaindre... »

Mais le Slave n'a pas entendu la plainte du Finnois : celui-ci est trop faible et le Slave trop fort.

Pourquoi le Slave, — c'est-à-dire l'homme qui, en sortant des Prairies, a pris non la route du Nord, mais celle du Sud, — est-il plus fort que le Finnois? C'est ce qu'il nous faut voir maintenant.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.



PHILOLOGIE ET SCIENCE SOCIALE COMPARÉES,

A PROPOS D'UN ROMAN ESPAGNOL.

La Science sociale semble destinée, entre autres applications, à renouveler complètement la critique littéraire; et d'ailleurs, comme une évolution n'est jamais brusque, comme tout se fait par transition dans le domaine de la science aussi bien que dans celui de la nature, il est facile de s'apercevoir que l'œuvre de rénovation est commencée. Taine a eu la gloire d'ouvrir la voie sur ce point, et la dernière série de conférences de M. Brunetière marque également une préoccupation dominante du *point de vue social* dans les choses littéraires.

Selon nous, l'étude d'une littérature, d'une école artistique, et son rattachement aux conditions sociales du milieu qui les a produites est une œuvre scientifique assez laborieuse. Nous avons jusqu'ici plus de jalons que de routes. Celles-ci viendront en leur temps, après beaucoup d'observations et de comparaisons préparatoires. Aussi n'est-ce pas un sujet si large que nous prétendons entamer. Il s'agit uniquement, dans cet article, de quelques réflexions qui nous sont venues à l'esprit, à la lecture d'un roman espagnol, au sujet de *l'emploi assez fréquent des mots étrangers* dans la littérature de divers peuples occidentaux, et, plus généralement, de la *pénétration réciproque* des langues.

On apprendra avec plaisir que notre langue est peut-être celle qui fournit le plus de citations et de mots d'emprunt à ses rivales

Il est vrai que ce n'est pas un monopole et que deux autres langues, pour des raisons assez différentes, partagent avec la nôtre ce caractère de diffusion internationale : l'*anglais* et le *latin*. Mais revenons à notre roman.

I.

Le livre dont nous parlons est original à plus d'un titre. Son auteur est un jésuite, le P. Coloma; son titre est *Pequeneces* (*Bagatelles*) (1); son but est de peindre et de censurer, d'une façon à la fois véhémente et pittoresque, les mœurs de l'aristocratie espagnole.

Un fait qui nous a frappé, dans cet ouvrage, c'est la fréquence des *mots français* insérés dans le texte, *en italiques*, et employés, comme plus significatifs ou plus universels, à la place du mot espagnol correspondant. Cette constatation, que nous avions faite, peu de temps auparavant, en lisant un journal portugais qui traitait de questions *littéraires*, nous a suggéré l'idée de relever, un à un, tous les mots français ainsi employés et de voir ensuite s'il serait possible d'établir entre eux un *classement* quelconque. C'est ce que nous avons essayé de faire, et voici le résultat de ce relevé :

Les mots français, ou locutions françaises, se montent à *cent vingt* environ. Un petit nombre d'entre eux sont des expressions historiques ou topographiques relatives à la France, et offrent par conséquent peu d'intérêt. Les autres, une centaine environ, peuvent se répartir en six classes.

1[re] *classe* : termes de logement ou d'ameublement. Ce sont : *chaise longue* (deux fois), *pouf, secrétaire* (onze fois),. *bureau, salon, cabinet de lecture, fumoir* (deux fois), *boudoir* (quatorze fois), *petit club* (2), *salon de refuge, char-à-bancs, bibelot* (trois fois), *buffet, parquet.*

Donc, un écrivain espagnol, voulant exprimer un meuble

(1) Traduction française. Lemerre, 1893.

(2) *Club* est emprunté au français qui l'emprunte lui-même de l'anglais. Nous reviendrons plus loin sur ce phénomène.

élégant, certains appartements spéciaux, use volontiers d'un mot français

2e *classe :* termes de toilette et d'habillement : *matinée* (sorte de robe), *brodequins, saut de lit, négligé, toilette, plissée, chiffonnée, nécessaire* (objet), *foulard, frac, casque à mèche.*

Donc, si nous avons importé la *mantille*, l'Espagne se rattrape joliment sur notre garde-robe et sur le vocabulaire de nos tailleurs.

3e *classe :* termes de théâtre : *entr'acte, artiste anonyme, succès* (dramatique)..., *débutait* (dans la Traviata), *soubrette, mise en scène, bouquet* (morceau final), *Prince Lilas, Diable Boiteux, Chœur des poignards. — Pour cette cause sainte..., la Favorite, le Pardon de Ploermel, la Dame aux Camélias, la Grande-Duchesse.*

Notez que la scène ne se passe pas en France. Les pièces en question sont représentées à Madrid. Donc, popularité du théâtre français hors de nos frontières.

4e *classe :* termes de littérature ou d'art : *facture* (artistique)..., *faisait pendant, pochade, amateur* (deux fois), *brevet, déclassée, l'Année chrétienne* (revue), *canard* (de journaliste).

Cette catégorie n'est pas très nombreuse dans *Pequeneces*, mais cette rareté relative est un peu l'effet du hasard. On trouverait facilement, en feuilletant des livres étrangers, des mots comme *bon goût, beau idéal, chef-d'œuvre*, etc., cités en italiques et en français.

Le journal portugais dont nous parlions plus haut, et qui n'est plus entre nos mains, en offrait notamment des exemples. Donc, prestige et supériorité de la littérature française.

5e *classe :* termes de gastronomie : *thé, brioche, champagne, foie gras, pâté de foie gras, gourmand, gourmet, consommé, chou à la crème, écrevisses à la bordelaise* (deux fois), *côtelette* et *vol-au-vent.*

Triomphe éclatant de la cuisine française.

6e *classe :* termes relatifs à la mode, aux usages de la haute société, aux réunions mondaines. C'est la plus fournie. Nous y collationnons les termes suivants *: chic, très chic, pschutt, v'lan,*

tschok, vieux jeu, clou, dans le train, gommeux (quatre fois), *haute gomme, poisseux, muscadin, cocotte, pimbêche, mouchard.* Si ce n'est pas toujours là du français, c'est certainement du parisien. Viennent ensuite : *impair* (faute contre l'usage), *cercle Bébé, mondaines, beau monde, le tout Madrid, dessus du panier, au grand complet, quelque chose de neuf, kermesse* (dix fois), *après-dîner* (réunion), *bésigue, Mademoiselle* (pour désigner une gouvernante), *bourgeoise* (terme de mépris), *fanée* (en parlant d'une femme), *Monsieur Tout le Monde*, « *Monsieur, fleurissez votre boutonnière* », *enfantillage, tripotage, il était décoré!*

Est-il un plus beau témoignage en faveur de l'attraction exercée sur l'étranger par la *vie française*, et en particulier par cette vie parisienne, avec son argot, ses cercles et ses boulevards?

Chose remarquable : nous n'avons trouvé que cinq mots, sur les cent vingt, et en dehors des termes historiques ou topographiques, qui ne rentrassent pas dans une de ces six catégories. Ce sont les mots : *tournée, touriste* (1), *homme d'équipe, sauve-qui-peut* et *embarras du choix*. Encore, avec quelque bonne volonté, pourrait-on les y rattacher indirectement. Ainsi donc, et c'est le fait capital à retenir, tous les termes français, toutes les locutions françaises employées dans le roman du P. Coloma se classent, sans exception, ou avec des exceptions négligeables, sous les six rubriques énumérées ci-dessus : *ameublement, habillement, théâtre, art ou littérature, cuisine, vie mondaine.*

Ajoutons que, sauf une longue phrase étrangère à notre sujet, nous n'avons rencontré dans *Pequeneces* que quatre mots anglais, et ces mots n'arrivent sous la plume de l'auteur espagnol que par l'intermédiaire du français. Ce sont les mots : *club*, le *touriste, sport* et *sandwich*, dont les deux premiers se rattachent au groupe des termes mondains, et le dernier au vocabulaire gastronomique.

Nous avons eu la curiosité, après ce travail, de consulter au hasard un roman anglais, afin de voir si ce dernier contiendrait

(1) *Touriste* est encore emprunté à l'anglais par l'intermédiaire du français.

des mots français en italiques et si ces mots français correspondaient aux catégories énoncées plus haut. Nous sommes tombés sur *Love and Life* de miss Yonge (1), et, sans l'éplucher entièrement, nous avons recueilli au passage des mots tels que ceux-ci : « *Télémaque, le Grand Cyrus, Académie, belles-lettres* » (termes de littérature), *pièce de résistance* (terme culinaire), *déshabillé* (toilette); enfin, comme termes relatifs à la vie française, quelques petites trouvailles significatives : *fantaisies, bêtises, tête montée,* et *mariage de convenance.* Les citations françaises sont d'ailleurs beaucoup plus rares chez miss Yonge que chez le P. Coloma.

Dans un autre roman anglais, *Like and unlike,* de miss Braddon (2), dès la page 23, nous rencontrons le mot *foie gras,* deux fois nommé dans le roman espagnol. Nous apercevons également : *belles-lettres,* ainsi que cette phrase, entièrement en français : *Savez-vous la musique? — Comme ci comme ça.*

Quant aux romanciers anglais les plus connus, comme Walter Scott et Dickens, leur texte se prête mal à l'expérience. Le premier n'offrirait guère que des termes historiques et géographiques; le second, absolument anglais et populaire, ne fait presque jamais au français l'honneur de lui emprunter un mot.

II.

C'est avec un plaisir toujours nouveau que nous constatons les emprunts faits à notre langue par les peuples étrangers. Notre amour-propre national y trouve aisément son compte, et la contemplation assidue de cette expansion intellectuelle détourne agréablement notre vue de certains phénomènes moins rassurants. Aujourd'hui encore, le domaine de la langue française est immense. Nous la retrouvons en Belgique, dans la Suisse du sud-ouest, au Canada. La diplomatie, depuis trois siècles, en conserve l'usage. Les salons russes la parlent. La Turquie l'ins-

(1) Tauchnitz, Leipzig, 1887.
(2) Tauchnitz, Leipzig, 1880.

crit au programme de ses écoles. Toutes les familles riches, en Espagne, en Italie, dans l'Amérique du Sud, souvent même en Angleterre et aux États-Unis, tiennent à honneur de la faire enseigner à leurs enfants. Un Français de nos jours peut faire le tour du monde, — s'il est riche et s'il voyage pour son plaisir, — sans savoir le moindre mot d'une langue étrangère; et, cette constatation faite, nous en concluons tout naturellement que nous sommes la *tête du monde*. Quel peuple d'ailleurs ne croit l'être?

Il importe de considérer plus froidement le phénomène, et, en premier lieu, de rechercher si notre langue est la seule à jouir de cette universalité. Nous avons vu plus haut qu'il n'en est rien. Deux autres langues, avons-nous dit, nous disputent cette royauté cosmopolite : le *latin* et l'*anglais*.

Il serait facile de se livrer, sur les citations latines, à un travail analogue à celui que nous avons fait plus haut. Qui ne connaît certaines expressions proverbiales, qui reviennent sans cesse sous une plume française : un instrument *ad hoc*, une condition *sine qua non*, un argument *ad hominem*, un plaidoyer *pro domo sua*, un *maximum*, un *criterium*, un *ultimatum*, un *de cujus*, un *exeat*, voire même un *omnibus?* On pourrait en citer plusieurs centaines. Indépendamment des *mots* et des *locutions*, il est des passages très connus de Virgile, d'Horace ou de la Bible, qui reviennent fréquemment dans la conversation, entre gens lettrés, et la multiplicité de ces citations augmente à mesure qu'on descend vers le midi. Un livre ou un journal italien, espagnol, portugais, en offrira plus d'exemples qu'un livre ou un journal français, et la chose étonnera peu si l'on observe que le portugais, par exemple, renferme des milliers de mots qui ne sont ni plus ni moins que des mots latins, conservés *tels quels*, et que la langue latine est par suite beaucoup plus facile à apprendre chez ces peuples-là que chez nous. Néanmoins le latin, avec ses proverbes, dictons et citations, joue encore un rôle notable dans l'anglais, et partout où ont passé anciennement, avec la discipline romaine, les innombrables formules du droit et les classiques leçons des écoles.

Enfin l'Église catholique, partout où elle a des prêtres et des séminaires, contribue à maintenir, dans le langage des divers peuples, une foule de termes latins inaugurés ou consacrés par elle. Si deux *hommes du monde,* de pays différents, se comprennent toujours grâce au français, deux *prêtres,* dans le même cas, arriveront au même but en parlant latin.

Mais le globe terrestre ne comprend pas que des prêtres et des hommes du monde. Même dans la classe supérieure, — car la classe ouvrière, généralement, ne connaît jamais qu'une langue, — il est bon nombre de gens qui, n'ayant reçu ni une éducation ecclésiastique ni une éducation mondaine, ont besoin de communiquer, *pour affaires,* avec leurs congénères des autres pays. Ces hommes-là sont les *commerçants*, auxquels il faut joindre une foule d'*industriels.* Il importe *à ces gens* qu'une langue commune facilite les rapports et les échanges. Cette langue commune existe : c'est l'*anglais.*

L'*anglais,* de nos jours, est la langue de toutes les mers et de tous les rivages. Quiconque habite dans un *port* et songe à faire des affaires avec l'au-delà de la mer, est tenu de parler anglais. La loi s'impose à Rio-de-Janeiro comme à Constantinople, à la Martinique comme au Japon. De là également l'obligation faite à nos officiers de marine d'apprendre l'anglais. De là tous ces manuels de *correspondance anglaise,* où les rares jeunes gens français qui, au Havre, à Bordeaux, à Marseille, se destinent au grand commerce, apprennent lentement et péniblement l'art des formules nettes, des exposés pratiques, des politesses sobres et abrégées. L'anglais a donc, lui aussi, son universalité, et, à ce titre, depuis deux siècles, il a introduit dans notre langue, comme dans d'autres, un nombre considérable de mots et de locutions, que nous rencontrons à chaque page de nos livres et de nos journaux.

Prenons au hasard quelques-uns de ces termes, et tâchons d'en étudier la physionomie.

Nous parlions tout à l'heure de navigation. Cinq substantifs nous viennent précisément à l'esprit : *yacht, steamer*, *brick, ferry-boat, paquebot* (*packet-boat.*) Voilà donc un ordre d'i-

dées où le Français tend à se servir de mots anglais. Et ce ne sont pas seulement les transports par mer qui fournissent des néologismes : *railways*, *tramways*, *rail*, *tender*, *wagon*, *tunnel*, *ballast*, *express*, *sleeping-car*, *cab*, *tilbury*, *touriste*, *globe-trotter*, et beaucoup d'autres qui nous échappent, reflètent suffisamment l'activité, la force d'expansion, l'allure affairée et laborieuse de la race anglo-saxonne. C'est à l'italien que nous empruntons le mot *far-niente*, mais c'est l'anglais qui a dû nous fournir le vocabulaire des chemins de fer. Et pourquoi l'Anglais voyage-t-il? Pour son plaisir, quelquefois, pour exercer son activité sans but lucratif, comme le *tourist* de Suisse et des Pyrénées: mais ce n'est là que l'exception, la déviation du type. L'Anglais voyage, l'Anglais construit des *steamers* et des *railways*, parce qu'il a des *business*.

A la langue des affaires se rapportent *dock*, *stock*, *drawbach*, *varrant*, *chèque*, *crack*, sans compter les noms d'une foule de machines, d'outils et de rouages employés dans les usines. L'instinct énergique de la défense a fait naître le *revolver*. A l'agriculture se rattachent *farmer*, mot intraduisible en français, *drainage* (du verbe *to drain*) ainsi que les noms de plusieurs appareils perfectionnés pour la culture des champs.

On peut former tout une autre classe avec les seuls mots qui ont rapport à des *exercices corporels*. Tout le monde, en France, parle de *sport*, de *turf*, de *cricket*, de *crocket*, de *law-tennis*, de *rallye-papers*, de *steeple-chase*, de *garden-party*, de *boxe* et de *foot-ball*; preuve de notre admiration, mais aussi de notre infériorité, à l'égard de ces jeux et de ces ébats qui font de nos jeunes voisins des gaillards frais et robustes, pendant que nous nous étiolons sur le banc d'un collège, devant des monceaux de bouquins. (*Bouquins*, encore un mot anglais, mais fort méprisant sur nos lèvres, et qui ne prouve aucune admiration de notre part à l'égard des *books* d'outre-Manche.)

Notons, pour être exact, que la plupart de ces termes, à mesure que nous les empruntons aux Anglais, changent sensiblement de nature, et prennent, — *bouquin* fait exception. — un cachet d'élégance et d'aristocratie qu'ils n'avaient pas précédem-

ment. La société française, en adoptant *rallye-papers* et le *lawn-tennis*, en fait des cérémonies mondaines, à la française, où beaucoup d'Anglais ne se reconnaîtraient plus. Même remarque en ce qui concerne les termes *de la vie politique*, inaugurée, comme on le sait, par l'Angleterre, longtemps avant notre patrie.

Nous avons donc des *leaders*, des *reporters*, des *budgets*, des *jurys*, des *verdicts*, des *meetings*. Nous disons un *bill*, un *whig*, un *tory*. Cela tient à ce que les Anglais ont su se gouverner eux-mêmes plus tôt que les autres peuples de l'Occident. Maintenant encore, que de différences entre les deux choses, l'une française, l'autre anglaise, que nous baptisons du même nom, par exemple, entre un *meeting* de Londres et un *meeting* de Paris!

Il est, enfin, certaines idées que nous exprimons instinctivement par des mots anglais, tant la société anglaise nous paraît les incarner idéalement. Voulons-nous faire sentir, d'un mot, le *charme et l'indépendance de notre intérieur?* Nous disons : mon *home*. S'agit-il de cet esprit débrouillard qui, à lui seul, triomphe des obstacles? Nous parlons du *self-help*. Cette lutte contre les obstacles, qui ne la connaît désormais sous son nom de *struggle for life?* Quand il nous arrive de sentir le prix du temps, nous ne disons pas : le temps est précieux, mais : *Time is money*. Enfin, depuis la Révolution, nous ne désignons plus l'homme distingué, influent, honnête par le titre d'*honnête homme*, ou de *gentilhomme*, ou de *bel esprit*. Nous l'appelons volontiers *gentleman*.

Il est facile de voir, en comparant les termes prêtés par le français aux autres langues et ceux que nous prête l'anglais, les différentes branches où s'exerce la supériorité respective des deux races. Avant de conclure, et pour ne laisser aucun nuage dans l'esprit, nous voulons pourtant répondre à une objection facile à prévoir. La France, peut-on nous dire, n'est pas la seule à fournir l'étranger de termes gastronomiques. Que faites-vous donc des *beefsteaks*, des *roastbeefs*, des *puddings*, des *sandwishes*, des *lunchs*, des *five o'clock teas?* Ne trouvons-nous pas, au rayon des vêtements, le *mac-farlan*, la *redingote* (*riding coat*), le *water-proof?* et, en ce qui concerne la *haute vie*, les

réunions et les usages mondains, n'avons-nous pas adopté plusieurs termes comme *high-life, festival, flirt, dandy, whist, boston, scottish?* — Que reste-t-il, après cela, de votre distinction?

La distinction reste entière. Nous pouvons nous en convaincre en examinant attentivement chacun des mots en question. Le *beefsteak* et le *roastbeef* ne sont nullement des termes gastronomiques et leur importation n'implique aucune supériorité culinaire chez les Anglais. Ce sont des mets excessivement simples, et de préparations *très rapides* des mets très commodes pour des gens *pressés*. Il en est de même du *sandwich*. Midi sonne; un négociant sort d'un bureau; il court à un autre; l'affaire est urgente : il a un quart d'heure à lui. Vite, il rentre dans un *bar*, et, sans s'asseoir, avale une tartine toute préparée, avec beurre et jambon. Pas une minute n'est perdue. Même explication pour le *lunch*. Là-dessus le Français arrive, s'empare du mot; mais qu'advient-il? c'est que le mot change d'usage, parce que la chose change d'aspect. Le *lunch* devient un amusement; le *sandwich*, une pâtisserie; on vient au premier en cérémonie; on croque le second avec loisir. Les substantifs britanniques ont pris la livrée française.

Mais le *pudding?* mais le *five o' clock tea?* — Très simple encore à comprendre. On sait l'intensité de la vie de famille en Angleterre. Les femmes et les jeunes filles vivent beaucoup moins en dehors. Moins de visites, moins d'exhibitions, moins de bavardages inutiles. Les travaux du ménage prennent plus de temps; les réunions intimes, absolument intimes, tiennent plus de place. Rien d'étonnant, dès lors, que la jeune *miss*, au lieu de courir les magasins et de massacrer son piano, sache confectionner des gâteaux et des plats doux, entre autres le fameux *pudding*. Quant au *five o'clock tea*, il est la conséquence du *lunch* : le léger repas de cinq heures vient compléter le lunch de une heure pris sur le pouce et permet ainsi d'attendre le « dîner » du soir. Ici encore la France veut imiter. Depuis deux siècles environ, nous constatons le prestige croissant de l'Angleterre, sans en démêler exactement les causes. De là dif-

férentes espèces d'*anglomanies* : l'anglomanie politique, avec Montesquieu ; l'anglomanie philosophique, avec les admirateurs de Locke; l'anglomanie littéraire, avec les fanatiques de Shakespeare et de Walter Scott ; l'anglomanie mondaine de nos jours. On peut voir, au Louvre, un tableau du peintre Ollivier (dix-huitième siècle) intitulé : *Le thé à l'anglaise chez le prince de Condé.* En un mot nous empruntons à l'Angleterre ce qui brille, ce qui nous frappe, ce qui est extérieur, ce qu'il importe le moins de lui emprunter.

Nous pourrions reprendre, à propos de nos vêtements d'origine anglaise, les mêmes réflexions que ci-dessus. Le *mac-farlan* et le *water-proof* ne sont pas des inventions de l'élégance, mais de l'esprit pratique. Il s'agit de se préserver du froid et de la pluie. Quant à la *redingote,* elle a bien changé d'usage en changeant d'orthographe. Son étymologie, *riding coat,* désigne expressément un *vêtement pour aller à cheval.* Nous retombons donc, sans l'avoir cherché, dans les *exercices du corps.*

Quant au terme de *high life,* il n'est pas étrange que nous l'ayons emprunté au pays des *lords* et de la haute aristocratie territoriale, à mesure que notre aristocratie à nous, ruinée et désorientée par nos révolutions, perdait peu à peu du terrain. Monsieur Jourdain, au dix-septième siècle, singeait le *gentilhomme ;* de nos jours, il aurait singé le *gentleman.* Il eût fait blanchir ses chemises à Londres. Il eût été *dandy.*

Que dire du *whist* et du *boston?* Le mot *whist* signifie *silence.* C'est le jeu calme et grave, passe-temps des longues soirées familiales, adopté ensuite dans les cercles et les soirées. Le *boston* n'a pas même reçu cette adoption mondaine. Il n'a pas oublié son berceau sévère et puritain. Il est resté le jeu des familles, de même que l'innocent quadrille des lanciers, d'origine également anglaise, est resté la danse la plus facilement tolérée par les familles les plus rigoureuses. Pour la *scottish*, comme son nom l'indique, elle est *écossaise,* c'est-à-dire *celte,* et n'a rien de commun avec notre sujet. Enfin le *flirt,* dont nous commençons, grâce à nos mœurs, à faire un mot mal famé, ne désigne que l'innocente conversation de deux jeunes gens qui

se recherchent en mariage, — scandale que nous proscrivons vertueusement chez nous.

Donc, règle générale et à peu près absolue, tout mot qui sort de France et s'établit comme colon dans une langue étrangère emporte avec lui je ne sais quel parfum de théâtre, de roman, d'art, de mode, d'élégance, de coiffure, de cuisine savante et raffinée. Tout mot qui sort d'Angleterre pour s'implanter ailleurs sent la vie intime et privée, le travail inventeur et fécond, le progrès agricole et industriel, l'expansion maritime et commerciale, ou la fierté du citoyen autonome qui n'entend pas se laisser tyranniser par l'État. Comme tout cela est instructif, et comme l'émigration des mots ressemble trait pour trait à l'émigration des hommes! La France, nous le savons, est le pays d'où l'on émigre le moins, et pourtant, il n'est pas de grande ville étrangère qui n'offre à tout venant les services d'un cuisinier français, d'une modiste française, d'un maître de danse français. Lorsque Chateaubriand visita la Nouvelle-Angleterre, en 1791, le poète ne rencontra qu'un Français... un violoniste.

III.

L'introduction d'un mot étranger dans une langue se fait généralement par deux étapes successives. Le mot est d'abord cité, à titre étranger, par une sorte de curiosité d'amateur, par recherche de couleur locale, par pédantisme, ou par impuissance de s'exprimer autrement. Puis, si l'adoption de ce mot répond vraiment à un besoin, à un *défaut*, la naturalisation devient complète. On ne prend plus la peine d'avertir, soit par des guillemets, soit par des italiques, soit par une locution quelconque (*ut dicunt Græci*), que l'on procède à un emprunt. Souvent même, surtout chez les peuples qui parlent plus qu'ils n'écrivent, l'orthographe du mot est appropriée à sa nationalité nouvelle : *bifteck, redingote, paquebot,* sont dans ce cas.

En ce qui concerne le français, la langue anglaise, à notre époque, est la seule qui continue à l'enrichir; ou du moins les

exceptions sont bien rares. Le contingent de termes latins est désormais consacré et ne varie plus. Les autres langues, à part quelques termes pittoresques récoltés çà et là par les voyageurs en quête d'exotisme, ont cessé d'agir sur la nôtre. C'est que leur action remonte à des époques déjà anciennes, où ces nations avaient sur nous, comme sur tous les autres peuples du monde, certaines supériorités de civilisation. Trois langues principalement nous ont nous légué des souvenirs : l'arabe, au moyen âge, durant cette période de splendeur éclatante, mais éphémère, où Bagdad, Damas et Cordoue tinrent la tête du mouvement scientifique et littéraire. De là tant de mots commençant par *al : algèbre*, *alcool*, *alun alchimie*, *alcade*, *alcazar*; l'italien, du quinzième au seizième siècle, au moment de la Renaissance et des guerres d'Italie ; de là bien des mots comme *courtisan*, *carnaval*, *charlatan*, *bouffon*, *spadassin*, *carrosse*, *faquin*, *balcon*, *banque*, *bilan*, *costume*, *cadence*, et tant de termes de musique ; enfin, l'espagnol, du seizième au dix-septième siècle, lorsque la monarchie de Philippe II, puissamment centralisée, maîtresse de l'Amérique et riche de son or, éclipsa et terrifia toute l'Europe par son prestige d'un jour. L'Espagne d'alors sème ses mots comme ses soldats : *matamore*, *capitan*, *duègue*, *galon*, *mantille*, *guitare*, *castagnette*, *sieste*, *sarabande*, *hâbleur*, *nègre*, *case*, *créole*, *patate*, qui tous indiquent clairement le genre de supériorité ; — bien superficielle, hélas ! — qu'offre alors la société espagnole.

Plus heureux que les idiomes rivaux, le français semble n'avoir pas perdu, depuis trois siècles, ses propriétés contagieuses, et la fumée de cette gloire nous a trop souvent enivrés.

Il s'agit de savoir si cette supériorité, dont nous sommes heureux d'ailleurs, coïncide toujours avec une réelle supériorité sociale, et, pour cela, demandons des exemples à l'histoire, l'inexorable institutrice, et la grande recommenceuse des phénomènes sociaux. Deux faits nous suffiront : celui des Grecs subjugués par Rome, celui des Gallo-Romains soumis par les Francs.

Tout le monde connaît le mot d'Horace : *Græcia victa ferum victorem cepit.* « La Grèce vaincue triompha de son farouche

vainqueur ». Cela est vrai en ce qui concerne la langue. Tandis que le latin se répandait en Gaule et en Espagne, le grec, malgré la conquête, demeurait la langue de l'Orient, *de tout l'Orient*. Bien plus, tous les nobles Romains s'engouaient des Grecs et des choses de la Grèce. Les poètes, les orateurs acclimataient dans leur prose ou dans leurs vers une foule de néologismes et d'hellénismes. Beaucoup s'exprimaient indifféremment dans la langue de Démosthènes ou dans celle de Cicéron. Marc-Aurèle, l'empereur philosophe, écrivait en grec ses *Pensées*.

Et pourtant, qu'était devenue la race grecque? Quelle chute depuis l'époque de Léonidas et de Périclès! Les ports d'Athènes, où les vaisseaux se chiffraient jadis par centaines, recélaient quelques misérables tartanes. Sparte, vide de citoyens, mourait d'anémie. Corinthe s'éteignait dans la débauche. Le bon Plutarque se fixait en Béotie, *par système*, afin de ne pas réduire *d'un citoyen* sa pauvre bourgade dont la population diminuait à vue d'œil. A Rome, ceux des Grecs qui ne sont pas esclaves sont pour le moins méprisés et ridiculisés. Le riche Romain a des esclaves-cuisiniers, des esclaves-philosophes, des esclaves-pédagogues, et tous ces esclaves sont Grecs. L'épithète de *Græculus* est une injure sanglante, et Cicéron, merveilleusement entendu aux choses de la Grèce, fait semblant, devant le peuple, de n'y rien comprendre du tout. La situation, pour la race grecque, peut se résumer en deux mots : la langue au pinacle, les hommes dans la boue.

Quelques siècles plus tard, scène semblable, quoique un peu différente. La Gaule a oublié le celte et parle latin. Le vernis romain a recouvert la race. Écoles, théâtres, lieux de déclamation, les petits-fils de Vercingétorix ont tout emprunté à la Rome de la décadence. Arrivent les Francs, gens peu littéraires de leur nature. Abandonner leur idiome leur est égal. Nouveaux venus, dispersés, campagnards, ils adoptent aisément la langue officielle, écrite, celle des villes et des gens polis. C'est peut-être un bonheur pour les Gallo-Romains, mais, en attendant, les compagnons de Clovis, appuyés sur leur framée, et plus encore sur leur charrue, deviennent, pour de longs siècles, les maîtres et seigneurs de la France.

Ils rendent aux Romains de Gaule ce que les Romains d'Italie ont fait aux Grecs.

Il nous resterait à étudier, dans le détail, comment s'opèrent, chez une race, l'abandon d'un idiome traditionnel et l'adoption d'une nouvelle langue, à nous demander pourquoi ici une langue chasse l'autre, et pourquoi là-bas deux ou trois langues existent sans se mêler durant plusieurs siècles. Concluons, pour aujourd'hui, que le plaisir d'imposer sa langue à l'étranger constitue évidemment un vif plaisir, mais un plaisir essentiellement platonique, qui fait parfois illusion sur les causes et les signes de la véritable supériorité. Le prestige et la puissance d'une langue sont dus principalement au développement des *cultures intellectuelles*, mais il se peut quelquefois que ce *développement* devienne une *hypertrophie*. Les peuples sont comme nos écoliers modernes : lorsqu'ils ne songent qu'à leurs *études*, qu'à la littérature et aux arts, lorsque leur ambition est de passer avec succès leurs *examens* devant les autres races, à remporter des prix d'amplification et de thème au concours général des nations, ils réussissent sans doute à se perfectionner l'intelligence, le goût, la délicatesse critique, mais l'anémie du reste du corps ne correspond que trop souvent à cette puissance cérébrale, et, à la suite de ce vaste et collectif surmenage intellectuel, des crises de névrose peuvent venir, et l'aliter pour toujours.

G. d'Azambuja.



LES CHALDÉENS.

ORIGINALITÉ ET IMPORTANCE DE LEUR ROLE PRÉHISTORIQUE (1).

Parmi les régions qui sont distinguées à la surface du globe par leur disposition géographique, leur formation géologique, leur climat, leurs productions, les déserts tropicaux apparaissent comme les plus affreuses et les moins hospitalières. Tout s'y réunit à la fois pour repousser les hommes ou les animaux : la soif, la faim, la chaleur et le froid combinés, les vents et les orages, menacent incessamment l'être organisé qui s'aventure au milieu de ces espaces désolés. Exposé à tant d'influences mauvaises, sa destruction paraît certaine. Il semble donc que les déserts auraient dû former autant de territoires impénétrables à l'homme, abandonnés à eux-mêmes, fermés à tout jamais aux manifestations de la vie sociale. Cependant les choses ne vont point ainsi. En réalité, les déserts sont habités, au moins dans la plupart des cas; la population qui les occupe peut même passer pour relativement nombreuse, si l'on tient compte de l'âpreté et de la faible productivité de ce milieu spécial. D'où vient cela? Comment se fait-il que l'homme, bravant tant et de si grands dangers, soit allé s'établir au milieu des rochers et des sables, pour y mener une existence rude et périlleuse, alors que des terres fertiles, saines et tempérées, étaient à sa disposition, et sont restées inoccupées depuis l'origine du monde? Il y a dans

(1) Les faits énoncés dans cette étude sont aujourd'hui acquis à l'érudition. C'est pourquoi on a jugé superflu d'en apporter ici les preuves en détail. On s'est surtout proposé d'en montrer le lien logique, d'après les données de la Science sociale.

cette circonstance quelque chose qui surprend à bon droit et qui appelle une explication. L'histoire, interrogée seule, n'en fournit point qui satisfasse complètement l'esprit. En effet, elle nous apprend sans doute que des groupes d'hommes, formant parfois des armées nombreuses et bien approvisionnées, ont essayé à diverses reprises d'aborder le désert. Il ne s'agissait pas d'ailleurs de s'y établir, mais seulement de s'en faire accidentellement une voie de passage. Or l'histoire ajoute aussitôt que ces expéditions ont abouti toujours à un désastre plus ou moins complet. Le peuplement du désert a donc une autre origine.

Il est bien établi, d'autre part, que, dès le début des temps historiques, les espaces désertiques de l'Asie et de l'Afrique étaient déjà reconnus et jalonnés. Dès lors les caravanes du commerce les parcouraient depuis de longs siècles. Mais il est nécessaire d'observer que les trafiquants eux-mêmes n'ont pas pu aborder les premiers des solitudes inexplorées. L'expérience de tous les temps, corroborée par des faits actuels, nous apprend que le négoce n'ose s'aventurer au désert qu'à la suite d'hommes assez hardis pour aller d'avance préparer les voies. En d'autres termes, le commerce utilise les routes que d'autres ont tracées, il ne les crée pas lui-même. Lorsque ses transports apparaissent dans une région, c'est que déjà elle a été visitée et occupée par des gens capables de servir de guides, de convoyeurs et de gardiens. Cela est vrai surtout pour le désert, qui oppose à la marche des difficultés particulières, insurmontables pour des voyageurs ordinaires.

Quels gens, donc, ont été capables de s'établir dans un pareil pays, d'y vivre et même d'y prospérer? M. de Préville, dans ses remarquables études sur l'Afrique (1), nous a révélé déjà certains termes de ce curieux problème. Nous allons essayer de le résoudre complètement, et nous verrons peut-être jaillir de notre solution des conséquences inattendues.

(1) La *Science sociale,* année 1887 et suiv.

I. — LE PEUPLEMENT DE L'ASIE MÉRIDIONALE.

Une circonstance va du reste nous permettre de retrouver partout sur leur route de migration, depuis leur point de départ, les populations du désert, de les identifier et de les suivre. Ces populations sont en effet restées attachées au type communautaire pur; c'est dire qu'elles n'ont guère changé de physionomie depuis une longue suite de siècles. Le fond même de leurs traditions, les traits principaux de leurs mœurs sont encore aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a des milliers d'années. En les observant à l'heure présente, nous nous trouvons par conséquent en face d'un ordre de choses très analogue à celui des temps préhistoriques. Les faits actuels, rapprochés des indications que fournit l'érudition moderne en ce qui touche les sociétés disparues, nous donneront ainsi de précieux éléments de renseignement et de comparaison. Ils nous permettront de comprendre bien des choses restées obscures chez les historiens, parce qu'ils n'en ont pas vu la portée.

On s'accorde aujourd'hui pour reconnaître que l'Asie centrale, des plateaux de l'Arménie à ceux du Thibet, a été le berceau commun de l'humanité. C'est du haut de ces vastes espaces herbus, où elle vivait de l'art nourricier le plus simple, le pâturage, que l'espèce s'est épandue de proche en proche jusqu'aux confins du globe, en subissant chemin faisant les multiples et fortes influences qui l'ont divisée en groupes distincts, en variétés, en races différentes à des degrés divers. Pour arriver à bien saisir notre sujet, il est nécessaire que nous essayions de nous faire une idée logique de ce mouvement capital. Pour cela, nous n'avons que peu de chose à demander à l'histoire, car elle est à peu près muette sur ces événements dont l'âge même ne saurait être computé avec exactitude (1). Les sciences d'observation seules ont

(1) Cf. Lenormant et Babelon, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. I, *passim.*

réussi à éclairer un peu le sujet. La géographie, l'archéologie, la linguistique, la Science sociale enfin, vont du moins nous permettre de proposer une explication conforme à la nature des choses et capable de satisfaire l'esprit.

L'examen attentif du régime géographique de l'Asie méridionale fournit d'abord de précieuses indications. En descendant des plateaux qui occupent toute la partie médiane de l'Asie, ceux des premiers hommes qui se dirigèrent vers le Sud trouvèrent devant eux de vastes contrées très différentes les unes des autres, intercalées dans un ordre important à déterminer.

Un coup d'œil jeté sur une carte de ces régions montre que, d'une façon générale, les espaces ouverts dans l'Asie méridionale aux essaims de race humaine, depuis la haute barrière de l'Himalaya jusqu'à la mer Rouge, sont distribués dans un ordre très particulier. C'est, en somme, une zone immense de déserts desséchés, que coupent de loin en loin des oasis transversales, formées par les fleuves rares qui descendent des montagnes. Cette zone est bordée par une bande de rivages maritimes également arrosés. Ainsi, en marchant de l'est à l'ouest, nous rencontrons la vallée du Gange, puis le désert de Thar que limite la vallée de l'Indus. Sur la rive droite de ce fleuve, apparaissent bientôt les sables et les montagnes de la Perse. Celle-ci est séparée des déserts de Syrie et d'Arabie par le double fossé du Tigre et de l'Euphrate. Au delà, les chaînes du Liban et celle du Taurus, qui condensent les vapeurs pompées dans la Méditerranée par le chaud soleil d'Orient, ont des vallées arrosées et fertiles. Mais bientôt le sable reparaît et étouffe presque toute végétation; il couvre une partie de la Syrie, et à peu près la moitié de l'immense Péninsule arabique. Plus loin, c'est l'Afrique, dont la partie septentrionale offre un aspect analogue à celui de l'Asie du Sud.

Les diverses parties de cet espace immense sont aussi différentes par la nature et l'abondance de leurs productions, que par leur aspect général. Les plateaux et les pentes des montagnes centrales sont couverts de pâturages qui permettent le maintien de la vie pastorale. Les vallées des fleuves, abondamment arrosées sous

un climat chaud, se prêtent à la production des fruits, des légumes, des céréales. Il en est de même pour les parties humides des plateaux iraniens. L'Inde entière forme une immense oasis projetée jusqu'au voisinage de l'équateur, et propre aux cultures les plus variées.

D'autre part, les eaux côtières de l'océan Indien sont poissonneuses, et nourrissent l'huître nacrière et perlière. L'or, les pierres précieuses, les épices, les parfums se trouvent en divers lieux. C'est ainsi que les monts de l'Arabie méridionale (Yémen) étaient fameux dans les pays de l'antiquité pour leurs drogues et leurs aromates. L'éléphant abondait autrefois dans l'Inde et dans le centre de l'Afrique. Les bois précieux pour la charpente, la marine, l'ébénisterie, se rencontrent dans le Liban, et dans les montagnes de l'Inde. Les déserts eux-mêmes apportent leur contingent à cette masse considérable et variée de productions utiles à l'homme. On y voit des dépôts de sel laissés par les eaux, et cristallisés en nappes régulières que l'on taille en blocs et que l'on exporte vers les plaines basses, où ils constituent un objet d'échange important.

Ainsi, l'espace et les moyens d'existence ne manquaient pas dans l'Asie méridionale, lorsque l'homme, à l'étroit sur les plateaux arméniens, commença ses migrations. Il pouvait s'y étendre à l'aise, et trouver, sur bien des points, les éléments d'une grande prospérité. Essayons maintenant de nous rendre compte des conditions naturelles et des phases de cette expansion.

II. — L'EXPANSION DES POPULATIONS CHALDÉENNES.

Nous avons indiqué déjà que les premiers hommes, nés dans les régions herbues de l'Asie centrale, avaient dû tout naturellement demander leurs ressources quotidiennes à l'art nourricier le plus simple de tous : l'art pastoral. En se développant, l'espèce forma des groupes de pasteurs constitués, sous l'influence prédominante du milieu, en familles communautaires. En effet, la steppe ne permet point l'isolement, les ressources qu'elle four-

nit sont trop limitées. Pour utiliser directement et exclusivement un troupeau, seul régime de travail praticable en pareil lieu, l'association s'impose, et il n'en est pas de plus simple ni de plus naturelle que la famille. D'autre part, ce travail exerce sur ceux qui en vivent un attrait si puissant, que rien, sauf la pression des besoins les plus urgents ou la force d'une domination extérieure, ne peut les obliger à y renoncer pour un métier plus rude. Le pasteur apprécie même sa condition à tel point, qu'à ses yeux toute occupation pénible ou assujettissante avilit les hommes qui s'y livrent, et il se considère comme appartenant à une race noble vis-à-vis de ceux-ci. Aussi ne se fait-il aucun scrupule de les piller et de les exploiter le plus possible, quand le voisinage les tient à sa portée (1).

Dans ces conditions, les hommes auraient pu rester cantonnés pendant une longue suite de siècles dans les pâturages de l'Asie centrale, si deux circonstances n'étaient venues pousser un certain nombre d'individus hors de la steppe, pour les mettre en présence d'un milieu nouveau. La première nous est connue par une tradition recueillie à l'aurore des temps historiques, et consignée dans l'Écriture. La Genèse nous raconte en effet comment un fils de Noé, nommé Cham, osa se moquer de son père en public, montrant ainsi qu'il avait perdu tout respect pour l'autorité paternelle. Or l'autorité du patriarche est absolue et doit l'être dans ces familles, qui forment autant de groupes isolés dans la vaste étendue des steppes. Sans une exacte discipline, assurée par l'unité et la force de la direction, de tels groupes ne tarderaient pas à se dissoudre par l'effet des dissensions intestines, des rivalités, des jalousies. Aussi Cham, considéré comme un dangereux fauteur de division et de désordre, est-il maudit par son père et obligé d'aller chercher au loin un établissement pour lui et ses enfants (2).

Ce fait nous indique clairement que, dès une époque extrêmement reculée, des individus se sont détachés de la souche nomade des pasteurs. Quittant la steppe où ils ne pouvaient plus

(1) Cf. *Science sociale*, t. III, p. 33 et suiv.
(2) Cf. Lenormant et Babelon, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. V, p. 87.

vivre à cause de leur isolement, ces désorganisés ont trouvé devant eux la tête des vallées qui descendent vers l'océan Indien. Canalisés en quelque sorte dans ces bandes étroites de terrains productifs que le désert enveloppe, ils ont dû adopter un nouveau régime du travail, et ajouter aux ressources du pâturage, devenues insuffisantes ou même nulles, celles de la culture (1). Elle était d'ailleurs aisée dans ces alluvions humides, au moins sur les bords même des fleuves. Au delà, la chaleur estivale rend l'irrigation nécessaire et complique le travail. C'est ainsi que se formèrent les premiers groupes de cultivateurs sur les rives des fleuves de la Mésopotamie ; tout ce que nous savons permet du moins de le supposer avec un haut degré de vraisemblance. L'exploitation du sol permit à ces exilés de subsister hors du cadre communautaire, de se développer, de perfectionner avec le temps leurs procédés, de multiplier les productions. L'industrie dut alors apparaître parmi eux, faisant naître sur bien des points une véritable richesse. Dès lors le commerce ne pouvait manquer d'intervenir à son tour pour répartir ces éléments de prospérité, et l'humanité se trouva lancée dans la voie du développement indéfini.

Pourtant, à examiner de près les choses, il semble que ce mouvement avait bien des chances pour se heurter à des obstacles insurmontables, et pour s'arrêter devant eux. Enserrées entre des nomades pillards et exigeants au nord, une mer dangereuse au midi, des déserts d'une extrême âpreté à l'ouest et à l'est, les premières sociétés de la Chaldée paraissaient destinées à végéter dans cette impasse. Elles en sont sorties cependant, d'abord pour foisonner au dehors et pour aller coloniser au loin des régions très diverses et très étendues, ensuite pour créer et entretenir avec ces régions un commerce d'une merveilleuse activité. Il est intéressant de voir dans quelles conditions ce double mouvement s'est établi. Nous aurons l'occasion d'indiquer en même temps la seconde des circonstances qui appelèrent la population du nord vers les pays méridionaux.

(1) Ces expulsés ne pouvaient amener dans ces vallées à demi marécageuses que peu de bétail, quand toutefois ils en possédaient encore.

III. — LA ROUTE ET LE TYPE DES MIGRATIONS CHALDÉENNES.

L'Asie méridionale, qui renferme tant et de si vastes déserts, est bordée sur presque tout son pourtour d'une haute barrière montagneuse. Cette barrière arrête les vents saturés de l'humidité marine, et la condense. L'étroite zone littorale (voir la carte d'Asie) qui s'étend depuis le pied des monts jusqu'à la mer, se trouve dès lors arrosée, soit par les ondées pluviales, soit par les rivières au moins temporaires qui descendent des chaînes bordières (1). Il en résulte que sur un très grand nombre de points, les côtes de l'océan Indien offrent à la culture ses éléments essentiels : une terre d'alluvion fertile, de l'eau, du soleil. Ces circonstances ont fait jouer à la zone littorale cultivable un rôle important. Elle a facilité l'extension graduelle et continue de la race humaine vers l'orient et vers l'occident, en lui permettant de contourner, par le sud, ces déserts affreux dont nous avons indiqué les caractères âpres et inhospitaliers. C'est ainsi que, dès une antiquité reculée, des essaims poussés de proche en proche ont dû s'avancer jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, pour passer de là sur la côte africaine et gagner les plateaux abyssiniens, puis les campagnes et les forêts de la région centrale. M. de Préville a très bien montré comment on pouvait reconnaître là une des sources principales des populations du sud africain. Il en a indiqué une autre qui paraît également très probable.

Des immigrants du même type, sortis de l'Asie Mineure, ont pu arriver par l'isthme de Suez jusque sur le cours inférieur du Nil. Arrêtés par le désert de Libye, canalisés en quelque sorte par la vallée du fleuve, ils l'ont remontée jusqu'aux plaines du Darfour et du Soudan ; plus tard, le chemin fut fermé derrière eux par de nouveaux occupants, appartenant à une for-

(1) « Année ordinaire, le littoral arabe garde des cieux d'airain pendant huit à neuf mois ; de trois à quatre autres mois fournissent des pluies d'orages ». (O. Reclus, *Géographie*, p. 217.) Le littoral du plateau iranien se présente dans des conditions analogues.

mation différente, qui fondèrent l'antique civilisation égyptienne et continrent les précédents dans leur domaine méridional (1).

Du côté de l'Orient, un mouvement identique, né des mêmes causes, a dû selon toute vraisemblance se produire simultanément, amenant les hommes jusqu'aux bouches de l'Indus, et les dispersant au delà, dans toute la péninsule indienne. Ces migrations, lentes d'abord, ont pu prendre avec le temps une marche rapide, grâce au développement de la vie urbaine dans la Mésopotamie et dans l'Inde. Puis une seconde source, à laquelle nous avons fait allusion déjà, est venue dans la suite fournir un nouvel appoint au peuplement des pays méridionaux.

Cette seconde couche de population, au lieu d'arriver comme la première sous la forme d'une émigration individuelle et désorganisée, est survenue en masses organisées et guerrières.

Lorsqu'après plusieurs siècles d'efforts les émigrants eurent réussi à fonder sur divers points des centres de commerce florissants, ils ne purent échapper alors aux convoitises de leurs voisins, les pasteurs du nord. Ceux-ci, descendant de leurs steppes montagneuses, vinrent, par des invasions répétées, dont l'histoire a conservé l'écho (2), se superposer aux premiers occupants et former ainsi une caste supérieure qui méprisait les vaincus tout en les exploitant, en les poussant même parfois à fuir leurs oppresseurs.

Ce double courant débordant de la Mésopotamie sous l'action de ces diverses causes présentait un même caractère social : il était alimenté de part et d'autre par des éléments inférieurs et désorganisés, sortis par expulsion des centres urbains formés dès la plus haute antiquité dans les vallées de l'Euphrate et du Tigre. L'importance de ces villes de commerce, le nombre de

(1) Certains auteurs donnent la priorité à la civilisation égyptienne sur celle de la Chaldée. Le contraire nous semble seul vraisemblable. Les plus anciens monuments chaldéens ont au moins six mille ans (Lenormant et Babelon, *Hist. anc.*, t. V, p. 2), et ils accusent déjà un état de civilisation avancée, maitresse d'elle-même. La civilisation égyptienne ne montre rien qu'on puisse avec certitude faire remonter plus haut, et la suite de ce travail, rapprochée des études de M. de Préville, démontrera scientifiquement que la race qui a fait la grandeur de l'Égypte ancienne est sortie d'Asie.

(2) V. Maspéro, *Hist. ancienne*, p. 161, 565.

leurs habitants, la circulation active et les mélanges qu'elle provoquait, toutes ces causes ont dû, en effet, fournir à cette émigration une source abondante, qui a coulé sans interruption durant de longs siècles; cette source a rempli, de proche en proche, les contrées méridionales de l'Asie et de l'Afrique de leurs habitants à formation agricole. On sait à quel degré de perfection l'exploitation du sol est arrivée de très bonne heure dans la Mésopotamie, pays où le grain rend 200 à 300 pour un, et où le palmier-dattier fournit à la culture un appoint important.

Les individus rejetés isolément hors de ce milieu spécial, agricole et urbain tout à la fois, portèrent d'étape en étape l'habitude et la pratique du travail de la terre, et aussi l'expérience du commerce. Cette préparation leur fournit de suite les moyens de s'établir à demeure partout où le milieu le permettait, et de fonder des groupes capables bientôt de produire et de consommer beaucoup, naturellement portés, par suite, à se mettre en rapports d'affaires les uns avec les autres.

On voit comment il s'est formé de bonne heure, aux deux extrémités de l'Asie méridionale, deux grandes masses de population, qui tenaient entre leurs mains des contrées excessivement riches en productions variées et commerçables. Entre ces deux sources inépuisables de produits, la Chaldée figurait comme un centre commun, comme le point intermédiaire destiné à leur servir de trait d'union. Et en effet, les indications recueillies par les archéologues montrent que la civilisation s'est développée d'abord dans la partie la plus basse et la plus méridionale de la vallée mésopotamique. C'est là, au-dessous du confluent de l'Euphrate et du Tigre, à proximité du golfe Persique, que l'on a retrouvé les témoignages les plus anciens de la prospérité des peuples de la Chaldée (1). Ce fait s'explique par des raisons diverses. D'abord, en cet endroit, les alluvions du fleuve sont plus étendues et plus profondes, les eaux plus abondantes, le climat plus chaud que dans la partie supérieure

(1) Lenormant et Babelon, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. IV et V, *passim*.

de la vallée; la culture y est donc plus aisée et plus productive. De plus, cette région était la moins exposée aux incursions et à la domination des nomades pasteurs du Nord, qui parcouraient en tous sens les plateaux herbus juxtaposés, depuis les pentes du Liban jusqu'à celles du Pamir, en un immense hémicycle bloquant entièrement de ce côté l'étroite région où le commerce organisait ses premières expéditions lointaines.

En outre, le voisinage d'un golfe à la fois vaste et abrité était encore pour elle un élément de richesse (1). Enfin, par sa position géographique, elle était bien réellement le nœud central des régions avoisinantes, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour s'en rendre compte.

On peut donc croire que le mouvement commercial a eu tout d'abord la basse Mésopotamie pour point de départ. De là, diverses routes pouvaient amener les trafiquants jusque dans les contrées éloignées dont les productions étaient à même d'alimenter leurs opérations.

IV. — LES MOYENS DE COMMUNICATION DANS L'ASIE MÉRIDIONALE.

A première vue, ces moyens semblent multiples et d'une application facile. D'abord et surtout, la mer unit les bouches des fleuves, et par ceux-ci il est aisé de remonter dans les terres. Ensuite, le voisinage des pasteurs permettait de s'approvisionner aisément d'animaux de bât et de trait. Le cheval, le mulet, le chameau bactrien à double bosse, le bœuf, s'offraient en nombre aux transports. Enfin l'homme lui-même pouvait ajouter son effort à celui de la batellerie et des animaux. Mais dans la réalité pratique, l'application à longue distance de ces divers procédés était rendue par les circonstances excessivement difficile, voici comment :

En ce qui concerne d'abord la navigation, on pouvait l'exer-

(1) Le golfe Persique et la mer d'Oman sont, parmi les eaux marines, les plus riches en vie animale. (E. Reclus, *Géog.*, IX, 860.)

cer de deux façons. En premier lieu vient le cabotage ou navigation côtière, la plus aisée, mais aussi la plus lente. Des rivages de l'Inde ou de l'Afrique au fond du golfe Persique, les distances sont énormes; de plus, la route était rendue bien dangereuse pour la batellerie primitive, mal construite et de faible tonnage, par les ouragans subits qui assaillent fréquemment ces parages (1). Ce procédé était donc à la fois très lent, plein de risques et peu efficace avec les faibles barques des premiers navigateurs. On conçoit dès lors qu'il ne dût être pratiqué qu'à titre exceptionnel pendant un assez long espace de temps.

Plus tard, le cabotage se généralisa et prit une assez grande extension (2); mais déjà le commerce à grande distance s'était développé par d'autres moyens, et les villes de la basse Mésopotamie déployaient une activité et une splendeur qui leur permettaient d'envoyer chercher jusque dans la mer Rouge les pierres de leurs temples.

Quant à la grande navigation, l'usage en est resté interdit aux peuples de l'antiquité par l'effet de deux causes essentielles. D'abord, ils étaient dépourvus des moyens scientifiques propres à fixer les directions en pleine mer par tous les temps; ensuite, ils ne connaissaient point le phénomène météorologique des moussons ou vents réguliers, qui portent tantôt dans la direction du nord-est, tantôt dans la direction du sud-ouest. Par suite, ils étaient sans cesse exposés à s'égarer en pleine mer, ou bien, partant à contre-saison, ils se heurtaient sans cesse au vent contraire. Enfin cette navigation présentait encore plus de dangers que le cabotage. On conçoit dès lors qu'elle était impraticable pour les premiers navigateurs (3).

(1) Les bateaux figurés sur des monuments assyriens relativement récents n'ont qu'un mât et quatre ou cinq rameurs. Ces bâtiments étaient donc fort petits. (Lenormant et Babelon, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. V, p. 137.)

(2) Lenormant et Babelon, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. IV, p. 85.

(3) C'est seulement *au premier siècle de notre ère*, plusieurs milliers d'années après la formation des sociétés orientales, qu'un pilote grec d'Égypte, Hippolus, inaugura la grande navigation en utilisant le mouvement alternatif des moussons. V. Vivien de Saint-Martin, *Dictionnaire*, v° *Mousson*.

Voyons maintenant si l'on pouvait obtenir une utilisation plus régulière et commode des animaux et de l'homme lui-même sur les routes de terre. Difficilement, puisque les lignes de trajet les plus courtes étaient coupées par les larges déserts intercalés entre les zones de pays habitables. Or, la circulation au désert exige une organisation spéciale très forte et préparée de longue main. Pour se rendre un compte exact de ce fait important, il faut examiner en détail les caractères spéciaux des déserts interposés entre les diverses régions fertiles de l'Asie. Nous verrons alors quels obstacles ils offrent au passage des convois de marchandises, et quel singulier concours de circonstances il a fallu pour permettre à l'homme de les percer.

V. — LES DÉSERTS IRANIENS.

Lorsque, prenant comme point de départ le cours inférieur de l'Euphrate et du Tigre, on veut entrer en relation par terre avec les pays d'Orient et d'Occident, diverses routes s'offrent aux caravanes. La première se dirige vers les pays indiens, au travers du plateau de la Perse, ou Iran, large de 1,200 à 1,500 kilomètres. Pour l'atteindre, il faut franchir d'abord dix à douze chaînes de montagnes escarpées, rangées parallèlement dans la direction du N. O. au S. E. Ces chaînes sont séparées par des vallées étroites, au fond desquelles coulent des torrents. Partout où l'eau peut imbiber le sol, la végétation est luxuriante; au-delà, c'est l'aridité complète. Les efforts pénibles de l'homme réussissent çà et là à étendre par l'irrigation le domaine de la culture, mais bien peu, car il n'est pas possible de faire remonter l'eau sur les pentes raides qui se présentent de tous côtés (1). Sur une largeur de 300 à 400 kilomètres, le voyageur ne cesse de suivre les gorges de ces montagnes, d'en franchir les torrents, d'en gravir les pentes, d'en chercher les cols. Il a certainement fallu beaucoup de temps, pour que l'homme fût en état de tirer bon parti de ces couloirs tortueux, brûlants et secs en été, gla-

(1) Reclus, *Géographie*, t. IX, *passim*.

cials en hiver. La culture y exige des travaux compliqués et reste aléatoire dans ses résultats. Il est donc permis de croire qu'elle ne s'est développée que tardivement dans ce milieu ingrat, et que les premières caravanes n'ont trouvé là qu'un désert montueux, coupé par les minces lignes de verdure des vallées intermédiaires et opposant à la marche des convois ses rampes escarpées, ses profondes ravines, son insuffisance de productions naturelles (1).

Au delà de ces chaînes parallèles, on trouve un immense plateau accidenté, qui s'étend de la chaîne de l'Elbourz, bordière de la mer Caspienne, au nord, jusqu'aux montagnes du Beloutchistan, riveraines de l'océan Indien, au sud. Ce plateau est occupé, pour la plus grande partie, par des déserts de sable où la sécheresse est extrême. Le désert de Louth, dit É. Reclus (2), est le plus redouté de la Perse. Sa largeur atteint jusqu'à 400 kilomètres; il n'a qu'un petit nombre de puits et reste inhabité. Pour le traverser dans sa partie la plus étroite, les caravanes doivent fournir une marche de trois jours et de quatre nuits. On l'appelle le Sahara persan. Souvent, la difficulté du voyage dans ces arides solitudes est augmentée par la nature du sol. Dans les déserts du sud-est de la Perse, le voyageur anglais Mac-Gregor (3) a constaté que le sable, amoncelé par le vent en hautes dunes mobiles, se déplace à chaque tempête, effaçant les traces des caravanes, recouvrant parfois les cultures dans le voisinage des fontaines, assiégeant même les villages des oasis. Un médecin français, le Dr Cloquet (4), établi à la cour du Schah, a vu, dans certaines parties du plateau, des abîmes formés par des sables mouvants, où un homme à cheval pouvait disparaître englouti en quelques instants.

(1) A l'heure actuelle tous les transports se font encore, dans cette région, à dos de cheval et de mulet. Le chariot y est inconnu.

(2) *Géographie*, t. IX, p. 175. De Karatchi à Téhéran, sur un espace de 1.600 kil. en droite ligne, un voyageur franchit tous les fleuves sans que l'eau d'un seul lui monte jusqu'aux genoux. (*Ibid.*, p. 15.) On ne peut mieux indiquer la pauvreté de la région à ce point de vue.

(3) Cité par Reclus.

(4) Communication faite à l'Académie de médecine, 1851

On voit par là que les déserts du plateau d'Iran offrent à la circulation de très grands obstacles. Du reste, on peut se rendre assez justement compte de leur aspect par l'impression qu'ils produisent sur les riverains. Au sud-ouest du Seistan, sur la limite orientale du désert de Louth, se trouve un espace si désolé, qu'on l'a nommé *Dacht-i-Naoumed*, la Plaine du désespoir. Ajoutons enfin que les routes de caravanes sont bordées d'une ligne presque continue de squelettes d'animaux, qui témoignent des pertes subies par les convois chemin faisant.

La région intermédiaire du Khorassan, plus accidentée, un peu arrosée, semble sur les cartes plus habitable, car les géographes indiquent çà et là des points occupés. En réalité, ce n'est aussi qu'un désert coupé d'oasis. Mac-Gregor dit à ce sujet que, pour se faire une idée vraie des régions les plus habitées de ce pays, il faut s'imaginer un petit cercle vert autour de chaque village indiqué sur la carte et recouvrir tout le reste d'une teinte brune, représentant le sable ou la roche arides.

En résumé, de la plaine de Chaldée aux limites de l'Inde, sur une largeur de 1.200 kilomètres en ligne droite, la nature du milieu offre aux transports des obstacles très considérables. Que dirons-nous maintenant de la seconde route, celle qui se dirige vers l'Occident?

VI. — LES DÉSERTS ARABIQUES.

L'accès des régions de l'Occident n'était pas plus aisé pour les sociétés primitives de la Mésopotamie, que l'accès des régions de l'Orient. Le commerce pouvait, en effet, pour s'y rendre par terre, adopter deux chemins différents. Le premier, utilisant la haute vallée de l'Euphrate et celles de ses affluents de droite, gagne la mer Méditerranée en traversant les portes amaniques et syriennes du Liban. Mais aux premiers âges du monde, cette voie n'était point encore pratiquée, car le bassin de la mer Intérieure n'eut que plus tard ses populations commerçantes (1). La

(1) Lenormant et Babelon, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. V, p. 104.

seconde, partant du même point, se dirigeait vers les contrées très anciennement peuplées du Yémen et de l'Afrique égyptienne et éthiopienne. Elle devait, pour les atteindre, traverser les déserts de l'Arabie centrale, qui commencent à la limite même de l'étroite vallée mésopotamique. Or ces déserts ne le cèdent en rien à ceux de la Perse pour l'aridité et l'étendue.

En effet, tous les voyageurs font, des espaces pierreux ou sablonneux qui occupent la majeure partie de l'immense péninsule arabique (1), un tableau fort triste. La mer de sable se montre là dans toute sa nudité, dans toute son horreur, avec son ciel implacable et son atmosphère embrasée, avec ses vagues de sable, ses amas de sel, et, en certains endroits, avec ses gouffres cachés, remplis d'une poussière presque aussi mouvante que l'eau (2). La partie du désert qui s'étend entre le fond du golfe Persique et la mer Rouge est pourvue de quelques points d'eau qui en permettent la traversée, mais ce voyage est singulièrement pénible, comme le prouvent les ossements d'hommes et d'animaux épars sur la piste des caravanes, entre les oasis (3).

Du reste, le lecteur peut se faire une idée de l'aridité de ces contrées, en pensant que l'Arabie, cette immense péninsule grande cinq fois comme la France, n'a pas une seule rivière permanente (4). On peut donc à bon droit l'appeler le pays de la soif, d'autant plus que la privation d'eau est rendue plus sensible encore par l'extrême chaleur du climat. Les rares îlots de verdure perdus dans la masse des sables ne subsistent que grâce à l'irrigation artificielle, soigneusement pratiquée au moyen des eaux souterraines. Les parties arrosées du littoral sud, le Yémen, l'Hadramaut, le pays d'Oman, ont elles-mêmes à souffrir beaucoup de la chaleur et de la sécheresse dans la saison d'été. Aussi la pluie est-elle, dans la péninsule arabique, un bienfait si désiré,

(1) Un peu plus de la moitié. Dans le nord on trouve des steppes herbues (Nedjed), dans le centre et le sud, des *hamada* pierreuses ou des plateaux sablonneux; sur le rivage maritime sont quelques régions arrosées, comme l'Yémen, la plus riche de toutes.

(2) A. von Wrede, *Reise in Hadramaut.*

(3) Reclus, *Géographie*, t. IX, p. 850.

(4) *Ibid.*, t. IX, p. 15.

principalement dans le centre et le nord, que les prières quotidiennes contiennent une formule pour en demander à la divinité. Chaque source a son castel fortifié, qui la protège comme un trésor; il est plus urgent de défendre l'eau qui donne la vie au village, que le village lui-même (1).

Il est donc bien évident que les déserts arabes, tout comme les solitudes du plateau persan, offrent aux transports un milieu fort difficile à pénétrer. Et cependant, dès l'antiquité la plus reculée, des caravanes, poussées par l'appât du gain, ont réussi à les franchir. Bien mieux, une société d'une forme spéciale s'y est installée à demeure, attirée, elle aussi, par le commerce. Comment donc ces hommes ont-ils pu s'enfoncer ainsi dans des solitudes inconnues, tandis qu'aujourd'hui, avec des moyens d'action plus complets et après de longs siècles d'explorations continues, c'est toujours avec crainte, et en courant des dangers sérieux, que le caravanier accomplit son pénible trajet?

VII. — LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA VIE AU DÉSERT.

Si les faits actuels nous démontrent que l'on peut traverser et même habiter le désert, ils nous indiquent aussi, et de la façon la plus précise, que l'homme ne peut aborder ces âpres solitudes dans les mêmes conditions que les régions moins ingrates, où le voyageur rencontre les principaux éléments de l'existence. D'abord, l'individu isolé est assuré d'y trouver une mort affreuse; on ne peut pénétrer au désert qu'avec le soutien d'une association forte et préparée de longue main à sa périlleuse entreprise. Il faut avoir des points de repère pour se diriger, des moyens de transport appropriés au sol et au climat, des stations d'étape munies tout au moins d'eau potable. Rien de tout cela ne peut s'improviser, tout doit être prévu, réglé, assuré d'avance, sinon le convoi qui s'aventure dans les sables s'expose au désastre complet, à la mort, par la soif et la faim, des hommes et des animaux,

(1) Reclus, *Géographie*, t. IX, 855.

à la perte du chargement. Pour que le mouvement commercial naisse et persiste au travers d'une région semblable, il faut donc, de toute nécessité, qu'une initiative hardie, intelligente et vigoureuse trace d'abord les voies. Il est indispensable ensuite que ces voies soient entretenues, ou tout au moins que les puits d'étape restent ouverts, chose souvent difficile en un pays où les sables sont en mouvement perpétuel sous l'action de la moindre brise. Il faut encore que les caravanes soient guidées au travers de ces plaines sans point de repère fixes, ou dans ces dédales de dunes mouvantes et de rochers aux détours compliqués. Enfin, si les marchands réussissent à percer le désert, ils ne tardent guère à attirer sur leurs traces des troupes de pillards, qui se lancent à leur poursuite et les dépouillent ou les rançonnent, quand elles n'ont pas pris la précaution de se faire escorter. Guides et gens d'escorte ne peuvent être recrutés au hasard et n'importe où ; les difficultés et les périls de leur office exigent une préparation longue, une expérience éprouvée du désert. Seuls, des gens accoutumés à vivre dans ce rude milieu, dressés dès l'enfance à se diriger dans ses méandres, à supporter les privations qu'il impose, les souffrances qui résultent inévitablement de la nature du sol et des excès du climat, peuvent exercer un pareil métier.

Il résulte de tout ceci que, pour rendre le désert accessible au commerce, l'action successive de deux éléments est absolument nécessaire. Le premier commence par explorer le désert : il en étudie l'aspect, y découvre les parties accessibles ou même habitables, dégage les sources ou creuse les premiers puits. Ensuite, le second élément vient occuper le terrain préparé de la sorte. Il se forme à la vie du désert, peuple les oasis, et devient l'auxiliaire indispensable des caravanes, parfois aussi il abuse de sa situation pour les rançonner (1). Il est intéressant de voir par l'effet de quelles circonstances ces deux éléments ont été amenés à jouer un rôle si considérable, et à exercer une

(1) Ces indications ne sont pas des suppositions arbitraires. Elles résultent de l'expérience et sont confirmées par des faits actuels. Nous y reviendrons ailleurs. V. notamment Reclus, *Géographie*, t. X (le Sahara).

si grande influence sur le mouvement général des relations humaines.

VIII. — L'ASSOCIATION AU DÉSERT.

Les sociétés communautaires ne sont guère progressives. Il faut des influences bien puissantes pour les mettre en mouvement. Or l'organisation d'un régime de transports aussi compliqué que celui dont nous venons de parler exige des capacités, une initiative rares chez les peuples orientaux. Mais si cette initiative est rare, elle n'est pas absente; on la rencontre et on la voit se développer çà et là sous l'influence des besoins urgents ou des convoitises ardentes. Dans le cas qui nous occupe, les besoins ne pouvaient manquer de naître du fait de l'agglomération naissante; les convoitises sortirent naturellement de la révélation, survenue de bonne heure, de l'existence de produits riches dans les contrées les plus méridionales. Pour se procurer ces produits, il fallait les aller chercher. Nous savons que cela n'était aisé ni par mer, à cause des difficultés spéciales de la navigation dans les mers indiennes, ni par terre. Il se trouva pourtant des hommes assez hardis pour concevoir l'idée d'organiser le commerce lointain par des routes directes, et assez forts pour l'organiser de bonne heure. Il est probable, d'ailleurs, qu'ils réussirent à l'établir simultanément par terre et par mer, au prix d'efforts longs et soutenus. Mais il leur a fallu en outre, pour atteindre le but qu'ils poursuivaient, une organisation toute spéciale; si courageux et énergiques qu'on les suppose, quelques hommes isolés n'auraient jamais pu réussir à accomplir une semblable tâche. Ils seraient tous morts successivement à la peine, sans parvenir à la réalisation de leurs desseins, car, encore une fois, le désert est fatal à l'homme isolé. Il le paralyse par son immensité, par sa stérilité, par sa sécheresse, par ses météores d'une intensité redoutable. L'association s'imposait donc à eux, comme une condition essentielle, inévitable. Mais sous quelle forme pouvaient-ils constituer.

étendre et soutenir leurs groupements? Il y avait là à résoudre une difficulté plus grave qu'on ne serait porté à le croire tout d'abord.

En effet, nos lecteurs savent de reste que le type communautaire porte naturellement à l'association. La communauté de famille n'est-elle pas d'ailleurs une société toute formée, fortement constituée, propre par conséquent à des entreprises difficiles et de longue durée?

Oui, sans doute; mais aucune famille, si bien constituée fût-elle, n'aurait pu mieux qu'un individu isolé jouer le rôle de premier pionnier du désert. Ce rôle serait, en effet, bien au-dessus des forces d'un groupe embarrassé d'impedimenta nombreux : femmes, enfants, troupeaux. Un tel groupe se meut aisément au milieu des pâturages de la steppe herbue; à la rigueur il peut circuler dans une région aride, mais connue d'avance et coupée d'oasis rapprochées, qui forment autant de points d'étape, de ravitaillement et de repos. Mais, jetée sans préparation dans un désert inexploré, une famille communautaire ordinaire aurait cent chances contre une d'y périr. Elle ne fournissait donc point un instrument suffisant pour aller à la découverte en pleine solitude et pour trouver aux caravanes des voies qui leur permissent de circuler de l'est à l'ouest, d'unir par terre le Nil à l'Indus. Et ce que la famille patriarcale intacte, avec sa forte discipline et ses moyens d'action habituels, ne pouvait entreprendre sans courir les plus grands dangers, était plus difficile encore pour un groupe artificiel quelconque. Composé de pauvres artisans, comme les artèles russes ou les associations de manouvriers chinois, il eût été tout à fait incapable de mener à bien une telle entreprise. Formé de marchands déjà enrichis par le commerce local, il eût manqué de désintéressement, et n'eût guère tardé à reculer devant les sacrifices préliminaires très considérables nécessités par l'exploration du désert. En revanche, les associations de marchands ont pu suffire pour organiser le petit cabotage fluvial et maritime et pour amorcer ainsi les relations entre les premiers groupes de populations asiatiques. Mais la navigation primitive

resta faible et excessivement lente, puisqu'on fut amené à chercher des routes de terre pour suppléer à son insuffisance.

Si les familles communautaires des steppes du nord étaient incapables de frayer ces routes; si les associations ordinaires de travail manquaient des ressources nécessaires pour entreprendre une telle œuvre; si les sociétés de commerce en étaient éloignées par l'énormité des avances à faire et par l'incertitude du résultat, qui donc enfin a pu la réaliser en bravant tant d'obstacles accumulés?

IX. — LES CONFRÉRIES CHALDÉENNES.

Le problème a été résolu par des associations d'une nature spéciale, dont la *Science sociale* a, la première, signalé le rôle capital (1). Créées par une élite d'hommes animés d'un esprit singulièrement actif et hardi, elles devaient être nombreuses, car la tâche était elle-même multiple et ardue. Il fallait que leurs membres fussent courbés sans restriction sous la règle d'une discipline austère, afin que nulle résistance ne vînt compromettre le succès d'une œuvre aussi difficile. Il était nécessaire, enfin, que ces sociétés pussent disposer de ressources considérables, car l'entreprise nécessitait de larges avances. Toutes ces conditions furent réunies avec une précision admirable par certains organismes, dont l'action étonnamment forte et étendue s'est exercée sur beaucoup de points et dans des occasions multiples. Nous voulons parler des *collèges sacerdotaux*, ou congrégations religieuses, dont on a reconnu l'existence dès l'aurore des sociétés mésopotamiennes. De nos jours même, et en quelque sorte sous nos yeux, des associations analogues agissent dans un sens identique parmi la société africaine du Sahara, image fidèle, quoique affaiblie, de l'ordre de choses qui fit autrefois la force et la splendeur des peuples de l'Asie méridionale (2).

(1) V. les articles de M. de Préville sur l'*Égypte ancienne*, ap. la *Science sociale*.

(2) M. de Préville a montré que la fondation des plus anciens centres égyptiens est due à des confréries analogues. V. aussi Maspéro, *Hist. anc.*, chap. Ier.

L'autorité et l'activité des confréries chaldéennes sont des faits aujourd'hui hors de doute. Les découvertes des archéologues, bien qu'incomplètes encore, en ont fourni des preuves nombreuses et probantes. Il est évident que la première autorité constituée parmi les immigrés de la Mésopotamie s'appuya sur l'idée religieuse, et affermit son pouvoir par le prestige de la magie. Le même fait se produit d'ailleurs parmi toutes les populations désorganisées, chez qui les griots et les magiciens ont une influence énorme. Toujours est-il que, dans la basse vallée de l'Euphrate et du Tigre, les premiers États constitués dont on ait pu constater l'existence étaient gouvernés par des prêtres. D'après l'un des historiens les plus autorisés des peuples de l'antiquité, « les plus anciens souverains dont nous ayons des inscriptions régnaient au pays de Sumer, dans la ville d'Éridu, *qui se trouvait alors sur le bord de l'Océan... C'était une des villes les plus saintes de la Chaldée, ses sanctuaires étaient célèbres et vénérés,* ses écoles florissantes; elle est souvent mentionnée dans les textes magiques et religieux parvenus jusqu'à nous. Ses princes ne prennent pas le titre de roi, *mais seulement celui de pontife souverain* (patesi) (1)... »

Plus tard, les petits États urbains du bas Euphrate furent bouleversés et dominés par des invasions successives de pasteurs du Nord, qui se superposèrent aux anciens habitants et fournirent des rois à tout le pays. Mais ces princes subirent malgré eux l'influence des collèges sacerdotaux, qui continuèrent à former une sorte de caste aristocratique dirigeante, incessamment consultée par les rois au sujet de toutes les affaires de l'État. Ceux-ci gardèrent du reste le titre de pontife suprême, et assumèrent souvent la charge de certains travaux dont les confréries avaient eu la première initiative, comme l'amélioration des routes de caravanes, ou le creusement des canaux principaux d'irrigation (2).

Si les collèges sacerdotaux ont gardé si longtemps, dans les royaumes chaldéens, une influence capitale, ils la devaient à la

(1) Lenormant et Babelon, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. IV, p. 79, et t. V, p. 12, 36.

(2) Lenormant et Babelon, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. V, passim.

science positive dont ils avaient le monopole, autant et plus qu'à la foi des hommes de ce temps dans les faits surnaturels. « Quand florissaient, dit Lenormant, dans les pays de Sumer et d'Accad les petits royaumes indépendants dont nous avons raconté l'histoire, les Chaldéens avaient déjà, dans plusieurs cités, des écoles très fréquentées. Dans ces écoles, on enseignait la grammaire, les mathématiques, la médecine, l'astronomie, et, dans toutes ces branches du savoir, les Chaldéens étaient arrivés à un degré de perfection qui étonne leurs historiens du dix-neuvième siècle... » L'astronomie, dit encore Lenormant, « était une science indigène en Chaldée. Une tradition fort ancienne attribue à l'astronomie chaldéenne l'antériorité sur celle de l'Égypte, qui paraît même avoir été son élève au début. On peut même affirmer que l'astronomie était déjà codifiée théoriquement dès l'époque des premiers rois chaldéens connus. Vers le trente-huitième siècle avant Jésus-Christ, Sargon l'Ancien, roi d'Agadé, fit compiler tous les résultats de la science astrologique de son temps. »

Le fait est donc certain. Il s'est constitué dans le sein des premières sociétés mésopotamiennes des associations ou confréries religieuses, qui ont puissamment contribué à mettre le pays en valeur de toutes les façons, et surtout par la culture ; elles ont inventé les éléments des sciences exactes, afin de les appliquer aux arts et au commerce ; elles ont fait naître enfin les relations actives entre les divers groupes des populations asiatiques, en organisant les transports par terre.

X. — L'OEUVRE SOCIALE DES CONFRÉRIES CHALDÉENNES.

Pourquoi les associations chaldéennes ont-elles pris ce caractère spécial, à la fois religieux et politique? Cela peut sembler à première vue inexplicable, car si l'on s'en tient aux idées courantes parmi les sociétés contemporaines, il paraît que cette confusion de pouvoirs et d'attributions présente beaucoup plus de dangers que d'avantages. Nous ne concevons plus, sans un grand effort de réflexion, des congrégations de cette espèce, omnipo-

tentes et agissant dans tous les sens et dans les domaines les plus variés avec une égale activité. Mais les choses n'étaient point à ces époques reculées, et dans l'Asie méridionale, ce qu'elles sont aujourd'hui parmi nous; il faut donc, pour bien voir les choses, prendre une autre perspective et considérer, avec les faits, les lieux et le temps qui en ont été les témoins.

Il est bien certain que, dans les sociétés primitives de la Mésopotamie, encore toutes pénétrées des habitudes contemplatives et mystiques que développe la vie errante du pasteur, la religion ne pouvait manquer de conserver une influence prépondérante. Par suite, le caractère pieux imprimé à leur œuvre par les fondateurs de ces congrégations a fait précisément leur force et leur succès. D'autre part, la faible culture de la masse des esprits les disposait naturellement à accepter avec une foi aveugle les superstitions les plus variées, circonstance éminemment favorable à la naissance et à la vulgarisation des prétendues sciences occultes. Le défaut d'une religion immatérielle et fortement constituée ajoutait encore à cette disposition particulière. Les prêtres ne pouvaient négliger un tel élément d'influence, et ils furent tout naturellement amenés à faire de la magie la seconde base de leur autorité. Mais la magie n'acquiert un prestige sérieux et durable que lorsqu'elle appuie ses fantasmagories sur des phénomènes naturels inconnus ou incompris du vulgaire, et exploités pour surprendre sa crédulité. De là, chez les prêtres chaldéens, une tendance professionnelle vers l'étude de cet ordre de faits, et, par suite, vers la création et le développement des sciences d'observation.

C'est sous l'influence de ces circonstances que l'on vit se former de très bonne heure, parmi les populations sédentaires de la Chaldée, des *collèges de prêtres*, qui, à titre de ministres de la divinité, et aussi comme astrologues et magiciens, acquirent une influence énorme. Comme aujourd'hui encore les *zaouïa,* centres des confréries musulmanes, les collèges chaldéens groupaient assurément autour d'eux des affiliés qu'ils tenaient, ainsi que les *mokkadem* du Sahara tiennent à l'heure actuelle leurs *khouan* ou frères, à la façon « du cadavre dans la main du laveur des

morts (1). » On voit de suite comment la cohésion et la discipline étaient assurées à un degré éminent dans ces associations, d'ailleurs nombreuses, car l'influence énorme des prêtres leur permettait de recruter largement leurs subordonnés volontaires et pourtant dévoués jusqu'au sacrifice de leur vie même. Cette cohésion leur permit notamment de saisir une influence politique prépondérante sur la population désorganisée qui s'agitait autour d'eux, sans chefs naturels et sans initiative personnelle.

Le caractère religieux des congrégations ne leur permettait pas seulement de réunir des hommes prêts à tout faire dans l'intérêt de l'association, il leur fournissait en outre des ressources abondantes provenant de la générosité des fidèles, et aussi des sacrifices consentis par les initiés sur leur fortune propre ou sur le produit de leur travail. C'est ainsi que les prêtres-rois de la Chaldée avaient élevé à *Nin-Rithu* ou *Ea,* leur dieu national, « un temple colossal dont les ruines forment encore une pyramide de 70 pieds de haut, au sommet de laquelle on accède par un escalier large de quinze pieds. La grande quantité de fragments d'agate, d'ivoire, d'albâtre, de marbre et d'or qu'on a recueillis dans les décombres de cette construction *atteste la richesse du sanctuaire*, où les pèlerins de la Chaldée durent affluer pendant des siècles (2). »

Mais les ressources dues à la piété des fidèles étaient absorbées en grande partie par la construction et l'entretien des temples. Il en fallait d'autres pour consolider et étendre l'influence des confréries. Les collèges, toujours comme les modernes zaouïa (3), devaient être de véritables sociétés de commerce, trafiquant pour augmenter leurs richesses, et par cela même leur autorité, leur puissance. C'est vraisemblablement pour étendre leurs opérations qu'ils eurent l'idée de percer les déserts avoisinants afin d'entrer en relations d'affaires avec les contrées lointaines. Ils employèrent à cette œuvre colossale l'ensemble de leurs forces, envoyant dans le désert des reconnaissances fortement approvi-

(1) L. Rinn, *Marabouts et Khouan*, 1 vol.
(2) Lenormant et Babelon, *Histoire anc. des peuples de l'Orient,* t. IV, p. 79.
(3) Reclus, *Géographie*, t. X et XI, *passim*.

sionnées pour jalonner les voies, découvrir les points d'eau, creuser des puits, fonder des établissements intermédiaires dans les oasis, lorsqu'on en pouvait découvrir ou créer par l'irrigation artificielle. Ils appliquèrent l'astronomie, déjà cultivée sous la vaine forme de l'astrologie, à la direction de ces expéditions, puis plus tard des caravanes. Enfin ils réussirent à lier entre elles par des voies pénibles et périlleuses, mais cependant praticables et directes, les diverses parties de l'Asie méridionale. Ce succès porta leur puissance à un degré tel, qu'ils devinrent partout les maîtres et les arbitres de la situation, d'autant plus qu'ils se réservèrent très probablement, le plus longtemps possible, le monopole des transactions lointaines, au moins jusqu'au jour où le mouvement prit une intensité telle, que les collèges sacerdotaux cessèrent de pouvoir y suffire. C'est ainsi que l'ordre fameux des Senoûsi d'Afrique a établi, pour ainsi dire sous nos yeux, dans le désert saharien, plus de cinquante stations à l'usage des caravanes, qui y trouvent de l'eau et des provisions (1). Cet ordre a besoin, pour accomplir sa tâche, de ressources importantes. Il se les procure, au moins pour une partie, en faisant des opérations commerciales étendues pour son propre compte.

Cette curieuse initiative des collèges sacerdotaux a donné deux résultats parallèles, bien remarquables tous deux. L'élan imprimé au commerce par l'ouverture des routes du désert l'a porté à un degré prodigieux d'activité; la richesse s'est accrue en conséquence, et celle-ci a fait naître ces villes immenses de la Mésopotamie dont le renom a traversé les siècles, entrepôts placés à mi-chemin entre les pays d'extrême Orient et les contrées de l'Occident. Des empires vastes et populeux sont ainsi sortis de l'œuvre obscure de quelques associations formées de mages et de chameliers. Il en est né autre chose encore, une race spéciale, formée à la vie du désert, organisée pour peupler ces espaces en apparence inhabitables ; et cette race a si bien prospéré et marché, que de proche en proche elle a gagné l'Afrique et occupé le Sahara, puis d'autres régions encore.

(1) Reclus, *Géographie*, t. X, p. 562.

Voyons avec quelque détail comment et dans quelles conditions s'est opérée cette migration singulière.

XI. — LA RACE DU DÉSERT.

Nous venons de voir comment les prêtres chaldéens ont su ouvrir le désert au commerce, et créer par terre des relations actives entre des peuples pour lesquels la haute mer était alors une barrière infranchissable. Les caravanes organisées pour parcourir le désert avaient besoin pour exécuter leurs voyages d'un personnel spécial, capable de leur fournir les nombreux animaux de bât et de selle nécessaires, de les guider, de les défendre au besoin, en un mot de les convoyer pendant toute la durée de ces longs et pénibles voyages. Ce personnel ne tarda guère à se former, car on en avait tous les éléments sous la main. Les nomades établis dans les steppes de la région du nord, spécialement dans celles des plateaux inférieurs de la chaîne arménienne, n'avaient pu manquer de rester en relation avec les sédentaires des vallées. N'oublions pas, en effet, que toujours, en pareil cas, les premiers ont une invincible tendance à exploiter les seconds (1). Ils devaient donc les exploiter soit par le pillage, soit par le tribut. Un certain commerce avait dû s'établir aussi entre pasteurs du Nord et cultivateurs du Midi, les premiers demandant des grains, des bijoux, des armes, et donnant en échange du bétail, des chevaux, des chameaux, des peaux, peut-être aussi des métaux précieux (2). Ces nomades, avec leurs mœurs errantes, leurs innombrables troupeaux de gros bétail, étaient tout désignés pour profiter de l'initiative des confréries. Ils possédaient les animaux de bât et de selle recherchés par les caravanes; leur mode d'existence les préparait directement à la vie errante et rude du caravanier; leurs relations de voisinage

(1) Témoin les Arabes cultivateurs du Liban et les Bédouins, les laboureurs du Tell et les Arabes algériens, etc., etc.

(2) Comme les Tartares du plateau central, qui importent des lingots d'argent en Chine.

avec les sédentaires des vallées leur avaient enseigné les pratiques et les avantages du commerce. Les plus hardis d'entre eux ne durent guère hésiter à adopter ce travail lucratif. Ils se firent caravaniers, et se trouvèrent souvent portés à aller s'établir dans les oasis intermédiaires, où ils se trouvaient mieux à même d'offrir aux marchands, dans les conditions les plus avantageuses, leur concours intéressé. C'est toujours ainsi que les choses se passent dans les régions où le commerce a gardé l'habitude des transports par caravanes. Les postes créés dans l'ouest du désert de Lybie par les Senoussïa ont attiré dans cette direction des groupes de nomades qui forment, dans une certaine mesure, comme des relais d'hommes, d'animaux et de provisions à l'usage des convois commerciaux, obligés, par la nature des choses, de suivre sans déviation certaines voies dont ils ne peuvent s'écarter sans périr (1).

Ce n'est pas tout encore. Le concours des nomades était nécessaire pour recruter et conduire les caravanes à travers le désert; avec leur aide la circulation des produits dut prendre assez vite une activité remarquable, et tout aussitôt la convoitise de ces mêmes nomades fut nécessairement éveillée. Accoutumés à considérer les sédentaires comme une race inférieure et subordonnée aux hommes de la steppe, ils n'avaient aucun scrupule à les exploiter violemment; à ce point de vue, comme à tant d'autres, les nomades n'ont point changé. Ils sont toujours disposés à piller cultivateurs et marchands, quand ceux-ci se trouvent à leur portée (2). On peut donc présumer à coup sûr que certains nomades des steppes basses de l'Asie, apprenant que de riches caravanes sillonnaient le désert, conçurent l'idée de les intercepter, soit pour les razzier, soit pour leur faire payer rançon. Mais pour cela il fallait entrer soi-même au désert, qui n'admet pas tout le monde. Les bandes qui se constituèrent dans ce but représentaient donc une élite d'hommes vigoureux et préparés à tous les hasards. Profitant, tout comme les caravaniers paisibles, des explorations et des travaux préparatoires

(1) V. Reclus, *Géographie*, t. X, et les auteurs cités par celui-ci.

(2) V. Lenormant et Babelon, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. IV, p. 17, 58.

des confréries, ils formèrent des groupes de forbans qui, pour se tenir à portée des routes des convois, fixèrent leur principal établissement là où le désert offrait quelques ressources en eau, bois et fourrages. D'ailleurs ces dangereux corsaires ne tardèrent pas à imposer leur domination aux habitants sédentaires établis dans les oasis ou stations principales des caravanes, et à leur faire payer des redevances en nature (1). Enfin, on peut penser que, dans beaucoup de circonstances, de pillards ils se firent protecteurs des caravanes, moyennant salaire, bien entendu. Dans tous les cas, ils contribuèrent pour une bonne part à peupler le désert.

On voit ainsi comment, sous l'empire des circonstances, l'organisation des transports dans les contrées de l'Asie inférieure amena en définitive l'occupation du désert par une élite de familles, les unes nomades encore, les autres devenues sédentaires, mais toutes transplantées des steppes herbues du nord dans les plaines maigres du plat pays. Ce résultat fut préparé par l'initiative habile et la forte organisation des confréries religieuses nées parmi les populations de la Chaldée, et probablement aussi de l'Inde. Il donna naissance à une société originale, évoluant d'une manière particulière sous la double influence d'un milieu nouveau et d'un mode de travail inconnu dans les steppes septentrionales comme dans les vallées du midi. Étudions maintenant les résultats de cette évolution; ils ont été beaucoup plus considérables que l'on ne pourrait le croire au premier abord.

XII. — L'EXPANSION DE LA RACE.

Le désert est un terrible instrument de sélection. Il faut être fortement trempé pour y vivre dans les conditions que nous venons d'indiquer. Les individus d'une constitution exceptionnellement vigoureuse sont seuls en état de s'acclimater en un

(1) V. Duveyrier, *Les Touaregs du Nord ;* — capit. Bissuel, *Les Touareg de l'Ouest ;* — command. Deporter, *Extrême sud de l'Algérie, Touaregs Adrar;* — E. Reclus, t. X, *le Sahara.*

tel pays, patrie par excellence des extrêmes météorologiques (1). La race qui s'y est formée, dès les premiers âges de l'humanité, était donc nécessairement douée d'une force de résistance extrême, et par suite propre à une multiplication rapide. De plus, la conduite des caravanes, combinée avec le commerce, — ou le pillage, selon le cas, — procurait à cette race le bien-être, on peut même dire la richesse (2). Cependant, n'oublions pas qu'elle avait besoin en outre, pour se maintenir au désert, de stations relativement fertiles, capables de fournir à leurs troupeaux d'animaux porteurs l'eau et le fourrage indispensables, à eux-mêmes un peu de bois, quelques grains, des légumes frais, quelques fruits. Réunissant tout cela, les gens du désert possédaient les éléments indispensables d'une prompte prospérité.

Mais une race qui prospère se développe; et, en se développant, elle s'étend en surface. Sur un sol fertile, l'extension est relativement lente, parce que la richesse de la production suffit assez longtemps aux besoins nouveaux. Mais plus le sol est pauvre, et plus il faut se disperser, afin de compenser la qualité par l'étendue. Si bien que les sols maigres sont, en somme, des agents de diffusion de la famille humaine. Loin de condenser la population, ils la dispersent, ils la poussent au loin dans toutes les directions. Et plus un sol est aride, plus son action est forte à ce point de vue. Les déserts de sable, où les points d'eau ne se rencontrent que de loin en loin, sont précisément la nature de sol qui possède au plus haut degré ce pouvoir particulier. On ne peut s'y établir que sur des emplacements rares et étroits. Par suite, quand une race parvient à y vivre et à se développer, ses rejetons ne tardent pas à chercher plus loin des oasis inoccupées pour y planter leur tente. Des groupes nouveaux sont ainsi, à chaque génération, projetés d'autant plus loin que les points d'eau sont plus dispersés, si bien que la race marche avec une rapidité singulière jusqu'aux extrêmes limites du désert.

(1) Dans les déserts de l'Asie et de l'Afrique, la température peut atteindre 50 degrés dans le jour et descendre au-dessous de zéro une fois la nuit tombée.

(2) On trouve chez les nomades Sahariens de véritables fortunes. V. Duveyrier et autres déjà cités.

N'oublions pas cependant qu'il lui faut, pour conserver sa puissance d'expansion, le secours du commerce, car si elle est réduite aux maigres ressources du désert, son développement est bientôt entravé par la misère (1). Loin de manquer aux caravaniers des déserts d'Asie, le commerce alla au contraire en se développant durant de longs siècles, faisant prospérer à la fois les cités de l'Inde, de la Mésopotamie, et les hommes du désert. C'est ainsi que ces pays affreux, patrie désignée de la famine et de la soif, devinrent le siège d'une race forte, active, expansive, qui s'étendit rapidement des rives de l'Indus à celles du Nil, et au delà, au travers des sables africains, jusqu'à la côte atlantique. A l'heure actuelle, les immenses progrès de la navigation ont ébranlé et presque détruit depuis longtemps cette race en Asie; elle a subsisté pourtant, avec ses caractères propres, dans un pays spécialement favorable à sa conservation, l'Arabie. Mais c'est en Afrique surtout, et à la faveur de circonstances particulières et variées, qu'elle a gardé, le plus longtemps et même jusqu'à présent ses caractères et son rôle. Nous l'y retrouverons quelque jour.

Léon Poinsard.

(1) On peut citer comme exemple les pauvres populations de la côte nord-occidentale d'Afrique (Trarza, Drakna, etc.), et celles de la côte orientale (Somali).

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

A PROPOS DES ÉLECTIONS.

Mon ami, M. Saint-Romain, m'annonce qu'il prépare, pour cette livraison de la *Science sociale*, un article sur les dernières élections. Je me borne donc à quelques observations sur ce sujet, ou plutôt à côté de ce sujet, pour les lecteurs du *Mouvement social*.

Vous savez que la Science sociale, comme toutes les sciences, ne progresse qu'en déterminant des types; dans ces types, des variétés; dans ces variétés, des sous-variétés. En d'autres termes, elle procède en enrichissant de plus en plus ses classifications de phénomènes.

Or les manifestations électorales, pas plus que les autres phénomènes, ne sont livrées au hasard : il s'agit seulement d'en déterminer les lois.

Je n'ai pas l'intention d'entreprendre, en ce moment, ce grand travail; je me contente d'apporter ma petite contribution.

Nous disons que pour y voir clair, il faut opérer des classifications. Il y en a une première qui saute aux yeux : c'est la classification suivant *la forme du scrutin*.

Il est manifeste que le vote est diversement influencé suivant que l'on pratiquera, par exemple, le scrutin de liste ou le scrutin d'arrondissement. Il s'agirait donc de déterminer, d'après l'observation méthodique, l'action précise de chacun de ces modes de votation.

A première vue, il apparaît que le scrutin de liste favorise l'élection des *grands* politiciens, c'est-à-dire de personnalités plus en vue, comme orateurs, comme écrivains, comme hommes d'action, etc. Ce type est donc éminemment favorable à l'élection de ce que l'on est convenu d'appeler les « illustrations ». Cela s'explique par ce fait que chaque collège électoral étant très étendu, puisqu'il comprend un département tout entier, il faut choisir des noms dont la notoriété dépasse les limites d'une étroite circonscription.

Avec ce mode de votation, on obtient donc une Chambre plus brillante, des discussions plus éloquentes, mais aussi plus théoriques, plus générales, plus déclamatoires. Le public est plus intéressé aux choses de la politique, qui lui apparaissent sous des couleurs plus séduisantes; il se passionne pour elles, ce qui est un mal; il se laisse prendre aux grandes phrases sonores et aux périodes souvent creuses.

A ce mode de votation correspond donc bien le règne du *grand* politicien.

Avec le scrutin d'arrondissement, on aboutit, au contraire, au règne du *petit* politicien de canton.

Cette évolution s'explique naturellement. Ici, le collège électoral est étroitement circonscrit; dès lors, les individus ayant une notoriété locale à un titre quelconque, acquièrent une supériorité manifeste sur les exotiques, ou même sur les gens du pays que leur grandeur retient dans la capitale. Ceux-ci croient tenir leur circonscription; ils croient qu'elle reste fascinée par l'éclat de leur gloire, par le tonnerre de leur éloquence, et qu'ils n'ont qu'à paraître,

la veille de l'élection, pour enlever tous les électeurs trop heureux d'être représentés par un député de leur valeur.

Mais le réveil est bien triste. On s'aperçoit trop tard qu'un concurrent infime, dédaigné, méprisé, a fait, obscurément mais sûrement, son œuvre de termite. Sur ce collège restreint, il a pu agir d'un bout à l'autre de sa circonscription, il a pu serrer toutes les mains, faire à chacun les promesses que l'on sait, rendre à chacun les services de tous genres qui font du député le factotum de l'électeur. Il ne répugne pas à ces besognes indignes et parfois honteuses, comme son illustre concurrent, et, le jour du scrutin, c'est son nom qui sort triomphalement de l'urne, au lieu de celui des Piou, des de Mun, des Floquet, des Lamy, des Cassagnac, des Yves Guyot, des Clémenceau, etc.

Aux prochaines élections, nous pourrons continuer la liste de ces grandes hécatombes, par la bonne raison que toute cause doit produire et produit impitoyablement son effet.

On obtient ainsi une Chambre terne, dont la majorité est aux pieds des ministres, parce que ceux-ci sont les grands distributeurs de places et que le *petit* politicien ne peut conserver sa popularité qu'en déversant sur ses électeurs influents la manne du budget.

*
* *

Mais la forme du scrutin n'est pas le seul élément dont il faille tenir compte pour arriver à une classification scientifique des phénomènes électoraux. Il en est un autre dont l'importance est encore plus grande : je veux parler de la *constitution sociale* qui caractérise le collège électoral.

Pour bien saisir toutes les nuances de ce phénomène, il faudrait déterminer, pour la France, un grand nombre de variétés sociales et de sous-variétés qui expliqueraient toute la gamme des résultats électoraux. Je me borne à signaler, simplement à titre de spécimen et pour orienter les recherches, deux catégories électorales qui correspondent à deux grandes variétés sociales extrêmes de notre pays.

La première de ces variétés comprend les régions à formation communautaire de famille. Le spécimen le plus caractérisé, en France, est fourni par la Bretagne, la Vendée et l'Anjou, par ces régions que l'on désigne souvent sous le nom de « l'Ouest », tant elles tranchent sur le reste du pays.

Elles ont de particulier que la formation communautaire de *famille* y est restée plus persistante qu'ailleurs, au moins jusqu'à ces dernières années. Dès lors, les influences traditionnelles et locales y sont plus fortement enracinées. On se tient solidement entre membres de la même famille (cousins à la mode de Bretagne) ; on se tient de même entre familles hiérarchisées et vivant dans le même voisinage : là, le patron tient encore ses hommes et ses hommes le tiennent; ils parlent la même langue ont la même foi religieuse et politique (elle n'a été ébranlée que récemment); l'inférieur reçoit volontiers et même sollicite l'impulsion du supérieur, et celui-ci se montre cordial, affectionné traditionnellement et presque paternel vis-à-vis de gens qui se rattachent à sa famille de père en fils.

Vous pouvez, d'après cela, vous expliquer le spectacle rare qu'offre cette région : c'est elle qui envoie aux Chambres françaises le principal stock de grands propriétaires fonciers qu'on y a vu dans ces dernières années. C'est la forteresse la plus résistante des « réactionnaires ». Ils y sont même nommés avec des majorités imposantes. Je ne dis pas que cela durera, car le type

social est en voie d'évolution; je dis seulement que cela est.

Et l'influence « patriarcale » des grands propriétaires est encore, là, tellement dominante qu'ils peuvent faire élire des étrangers au pays, des députés inconnus de la masse électorale : ainsi Mgr Freppel; ainsi Mgr d'Hulst; ainsi, pendant dix-sept ans, M. de Mun! Et si ce dernier vient d'être évincé, cela ne tient pas seulement au mécanisme du scrutin d'arrondissement qui lui a préféré un *petit politicien* résidant et remuant, cela tient encore à ce que M. de Mun a été abandonné, ou faiblement soutenu, par les grands propriétaires du Morbihan. Ceux-ci ont vu avec dépit son ralliement à la république et la plupart sont restés sous leur tente.

Dans un pays à formation communautaire de *famille*, un pareil abandon est, pour le candidat, particulièrement funeste.

La seconde variété, qui est tout à fait à l'opposé de celle-là, est celle des parties de la France où la dissolution de la communauté de famille a abouti aux derniers termes de l'instabilité et de l'émiettement familial. Deux régions, à ma connaissance, caractérisent bien cette variété : la Touraine et la Champagne Pouilleuse. (Une analyse minutieuse amènerait à les distinguer en deux sous-variétés; mais je m'en tiens aux grands traits bien apparents.)

Ici, non seulement le lien familial est brisé par suite de causes que je ne puis énumérer en passant, mais les grands propriétaires ont perdu toute influence, et ont même presque complètement disparu. Les paysans, divisés en clans ennemis les uns des autres, sont livrés à eux-mêmes, sans direction, sans patronage, sans aptitude pour accorder leur confiance en connaissance de cause.

Aussi ces malheureux sont-ils la proie des politiciens de rencontre qui trouvent là des conditions particulièrement avantageuses pour l'exploitation de la bêtise humaine. J'ai sous les yeux la liste des candidats dans la Marne et la Haute-Marne : c'est tout ce qu'il y a de plus intéressant comme détermination sociale. Presque tous les candidats sont, ou des étrangers, ou des gens en dehors des grandes professions essentielles, l'agriculture, l'industrie et le commerce. Trois avocats de Paris, un de Langres, deux professeurs de lycée, quatre ouvriers, un pharmacien, M. Géraudel, et deux ou trois autres sur lesquels j'ai de curieux renseignements. On vous raconte à ce sujet, sous le manteau de la cheminée, des histoires bien drôles...

En Touraine, également, je relève un certain nombre de candidats plus ou moins étrangers au pays. Là aussi, la lutte électorale est essentiellement une lutte de clans rivaux et chaque chef tient ses hommes sous sa main par des services où la politique et l'intérêt public n'ont rien à voir. J'étais dans ce pays pendant la période électorale et j'ai pu recueillir, à ce sujet, des témoignages bien caractéristiques : on les retrouvera dans une étude sur le type tourangeau, que je prépare avec mon ami, M. Porthmann. Je signale seulement, pour fixer les idées, l'élection de M. Wilson à Loches. On a appris sa nomination avec stupéfaction. Je vous assure cependant que rien n'est plus naturel : M. Wilson est le candidat type de ce milieu social; il l'incarne admirablement. Si on l'invalidait, il serait réélu avec une majorité plus considérable.

Quant à ses « malheurs politiques », suivant l'euphémisme dont il se sert dans sa proclamation, ils ne lui ont pas enlevé une seule voix et, vraisemblablement, ils lui en ont donné de nouvelles, puisqu'il a obtenu une majorité plus

forte que par le passé; 2.000 voix de plus que son concurrent!

Pour expliquer de pareils phénomènes, il nous faudra reprendre les choses de plus haut et par une analyse minutieuse.

Tout ce que j'ai voulu indiquer aujourd'hui, c'est que le mécanisme électoral est soumis à des lois rigoureuses, qu'il est possible de déterminer, en soumettant ce phénomène à l'analyse, à la comparaison et à la classification.

***

Et maintenant je comprends très bien que la cuisine électorale, — presque toujours malpropre, — dégoûte les candidats sérieux et les électeurs honnêtes. Dans l'état actuel des choses, tout homme qui a brigué les suffrages est diminué moralement : il est diminué pour les injures qu'il a dû jeter à ses adversaires et par celles que ses adversaires lui ont jetées; il est diminué, en outre, par les procédés peu avouables auxquels il faut avoir recours pour capter les suffrages. A ce point de vue, les dernières élections, en multipliant le type du *petit* politicien, ont encore notablement abaissé le niveau électoral, ainsi que le constatent tous les journaux : « Il était temps que la lutte finît! tel est, dit le *Figaro*, le cri de toute la presse. On allait en effet arriver aux coups de fusil après les coups de poing ! »

« Il était temps que cette période électorale prît fin! s'écrie le *Temps*. A mesure qu'elle avançait, le sérieux des discussions politiques diminuait de jour en jour et les violences de toute nature allaient croissant. Les réunions publiques sont devenues des champs clos où, quand on s'y risque, il importe beaucoup plus d'avoir de forts poings qu'une grande éloquence. »

« S'il fallait caractériser d'un trait la période électorale, écrivent les *Débats*, nous dirions que jamais élections n'ont moins passionné le pays et que jamais pourtant les canditats n'ont montré plus de violence. Il semble que les intérêts, ou les appétits individuels, se donnent plus libre carrière, et le spectacle n'en devient pas plus édifiant. »

En présence d'un pareil état de faits, devons-nous nous voiler la face et désespérer de notre pays? — Non. — Cette diminution du type du politicien est un des facteurs nécessaires et heureux de notre relèvement social. Tout ce qui diminue le politicien contribue au relèvement de la nation : l'un et l'autre ne peuvent être grands en même temps. Notre mal est d'avoir cru trop longtemps à la politique et à ceux qui en vivent et de n'avoir pas cru assez en nous-mêmes : nous croyons trop à la vie publique et pas assez à la force triomphante de la vie privée, de l'initiative individuelle; nous ne voyons pas assez qu'il faut réduire les attributions de nos mandataires et la durée des sessions et reprendre, dans la plus large mesure possible, la gestion directe de nos affaires : au foyer, à la commune, au canton, à la province.

Les dernières élections viennent de porter un nouveau coup, un coup sérieux, à notre erreur, en nous envoyant le dessous du panier des politiciens; c'est un pas en avant. Nous aurons plus facilement raison de gens sans prestige et sans valeur personnelle; nous comprendrons mieux la nécessité de réduire leur service et leurs gages.

Edmond Demolins.

GÉOGRAPHIE ET SCIENCE SOCIALE.

M. Auerbach, professeur de Géographie à la Faculté des lettres de Nancy, vient de publier un volume intitulé :

Le Plateau lorrain; Essai de géographie régionale.

Cet ouvrage ne saurait manquer d'intéresser nos lecteurs, même étrangers à la région lorraine. La « Géographie régionale » se donne, en effet, pour tâche de substituer les régions naturelles du globe à ces délimitations factices, arbitrairement remaniées de siècle en siècle par les conquérants, les diplomates et les administrateurs. Strabon, paraît-il, avait entrevu l'idée maîtresse de cette méthode. Mais, il écrivait, de son propre aveu, « pour ceux qui participent à la vie publique », c'est-à-dire pour les fonctionnaires impériaux. Il s'attacha donc à faire surtout ressortir les divisions nationales et politiques. — Comme quoi l'*État communautaire* a même gâté la Géograpbie!

D'ailleurs, remarque M. Auerbach, Strabon « eût été embarrassé de procéder autrement » : où en étaient de son temps la topographie, la géologie, la météorologie, sciences auxiliaires, indispensables au géographe pour qu'il détermine exactement les régions naturelles? Munie, au contraire, de ces instruments de précision, la nouvelle école arrive, on dirait presque sans peine, à réaliser cette détermination.

C'est un résultat que nous ne pouvons négliger d'utiliser. L'analyse d'un groupe humain quelconque débute nécessairement par l'observation du *Lieu* où il vit et qu'il exploite; une bonne étude de géographie régionale nous apportera toujours une précieuse contribution à ce préliminaire obligé de toute étude sociale.

Sans doute, en beaucoup de cas, les observations directement faites sur le terrain ne sauraient être remplacées par la simple lecture d'ouvrages géographiques. Cependant l'observateur n'est pas toujours géographe de profession; son travail pourra se trouver heureusement complété, au besoin rectifié par ce genre de lectures.

***

Mais, pour nous, le plus essentiel avantage de cette méthode, c'est qu'elle choisit comme type premier et irréductible de la région naturelle, le *Pays.*

Nos lecteurs habituels connaissent l'importance sociale de ces régions que, le plus souvent, un usage populaire immémorial et invariable, désigne dans une même province sous un nom propre; ainsi avons-nous, en Lorraine, la Haie, la Woëvre, le Saulnois, le Xaintois, le Vermois, etc... Le Pays ainsi entendu donne l'empreinte d'un même genre prédominant de travail, d'un même mode d'existence matériel, des mêmes tendances intellectuelles et morales, l'empreinte, enfin, de toute une formation commune, aux familles, aux villages, aux cités disséminées sur son territoire. Provinces, nations ou races, les groupes sociaux étendus se décomposent donc en pays. Cette unité primitive qu'est la famille dans le village ou la cité, groupes strictement locaux, le Pays l'est, à son tour, dans ces groupes étendus. De même que, pour arriver à classer entre eux les faits constitutifs d'une société, la science a dû commencer par des monographies de familles; de même, pour arriver à classer entre elles les grandes masses sociales, elle est en train de rassembler des monographies de Pays (1).

Ces monographies seront donc la base d'une grande synthèse des sociétés humaines; or, voici qu'à cette tâche la géographie régionale apporte, ou est en voie d'apporter, le plus utile concours.

Pour elle, dit M. Auerbach, « le pays est l'unité géographique », et sous ce nom de pays elle désigne une ré-

(1) *Le Mouvement social*, p. 237.

gion qui se reconnaît aux caractères suivants : 1° les types du relief (plaine, plateau, montagnes); 2° la constitution géologique du sol et du sous-sol; 3° le régime des eaux et les productions végétales ou animales; 4° le climat (1). On sait que, dans un ordre spécialement adapté à l'étude des effets sociaux du Lieu, nous menons l'étude locale d'un Pays de la manière suivante : reliefs et contours du sol, terrains et sous-sol, eaux, climats, productions végétales, productions animales.

Voilà donc deux sciences, deux sciences naturelles, qui arrivent parallèlement à la même notion fondamentale des Pays; parallèlement, à ces conclusions respectives :

1° « Le Pays est l'élément primitif des grandes étendues de territoire ».

« 2° Le Pays est le lieu où se forme l'élément primitif des grands groupes humains ».

Rien n'est moins concerté, assurément, entre les géographes et nous, que ce parallélisme; rien qui démontre mieux la synthèse toute spontanée, libre de système et vraie, des données de l'observation méthodiquement appliquées à l'étude du globe terrestre et à celle des sociétés humaines.

Ces deux conclusions ou plutôt ces deux faits se rattachent si étroitement l'un à l'autre, que les géographes reconnaissent d'une manière formelle l'importance sociale du Pays. « L'expression de Pays, dit M. Vidal de la Blache, a cela de caractéristique qu'elle s'applique aux « habitants presque autant qu'au sol ». Et M. Auerbach ajoute : « un Pays n'est pas seulement une individualité physique; il est aussi une individualité politique (au sens le plus large du mot); il tient une place, si humble qu'elle soit dans l'économie nationale. Les Pays s'agrègent comme les cellules vivantes d'un organisme qui est la patrie » (1).

Que les géographes fassent donc avancer de plus en plus l'étude de ces « cellules » primitives; ils nous donneront, comme M. Auerbach l'a déjà fait, d'excellentes bases pour notre grand travail de synthèse sociale. Je puis dire en particulier que les monographies des pays lorrains sont en train d'utiliser avec grand profit l' « Essai de géographie régionale ».

***

Ce sous-titre modeste, et qui dit en même temps les justes espérances de la nouvelle méthode, prévient et encourage d'une façon aimable la liberté de la critique. J'en vais donc user consciencieusement.

N'y aurait-il pas, dans l' « Essai », une *science auxiliaire* de la « Géographie régionale », traitée avec moins de compétence que les autres? Fâcheuse imperfection; car cette science, par sa nature, prime sur ses compagnes.

Quelle est-elle donc?

Nous le devinerons sans peine, si nous nous souvenons que la « Géographie régionale » n'est pas un sec répertoire de montagnes, de rivières et de villes, ni même un entassement de descriptions topographiques; elle veut être *une science* et ramener les faits qu'elle constate à leurs causes propres; elle s'annonce comme la science du globe terrestre. Or, celui-ci n'est pas une planète déserte et morte : la terre influe sur les hommes qui l'habitent et eux-mêmes réagissent sur elle; c'est pourquoi la « Géographie régionale » veut être la science des con-

(1) *Le Plateau lorrain*, Préface, pp. VII, VIII, XIII, IV.

(1) Préface, p. XV. Voir aussi, p. XI, l'importance et l'unité des pays reconnues par les géologues : Guettard et Monet au XVIIIe siècle; de nos jours, Élie de Beaumont.

tinents et des pays dans leurs rapports avec les hommes. Sous cet angle particulier, elle touche donc inévitablement aux questions sociales de tout ordre que fait jaillir la vie d'une race quelconque sur un point donné du globe : questions agricoles, industrielles, commerciales, coloniales, et, finalement, intellectuelles, artistiques et religieuses. Sans prétendre se substituer à la Science sociale, la Géographie doit pouvoir démêler en tout cela le mode et la mesure d'influence attribuable au Pays.

Dans l'état actuel de leurs connaissances sociales, les géographes semblent-ils préparés à cette tâche si complexe et si délicate?

Oui et non.

Oui, en ce qui concerne un petit nombre de faits sociaux résultant de l'influence directe du lieu, du pays sur le travail.

Entre un plateau calcaire, forestier, peu arable, et la prédominance de l'art forestier et de l'extraction minière sur ce plateau, il y a un lien très simple, très apparent. Je pourrais emprunter à l'ouvrage de M. Auerbach plusieurs exemples analogues (1).

Mais l'effet du Lieu sur la société locale ne s'étend pas seulement à l'espèce de travail dominant dans le pays. M. Auerbach cite ces paroles de Cuvier : « Nos départements granitiques produisent sur tous les usages de la vie humaine d'autres effets que les calcaires : on ne se logera, on ne se nourrira, le peuple, on peut le dire, ne pensera jamais en Limousin et en basse Bretagne, comme en Champagne ou en Normandie. Il n'est pas jusqu'aux résultats de la conscription qui n'aient été différents, et différents d'une manière fixe sur les différents sols (2). »

(1) Cf. p. 131, 132, 133, 141, 147, 183, etc.
(2) Préface, p. XIII, XIV.

Cela revient à dire que, dans ces pays différents évoluent des sociétés où tout diffère : travail, mode d'existence matériel, aptitudes intellectuelles et morales, — et c'est indéniable.

Mais, n'est-il pas indéniable aussi qu'avec le pays, considéré comme Lieu, agissent ici d'autres facteurs sociaux qui, soumis eux-mêmes à son influence, réagissent les uns sur les autres et encore sur lui? C'est, à première vue, un inextricable fouillis d'influences croisées.

Ici intervient heureusement la *Science sociale*. Aidés de la « classification des faits sociaux » dressée par M. Henri de Tourville, *nous démêlons ce fouillis*. Cette classification qui, depuis huit ans, a certes fait ses preuves, mériterait vraiment l'attention et l'étude de la nouvelle école géographique. Elle amènerait les géographes à discerner les faits et les causes d'ordre social avec cette consciencieuse précision qu'ils mettent à reconnaître les étages et les formations géologiques : avantage qu'ils ne se refuseront pas à goûter. Puisqu'ils ont élargi et « humanisé » leur science; puisqu'ils abordent résolument le hardi et inévitable problème des rapports de l'homme avec la terre, ils devraient compter, au premier rang de leurs sciences auxiliaires, la Science sociale. Privée de cet instrument supérieur, la méthode dite régionale constate beaucoup de faits qu'elle n'arrive pas à expliquer suffisamment.

C'est très bien, par exemple, de noter qu'en Lorraine, dans les villages forestiers du plateau de Haie, les goûts intellectuels sont assez vifs. On nous cite les cours d'adultes, les écoles, les bibliothèques communales assidûment fréquentées, les journaux pourvus de nombreux lecteurs, surtout pendant l'hiver (1). C'est un trait du pays. Eh bien, puisqu'on est géographe, ne devrait-on

(1) *Le Plateau lorrain*, p. 191.

pas tâcher de nous montrer comment et dans quelle mesure le fait se rattache à la nature du pays?

Il ne s'agit pas, évidemment de vouloir prouver à l'aide d'une ingénieuse théorie qu'un sol calcaire boisé possède je ne sais quelle vertu secrète, faisant pousser nécessairement côte à côte les lettrés et les hêtres.

Mais, ne devrait-on pas nous faire voir comment cette nature de sol amène, pour les gens qui l'exploitent, certaines conditions de travail, de vie au foyer, de voisinage, généralement favorables au loisir, à la réflexion, à l'énergie studieuse? Il faudrait bien connaître et bien coordonner toute cette série de causes diverses, pour arriver à déterminer, en ce cas spécial, l'exacte part d'influence du Lieu sur la culture intellectuelle.

Aussi, la contribution de la Science sociale aux nouvelles études géographiques n'aurait-elle rien de commun avec certaine théorie célèbre sur l'action du milieu à l'égard des races. Notre méthode rejette absolument ce choix d'observations, limitées d'avance pour les besoins de la cause; elle est également exempte des partis-pris absolus du déterminisme mécanique et de ce spiritualisme à faux, trop oublieux que l' « animal sociable », selon la définition profonde d'Aristote, subit, en sa qualité d'animal, des conditions matérielles qui restreignent en même temps ses moyens nécessaires d'existence et l'étendue de sa libre action.

Il y aurait, en somme, entre les géographes et nous, facilité d'heureux et utiles échanges : ils nous fourniraient, avec leur méthode régionale, d'excellentes bases pour la synthèse des grandes sociétés humaines; nous pourrions à notre tour, leur communiquer les résultats et leur faciliter l'usage d'une science digne du premier rang parmi les auxiliaires indispensables de la Géographie, telle qu'ils la conçoivent.

Fr. M.-B. Schwalm,
des Frères Prêcheurs.

AU « SUMMER MEETING » D'ÉDIMBOURG.

Notes de voyage.

Je transcris ces notes comme elles ont été prises : au fur et à mesure de mes impressions.

*
* *

Vendredi, 28 juillet. — Départ de Paris le vendredi avec mon ami et collaborateur M. Léon Poinsard. Il est arrivé de Berne pendant la nuit et se remet en voyage dès le matin, après avoir goûté seulement quelques heures de repos. Nous prenons la route de Dieppe pour passer une partie de la journée auprès de M. de Tourville, qui se trouve actuellement au manoir de Calmont, dans le voisinage de cette ville.

A Calmont, nous sommes rejoints par un autre de mes amis et collaborateurs, M. Paul Bureau. Il doit voyager avec nous jusqu'à Londres; de là, il se dirigera vers Liverpool, où il s'embarquera pour les États-Unis.

M. de Rousiers devait nous accompagner, pour effectuer, en Angleterre, son second voyage en vue de l'étude de la question ouvrière, mais il a été obligé d'ajourner son départ jusqu'au mois de septembre.

Nous voilà donc réunis auprès de celui qui est, aujourd'hui, le maître incontesté de la Science sociale. Nous causons longuement de ce que nous avons fait et surtout de ce que nous allons faire pendant ce voyage. M. Poinsard a le

projet d'étudier le fonctionnement d'une paroisse anglaise. Moi, j'ai à faire un cours de Science sociale, à raison d'une conférence par jour, ce qui doit absorber la plus grande partie de mon temps; je voudrais cependant, si je le puis, me rendre compte de la vie rurale en Angleterre, car je dois résider hors de la ville d'Édimbourg. Quant à M. Bureau, il forme le projet d'étudier le mécanisme d'un des États de l'Union Américaine. Mais lequel choisir comme sujet d'étude? M. de Tourville propose le Minnesota. Cet État présente en effet un bon spécimen : il n'est pas encore complètement défriché et, par conséquent, on peut, dans certaines parties, y voir naître les organismes du travail et de la vie publique; d'autre part, il est arrivé déjà à un point suffisant de développement pour qu'on y saisisse, sur d'autres points, les divers degrés de la complication et du développement social.

***

Samedi, 29 juillet. — Nous nous embarquons au milieu de la nuit pour Newhaven et Londres. Dès notre arrivée dans cette ville, nous trouvons, à la gare, un de nos jeunes amis qui nous a donné rendez-vous pour venir avec nous à Édimbourg. Les autres membres de la caravane ont dû se rendre directement au « Summer Meeting » et nous les retrouverons en Écosse.

Nous nous séparons de M. Bureau qui prend le train de Liverpool, et nous lui souhaitons un bon et fructueux voyage. Un détail caractéristique que nous saisissons en traversant Londres à 7 heures du matin : devant un certain nombre d'habitations, des servantes sont occupées à laver et à savonner consciencieusement le seuil de la porte d'entrée; la pierre est ensuite blanchie à la craie. Et cette opération très pénible et très longue est répétée plusieurs fois par semaine. Partout où je suis allé en Angleterre et en Écosse, j'ai constaté le même fait, et je dois même dire que beaucoup d'ouvriers soignent le seuil de leur habitation aussi bien que les bourgeois. Qu'est-ce que cela prouve? me direz-vous? Je l'expliquerai plus loin; le moment je me contente de signaler pour le fait.

A Édimbourg, nous trouvons, à la gare, M. le professeur Geddes et quelques-uns de nos amis d'Écosse qui ont eu l'amabilité de venir au-devant de nous. Parmi eux se trouve un de nos jeunes collaborateurs, M. Bailhache, qui nous a précédé de deux jours.

Encore une demi-heure de voyage et me voici à Castleview, dans un coquet cottage où Mme Burton veut bien m'offrir l'hospitalité encore une fois. Nous sommes en pleine campagne, à environ quinze kilomètres d'Édimbourg, mais, grâce au chemin de fer, il me sera facile de franchir, chaque jour, cette distance, pour venir faire ma conférence au Summer Meeting. Je me réjouis d'ailleurs de cette résidence à la campagne, qui me permettra peut-être de jeter un coup d'œil sur la vie rurale.

***

Dimanche, 30 juillet. — Il faisait nuit, quand je suis arrivé à Castleview; aussi, dès le matin, je me hâte d'ouvrir la fenêtre de ma chambre, pour voir le paysage. C'est bien la campagne; cependant, droit devant moi, à environ un kilomètre, se dressent plusieurs énormes cheminées. Il y a là une mine de houille flanquée d'une fabrique de briques. Un peu plus loin, des fabriques de papier et une autre mine de houille.

Je signale ce fait parce qu'il est caractéristique de toute cette partie de l'Écosse : la campagne est parsemée d'u-

sines dont on aperçoit au loin les noirs panaches de fumée.

Pendant l'après-midi, je parcours la campagne avec Miss Burton. Je voudrais bien visiter une ferme, mais cette curiosité paraîtrait profane un dimanche; nous devons nous contenter de considérer l'aspect extérieur de cinq ou six grandes fermes des environs. Il n'y a pas ici de petite culture. Le sol appartient à quelques grands propriétaires qui l'exploitent sous le régime du fermage. Nous rentrons à Castleview par une bonne pluie d'Écosse, bien pénétrante; elle va durer presque sans discontinuer pendant tout mon séjour : j'en ai pris mon parti d'avance.

*
* *

Lundi 31 juillet. — C'est le jour de l'ouverture de mon cours. Je dois le faire de midi à une heure. « Je crois, me dit Miss Burton, que nous aurons le temps d'arriver en prenant le train de 11 heures. Mais, pour nous en assurer, il vaut mieux partir aujourd'hui par celui de 9 heures, afin de savoir exactement combien il faut de minutes pour aller de la gare d'Édimbourg au « Summer Meeting ». Je signale ce fait en apparence si peu important, parce qu'il m'a permis d'apprécier une des qualités les plus fondamentales de la formation anglo-saxonne, je veux dire l'art de faire chaque chose dans le moins de temps possible : « *Time is money.* » Qu'on en juge :

Le train devant passer à Hawthornden à 9 heures, j'étais prêt à partir de Castleview à 8 h. 1/2; mais Miss Burton me fait observer qu'il suffit de douze minutes pour aller à la gare. Une autre personne qui habite ici et qui n'a pas une allure aussi accélérée a calculé qu'il lui faut trois ou quatre minutes de plus et, en conséquence, elle part trois ou quatre minutes plus tôt.

L'idéal n'est pas, comme ailleurs, d'aller en bande, en flânochant, mais d'agir pour son compte et le plus rapidement possible. A la fin de la journée, on se trouve avoir gagné ainsi un temps considérable.

On me dit que beaucoup d'habitants d'Édimbourg se croiraient déshonorés s'ils se rendaient à la gare quelques minutes trop tôt : on pourrait croire qu'ils ont du temps à perdre. Un jour, nous arrivons à la gare au moment où le train allait partir : « Montons sans tikets, » me dit-on. Quand le contrôleur se présente nous lui passons le prix des places et il nous délivre en échange un tiket détaché d'un registre à souche : on voit bien que cette manière d'opérer est fréquente, car chaque contrôleur est muni d'un carnet semblable et l'opération se fait naturellement et rapidement.

Autre fait du même genre : je suis frappé de l'exactitude de mes auditeurs; cinq minutes avant l'heure du cours il n'y a personne dans la salle; au moment de l'ouverture tous les auditeurs sont présents. A Paris, — j'en demande pardon à mes auditeurs, — les uns arrivent trop en avance, et les autres trop en retard. Cela tient à la formation sociale : nous ne savons pas être exacts, ce qui est un grave défaut. Quant à moi, je suis généralement en avance; c'est très difficile de se corriger de ces choses-là; quand je m'y applique, je suis généralement en retard.

J'ai dit que nous prenons le train de 9 heures pour faire une expérience. A peine arrivés à la gare d'Édimbourg, nous détalons vers le « Summer Meeting », à une allure invraisemblable : nous devons avoir l'air de courir à un incendie. Hurrah! cette course au clocher nous démontre qu'il est possible de franchir cette distance en 11 minutes. Par conséquent nous prendrons à l'avenir le train de 11 heures.

Je ne sais si vous êtes comme moi, mais j'admire beaucoup cette manière d'opérer. Je crois fort que la plupart de mes lecteurs se seraient contentés, comme je l'eusse fait moi-même, de calculer *approximativement* le temps jugé nécessaire, au lieu de soumettre leur appréciation à une expérimentation méthodique la montre à la main. La montre à la main est bien le mot propre, car beaucoup d'Anglaises ont adopté l'habitude de porter leur montre dans un bracelet en cuir attaché au poignet. C'est très pratique pour des gens qui sont toujours à la minute.

Chez M[me] Burton, on sonne une seule fois pour annoncer l'heure du repas, et tout le monde arrive immédiatement dans la salle à manger. Je ne me souviens pas d'avoir rencontré en France, nulle part, la même exactitude. Chez un de mes amis, on sonne deux fois et comme personne n'arrive, l'usage s'est établi d'envoyer un domestique dans toutes les chambres après le second coup, pour annoncer que Monsieur, ou Madame, est servi... Alors on commence à se préparer.

J'ai été certainement l'homme du monde le plus étonné quand, en ouvrant mon cours, je me suis trouvé en présence d'un auditoire de soixante à soixante-dix personnes. Pour un cours fait en français, à Édimbourg, un si nombreux auditoire était certainement très inattendu.

Les femmes sont en majorité. En France un auditoire composé en majorité de femmes pourrait faire supposer que le professeur vise plus à amuser qu'à instruire. Et il faut bien reconnaître que cette impression du public n'est pas sans fondement. Ici, le point de vue n'est plus exact : dans aucun pays du monde la femme n'est plus rapprochée de l'homme par la tournure d'esprit, les habitudes intellectuelles et la pratique de la vie. MM. de Rousiers, Bureau et moi-même avons cherché à déterminer, dans la *Science sociale*, les causes de ce phénomène.

Je suis désireux de connaître la composition de mon auditoire, afin d'en tirer à la fois une indication pédagogique et une indication sociale. Il comprend quelques grands propriétaires des deux sexes; plusieurs professeurs et publicistes; le directeur d'une société d'études sociales de Londres; un certain nombre d'étudiants, parmi lesquels plusieurs des jeunes gens qui suivent à Paris nos cours de science sociale et qui ont eu la bonne pensée de venir à Édimbourg; des jeunes filles désirant acquérir un complément d'instruction, quelques auditeurs et auditrices qui s'occupent particulièrement de questions d'enseignement, ou d'œuvres de bien public; enfin des instituteurs et institutrices.

Ce dernier groupe est certainement le plus nombreux. Je dis à l'une de ces dernières qu'en France les personnes qui exercent la même profession n'auraient certainement pas l'idée d'employer leurs vacances à suivre des cours et surtout des cours payants. Elle est fort surprise, car cet emploi des vacances lui paraît tout naturel. Le fait est que, dans les réunions scolaires du même genre, qui ont lieu auprès des différentes universités, à Oxford, à Cambridge, etc., il y a jusqu'à six et sept cents auditeurs inscrits et payants.

Cette affluence ne s'explique que par le vif désir qu'a chacun ici de se donner une valeur propre et une valeur croissante. On sait comment ce sentiment est développé par l'éducation et par les conditions générales du milieu (1). D'ailleurs l'esprit est ici bien plus ou-

(1) Voir, dans la *Science sociale*, *Mon séjour dans une petite ville d'Angleterre*, par M. Bureau, t. IX, p. 151 et 256.

vert que chez nous aux idées nouvelles. Nous nous croyons très novateurs parce que nous avons fait la Révolution qui a si lamentablement suivi les errements de centralisation administrative de l'ancien Régime et qui, comme lui, a copié si servilement le régime romain. Et, dans la vie ordinaire, au point de vue agricole, industriel et commercial, nous nous dégageons péniblement et comme à regret des vieux procédés et des vieilles routines. Ici, au contraire, agriculteurs, industriels, commerçants sont sans cesse préoccupés d'appliquer les nouveaux perfectionnements et de se créer des débouchés nouveaux. Nulle part, la fourmilière humaine ne développe une activité plus dévorante. Ainsi l'esprit est sans cesse tourné vers le progrès aussi bien dans les arts usuels que dans les sciences. J'en ai été très frappé en comparant l'impression produite par l'exposé de la Science sociale des deux côtés de la Manche. En France, l'auditoire est plus porté à se défier de cette science nouvelle qui vient briser si irrévérencieusement le vieux moule des idées toutes faites; ici, l'auditoire est, au contraire, favorablement impressionné par la nouveauté même de cet exposé. On sent qu'il est moins emprisonné dans les théories et les formules régnantes; il ne demande pas mieux que de les abandonner devant une démonstration rigoureuse. Aussi, à la fin de ces conférences, M. Geddes fut-il amené à me dire : « Vous ne pouvez pas trouver un milieu plus favorable pour implanter la Science sociale. »

L'empressement extraordinaire que les instituteurs et institutrices mettent à augmenter leurs connaissances s'explique par une autre cause. On sait qu'en France cette honorable catégorie de personnes forme une corporation; quand on a réussi à y entrer par des examens et des concours, on n'attend plus l'avancement que des protections ou de l'ancienneté; on est donc naturellement peu porté à acquérir de nouvelles connaissances, à se tenir au courant des progrès de la science. Il n'en n'est pas de même ici : chacun se rend compte qu'il est le principal arbitre de sa situation : qu'il sera d'autant plus recherché et apprécié des pères de famille, des paroisses, ou des districts, qu'il aura une plus grande réputation de capacité et de science. L'individu est beaucoup moins que chez nous annihilé par le groupe.

Et, par le fait même, la profession est singulièrement relevée. Quelles idées évoquent en France ces mots d'instituteurs et d'institutrices? Le plus souvent ce sont des enfants de paysans, ou d'ouvriers, qui se sont plus ou moins distingués à l'école primaire d'où ils ont réussi à passer à l'École normale de leur département. A leur sortie, ils sont mis à la tête d'une école de village. En somme, ils restent souvent des paysans mal dégrossis, de manières communes, dans une situation intermédiaire et fausse entre le peuple auquel ils se croient supérieurs et la bourgeoisie qui considère leur situation comme inférieure. Ils ne frayent guère avec les propriétaires du voisinage, ils se sentiraient dépaysés dans cette société qui d'ailleurs ne les accueille pas. Au physique, de pauvres diables, vivant chichement et portant une redingote noire aussi prétentieuse que râpée.

Il faut évoquer une tout autre image, si vous voulez vous représenter l'instituteur, l'institutrice, la gouvernante d'outre-Manche. Au physique, il est absolument impossible d'apercevoir, même par le plus minutieux examen, une différence quelconque entre cet homme et un gentleman, entre cette femme et la lady la plus respectable. Comme attitude, comme costume, comme manières,

comme tenue, comme langage, la similitude est complète. Un jour, je dîne dans une famille de la meilleure société d'Édimbourg, à côté d'une jeune fille que l'on me présente comme une amie intime de la famille. Je cause avec elle et j'ai l'impression que peut donner une personne ayant reçu non seulement de l'instruction, mais encore l'éducation la plus distinguée. Le lendemain, j'apprends que cette jeune fille a l'intention d'entrer comme gouvernante dans une famille.

Un jeune avocat de talent m'annonce son prochain mariage : sa fiancée est institutrice dans une paroisse voisine. Je raconte le fait à plusieurs personnes : toutes trouvent que la chose est la plus naturelle du monde... et elle l'est en effet, quand on s'est rendu compte du type social. Connaissez-vous, en France, beaucoup d'avocats, de médecins, d'ingénieurs, qui aient épousé, ou qui soient disposés à épouser des institutrices?

Autre fait : quelques jours plus tard, je suis invité à dîner par deux groupes d'étudiantes qui suivent les cours du « Summer Meeting » et qui prennent leur repas en commun dans deux bâtiments aménagés pour elles. La première fois, j'étais le seul homme présent ; la seconde fois, j'étais en compagnie de M. Paul Desjardins, venu « au Summer Meeting » pour faire deux conférences.

La plupart de ces jeunes filles sont des institutrices, ou des gouvernantes ; dans l'un des groupes, elles sont une vingtaine ; dans l'autre, six. Notez qu'elles ont de vingt à trente ans. J'ai été profondément frappé, et je suis sûr que M. Paul Desjardins l'a été autant que moi, et qu'il confirmerait au besoin mon témoignage, du naturel parfait avec lequel ces jeunes filles nous ont fait les honneurs de leur maison. Pas le moindre embarras, dans une situation qui eût pu être embarrassante ; pas la moindre gaucherie ; pas la moindre nuance de coquetterie. Si ces jeunes filles lisent ces lignes, elles penseront certainement que j'attache beaucoup d'importance à une chose qui leur paraît toute naturelle. Et je suis sûr au contraire que mes lecteurs français vont trouver que cette réserve extrême n'est pas vraisemblable. Ces deux jugements opposés suffiraient à établir l'écart immense qui existe entre ces deux types sociaux. En somme, nous avons été reçus par des femmes du meilleur monde et d'une éducation parfaite. Un détail : quand on vint annoncer que nous étions « servis », toutes ces jeunes filles passèrent devant nous pour se rendre dans la salle à manger. Je trouve ce détail très caractéristique, car des personnes ayant peu l'usage du monde auraient insisté pour nous faire passer avant elles, avec des : « Oh ! Messieurs, nous n'en ferons rien, » et autres formules dénotant l'embarras, l'affectation, la gaucherie. A table, on n'insiste pas pour que nous prenions ou que nous reprenions d'un plat ; le service est fait avec la plus parfaite correction. Or le naturel parfait dans tous ces petits détails ne s'improvise pas ; il ne peut s'obtenir que par une longue pratique, je dirai même par une pratique suivie « depuis la naissance ». On devient instruit et savant, c'est une question d'intelligence et de travail, mais on acquiert très difficilement le parfait usage du monde, quand on ne l'a pas pratiqué dès son enfance.

Il est donc manifeste, et c'est là que je voulais en venir, qu'ici les instituteurs et les institutrices représentent une catégorie sociale beaucoup plus relevée que chez nous. Ils ne forment pas une classe à part, une classe de gens parvenus hâtivement et insuffisamment formés, ou déformés, par l'école. Et cette constatation a une portée encore plus générale

que je crois pouvoir formuler dans les termes suivants :

La formation particulariste, dont le type anglo-saxon est le spécimen le plus complet, développe au plus haut degré, chez les individus, l'aptitude à s'élever, *et ne produit pas*, sauf des déformations accidentelles, *une classe inférieure héréditaire.* Si l'Angleterre n'avait pas dans son sein un groupe important de populations celtiques à formation communautaire, fourni par l'Irlande, le Pays de Galles et les Highlands d'Écosse, ce pays serait bien en peine de recruter les métiers inférieurs, la classe des ouvriers agricoles et industriels et des domestiques.

Mais il nous faut voir de plus près ce phénomène si important par ses conséquences et j'espère le mettre en lumière dans la suite de ces notes de voyage.

(*A suivre.*) Edmond Demolins.

LA FRANCE SOCIALE.

Notre Enquête.

Aux réponses qui nous sont parvenues, nous devons ajouter les suivantes :

Le Bazois, par M. le comte de Damas d'Anlezy.

Le Pays de Saint-Georges-de-Montaigu (Vendée), par M. l'abbé Armand Gouraud, curé de Saint-Georges.

Le Pays nantais, par M. Paul Gaignoux.

*
* *

Nous avons publié, dans la précédente livraison de la *Science sociale*, le texte de la réponse de M. J. Mignal sur *Une commune du Bocage vendéen;* nous donnerons, dans le *Mouvement social*, les conclusions qui s'en dégagent.

En attendant, nous devons rectifier une erreur qui s'est glissée dans l'impression du texte :

Page 133, il est dit que le domaine du Puy-du-Fou comprenait, en 1740, soixante sièges d'exploitation, quelques-uns triples. Et on a ajouté en note : « C'est-à-dire réunissant trois familles. » Ce n'est pas trois familles, mais *trois associations de famille* qu'il faut lire. Dans un siège d'exploitation triple, il y a normalement neuf familles ; dans un double, six ; dans un simple, trois.

Cette rectification est importante, car elle vient accentuer encore le caractère communautaire, qui est le trait distinctif de cette région et qui explique son état social traditionnel.

*
* *

Nous prions nos correspondants de vouloir bien nous faire parvenir, le plus tôt possible, leur réponse à l'Enquête.

LE CONGRÈS DE ZURICH.

Les élections ont porté tort au congrès socialiste de Zurich, non seulement en détournant l'attention, mais en empêchant les sommités françaises du parti de s'y rendre. MM. Guesde, Lafargue, Brousse, Vaillant, Jaurès brillaient par leur absence. Comme on l'a fait remarquer plaisamment, c'est un Grec, M. Argriadès, qui dirigeait la délégation française. A sa suite venaient les citoyens Degay, Renou, Guérard, Weber, Bonnet et Remy, ces deux derniers représentant les *étudiants socialistes.* Citons, parmi les Allemands, Bebel, Liebnecht et Singer, parmi les Anglais, M. Aveling, gendre de Karl Marx et beau-frère de M. Lafargue. Le reste peut se passer d'être nommé.

Le congrès comprenait de quatre à cinq cents membres. Il a ouvert ses séances le 6 août et les a continuées durant une huitaine de jours. Ses opérations ont débuté par l'expulsion violente des anarchistes, qui ont pris leur revanche en organisant leur congrès à eux.

« La bourgeoisie actuelle est mère du socialisme, avait dit M. Bebel. Aussi les anarchistes, à leur congrès de Plattengarten, n'ont été tendres ni pour l'une ni pour l'autre. » « Notre attitude vis-à-vis de la société bourgeoise est révolutionnaire et destructive, a dit M. Werner », et le docteur Gumplowitz a ajouté, non sans quelque fondement :

« Le socialisme actuel s'est éloigné des buts qu'il se proposait; il a abandonné ses principes révolutionnaires, s'est entendu avec la bourgeoisie et s'en trouve très bien; *ses chefs veulent fonder une aristocratie ou bureaucratie socialiste.* »

Pendant ce temps, le congrès socialiste continuait ses délibérations. Les délégués français, toujours plus ou moins brouillons et peu méthodiques, se sont fait rappeler vertement à l'ordre pour avoir essayé de rattacher la fameuse question du salaire minimum à celle de la journée de huit heures. Un délégué anglais, *Hodge*, s'est même emporté contre eux :

« Ces récriminations ne sont pas sérieuses. Ça ne vaut pas la peine de venir à Paris pour discuter de cette façon-là. Nous ne méconnaissons pas la gravité de la question du salaire minimum. Mais pourquoi notre collègue français a-t-il présenté un amendement à la dernière minute et s'est-il mis à tempêter à la première objection? La question du salaire minimum veut être mûrement examinée. Il faut la mettre d'avance à l'ordre du jour d'un Congrès, la discuter autrement qu'en deux minutes et ne pas la résoudre immédiatement. »

Et, plus loin, insistant toujours : « *Nos ouvriers comprennent à peine les raisons en faveur de la journée de huit heures.* Si vous y ajoutez autre chose, personne n'y comprendra plus rien. Ce qui est bien plus pratique, c'est d'arriver à la convocation d'une conférence internationale pour en finir avec l'argument qu'on oppose sans cesse à la réalisation de la journée de huit heures : la concurrence que se font réciproquement les pays industriels. »

Ceci prouve que l'utopie peut bien se loger dans un cerveau anglo-saxon, mais qu'elle y revêt toujours une sorte de caractère pratique et prévoyant. Le bon sens naturel, fruit du milieu et de l'éducation, reparaît au milieu des prétentions le plus irréalisables. Ce n'est plus la logique raide et aveugle de l'Allemand, ni l'enthousiasme incohérent du Français. Il est curieux de voir ainsi chaque nation jeter sa note sociale dans le grand concert d'utopies.

Le congrès s'est demandé ce que les socialistes des différentes nations devraient faire en cas de guerre. Les délégués hollandais proposaient, en ce cas, une grève générale. Cette proposition a été repoussée par quatorze délégations contre quatre et une abstention. Les membres du congrès craignent probablement d'effaroucher le patriotisme d'une bonne partie de leurs partisans, encore trop simples et trop pénétrés des traditions nationales pour s'élever aux sereines abstractions de la grande patrie universelle.

Voici quelques-uns des principaux vœux adoptés à l'unanimité. Ces vœux ont d'ailleurs un caractère provisoire; ils représentent les premiers résultats que veut obtenir le monde socialiste, et en vue desquels il se propose d'organiser une *agitation* énergique :

« Journée de travail maximum de huit heures pour les femmes, de six

heures pour les jeunes filles au-dessous de dix-huit ans.

« Journée de repos de trente-six heures sans interruption toutes les semaines.

« Interdiction du travail de nuit.

« Interdiction du travail des femmes dans toutes les industries malsaines.

« Interdiction du travail des femmes enceintes deux mois avant et quatre mois après l'accouchement.

« Création de postes d'inspectrices des fabriques en nombre suffisant dans toutes les industries où l'on emploie les femmes. »

Remarquons soigneusement que les réformes en question se traduisent, en définitive, par des créations de fonctionnaires. Nous avons déjà des *inspecteurs* du travail, qui, certainement, ne pourront jamais suffire à leur besogne. Le congrès, très logique, réclame maintenant des inspectrices. Et la fonction de ces inspectrices ne sera pas une sinécure, s'il leur faut découvrir, dans tous les ateliers des cinq parties du monde, les futures mères de famille qui accouchent exactement dans deux mois, pour leur infliger d'office six mois de congé dont elles ne seront pas toujours bien aises.

Si tous les vœux socialistes relatifs à l'*organisation* et à l'*inspection* étaient idéalement remplis, il arriverait à peu près au personnel ouvrier ce qui arrive quelquefois à une procession de village, lorsque tous les fidèles, successivement, par le même sentiment de curiosité ingénieuse, imaginent de sortir des rangs pour la regarder passer.

H. La Bourdonnière.

UNE CONSULTATION.

La lettre suivante a été adressée à M. Edmond Demolins :

« Monsieur et très honoré Confrère,

« Vous n'ignorez peut-être pas que l'*Ermitage*, revue artistique et littéraire, a dernièrement consulté les principaux écrivains de la jeune génération littéraire (celle qui n'a pas encore trente-cinq ans) sur la question suivante :

« *Quelle est la meilleure condition du bien social, une organisation libre et spontanée ou bien une organisation disciplinée et méthodique? Vers laquelle de ces conceptions sociales doivent aller les préférences de l'artiste?*

« Notre numéro de juillet a publié quatre-vingt-dix-huit réponses sur ce sujet.

« Nous serions heureux de publier parallèlement l'opinion des principaux écrivains de la génération antérieure et nous venons vous prier, Monsieur et très honoré Confrère, de vouloir bien nous envoyer votre réponse à la question énoncée ci-dessus.

« Nous vous prions de condenser votre réponse dans une quinzaine de lignes ou même moins. Ce n'est pas une dissertation mais une *conclusion* que souhaiterait l'*Ermitage*.

« Agréez, etc. ».

*
* *

Voici la réponse que M. Edmond Demolins a adressée à l'*Ermitage :*

« Vous demandez l'opinion des hommes, ce qui ne prouve pas grand'chose ; il vaudrait mieux demander l'opinion des faits, qui, eux, ne se trompent jamais et ne trompent jamais.

« Or les faits n'hésitent pas :

« L'organisation disciplinée et méthodique », c'est le passé, et, actuellement, c'est l'Orient.

« L'organisation libre et spontanée », c'est l'avenir, et, actuellement, c'est l'Amérique du Nord, ce sont tous ces pays du même type qui sortent de terre

par la seule puissance du colon livré à lui-même et de l'initiative privée.

« Quant à l'artiste qui préfère un art officiel à un art « libre et spontané », est-ce bien un artiste? »

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Les troubles d'Aigues-Mortes. — Des ouvriers français, aux salines d'Aigues-Mortes, se prennent de querelle avec des ouvriers italiens. De là une bagarre, puis une lutte armée, et plusieurs centaines d'Italiens, évacuant la place, sont obligés de rétrograder sur Marseille, où quatre-vingt mille de leurs compatriotes les reçoivent à bras ouverts.

L'incident est typique, et suggère des réflexions de plus d'une sorte. D'abord, il est évident qu'une simple rixe ne peut être la cause d'un tel soulèvement. Elle en est tout au plus l'occasion.

L'ouvrier italien, qui, dans nos départements du sud-est, supplante partout l'ouvrier français, a sur ce dernier trois principaux avantages :

1° *Il est plus sobre.* L'Italien mange peu, et se nourrit de mets très simples : un oignon, une croûte de pain, une tranche de melon, et son repas est fini. L'Italien boit peu. C'est précisément parce qu'il n'a pas l'habitude de boire qu'il devient terrible lorsqu'il a bu. Le vin et l'alcool lui montent plus vite à la tête qu'à un Français. D'ailleurs, la proportion des buveurs d'eau est beaucoup plus élevée chez les premiers que chez les seconds. De là une notable économie pour l'Italien, économie qui lui permet d'accepter de faibles salaires.

2° *Il accepte toute espèce de besognes.* Il y a des métiers sales, répugnants, humiliants, dont le Français se détourne généralement : le métier de ramoneur, par exemple. Nul, en France, ne dispute aux Savoyards, — Italiens d'hier, — ou aux Italiens proprement dits, le privilège de se noircir de suie la figure et les mains. De même pour le curage des chaudières, différentes sortes de nettoyages, etc. L'Italien s'en charge sans vergogne, pendant que le Français fait la grimace et va chercher du travail ailleurs. Nous n'avons pas le temps d'étudier ici les causes de cette différence; constatons seulement qu'elle tend encore à favoriser l'ouvrier italien et à lui créer chez nous des monopoles.

3° *Il n'est pas astreint au service militaire.* Beaucoup de patrons d'usine, qui font un certain cas de la stabilité dans les engagements, hésitent à prendre chez eux de jeunes ouvriers français, parce qu'ils savent que le service militaire va venir, et les leur enlever pour trois ans. Cet inconvénient disparaît si l'on engage un ouvrier italien. Ce dernier, exempt du service, a tout loisir pour se former au métier; pour peu qu'il soit habile, intelligent (et les Italiens le sont pour la plupart), pour peu qu'il sache gagner les bonnes grâces du patron (les Italiens sont bons courtisans), voilà une place prise dans l'usine, place que l'ouvrier français, au sortir de la caserne, ne pourra plus conquérir.

Des commentaires nous entraîneraient trop loin; car le sujet réclamerait une longue étude. Chacun d'ailleurs, sur ce simple exposé, pourra en trouver de son propre fonds. Certes, nous regrettons que nos ouvriers soient en butte à une aussi forte concurrence, mais ce n'est pas la violence qui remédiera au mal. Une quinzaine de cadavres par terre n'arrêteront pas le mouvement d'invasion qui, contrairement à celui des Barbares, nous arrive maintenant de l'Italie; et, par-dessus le marché, de tels procédés donnent un beau démenti aux grands principes de la fraternité universelle que le socialisme écrit en lettres

majuscules au frontispice de tous ses congrès.

*
* *

Les fueros en Espagne. — On a parlé dernièrement, à plusieurs reprises, de mouvements carlistes dans le nord de l'Espagne.

Ce n'est pas sans cause, — d'anciens articles de la *Science sociale* l'ont déjà fait voir, — que les traditions royalistes, en France, se sont surtout cantonnées dans l'Ouest. Ces traditions sont inhérentes à l'état social du Poitou, de l'Anjou, de la Bretagne. De même, en Espagne, la Navarre et les provinces Basques, citadelles du parti carliste, se sont toujours distinguées du reste de la Péninsule par une physionomie particulière, des mœurs propres et des privilèges locaux qui ont survécu à la grande monarchie de Charles-Quint et de ses successeurs.

Ces privilèges se résument en un mot : les *fueros*. Ils constituent, pour ces provinces, une sorte de gouvernement autonome, dernier reste de la liberté montagnarde du moyen âge. Les Basques principalement en sont fort jaloux. C'est de leur sein que sont sortis, en 1834 comme en 1873, les Zumalaccareguy, les Dorregaray, les Lizzaraga, et autres champions de la vieille monarchie traditionnelle, qui était respectueuse par habitude, autant que par système, de ces quelques vestiges de décentralisation, analogues à ceux que la monarchie de Louis XIV et de Louis XV avait laissés subsister chez nous.

La monarchie *constitutionnelle*, à l'imitation de la France contemporaine, et sous l'influence de l'esprit légiste, tend à niveler ces différences, et à réduire uniformément toutes les provinces espagnoles à la situation de départements français. De là une hostilité, tantôt sourde, tantôt violente, de la part des populations basques et navarraises, hostilité qu'il nous serait facile de retrouver, sous une forme beaucoup plus réduite, dans notre département des Basses-Pyrénées.

*
* *

Un acte d'indépendance. — A l'occasion des élections, M. Poincarré, ministre de l'Instruction publique, a demandé aux Compagnies de chemins de fer des permis de faveur pour tous les membres de l'Université, professeurs et instituteurs, actuellement en villégiature, afin de leur permettre d'aller voter.

Les Compagnies *ont refusé*.

Étant donnée l'étroite sujétion dans laquelle le Gouvernement les tient, on ne peut s'empêcher d'admirer l'énergie et la noblesse des administrateurs en cette circonstance.

Ce n'est pas assez, pour le Gouvernement, de faire voter à la baguette son armée de 750.000 fonctionnaires. Il veut encore que les actionnaires des chemins de fer, c'est-à-dire vous et moi, payent les frais de leur déplacement. Est-ce assez socialiste ?

Parions pourtant que Messieurs les instituteurs auront pesté contre les Compagnies, et se seront crus lésés dans leurs droits?

*
* *

Une mort inaperçue. — Il vient de mourir, au fond de la Bretagne, à Coataven (Finistère), un homme qui a eu son heure de célébrité, suivie d'une chute subite et profonde. Nous voulons parler du marquis de Rays.

La plupart de nos lecteurs se rappellent la fameuse affaire de Port-Breton, qui, malgré tous les plaidoyers pour et

contre, est restée pour beaucoup une énigme. On se rappelle la tentative du marquis pour coloniser deux grandes îles océaniennes, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande, l'enthousiasme d'une partie du public pour ce projet grandiose, les essais réels qui eurent lieu, enfin le désastre final, tant caricaturé par Daudet dans son roman de Port-Tarascon.

Chose curieuse : même après son échec et sa condamnation, le marquis de Rays avait conservé des admirations fidèles, des dévouements obstinés. Nous avons pu interviewer, à Marseille, un ancien *colon* de Port-Breton, le nommé K... Alsacien, rapatrié au dernier moment, après des tentatives infructueuses de culture, et conservant toujours la persuasion que la chose *aurait pu réussir* si nos lois, notre administration et les dispositions des gouvernants n'avaient paralysé les organisateurs.

Il est certain que l'entreprise avait quelque chose de factice et d'improvisé qui rendait la réussite difficile. Les colons volontaires du marquis de Rays constituaient une *émigration pauvre,* imprévoyante, qui ne pouvait prendre pied dans les îles sauvages de l'Océanie qu'à la condition d'être puissamment *soutenue*, et même *nourrie* dans les premiers temps. Ainsi ont pu éclore, à la Guyane, en Nouvelle-Calédonie, au Sénégal, quelques embryons des colonies françaises, plantés en serre chaude par les soins et aux frais de l'État. Dans le cas de Port-Breton, ce fut précisément le contraire qui se produisit. On sait comment l'État, jaloux de voir une entreprise formée *hors de son sein,* hostile, en outre, aux *opinions politiques* de ses principaux auteurs, mit tout en œuvre pour la contrarier, pour l'entraver, acculant ainsi le marquis de Rays à des expédients qui finirent par prêter le flanc aux poursuites judiciaires.

Un mot pour terminer : parmi les griefs des accusateurs se trouvait, au premier rang, cette affirmation nette et décisive que la colonisation de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande étaient une œuvre *impossible et chimérique.* Impossible, pour qui? Chimérique, pour quelle race? Le jour même, dit-on, où le marquis de Rays était arrêté, l'Angleterre prenait possession de la « Nouvelle-France » et ses colons prospèrent aujourd'hui comme de vulgaires Australiens.

Vérité constante dans notre histoire : les grands colonisateurs français finissent mal; le Gouvernement les aide puissamment... à mal finir.

*
* *

Un referendum social. — Le journal l'*Ermitage*, revue artistique et littéraire, a posé dernièrement à ses lecteurs la question suivante :

« Quelle est la meilleure organisation du bien social, une organisation libre et spontanée ou bien une organisation disciplinée et méthodique? vers laquelle de ces conceptions sociales doivent aller les préférences de l'artiste? »

Le numéro de l'*Ermitage* du mois de juillet a donné les réponses, au nombre de quatre-vingt-dix-huit, émanant toutes de *jeunes écrivains* français et étrangers.

Seules, les cultures intellectuelles étaient donc représentées parmi les votants. Par suite, on ne pouvait guère s'attendre à des vues très pratiques. Surtout, personne n'a eu l'idée de montrer comment une organisation libre et spontanée peut fort bien, *ipso facto,* être disciplinée et méthodique, la discipline et la méthode pouvant aussi bien résulter de l'initiative privée que de l'intervention de l'État.

Voici, d'après l'*Ermitage*, le résultat du scrutin :

Partisans de la contrainte.

Aristocrates	6
Socialistes	10
Autoritaires	7
	23

Opinions intermédiaires.

Admettant les deux	4
Hésitants	3
Se décidant suivant le cas	6
Indifférents	11
	24

Partisans de la liberté.

Libéraux mitigés	14
Libéraux purs et simples	27
Libéraux anarchistes	11
	52

Voici le vote d'un *autoritaire*, M. Alfred Vallette :

« Quand on est un, on se contredit; quand on est deux, on ne s'entend guère; quand on est trois, on ne s'entend que par hasard; quand on est le Parlement, on ne s'entend plus; quand on est une société, on ne « s'entendra » jamais : voilà infirmée la proposition d'une organisation *libre* et *spontanée*. Reste l'autre : la trique, — avec méthode, si vous y tenez. »

Mettons en regard l'opinion d'un indépendant, d'un *sauvage*, M. Henri Degron :

« Vous n'y pensez pas, mon cher ami. Poser une pareille question à un mandoliniste! Mais socialisme, discipline, organisation, ce sont des guitares, et franchement je préfère la mienne! Ce qu'il nous faut à nous autres sauvages qui vivons dans les bois à la lisière d'un rêve, c'est la solitude, l'indépendance absolue, et, surtout, pas de Monsieur à poigne! »

Ces deux citations extrêmes donnent une idée de la diversité des réponses. Au fond, le sauvage à la mandoline, à travers ses exagérations de bon enfant, est plus près du vrai. Seulement, il n'est aucunement indispensable de verser dans l'anarchie pour éviter le socialisme, et l'anarchie complète, ne pouvant durer, enfante aisément la tyrannie.

*
* *

Bandits patriarcaux. — Un procès curieux a ému dernièrement Viterbe. Il s'agissait de deux *bandits*, vrais et classiques bandits, qui dévastaient la région, rançonnaient les voyageurs, et se faisaient aider, pour ces petites opérations de leur métier, par les divers membres de leur famille.

Nos deux héros, Tiburzi et Fioravanti, exerçaient une sorte de royauté incontestée sur le pays environnant. Toujours avertis par quelque cousin obligeant, ils pouvaient déguerpir à temps devant les visites indiscrètes des carabiniers, et revenir ensuite au moment physiologique, lorsque Pandore était parti.

Nul, bien entendu, ne les trahissait. La police des bandits est parfois mieux informée, plus rancunière, et surtout plus expéditive que celle du Gouvernement. Les parents des deux malandrins, par contre-coup, jouissaient d'une puissante considération. Un jour, une femme volait des raisins dans un vignoble. Le propriétaire accourt furieux : « Je suis la femme de Fioravanti, » dit la voleuse, et elle continue à vendanger, tandis que le maître du sol, très poliment, s'empresse de battre en retraite.

Le Gouvernement, ne pouvant mettre la main sur les deux bandits, s'est décidé, en fin de compte, à faire arrêter en bloc toute leur famille, sous l'inculpation de complicité.

Il y a là un type d'autant plus curieux qu'il tend désormais à disparaître de l'Europe occidentale, celui de la famille patriarcale vivant d'un travail... de

simple récolte, appliqué au bien d'autrui.

*
* *

La grève des mineurs anglais. — La grève du mois dernier, en Angleterre, a été une des plus importantes qu'ait jamais éprouvées le monde industriel. On sait qu'elle a eu pour résultat des pertes immenses, réparties sur une foule de producteurs et de consommateurs, et avec lesquelles ne pouvaient entrer en compensation les avantages pécuniaires que pouvaient espérer les ouvriers.

Les journaux et les revues économiques, et même les feuilles quotidiennes, ont donné de longs détails sur cette grève monstre. Nous ne retiendrons que quelques faits, qui semblent prêter davantage à des réflexions sociales.

En premier lieu, la grève n'a été si générale et si puissante que parce que les mineurs étaient *riches*. Des réserves de plusieurs millions garnissaient leurs caisses, et leur permettaient de soutenir longtemps, sans craindre les instances de la misère, une solution quelconque de la crise. Ils récoltaient ainsi, — pour un bien ou pour un mal, nous ne le discutons pas ici, — le fruit de leur économie et de leur prévoyance, ainsi que de la bonne gérance de leur *trade's unions*.

En second lieu, la grève a été *généralement* pacifique. Tout s'est fait froidement, sous l'influence de deux intérêts divergents et de deux séries de calculs qui, chacune de leur côté, pensaient refléter exactement la situation, et non pas sous l'influence de deux passions hostiles, avec accompagnement de haines politiques et de personnalités outrageantes, comme cela se passe ordinairement chez nous. Le *vote de la grève*, en particulier, n'a pas lieu, comme nous l'avons vu trop souvent, par acclamation, après quelque tirade véhémente d'un orateur étranger au monde ouvrier, sous l'influence de cette *folie collective* que les médecins connaissent si bien. C'est chez lui, dans sa famille, dans son *home*, devant sa femme et ses enfants, que l'ouvrier anglais est appelé à émettre son vote, et une majorité des *deux tiers* est requise pour que la grève soit effectivement votée.

En dernier lieu, sur le seul point où la grève ait dégénéré en actes de violences, nous avons un beau trait d'énergie à relever. Il s'agit des charbonnages d'Ellw. Les ouvriers de la région avaient refusé de se mettre en grève. Ceux de Cardiff et de Swansea (Pays de Galles) voulurent les y forcer. Sur le nouveau refus de leurs camarades, vingt mille grévistes marchent sur Ellw. Les non-grévistes ne s'effraient pas. Armés de pics, de pioches, et prévenus par des *rondes de bourgeois à cheval*, ils se rangent en bataille à côté des troupes peu nombreuses qui étaient chargées de les protéger, et, après une bagarre sanglante, repoussent leurs agresseurs. Il importait de ne pas laisser dans l'ombre cet exemple curieux d'initiative, d'indépendance et de courage. Beaucoup de grèves factices et malheureuses n'auraient pas lieu si la liberté du travail était aussi vaillamment revendiquée par ceux qui ont intérêt à ne pas lâcher leur besogne.

G. d'Azambuja.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Le Pape, les catholiques et la question sociale, par M. Léon Grégoire. Un volume in-8°, Didier, Perrin et Cie.

Apologiste ardent des idées interventionnistes dans le régime du travail,

M. Léon Grégoire énumère, en six chapitres clairement subdivisés, les réformes qu'il considère comme les remèdes au mal social. L'auteur préconise, parmi ces derniers, la *corporation obligatoire,* ce qui est terriblement démodé, et fort peu adapté, pour mille raisons, à l'état économique actuel (1). Il combat courtoisement, mais obstinément, au nom de l'Encyclique *Rerum novarum*, le groupe très nombreux des catholiques qui, à la suite de Mgr Freppel, du père Ludovic de Besse et des divers disciples de Le Play, repoussent et réduisent au minimum, en s'appuyant sur cette même Encyclique, l'intervention et la réglementation de l'État. M. Léon Grégoire nous annonce, en terminant, que l'Église va définitivement se brouiller avec les riches (du moins avec bon nombre d'entre eux) et s'allier avec les pauvres. Nous ne voyons pas que le premier article soit nécessaire à la réalisation du second, qui du reste ne saurait être une nouveauté dans l'Église.

***

L'administration de la République, par Edgard Monteil. Un volume in-12, Librairie de la Nouvelle-Revue.

En nous traçant le portrait de sa république idéale, M. Monteil nous parle exclusivement des *pouvoirs publics*, qu'il veut aussi forts que possible, malgré certaines réformes de détail qu'il semble préconiser. L'auteur étudie successivement l'Exécutif, les Préfets, la Ville de Paris et les Affaires étrangères. Fonctionnaire du Gouvernement, M. Monteil connaît les éléments du sujet qu'il traite et son livre renferme d'utiles renseignements et de justes critiques à l'adresse de la bureaucratie administrative, mêlés à des réclamations bizarres. Selon l'auteur, les préfets ne sont pas assez puissants. Il faut les fortifier. De même, dit-il, « c'est un devoir strict pour les préfets que de prendre une attitude pendant les luttes électorales ». On ne saurait avouer plus franchement l'orientation actuelle de nos politiciens; mais on conçoit sans peine que nous ne puissions y souscrire.

(1) Voir la *Science sociale*, t. IX et X.

***

La Société moderne et la Question sociale, par J. Borin-Fournet. Un vol. in-8°, Guillaumin et Cie.

Dans cet ouvrage, tout d'actualité, l'auteur recherche les causes du malaise social et, après avoir donné sur chacune d'elles des aperçus intéressants, avec une modération qu'on rencontre rarement en semblable matière, il passe en revue les remèdes principaux que diverses écoles ont proposés et montre la raison de leur insuccès. Il termine en traçant un tableau des réformes destinées, selon lui, à réconcilier le capital et le travail et à servir de bases à la société nouvelle. Le côté politique se place dans plus d'un chapitre et vient compléter cette étude imprégnée d'un bout à l'autre du vif et sincère désir de réconcilier les partis.

***

Le Droit d'Association et l'État, par M. Hubert Brice. Un volume in-8°, Arthur Rousseau.

Beaucoup de philosophie juridique dans l'étude de M. Brice, peut-être même un peu trop. L'auteur discute de nouveau, après bien d'autres, la question de l'origine des pouvoirs publics, et expose les divers systèmes en les réfutant presque tous. Tout en critiquant Rousseau, il

ressent visiblement son influence. « L'anarchie, dit M. Brice, est au début de toute civilisation. » Les lecteurs de la *Science sociale* savent qu'il ne nous est pas permis d'accepter une telle assertion, à moins de confondre le régime patriarcal avec l'anarchie, ce qui n'est pas le cas de l'auteur, aux yeux de qui l'anarchie n'est que la barbarie et le désordre. M. Brice est partisan des pouvoirs publics forts, et pense, avec quelques auteurs paradoxaux, que la force des individus s'accroît en raison directe de la force de l'État. Le reste du livre est consacré à traiter, au point de vue législatif et juridique, les rapports des associations avec l'État. A propos des associations religieuses, M. Brice trouve que le célibat religieux est antisocial, et que cette pratique serait désastreuse pour la société si elle se généralisait. Il est facile de rassurer M. Brice. Le danger qu'il signale est encore assez éloigné. Du reste, l'auteur n'est point un sectaire, et tâche de concilier certaines préventions avec ses aspirations libérales. Très au courant des débats politiques de ces dernières années, il a enrichi son ouvrage de nombreux documents officiels, surtout de propositions de lois, qu'il examine avec sagacité. En résumé, trop de défiance à l'égard de l'individu, et trop de culte pour l'État.

***

L'Enseignement du droit et des sciences politiques dans les universités d'Allemagne, par M. Eugène Duthoit, docteur en droit. 1 vol. in-12.

Travail patient et documenté, destiné à initier le lecteur français à l'organisation des universités allemandes : recrutement des maîtres, forme des cours, enseignement et sanction des études juridiques, études économiques, *séminaires* juridiques et économiques. L'ouvrage est précédé d'une introduction de haute portée, envisageant les problèmes divers communs à tous les ordres d'enseignement supérieur, et esquissant à longs traits, à ce point de vue, un parallèle entre l'Allemagne et la France. Ce parallèle se continue d'ailleurs dans tout le cours du livre et n'en constitue pas le côté le moins intéressant. Signalons particulièrement quelques pages trop courtes sur les *privat docent* (page 20), et de judicieuses réflexions sur les heureux effets de la rétribution des maîtres par les élèves (p. 40 et suiv.). M. Duthoit fait suivre son livre d'un certain nombre de statistiques relatives aux professeurs et aux étudiants des diverses facultés d'Allemagne et du globe, sur l'origine, la religion, les succès des étudiants allemands, l'affluence des étrangers à Berlin comparée à leur affluence à Paris, etc. Beaucoup de renseignements inédits, précieux pour les hommes du métier.

***

Les syndicats agricoles et le socialisme agraire, par le comte de Rocquigny, 1 vol. in-8°, Perrin et Cie.

Tous ceux qui s'intéressent aux syndicats agricoles trouveront d'inépuisables renseignements dans le livre consciencieux de M. de Rocquigny. C'est à la fois une œuvre didactique et un arsenal d'arguments contre le socialisme. On sait, depuis quelque temps, les efforts des socialistes pour s'insinuer auprès des paysans. On se rappelle les flatteries du congrès de Marseille à l'adresse de ces derniers. Tout dernièrement encore, M. Jules Guesde a consenti à signer, en vue des élections, un manifeste où il déclare excepter la propriété paysanne de la confiscation commune.

C'est contre ces tentatives que M. de Rocquigny s'élève avec force. Il oppose au programme du socialisme agraire celui des syndicats agricoles, condamne l'ingérence de l'État, montre, sur plusieurs points, les heureux résultats de l'association libre et spontanée, traite en passant les questions brûlantes de la *coopération*, du *crédit mutuel*, de l'*assurance* et de l'*arbitrage*. A citer particulièrement (page 235) l'historique de l'association de crédit mutuel de Poligny, à l'imitation des caisses *Raiffeisen*. L'auteur conclut en déclarant que, malgré d'énormes efforts et quelques progrès, le socialisme n'a pas encore réussi à se rendre populaire dans les campagnes.

*
* *

Impressions coloniales (1868-1892), par M. Charles Cerisier. Un vol. in-8°, Berger-Levrault et Cie.

M. Cerisier a vu les colonies; il en parle en homme compétent et instruit par lui-même. Ancien officier au commissariat de la marine, et directeur de l'intérieur au Congo français, il a eu à sa disposition toutes les statistiques coloniales, qui l'ont aidé à faire son livre.

Ce livre abonde en documents. De nombreux tableaux, insérés dans le texte, nous mettent au courant du mouvement commercial, des productions, des relations avec la métropole et l'étranger. Une chose frappante, et que M. Cerisier regrette avec raison, c'est l'immense supériorité du commerce étranger sur le nôtre, en ce qui concerne les importations et exportations de nos colonies. Pour chacune d'elles, M. Cerisier a consigné le nombre de vaisseaux à l'entrée et à la sortie des ports. Inutile de dire que les pavillons français ne forment qu'une minorité lamentable.

L'auteur pousse, et avec raison, à l'éducation coloniale. Il voudrait qu'une société se formât pour offrir à des jeunes gens des voyages gratuits aux colonies, afin qu'ils puissent se rendre compte par leurs yeux de l'avantage qu'ils trouveraient à s'y établir. Mais il présume qu'une telle société serait impuissante, *sans l'intervention de l'État.* On peut ajouter qu'elle le serait encore avec cette intervention et par cette intervention même. On sait ce que valent les colonies qui ne résultent pas de l'initiative privée.

Dans des chapitres spéciaux, M. Cerisier traite de la Guyane, des rivières du Sud et du Congo français. Il fait observer que cette dernière colonie renferme plus de fonctionnaires que d'administrés, et que l'anglais s'y parle au moins autant que le français. Malgré tout, M. Cerisier espère le relèvement de nos possessions d'outre-mer, indique plusieurs réformes pratiques, et préconise, en terminant, l'institution de compagnies coloniales.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

LE CONGRÈS DES TRADE-UNIONS A BELFAST.

Édimbourg, 25 septembre 1893.

A M. Edmond Demolins.

Mon cher ami,

Au cours de mon voyage, j'ai voulu assister au Congrès des *Trade-Unions* qui s'est tenu à Belfast, au commencement de ce mois; j'avais souvent entendu parler de ces « Assises du Travail », de ce « Parlement du Travail »; il m'a semblé que je ne perdrais pas mon temps en assistant à ses séances, et, de fait, je ne regrette pas la semaine que j'ai passée à Belfast. Quand on étudie une catégorie d'individus, il est toujours intéressant de voir comment elle est capable de se faire représenter et par qui. Un étranger qui voudrait se rendre compte de l'état social de la France aurait avantage à étudier la composition de nos Chambres, à voir comment les affaires y sont traitées et à quelle sorte de gens nous les confions. Il est clair qu'il se tromperait assez grossièrement s'il considérait nos députés et nos sénateurs comme un résumé exact de la France; mais si, connaissant d'ail-

leurs ce qui se passe en dehors du Palais-Bourbon et du Luxembourg, il comparait les réalités observées par lui dans la société française avec les hommes qui sont censés la représenter, cette comparaison pourrait lui fournir des lumières. De même, en écoutant à Belfast les orateurs du Congrès, en causant avec quelques-uns des *leaders* du Trade-Unionisme, j'ai compris ce que les Trade-Unions représentent ici dans la classe ouvrière et ce qu'elles ne représentent pas.

Vous souvenez-vous de ces ordonnances des rois de France pressant leurs bonnes villes d'envoyer des représentants aux États-Généraux? Les bonnes villes faisaient la sourde oreille quand elles étaient satisfaites de leur charte et qu'aucun danger présent ne les menaçait. Elles redoutaient que leurs représentants ne se laissassent aller à voter des subsides et jugeaient que le plus sage était de rester chez soi. Il y a des métiers qui ressemblent à ces bonnes villes ; il y a aussi, dans chaque métier, certains centres que des circonstances spéciales ont favorisés et qui n'éprouvent pas le besoin de payer une contribution, d'entretenir un secrétaire et d'envoyer des délégués.

A côté de ces heureux, il y a aussi ceux qui, incapables, pour une raison ou pour une autre, de former une organisation durable, une organisation qui fonctionne, subissent les crises sans chercher à y remédier. Ceux-là non plus ne sont pas représentés ; ils sont non-unionistes par impossibilité d'être unionistes, tandis que les autres le sont par choix.

Mais, au lieu de causer à la porte du Congrès, entrons si vous le voulez bien. C'est public. L'*Ulster Hall* où se tiennent les séances est une vaste salle rectangulaire, pourvue à mi-hauteur d'une très grande galerie où tout le monde peut venir prendre place ; le parquet est réservé aux délégués ; au fond de la salle, l'estrade où siège le Président, entouré des membres du Comité Parlementaire. Pas de tribune ; tous les délégués parlent de la place où ils se trouvent, ce qui permet à ceux qui ont une simple observation à présenter de le faire sans apparat. Bien entendu tout le monde ne profite pas de cette circonstance et, tout à l'heure, quand la voix puissante de John Burns va se faire en-

tendre, vous verrez que les effets oratoires peuvent se produire aussi dans cette enceinte. John Burns commence parfois son *speech* posément, mais sa voix se hausse, son geste s'anime, sa parole se précipite à mesure qu'il développe son idée et il termine presque toujours en s'épongeant le front. Il a ce que nous appelons en France le tempérament d'orateur. Avec Keir Hardie et Ben Tillet il forme l'élément *tribun*. Il y a, bien entendu, d'autres tribuns que ceux-là, mais je ne parle ici que des chefs.

En revanche, la plupart des délégués parlent sur des questions de fait, sur des questions précises. Ils vont droit au but, sans périphrases, scandant leur parole par des gestes énergiques et des mouvements de corps violents. On dirait qu'ils veulent enfoncer leurs idées dans la tête de leur auditoire. Ils usent d'une sorte de rhétorique naturelle, une rhétorique toute de conviction. Quelques-uns lisent leur petit discours ; ils veulent être sûrs de ce qu'ils disent et ne peuvent se fier ni à leur mémoire ni à leur habitude de la parole publique.

Le programme officiel qu'on vend à la porte donne, en plus de l'énoncé des 84 propositions qui doivent être discutées, une histoire résumée des Congrès des Trade-Unions depuis leur institution, et le portrait de quelques membres éminents du Congrès actuel accompagné d'une courte notice. Pendant qu'on discute le rapport du Comité Parlementaire, je tâche de retrouver dans l'assemblée, ou de me faire montrer, les deux Wilson, Fenwick, Inskip, et je parcours les notices qui les concernent. Elles sont intéressantes surtout par un point : ces représentants de la classe ouvrière sont des ouvriers, ou du moins ont été des ouvriers, et n'ont quitté le métier que pour en soutenir les intérêts. Trois d'entre eux sont membres du Parlement.

J.-H. Wilson, président du Comité parlementaire, un homme de trente-six ans, est l'organisateur de l'Union des gens de mer et a commencé sa carrière comme mousse à bord d'un navire qui transportait du charbon de terre ; il a navigué ensuite dans différentes parties du monde, puis est entré dans le cabotage. C'est alors qu'étant devenu membre d'une Union locale, il a bientôt conçu l'idée de former entre tous les gens de mer une vaste

Union nationale. Aujourd'hui cette Union compte soixante-dix succursales et plus de cent mille membres.

J. Wilson, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, est un mineur, bien que sa vie, plus longue de trente ans que celle de son homonyme, n'ait pas été entièrement consacrée à ce métier. Jusqu'à dix-neuf ans, il avait travaillé dans la mine, lorsqu'il s'improvisa marin ; mais il ressentait sans doute cette attraction singulière des mineurs pour leur profession, car il revint assez vite aux puits du Durham et ne les quitta que pour aller en Amérique, extraire du charbon à Pittsburgh. Enfin il revint une seconde fois prendre sa place parmi les mineurs du Durham, qui l'ont fait successivement secrétaire de leur association et membre du Parlement.

Une des figures les plus sympathiques du Congrès est assurément celle de Charles Fenwick, un mineur, lui aussi, qui a fait toute sa carrière dans le Northumberland. La petite notice que lui consacre le programme officiel le qualifie avec raison « le plus rude travailleur du Comité Parlementaire (*the hardest working man in the Parliamentary Committee*). En effet, c'est un laborieux; c'est plus que cela, c'est un caractère, chose rare partout, particulièrement rare dans les Assemblées délibérantes. Précisément, à la première séance après la séance d'ouverture, je le vois aux prises avec une difficulté dont il sait se tirer avec une netteté et une fermeté qui forcent l'estime. Vous savez sans doute que Fenwick et ses commettants du Northumberland sont absolument opposés à la limitation obligatoire des heures de travail dans les mines. D'autre part, le Congrès des *Trade-Unions* tenu l'an dernier à Glasgow s'était prononcé résolument en faveur de cette mesure, donnant au Comité Parlementaire la mission expresse de l'appuyer de tout son pouvoir. Comme secrétaire du Comité Parlementaire, Fenwick avait donc à jouer un rôle tout opposé à celui que ses opinions personnelles et le mandat de ses constituants lui imposaient; il n'a pas hésité et a voté au vu et au su de tous contre la limitation. De là, chez certains Trade-Unionistes, une grande colère qui s'est traduite, à la séance dont je vous parle, par l'intervention d'un M. Whitfield demandant une modification au

rapport du Comité parlementaire. C'était l'équivalent d'un vote de blâme pour Fenwick. Voici comment celui-ci a répondu : « Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit clairement et complètement aux précédents Congrès de Newcastle et de Glasgow. Je n'ai pas essayé de surprendre le Congrès par ruse; je n'ai pas caché la lumière sous le boisseau dans cette question (*I dit not hid my light under a bushel on this question*). J'ai dit fréquemment et ouvertement quelle était ma situation; j'ai loyalement accepté cette situation et je ne puis rien ajouter aujourd'hui sinon que, comme membre du Parlement, je me considère comme absolument dégagé de tout lien vis-à-vis des décisions de ce Congrès. Comme membre du Parlement, je suis responsable non pas envers vous, — et je ne vous l'ai jamais caché, — mais envers ceux qui m'ont fait l'honneur de m'envoyer à la Chambre des Communes. (*Applaudissements.*) Si le Congrès veut se passer de mes services, je ne lui en voudrai pas; mais souvenez-vous bien que, tant que j'aurai l'honneur de représenter à la Chambre des Communes un corps électoral sur lequel vous n'avez aucun contrôle à exercer, je répondrai de mon mandat devant lui et non devant vous. Voici la troisième fois que je vous fais cette déclaration ; je n'ai pas essayé de vous tromper; j'ai accepté toute la responsabilité de mes actes; je n'ai pas dissimulé mes principes. »

Ce discours prononcé d'une voix nette, bien timbrée, par un homme à figure honnête et loyale, était, je vous assure, un très beau morceau oratoire. Il m'a beaucoup plus impressionné que les déclamations de Ben Tillet ou de Keir Hardie.

Après Fenwick, J. Wilson, représentant des mineurs du Durham, a fait une déclaration analogue. Lui aussi était visé par l'amendement proposé et s'est défendu de la même manière, quoique avec moins d'éclat. Une majorité, assez faible d'ailleurs, s'est prononcée en leur faveur contre l'amendement, et, cinq jours plus tard, lors du renouvellement du comité parlementaire, Fenwick a été maintenu dans son poste de secrétaire avec un grand nombre de voix.

Je vous ai raconté cet incident en détail, parce qu'il montre

clairement que, parmi ces délégués, il y a des hommes sérieux, des hommes d'honneur, et qu'on sait les apprécier, même en cas de dissentiment. A mon avis, c'est un grand point. Les systèmes sont ce que sont les hommes qui les appliquent, et je ne crois pas qu'un mouvement puisse jamais être qualifié de dangereux, quand il est conduit par des hommes d'une sérieuse valeur intellectuelle et morale. Malheureusement, tous les *leaders* ici ne sont pas semblables à Fenwick, et plus d'un cherche à se servir des passions qu'il excite au lieu de servir les intérêts réels de la classe ouvrière.

Mais laissons de côté pour le moment, si vous le voulez bien, les simples agitateurs. Il est plus profitable de rechercher quelles sont les réclamations qui paraissent, en fait, donner la vie aux Trade-Unions. Que veulent ces délégués? Pourquoi sont-ils ici? Pour quelle raison, des ouvriers, des gens vivant au jour le jour, s'imposent-ils des contributions hebdomadaires afin de soutenir cette organisation?

Sans doute, c'est pour obtenir de leurs patrons des conditions meilleures. L'ouvrier d'une grande fabrique, le mineur d'une houillère importante ne peut pas, tant qu'il reste isolé, traiter avec son patron dans des conditions d'égalité. Un patron n'est jamais en peine de remplacer un ouvrier mécontent, mais il ne lui est pas possible de remplacer à la fois tous ses ouvriers. En se syndiquant entre eux, les ouvriers créent l'équilibre dans la dépendance où les patrons et eux se trouvent vis-à-vis les uns des autres. Cela, c'est l'idée générale du Trade-Unionisme; mais, pour la soutenir en pratique, pour que l'ouvrier se rende compte, chaque semaine, quand il verse sa cotisation, de l'avantage qu'il en espère, il faut qu'il ait un but positif et précis. Quel est ce but?

Je parcours la liste des 84 propositions soumises au Congrès; plusieurs traduisent très nettement les préoccupations de détail qui expliquent l'attachement des ouvriers à leur Union. Ici, ce sont les mécaniciens qui réclament contre l'introduction dans leur métier de gens incapables non pourvus de certificats; là, les gabariers demandent que leurs *licenses* soient données par des gens compétents; plus loin, les blanchisseuses insistent pour

que les établissements dans lesquels elles travaillent soient compris dans les ateliers soumis à l'inspection ; les marins qui naviguent sur les bâtiments à vapeur veulent que tout *steamer* ait toujours à bord une quantité suffisante de voiles et de vergues pour assurer sa marche en cas de détérioration de la machine ; les boulangers s'insurgent contre le travail de nuit et le travail du dimanche, et demandent qu'on le déclare illégal; les gens de mer proposent un système de votation qui leur permette de prendre part au scrutin lorsque leurs occupations les appellent hors du royaume au moment des élections; les tonneliers se plaignent que l'État engage pour la marine, en qualité de tonneliers, des jeunes gens âgés de moins de vingt-et-un ans; qu'il fasse faire dans certains de ses magasins l'ouvrage des tonneliers par de simples manœuvres; qu'il achète, pour la nourriture des équipages, de grandes quantités de salaisons à l'étranger, ce qui enlève aux tonneliers l'occasion de fabriquer des barils de conserves, — ils sont terribles, ces tonneliers! — les dockers demandent que toutes les machines de chargement et de déchargement employées dans les docks soient soumises à une inspection rigoureuse pour éviter les accidents, etc.

Ce n'est pas tout. Ainsi que vous avez pu le remarquer, les propositions ci-dessus aboutissent toutes à une intervention législative et c'est pour cela qu'on les soumet au Congrès des Trade-Unions, chargé en fait de préparer la besogne du Parlement en ce qui concerne les questions ouvrières; mais il est d'autres points sur lesquels le Congrès ne réclame pas de législation, au moins pour le moment, et qui constituent cependant une part importante de leur programme. Je suis présenté à J.-H. Wilson et je le prie de m'énoncer les vœux principaux formulés par les gens de mer; vous allez voir que ce sont des vœux très précis, très capables d'intéresser d'une façon immédiate et matérielle le moindre des mousses : le premier a pour objet la nourriture : Il est alloué à chaque homme à bord des navires une ration dont le prix n'excède pas 1 fr. 80 pour 24 heures ; l'Union des *seamen* demande que cette ration soit portée à 2 fr. 20; voici là un point auquel tout l'équipage pense à chaque repas, c'est-à-dire à peu

près toute la journée, car vous savez que l'habitude anglaise est de multiplier le nombre des repas, au lieu de multiplier, comme chez nous, le nombre des plats à chaque repas. Les *seamen* se plaignent aussi d'être mal logés à bord, ils n'ont d'ordinaire que 75 pieds cubes d'air, déclarent que c'est insuffisant, et ajoutent que cet air est parfois rendu irrespirable à cause du voisinage trop immédiat des provisions d'huile et de peinture. Autres doléances : Les équipapes ne sont pas toujours assez nombreux; les règles de l'apprentissage sont parfois éludées, etc.

On pourrait passer en revue tous les métiers représentés ici et dresser une interminable liste de réclamations de ce genre. C'est de ces intérêts de détail facilement compris de l'ouvrier, de *chaque ouvrier*, que les Unions tirent leur force. La grève que les meneurs ont toujours en vue, mais que les ménagères redoutent, et à laquelle la masse d'ouvriers ne pense pas dans les moments de prospérité, est un événement trop rare, trop éloigné, en général, pour que l'ensemble des unionistes sente chaque semaine l'intérêt pressant de verser vingt, trente et dans certaines Unions, jusqu'à soixante-dix centimes, pour constituer le fonds de prévoyance de la grève ; mais être mieux nourri, mieux logé, écarter la concurrence du voisin, on en éprouve le désir tous les jours.

Voilà la racine profonde du Trade-Unionisme; voilà ce qui lui donne la vie. Mais comment se fait-il que le mouvement prenne depuis quelques années un caractère si ouvertement socialiste? Comment l'Angleterre, Terre promise du particularisme, produit-elle des ouvriers qui demandent constamment l'intervention de l'État dans leurs affaires? Y a-t-il là une simple apparence, ou bien le trade-unionisme incline-t-il réellement du côté du socialisme? Question grave et particulièrement intéressante pour nous, n'est-ce pas? On rencontre de temps à autre de bons amis qui vous disent avec un sourire : « Eh bien, vos particularistes anglais, ils vont bien, qu'en dites-vous? Avez-vous lu la résolution du Congrès de Belfast demandant la mise en commun de tous les moyens de production et de distribution? etc. » — Oui, j'ai lu cette résolution du Congrès. J'étais présent quand elle a été vo-

tée, et ce n'est pas cela qui m'a paru le plus sérieusement socialiste. Cela, ce n'était pas très sérieux. Beaucoup de délégués se sont abstenus, parce qu'ils ne voyaient pas la portée d'un vote pareil; d'autres ont voté par entraînement, pour faire plaisir à un ami, ou pour conserver leur popularité, se disant qu'après tout cela ne changerait pas grand'chose. Ce qui est autrement grave, à mon sens, c'est que toutes les réclamations de détail, les réclamations précises dont je vous ai cité quelques-unes, aboutissent presque uniformément à l'intervention des pouvoirs publics. Règlements sur l'apprentissage, règlements sur le nombre d'ouvriers employés, règlements sur les heures de travail, règlements sur la responsabilité des patrons, règlements sur la nourriture et le logement des marins, règlements interdisant d'employer des manœuvres à un travail de tonnelier, par-dessus tout inspection minutieuse des ateliers pour surveiller l'application de ces règlements, voilà du vrai, du pur socialisme, du socialisme pratique, non pas nuageux et théorique, mais brutal, autoritaire, illogique.

Mais alors, me direz-vous, l'Angleterre est donc socialiste, elle aussi? Non pas; mais il y a en Angleterre quelque chose qui est socialiste, parce qu'il y a quelque chose qui est faible, quelque chose qui est menacé, quelque chose qui s'en va.

Avez-vous remarqué comme les réglementations demandées par les Trade-Unions, — et dont quelques-unes sont déjà en vigueur, — avez-vous remarqué, dis-je, comme les réglementations rappellent celles qu'édictaient à leur déclin nos anciennes corporations françaises? On les dirait copiées les unes sur les autres. Elles n'ont pas sauvé les corporations; elles ne sauveront pas davantage les métiers qui mettent leur confiance dans la loi pour les défendre contre la force des choses.

Les corporations ont succombé le jour où la clientèle qu'elles accaparaient s'est trouvée leur échapper par suite du développement des transports. Aujourd'hui, une évolution analogue est en train de s'accomplir dans l'industrie; ce n'est plus la clientèle locale qui échappe au métier local, mais c'est le *métier* qui échappe à *l'ouvrier*, c'est la machine qui tue le métier, qui

tue l'artisan, *sur toute la surface du globe*. La machine menace l'apprentissage : plus besoin de sept années d'apprentissage pour un tisserand, quand il s'agit de surveiller la marche d'un métier actionné par la vapeur. La machine menace l'artisan : plus besoin d'un ébéniste de métier pour raboter des planches, creuser des mortaises, etc., quand d'ingénieux outils auxquels on présente le bois exécutent cet ouvrage dix fois plus vite que le meilleur des ébénistes. Il en faudra un pour ajuster toutes ces pièces, un au lieu de onze, et encore je ne garantis pas mon chiffre. Voyez-vous maintenant pourquoi les tonneliers gémissent, pourquoi les mécaniciens, les gabariers, se plaignent qu'on introduise dans leur spécialité des individus non pourvus de certificat? Mais, mes bons amis, la meilleure preuve que ces individus méritent un certificat, c'est qu'ils sont capables de vous faire concurrence victorieusement. Le voilà, le vrai, le seul certificat sérieux!

On a fait un livre sur l'ancien et le nouveau Trade-Unionisme pour prouver que l'ancien Trade-Unionisme comprenant des gens de métier, des *skilled labourers,* ne tendait pas au socialisme, tandis que le *Néo-Trade-Unionisme,* comprenant des manœuvres, des *unskilled labourers,* avait créé le courant socialiste dans les Trade-Unions. Je ne partage pas cet avis. Le socialisme des *unskilled labourers,* c'est celui qui fait peur au bourgeois, celui des grandes phrases, celui que représentent ici Keir Hardie, Ben Tillet et autres : La mise en commun des moyens de production et de distribution, la limitation obligatoire des heures de travail dans toutes les industries, l'expulsion de la salle des séances de tout journaliste *blacklegged* (mot à mot à jambe noire, c'est-à-dire, de celui qui ne peut pas *montrer patte blanche*), la formation d'un parti ouvrier net de toute attache avec les partis bourgeois, voilà leurs grands chevaux de bataille. C'est du socialisme féroce, exclusif, mais sans portée. Tout autre est celui des *skilled labourers,* des vieux Trade-Unionistes. Sauf de rares exceptions, ils veulent l'intervention de l'État, mais sur des points où ils peuvent l'obtenir, et ils l'obtienent. Le Président de l'Union des *colliery enginemen* (mécaniciens employés dans les mi-

nes) m'exprimait son regret que la loi limitant les heures de travail dans les mines ait été soumise à la Chambre des Communes. « Notre Union réclamait depuis longtemps une législation de ce genre pour nous ; nous l'aurions sûrement obtenue, disait-il ; au lieu de cela, on a englobé tous les mineurs dans le projet, des oppositions se sont produites, et pour avoir voulu trop gagner nous allons peut-être tout perdre. » Voilà l'esprit des Unions anciennes, esprit pratique, esprit anglais, en ce sens-là, mais accidentellement socialiste. Ce qui est vrai, c'est qu'il y a trente ans, ou même vingt ans, les métiers, moins menacés qu'aujourd'hui, — l'évolution suit son cours, — avaient moins besoin de la protection artificielle qu'ils demandent aujourd'hui à l'État. Ils étaient moins socialistes parce qu'ils étaient plus forts.

Il est très possible qu'une transformation en sens contraire de celle-ci se produise quelque jour, au bout de dix ou vingt ans, peut-être, dans le Trade-Unionisme. Une génération d'ouvriers moins spécialistes, plus aptes à passer d'un métier à un autre suivant les besoins, viendra renverser les barrières qu'on élève en ce moment autour d'elle et renouer la tradition du particularisme dont Fenwick et quelques autres représentent aujourd'hui les derniers chaînons. Il suffit pour cela qu'il y ait encore des hommes déterminés et raisonnables, dans ce pays-ci, et il y en a.

Recevez, etc.

Paul de Rousiers.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE.

IV.

LE

TYPE NORD-SLAVE OU RUSSE[1].

I.

CE QUE LE TYPE DOIT A SON ORIGINE ORIENTALE.

Nous avons vu que les Finnois forment le groupe le plus septentrional des populations issues de la Prairie, dans la direction de l'Occident. Mais parallèlement à eux, d'autres masses d'émigrants de la steppe se sont dirigées vers l'Europe : ce sont les Slaves. Ils se subdivisent en deux variétés : les Nord-Slaves, qui occupent actuellement la Russie, et les Sud-Slaves, établis au sud du Danube.

La destinée des Nord-Slaves a été différente de celle des Finnois, parce qu'ils ont suivi une autre route et parce qu'ils ont été influencés par d'autres circonstances.

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de mars, de mai et de septembre 1893.

I. — LA ROUTE DES NORD-SLAVES.

La grande Plaine Ponto-boréale, où domine actuellement la Russie, a été, de tous temps, la grande route des peuples, allant des steppes de l'Asie vers l'occident de l'Europe.

Les premiers qui l'ont traversée, par grandes masses, se sont ensuite écoulés vers l'extrême Occident, par la route du Danube; ils ont rencontré sur cette route des conditions qui leur ont imprimé un caractère social particulier : ils sont devenus les Celtes.

Quand la route du Danube fut ainsi occupée, et, en partie fermée, le trop-plein de la Plaine Ponto-boréale se déversa vers l'Occident par la route plus septentrionale de la Germanie. Ces populations rencontrèrent là des conditions un peu différentes, qui donnèrent naissance au type germain.

Lorsque les deux grandes issues du Danube et de la Germanie se trouvèrent plus ou moins encombrées et fermées par ces deux flots d'émigrants, les nouveaux venus, connus sous le nom générique de Slaves, durent prendre leur parti de se fixer plus ou moins dans la Plaine Ponto-boréale, dont les Finnois avaient déjà occupé le Nord comme un refuge contre les grands nomades.

Ce fut vers le premier siècle de notre ère, que s'accentua tout à fait, pour les Slaves, ce mouvement d'arrêt. Ils étaient sortis de la Prairie au Sud de l'Oural, avaient suivi la bande de steppes riches qui s'étend dans tout le midi de la Russie et leurs têtes de colonnes étaient arrivées jusqu'aux pentes des Carpathes. C'est là que se produisit, pour eux, l'arrêt caractéristique. Il n'était pas facile, en effet, d'aller plus loin : une série d'obstacles naturels servaient contre eux de remparts aux peuplades celtiques et germaines : les Carpathes barraient la route de l'Occident; au nord, les immenses marais de Pinsk fermaient l'accès de la Germanie; au sud-est, le défilé des Portes de Fer, si étroites et si faciles à défendre, gardait la route du Danube.

Il était encore plus impossible de revenir sur ses pas, car un nouveau flot de pasteurs arrivait de l'Orient, à travers les steppes de la Russie méridionale : c'étaient les diverses branches des Tartares Mongols. Ces nomades occupèrent les steppes situées au nord de la mer Noire et de la Caspienne, et leurs descendants y sont encore : c'est parmi eux que les Russes recrutent leur cavalerie cosaque.

Les Slaves étaient donc bien enfermés, comme pris au piège, entre les Carpathes, les marais de Pinsk, la mer Noire et les Tartares Mongols. Ainsi acculés sur un sol trop étroit pour y vivre exclusivement de l'art pastoral, ils furent bien obligés de demander à la culture un supplément de ressources.

Cette évolution leur fut rendue plus facile par le climat méridional de cette région, qui touche en effet à la zone de production de la vigne, et par la richesse du sol, qui est formé d'une terre noire (*Tchornozom*) extrêmement fertile. On voit que les Slaves rencontrèrent des conditions particulièrement favorables pour se transformer en agriculteurs; ils furent bien plus favorisés, à ce point de vue, que les Finnois.

C'est la région spéciale comprise entre les Carpathes et le Dnieper, qui a servi de terrain de transformation aux Slaves; c'est de là qu'ils sont ensuite partis pour s'étendre, d'une part, vers le nord-est, où ils ont donné naissance au groupe des Nord-Slaves, c'est-à-dire des Russes; d'autre part, vers le sud, où ils ont donné naissance au groupe des Sud-Slaves, c'est-à-dire des Bulgares, des Serbes, des Bosniaques. Dans ces deux directions, ils ont porté l'aptitude agricole que la nécessité leur avait fait acquérir entre les Carpathes et le Dnieper.

Ce lieu d'habitat originel des Slaves forme ce que l'on appelle aujourd'hui la Petite-Russie, le pays des Petits-Russiens, Ce sont les Petits-Russiens, les derniers qui n'aient pas été délogés de là, auxquels est dû le grand peuplement slave de la Russie. Devenus trop nombreux sur place, ils envoyèrent des émigrants dans la partie occidentale, ou moscovite, du grand bassin Volgaïque : c'était en effet la plus rapprochée et la plus

tempérée, ainsi qu'on peut le constater par la direction des lignes isothermiques (1).

Cette expansion vers le Nord marque le commencement du refoulement des Finnois, obligés de reculer devant un type d'une formation agricole supérieure à la sienne. Ces émigrants représentaient d'ailleurs la portion la plus énergique et la plus entreprenante des Petits-Russiens, puisqu'ils n'avaient pas hésité à se séparer du groupe primitif, pour aller coloniser au loin. Et comme ils rencontraient devant eux les immenses plaines boisées, presque sans limites, de la Russie centrale, ils purent s'y étendre et s'y développer tout à leur aise. Ils ne tardèrent donc pas à occuper un territoire infiniment plus considérable que celui de la Petite-Russie : aussi fut-il appelé la Grande-Russie, le Pays des Grands-Russiens. De même que Kiev était la ville principale de la Petite-Russie, Moscou devint la ville principale de la Grande-Russie (2).

Pendant longtemps, Kiev fut la capitale russe, la ville sainte par excellence. L'ambition de tous les petits princes russes était d'échanger leur trône contre celui de Kiev, afin de conquérir le glorieux titre de Grand-Prince de Kiev, de « frère aîné de la famille russe ». Mais, à partir du dixième siècle, l'importance de cette ville décline; Moscou, la capitale des nouveaux territoires, des grands pays neufs, prend la prépondérance, et c'est autour d'elle que va s'opérer la cristallisation du monde nord-slave, de la société russe.

Nous avons dit, en effet, que la steppe arrive jusqu'à Kiev à travers la Russie méridionale; la Petite-Russie se trouvait donc directement exposée aux invasions des nomades; aussi le pays fut-il, à plusieurs reprises, parcouru et saccagé par les hordes tartares, qui, finalement, y établirent leur domination. La Grande-Russie, plus éloignée des steppes méridionales, se trouva plus à l'abri des dominateurs tartares. Les princes de Moscou furent même

(1) V. Reclus, t. V, p. 288, 289.

(2) Ce mouvement d'expansion du type Slave de l'ouest à l'est est d'ailleurs bien marqué par ce fait que ces émigrants ont transporté avec eux beaucoup de dénominations géographiques de leur pays d'origine. Voir *la Russie*, par Rambaud, p. 68.

assez habiles pour utiliser, au profit de leur puissance, ces redoutables envahisseurs. « Ils acceptèrent d'être les précepteurs des khans tartares et touchèrent leur commission ; cela suffit à leur donner ce qu'aucun roi de l'Europe ne possédait alors : un trésor. Dans leur zèle, ils s'offrirent pour percevoir le tribut, non seulement sur leurs sujets, mais même sur les autres princes. Pour dompter les résistances de ceux-ci comme de ceux là, il firent comprendre au khan qu'ils avaient besoin d'une force respectable. Le khan les autorisa donc à entretenir des troupes et même mit à leur disposition des officiers et des soldats tartares. Quand les princes russes se montrèrent récalcitrants, les souverains de Moscou n'eurent pas de peine à les représenter au khan comme des fauteurs de trouble et des rebelles à son autorité ; celui-ci envoyait des agents pour prendre leur tête, ou bien les faisait venir à la Horde, d'où rarement ils revenaient. Le prince de Moscou avait donc cent occasions d'arrondir ses États et de diminuer ceux de ses voisins. C'est alors que commença à se révéler au Kremlin de Moscou une dynastie de princes avisés, prudents, dépourvus de scrupules, qui surent grouper autour de leur trône les membres dispersés de la Slavie et méritèrent le titre de « rassembleurs de la terre russe » (1).

Nous verrons d'où venait à ces « rassembleurs de la terre russe » cette aptitude politique, qui leur permit, non seulement de tenir tête aux khans tartares, mais encore de constituer un grand empire.

Ainsi le Slave, parti de la région où il avait été acculé le long des Carpathes, a peu à peu occupé la plus grande partie de la Plaine Ponto-boréale, en refoulant progressivement devant lui le Finnois.

Comment va-t-il s'installer? Comment va-t-il évoluer sur cet immense territoire? Comment le Nord-Slave va-t-il donner naissance au type russe.

Comme Janus, le type russe a deux faces : l'une tournée vers

(1) Rambaud, *ibid.*, p. 78.

l'Orient, d'où il est sorti; l'autre vers l'Occident. C'est essentiellement un type composite, dans lequel deux influences très différentes viennent se combiner d'une façon plus ou moins heureuse.

Voyons d'abord ce que le type doit à l'Orient.

II. — PERSISTANCE DE LA COMMUNAUTÉ DANS LA FAMILLE.

L'influence orientale a donné à la Russie la formation communautaire, qui est, encore aujourd'hui, le fond de sa constitution sociale : la communauté est en effet le trait dominant de la famille, du travail, de la propriété et de la commune en Russie.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que la formation communautaire originelle ait persisté en Russie. Ce pays comprend environ la moitié de l'Europe, et la population y est encore aujourd'hui très clairsemée. Proportionnellement, la Russie est quatre à cinq fois moins peuplée que la France. D'immenses étendues sont presque désertes et appellent le colon.

Sur ce sol peu occupé, les productions spontanées sont encore très abondantes. Dans beaucoup de régions, on peut presque librement récolter le bois dont on a besoin et faire paître ses animaux sur des territoires qui ne sont pas appropriés, ou qui ne sont appropriés que nominalement. La terre ne manque pas à l'homme; c'est plutôt l'homme qui manque à la terre.

La cruelle nécessité, qui, ailleurs, a obligé les communautés de familles à se séparer, faute d'espace, faute de moyens de subsistance, n'existe pas ici, ou, du moins, elle ne s'est produite que partiellement, sur certains points, et tout à fait récemment. Pouvant vivre en communauté, ces hommes habitués à ce type social sont restés en communauté. On sait combien la vie en commun a d'attraits pour ceux qui y ont été formés.

Nous allons nous rendre compte de la persistance de la formation communautaire en Russie, par l'examen de deux monographies de paysans russes. L'un habite dans la Russie centrale, dans le bassin de l'Oka, un peu au sud-est de Moscou, c'est-à-

dire dans la région qui est relativement la plus peuplée, et qui a été le centre de la formation politique de la Russie, comme nous l'avons dit tout à l'heure. L'autre habite plus à l'est, au nord de la ville d'Orenbourg, non loin de l'Oural, par conséquent dans une partie de la Russie beaucoup moins peuplée et qui est en quelque sorte le Far-West de la Russie. Ces deux types de paysans représentent donc bien la Russie à deux degrés différents de son évolution, et cependant nous allons constater que l'un et l'autre appartiennent nettement à la formation communautaire.

Faisons d'abord connaissance avec ces deux familles qui vont nous introduire dans la connaissance du pays.

Voici en quels termes Le Play, qui les a observées (1), nous présente celle d'Orenbourg : « Jusqu'à ce jour la famille russe est restée organisée sur des bases essentiellement différentes de celles qui prévalent dans le centre et l'occident de l'Europe. Les personnes issues d'un même sang *persistent dans la communauté de biens et de travaux* aussi longtemps que l'étendue de la maison rend possible l'habitation en commun. Un père de famille conserve ordinairement près de lui *plusieurs fils mariés, leurs femmes et leurs enfants*. Souvent même, après la mort du premier, les *frères restent en communauté* sous la direction de la mère, ou du membre de la famille jugé le plus capable d'exercer les fonctions de chef (*starchi*). »

En effet, cette famille de paysans comprend un starchi veuf, trois fils récemment mariés, avec trois brus et deux petits enfants, plus une fille non encore mariée, c'est-à-dire quatre ménages, en tout dix personnes.

La famille de l'Oka est dans les mêmes conditions. Elle se compose des treize personnes suivantes : le chef de la famille, ou starchi, et sa femme ; trois fils mariés, avec leur femme et leurs enfants ; enfin trois fils encore célibataires. La famille aurait été encore plus nombreuse, si, dix ans auparavant, on n'avait été, faute de place, dans la nécessité de procéder à la division de la communauté.

(1) Voir *Ouvriers européens*, t, II, ch. II, et V.

Vous pensez bien que la communauté de famille ne se maintient pas sans sa clef de voûte ordinaire, l'autorité du chef de famille et des vieillards, qui répriment les dissentiments entre les divers ménages et tiennent la jeunesse dans l'obéissance. Aussi les mœurs et les institutions tendent-ils à maintenir, en Russie, l'autorité patriarcale. « Les vieillards ont, en fait, une énorme supériorité sur les jeunes gens. Ceux-ci ont la conscience de leur infériorité et lorsqu'on s'enquiert, en Russie, de quelques faits auprès d'un homme de quarante ans, celui-ci ne manque jamais de répondre que ces lumières ne peuvent être convenablement fournies que par un plus ancien que lui. Il est presque sans exemple qu'un fils arrive à une désobéissance formelle et se décide à encourir la malédiction paternelle (1) ». Et lorsque, dans des cas très rares, l'autorité paternelle ne suffit pas, on a recours à une réunion formée de tous les anciens du village.

III. — PERSISTANCE DE LA COMMUNAUTÉ DANS LE TRAVAIL.

La communauté ne se borne pas au groupement de plusieurs ménages dans un même foyer et sous l'autorité du patriarche, ou starchi; elle domine toute l'organisation du travail. Le travail se fait en commun sous la direction du starchi. C'est lui qui distribue la tâche à chacun et qui dispose des produits (2). La culture se fait en communauté de famille.

« Le travail principal des hommes et des femmes est l'exploitation agricole de la famille; tous y prennent part dans la mesure de leurs forces, les hommes étant exclusivement chargés des labours, des semailles et des transports, tandis que les femmes se consacrent plus particulièrement aux sarclages, aux récoltes et au battage des grains (3). »

Mais l'exploitation du domaine rural ne suffit généralement pas à faire vivre des groupes aussi nombreux; une partie des

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 66, 67.
(2) *Ibid.*, p. 55.
(3) *Ibid.*, p. 189 et 59.

membres de la famille devrait donc se séparer pour aller s'établir au dehors. Mais avant de renoncer aux avantages de la communauté, on cherche toutes les combinaisons qui peuvent en faciliter le maintien, la prolonger le plus possible.

Parmi ces combinaisons, la plus ordinaire, celle qui est tout à fait caractéristique de l'organisation du travail en Russie, c'est l'alliance des travaux accessoires avec l'exploitation rurale.

Chez les paysans d'Orenbourg, par exemple, les travaux accessoires présentent une variété extrême : les membres de la communauté se livrent à l'abatage et au transport du bois de chauffage et d'éclairage, du bois à charbon, du bois de construction et de charronnage, à l'extraction et au transport des écorces de tilleul pour la fabrication des sandales (*lapti*), à la fabrication et au transport du charbon et des roues de chariots, à la confection des sandales, au tricotage des gants d'hommes, à la fabrication des torches d'éclairage, dites *loutchines*, etc. Ajoutons que les femmes confectionnent elles-mêmes les étoffes de laine, les vêtements de coton et les divers objets spéciaux d'habillement (1).

La famille des paysans de l'Oka se livre à des industries domestiques aussi nombreuses et aussi variées (2).

Ainsi le premier moyen auquel on a recours pour maintenir la communauté au milieu des difficultés qui s'élèvent contre elle, c'est le développement des *industries domestiques*.

Mais il arrive un moment où, les ménages devenant plus nombreux, les ressources des industries entreprises au foyer sont elles-mêmes insuffisantes. On pourrait croire qu'alors la communauté va se dissoudre, ou tout au moins essaimer. Pas encore. On a alors recours à un second moyen qui réussit à prolonger la communauté pendant quelques années : c'est *l'émigration momentanée et périodique* de quelques-uns des membres.

Le cas se présente pour les paysans de l'Oka : deux des fils sont obligés d'aller chercher du travail au dehors.

Le fils aîné exerce le métier de portefaix à Saint-Pétersbourg ; le second fils émigre, chaque année, au printemps, un peu

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 59.
(2) *Ibid.*, p. 189.

avant la fonte des neiges, pour aller exécuter, pendant toute la durée de la belle saison, les travaux de la batellerie, au compte des propriétaires, ou des marchands, qui expédient des grains et d'autres denrées, des gouvernements contigus de Tambov, de Nijni et de Sembirsk, vers l'Oka et le Wolga.

Ce système d'émigration périodique est général dans toutes les communautés qui deviennent trop nombreuses. C'est ordinairement vers dix-huit ans que les jeunes gens commencent à émigrer ainsi.

Le système de cette émigration accuse bien, on va le voir, l'intensité de la formation communautaire chez les Nord-Slaves; elle explique, en même temps, comment ces jeunes gens conservent, malgré leur éloignement, un profond attachement pour leur famille et pour la vie en communauté.

1° *Les émigrants partent en troupe.*

N'oublions pas, qu'en Russie, l'individu est élevé dans une famille nombreuse, sous un régime de communauté absolue, qui le met à l'abri de toutes les éventualités fâcheuses. Les ouvriers émigrants se trouvant donc, pour la première fois, privés de cette protection, s'empressent d'y suppléer, en s'affiliant à des associations volontaires, connues sous le nom générique d'*artèles.*

L'artèle se compose ordinairement d'une quinzaine de voyageurs. Elle se constitue dans une réunion, où la prière est faite en commun et où l'on arrête l'époque du départ. Le premier acte de la société est de se procurer, pour les frais du voyage, la somme nécessaire, avancée généralement par un paysan aisé. Avec cette somme, on achète un cheval, un vieux traîneau et diverses provisions de route. Chaque associé est, en outre, tenu de livrer à la communauté une quantité déterminée de grains et de gruau.

L'artèle, conduite par l'un des plus anciens, qui joue le rôle de patriarche et auquel l'autorité est expressément déférée, fait, en moyenne de 45 à 50 kilomètres par jour; elle franchit, chaque jour, deux étapes, l'une de 4 heures à 9 heures du matin, l'autre de midi à 6 heures du soir. A 9 heures et à 6 heures,

l'artèle fait deux repas, composés chacun de chtchi au pain et de kacha de sarrasin. Ces repas sont pris dans des auberges dont le maître fournit la choucroute, le sel et le bois, moyennant une rétribution de quelques centimes par tête, ainsi que le foin et la paille sur laquelle couchent les voyageurs. Chacun paye de sa propre bourse l'eau-de-vie qu'il veut consommer.

Arrivé à destination, le cheval est vendu, ordinairement avec bénéfice. Lorsque cela est possible, les émigrants voyagent par le chemin de fer. Dans ce cas, chacun se transporte à ses frais, mais le voyage s'effectue toujours en troupe (1).

2° *Les émigrants travaillent en communauté.*

Nous avons dit qu'un des fils de la famille observée dans l'Oka, émigrait à Saint-Pétersbourg, pour y exercer le métier de portefaix pendant la belle saison. Voici comment le travail de l'artèle fut organisé (2).

Arrivé à Saint-Pétersbourg, ce jeune homme se réunit à 40 portefaix environ, qui étaient tous de son pays. Le premier jour de la réunion fut consacré à entendre l'opinion des plus expérimentés touchant l'organisation de la société et, spécialement, à fixer la somme qui devait être versée par les associés : ce droit d'admission fut fixé à 6 francs pour les ouvriers qui s'affilieraient pendant les deux premières semaines et à 8 francs pour ceux qui arriveraient plus tard. On nomma ensuite quatre fonctionnaires chargés de la direction des affaires communes :

Le premier est l'*artelchik*, chargé de trouver l'ouvrage, d'en discuter le prix pour le compte de la communauté, et de répartir les associés entre les divers travaux.

Le second est le *cloutchnik*, dont la mission consiste à tenir la caisse de la communauté, à toucher le prix des travaux exécutés, à payer les dépenses communes et à faire, sous sa propre responsabilité, des avances aux associés.

Les deux derniers sont les *starchi;* remarquez qu'ils portent le même nom que le chef de la communauté familiale, tant il est vrai que ces associations ne sont qu'une image de la communauté qui

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 220-222.
(2) Voir *ibid.*, p. 217-220.

fonctionne à chaque foyer. Ces starchi sont des hommes d'expérience, désignés au choix des associés par leur réputation. Ils sont chargés de contrôler les actes de l'artelchik et du cloutchnik.

La réunion se termina par la proclamation officielle de l'association, suivie d'une prière faite en commun et de vœux mutuels de santé et de prospérité. Deux semaines plus tard, l'artèle comptait soixante-cinq associés; ce chiffre ne fut pas dépassé jusqu'à sa dissolution, qui eut lieu sept mois après.

Les principaux travaux de l'artèle, pendant cette campagne, furent : le chargement et le déchargement des barques employées au commerce des fers et du bois; le sciage et la rentrée des bois de chauffage ; le battage des pieux pour la fondation des édifices; les travaux de terrassement dans les jardins de la ville et de la banlieue.

La nourriture était prise en commun et les frais étaient prélevés sur la caisse commune, moyennant 40 centimes environ par tête et par jour. Les seules dépenses individuelles sont l'entretien des vêtements, les achats de thé, d'eau-de-vie et des autres aliments de choix, les médicaments en cas de maladie. On subvient à ces dépenses au moyen de recettes particulières que l'artèle autorise de temps en temps.

A la fin de la campagne, le partage des bénéfices se fait également entre tous les associés, quelle que soit l'inégalité de leurs forces et de leur aptitude pour le travail. C'est bien là le sentiment d'égalité développé par la communauté et qui rend ce régime si lourd pour les individus les plus capables et les plus entreprenants. C'est là une des infériorités de ce type social ; aussi essaye-t-on d'établir une compensation dans les artèles, entre ces deux catégories d'ouvriers ; on laisse reposer, quand on ne peut donner de l'ouvrage à tous, les ouvriers chargés, en cas de presse, des plus durs travaux. L'une des attributions des starchi est de veiller à ce que cette compensation s'établisse d'une manière équitable.

Après le partage des bénéfices, on fait encore la prière en commun, puis les associés se séparent.

3° *Les émigrants reviennent périodiquement au foyer.*

Dès que la campagne est terminée et l'association de l'artèle dissoute, les émigrants reprennent le chemin du pays (1). Dans l'Oka, par exemple, les émigrants les plus jeunes partent au commencement du printemps, au moment où les terres sont détrempées et les rivières débordées, et ils vont se livrer à la batellerie sur les rivières voisines. Ils reviennent à l'arrière-saison, lorsque les gelées interrompent les transports par eau (2).

Les émigrants plus âgés, c'est-à-dire ayant plus de vingt-cinq ans, entreprennent, d'ordinaire des voyages plus lointains et plus prolongés. Dans cette seconde période, les émigrants de l'Oka vont, les uns travailler dans des mines, les autres exercer à Saint-Pétersbourg les professions de portefaix, d'isvostchik (cocher), de charpentier, de maçon, ou de paveur.

Mais quoique plus prolongées, ces émigrations sont également temporaires. Ainsi, celui des émigrants de l'Oka qui se rend à Saint-Pétersbourg revient, tous les deux ans, passer un hiver auprès de sa femme, qui est demeurée dans la maison paternelle. Cette résidence de la femme au foyer de famille témoigne bien du caractère essentiellement temporaire de l'émigration.

Enfin l'émigrant finit, la plupart du temps, par se fixer définitivement dans la communauté paternelle. Lorsqu'il a atteint quarante ans environ, il a ordinairement un fils en état de se livrer à son tour à la vie d'émigrant. C'est souvent, à cette époque, que l'ouvrier est dans l'obligation de reprendre au village natal la vie sédentaire, pour seconder son père dans l'administration de la famille, ou pour fonder une nouvelle maison, si la communauté est devenue trop nombreuse.

On voit que, si l'émigration enlève des membres à la communauté, ce n'est que momentanément, et, loin de l'affaiblir par cet exode, elle la fortifie au contraire, en lui permettant de se prolonger au delà des ressources fournies par le domaine paternel. La communauté trouve donc ici, dans l'émigration périodique, un

(1) *Ouvriers. européens*, p. 220.
(2) *Ibid.*, p. 196.

puissant auxiliaire. Mais voici qui rend ce secours encore plus efficace.

4° *Les émigrants rapportent à la communauté le montant de leurs bénéfices.*

« Les sommes que gagnent les émigrants, loin de la surveillance paternelle, sont soigneusement amassées ; ils ne prélèvent sur ces sommes que ce qui est strictement indispensable pour leur nourriture. A quelques exceptions près, qui entraînent d'ailleurs pour les coupables la perte de l'estime publique, les jeunes émigrants apportent scrupuleusement au chef de famille toute l'épargne qu'il a été possible de faire, c'est-à-dire la moitié, ou les deux tiers de la recette brute (1). »

Aussi, les émigrants, de loin comme de près, continuent à faire partie de la communauté familiale ; c'est pour elle qu'ils travaillent ; c'est sur elle qu'ils comptent en cas d'insuccès ; c'est vers elle qu'ils reviennent.

Cette émigration périodique ne développe donc, que dans une faible mesure l'esprit d'initiative et d'entreprise : l'émigrant compte trop et sur sa communauté de famille et sur sa communauté de métier, l'artèle. Il revient au foyer avec une formation aussi profondément communautaire qu'à son départ.

Ainsi l'organisation du travail, loin d'ébranler le type social créé par l'organisation antérieure de la famille, ne fait que le confirmer et l'appuyer solidement.

IV. — PERSISTANCE DE LA COMMUNAUTÉ DANS LA PROPRIÉTÉ.

Une circonstance, qui a été particulièrement favorable au maintien des communautés, est l'abondance du sol disponible, ou à peu près disponible, en Russie. On sait que cet immense pays est, encore aujourd'hui, faiblement peuplé : le sol forestier et la prairie en occupent la plus grande étendue ; une communauté peut donc assez facilement accroître son domaine à peu près

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 196 et 199.

en proportion du nombre de ses membres. Il est aisé de se faire octroyer des terres, soit par la commune, soit par le seigneur. « Jamais le seigneur n'entrave le droit que les paysans croient avoir à la propriété du sol arable, des pâturages, des forêts et des animaux sauvages. L'abondance du sol disponible et l'accroissement incessant des moyens de subsistance ne laissent aux parents aucune inquiétude sur le sort réservé à une nouvelle génération. Pour le seigneur, comme pour chaque famille de paysans, l'accroissement de la population est un moyen assuré de richesse et de bien-être (1). »

Encore jusqu'à ces dernières années, la terre arable n'était attribuée aux communautés de famille que pour une période déterminée, à l'expiration de laquelle le seigneur, ou la commune, procédait à une nouvelle répartition (2), qui attribuait à chaque famille des terres en proportion du nombre de ses membres. « Les terres d'un village appartenaient en commun à tous les membres de l'association : l'individu ne possédait en propre que sa récolte et le dvor, ou enclos, qui entourait sa maison (3).

Rien ne montre mieux à quel point la formation communautaire est restée intense en Russie, que la persistance de la propriété collective du sol. Et dans l'intérieur des communautés de famille, « chaque ménage partiel ne possède ordinairement en propre que ses vêtements, et une somme d'argent constituée avec les présents faits aux jeunes mariés et entretenue par quelques recettes provenant de la vente de tissus fabriqués par la femme, ou de ventes de volailles élevées spécialement par elle. La constitution de ce fonds particulier prévient les tiraillements qui pourraient compromettre l'harmonie intérieure, si les jeunes femmes, pour se procurer des objets de parure ou de vêtement, devaient faire appel à la caisse de la communauté (4). »

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 53, 66.
(2) *Ibid.*, p. 56.
(3) Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 35.
(4) *Ouvrier européens*, t. II, p. 98.

A la mort du chef de la famille, le bien commun n'est généralement pas divisé. L'autorité passe à celui de ses frères ou de ses fils qu'il a désigné, ou que la famille elle-même a choisi (1). »

Mais il arrive nécessairement un moment où les communautés deviennent trop nombreuses, l'entente est difficile, il faut songer à une scission. C'est une véritable crise, car ce type social, orienté exclusivement vers l'action collective, est mal préparé aux séparations nécessaires. On peut voir un exemple de ce fait dans la famille de l'Oka observée par Le Play (2). Ce qui est caractéristique, c'est que la grave décision de scinder la communauté a été prise non par les membres de la famille, mais par le conseil des anciens de la commune : ce fut lui qui décida, après délibération, qu'il y avait lieu à séparation, et le partage s'effectua sous la surveillance de quatre membres du conseil délégués à cet effet. Cette intervention du conseil communal, dans les affaires propres de la famille, apparaît bien ici comme un reste, comme une tradition encore persistante, de l'état antérieur des Slaves, alors qu'ils parcouraient la steppe et que les communautés étaient plus nombreuses. Les communautés de familles en Russie ne sont que des morceaux à peine détachés d'une communauté ancienne plus importante, qui est encore représentée par la commune, ou *Mir*. C'est comme l'étage supérieur de cet édifice communautaire.

V. — LA COMMUNAUTÉ PUBLIQUE, OU MIR.

Ce serait une profonde erreur que de se représenter le mécanisme d'une commune russe d'après le type d'une de nos communes de l'Occident. En Russie, la commune, ou *Mir,* n'est en somme qu'une communauté de famille plus étendue. Sa fonction ne se borne pas, comme chez nous, aux choses de la vie publique, aux intérêts généraux supérieurs, elle embrasse également les choses de la vie privée, les intérêts particuliers et de tous les

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 67, 197.
(2) *Ibid.*, p. 227-229.

jours. Le conseil du Mir, ou conseil des anciens, est une assemblée de patriarches ayant pour mission d'assurer à chaque famille, non seulement l'ordre public, mais le pain quotidien.

Nous avons aperçu d'ailleurs l'intervention du Mir dans la distribution des terres, dans le partage et la reconstitution des communautés de famille : il tient aussi entre ses mains le travail et la propriété de chacun. Il est comme une sorte de paternité supérieure à laquelle on a recours dans les difficultés de la vie. Pour montrer jusqu'où va sa puissance, il nous suffira de dire que le Mir désigne sans appel les jeunes recrues pour le service militaire : il est ainsi l'arbitre souverain du sort de tous les jeunes gens et peut éloigner de la commune ceux qui se sont particulièrement signalés par leur mauvaise conduite.

Et remarquez que cette grande situation du Mir n'est l'effet d'aucune ordonnance, d'aucune prescription administrative; le Mir est au contraire suspect au gouvernement dont il limite l'autorité. Cet organisme sort du plus profond de l'âme et de la tradition slave ; il remonte aux origines les plus anciennes de la race ; il continue, en partie, au milieu de ces communautés de famille plus réduites, le rôle des anciens patriarches chefs de vastes communautés.

Suivant un dicton russe : « Le Mir n'est pas un maître, c'est un père affectueux qui a la même sollicitude pour tous ses enfants. » Aussi le paysan a-t-il pour le Mir une confiance et un amour sans bornes : « Ce que le Mir veut, Dieu le veut, » dit la sagesse populaire. Elle dit encore : « Il n'y a que Dieu qui ose juger le Mir. » — « Qui donc est plus grand que le Mir? » — « Le Mir ne reçoit pas de présents (on ne peut le corrompre). » — « Où est la main du Mir, là est ma tête. » — « Le dernier dans le Mir fait toujours partie d'un seul et même troupeau, mais une fois séparé du Mir, il n'est plus qu'un orphelin. » — « Chaque membre du Mir est comme un membre de la famille. » (1) Ce dernier dicton traduit bien ce sentiment que le Mir n'est que la communauté familiale agrandie.

(1) Stepniak. *La Russie sous les Tsars*, p. 6.

Aussi la vitalité du Mir est telle qu'il a résisté jusqu'ici à tous les efforts des Tsars et de l'administration pour l'entamer et le dissoudre. D'après la législation d'Alexandre II, cette communauté peut être dissoute par une majorité de deux tiers des voix, et même chacun de ses membres peut obliger le Mir à lui aliéner, à titre de propriété individuelle, le lot de terre auquel il a droit. Mais cette tentative est demeurée à peu près sans résultat. Dans la moitié du gouvernement de Moscou, par exemple, sur 74.480 *dvors,* ou familles, 19 seulement se sont séparées définitivement de la commune! Actuellement, suivant les calculs de M. Fortumatov, le Mir comprend : dans la région du bas Volga, 98,4 % de toutes les terres paysannes; dans la région de Moscou, 97 %; dans l'Oural, 95,4 % dans le sud Grand-Russien (au sud de Moscou), 89,1 %; dans les gouvernements Petits-Russiens de la rive gauche du Dniepr, 58,5 %. Il n'est moins exclusivement dominant que dans les parties occidentales, comme la Russie Blanche, l'Ukraine polonaise, la Lithuanie : or, ce sont précisément là les régions restées le plus en dehors de l'influence des pasteurs, et, au contraire, les plus exposées aux influences de l'Occident. « Tous ceux, dit M. Tikhomirov, qui ont étudié la question avec quelque compétence témoignent du désir du pays de conserver le régime de la tenure communale (1) », c'est-à-dire la propriété collective du sol entre les mains de la grande Communauté du Mir.

Il est donc bien vrai de dire que le Nord-Slave est encadré, du haut en bas, depuis la famille jusqu'au Mir, dans le régime de la communauté.

Aucun acte de sa vie ne se fait en dehors d'elle ; tous se font avec elle et par elle.

La communauté a donc dû mettre une empreinte profonde sur l'individu. Quelle est cette empreinte?

(1) *La Russie politique et sociale*, p. 128.

VI. — LES CONSÉQUENCES DE CETTE FORMATION COMMUNAUTAIRE.

Cette formation communautaire, que nous venons de constater à tous les degrés de l'organisation sociale, est assurément moins intense que chez le type originaire, les pasteurs de prairies.

Elle est moins intense d'abord à cause du développement de la culture, qui ne permet plus la constitution de communautés de famille aussi nombreuses et aussi autonomes. Chaque communauté est ici plus réduite et subit davantage les influences extérieures; elle est moins forte pour se défendre et, somme toute, elle faiblit.

Elle faiblit encore, par le fait de l'émigration périodique d'un certain nombre de ses membres, obligés, ainsi que nous l'avons vu, d'aller chercher du travail au loin. Il est vrai que cette émigration se fait en communauté; mais ce n'est plus la communauté de famille.

Il semblerait que ces difficultés devraient détacher les gens de la communauté; non pas : ils s'y cramponnent pour ainsi dire désespérément et en dépit de tout, parce que la vie est ici plus dure, le travail plus intense. Le groupe communautaire, en effet, c'est le soutien, c'est la protection, c'est le patronage tutélaire vers lequel on tourne d'autant plus les regards qu'on se sent plus faible, plus impuissant, qu'on sent la vie plus dure et le sort plus rigoureux. C'est surtout dans ces moments-là qu'un communautaire craint, par-dessus tout, l'isolement; qu'il redoute, par-dessus tout, de se sentir livré à lui-même, à ses seules forces, à sa seule initiative. Son initiative! mais rien jusque-là ne l'y a dressé et préparé : il est encore trop près de la steppe pour y avoir été formé.

Et voilà comment tout ce qui, ici, bat en brèche la communauté, a cependant pour résultat de soutenir l'état d'esprit communautaire.

Et alors la communauté continue à produire son effet ordinaire : la compression de l'initiative individuelle et le développement de l'esprit de tradition, qui devient ici de la routine invétérée.

Cette conséquence se traduit dans les diverses manifestations de la vie sociale :

1° *Dans la famille,* les initiatives individuelles peuvent difficilement se produire et elles n'ont d'ailleurs pas besoin de se manifester, car chaque enfant compte sur la communauté pour la soutenir et pour l'établir, dans le cas où il devrait fonder un nouveau foyer. On n'éprouve donc pas le besoin de chercher de meilleures conditions d'existence dans des perfectionnements, ou des innovations. « Toutes les familles, sauf de rares exceptions, montrent beaucoup d'attachement pour les usages établis. Elles repoussent instinctivement les innovations, même celles qui exerceraient l'influence la plus heureuse sur l'état de l'agriculture et sur la condition physique et morale de la population. L'esprit de conservation, en balance des avantages qui lui sont propres, y dégénère souvent en une routine aveugle et obstinée (1). »

En présence du malheur, ou de la souffrance, l'individu ne trouve pas en lui-même, dans une énergie virile, un moyen de réagir : il se résigne et souffre en silence : « La résignation dans les malheurs et dans les souffrances; la sérénité en présence de la mort sont très développés dans la majeure partie de la Russie (2). » C'est une nouvelle manifestation de ce fatalisme si caractéristique des populations à formation communautaire, et qui dérive de l'impuissance où se trouve l'individu de réagir par lui-même : il aime mieux s'incliner devant l'adversité que de se redresser. Avec cela, on fait de bons soldats qui vont à la mort passivement; mais on ne fait pas une société supérieure et progressive : ainsi le Turc, ainsi le paysan russe.

On comprend que des gens qui comptent plus sur le groupe que sur eux-mêmes, plus sur la tradition que sur l'innovation, ne soient par portés à se donner une valeur supérieure au moyen des écoles et de l'enseignement. « La population, dit le Play, est peu disposée à donner l'enseignement scolaire aux enfants; elle considère qu'en leur inculquant des idées qui les élèvent au-dessus du niveau de leurs parents, on affaiblit l'autorité du père de

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 53.
(2) *Ibid.*, p. 183.

famille et l'on compromet la conservation du régime de tradition, qui sert de base au système social. Cependant, grâce au zèle de quelques membres du clergé, l'instruction primaire commence à faire quelques progrès sans que l'utilité en soit fort apparente (1). »

Cette compression communautaire produit sur la situation de la femme un effet particulier, dont les conséquences sont très graves. Chez ces populations, la chasteté se maintient « moins par le sentiment de l'honneur que par la précocité des mariages et par les bonnes influences de la vie de famille (2). » Dans cet état social, la femme, — comme l'homme, — est plus préservée par les nombreuses barrières que la communauté dresse autour d'elle que par sa propre initiative. Elle a été élevée sous l'œil vigilant de la mère et des femmes âgées de la communauté, loin de tout contact avec les jeunes gens; puis, mariée par ses parents, sans qu'elle ait eu à intervenir dans le choix de son époux. « Les jeunes garçons se livrent au chant et à la danse *sans se mêler aux filles.* Celles-ci, *soigneusement voilées*, vont, *accompagnées de quelques vieilles femmes*, se promener dans les bois du voisinage, y cueillir des fruits sauvages et des champignons, y faire une collation de thé en emportant à cet effet le samovar (3) ».

Comme on le voit, toute la vertu de cette éducation réside essentiellement dans les barrières dont on entoure la femme : c'est au plus haut degré un système protectionniste; il va parfois, comme chez les Turcs, jusqu'à la claustration absolue; le harem est la plus haute expression de ce type de protection.

Un pareil système d'éducation est efficace, tant que les barrières de la communauté préservent la femme des influences extérieures. Mais que, pour une raison ou pour une autre, ces barrières viennent à s'abaisser; que la communauté se dissolve, que l'autorité paternelle se relâche, que les vieilles

(1) *Ouvriers européens* t. II, p. 184.

(2) *Ibid.*, p. 183.

(3) *Ibid.*, p. 16. Cette citation porte sur le type bachkir, qui est en voie de se slaviser et qui a d'ailleurs la même origine.

femmes exercent une vigilance moins assidue, et toute cette vertu éducatrice tombe. La femme livrée à elle-même, sans aucune préparation à la défense personnelle, risque fort de tomber, soit par ignorance, soit par mauvais penchant tout à coup lâché, soit simplement par bêtise, ou même par besoin de réaction contre un régime trop compressif. C'est une forteresse qui n'est défendue que par des ouvrages extérieurs et qui se rend, lorsqu'elle n'est plus protégée par eux.

La femme, ainsi livrée à elle-même sans préparation, n'est pas seulement exposée à succomber, au point de vue moral, mais aussi au point de vue intellectuel. C'est ainsi que l'on a vu, dans ces dernières années, en Russie, cette extraordinaire éclosion de femmes nihilistes et anarchistes dont un grand nombre sortaient pourtant de la bourgeoisie et même de la noblesse.

En somme, le régime communautaire fait essentiellement de la femme une mineure.

2° *Dans le Travail*, la compression de l'initiative a pour résultat d'éloigner de toute entreprise individuelle; aussi avons-nous vu que les émigrants eux-mêmes travaillent en communauté. Elle éloigne, à plus forte raison, de la grande industrie, qui exige de longues vues et une initiative étendue. Il est remarquable, en effet, que la grande industrie en Russie est peu développée et se trouve presque exclusivement entre les mains de patrons venus de l'Occident, surtout de l'Angleterre et de l'Allemagne. Nous verrons d'ailleurs ce phénomène et nous l'expliquerons.

Le travail est encore limité par le goût du repos, que la communauté développe si énergiquement. Cette tendance se traduit par la multiplicité des fêtes chômées : j'en compte 85 dans l'année. Dans le mois d'avril, les jours de repos s'élèvent jusqu'à 13 ; c'est presque un jour de repos sur deux! Et ces fêtes « sont, pour la la plupart, l'occasion de repas copieux auxquels on invite les familles moins aisées, notamment celles dont la récolte a manqué par quelque accident (1). » Cette coutume est assurément fort

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 93.

touchante et tout à fait dans la tradition communautaire, mais elle apporte à des familles, déjà si peu portées au travail intense, une occasion de passer le temps en plaisirs. Les communautaires ne sont pas seulement peu travailleurs, ils sont en outre imprévoyants.

3° *Dans la Propriété,* la formation communautaire a pour effet d'entraver la tendance à se constituer un foyer et un domaine à soi, c'est-à-dire ce qui excite le plus l'homme à travailler et à s'élever.

Elle empêche également le développement de l'épargne, car on se repose en tout et pour tout sur la communauté. Le Play, qui a fort bien aperçu ce phénomène, a pris l'effet pour la cause : « Au milieu de l'abondance qui règne dans ce district, dit-il, la tendance à l'épargne est fort peu développée : de là l'utilité des mœurs et des institutions qui réunissent plusieurs jeunes ménages sous l'autorité absolue de vieillards prudents et expérimentés (1). » S'il est vrai que l'institution communautaire atténue l'effet de cette faible tendance à l'épargne, il n'est pas moins vrai qu'elle en est la cause essentielle ; car, dans tous les pays où la communauté est florissante, on voit se développer l'imprévoyance. L'erreur de Le Play provient de ce que ses observations sur la Russie ont été faites tout à fait à l'origine de ses études sociales.

Un autre trait caractéristique, c'est la réduction extraordinaire du mobilier parmi ces populations. Dans les deux monographies que j'ai prises pour base d'observation, je trouve les mentions suivantes : « Meubles et ustensiles réduits au strict nécessaire, entretenus avec peu de soin ; linge de ménage presque de nul emploi ; lits et draps de lit inconnus. » Chez les paysans d'Orenbourg, qui comptent cependant dix personnes au foyer et dont l'auteur signale « l'aisance et le bien-être », le mobilier se réduit à des niches pour les saintes images, des nattes, peaux de mouton et coussins servant de literie, une table, un banc, des escabeaux, une étagère à vaisselle et quatre coffres à vêtements. Pour tout linge de

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 68.

ménage, des serviettes et torchons en chanvre, d'une valeur de 8 francs Même simplicité extrême chez les Paysans de l'Oka.

Je signale le fait, parce qu'il caractérise un des traits importants de cet état social : la répugnance à toute installation stable et bien assise. On sent que l'on est ici dans le voisinage et à la sortie immédiate de la steppe; on en a conservé l'instinct de la vie nomade ; on est plutôt campé que fixé sur le sol; on ne couche pas sous la tente, parce que cela n'est plus possible, mais du moins on ne couche pas dans un lit, et on réduit son mobilier au strict nécessaire, comme les grands ancêtres nomades.

4. *Dans la vie publique,* l'initiative individuelle est encore fortement comprimée par le Mir, dont nous avons montré l'intervention jusque dans des faits particuliers de la vie privée.

Ainsi le Nord-Slave nous apparaît encadré dans la communauté du haut en bas de l'organisme social; à aucun de ces divers degrés, il ne lui échappe; pas une fissure un peu importante par laquelle l'initiative individuelle puisse se manifester; toujours et partout, elle est déprimée, annihilée.

Par là, le type revêt un caractère oriental bien tranché; il semble n'être que la continuation pure et simple de ces populations des prairies, d'où il est sorti, sauf quelques déformations déterminées par le milieu nouveau.

Et cependant il n'en est pas absolument ainsi : nous n'avons vu encore qu'une des faces de ce Janus, car le Nord-Slave a aussi deux visages.

Si l'un de ces visages regarde l'Orient et lui sourit ; l'autre regarde l'Occident et lui sourit aussi.

Pour connaître le type, il faut le voir sous ces deux faces : après avoir dit ce qu'il doit à son origine orientale, il nous faut dire ce qu'il doit aux influences occidentales et comment ces deux éléments si différents se sont amalgamés, ou repoussés, dans cette société essentiellement composite.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.

LES HÉROS D'HOMÈRE,

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ORIGINES GRECQUES.

III.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ ACHÉENNE (*suite*) (1).

III. — LE CLAN.

Dans notre dernier article, nous avons étudié la famille homérique ; abordons maintenant les groupements sociaux superposés à la famille.

Parmi ces groupements, les uns sont d'ordre privé, et relèvent de l'idée de *Clan;* les autres sont d'ordre public, et constituent la *Cité* ou le *Dême*.

Nous nous occuperons aujourd'hui du Clan.

Notre dernière étude nous a montré la famille achéenne opérant une évolution tout à fait caractéristique ; sous la double poussée du travail et du régime des biens, c'est-à-dire de la guerre et de la richesse mobilière, le clan familial des Pélasges s'est fragmenté pour faire place ici à des communautés très réduites, là à une série de simples ménages ; le groupement fondé sur les liens du sang, et s'étendant au loin dans la parenté

(1) Voir la *Science sociale*, novembre, décembre 1891 ; avril, octobre, novembre 1892 ; mai et juillet 1893. — L'abondance des matières nous oblige à ne donner aujourd'hui que la moitié de l'étude terminant *les Héros d'Homère;* cette étude prise dans son ensemble avait pour titre : *Les Organismes sociaux superposés à la Famille.* (N. D. L. R.)

suivant les hasards de la naissance, a complètement disparu (1).

Ainsi allégés des incapables et libres de donner un plein essor à leurs facultés supérieures, les capables vont prendre la tête de la société; mais ils n'y arriveront pas avec leurs seules forces : la nature du travail auquel se livre la race interdit absolument l'action isolée; quelle que soit la bravoure d'un capitaine, il lui faut des soldats, et le moment où il a congédié les faibles et les lâches, est précisément celui où il doit faire appel aux forts et aux vaillants.

L'action collective s'est imposée à l'Achéen, quand, pillard de montagne, il vivait principalement de coups de main.

Elle s'impose encore à lui, quand il s'installe en dominateur dans la ville, ou qu'il se lance en de lointaines expéditions.

Si le clan familial a disparu, ce n'est donc que pour faire place à un clan d'un type supérieur, à un clan reconstitué par la sélection, et dans lequel les familles se hiérarchisent d'après la capacité de leurs chefs au point de vue du travail principal de la race.

L'Achéen, nous ne saurions trop le répéter, est un guerrier, mais un guerrier *sui generis*, un guerrier qui, sauf exception rare, ne prend les armes qu'en vue d'un profit, un guerrier utilitaire et pratique, qui veut s'enrichir parce qu'il est montagnard, et qui sait s'enrichir parce qu'il est civilisé. Il faut pour lui qu'une expédition soit une affaire (2); par son besoin de lucre et par son savoir-faire, il ressemble à deux autres montagnards civilisés, le Juif (3) et l'Auvergnat, avec lesquels d'ailleurs il présente bien des différences.

Les groupements qu'il va former sur les sommets d'abord, puis dans la vallée, vont donc tendre à un double but, la guerre et le lucre : la guerre pour le lucre, le lucre par la guerre.

(1) Voir notre dernier article, *Science sociale*, juillet 1893, t. XVI, p. 60, sq.

(2) Voir à ce sujet, dans nos articles antérieurs : décembre 1891, tout l'article; avril 1892, le § II, p. 362 et suiv.; novembre 1892, p. 349 à 352; mai 1893, tout l'article.

(3) Le Juif (d'avant l'ère chrétienne, bien entendu,) est un civilisé originaire du *désert*, et passé par la *montagne*. Son histoire pourrait s'écrire en trois mots : Arabie, Égypte, monts de Juda.

Dans l'organisation du clan urbain, comme dans celle du clan montagnard, nous allons partout saisir sur le fait cette double préoccupation.

1. — LE CLAN ACHÉEN DANS LA MONTAGNE.

La bande. — Constitué principalement en vue des coups de main et du pillage, le clan montagnard est un germe dans la *bande*. Certains traits des poèmes, éclairés par l'histoire moderne et les conditions du lieu, nous font toucher du doigt l'organisation générale de la bande achéenne.

Un chef en renom fait annoncer une expédition : les risque-tout d'alentour, ceux du moins à qui sourit l'affaire, accourent aussitôt, et la troupe se constitue. Le chef, qui n'a sur ses hommes que l'autorité qu'ils lui laissent prendre, discute avec eux le plan de campagne, et l'on se met en route. On tombe à l'improviste sur des troupeaux, sur un village, ou un convoi commercial. Tous se comportent vaillamment, et bientôt la troupe, chargée de dépouilles (1), reprend le chemin de la montagne. Avant de se séparer, on procède au partage de ce butin en vue duquel l'expédition a été entreprise. On attribue d'abord au chef ce que les pillards de tous les temps et de tous les pays appellent « la part du capitaine », ce qu'Homère appelle dans le même sens le *géras* (2) ; c'est la récompense de l'action directrice et patronale qui est le fait du chef seul ; c'est en même temps la consécration, le titre public de sa supériorité, et la langue traduit cette idée par le terme de *timè* (3) (honneur), qui devient synonyme de géras. Puis, comme tout le monde, hommes et chef, a risqué également sa vie, on fait du surplus autant de parts que l'expédition a compté de membres de tout rang (4), et on les

(1) Au point de vue de la nature primitive du butin, il est intéressant de noter que le mot ληΐς, « butin », dans Homère, paraît dériver de λεία, bétail.

(2) Du radical γερ (idée de respect). — *Il.*, I, 118, 123, 135, 161, 185 ; XVI, 56 ; XVIII, 444 ; IX, 334, etc. *Od.*, XI, 534.

(3) *Il.*, 318, 319 ; 602 à 606 ; XVI, 84 à 86.

(4) La preuve que le chef concourt encore au tirage au sort après avoir prélevé le géras, se trouve *Od.*, XIV, 232 ; X, 548, sq.

tire au sort; d'où les noms de *moira* et d'*aïsa*, lot (1). Géras ou moira, la part du butin est aux yeux du pillard la propriété par excellence. Non seulement elle représente une valeur parfois considérable, mais elle a souvent été payée de son sang, et elle est toujours la preuve de sa vaillance. Malheur à qui oserait toucher à cette propriété sacrée et inviolable (2)!

Le clan de Klephtes. — Si les expéditions se multiplient, hommes et chef apprennent à se retrouver, les liens d'un jour se renouvellent et se resserrent; la bande tend à devenir permanente, comme le travail en vue duquel elle s'est formée; et le clan apparaît.

Mais tant que ni les hommes ni le chef ne se rattachent à un même lieu, tant que les rapports entre eux sont purement personnels, l'organisation reste rudimentaire et instable. C'est ce qui se produit sur les sommets pour le Klephte achéen, comme pour le Klephte moderne. Au surplus, les retraites inaccessibles de la montagne favorisent l'indépendance en assurant la sécurité; le besoin de cohésion ne se fait réellement sentir que quand il s'agit de prendre l'offensive.

Le clan chez les montagnards sédentaires. — Mais l'Achéen montagnard, fidèle à son origine urbaine, n'a mené la vie errante que tout à fait par exception; c'est en sédentaire habitué aux agglomérations qu'il a émigré de la ville, et qu'il a suspendu au-dessus de la plaine ces nids d'aigle dont la Thessalie homérique offre des types si remarquables (3). Autour de sa forteresse, de son *purgos*, se sont groupées des habitations plus humbles, venant lui demander aide et protection; dès que la demeure devient permanente, elle exposerait son propriétaire à toutes les

(1) *Il.*, IX, 318; *Od.*, XI, 534; *Il.*, XVIII, 327; *Od.*, V, 40: XIII, 138.

(2) C'est parce que le butin de guerre a tant de prix qu'Achille se retire sous sa tente quand on lui enlève sa captive Briséis : c'est la plus sanglante injure qu'on puisse lui faire. Là est tout le nœud de l'*Iliade* (voir le premier chant). C'est pour cette raison également qu'Agamemnon a le droit, *malgré l'agora*, de refuser Chryséis à son père (*Il.*, I, 22 sq.), et que Pâris peut s'entêter à conserver Hélène, *malgré la volonté bien nette des Troyens* (voir l'Agora dans la citadelle, *Il.*, VII, 345).

(3) Voir le *Catalogue*, *Il.*, II, 681 à 759; on y remarquera à côté de villes commandant des gorges, l'indication d'un certain nombre de montagnes ou de plateaux, évidemment parsemés de villages et de châteaux forts.

vexations, si elle restait isolée; une certaine cohésion s'impose donc, et nous voici en face d'un groupement plus durable aux ordres d'un chef de guerre, ou *basileus* (1), précédant, sur le même sol et sous l'influence des mêmes causes, les milices permanentes des Armatoles (2). Gardons-nous bien cependant d'exagérer la solidité du clan ainsi constitué, et de croire à l'obéissance passive des hommes, ou à l'autorité forte du chef; nous sommes toujours au cœur de la montagne. Pour un oui, pour un non, l'Armatole achéen gagne les sommets, ou émigre vers un autre chef; son avoir, surtout mobilier, est facile à transporter; et il trouve partout de l'herbe pour son troupeau, du bois et de la pierre pour reconstruire sa demeure, des fruits spontanés, et un coin suffisamment favorable à la culture. Pour retenir ses hommes, le chef est donc amené d'abord à les traiter avec certains égards, puis à leur assurer une vie large; heureux sera-t-il s'il a la réputation de les enrichir! Le clan montagnard est donc déjà libéral et égalitaire, comme il le sera au moyen âge et pour les mêmes raisons (3). De plus, il est très nettement offensif; les expéditions productives deviennent une nécessité; elles se répètent et se régularisent. Notre basileus en arrive à faire du pillage un art méthodique; connaissant, en sa qualité de civilisé, les conditions de la production, il sait, bien mieux encore que le montagnard asiatique dont parle Hérodote, ne pas décourager le cultivateur, laisser dans les champs la majeure partie des récoltes et ne jamais abattre les arbres fruitiers; il est bien trop habile pour tuer la poule aux œufs d'or. Mais il n'en reste pas là : devançant le Klephte moderne, il fait reconnaître ses droits sur la plaine par les habitants de la plaine eux-mêmes; en vertu de traités réguliers, certains d'entre eux s'engagent à lui payer une redevance fixe, à la condition qu'il les épargne et les protège.

(1) Nous rappelons que le sens étymologique de ce mot nous paraît être « *celui qui marche en avant, le chef* » (voir la *Science sociale,* novembre 1891, t. XII, p. 423, la note), et que le sens homérique lui-même n'implique en aucune façon l'idée de royauté.

(2) Voir la *Science sociale,* octobre 1892, t. XIV, p. 286 sq.

(3) *Ibid.*, p. 292 et suiv.

Évidemment, à l'intérieur du clan, la fidélité grandit avec les bénéfices, l'organisation s'étend et se consolide.

Notre basileus n'en est plus réduit à faire appel, pour chaque expédition, à des bonnes volontés plus ou moins incertaines. En dehors de ces éléments instables dont le concours est toujours précieux et qu'il ne dédaigne pas, il voit maintenant se serrer autour de lui un noyau compact de braves, ses âmes damnées, prêts au moindre signal et capables de tout.

En même temps, il profite de ses anciennes relations et de la terreur qu'inspire son nom pour entretenir des « amis » dans les villes voisines. Ceux-ci paient d'une indication utile, d'une aide donnée à propos, la sécurité qu'il leur garantit. Grâce à eux, il intervient, plus ou moins ouvertement, dans les affaires intérieures de la cité; toujours comme le Klephte moderne, qui a son mot à dire dans les crises ministérielles sous le règne des Othon et des Georges, il a son influence et son parti jusque dans les agoras. Ces *alliés,* assez imprévus au premier abord, et les *rédimés* dont nous parlions tout à l'heure, appartiennent à son clan, eux aussi; ils n'en forment pas la portion la moins utile ni la moins digne de fixer notre attention.

Un beau jour, ces clients d'en bas l'appelleront à leur secours, et il descendra; ils lui ouvriront les portes de la ville, et il y entrera!

Une portion notable des Achéens du bouillant Achille, ces guerriers braves entre tous, occupent encore sur l'Othrys et le Pinde le berceau de la race (1); nous pouvons regarder comme certain qu'ils sont organisés sur le type que nous venons de décrire.

Au-dessous d'eux, dans les plaines et sur les rivages du sud, leurs frères sont déjà installés dans les villes; ils n'ont fait qu'y développer, sans la modifier beaucoup, l'organisation qu'ils ont apportée des plateaux; nous retrouverons, dans le clan urbain, tous les traits que nous venons d'étudier, et que la montagne explique si bien.

(1) Voir la *Science sociale*, novembre 1892, t. XIV, p. 349.

II. — LE CLAN ACHÉEN DANS LA VILLE.

« Lorsque Hellen et ses fils furent devenus puissants en Phtiotide (1), il y eut des gens qui les appelèrent dans les autres cités, à cause des secours qu'ils en attendaient (2). » Ce texte de Thucydide ne montre-t-il pas que le grand historien a compris comme nous le procédé de descente des Achéens?

Le plus souvent donc, grâce aux relations qu'ils ont su conserver ou acquérir, nos montagnards se glissent par une porte entr'ouverte, tantôt pacifiquement, mais songeant à l'avenir, tantôt à la faveur de discordes civiles et appelés par l'une des factions rivales; le procédé suivi est l'infiltration échelonnée par petits groupes.

Sur d'autres points, ils ont pu s'imposer en conquérants et en maîtres, par une invasion brusque (3).

Même dans le premier cas, notre basileus arrive avec armes et bagages, entouré comme jadis des forbans qui assurent son prestige, et sans lesquels il ne serait plus lui-même.

Au reste, ce qu'il vient faire dans la ville, c'est précisément ce qu'il faisait dans la montagne; comme un industriel. sûr du produit qu'il fabrique et des procédés qu'il emploie, n'a plus que le souci de s'établir dans le lieu le plus favorable à son industrie, de même notre basileus, satisfait de son militarisme exploiteur, ne quitte pas la montagne pour changer de système, mais tout simplement pour donner de l'extension à ses affaires.

La montagne ne le mettait guère à même que de rançonner les vallées voisines; la ville. centre de population et de production, va lui offrir les ressources nécessaires aux expéditions lointaines. De gros effectifs et le moyen de les entretenir, voilà ce qu'il vient chercher en bas, et ce qu'il y trouvera.

(1) La Pthiotide est une contrée essentiellement montagneuse (Voir la *Science sociale,* au lieu cité ci-dessus).

(2) Thucydide, *Guerre de Péloponèse*, I, § III, 2.

(3) Ce second procédé paraît être celui qui a peuplé l'*Achaïe* d'Argolide.

La ville va lui fournir aussi des moyens de transport nouveaux : *la barque,* nécessaire en Grèce, lorsqu'il s'agit de distances un peu longues, et *le char*, dont le guerrier de distinction, avec son armure pesante (1), ne peut plus se passer. Or, le havre abrité, et le pâturage riche pour les chevaux de trait, se trouvent, l'un et l'autre dans le voisinage et dans la dépendance des villes.

En s'enfermant dans la vieille enceinte pélasgique, le basileus ajourne donc pour un temps ces expéditions brillantes dont il rêve toujours et se met à recruter des hommes et de l'argent (2) : le procédé qu'il emploie consiste à embrigader les habitants de la ville dans son clan, pour en faire des soldats pendant la guerre, et des contribuables pendant la paix.

Pour cela, comme il ne dispose pas encore des pouvoirs publics, sauf exception rare, il est obligé de gagner les urbains, de se les attacher. Il pratique alors, en grand et sur place, le système qui lui a si bien réussi du haut de la montagne à l'égard des rédimés et des alliés d'en bas : il s'érige en défenseur des personnes et en protecteur des intérêts.

L'échec serait certain (est-il besoin de le dire?), si nous étions en face d'un barbare qui ne connût que la force oppressive et les moyens violents. Mais, nous ne saurions trop le répéter, l'Achéen n'a jamais cessé d'être un civilisé, au courant des ressources, des intérêts privés, des besoins publics et des procédés de gouvernement de la ville, et son parti est bientôt pris : le pillard se fait administrateur, le brigand se fait gendarme !

Composition du clan urbain : la phratrie. — Il est d'ailleurs merveilleusement outillé d'avance pour forcer ces gens à se jeter dans ses bras, et pour les protéger une fois qu'ils sont à lui. En soldat qui ne désarme pas, il a toujours auprès de lui les forbans qu'il a amenés de la montagne : ce sont eux qu'Homère nous montre sous le nom de *thérapontes* (familiers ou satellites).

Demain, dans les expéditions lointaines, ils combattront à ses

(1) Voir à ce sujet *Il.*, XI, 17 sq., déjà cité t. XIII, avril 1892, p. 360.

(2) Nous rappelons, une fois pour toutes, que nous n'entendons pas par ce terme des espèces monnayées, mais les valeurs mobilières indiquées dans le § II de notre article de mai 1893 (*Science sociale*, t. XV, p. 352).

côtés (1); c'est parmi eux qu'il choisira ses écuyers, ses servants d'armes (2), et les chefs subalternes de sa troupe (3).

Aujourd'hui, dans la paix, ils sont ses gardes du corps; comme les *bravi* du moyen âge italien, auxquels ils ressemblent beaucoup, ils vivent sous son toit et sont entretenus par lui (4). Le chef les traite comme ses amis et ses égaux (5) et sait qu'il peut compter sur eux jusqu'à la mort.

Grâce à eux, le basileus est redouté, et tout ce qui le touche de près ou de loin devient sacré (6).

Comme plusieurs clans montagnards ont, les uns après les autres, pénétré dans la ville, basileis et thérapontes constituent bientôt une véritable aristocratie : ce sont les *Anactes,* les Maîtres, comme les appelle Homère. Au-dessous, s'agitent les *Laoi*, le menu peuple, la race dominée, restée plus ou moins pélasge dans son type social. La démarcation est très nette entre les Achéens et les Pélasges, entre les anactes et les laoi, entre les maîtres et la plèbe. Les premiers, qui, pour se distinguer, portent toute leur chevelure, sont les « illustres », les « irréprochables »,

(1) *Il.,* V, 48; XVI, 147; XVII, 165; etc.

(2) *Il.,* IV, 227; VII, 122; VIII, 113; *Od.*, IV, 784; XVI, 360; XXIV, 573; etc. — Parmi les écuyers, il convient de mentionner tout spécialement le *cocher*. L'Achéen n'est pas cavalier, mais il va au combat en char; le plus souvent il en descend pour se battre; ne pouvant s'occuper lui-même de ses chevaux, il a avec lui un cocher chargé de le mener en avant, puis d'assurer sa retraite, s'il est vaincu. Le cocher est choisi avec soin parmi les thérapontes, et doit être d'une bravoure éprouvée, car il partage les dangers de son maître et est à peu près sans armes; la communauté de périls les unit bientôt d'une étroite amitié (Voir le type dans Phoinix et dans Automédon).

(3) *Il.*, XVI, 171 et 272 rapprochés.

(4) *Od.*, I, 109; IV, 22, 217; XVI, 253; XVIII, 424; *Il.*, XV, 431, etc.

(5) Citons à titre d'exemples biens connus Patrocle, théraponte d'Achille (*Il.*, XVI, 165, 210, 653; XVII, 164, 388), et Mérionès, théraponte d'Idoménée (*Il.* XIII, 328; XIII, 113, 124, 528, 860). Voyez aussi *Il.*, VII, 138; XV, 438; XXIV, 573.

(6) Ajoutons que, parmi les thérapontes, beaucoup sont de naissance illustre; on trouve parmi eux des fils ou des parents de chefs, venus librement, et des réfugiés qui se sont exilés à la suite d'un meurtre.

Il est à remarquer que les thérapontes, comme les bravi, se transforment parfois, dans la demeure ou sous la tente, en serviteurs d'un rang supérieur; ils rendent les services nobles, ceux que les dieux et les rois se rendent à eux-mêmes ou rendent à leurs égaux sans déroger. Les traducteurs en ont conclu qu'il fallait attribuer au mot homérique le sens qu'il a surtout à l'époque classique, et voir dans les thérapontes des « serviteurs » quelconques. Le malheur est que leur fonction sociale, telle que les textes l'indiquent, devient inexplicable. Le sens que nous donnons ici s'impose, quand on se place en face du poète seul.

les « divins » : au surplus, les principaux d'entre eux se prétendent « fils de Zeus » (1).

Ils n'ont pas d'autre métier que la guerre. Les laoi sont la masse innomée, la foule : ils sont surtout producteurs : ce sont eux, en particulier, qui cultivent le pédion (2).

Au contact de cette aristocratie batailleuse et turbulente, les laoi, plutôt pacifiques en vertu de leur travail, sont exposés à toutes les vexations. Ils en arrivent tout naturellement à chercher un protecteur, et se tournent vers le basileus le plus puissant, le plus dévoué, ou le plus intrigant; ils se mettent sous sa dépendance et deviennent ses *clients*. Les voilà embrigadés dans le clan achéen dont ils forment la masse numérique.

A partir de ce jour, le basileus, se charge de les défendre contre tout venant; il les protège, au dehors du clan, par les armes quand il en est besoin, mais le plus souvent par la terreur salutaire qui s'attache à la force (3). Il les protège aussi, à l'intérieur du clan, les uns contre les autres; il s'érige en arbitre de leurs querelles : il compose ou tranche leurs différends. Nous comprenons fort bien maintenant comment Homère est amené à reconnaître au basileus le rôle de *protecteur* (4), et les fonctions de *juge* (5).

En retour, les laoi vont lui fournir ce qu'il est venu chercher : des hommes et de l'argent.

De l'argent d'abord. La protection dont ils jouissent est exactement celle que le chef montagnard accordait à ses rédimés de la plaine. L'Achéen entend se faire payer ici comme il se faisait payer là-bas, et il impose des *redevances* à ses laoi. Ces redevances vont être désormais pour lui une source régulière et abondante de revenus; elles lui permettront d'augmenter le

(1) Voir notre note de la page 425, t. XII (novembre 1891). — Notons qu'Homère ne chante que pour cette classe riche; les aèdes sont donc, comme après eux les trouvères, les chantres d'une aristocratie guerrière.

(2) Voir notre article de mai 1893, p. 351. (*Science sociale*, t. XV.)

(3) Pénélope nous montre bien le chef de clan obligé de se faire des ennemis pour protéger ses amis : « Jamais Ulysse n'a commis une injustice dans le dème : et cependant les basileis sont obligés d'aimer l'un et de haïr l'autre (*Od.*, IV, 690).

(4) *Il.*, VI, 403; XXII, 507: IX, 396.

(5) *Il.*, I, 238; XVI, 542; *Od.*, XIX, 110 sq.

nombre de ses thérapontes, de faire des provisions d'armes et de chars (1), d'avoir des troupeaux de juments (2), de construire toute une flottille de barques (3); puis de traiter magnifiquement ses amis, d'acheter tous les concours utiles, en un mot de multiplier, de développer ses moyens d'action au dehors et d'influence au dedans. Nous pouvons être sûrs que, pour l'amour de ces redevances bénies, il prendra tout à fait au sérieux son nouveau rôle; il sait fort bien que les rentrées vont mal quand la sécurité fait défaut.

Comme l'attribution hors part dans le butin, les redevances affirment la supériorité patronale du basileus, et nous retrouvons ici les dénominations de *géras* et de *timè* (4). Elles sont en outre la prérogative du chef de clan, le signe sensible de sa puissance, et le terme qui les désigne en arrive bientôt à désigner la chose signifiée : la dignité de chef s'appelle à son tour *timè* ou *géras* (5).

Mais les obligations des laoi ne s'arrêtent pas là. Avant tout, il faut au basileus des hommes. Toutes les fois qu'il prend les armes, chaque famille lui fournit au moins un soldat (6), recrue d'autant plus précieuse qu'elle ne lui coûte rien en temps de paix. Le basileus réalise ainsi la plus chère de ses ambitions : il a désormais sous la main des effectifs relativement puissants. Tandis que les anactes, bien protégés par de riches armures, marchent au combat traînés par deux chevaux, les laoi se transportent à pied, et s'équipent comme ils peuvent. Ils n'en trouvent pas moins leur compte à cette transformation guerrière; eux qui ont été longtemps pillés, ils vont piller à leur tour et leurs parts de prise apporteront un complément utile et glorieux à leurs moyens ordinaires d'existence.

(1) Voir plus loin ce que nous dirons au sujet du mégaron, et *Il.*, V, 193 à 203.

(2) Le terme de ἱππεύς, de ἱπποβάτης en arrive à être synonyme d'ἄναξ; l'homme de cheval et le noble se confondent.

(3) *Od.*, XIV., 248; *Il.*, II, 612.

(4) *Od.*, VII, 10; *Il.*, VI, 193; IX, 155, 297, 616; XII, 310.

(5) *Od.*, XI, 175, 184; VII, 150; *Il.*, XX, 182; II, 197; IX, 498; XVII, 251; XX, 181; *Od.*, XI, 495.

(6) *Il.*, XXIV, 397; XVIII, 296.

Voici donc à la suite de chaque basileus, un clan nombreux, bien différent, dans son esprit et dans sa composition, du groupement familial auquel il a succédé; et cependant la langue homérique, en souvenir du type antérieur, continue à désigner ce clan par le terme de *phratrie* (1), qui éveille surtout l'idée de parenté. Le nom de la *gens* a eu, dans la langue latine, la même origine et la même fortune.

La phratrie homérique est donc née surtout dans la ville, et des relations de patronage et de clientèle imposés par la ville. Mais le contact journalier de plusieurs clans rivaux et s'observant dans la même enceinte, oblige les membres de la phratrie à se sentir les coudes et les établit presque en permanence sur le pied de guerre. Lorsqu'il faudra tenir campagne, les laoi seront donc prêts d'avance. Ils se répartiront en un certain nombre de groupes dont les dimensions ordinaires de la barque détermineront l'unité. Les thérapontes prendront en sous-ordre le commandement d'une ou plusieurs de ces unités (2); et l'on sera prêt. Le groupement de guerre où tous les éléments du groupement de paix seront représentés, ne changera pas de nom. Voilà pourquoi nous retrouvons la *phratrie* sous les murs de Troie. Les différents sens du mot *laos* témoignent également du caractère mixte du clan achéen. Ce mot qui, dans son acception la plus courante signifie « peuple, foule », en arrive à désigner, dans Homère, tantôt les *clients d'un patron* (3) tantôt les *soldats d'un chef* (4).

(1) La phratrie est indiquée deux fois dans l'*Iliade* : une fois comme groupement civil (*Il.*, IX, 63), une fois comme groupement de guerre (*Il.*, II, 362).

(2) C'est la *pentécontore* (barque à cinquante places) qui détermine le nombre d'hommes réunis sous un chef : les groupes de guerre se composent en effet de cinquante hommes ou d'un multiple de cinquante hommes (groupes de cinquante, *Il.*, VIII, 562, de cent, *Il.*, IX, 85; de cinq cents, *Od.*, III, 7; *Il.*, XVI, 171). Dans le *Catalogue*, les effectifs se comptent par *barques*.

(3) Voir en particulier *Od.*, III, 214 et XVI, 95, où, grâce au rapprochement du mot δῆμος, le sens que nous indiquons s'impose; *Od.*, IV, 176, où il s'agit évidemment d'Ulysse, de son fils *et de son clan; Od.*, XI, 136; XXIII, 283; II, 233, où laoi ne peut signifier que *clients*, puisqu'à Ithaque il n'y a pas de pouvoirs publics et qu'Ulysse n'est pas roi au sens vrai du mot, comme nous le montrerons plus loin; *Od.*, XXII, 54, où le sens obvie de laoi est « ceux qui s'abandonnent à toi ». Voyez également *Od.*, V, 11 et *Il.*, XVIII, 301.

(4) Ce sens se rencontre à chaque page de l'*Iliade*.

Conséquences sociales du clan urbain. — 1° *Pour les Laoi.* La condition sociale des laoi embrigadés dans la phratrie ne paraît pas avoir été très dure. Sans doute ils sont contraints d'aliéner une partie de leur liberté; mais les liens qui les rattachent à tel basileus plutôt qu'à tel autre semblent assez fragiles. Dans la ville même, ils peuvent changer de clan à la condition de trouver un chef assez osé pour les prendre sous sa protection à la barbe de leur maître d'hier. Puis, les cités voisines et la montagne sont là tout près et la consistance mobilière de la richesse faciliterait singulièrement leur exode, s'il devenait nécessaire. Le basileus qui a besoin d'eux ne peut donc les retenir de force, et se voit obligé de les ménager. Voilà évidemment pourquoi la constitution libérale et égalitaire du clan montagnard se retrouve dans la ville.

Ni l'*Iliade* ni l'*Odyssée* n'ont mis en scène le « Maître » dans ses rapports avec l'homme du peuple; mais l'attitude véritablement paternelle de l'anax en face de l'esclave, dont la condition sociale est inférieure, nous éclaire suffisamment : l'esclave est traité presque comme un membre de la famille (1). Au reste, les héros d'Homère, si rudes dans la bataille, tiennent à nous apprendre de temps à autre qu'ils sont avec le peuple « doux et bons comme des pères » (2). Notons aussi que le basileus est un meilleur *patron du travail* que ne pourrait le faire croire sa physionomie guerrière; il sait évidemment stimuler la production.

2° *Pour les Anactes.* Mais ce n'est plus la bienveillance qui règle, au moins dans bien des cas, les rapports des basileis entre eux. Ici la rivalité d'intérêts éveille l'envie et suscite la haine; l'occupation violente de la maison d'Ulysse par les Prétendants manifeste sans réplique cet état des esprits; elle n'est pas autre chose que l'explosion de jalousies longtemps contenues et trépignant enfin sur un cadavre.

Comme les querelles des chefs se compliquent souvent des querelles de leurs thérapontes, et que toute cette aristocratie ba-

(1) Voir notamment, dans l'*Odyssée*, le type d'Eumée.

(2) *Od.*, II, 47; 230 à 234; V, 12; *Il.*, XVII, 204, 669, sq.; XXI, 96. Cf. *Od.*, XIV, 139; XV, 490.

tailleuse et turbulente par profession, vit dans l'oisiveté, le sang coule fréquemment; certains traits échappés au pinceau d'Homère témoignent clairement des luttes qui déchirent la cité.

Notons tout d'abord que chaque basileus habite une maison « haute, bien bâtie », et dominant fièrement dans la ville les cabanes du peuple; c'est « la demeure solidement construite », « la grande demeure élevée » (1); les expressions du poète nous font involontairement penser aux *purgoi* (tours fortifiées), des Pallikares modernes (2). La salle principale de cette habitation, le *mégaron*, renferme des réserves d'armes de toute sorte (3).

Remarquons en second lieu qu'au milieu des *bravi* qui peuplent sa demeure, le basileus a toujours un ou deux *kèrukes* (hérauts), personnages sacrés et neutralisés (4), qui ne combattent jamais afin d'être respectés dans la bataille, et ne sont pas autre chose que des parlementaires permanents. Tandis que les autres habitants de la « grande demeure » ne sortent jamais sans armes (5), eux se contentent d'un sceptre, symbole de leurs fonctions (6). Sans doute les kèrukes jouent un rôle considérable dans les camps; cependant Pénélope elle-même nous affirme leur caractère urbain et civil (7).

Mais la preuve la plus nette des querelles sanglantes qui divi-

(1) Ὑψηρεφής; ce terme sert à qualifier, entre autres, les maisons de Ménélas, de Pélée, d'Ulysse, de Mélampous, d'Alkinoos, de Pandaros, etc.

(2) En rapprochant différents passages de l'*Odyssée*, la maison d'Ulysse nous paraît se composer d'un premier purgos (*Od.*, II, 337; I, 330), renfermant la chambre du maître et le trésor, d'un deuxième purgos indépendant, où demeure Télémaque (*Od.*, I, 425); de grandes salles en rez-de-chaussée, parmi lesquelles le vaste mégaron est destiné, comme les portiques et les cours, à recevoir les clients; le tout est enfermé dans une enceinte continue, et peut-être crénelée (*Od.*, XVII, 268).

L'importance de l'habitation homérique n'explique-t-elle pas une expression que nous prendrions volontiers pour un pléonasme? Le poète ne dit pas simplement que tel héros habite telle ville, mais bien qu'il habite *une maison* dans telle ville. (*Il.*, XIII, 563; XVII, 306, 583; XVIII, 325, etc.)

(3) *Od.*, XVI, 284 sq.; XIX, 4, sq.; XXII, 139 à 190.

(4) *I.*, I., 334, 339; VII, 274 sq.; XIX, 196; III, 274; XXIV, 178.

(5) *Od.*, II, 10; XX, 124. Au chant XXII, 74, les Prétendants qui sont à table ont leurs épées au côté.

(6) *Il.*, VII, 276.

(7) *Od.*, XIX, 135. Quel que soit, dans ce passage, le sens exact de δημιοεργός, cette épithète indique évidemment une fonction s'exerçant dans le dème, et indépendamment de toute idée de guerre extérieure.

sent la cité, nous la trouvons dans les fréquentes allusions du poète aux meurtres commis en temps de paix (1), et à la vendetta qui en est à ses yeux la conséquence à peu près nécessaire; or la vendetta n'est pas autre chose que *la guerre de clans passant à l'état chronique.* « Je fuis loin d'Argos, ma patrie, dit Théoclyménos, après avoir tué un homme appartenant à un phulon de la cité (2), et il a de nombreux parents et de nombreux amis, et ils sont très puissants parmi les Achéens : je fuis pour échapper à la mort qu'ils me préparaient et à la kernoire, et maintenant ma destinée est d'errer parmi les hommes. Laisse-moi monter sur ta nef, puisque je viens en suppliant de peur qu'ils ne me tuent, car je les crois sur ma trace (3). » Ici la fuite du meurtrier va sans doute couper court à la guerre civile; mais ailleurs, l'*Odyssée* nous dit, en propres termes, que, si le clan du meurtrier est puissant, il prend ordinairement sa défense contre la famille de la victime (4).

La vendetta est du reste toute la raison d'être du XXIVe chant de l'*Odyssée*. A nous modernes, qui comptons instinctivement sur l'acquittement d'Ulysse en cours d'assises, ce chant paraît un hors-d'œuvre; nous voudrions voir le poème se terminer au massacre des Prétendants. Mais, pour un Achéen, le dénouement est loin encore; la situation d'Ulysse est plus embrouillée que jamais; il l'a bien prévu lui-même avant l'œuvre sanglante : « Déesse, dit-il à Athènè, une chose m'inquiète par-dessus tout : si j'arrive à les exterminer avec ton secours et celui de Zeus, où me refugierai-je? Je t'en prie, considère cela avec soin! (5) » Et, en fait, une fois le massacre accompli, il a sur les bras non plus seulement une centaine d'individus, mais un nombre considérable de phratries, d'Ithaque et de Céphallénie; il succomberait tôt ou tard, sans l'intervention absolument nécessaire de Pallas Athènè (6).

(1) *Od.*, I, 298; III, 196 à 204; XIII, 259 sq.; XIV, 380; *Il.*, II, 661; XIII, 696; XV, 335, 432; XVI, 573, XXIII, 85; XXIV, 480.

(2) Ou bien « au même phulon que moi ».

(3) *Od.*, XV, 223 sq.

(4) *Od.*, XXIII, 118 sq.

(5) *Od.*, XX, 38.

(6) *Od.*, XXIV, 353 sq.; et tout le reste du chant jusqu'à la fin.

Au surplus, il est évident que déjà, à l'époque homérique, la vendetta fonctionne comme une institution régulière, avec son code du point d'honneur arrêté par l'usage. Rapprochée de certain passage de la *Batrachomyomachie* (1), *qui n'est elle-même que l'histoire burlesque d'une vendetta,* rapprochée surtout de l'usage qui, aujourd'hui encore sur les sommets du Magne, innocente le meurtre *lorsqu'il est le dénouement d'une vendetta publiquement déclarée* (2), l'agora du chant II de l'*Odyssée,* dont le but, la marche et le sens nous échappaient jusqu'ici, s'éclaire d'une façon remarquable : elle n'est pas autre chose qu'une déclaration de guerre de Télémaque aux Prétendants, un défi solennel et public, faute duquel Ulysse et son fils ne pourraient, par la suite, massacrer *correctement* ces mêmes Prétendants (3).

Gardons-nous bien ici de toute exagération, et n'allons pas prendre le basileus urbain pour un bretteur de profession qui saisit avec empressement toutes les occasions de pourfendre ceux qui le gênent. Un trait des plus intéressants nous montre au con-

(1) *Batrachomyomachie*, v. 135 à 144.

(2) Yéméniz, *le Magne et les Maïnotes. Revue des Deux-Mondes*, mars 1865, p. 23.

(3) Ce qui suggère cette interprétation, c'est d'abord Athènè qui conseille à Télémaque cette agora, tout en sachant bien qu'elle n'aura pas de résultat immédiat : « Recueille mes paroles avec soin : convoque demain l'agora des héros achéens, parle devant tous, prends les dieux à témoins, et somme les Prétendants de se retirer chez eux... Quand tu auras fait toutes ces choses, songe ensuite de l'esprit et du cœur comment tu les massacreras dans ta maison, soit par ruse soit ouvertement. » (*Od.*, I, 271 sq.; 293 sq.).

Plus loin, Télémaque annonce aux Prétendants l'agora du lendemain; il doit bien savoir, lui, le but qu'il se propose : « Demain à l'aurore, allons tous à l'agora, afin que je vous somme nettement d'avoir à sortir de ma demeure... » Si vous n'en faites rien... je crierai vers les dieux qui vivent toujours; peut-être Zeus me donnera-t-il d'accomplir des œuvres de vengeance : peut-être périrez-vous *sans vengeur* dans ma maison » ! (*Od.*, I, 372 sq.) L'agora a lieu ; le principal discours de Télémaque se termine par la sommation annoncée, qui renferme encore la menace d'une mort *sans vengeur* (*Od.*, II, 138 sq.) Les Prétendants déclarent qu'ils resteront dans la maison d'Ulysse, et nous croyons, nous modernes, que l'agora a manqué son but. Télémaque n'a pas l'air aussi mécontent que nous : « Eurymachos, et vous tous, Prétendants, j'ai dit ce que j'avais à dire; les Dieux et les Achéens ont tout entendu. » (*Od.*, II, 209.) A partir de cette agora, la lutte proprement dite est ouverte pour tout le monde; Télémaque répète aux Prétendants qu'il n'a plus rien de commun avec eux (II, 310 sq.), et les Prétendants songent à le faire périr (II, 331). — Enfin, lorsqu'après le massacre, Halithersès rappelle aux parents des victimes la fatale agora du chant II, un certain nombre d'entre eux trouve l'événement justifié et renonce à la vengeance (*Od.*, XXIV, 451 sq.).

traire qu'en administrateur intelligent, il comprend l'importance de l'ordre dans la cité, et qu'il ne le trouble pas à la légère. Lorsqu'un meurtre se produit, le chef du clan auquel appartient le meurtrier poursuivi n'épouse la querelle de son client qu'après examen; si ce dernier n'a pas agi dans les règles (1), il en est réduit à se débrouiller seul avec les parents et les amis de la victime; et il n'a plus que deux partis à prendre : payer aux offensés le prix du sang (2), ou fuir loin de sa patrie (3); et le nombre de ces fugitifs est grand dans les deux poèmes (4).

Développement du clan urbain. — 1° *Le Phulon*. Une conséquence nécessaire des luttes qui divisent l'aristocratie, est d'amener un certain nombre de chefs, moins riches, ou moins déterminément guerriers, à *se recommander* à un basileus plus puissant, ou au moins à faire alliance avec lui. Ils constituent ainsi, autour de ce dernier, un groupe d'un nouveau genre que nous retrouvons dans Homère sous le nom d'*Hétairoi* (5), les amis. L'union des chefs entraîne l'union des clans, et il en résulte un organisme social superposé à la phratrie, et qui paraît, dès l'époque homérique, s'appeler le *Phulon* (6). Le basileus centre de ce groupement, as-

(1) Cf. Yéméniz, passage précédemment indiqué; en voici le texte : « Le meurtre était autrefois puni d'un exil perpétuel, lorsqu'il n'était pas le dénouement d'une vendetta publiquement déclarée. » C'est évidemment la loi achéenne que nous retrouvons *dans la montagne* à trois mille ans de distance.

(2) « N'accepte-t-on pas le prix du meurtre pour un frère ou un fils tué? Et le meurtrier reste dans le pays quand il a payé; et le cœur irrité de l'autre s'apaise quand il a reçu. » (*Il.*, IX, 632.) La description du bouclier renferme également une allusion au prix du sang; remarquons que l'affaire parait s'être traitée privativement entre les parties; c'est une difficulté greffée sur la première qui est devant l'agora. (*Ib.* XVIII, 498.)

(3) Voir la plupart des textes indiqués note 1, p. 286.

(4) Voilà donc un cas où le héros homérique ne fait pas de vaillantise nuisible ou inutile. Ce cas n'est pas le seul : il fuit sans honte sur le champ de bataille et rompt d'une façon très exagérée dans un combat singulier; pour qu'il n'en rougissse pas, il suffit que sa reculade soit motivée. Dans un ordre d'idées tout voisin, notons que l'Achéen ne songe pas à prendre la défense de la veuve ou de l'orphelin, qui ne pourraient payer ses services. Sa *chevalerie*, très réelle à beaucoup d'égards, a un cachet utilitaire très marqué. Il se distingue en cela du chevalier français avec lequel il a cependant beaucoup de ressemblance. C'est le cas de répéter qu'en sa qualité d'ancien montagnard, notre Achéen est un peu *auvergnat*!

(5) Notons, pour éviter toute méprise, que ce terme n'a pas toujours la signification sociale que nous lui donnons ici; comme son équivalent français, il s'emploie souvent avec les gens que l'on aime ou que l'on désire flatter.

(6) *Il.*, II, 362.

sume la charge de pacifier tous ces clans, de juger leurs querelles, de les diriger dans la défense et dans l'attaque contre l'ennemi commun. En revanche, il reçoit de ses hétairoi des redevances plus ou moins déguisées sous des termes sonores : ce sont des *dôtinai* (cadeaux, dons volontaires), ou des *thémistes* (choses justes) (1).

Mais c'est principalement au point de vue militaire que ces nouveaux clients lui seront précieux. A eux qui sont essentiellement guerriers, il demandera l'action guerrière : aux laoi, plutôt producteurs, il demandera surtout de l'argent.

Ce n'est pas une petite affaire de gouverner tout ce monde; le basileus qui a cette lourde tâche n'y réussit qu'à force de savoir-faire, de prudence cauteleuse, de fermeté intelligente. Sa situation est surtout délicate à l'égard des basileis, ses égaux d'hier, ses clients d'aujourd'hui.

Avec eux, il est particulièrement affable, et quand il leur adresse la parole, les formules cérémonieuses remplissent ses discours. C'est pour eux qu'il prépare ces fameux repas homériques qui durent toute une journée, où le vin noir coule généreusement, où les moutons succèdent aux chèvres, et les bœufs aux moutons. Le basileus en arrive même à tenir table ouverte pour ses hétairoi; c'est, par exemple, le cas d'Alkinoos hébergeant toute l'année les chefs des Phéaciens (2). Remarquons que le premier article du code de la politesse achéenne exige que les parts soient rigoureusement égales; ce simple détail, souvenir évident du partage des prises, suffit à nous rappeler que nous sommes chez des pillards (3). Dans certains cas, cependant, l'hôte saura honorer tout particulièrement un chef de distinction : il lui donnera des morceaux de choix (4), il lui fera ver-

(1) *Il.*, IX, 155, 297. Nous serions porté à croire que le dernier terme, *thémistes*, s'emploie principalement pour ces redevances publiques consenties par l'agora (voir l'article suivant).

(2) *Od.*, VII, 99. Add. *Od.*, VII, 49; VIII, 39.

(3) Il n'est pas une fois question de repas sans que l'égalité des parts ne soit mentionnée; d'ailleurs le mot δαίς, repas, signifie étymologiquement *partage;* les portions attribuées aux convives s'appellent encore des μοῖραι, et il y a des probabilités pour qu'elles soient tirées au sort (*Od.*, XX, 280 à 282).

(4) Chose curieuse, ces attributions hors part s'appellent dans les repas, comme dans les partages de butin, un γέρας (*Od.*, IV, 66).

ser le vin noir sans compter les coupes; mais ces honneurs sont tellement exceptionnels que le guerrier ainsi mis en relief est tenu à une bravoure, à un dévouement, non moins exceptionnels dans la prochaine affaire (1).

Tout cela coûte cher, est-il besoin de le dire? d'autant plus qu'après les basileis il faut, de temps à autre, traiter les chefs subalternes (2), parfois des guerriers de rang inférieur, parfois tout le personnel d'une expédition; ainsi, quand le pirate crétois se prépare à partir pour l'Égypte, il « saoule » magnifiquement, pendant six jours, l'équipage de ses neuf barques (3).

Et les dépenses de notre basileus ne s'arrêtent pas là; la fortune étant un moyen d'influence efficace entre tous, il est conduit à faire étalage de ses richesses; lui qui n'a au soleil que des troupeaux ou des champs perdus dans la montagne, il cherche à éblouir les yeux en se montrant magnifique : il a des vêtements chargés de broderies, des armes incrustées d'or et d'argent; la façade et le mégaron de sa demeure étincellent sous le feu des métaux précieux (4).

A toutes ces causes de dépenses, il faut ajouter, nous le savons déjà, un budget militaire assez considérable. Comment s'étonner après cela que le basileus ne puisse faire honneur à ses affaires sans d'importantes recettes, qu'il multiplie les taxes et les redevances (5), qu'il soit, selon le mot pittoresque d'Hé-

(1) *Il.*, IV, 257 sq.; 338 sq.; VII, 320 sq.; VIII, 161.

(2) *Od.*, VIII, 39; 57 à 61.

(3) *Od.*, XIV, 249; cf. *Il.*, IV, 385. A côté des repas aux frais du chef, nous trouvons dans Homère des *éranoi* (repas par contribution), où les convives « apportent les uns de grosses brebis, les autres du vin généreux » (*Od.*, IV, 622). Nous n'y voyons que la combinaison de deux usages que nous venons d'étudier : ce sont des *dotinai* en nature dont le basileus, pour se montrer large, fait honneur à ceux qui les lui apportent; le texte ci-dessus ne suppose pas autre chose. Le vers suivants présente deux sens différents, selon qu'on traduit ἄλοχοι par « leurs épouses » ou par « les servantes de Ménélas ». De la première traduction, il suivrait que les convives du basileus fournissent leur pain; ce qui est la conséquence naturelle de la culture en communauté (*Science sociale*, mai 1893, t. XV, p. 351) : chaque famille ne recevant du blé que ce qu'il faut à sa consommation, le basileus ne peut faire assez de pain pour tous ses convives.

(4) *Od.*, IV, 45, 71 sq.; VII. 84 sq.

(5) *Od.*, XIII, 14; XXIII, 358; *Il.*, XVII, 250; XII, 319.

siode, « un mangeur de présents » (1), qu'enfin les idées de richesse et de puissance se confondent dans la pensée d'Homère (2)?

N'imaginons pas cependant que l'Achéen soit un thésauriseur; pour lui, comme pour le baron du moyen âge toujours à bout de ressources, l'argent est un moyen plutôt qu'un but; en dépit de certains traits communs avec le Juif ancien, sa physionomie est presque celle de notre chevalier : l'un et l'autre sont des guerriers et des coureurs d'aventures. A l'époque homérique, l'exploitation vise à préparer l'action; et, malgré son caractère mixte, le clan achéen est surtout le groupement de mobilisation d'une race possédée de l'esprit d'entreprise toujours prêt à la bataille.

2° *L'Hétairie* (3). Quand notre basileus groupera autour de lui tous ses hétairoi suivis de leurs thérapontes et de leurs laoi, il inspirera la terreur, et non plus seulement dans la cité, mais au dehors. Son alliance sera recherchée dans les dèmes voisins et partout où peut s'étendre son action; or, avec l'habitude des aventures si chère aux Achéens, cette action s'étend parfois fort loin.

A côté des hétairoi du dedans, notre basileus aura donc d'abord des *hétairoi du dehors;* c'est ainsi qu'Idoménée le Crétois est, depuis longtemps, l'hétairos du Laconien Ménélas (4).

Il aura ensuite des *xeinoi,* amis plus éloignés encore, ou n'appartenant pas au monde achéen. Un roi de Chypre est le xeinos d'Agamemnon (5); Mentès, roi des Taphiens, a été le xeinos d'Ulysse (6). Les présents qu'on échange avec eux en signe d'alliance sont des *xeinia* (7). On se ménage ainsi à peu près

(1) L'expression d'Hésiode est bien en situation ici, quoiqu'elle se rapporte probablement à un état social postérieur.

(2) *Il.*, XVI, 595; XXIV, 482, 535; *Od.*, XI, 358; XIV, 205, 233; *Il.*, XIV, 113 à 126.

(3) C'est à l'histoire moderne de la Grèce que, faute de mieux, nous empruntons ce terme. La chose qu'il désigne est, au reste, aussi vieille que le monde grec.

(4) *Il.*, IV, 266.

(5) *Il.*, XI, 20, sq.

(6) *Od.*, I. 187; add. *Il.*, XXI, 42; XV, 532, etc.

(7) *Il.*, XI, 20, 779; *Od.*, I, 309 à 318; XXIV, 271 sq.

partout des intelligences, un refuge et même des subsides.

Ces relations avec les xeinoi et les hétairoi se transmettent de père en fils (1); et lorsque, par exemple, des héros, qui ne se sont jamais vus, découvrent, sur le point d'en venir aux mains, qu'ils sont hôtes paternels, suivant l'expression consacrée, ils abjurent toute haine et se jettent dans les bras l'un de l'autre (2).

Le jour où la communauté d'intérêts et le besoin d'alliances auront ainsi créé à travers le monde achéen un parti considérable et relativement homogène, on comprend que le basileus le plus en vue puisse entraîner à sa suite et lancer dans sa querelle toute une portion de la Grèce et des îles; les hétaïries achèvent ainsi d'expliquer la facilité avec laquelle les peuplades grecques se sont ruées sur la Troade à l'appel d'Agamemnon.

Peut-être même ces hétaïries ont-elles joué, si nous en croyons Thucydide, un rôle très important dans l'expansion des montagnards sur la péninsule. Nous reviendrons plus loin sur cette question (3).

Si maintenant nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur les organismes sociaux que nous venons de décrire, deux conclusions nous paraissent se dégager :

1° La première, c'est que les relations de personnes à personnes

(1) *Od.*, I, 187, sq.

(2) Voir la reconnaissance de Diomède et de Glaucos (*Il.*, VI, 118 à 236).

(3) Nous avons précédemment indiqué que le basileus est le juge de son clan; avant de terminer l'étude de son rôle patronal, ajoutons-y quelques traits non sans importance.

Le basileus est également le *prêtre* de son clan. Ce rôle d'intermédiaire avec la Divinité est manifestement celui de Nestor au milieu des Pyliens (*Od.*, chant III), et aussi celui d'Agamemnon dans les préparatifs du traité de paix avorté avec les Troyens.

Dans son rôle patronal, le basileus est aidé par trois spécialistes des cultures intellectuelles, caractéristiques tous trois du milieu dans lequel ils fleurissent : le *héraut* que nous connaissons déjà, le *devin* et l'*aède*. Le Héraut, ou Kéruke, est l'arbitre des questions relatives au point d'honneur. Le Devin, très fréquemment indiqué dans les deux poèmes, tient naturellement beaucoup de place dans la vie aventureuse de nos guerriers. Toujours prudents et cauteleux, nos héros attachent la plus grande importance à ce qui peut leur manifester la volonté des dieux. Enfin l'Aède est le chantre de la bravoure, et par conséquent l'éducateur de l'enthousiasme guerrier.

ont une importance capitale dans la société homérique : par elles, l'Achéen arrive à tout, sans elles il n'arrive à rien. L'*ami* est pour lui chose profitable, exploitable : étendre ses *amitiés* devient donc tout son rêve.

Dans cet ordre d'idées, nous avons déjà noté sa bienveillance à l'égard du peuple, son urbanité prévenante à l'égard des grands; remarquons en outre la cordialité qu'il cherche à mettre dans ses discours. « Amis, mes amis », est un terme qui revient à chaque instant dans sa bouche; et il distribue les salutations affables (1) aussi généreusement qu'un candidat à la députation distribuera les poignées de main trois mille ans plus tard.

Mais c'est surtout en face de l'étranger inconnu que son attitude est caractéristique. Il cherche par tous les moyens possibles à se faire un ami de cet homme qu'il n'a jamais vu : hospitalité large, prévenances de toute sorte, riches cadeaux, il n'épargne rien : les poèmes se complaisent à ce sujet en descriptions détaillées (2).

Ce sentiment est si développé chez l'Achéen qu'il va jusqu'à le rendre charitable envers les malheureux et les pauvres. « Un étranger, un suppliant, est un frère pour tout homme capable de s'attendrir dans son cœur » (3).

Voici d'ailleurs que la langue, ce miroir si net de l'état social, reflète admirablement cette disposition d'esprit; pour un Achéen, ξεῖνος signifie à la fois *étranger*, *hôte* et *ami*, les trois sens se confondent sur ses lèvres, évidemment parce qu'ils se confondent dans sa pensée. A Rome, au contraire, étranger est syno-

(1) *Od.*, I, 121; III, 35, etc.

(2) Nous indiquons presque au hasard : *Od.*, I, 113 sq., (remarquer surtout le premier accueil, 121 sq.); III, 34, sq.; 343 sq.; IV, 20 sq.; les chants VI et VII presque en entier; *Il.*, VI, 12 sq., etc.

(3) *Od.*, VIII, 546. Citons deux autres textes dans cet ordre d'idées : « Voici, dit Nausicaa à ses compagnes, un malheureux errant qu'il nous faut secourir; les étrangers et les pauvres viennent de Zeus : un don, même faible, les rend heureux » (*Od.*, VI, 206, sq.; cf. *Od.*, XIV, 56). « Vieillard aux nombreux malheurs, dit à son tour Eumée, ne cherche point à me flatter... je ne t'honorerai ni ne t'aimerai à cause de tes paroles, mais par respect pour Zeus hospitalier et par compassion pour toi ». (*Od.*, XIV, 386 sq.)

nyme d'ennemi, « hospes, hostis » ; nous saisissons ainsi d'un trait la différence profonde qui sépare ces deux sociétés, l'une comme échafaudée sur les personnes, l'autre puissamment assise sur le sol.

2° Mais, pour être complet, il ne suffit pas de dire que la société homérique repose sur les services personnels, il importe de bien remarquer qu'elle repose *sur l'échange, sur la réciprocité des services* personnels.

Il suit de là que les inférieurs ne resteront dans un groupement que s'ils y trouvent leur compte ; la cohésion et la stabilité des groupements dépendent donc de la valeur des chefs.

Une famille naguère toute-puissante, mais dont, pour une raison quelconque, on n'a plus rien à attendre, sera bien vite abandonnée et réduite à une situation lamentable.

Tel est le cas de la famille d'Ulysse.

Depuis longtemps la proie était belle, l'épouse enviable, et la maison réputée pour ses richesses; mais le moyen d'y toucher, quand d'un jour à l'autre le maître pouvait apparaître suivi de ses thérapontes et de ses laoi, et qu'à Ithaque même son clan, maintenu par l'espérance, était encore compact?

Après des années d'attente, le retour devient improbable, et les amis se font rares, et les clients déconcertés s'éloignent, et la riche demeure n'est plus gardée que par une femme et un enfant (1). Alors les Prétendants paraissent; ils s'installent dans le mégaron ; ils mettent au pillage les biens du basileus si redouté naguère. Pourquoi se gêneraient-ils? Qui songerait à les arrêter? La veuve et l'orphelin ne peuvent rendre aucun service, et ils n'ont plus un défenseur (2) !

Il suit de là, en second lieu, que, dans la Grèce achéenne, il

(1) La preuve que le clan d'Ulysse est complètement dispersé, c'est que Léiocritos, en terminant son discours, met Télémaque au défi d'équiper une barque (*Od.*, II, 254); et il faut en effet l'intervention surnaturelle d'Athènè pour réunir les hommes nécessaires.

(2) La brutalité de la situation faite à la veuve et à l'orphelin apparaît encore d'une façon plus poignante, s'il est possible, dans les lamentations d'Andromaque (*Il.*, XXII, fin).

n'y a pas de place pour l'individu isolé; il faut être d'un clan ou disparaître (1).

« Mais les justes lois et les pouvoirs publics ne sont-ils donc pas là pour protéger le faible et l'opprimé? » nous crient depuis longtemps les contribuables français qui croient au gendarme.

Ils nous reste à voir ce que vaut le gendarme achéen en général, et le gendarme ithakésien en particulier.

(*A continuer.*) Ph. CHAMPAULT.

(1) Ne trouvons-nous pas là le véritable sens du mot μετανάστης. qui désigne dans Homère un malheureux contre lequel on peut tout entreprendre (*Il.*, IX, 646; XVI, 59)? Se sentant en face d'une grande infortune, certains modernes ont imaginé, dans la bonté de leur cœur, de traduire ce mot par *prolétaire;* ce qui, étant donné le régime de la propriété à l'époque homérique, est un contresens assez amusant. Le *métanastès* (littéralement *errant, vagabond*) est tout simplement un malheureux qui a été chassé de son clan et qui ne tient plus à personne : c'est un *isolé!*

MONOGRAPHIE DU CANADA.

VIII.

COMMENT LE DOMAINE PLEIN A ASSURÉ LE MAINTIEN DE LA RACE.

II.

AU FOYER DE L'HABITANT.

Nous avons vu que, dans les deux derniers tiers du dix-septième siècle, certaines provinces de l'ouest de la France dirigèrent sur le Canada un contingent de petits cultivateurs remarquables par leur attachement au sol et la diversité de leurs aptitudes agricoles et industrielles. L'émigrant du Perche nous a présenté un exemplaire très complet de ce colon. Soumis à la sévère sélection de la lutte pour la vie en un pays neuf et difficile, nos colons-cultivateurs créèrent en peu de temps un état social stable, ayant pour fondement une variété de la famille-souche et du domaine plein, et, pour corollaire, une organisation étroitement liée du voisinage et de la paroisse. Cet état social, que nous n'avons fait qu'entrevoir, il nous faut maintenant l'étudier de plus près, afin d'arriver à le classer avec quelque exactitude; et, dans ce but, nous allons faire la dissection rapide du type tel qu'il existe encore sous nos yeux dans le bas Canada.

(1) Voir la *Science sociale*, t. XV, p. 426.

I.

Il y a sept ans déjà, armé de la méthode d'observation, et désireux de comprendre l'organisation sociale des Franco-Canadiens, je me transportais à Saint-Justin, — campagne de la rive nord du Saint-Laurent dont j'ai donné précédemment la topographie et la description générale, — et, par l'intermédiaire du curé de la paroisse, je pénétrais dans l'intimité d'une de ses familles d'habitants. M. le curé me signalait les C*** comme type de la famille prospère, de condition moyenne, et en voie de s'élever. Mes observations subséquentes dans le voisinage, et ailleurs, sont venues corroborer cette opinion, et m'ont persuadé que la connaissance de cette famille est une excellente introduction à l'étude de notre société.

La famille C*** a son habitation et son domaine principal sur le « rang » de l'Ormière, à vingt-deux arpents de l'église de Saint-Justin. En 1886, elle se composait de douze personnes :

1.	Le père	Louis C.	âgé de	61 ans.
2.	La mère	Célina W.	—	55 »
3.	Les tantes	Marguerite C.	—	74 »
4.		Julie C.	—	55 »
5.	L'héritier	Charles C.	—	27 »
6.	La bru	Adeline G.	—	24 »
7.	Les enfants vivant au foyer	Philomène C.	—	25 »
8.		Pierre	—	17 »
9.		Eulalie,	—	15 »
10.		Ovide	—	10 »
11.	Les enfants travaillant hors du foyer	Edmond	—	19 »
12.		Joseph	—	22 »

Si, en 1886, Edmond ne résidait plus au foyer pendant une partie de l'année, il n'en continuait pas moins à faire partie intégrante de la famille. De son côté, Joseph commençait déjà à se détacher de cette dernière, s'étant fixé pour une période assez longue aux États-Unis. Enfin, j'ai dû omettre le nom de Louis C***, l'aîné des enfants, alors âgé de vingt-neuf ans, et, depuis quelques années, établi à son compte au village, mais que des

liens assez étroits rattachent toujours à la maison paternelle.

Or, le groupe ainsi formé a pour objectif fondamental, ceci :

Par le travail en commun de ses membres, sans intervention étrangère, tirer de l'exploitation de son domaine rural et de diverses industries accessoires tout ce qui est nécessaire à la subsistance du groupe, au maintien du domaine et de la communauté, et, enfin, à l'établissement ultérieur des jeunes. Rien de plus, rien de moins. Un coup d'œil jeté sur l'exploitation des C*** va nous montrer cette notion inspirant, pénétrant l'organisation du travail, de la propriété et de la famille.

Elle se traduit, en premier lieu, par l'étendue et la variété des travaux auxquels se livre le groupe. Le travail principal est la culture, et cette culture est, par excellence, vivrière, mixte. Elle comprend diverses cultures ménagères, la production de la plupart des céréales et graminées, enfin, l'élevage ou l'engraissement de plusieurs espèces domestiques. En 1886, les 93 arpents (1) que les C*** avaient sous culture se décomposaient comme il suit :

Cultures ménagères	1 1/2	arpent ;
Céréales	48 1/2	arpents ;
Prairies et pâturages	43	arpents.

Les cultures ménagères. — Le jardin potager occupe, devant la maison, un espace restreint, pas même un quart d'arpent. Les femmes sont chargées seules de le cultiver. Les travaux se font à la bêche et à la pioche, et la famille y récolte les oignons, carottes, betteraves, concombres et choux, pour sa propre consommation. Les pommes de terre, qu'on nomme ici « patates », ne sont pas cultivées dans le jardin potager. Elles couvrent deux demi-arpents, à l'autre extrémité du domaine. Les hommes et les attelages prennent part à cette culture par les labours, les hersages, etc., qu'ils donnent à la terre. Malheureusement, les tubercules sont atteints de pourriture, et la famille retirera difficilement sa provision de l'étendue relativement grande qu'elle a consacrée à cette récolte.

(1) On peut compter 3 arpents pour 1 hectare.

Peu de fruits : quelques pruniers, pimbinas (1), groseilliers, forment tout le verger, auquel on se propose d'ajouter prochainement des plants de pommiers.

Tout à côté du jardin potager, une petite plantation de tabac, que la mère C*** a sous sa surveillance spéciale. C'est elle qui, au printemps, a fait les semis en couches, et plus tard les a transplantés, a sarclé, arrosé, édrageonné la plantation. Elle compte récolter 100 livres de feuilles, et une fois la provision des hommes assurée, elle vendra le reste à son bénéfice particulier.

Le lin occupe un huitième d'arpent. Les femmes sont encore chargées presque seules de ce travail. Les hommes ne leur donnent de l'aide que pour l'arrachage et le battage. Nous verrons bientôt comment la famille utilise les dix-huit ou vingt bottillons qu'elle recueille sur ce petit champ.

Les grains. — Le maïs, ou blé d'Inde, l'orge et le sarrasin, qui n'occupent que des parcelles variant de un huitième d'arpent à un arpent et quart et dont la récolte est entièrement consommée dans la famille, se rangeraient peut-être mieux parmi les cultures ménagères que nous venons d'énumérer. Dans les dix dernières années, les C*** ont récolté une moyenne annuelle de 20 minots (2) d'orge et de 15 minots de sarrasin. Même le froment, qui couvrait, en 1886, 6 arpents et donnait 91 minots, n'est cultivé que dans la mesure du besoin de la famille. La moyenne de cette récolte dans les dix dernières années a été de 65 minots.

D'un autre côté, voici deux cultures plus importantes : l'avoine, et la *gaudriole* (mélange de pois et d'avoine) lesquelles, en 1886, couvraient ensemble 38 arpents, et dont le rendement moyen, dans les dix dernières années, a été d'environ 400 minots. C*** vend chaque année une petite quantité d'avoine ; mais de beaucoup la plus grande partie de cette récolte, ainsi que la paille et le son de toutes les céréales qu'il recueille, sont consommés par son troupeau, qu'il nous reste à connaître.

(1) La viorne obier des botanistes.
(2) Le minot équivaut à 39 litres.

Les prairies, les pâturages et le troupeau. — En 1886, C*** avait, en prairie, 13 arpents, auxquels il ajouté récemment 12 autres. Ces 13 arpents lui rapportaient annuellement 2.500 bottes, — c'est-à-dire 18 à 19 tonnes, — de foin destiné à l'alimentation de ses animaux. Les parcs ou pâturages occupaient 30 arpents, et le troupeau permanent se décomposait de la manière suivante : 3 chevaux, 24 poules, 4 cochons, 18 moutons, 10 bêtes à cornes. En outre, il ne faut pas oublier le croît annuel de ce troupeau, lequel séjourne pendant un temps sur les pacages et dans les étables, et qui, à cette époque, permettait à la famille de disposer, dans le cours de l'année, pour sa propre consommation ou pour la vente, de 12 poules ou poulets, de 14 agneaux ou moutons, de 6 cochons, de 3 têtes de bétail, et plus rarement, de 1 poulain. En même temps, le troupeau pourvoyait la famille de certaines denrées ; les œufs dont elle ne recueille que la quantité à peine suffisante à son propre usage; la laine des moutons, 45 livres, que les femmes filent et tissent au foyer ; le lait des vaches, qui, abstraction faite de ce qu'il s'en consommait à la maison, donnait alors un excédent d'un peu plus de 1.000 livres. Cet excédent, porté à la fromagerie du village, rapportait 80 piastres, ou 400 francs.

Tous les membres de la famille prennent part, dans la mesure de leurs forces, aux travaux nécessités par la culture des grains ainsi que par le soin et l'exploitation des animaux. A l'automne, en octobre et novembre, les hommes, le père C***, Charles, Pierre, à l'aide de leurs chevaux, opèrent les labours; au printemps, en mai, ils font les semailles et les hersages. En juillet, août et septembre, ils font la récolte du foin, la récolte et le battage du grain. Mais dans ces dernières opérations, les femmes, la mère, la bru, Philomène, Eulalie, et même Julie, armées de fourches ou de râteaux, viennent prêter aux hommes un secours indispensable. Ce sont encore les hommes qui, l'hiver, pendant les six longs mois de stabulation, ou pendant la période d'engraissement, soignent les animaux, leur donnent à boire, leur distribuent les rations de paille, de foin, de grain ou de moulée,

renouvellent la litière et nettoient les étables. Mais ce sont les femmes qui traient les vaches, et ont la surveillance de la laiterie. A l'occasion, même, elles aident les hommes à soigner les animaux. Il n'est pas jusqu'au petit Ovide, qui ne se rende utile en conduisant les attelages, maniant le râteau, et accomplissant divers ouvrages compatibles avec son âge.

Observons que tous ces travaux ont été exécutés par les membres de la famille, à l'aide de procédés assez simples, et, à tout événement, peut-on dire, sans le secours de salariés. C'est à peine si la famille a fait faucher 5 arpents de ses prés par un voisin muni d'une faucheuse mécanique; ou si, dans le temps des récoltes, elle a requis pendant quelques jours les services de Louis, l'aîné des enfants, établi au village; ou, encore, si, à l'occasion des battages, elle a reçu des voisins, à charge de revanche, un coup de main. D'un autre côté, elle a pu se dispenser de l'aide d'un des garçons, Edmond, qui, du 15 juin au 1er novembre, a travaillé aux gages d'un cultivateur de l'endroit, sans enfants en état de l'aider. Les 52 piastres (260 francs) qu'il a ainsi gagnées sont allées grossir le budget de la famille.

L'éloignement de l'habitant canadien pour la main-d'œuvre étrangère salariée, est caractéristique. Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il se résigne à y recourir, et, pour mieux échapper au besoin de l'employer, il sacrifiera, — bien que ses procédés d'exploitation ne soient pas en général bien intensifs, — des sommes assez fortes pour l'achat de machines perfectionnées. C'est ainsi que C*** a fait récemment l'acquisition d'une faucheuse à cheval. Il possède depuis plusieurs années une machine à battre. Les semeuses et les moissonneuses mécaniques sont également assez répandues chez les habitants.

Les industries accessoires. — La simple mention de quelques petites industries exercées par la famille complétera le tableau de son activité.

On sait quels secours les premiers habitants du Canada tirèrent des productions spontanées du sol et des eaux. La traite des fourrures, notamment, fut pendant près de deux siècles la pour-

voyeuse des colons. Encore aujourd'hui, sur le bas Saint-Laurent, et dans les régions nouvellement occupées, la pêche, la chasse et la cueillette fournissent aux cultivateurs des subventions importantes.

Dans les paroisses anciennement établies, le progrès des cultures, en faisant reculer la forêt, a restreint du même coup le rôle des productions spontanées. Ainsi, à Saint-Justin, les habitants ne font plus la chasse et la pêche qu'accidentellement, à titre de récréation. Le vieux fusil à pierre que le père de C***, il y a trois quarts de siècle, portait sur son épaule, lorsqu'il vint s'établir ici, repose maintenant, relique poussiéreuse, perdu au milieu des outils de culture et de charpenterie.

C***, lui, n'a jamais manié d'armes à feu, et ses enfants pas davantage. Même la cueillette des fruits sauvages et des substances médicinales n'a plus d'importance que pour quelques familles pauvres, qui en tirent un revenu par la vente. C'est à peine si les C*** consacrent chaque été une journée à la cueillette des framboises que la famille consomme.

Toutefois, la petite chaîne montagneuse qui borne Saint-Justin au nord, granitique, intransformable, a assuré sur un parcours assez vaste l'inviolabilité de la forêt et le règne des productions spontanées. Les habitants de Saint-Justin et des paroisses avoisinantes se sont taillé des *terres à bois* dans cette réserve forestière de la montagne qu'il aurait été improfitable de défricher. Chaque année, à la Toussaint, les C*** emploient cinq ou six jours à recueillir, sur leur propriété, et à débiter en bois de chauffage les arbres qui sont tombés ou qui ont séché sur pied. Plus tard, sur les bons chemins d'hiver, ils transportent ce bois à la maison. En outre des 25 cordes qu'ils brûlent pour les usages domestiques, ils en recueillent 12 à 15 cordes qu'ils vendent.

Une industrie nationale qui se rattache à la forêt, c'est la fabrication du sucre et du sirop d'érable. L'habitant commence par s'aménager une *érablière*, c'est-à-dire que, dans un rayon déterminé, il pratique une sélection au détriment de toute autre espèce arborescente que l'érable, et tient le terrain libre de tout obstacle à la circulation des hommes et des voitures. Il fait une

incision au pied de chaque arbre, et, au printemps, recueille la sève qui s'en écoule. Puis, au moyen de vases et d'ustensiles assez simples, il opère sur place la condensation de cette sève à divers degrés; de cette manière, on a le *réduit*, le sirop, la *tire*, le sucre. Ce travail peut durer un mois, entre la fin de l'hiver et les semailles. Quelques familles retirent des sommes assez rondes de la vente du surplus de leur sucre et de leur sirop; mais les C*** n'en font qu'une quantité à peine suffisante pour leur consommation.

Dans les intervalles des opérations de culture, pendant les mortes-saisons, les hommes de la famille C*** exercent divers métiers secondaires. Le père C*** et son héritier, Charles, sont charpentiers, et réparent ou construisent pour eux-mêmes, ou pour les habitants du voisinage, des maisons, granges, étables, remises. Les travaux de charpenterie qu'ils exécutent de la sorte au compte d'autrui leur rapportent, année moyenne, 150 piastres (750 fr.). Ils entreprennent également des transports de bâtisses, au moyen de rouleaux et de blocs dont ils sont munis. L'hiver, trois mois durant, tandis que les garçons charroient le foin ou le bois, le père s'occupe dans sa *boutique*, attenante à son habitation, à des travaux de menuiserie et de charronnage. Il répare les voitures et en fait des neuves; il fabrique des traîneaux destinés au transport des billots. Toutes les voitures de travail en usage sur la ferme ont été faites par lui entièrement, à l'exception de la ferrure. Les travaux de charronnage lui rapportent, en outre, en argent, chaque année, une centaine de francs.

C*** et ses fils ont fait, aussi, eux-mêmes la plupart de leurs outils de culture, fourches, râteaux à la main, et jusqu'au râteau à cheval, utilisé pour la rentrée du foin. Pierre fait des bois de chaise en frêne et en plaine (1). Charles et sa femme foncent ces chaises en peau; le père les fonce en écorce d'orme. A l'occasion, on vend de ces chaises. Il y a quelques années, la famille confectionnait et vendait des raquettes; la concurrence des marchands a mis fin à cette petite fabrication. Les hommes sont encore, à

(1) Variété de l'érable.

leurs heures, tonneliers : les trois cents seaux de pin, de la sucrerie, ont été faits à la maison. C'est Charles qui a fait les seaux en forme de barillets servant à puiser l'eau.

A côté du banc à planer et du tour avec sa courroie sans fin, je vois un banc de sellier : il permet de faire à la maison les réparations aux harnais et les ouvrages les plus simples de cordonnerie.

Même la corde dont elle se sert, la famille la confectionne elle-même. Le père fabrique des licous et des liens grossiers avec des harts de merisier (1). Mais, en même temps, au moyen d'un instrument particulier que lui a transmis son père, il fait, avec de l'étoupe de lin, ou de l'écorce de tilleul, une corde très résistante et de belle apparence.

Ce n'est pas tout. Les femmes, de leur côté, apportent leur contingent de petites industries. Le tissage et la couture y tiennent la première place. En 1886, dix-sept bottillons de lin ont été soumis par les femmes de la maison aux opérations préparatoires du hâlage, du broyage, de l'espadage, du peignage, du filage et du blanchissage. Quarante-cinq livres de laine, désuintées à la maison, et envoyées à la fabrique voisine pour être cardées, ont aussi été filées dans le cours de l'hiver par la mère, les deux tantes, la bru et l'aînée des filles, sur leurs rouets *de bonne femme*. Des quarante-cinq livres de laine, dix-huit ont été teintes, toujours au foyer.

Du fil de lin ou de laine ainsi obtenu, une petite quantité a été laissée dans cet état, une autre a été tricotée, mais la plus grande partie a été mise sur le métier à tisser et convertie par la mère C***, ses deux filles et la bru, en toile, flanelle, étoffe et drap. Il n'y a que le pressage et le foulage qui n'aient pas été faits au foyer.

Les travaux de couture et de tricotage viennent compléter les travaux précédents, et permettent à la famille de se pourvoir par elle-même de son linge de ménage, draps de lit en toile ou en flanelle, nappes et essuie-mains en toile, dont les belles dou-

(1) Variété du bouleau.

zaines s'empilent dans les armoires. Elle se pourvoit aussi elle-même de la plus grande partie de ses vêtements de travail.

Les femmes ne tissent et ne cousent pas seulement pour les besoins de la famille. Cette année (1886), elles ont fait, sur commande, un pardessus en étoffe du pays, pour le curé de la paroisse. La mère vend des courtes-pointes mi-laine mi-coton, garnies de franges. Philomène confectionne de grands châles en laine; elle fait aussi des couvre-pieds en coton ou en indienne, ainsi que des *catalognes* (tapis ou couvertures de lit).

Au temps de la moisson, la vieille tante Marguerite, avec l'aide de Julie et de Philomène, recueille la plus belle paille de froment, et en fait de longues tresses, qu'elle passe entre les rouleaux du pressoir.

Puis, Julie en fait des chapeaux pour tous les gens de la maison.

Avec les débris des animaux abattus, la famille fait sa provision de chandelles de suif et de savon. Enfin, la mère C*** se sert des rameaux de thuya pour faire des balais, et du poil des porcs pour confectionner des brosses adaptées à divers usages.

Cette longue énumération, qui n'est peut-être pas encore complète, fait voir sur quelle variété d'objets se porte l'activité de la famille canadienne. Nous retrouvons bien ici, accrue par les conditions nouvelles du milieu, la qualité distinctive de l'ancêtre français, l'aptitude universelle du paysan-artisan de l'ouest de la France, éminemment apte à se tirer d'embarras, en toute circonstance, parce qu'il est propre à tout.

De ces diverses cultures et industries, la plupart ne se développent que dans la mesure restreinte des besoins de la famille. Quelques-unes, cependant, comme l'élevage, l'industrie laitière, les travaux de charpenterie et de tissage, donnent un notable surplus. Une partie de ce surplus est employée à combler, par voie d'achat, les quelques lacunes de la production domestique, à payer les services de certains petits spécialistes, comme le forgeron, le cordonnier, à payer certaines redevances; et l'excédent constitue *l'épargne*, dont nous allons avoir à constater l'emploi.

II.

De l'examen des phénomènes du travail, passons à celui de la propriété.

En 1886, le domaine de C*** se composait de quatre pièces distinctes :

1° Le domaine principal, sur le « rang » de l'Ormière, 41 arpents et 40 perches; *terre à grains et à pâturages*, à une extrémité de laquelle s'alignent les constructions rurales, toutes en bois. la maison d'habitation, qui mesure 34 × 24 pieds, à un étage, surmonté d'un grenier; plusieurs petits bâtiments, le fournil, la laiterie, la *boutique*, ou atelier de menuiserie, le hangar à bois et à grains; puis, l'étable-écurie et les deux granges, qui ont ensemble une longueur de 106 pieds, sur une largeur moyenne de 26, avec une hauteur de 10 à 12, de la sole à la sablière; enfin, sous forme d'appentis à l'une ou l'autre de ces constructions, la porcherie, la bergerie et la remise aux voitures.

2° Une seconde *terre à grains et à pâturages*, sur le « rang » de Trompesouris, voisin de celui de l'Ormière, 20 arpents, presque contigus à l'extrémité sud-est de la terre précédente.

3° Une *terre à bois*, sur la montagne, 35 arpents et 70 perches, avec son érablière et sa *cabane à sucre*, à 4 milles du domaine principal.

4° Une *terre à foin*, sur la rive du fleuve, dans la paroisse de Maskinongé, 12 arpents, sur laquelle est érigée une grange de 36 × 26 pieds, à 6 milles du domaine principal.

En outre, de 1880 à 1889, C*** a entrepris à mi-fruits la culture de 20 arpents de terre arable, dans le « rang » de Trompesouris, la propriété d'un parent.

Remarquons la distance qui sépare ces différentes pièces : la *terre à bois*, dans la montagne; la *terre à foin*, sur le bord du fleuve; à 15 ou 16 kilomètres l'une de l'autre, et chacune à 6 ou 10 kilomètres du domaine principal. Or, ce phénomène n'est pas particulier à la famille C***, ni même aux familles de Saint-Jus-

tin. Sur toute une surface comprenant plusieurs grandes paroisses, les habitants ont leurs emblavures, leurs prés, et leur bois en trois tenants, au moins, séparés par de fortes distances. On pourrait se croire, à première vue, en une contrée de morcellement systématique, de culture parcellaire. Il n'en est rien cependant; et il ne faut voir ici, au contraire, qu'une manifestation, spéciale au lieu, de l'esprit du domaine plein qui inspire le cultivateur canadien.

En effet, le plateau dont Saint-Justin occupe une certaine étendue, est, par la profondeur et la composition de son sol, surtout propre à la culture des céréales. Celles-ci y alternent avec les pâturages réparateurs. Mais cette terre argileuse est, en général, peu favorable à la production du foin; et d'un autre côté, il a y beau jour que la forêt a été évincée de ce pays de laboureurs. Or, ne pouvant que difficilement obtenir chez lui le foin et le bois qui lui sont nécessaires, l'habitant tranche la difficulté à sa manière, non pas en se procurant ces denrées par voie d'achat, mais en se rendant acquéreur de parcelles de forêt ou de prairie là où celles-ci se développent naturellement, c'est-à-dire bien souvent à plusieurs milles de son habitation. C'est ainsi que les habitants des paroisses riveraines, Maskinongé, la Rivière-du-Loup, ont leurs terres à bois dans la montagne de Saint-Justin, et que les habitants de Saint-Justin ont leurs terres à foin sur la basse rive du Saint-Laurent, prairie naturelle couverte jusqu'en juin par les eaux fertilisantes du fleuve.

Pour compléter cette description purement anatomique de la propriété, nous allons maintenant en faire l'étude en quelque sorte physiologique, voir dans quelles conditions se forme, se développe, se dissout ou se perpétue un domaine rural bas-canadien.

En 1849, par donation entre-vifs, C*** reçut de son père, qui le constituait son héritier, la terre de 41 arpents et 40 perches, sur laquelle sont érigées la maison d'habitation et les dépendances. Dans le cours de quarante années, C***, au moyen d'épargnes patiemment accumulées, a pu ajouter à son exploitation :

En 1849, 12 arpents de prairie;
— 1861, 20 — terre arable;
— 1873, 35 — bois;
— 1890, 12 autres arpents de prairie.

La même année que C*** fit cette dernière acquisition, il renonça à l'exploitation des 20 arpents de son parent qu'il avait cultivés à mi-fruits pendant les neuf années précédentes. A ce moment, son propre domaine, tant en bois et en pré qu'en terre de labour, couvrait 121 arpents; il avait la composition et l'étendue ordinaire du domaine plein tel que le conçoit l'habitant.

Mais le fait intéressant à noter, c'est que ces accessions de terres ont ici un caractère permanent : le domaine ainsi arrondi ne sera pas morcelé. Le père et la mère, par leur testament conjoint fait devant notaire, ont institué Charles, le second des fils, leur légataire universel. C'est lui, à la mort du dernier survivant des époux, qui héritera de la pleine propriété du domaine qu'il exploite actuellement associé avec le père. C'est à lui que seront dévolus les cinq pièces de terre ci-dessus énumérées, les bâtiments d'exploitation, la plus grande partie des animaux domestiques, des instruments de travail et du mobilier. Quant aux autres enfants, outre leurs hardes et linge de corps, ils devront recevoir : les garçons, à leur majorité, un cheval, un harnais, une voiture de travail; les filles, au jour de leur mariage, un lit garni, un buffet, deux moutons et une vache. Voilà tout.

Sommes-nous donc en présence d'un régime absolu de transmission intégrale? Le cas des C***, qui n'est pas exceptionnel, semblerait l'indiquer, et cette indication se trouve corroborée par les nombreux exemples de domaines qui se sont perpétués dans une même famille pendant plusieurs générations. Cependant, il n'est pas rare d'entendre des observateurs, étrangers de passage, ou même canadiens, représenter le bas Canada comme un pays de partage, de morcellement des terres. Cette assertion est-elle fausse absolument, ou ne fait-elle que reposer sur des faits imparfaitement observés?

Afin d'élucider ce point, quittons pour un instant le foyer des C***, et cherchons si, dans son voisinage, il ne se présente pas

des cas où le bien patrimonial suit une évolution différente de celle que nous venons d'observer. Précisément tout à côté des C***, sur le même « rang » de l'Ormière, je trouve la famille F***. Il y a quelque quarante ans, lorsque F*** se mit à cultiver à son propre compte, il était, tant en vertu d'une donation que son père lui avait faite, que par suite d'un contrat d'engagement conclu avec son frère aîné, possesseur de 60 arpents de terre, de quelques animaux domestiques et ustensiles de travail, et d'une somme de 15 louis. Depuis, à l'aide de son travail, de celui de sa femme et de ses enfants, F*** a pu, par des acquisitions successives, devenir propriétaire de près de 300 arpents, avec de nombreux bâtiments d'exploitation, d'un fort *roulant* (1), et se constituer en outre une épargne de plusieurs mille piastres.

Or, voici comment s'est opérée la répartition de ces biens. Plusieurs années avant d'avoir rédigé son testament, F*** dota, au fur et à mesure de leur établissement, quatre de ses enfants. A l'occasion du mariage de deux de ses filles, il donna à chacune d'elles un mobilier et un trousseau très complet, un rouet, une brebis, une vache, et, enfin, une somme de cinquante piastres. Il établit ses deux fils aînés, François et Hormisdas, sur des terres, en leur donnant, au premier 60 arpents, dans Saint-Justin même ; au second 2.000 piastres (10,000 francs), avec lesquelles il a pu acheter sur-le-champ 56 arpents de terre dans la paroisse voisine. Il donna en même temps à chacun d'eux un bon *roulant*.

Par son testament du 24 mai 1893, (dont la minute est déposée au greffe de Me Chapdelaine, notaire à Saint-Justin), F*** prélève sur ses biens des legs importants en faveur de ceux de ses enfants qui ne sont pas encore pourvus :

Marie-Louise, à l'époque de sa séparation définitive de la famille, recevra une dot identique à celle reçue par chacune de ses sœurs aînées ;

Arthur, lorsqu'il aura vingt-deux ans, recevra 700 piastres en argent ;

(1) L'habitant désigne par ce mot l'ensemble de ses biens meubles, et notamment son mobilier, ses ustensiles de travail et ses animaux domestiques.

Henri, 1.800 piastres en argent, et, de plus, un cheval, un attelage, deux voitures de travail, une vache, et quatre moutons;

Avila, le même *roulant* que Henri, et, en outre, 2.000 piastres;

Alfred, lorsqu'il aura vingt-deux ans, la moitié du roulant en usage sur le domaine paternel; la moitié indivise des 70 arpents de bois sur la montagne; 4 arpents et 70 perches de prairie, et la grange sus-érigée, au fleuve Saint-Laurent; enfin, une terre de labour de 57 arpents, attenante au domaine principal, avec maison, laiterie, remise, écurie et grange que l'héritier devra lui construire ou lui transporter sur les lieux.

On le voit, des legs considérables, des pièces de terre même, sont détachés du bien paternel pour aider à l'établissement des enfants hors du foyer. D'un autre côté, il est apparent que l'égalité mathématique, rêvée par certains doctrinaires, n'est pas observée ici. De grandes différences existent entre les parts des divers enfants; nous connaîtrons bientôt la raison de ces différences, mais, pour le moment, remarquons que, malgré le nombre et l'importance des legs particuliers, le foyer et le domaine originaire principal sont conservés.

Voici, en effet, ce qui reste à *Philorome*, l'héritier : tous les biens meubles et immeubles, argent monnayé, etc., autres que ceux mentionnés ci-dessus, notamment 60 arpents de terre arable (le domaine principal sur le « rang » de l'Ormière) avec la maison et les bâtiments d'exploitation ; 5 arpents et 5 perches de prairie, avec grange sus-érigée, au fleuve Saint-Laurent; la moitié indivise (avec Alfred) du roulant en usage sur le domaine ; enfin, l'usufruit de la part d'Alfred, et les services de celui-ci, tant qu'il n'aura pas atteint vingt-deux ans, c'est-à-dire d'ici à dix ans.

Ainsi, le domaine principal, la souche, se maintient. Une fois libéré de toutes ses obligations, l'héritier conserve le foyer, ses dépendances, et une exploitation ordinaire d'habitant au complet. Seules les parcelles *en excès du domaine plein* sont, dans le cours ordinaire des choses, détachées de la souche.

Sans doute, il se présente, dans des circonstances que nous relaterons plus loin, des cas de véritable morcellement ; mais il ne faut pas confondre ces faits accidentels de désorganisation,

avec le phénomène normal que nous avons sous les yeux.

Cette histoire succincte de deux types de domaine nous fournit la notion complète du mouvement de la propriété rurale. Dans le premier cas, celui des C***, nous avons vu le domaine, d'abord fragmentaire, s'arrondir par degrés, atteindre les dimensions du domaine plein, et s'y maintenir. Dans le second cas, celui des F***, nous avons vu la terre, dans le cours d'une existence, dépasser notablement la mesure du domaine plein, mais y retomber par degrés, au fur et à mesure de l'établissement des enfants. Le domaine plein paraît donc être la limite extrême du développement stable de la propriété. D'autres considérations ressortent de l'étude comparative de ces deux types; l'examen de la constitution intime de la famille va les mettre en lumière.

III.

Nous avons eu occasion de le constater au début, la composition de la famille de l'habitant est, en général, étendue et variée. Bien des fois, elle comprend deux ménages; elle en comprend même davantage, mais rarement et transitoirement. En 1886, il y avait à Saint-Justin, 326 ménages et seulement 226 familles, savoir :

138	familles de	1	ménage
78	—	2	—
8	—	3	—
2	—	4	—

Sur le ménage du père, le ménage-souche, se greffe celui du grand-père, ou bien, comme chez les C***, celui de l'héritier-associé, auxquels il faut ajouter souvent de vieilles tantes, sœurs du père, et toujours de nombreux enfants.

Du reste, par l'opération de diverses causes, la famille, dans sa composition, est soumise à de constantes variations. Notamment, par suite des survenances d'enfants et de l'établissement ultérieur de ces enfants, elle subit un double mouvement de croissance et de décroissance correspondant, parallèle même

parfois à celui que nous avons observé pour le domaine. Il est très important que nous fassions l'analyse patiente de ces phénomènes d'association et de désassociation qui se produisent au foyer de la famille; car, en nous révélant l'influence relative qu'exercent sur l'individu, d'une part l'esprit de communauté, de l'autre l'esprit d'initiative, cette analyse nous donnera la clef de l'organisation sociale tout entière.

En premier lieu, *l'esprit de communauté* a ici des manifestations multiples et énergiques. Il est apparent dans toute une double série de faits, — le maintien du foyer ancien, l'établissement des foyers nouveaux, — que nous allons considérer successivement.

Le maintien du foyer ancien. — Nous venons de voir, au cours des pages qui précèdent, comment, par le travail de ses membres, exercé en commun sous la direction du père, la famille rurale pourvoyait aux nécessités quotidiennes de la vie, ainsi qu'à la stabilité du foyer. C'est là l'élément matériel. Mais il faut aussi tenir compte de l'élément moral, la concorde, tout aussi nécessaire que les ressources matérielles à la conservation du groupe.

Pour faire régner la paix au foyer de la famille, le père n'est pourtant pas armé d'une autorité très grande. Il est loin d'avoir le prestige du patriarche de la steppe riche; il ne possède même pas l'autorité amoindrie, mais encore visible, dont était revêtu, dans plusieurs provinces, son ancêtre français. L'autorité du père de famille canadien est limitée à la fois par l'ascendant que s'est acquis la mère, et par l'indépendance accrue des enfants, suite des conditions nouvelles de la vie.

Dès les premiers jours de son établissement, éloigné du domaine par de lointains voyages, par la course aux fourrures, ou plus tard par le travail dans les chantiers à bois, le colon canadien dut, par intervalles, laisser à sa femme la conduite de l'exploitation agricole. La mère vit dès lors son rôle grandir dans le ménage; son influence s'affirma; et elle a su depuis soutenir ce rôle, conserver cette influence.

Aussi n'occupe-t-elle pas vis-à-vis de son mari cette position d'infériorité qui est encore aujourd'hui le lot de la femme dans cer-

taines régions de la France (1). Chargée spécialement de la direction du ménage, du gouvernement intérieur de la famille, qu'elle contrôle entièrement, elle n'en est pas moins consultée à chaque entreprise nouvelle, à chaque opération importante du dehors, et il est rare que son avis ne soit pas écouté. Elle coopère avec son mari à la confection du testament, car, en vertu de son contrat de mariage, les biens qu'elle a apportés en dot, ou qui lui sont échus pendant la durée du mariage par donation, succession ou testament, lui restent propres; et, en cas de survivance lors de la dissolution de la communauté, elle acquiert la propriété de la moitié des biens accumulés pendant le travail des époux, ainsi que la jouissance viagère (ou durant viduité) des biens laissés par le mari. Plus instruite généralement que celui-ci, elle représente au foyer l'élément lettré, fait la lecture et la correspondance, enfin préside aux exercices de piété et récite les prières qui se disent en commun.

Si la mère a pu se créer dans la famille une position en quelque sorte égale à celle du père, les enfants, de leur côté, se sont, dans une mesure, émancipés. La proximité de vastes étendues encore inoccupées, le voisinage de races entreprenantes offrent à la jeunesse de grandes facilités d'établissement, occasionnent une rareté de main-d'œuvre et rendent les enfants plus exigeants, moins dépendants de la famille, moins respectueux de l'autorité paternelle.

Or, ce qui met bien en relief la force du lien communautaire, c'est que, en dépit du nivellement de la hiérarchie familiale, le groupe vit en paix; l'accord parfait règne au foyer. J'ai pu observer la chose chez les C***. J'ai été frappé particulièrement des égards que l'on y prodigue aux deux vieilles tantes. Malgré le grand âge de l'une, malgré l'infirmité de l'autre, toutes deux se rendent encore très utiles, surtout dans la préparation des repas, les travaux du ménage et l'exercice de diverses industries domestiques. Mais la mère C*** a grand soin de leur éviter tout ouvrage tant soit peu pénible. C'est ainsi que la tante Marguerite a cessé,

(1) *Le Perche*, de Reviers, p. 8; *La Vendée*, Baudrillart, p. 184.

depuis quelques années, de prendre part au travail de la boulangerie, au tissage de la laine et du lin. On cherche dans la famille toutes les occasions de soulager les deux vieilles dans leur besogne quotidienne. De leur côté, celles-ci ne ménagent pas à la famille leur bon vouloir et leur affection.

Et ce n'est pas seulement pour la courte durée d'une génération que la communauté se maintient dans le bien-être et l'harmonie. La grande préoccupation du père, et je puis dire, de tous les membres de la famille, est, une fois le foyer constitué, d'assurer sa permanence, par la transmission intégrale du domaine plein suffisant. Dès que l'habitant a senti les premières atteintes de la vieillesse, vers la soixantaine, il s'associe un de ses fils, qui sera son héritier. Cet enfant est rarement un des aînés, car ceux-ci, le plus souvent, sont déjà établis à leur compte lorsque le père songe à disposer de ses biens.

Mais, parmi les garçons restés au foyer, et qui sont suffisamment avancés en âge, le père choisit celui qui, par ses qualités de cœur et de tête, lui paraît le plus apte à assurer l'avenir du groupe et du foyer : l'esprit de travail, d'économie, de conciliation. Le père tient compte également du caractère et des vertus domestiques de celle que son fils a prise pour femme ; et par le contrat de mariage, rédigé en bonne et due forme, il veille jalousement à ce que le bien de famille ne puisse, par la mort prématurée de l'héritier et le mariage nouveau de la bru, passer en tout ou partie en mains étrangères.

L'héritier ainsi choisi est avantagé ; le père lui laisse la propriété du foyer, et d'une étendue de terre suffisante pour subvenir à la subsistance du groupe, ce qui souvent constitue de beaucoup la plus grande part du patrimoine. C'est le cas des C***. Mais en même temps, les charges imposées à cet héritier sont lourdes. Elles se résument à ceci : à toutes fins, l'héritier tient la place du père ; il est obligé de pourvoir à tous les besoins de la communauté.

Un fait assez curieux, c'est que cette communauté, à mesure qu'elle s'élève à l'aisance, loin de se rétrécir, tend à devenir plus vaste, à comprendre un plus grand nombre de personnes.

Le père de C*** n'avait pas réussi à constituer le domaine plein. Par donation, il laissait à son fils, Louis C***, tout ce qu'il possédait, une terre de 40 arpents avec ses dépendances et son *roulant*, à charge de pourvoir à la subsistance des vieux parents, et de payer à ses frères et sœurs des soultes assez minimes sous forme d'animaux domestiques et d'instruments de travail. Et, en vertu de cette donation, les frères et sœurs de C*** étaient censés devoir quitter le foyer paternel dès qu'ils, ou qu'elles, seraient en état de gagner leur vie au dehors. Le père de C*** recommandait bien ses deux filles, Marguerite et Julie, à la bienveillance du donataire, leur frère, mais il n'imposait pas formellement à celui-ci l'obligation de les recueillir et de pourvoir à leurs besoins (1). A la génération suivante, il y a progrès : C*** arrondit le patrimoine et l'élève au rang du domaine plein ; aussi, par son testament, est-il en état d'imposer à son héritier, outre les obligations dont lui-même avait été chargé, celle d'héberger et de garder auprès de lui, tant qu'elles ne se marieront pas, ses sœurs Philomène et Eulalie. Toutefois, encore ici, les garçons devront quitter le foyer dès qu'ils seront capables de se pourvoir. Mais passons chez le voisin F***, qui représente le type de l'habitant dans son complet épanouissement ; non seulement les sœurs, mais les frères non encore établis, continueront à faire partie de la communauté aussi longtemps qu'ils le désireront.

Voici en quels termes larges, le testament de F*** établit leur droit : « Ces legs sont consentis en faveur dudit Philorome à la charge par lui de loger et nourrir avec lui, coucher, chauffer, éclairer, vêtir, blanchir et entretenir lesdits Henri, Avila, Alfred, Arthur et Marie-Louise F***, d'avoir soin d'eux tant en santé qu'en maladie, de manière à ne jamais les laisser manquer de rien. Le tout d'une manière convenable et en rapport avec les moyens et la position de mondit légataire universel ; *et ce tant que lesdits Henri, Avila, Alfred, Arthur et Marie-Louise F*** voudront ainsi demeurer avec mondit légataire universel*. Mais pen-

(1) Il faut dire, cependant, que C*** s'est acquitté généreusement de ce devoir.

dant tout le temps que lesdits enfants demeureront avec mondit légataire universel, ils seront tenus de travailler pour lui et à son profit, suivant leurs forces, santé, et capacités, comme des enfants ont coutume de faire chez leurs parents. »

L'établissement des foyers nouveaux. — Mais il ne faut pas oublier que nous sommes ici en un pays de petite culture, et en un pays incomplètement occupé, et que si la tendance originelle de la population favorise l'agglomération communautaire, les exigences du travail pénible, intensif, jointes aux facilités d'établissement, poussent les jeunes gens à créer de nouveaux foyers, à fonder de nouveaux domaines. Il est de règle, dans les familles d'habitants, de ne garder qu'un enfant marié à la maison, l'héritier, les autres devant, s'ils ne restent célibataires, s'établir au dehors.

Néanmoins, à l'occasion même de cette séparation, l'esprit de communauté se fait jour. C'est tardivement, avec répugnance, que les enfants quittent le foyer paternel. Les plus résolus ne partent guère avant l'âge de dix-huit ou vingt ans. D'autres reculent le moment du départ jusqu'à l'époque de leur mariage, ou même s'attardent après cette date encore quelque temps au foyer. C'est ce qui explique parfois la cohabitation temporaire de trois ou quatre ménages sous le même toit.

Lors même que les enfants ont pris leur parti de s'établir au dehors, ils ne le font, bien souvent, qu'à l'aide des subventions de la famille. Je ne parle pas ici des familles de petite ou de moyenne condition, qui ne sont pas encore parvenues, ou qui sont à peine parvenues au domaine plein. Celles-là, en vue d'assurer la conservation du domaine ancien, ne subventionnent que dans une faible mesure leurs enfants, garçons ou filles, qui laissent le foyer. Même dans les familles de cultivateurs aisés, les filles ne reçoivent pas autre chose qu'une dot mobilière assez modeste. On considère, en effet, qu'elles ne seront pas appelées à fonder une nouvelle communauté familiale, mais qu'elles devront simplement s'adjoindre à titre d'auxiliaires à quelque communauté préexistante, ou en voie d'établissement.

En revanche, ces familles aisées pourvoient libéralement ceux

des garçons qui émigrent, et, en particulier, ceux qui se destinent au défrichement et à la culture. Reportons-nous au testament de F***, qui représente, comme nous savons, l'habitant arrivé, et qui, de plus, jouit dans le pays d'une réputation de sagesse. On se rappelle que, par ses dispositions testamentaires, F***, non seulement assure la conservation du foyer et du domaine plein dans son essence, mais coopère dans une grande mesure à l'établissement de plusieurs de ses fils. Et comme tout est ici pesé, calculé! Arthur, qui a quitté jeune la maison pour faire ses études et devenir ensuite commis dans une librairie de Montréal, ne recevra que 700 piastres; Henri, qui, il y a six ans, est parti pour l'Ouest américain, où, aux gages d'un oncle, cultivateur là-bas, il s'est amassé 1.500 piastres d'économies, ne recevra que 1.800 piastres, quelques instruments de travail et quelques animaux domestiques. Avila, à l'exemple de ses aînés, François et Hormisdas, a travaillé sur la terre paternelle jusqu'à un âge assez avancé; aussi, comme eux, aura-t-il, en terres, en meubles et en argent, l'équivalent de 3.000 piastres. Enfin, Alfred, qui n'a que douze ans, est appelé à partager avec l'héritier, presque à parts égales, le résidu de la succession, mais avec l'entente formelle que, jusqu'à vingt-deux ans, il continuera à demeurer avec l'héritier et à travailler à son profit. En un mot, chaque garçon est avantagé par le père *dans la mesure des services qu'il a rendus à la communauté.* Nous sommes loin du cas des C***, où les enfants émigrants, nous l'avons vu, n'ont reçu en partage que quelques objets mobiliers d'une mince valeur. Là, ce sont les enfants qui s'imposent des sacrifices en vue de la prospérité du foyer ancien. Dans le cas des F***, au contraire, c'est la communauté familiale, devenue riche, qui s'impose des sacrifices pour assurer l'avenir de ses émigrants. Mais l'esprit communautaire est manifeste dans un cas comme dans l'autre.

Longtemps après leur départ du foyer, les enfants continuent à jouir de la protection de la famille. Éprouvent-ils des revers, leur incapacité native les retient-elle dans la pauvreté, ils sont assurés de trouver à la maison paternelle refuge et assistance. L'aîné des fils de C***, Louis, s'est de bonne heure marié et établi

à son compte. Aujourd'hui, arrivé à ses trente-six ans, père de famille, il n'est encore que simple journalier, et ne possède même pas la maisonnette qu'il occupe au village. Mais il existe entre lui et son ancienne famille un continuel échange de services, fort à l'avantage du fils. Dans les moments pressés des récoltes ou des battages, Louis vient prêter main-forte à la famille, et lui procure l'appoint de son cheval de travail. Mais, à son tour, la famille lui laisse, à l'occasion, pour ses quelques animaux domestiques, le libre accès de ses pâturages, lui assure parfois une part dans les denrées qu'elle récolte, ou les articles de sa fabrication, bref, le fait participer au bien-être commun.

Sous ce rapport, les mœurs imposent à l'héritier des obligations souvent beaucoup plus étendues que celles qui sont consignées par le notaire. On me cite le cas de D***, qui a recueilli sans hésiter sa sœur devenue veuve et ses quatre enfants, quoiqu'il fût chargé déjà de son père, de sa mère et de deux sœurs en bas âge. J***, après avoir retiré sa part de l'héritage paternel, est allé tenter la fortune aux États-Unis; plus tard, ruiné et malade, c'est chez son frère, l'héritier, qu'il vint se réfugier et rétablir sa santé. Ce sont là des faits d'occurrence journalière.

L'action tutélaire de la famille ne cesse même pas ici. Elle s'étend jusqu'aux étrangers. Il n'est pas rare que des familles déjà nombreuses adoptent des orphelins, les élèvent et les considèrent comme des leurs. Quelquefois ces adoptions se font en nombre, comme dans le cas des enfants des immigrants irlandais de 1847, décimés par le typhus durant la traversée (1).

En regard de ce développement de l'esprit de communauté, que pouvons-nous inscrire à l'actif de *l'esprit d'initiative?*

Nous avons vu que, en dépit de la tendance communautaire développée chez les enfants, en dépit de la peine que ceux-ci éprouvent à se séparer du groupe, les familles finissent invariablement par se limiter à deux ménages : celui du père, celui de l'héritier. En outre, s'il est assez commun de voir des sœurs de

(1) O'Reilly, *The Mirror of Woman Rood*, p. 96 et suiv. Voir aussi, *Voyage au Canada*, J. C. B., p. 34.

l'héritier continuer à vivre au foyer paternel sous la dépendance de leur frère, le cas est extrêmement rare pour les garçons. On peut dire qu'il est de règle absolue que, à l'exception de l'héritier, *tous les garçons s'établissent chacun à son compte.*

Il est vrai que ces jeunes gens sont parfois fortement subventionnés dans leurs entreprises, mais cette subvention ne les dispense pas généralement de toute initiative; d'un autre côté, nombre d'entre eux, — et ce ne sont pas ceux qui réussissent le moins bien, — sont laissés à leurs seules ressources pour la création de leur établissement particulier. Assez fréquemment un cadet quittera le foyer de bonne heure, et, sans assistance, se constituera un domaine égal, ou même supérieur, à celui du frère héritier. Le frère de C***, Amable, parti de rien, est aujourd'hui propriétaire d'une terre de 400 ou 500 arpents.

L'initiative de la jeunesse canadienne, désireuse de se tirer d'affaire par elle-même, a déterminé, dès les premiers jours de la colonie, un fort courant d'émigration. Seulement, tandis qu'à l'origine le courant se dirigeait vers les pays à fourrures, et plus tard, sous le régime anglais, vers les exploitations forestières du nord et de l'ouest canadien, aujourd'hui c'est vers les centres de fabrication de la Nouvelle-Angleterre et les centres miniers de l'ouest américain que l'exode s'accomplit principalement. Le phénomène est général, caractéristique. Chaque famille, pourrait-on dire, y contribue, ou y a contribué, et quelques-unes dans une forte proportion. Des habitants de Saint-Justin qui ont atteint l'âge mûr, il n'en est peut-être pas un seul, m'assure-t-on, qui n'ait séjourné aux États-Unis. Prenons, la famille C***.

C*** avait trois frères; tous trois, dans leur jeunesse, sont allés se mettre temporairement aux gages des Américains. Des fils de C***, Charles, lui-même, l'héritier, est parti, en 1878, pour la région minière du lac Michigan. Il y a séjourné près de trois ans, et en a rapporté 500 ou 600 piastres d'économie, qui ont permis à la famille de faire l'acquisition d'une seconde prairie. A peine Charles était-il de retour que son frère, Joseph, partit à son tour pour cette même région du Michigan. Il y est encore. Edmond est allé le retrouver, l'année dernière, et il est assez

probable qu'avant longtemps Pierre suivra l'exemple de ses frères.

C'est constamment avec esprit de retour que cette émigration s'opère. Ce n'est pas, le plus souvent, la misère, une dure nécessité, qui engage les jeunes gens à s'éloigner pour un temps de leur pays, mais bien la légitime préoccupation de s'amasser un pécule plus rapidement à l'étranger qu'ils ne pourraient le faire au Canada. Par une heureuse combinaison de l'esprit de communauté et de l'esprit d'initiative, il arrive que certaines familles, pour mieux engager leurs émigrants à revenir se fixer au pays, s'obligent à leur verser, à leur retour, une somme égale ou proportionnelle à celle qu'ils auront économisée à l'étranger.

Enfin, si nous recherchons comment réussissent ces issus de familles rurales, appelés à se créer un foyer indépendant, et qui pour hâter l'accomplissement de leur désir n'hésitent pas à passer la frontière, nous voyons que leur succès est très inégal. A côté de ceux qui végètent et ne dépassent jamais la condition de manœuvre, il en est, — particulièrement dans le milieu urbain, — qui s'élèvent à la fortune. Mais le succès le plus ordinaire le plus constant, se borne à l'établissement d'un petit domaine sur le modèle de celui du père, ou à l'établissement d'un commerce ou d'une industrie d'importance correspondante. Le développement normal de l'habitant, que nous considérions celui-ci dans la souche, ou dans les rejetons, ne semble pas devoir dépasser la petite culture, la petite industrie, le petit négoce.

Or, même contenue dans cette liberté étroite, l'initiative individuelle a une importance majeure; elle retentit sur toutes les parties du corps social, et il nous faudra en tenir compte dans la classification du type.

Toutefois, avant d'entreprendre cette classification, nous allons examiner quelques organismes sociaux qui se greffent accessoirement sur la famille de l'habitant.

(*A suivre.*) Léon GÉRIN.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

LES DÉMONSTRATIONS RUSSOPHILES.

Le pouls de nos concitoyens s'accommode de l'état accéléré. Il y a un mois, c'était la fièvre électorale. Aujourd'hui, c'est la fièvre patriotique, honnête fièvre, personne ne le nie, mais qui n'en revêt pas moins, — tous les gens sensés s'accordent à le faire entendre, — un caractère anormal et maladif.

Nous faisons un peu comme un homme qui, ayant à recevoir un camarade, un ami, se mettrait à pavoiser sa maison, à louer des cuisiniers, et à préparer un festin monstre à son hôte, au lieu de lui serrer fraternellement la main et de l'inviter cordialement à partager son pot-au-feu.

Au fait, dans la circonstance actuelle, mieux vaut faire trop que pas assez. Il n'en est pas moins vrai que nous nous sommes complètement *emballés*, — pardon de la trivialité du mot, — à propos de nos amis les Russes, et nous voudrions ici, en peu de mots, dans l'unique intérêt de la Science sociale, rechercher les causes de cette curieuse exaltation.

Pourquoi aimons-nous la Russie ? — C'est très clair. Nous l'aimons parce que nous haïssons l'Allemagne. Tout notre enthousiasme pour l'une est fait de notre ressentiment à l'égard de l'autre, et de l'espérance que nos puissants amis pourront nous donner un vigoureux coup de main à l'heure du grand conflit.

Toutes ces pétitions, toutes ces souscriptions, tous ces programmes de fêtes, projets de banquets, de bals, de représentations théâtrales, toutes ces démarches de conseils municipaux réclamant à l'envi l'honneur d'avoir des Russes dans leurs murs, ont pour pendant naturel toutes les manifestations anti-allemandes écloses chez nous depuis vingt-trois ans : chansons patriotiques, ligue des patriotes, sociétés de gymnastique, pèlerinages aux statues de Strasbourg ou de Jeanne d'Arc, culte de l'armée et des choses militaires, etc.

Notre histoire, si nous la consultons, ne nous fournit guère d'exemples d'une aussi prodigieuse surexcitation contre une nation étrangère. Il faudrait remonter jusqu'à la guerre de Cent ans, et encore, à cette époque, la haine persévérante de l'Anglais franchissait rarement les limites de la classe noble et guerrière, seule ou à peu près seule intéressée à ces luttes qui n'étaient souvent que des tournois. Peu d'années après Jeanne d'Arc, Louis XI fait très bon ménage avec Henri VI de Lancastre.

Nous sommes donc dans un siècle de *patriotisme*, de patriotisme ardent, passionné. Ou, plus exactement, le sentiment de la défense, restreint jadis à des groupements plus locaux, au château, à la commune, à la province, s'étend désormais à un territoire vaste et précis, habité par quarante millions d'hommes que nous ne connaissons nullement. En outre, ce sentiment est précisément le seul qui réunisse en un fais-

ceau ces quarante millions d'âmes, divisées sur tout autre point. D'où vient sa force?

Nous croyons y entrevoir plusieurs raisons :

La première est la destruction de tous ces petits groupements locaux et provinciaux qui absorbaient et arrêtaient, à leur profit, une partie de cet amour naturel que l'homme porte à la région qui l'a vu naître. Tous ces groupements ayant disparu, et l'État, vainqueur de tous, subsistant seul sur leur ruine, les patriotismes de tous les degrés se sont fondus en un seul, l'amour du grand territoire soumis au même État.

En second lieu, les divisions politiques semblent donner un nouvel essor à cet amour de la patrie. Ceci semble un paradoxe, que l'histoire paraît démentir. On nous objectera le parti spartiate à Athènes, les alliances étrangères des Guelfes et des Gibelins, l'émigration sous la première République. Ici il faut distinguer. Lorsque, dans un État, un parti procède par expulsion (ou confiscation, ce qui revient au même), il est naturel que les *bannis*, Alcibiade, Coriolan, Dante, les émigrés, fassent un pacte avec l'étranger pour reconquérir leur situation première. Mais, lorsque les dissensions n'ont pas atteint ce degré d'acuité, c'est le phénomène inverse qui se produit. Chaque parti, pour arriver, s'efforce de paraître *plus patriote* que son rival. C'est une sorte de concours, d'enchère, de gageure. C'est à qui fera sonner plus haut son dévouement à la patrie. A la moindre défaillance, à la moindre restriction, on risque toujours de voir un adversaire se lever aussitôt, enchanté de trouver un défaut à votre cuirasse, et vous riposter, avec un succès infaillible : « Vous n'aimez pas votre patrie. »

Enfin, une dernière cause contribue à entretenir à sa température élevée cet enthousiasme patriotique. C'est la continuation et même l'aggravation du *militarisme*, fléau d'autant plus dangereux que chacun de ses progrès, dans une nation, sollicite un progrès correspondant dans toutes les autres. On pense plus à la patrie, parce qu'on voit plus de soldats, parce qu'il est question à chaque instant des soldats, parce que tout le monde, durant un certain laps de temps, doit être soldat. Le milieu militaire s'est élargi, et ses points de contact avec le milieu civil sont devenus plus nombreux. De là toute une littérature, inconnue ou éclipsée sous l'Ancien Régime, et où l'Alsace et la Lorraine peuvent se vanter de jouer un rôle prépondérant.

Rappelons, pour conclure, que le vrai patriotisme est calme et modeste. Il doit avoir un flambeau et non un bandeau. Il ne crie pas, comme M. Prudhomme : « Vive le mouton frrrançais! » Mais, s'il rencontre quelque part un mouton supérieur au nôtre, il s'efforce intelligemment de l'acclimater chez nous. Du mouton à l'organisation sociale, la transition, un peu bizarre peut-être, est facile néanmoins pour tout esprit impartial.

G. D'Azambuja.

AU « SUMMER MEETING » D'ÉDIMBOURG.

Notes de voyage

Suite (1).

Mardi 1er août. — Madame Burton a invité à dîner quelques personnes : M. Geddes, un jeune peintre du voisi-

(1) Voir la livraison précédente.

nage et sa femme, le directeur de la mine de houille dont j'aperçois la cheminée de ma fenêtre, un grand propriétaire rural et sa cousine. Ce dernier arrive à quatre heures, en costume de lawn-tennis, et muni de sa raquette; son costume de dîner est dans une valise. On ne joue pas avec le premier instrument venu : on tient à avoir le sien, que l'on connaît, dont on a bien le maniement, qui a un certain poids déterminé et auquel on est habitué. Le poids de chaque raquette est d'ailleurs inscrit sur le manche.

J'ai eu souvent l'occasion de constater le soin minutieux que les Anglais apportent dans toutes les questions relatives aux exercices physiques : ils jouent très sérieusement. Ce sérieux nous fait sourire : c'est que nous ne prenons pas assez de soin de notre corps, pour le maintenir dispos et agile. Nos enfants jouent peu; un homme fait ne joue pas du tout : d'abord il n'en a pas le goût; ensuite il craindrait le ridicule. Je vous assure que le professeur Geddes jouant au tennis n'était pas du tout ridicule et n'en reste pas moins un savant. J'ai pour partner une jeune fille; elle lance et renvoie la balle avec une sûreté extraordinaire, rasant le filet sans le toucher, de manière à rendre à nos adversaires la riposte plus difficile, ce qui est le dernier mot de l'art. Décidément, je vais installer un lawn-tennis à la campagne, afin que mes enfants du moins soient plus adroits de leur corps que leur père.

L'adresse et l'agilité corporelle sont infiniment plus utiles dans la vie que nous ne le croyons et je ne veux pas seulement parler de l'utilité banale que tout le monde peut apprécier; je veux parler d'une utilité supérieure qui rend l'homme plus apte à triompher des difficultés de l'existence, à triompher dans la carrière quelconque qu'il aura embrassée. Par lui-même, par la loi de sa pesanteur, notre corps aime le repos, le doux *far niente*, le *kief*, comme disent les Orientaux, et, dans le fond, tout homme est plus ou moins un Oriental; or, pour triompher des dures nécessités de l'existence, il nous faut, du matin au soir, mettre notre corps en mouvement, aller et venir, par le chaud et par le froid, par la pluie comme par le beau temps; ne dit-on pas d'un homme qui réussit : « Il sait se remuer »? Voyez un marchand oriental dans sa boutique : il est assis, les jambes croisées sous lui, dans l'attitude béate du repos; il fume une longue pipe; il se dérange difficilement pour servir une pratique, c'est pour lui un effort pénible : cet homme ne sait pas se remuer; l'inertie de son corps le paralyse dans son commerce : il laisse échapper vingt occasions par jour de faire prospérer ses affaires; et c'est ainsi que l'Orient recule partout devant l'Occident.

Rompre son corps à la fatigue, l'habituer à l'action, au point qu'il aime plus le mouvement que le repos, c'est donc se donner une supériorité manifeste dans la lutte pour la vie. Quand nous aurons bien compris cela, nous ne rirons plus des exercices physiques.

Longue conversation après le dîner. J'apprends qu'il existe en Angleterre une certaine école qui préconise l'éducation spontanée : d'après elle, les parents ne devraient pas se préoccuper d'apprendre à lire et à écrire à leurs enfants; mais leur permettre de développer librement leurs forces physiques et d'acquérir, par la pratique, une foule de connaissances usuelles. Les adeptes estiment qu'en grandissant, l'enfant apprendra de lui-même à lire et à écrire, ou tout au moins manifestera le désir d'acquérir de l'instruction : alors il se livrera à l'étude d'une façon plus fructueuse, parce qu'il en sentira mieux la

nécessité et il travaillera plus sérieusement et plus rapidement que ne le font les bambins qui apprennent péniblement et mécaniquement les notions élémentaires.

Je crois que cette grave question ne peut être tranchée d'une façon aussi absolue. Cette éducation spontanée ne peut donner des résultats que dans certains milieux, qui développent, chez l'homme et chez l'enfant lui-même, l'habitude de ne compter que sur soi pour réussir dans la vie. Manifestement, l'école dont je parle a été frappée de voir qu'une foule de gens qui réussissent à s'élever, — et ceux qui y réussissent le mieux, — ont fait cette ascension par leurs seuls efforts individuels. Je viens de lire récemment les *Mémoires* de Franklin, qui, de simple ouvrier, sut s'élever si haut, qui arriva à s'assimiler tant de connaissances, par un labeur opiniâtre fait à la veillée, à la fin d'une dure journée de travail. Or, l'histoire de Franklin est l'histoire de milliers d'hommes et de femmes ici et aux États-Unis. Le succès de tous les Summer Meeting en est bien la preuve manifeste.

Un pareil milieu est donc éminemment favorable à l'éducation spontanée, car, de fait, une multitude de gens la pratiquent. L'erreur serait de faire de cela un système, une théorie générale, en s'imaginant que ce procédé de « laisser faire » intellectuel a, *par lui-même*, une vertu éducatrice. En réalité, l'homme répugne à l'effort et au travail et si l'on mettait l'enfant dans le vide social, comme on met un corps dans le vide physique, il irait naturellement au repos et à l'inaction. Cette théorie vaut donc ce que vaut le milieu social. Si l'on voulait ramener cette question à une formule, on pourrait dire que l'action éducatrice de la famille peut être d'autant plus réduite que l'action éducatrice du milieu est plus forte. C'est une règle de proportion.

Et si on voulait pousser la formule, on pourrait ajouter : l'idéal est que l'action éducatrice du milieu soit au maximum, afin que l'action éducatrice de la famille *puisse* être réduite au minimum. Ce qui justifie ce désidératum c'est que, dans un milieu peu favorable à l'éducation virile, les efforts de la famille sont plus ou moins annulés. Cela revient à dire que, quand elles sont en opposition, la puissance éducatrice du milieu se trouve communément plus forte que la puissance éducatrice de la famille. Peu de familles savent tenir tête. Voilà ce qui explique l'échec de tant d'éducations « très soignées » : elles viennent échouer contre l'obstacle créé par le milieu social.

J'ai dit qu'au nombre des convives se trouvait le directeur d'une mine de houille. Il veut bien m'inviter à aller le voir et nous prenons rendez-vous pour le samedi suivant.

* * *

Mercredi, 2 août. — Après mon cours, déjeuner dans une famille qui habite un des anciens hôtels d'Édimbourg. Suivant l'usage anglais, il est situé en face d'un square dont les quatre côtés sont bordés d'hôtels semblables. Ici, comme dans toutes les maisons où j'ai été reçu, je suis frappé de l'exactitude, de la rapidité, de la discrétion du service. Les domestiques sont parfaitement stylés. Il en est de même en France, mais seulement dans les familles qui ont un certain état de maison. Ici la chose est commune et on peut l'observer dans la plupart des familles.

A Castleview, une servante dépose, chaque matin, à la porte de ma chambre, l'eau chaude pour la toilette ; en même temps, elle frappe un coup dis-

cret pour m'avertir. Or il m'est arrivé souvent d'ouvrir la porte presque immédiatement : pas une seule fois, je n'ai pu apercevoir la servante : on eût pu croire qu'une main invisible avait apporté l'eau. Évidemment la servante s'était dit que le gentleman étant à sa toilette, ne devait ni la voir ni être vu, et elle disparaissait rapidement et sans bruit. Ne trouvez-vous pas que ce simple détail est le fin du fin du service et qu'il suppose tous les autres, car ces délicatesses sont le couronnement d'une formation domestique très raffinée. On peut dire que le service se fait sur la pointe des pieds, tant on l'entend et on le sent peu. Je n'ai jamais trouvé, dans ma chambre, la servante qui était chargée de la faire, et cependant tout était en ordre, dès 9 heures du matin, aussitôt après le déjeuner que l'on prend dans la salle à manger. Un jour, je fus obligé de réclamer une paire de chaussures qu'on avait oublié de rapporter : la servante me fit faire des excuses et me fit dire qu'elle était désolée. Il paraît que la pauvre fille était réellement dans la plus grande confusion.

Je ne sais si ces détails vous paraissent puérils; je les trouve au contraire bien plus dignes d'attention que les plus belles combinaisons de la politique et plus utiles à noter qu'un changement de ministère. D'abord, dans les sciences, ce qui est le plus important ce sont les détails, parce qu'ils livrent à l'observateur des faits simples et que les faits simples ont, en Science sociale, la même importance que les corps simples dans la chimie. De plus, dans l'espèce, ils nous donnent la sensation très nette et presque matérielle de l'intérieur d'un home anglais, de son agencement, pour tout dire, en un mot, de ce fameux *confortable*, dont l'Italien et l'Espagnol n'ont pas même la perception vague et dont nous-mêmes, Français, nous sommes encore très éloignés. Et si l'on songe que le home est le fond de la constitution anglaise, bien plus que la « Grande Charte » elle-même, que si cette citadelle de la liberté, de l'indépendance, du particularisme anglais venait à être démantelée, toute la société anglaise serait bouleversée jusque dans ses fondements; si l'on songe à cela, cette simple question de service domestique prend une importance grandiose.

Il y aurait un volume à écrire pour analyser ce que les Anglais entendent par le confortable. Le confortable ne consiste pas, comme chez nous, à organiser l'habitation en vue des réceptions, mais en vue de la satisfaction la plus complète de tous les besoins de la famille. Et il est satisfait à ces besoins jusque dans le moindre détail. Dans la plupart des maisons, même modestes, — j'en reparlerai, — il y a des tapis depuis la porte d'entrée et dans toutes les pièces, non seulement à la ville, mais à la campagne. Mais ce qui me paraît le plus caractéristique, c'est l'installation du *lavatory* : on ne se représente pas une maison anglaise sans cela. C'est une assez grande pièce dans laquelle on trouve un lavabo et une baignoire, souvent avec douche, toujours avec robinets pour l'eau chaude et pour l'eau froide, et, — désignons ceci comme les architectes, puisqu'il s'agit de la description d'une maison, — un W. C., organisé avec les systèmes les plus perfectionnés de chasse d'eau. On rencontre cette même installation dans les hôtels et toujours avec une propreté irréprochable, qui vous change singulièrement et agréablement des habitudes du continent. J'habite en ce moment dans le voisinage d'une petite ville de Normandie, et la Normandie est considérée comme une province très avancée et ayant des habitudes de propreté très supérieures à ce que l'on peut observer dans la Bre-

tagne ou le Midi. Il y a, dans cette ville, un certain nombre de familles aisées et même riches; or, on en est encore réduit à l'antique promenade au fond du jardin, ou de la cour; les habitants trouvent cela très naturel. De lavatory, il n'en est pas question : il y a dans la ville un mauvais établissement de bains, qui ne fait pas fortune, et c'est tout.

Il y a quelques années, j'allai passer un mois à Caudebec, en Normandie. Nous logions dans le meilleur hôtel de la ville et nous jouissions de la promenade au fond de la cour, dans les conditions de propreté que vous pouvez supposer. Nous y retournâmes l'année suivante. Toute cette installation était transformée, la promenade supprimée et le petit local bien installé à l'intérieur. Comme je complimentais le patron de l'hôtel. « Il l'a bien fallu, me dit-il, car j'attends deux familles anglaises, qui ne viennent qu'à cette condition ». Ce brave homme avait l'air de trouver ces Anglais bien originaux. En tous cas, il est certain que ces originaux ont déjà singulièrement amélioré les hôtels du continent, qui en ont un fier besoin.

Naturellement, j'essaie de me rendre compte des causes de tout ce que je vois : c'est là la condition essentielle de la science. Je me demande donc quelle est la cause de cette installation si générale et si confortable du lavatory. J'aboutis à l'explication suivante :

Les Anglais pratiquent chaque jour des exercices physiques, ils se livrent à des jeux de tous genres; en outre, l'éducation est en grande partie pratiquée dans l'usine, dans l'atelier; enfin la vie est active; on revient donc chez soi couvert de sueur et de poussière. Dans beaucoup de pays, on ne serait pas gêné pour si peu; ici, au contraire, on éprouve le besoin d'une toilette générale et répétée. D'où vient cette différence? Elle me paraît provenir de l'habitude de l'activité, de l'effort physique. Il faut de l'effort pour se tenir en état de propreté; et cet effort est d'autant plus grand qu'il doit être répété tous les jours, plusieurs fois par jour. Si l'on est porté à la paresse, à l'indolence, on recule devant ce travail, car c'en est un. Je connais plus d'un enfant dont la mère est obligée de se donner beaucoup de peine pour lui persuader de se laver consciencieusement : il recule devant l'effort à faire.

Ce qui me confirme dans cette explication, c'est que les peuples les plus indolents, les moins portés au travail intense, sont aussi les moins propres : l'Orient est sale du haut en bas ; le Midi également, et la Bretagne, et l'Irlande. Or, tous ces peuples appartiennent à la formation communautaire caractérisée, qui, on le sait, comprime l'activité physique, réduit au minimum l'effort individuel. Si l'on dressait deux cartes, l'une des populations peu soucieuses de la propreté, l'autre des populations à formation communautaire, ces deux cartes seraient exactement superposables. Il paraît donc bien y avoir, entre ces deux phénomènes, relation de cause à effet.

Si cela vous intéresse, nous pouvons pousser encore un peu notre analyse, au risque d'effleurer un sujet tout à fait *shocking :* j'en demande pardon à mes lecteurs anglais; mais j'invoque l'intérêt supérieur de la science qui ne recule devant aucune considération, de quelque respectable apparence qu'elle soit.

J'ai dit que le lavatory ne comprend pas seulement le lavabo et l'installation de bains. Comment a pu venir et se généraliser l'idée d'installer là le troisième élément auquel il me suffit de faire une allusion discrète et voilée? Cet emplacement est en effet fort incommode, car une personne qui prend un bain doit occuper pendant assez longtemps le lavatory. Or les Anglais sont

gens essentiellement pratiques et il faut bien reconnaître que cette combinaison ne l'est pas.

Il leur a donc fallu un bien grave motif pour adopter ce système très compréhensif de lavatory. Après y avoir bien réfléchi, l'explication qui me paraît la plus fondée est le profond sentiment de réserve de l'Anglais, ce sentiment qui a créé le mot *shocking*. Or il est plus ou moins shocking, il est tout au moins gênant, pour un Anglais, de demander, ou même d'indiquer, le petit local dont il s'agit. Au contraire, il est tout à fait admis, il est même très bien vu, de demander, ou d'indiquer, le lavatory. Je me souviens qu'un jour, en le demandant, je fis le geste de vouloir me laver les mains : l'honneur était sauf.

C'est une filière bien exigeante que l'analyse. Quand on est arrivé péniblement à trouver la cause d'un phénomène, on s'aperçoit qu'il reste à trouver la cause de cette cause, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on arrive à un phénomène initial dont l'explication soit déjà connue.

Ainsi, nous voici entraînés à nous demander quelle est la cause de ce sentiment de pudeur bien plus développé en Angleterre que sur le continent.

J'ai quelque souvenance d'un ouvrage d'Edmond About qui a pour théâtre l'Italie. L'auteur met en scène deux fiancés dont la correspondance est émaillée de recettes contre... la colique (puisqu'il faut l'appeler par son nom) ; le fiancé, avec une grande simplicité, n'hésite pas à conseiller l'emploi d'un certain instrument dont Molière, « au grand siècle », a su tirer des effets comiques. Toutes les personnes qui connaissent l'Italie savent en effet que ce réalisme n'a rien de choquant de l'autre côté des Alpes. La rue même n'y est pas respectée, malgré les ordonnances de police, qui d'ailleurs sont rares et bienveillantes.

En France, nous sommes déjà un peu plus réservés et dans nos conversations et dans nos actes : il y a progrès, et ce progrès est beaucoup plus sensible dans le Nord que dans le Midi. Les sociétés du type anglo-saxon accusent encore plus cette réserve et la poussent au plus haut degré.

Or, il est remarquable que cette gradation de la réserve concorde avec la décroissance de la formation communautaire, qui est plus accusée en Italie que dans le midi de la France, dans le midi de la France que dans le Nord, en Angleterre que dans le nord de la France.

Y aurait-il, ici encore, un rapport entre cette délicatesse et la formation sociale? Je le crois. Il me paraît que la tendance communautaire, qui réunit au même foyer un grand nombre de personnes, qui, tout au moins, mêle fréquemment, au dehors, les gens du même voisinage, — car la vie se passe bien plus à l'extérieur qu'au foyer, — a pour effet d'émousser les sentiments réciproques de réserve; on devient moins délicat sur ces questions très personnelles, on s'habitue à en parler. Dans un pays où on est porté à se tutoyer et à se frapper sur l'épaule sans cérémonie, on en arrive à se gêner de moins en moins.

L'Anglo-Saxon, au contraire, qui aime à s'enfermer dans son home, à s'y isoler, à s'y barricader en quelque sorte; qui ne serre la main qu'aux personnes qui lui ont été régulièrement présentées; qui, en un mot, est, non un communautaire mais un particulariste, l'Anglo-Saxon, dis-je, est naturellement porté vis-à-vis des autres à la réserve et à la retenue. Beaucoup de choses qui paraissent naturelles, de l'autre côté des Alpes, paraissent *shocking* de l'autre côté de la Manche.

C'est ainsi que, de répercussion en répercussion, la formation sociale initiale arrive à produire des résultats souvent inattendus.

Emond Demolins.

(*A suivre.*)

LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION.

Il est intéressant de constater à quel point les idées que la Science sociale met en lumière pénètrent de toutes parts : nous en trouvons un témoignagne remarquable et très explicite, dans un discours prononcé tout récemment, par M. Lavisse, académicien, dans une réunion de professeurs.

Voici la plus grande partie de ce discours, qui caractérise bien l'évolution que nous avons à faire et qui est en voie de s'accomplir, au point de vue de l'éducation.

***

L'éducation publique ne doit pas obéir à des règles immuables; si elle demeure, après quelque grande crise nationale, ce qu'elle était avant, ou si elle oublie l'évolution tantôt lente, tantôt rapide, — si rapide aujourd'hui, — où la société est entraînée, elle élève des hommes pour des temps qui ne sont plus. Les conséquences de cette erreur sont graves. Une éducation qui se trompe de date verse dans la vie des étrangers qui l'ignorent. Et l'on s'aperçoit alors que les classes dirigeantes, comme on les appelle, ne dirigent plus. Comment dirigeraient-elles, en effet, si elles ont été élevées pour le règne de Louis XIV, ou même pour le règne de Louis-Philippe?

On ne change pas des esprits par des changements de programmes. Vous savez le mot de ce roi de Naples à qui son ministre proposait des couleurs nouvelles pour les uniformes de son armée : « Habillez-les de rouge, dit-il, habillez-les de vert, ils fuiront toujours. » Ce qu'il aurait fallu que ce ministre apprît à ses soldats, c'était à ne pas fuir.

Or, précisément ce qu'il faut que nous apprenions à nos élèves, c'est à ne pas fuir : je veux dire à marcher droit aux difficultés de la vie.

Je ne suis à aucun degré un pessimiste. J'aime le présent et j'aime l'avenir, mais nous mentirions, si nous promettions une vie facile. Rien n'est facile aujourd'hui et tout sera plus difficile demain. Interrogez, dans toutes les professions. des hommes qui arrivent à l'âge de la retraite, ils vous diront : Ah ! le commerce, c'était bien beau autrefois ! Ou bien : Ah ! l'industrie, quelle belle affaire c'était il y a quarante ans! Ou bien : Ah! l'agriculture! Parlez-moi de l'agriculture au temps de ma jeunesse. Et les trois en chœur : Au lieu qu'à présent... etc., etc. Dans les professions qu'on appelle libérales, vous entendriez mêmes regrets et mêmes plaintes. Pour parler de celle que je connais le mieux, je crois qu'on avait plus de bon temps à la Sorbonne autrefois qu'aujourd'hui. La vie de l'homme de lettres et de l'artiste est plus rude qu'elle n'a jamais été. Que d'efforts et quels efforts pour parvenir au succès! Songez à la peine que se donnent les symbolistes, les mystiques, les décadents ! Il faut une grande vigueur pour devenir un bon décadent. Même la plus libérale des professions, celle de ne rien faire, se gâte. Si la baisse du revenu de la terre et de l'argent continue, il ne sera pas nécessaire de supprimer le rentier par la dynamite ou par la loi : le rentier mourra d'anémie.

Comme les métiers, les devoirs se compliquent et surchargent. Dans notre démocratie, en ce conflit d'idées, d'intérêts et de passions, à l'heure où la France

commence enfin son éducation politique, il faut de solides vertus pour être un citoyen.

Messieurs, si nous voulons élever la jeunesse pour l'avenir qui l'attend, nous devons donc avant tout, par-dessus tout, fortifier en elle l'aptitude au travail, produire et cultiver l'énergie.

L'éducation physique, les hommes de ma génération en ignoraient jusqu'au nom. Je sais bien que j'ai été accusé de dénigrer le temps passé, et pourtant je ne rêve pas, je ne fais que me souvenir, et je me souviens avec une lucidité parfaite quand je revois ma journée d'écolier : le réveil dans l'air épais des dortoirs étroits et bas où les lits étaient empilés, la descente en étude, la somnolence des heures matinales; toute la journée, des études, des classes, avec les brèves interruptions des récréations sans jeux dans les cours où nous nous promenions par groupes, la moitié marchant en avant, l'autre à reculons, d'un mur à l'autre. La récréation faisait regretter l'étude, comme la promenade, cette insipide flânerie en rangs dans les rues de Paris, faisait souhaiter la faveur de la retenue volontaire du jeudi. Que vous dirais-je encore? La bousculade du *lavabo*, la toilette du visage, à quoi suffisaient quelques gouttes d'eau obtenues à grand'peine de rares robinets, point de grands bains, excepté l'été; des bains de pieds trimestriels au moment des congés, dans un baquet pour quatre. En somme, inertie et malpropreté obligatoire. Nous lisions dans les livres les exploits des athlètes antiques, les triomphes d'Olympie : cela nous tenait lieu de gymnastique, comme les baignades spartiates dans l'Eurotas, de grands bains.

J'ai gardé de cette éducation une rancune durable. Ce n'était pas seulement la santé qu'elle compromettait; le corps n'était pas seul à souffrir de ces misères. D'ailleurs, le corps seul, qu'est-ce donc? Une abstraction, qui n'est réalisée que par la mort. Une éducation est manquée si elle n'a pas pour objet le tout de nous-mêmes. C'est ce tout indivisible qui tout entier souffre, si on en veut abstraire une partie pour la négliger. Mais il est inutile aujourd'hui de plaider une cause gagnée : l'éducation physique est aussi de l'éducation morale. Est-on vraiment un homme si l'on est un pataud, inhabile au maniement de sa personne, essoufflé par une course, pour qui une rivière est un obstacle sacré, un cheval un monstre, le biceps d'un voyou une invite au respect, et si enfin l'obstacle ou le danger trouble le regard et affole le cœur? Le courage est difficile et il est meurtrier à qui n'a point les mœurs et les moyens du courage, le sang-froid, l'œil prompt, la décision rapide, l'adresse et la force.

Mais, Messieurs, il faut aussi, dans l'éducation intellectuelle, faire appel à l'énergie. Il y a toujours eu de très bons maîtres en France. J'ai gardé à presque tous ceux dont je fus l'élève un fidèle souvenir d'écolier reconnaissant. J'ai travaillé beaucoup, mais nous n'étions qu'un très petit nombre de laborieux dans nos grandes classes. Les autres nous regardaient faire. Au-dessous de l'élite dormait une plèbe, où se trouvaient cependant nombre de gentils garçons intelligents. J'en connais encore quelques-uns qui ont très bien fait leur chemin dans le monde. Beaucoup plus riches que moi, ils aiment à me rappeler qu'ils étaient les derniers de la classe. J'entends bien ce qu'ils veulent dire : ils ont leur revanche et croient qu'en eux et moi s'est vérifiée la parole : Les premiers seront les derniers et les derniers seront les premiers. Mais, moi, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avoir fait de mauvaises études pour faire ensuite de bonnes affaires, et je sais bien que j'ai dans

la vie des joies très grandes et très nobles qui sont aussi des richesses; je regrette que ces fortunés camarades n'y aient point de part, et je suis convaincu qu'il était possible de leur donner la vie intellectuelle.

Ce n'était pas seulement le trop grand nombre des élèves qui empêchaient le maître de saisir et d'entraîner les esprits. Nos maîtres étaient, il me semble, un peu trop des *magistri* qui, du haut de la chaire, dictaient des préceptes, ou, s'ils étaient des professeurs d'histoire ou de philosophie, prononçaient des discours. C'était l'antique méthode magistrale, dont les lointaines origines remontent au temps où l'autorité, assise en chaire, parlait à des obéissances passives. Elle produisait naturellement l'inertie de l'élève et l'ennui de la classe. Si j'ai beaucoup travaillé, je me suis certes ennuyé davantage. Nous croyons aujourd'hui que le maître doit associer et intéresser toute la classe à son travail, lui faire trouver règles et préceptes, l'habituer au raisonnement, la mener à la connaissance par l'effort.

La classe idéale serait un perpétuel voyage à la découverte. Oh! ne négligez pas les traînards! Le vrai maître craint constamment d'être inintelligible au faible, il le craint avec anxiété, et il cherche l'entrée des intelligences les moins ouvertes. Je sais, Messieurs, qu'il est fait ici un grand effort pour appliquer la méthode de l'activité générale. Vous avez, dans des divisions à petit nombre d'élèves, la collaboration du maître et des écoliers. Vous avez constaté qu'il n'est presque pas d'intelligences absolument rebelles, et que le meilleur stimulant de l'esprit, c'est le plaisir de trouver, la joie de comprendre, avec la bonne petite fierté qu'elle donne. Sans doute, Messieurs les professeurs, vous avez vu plus d'une fois, en pénétrant dans l'esprit de vos élèves, que vous ne les connaissiez pas assez, que vous vous trompiez en leur attribuant des connaissances qu'ils n'avaient pas et ne pouvaient pas avoir. Bien souvent, je me suis aperçu, dans l'enseignement de l'histoire, que les notions les plus simples, ou que je croyais telles, étaient inconnues des enfants et que j'avais eu tort de les prendre pour point de départ d'une explication; je n'étais pas compris, par ma faute. Ne restons pas dans la majesté de la robe et de la chaire. Il faut descendre dans l'esprit des élèves, ou, pour mieux dire, retrouver en soi cet esprit, être en même temps maître et élève, acquérir le don d'une personnalité double. Ici est la grande difficulté de notre métier; je crois que c'est notre métier même.

Et que faisons-nous, en appliquant ces fécondes méthodes! Nous obéissons à une loi du temps présent que j'appellerai la loi de la mise en valeur. La science de notre temps extrait de la nature tout ce qu'elle peut contenir d'utilités et de forces pour le service de l'homme. Est-il encore quelque chose qui ne serve à rien? Mais laissez-moi dire, parce que cela est ma conviction raisonnée, qu'il nous reste beaucoup à faire à tous les degrés de l'enseignement pour la mise en valeur de l'intelligence française, si vive, si gaie, et pourtant docile et capable des longs efforts.

Mais c'est déjà beaucoup d'avoir à noter le progrès dans le régime de nos études. Il me semble aussi que nous comprenons mieux la discipline. Ici la réforme est plus malaisée. Nous avons à lutter encore contre des traditions très fortes, et il nous faut compter avec la nécessité de maintenir l'ordre dans nos populeuses maisons. Mais vous avez éprouvé déjà que les exercices physiques et la méthode de l'activité générale modifient heureusement l'humeur des écoliers. D'où vient donc la difficulté prin-

cipale d'obtenir des enfants une exacte discipline? De la violence faite à la nature.

Il n'est pas naturel d'enfermer des enfants, de les immobiliser, de leur apprendre tout ce que nous leur enseignons. En leur donnant, comme nous faisons aujourd'hui, le jeu, l'exercice, le mouvement, en leur faisant trouver du plaisir dans l'effort raisonné, nous leur procurons cette bonne humeur, qui est le véhicule de l'obéissance, mais il faut aussi leur apprendre à raisonner leurs actes comme leurs idées.

Sous prétexte que la morale est innée, ou qu'elle est matière à sermons, nous nous fions à la bonté des bonnes natures et nous désespérons trop vite des mauvaises. Une sorte de fausse honte à dire ce que tout le monde sait nous retient de recourir à l'exhortation morale. Certes il ne faut pas, à tout propos, morigéner; il ne faut point prêcher. Mais il faut parler toutes les fois que cela est utile, il y a de simples paroles à dire que leur simplicité ne doit pas retenir sur nos lèvres. Nous n'avons pas le droit de sous-entendre l'essentiel, comme nous faisons en notre pays, un de ceux où l'on parle le plus, où l'on dit le moins de choses nécessaires.

Un bon maître sait trouver le chemin des cœurs comme celui des intelligences. Il se fait une règle de ne désespérer d'aucun caractère, et il a des surprises charmantes : tel méchant garçon, maussade, bourru, entêté, malveillant, attendait qu'on le prît par la main pour le mettre en bonne route. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas de méchants sujets incurables, mais il n'y en a pas beaucoup. Ici, comme dans l'éducation de l'esprit, il faut bien choisir son point de départ. Chez nos jeunes Français se trouvent le sentiment très net de la justice et une prédisposition à comprendre l'honneur. Et voilà déjà les points de départ d'une direction morale pour toute la conduite des écoliers.

Cependant, une éducation ne s'achève que par l'apprentissage de la liberté, par où s'acquiert la notion de la responsabilité. Cet apprentissage est-il possible dans nos grandes maisons? Il est nécessaire qu'il soit possible. Déjà, nous avons fait tomber quelques-une des lisières dont l'écolier d'autrefois était enveloppé. Nous avons revisé des habitudes et constaté qu'elles n'avaient plus de raison d'être : exemple, le silence au réfectoire, qui s'expliquait au temps où la communauté à table entendait une lecture. On a supprimé la lecture, mais longtemps encore conservé le silence. Oh! les habitudes! Comme il faut s'en défier! Elles survivent à leurs origines oubliées et demeurent, comme sur les chemins qu'on ne balaye pas, les feuilles mortes.

Il nous reste à innover beaucoup dans la discipline; le même régime ne devrait pas être appliqué aux tout petits et aux plus grands. Pourquoi ne procéderait-on pas à la diminution progressive de la surveillance? Les grands savent qu'ils ont intérêt à travailler; ils ont en perspective des échéances souvent très lourdes. C'est une raison pour qu'ils comprennent un appel au sentiment du devoir. Ils sont fiers de leur moustache naissante : servons-nous de cette fierté pour obtenir que leur conduite ne soit pas celle de blancs becs. Rhétoriciens, philosophes, taupins, ce sont de beaux titres, qu'il faut honorer : ils sonnent l'entrée prochaine dans la vie. Préparons doucement cette entrée par une plus grande liberté des mouvements.

Voyez-vous, je redoute l'effet sur la vie entière du régime de la surveillance constante, de cette docilité continue qui n'est souvent qu'un masque de l'indiscipline intérieure, de cette impossibilité de mal faire, qui ôte le mérite de bien faire; de cette précaution pessimiste con-

tre les volontés, comme si elles étaient originellement mauvaises. Quand l'écolier passera étudiant, l'indépendance complète succédera brusquement à ce régime : l'avons-nous suffisamment prémuni contre les périls de la liberté?

Je me souviens d'un mot qui me fut dit cette année par un jeune Anglais, qui porte un nom illustre et occupe une situation politique considérable. Il m'avait fait l'honneur de venir me voir pour m'entretenir de questions scolaires. Il me dit, au moment de me quitter : « N'allez pas croire que je suis un savant; au collège, en Angleterre, nous n'apprenons pas grand'chose, si ce n'est peut-être à nous conduire dans la vie. » Quel bel orgueil anglais dans cette parole modeste! Certainement mon visiteur n'aurait pas accepté l'échange de notre savoir scolaire contre la science de se conduire. Il m'aurait dit que l'Angleterre a besoin d'hommes accoutumés à compter avec eux-mêmes et sur eux-mêmes, d'humeur indépendante et hardie; qu'elle en a besoin pour son commerce, pour son industrie et pour sa politique. Il lui faut pour sa politique des hommes qui osent vouloir et gardent cette hardiesse même après qu'ils sont devenus ministres.

Messieurs, nous ne sommes qu'au début de la réforme que nous avons entreprise de notre éducation publique. Nous avons devant nous un long avenir d'efforts. Nous arriverons au but certainement. Il serait injuste de reprocher à l'Université sa lenteur : un si grand corps ne peut ni ne doit précipiter sa marche. Jamais l'Université n'a été mieux dirigée qu'aujourd'hui, mieux recrutée, plus savante, de meilleure volonté, plus libérale. L'esprit de domination et la jalousie corporative, qui lui furent longtemps reprochés, n'existent plus. Elle ne regrette pas son monopole. Elle voit avec plaisir se fonder des maisons libres; elle s'intéresse aux expériences qui y sont faites, et par lesquelles elle contrôle les siennes.

Par suite de l'abondance des matières, nous sommes obligés d'ajourner plusieurs articles, notamment la publication des réponses à notre Enquête sociale.

LES LORDS ET LE HOME RULE.

La Chambre des Lords, par 419 voix contre 41, a repoussé le *Home Rule*. C'était prévu. Tout le monde, y compris M. Gladstone, s'attendait parfaitement à cette issue de la première bataille.

Plusieurs choses, néanmoins, étonnent au premier abord dans ce vote. En effet, si l'on décompose l'énorme majorité hostile au *Home Rule*, on constate, 1° que tous les lords d'Écosse et d'Irlande, sans exception, en font partie; 2° que les lords catholiques d'Angleterre se sont ligués avec les conservateurs et les unionistes contre leurs coreligionnaires irlandais; 3° que la minorité gladstonienne, en conséquence, ne comprend guère que des protestants.

Ces constatations sont curieuses. Beaucoup de gens, sans doute, ne s'attendaient pas à cette départition. En ce qui concerne les lords d'Irlande, il est clair que leur vote va directement contre le vœu général du pays qu'ils représentent. Les lords d'Écosse, de leur côté, fort heureux de la décentralisation qui assure à leur province une existence autonome, sembleraient intéressés à l'extension du système et à l'émancipation analogue de l'île-sœur. Enfin, les catholiques français ne comprendront pas que des hommes comme lord Nor-

folk et ses amis, remparts du catholicisme à la Chambre haute, aient refusé tout net de s'associer à un mouvement où l'instinct religieux, le souvenir douloureux des persécutions et la direction même du clergé jouent cependant un si grand rôle.

En examinant sommairement le phénomène, autant que nous le permet l'absence de renseignements spéciaux, nous croyons toutefois, grâce à ce que nous connaissons du peuple anglais et de son gouvernement, démêler les causes de cette attitude.

Les unes tiennent aux lords eux-mêmes, les autres à la nature de leur assemblée.

Les lords d'Irlande ne sont pas des Irlandais. Ce sont, comme on le sait, de riches Anglais aux ancêtres de qui furent données, lors des guerres civiles, d'immenses terres confisquées aux vaincus. Mais ces ancêtres, déjà riches, ne se soucièrent nullement d'aller se fixer dans leurs nouveaux domaines. *Absents* de l'Irlande, comme leurs pères, les fils des vainqueurs n'ont jamais eu occasion de se préoccuper des intérêts matériels et moraux de leurs tenanciers. Toucher leurs fermages est naturellement leur unique souci, et, comme la domination anglaise en facilite le recouvrement, ils ne peuvent que tenir pour le *statu quo*.

Les lords d'Écosse ne sont pas davantage des Écossais, ou, si plusieurs se rattachent, par l'origine, aux anciens chefs de clans du vieux royaume des Stuarts, la prédominance croissante du type *lowlander* sur le type *highlander*, ainsi que de longs séjours à Londres ont dû finir par les *saxoniser*, ou, plus exactement, par les *angliciser*. Le type saxon n'est pas très pur, en effet, dans la noblesse anglaise, qui se ressent encore, à un haut degré, de son origine normande, Quoi qu'il en soit, il serait difficile de trouver aujourd'hui une différence, au point de vue social, entre la noblesse anglaise et la noblesse écossaise. Aucun cri du sang, de nos jours, ne peut réveiller la vieille Écosse et l'exhorter à combattre à côté de l'Irlande, comme elle fit au temps des Stuarts.

Les lords anglais catholiques repoussent le *Home Rule*. Pourquoi? — C'est qu'ils ne font pas de la religion une formule politique, et ne se croient pas obligés de voter une loi parce que les Irlandais catholiques de la Chambre des Communes la défendent avec ardeur. Mais pourquoi cette loi leur déplaît-elle? — Ceci est plus délicat à éclaircir. Évidemment des hommes tels que lord Norfolk ne demanderaient pas mieux que d'adoucir le sort de leurs coreligionnaires d'Irlande. Donc, s'ils rejettent le *Home Rule*, cela vient tout simplement de ce qu'ils jugent ce moyen *impropre* à réaliser le but poursuivi par ses auteurs.

Sur quels motifs s'appuient-ils? Il serait curieux de les connaître. Mais, à défaut de cet exposé qui nous manque, n'est-il pas facile, là encore, de retrouver la toute-puissante influence de l'éducation et du milieu? Anglais pur sang, et Anglais d'élite, les lords catholiques, tout comme les autres, ne peuvent se défendre de cette idée, trop justifiée par les faits, qu'ils sont une race supérieure, capable, et que les Celtes d'Irlande, race remuante et mobile, ne sauraient user profitablement de la liberté qu'on rêve pour eux. Leur état d'esprit doit être un peu analogue, toutes proportions gardées, à celui de certains planteurs des États-Unis du Sud, qui, doux, humains, chevaleresques, charitables envers leurs esclaves, ne pouvaient concevoir la pensée de l'abolition de l'esclavage, et s'armèrent contre le Nord aussitôt qu'il en fut question.

Les lords se trompent-ils? — Oui et non. Il y a du vrai dans leurs craintes.

Mais il y a aussi de l'exagération dans leur résistance obstinée. Somme toute, un *courant* se produit, courant dirigé et personnifié par M. Gladstone, et qui entraîne une bonne moitié de l'Angleterre, aux applaudissements à peu près unanimes de tous les peuples étrangers. En barrant la route à ce courant, la Chambre des Lords montre ce qu'elle est : *une institution traditionnelle et vieillie*. Inamovibles, héréditaires, opulents, les lords n'ont pas à craindre, comme leurs collègues des Communes, le verdict des électeurs et les manifestations numériques de l'opinion. De là une sorte d'engourdissement dans les vieilles maximes, une somnolence peut-être douce, mais peut-être aussi trompeuse, que pourrait suivre un orageux réveil.

H. La Bourdonnière.

LA COMÉDIE POLITIQUE EN EUROPE

LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

Les élections récentes m'ont fourni une ample moisson d'observations instructives, que je vais mettre sous les yeux du lecteur. Elles lui permettront de se faire une idée précise de ce que vaut actuellement, en France, la pratique du suffrage universel.

Les candidats.

Il y en avait cette année de bien des catégories : socialistes, radicaux, opportunistes, boulangistes, revisionnistes, modérés, ralliés, monarchistes, impérialistes... Il serait curieux de réunir et de comparer les programmes issus de cette mosaïque compliquée, mais ce serait un peu long. Prenons seulement quelques types parmi les plus caractérisés.

Voici d'abord quelques extraits d'un manifeste émané du « groupe républicain radical socialiste » (que d'adjectifs!) de la Chambre.

« Réforme de l'impôt foncier et des prestations pour l'agriculture;

« Réforme des patentes et des taxes sur la circulation pour le commerce;

« Réforme des octrois et des impôts de consommation pour les travailleurs;

« Réforme des droits de justice, de successions et de ventes pour tout le monde.

« Peut-on oublier que l'impôt, juste entre tous, sur la richesse (revenu et capital) existe presque partout, sauf dans la République française?

« Accomplira-t-on enfin la réforme administrative et la réduction des dépenses? laissera-t-on des abus unanimement condamnés, obstinément maintenus, dévorer les ressources nécessaires aux besoins nouveaux de la démocratie et compromettre la fortune publique? »

Il y en a pour tous les goûts, mais l'ensemble peut se traduire ainsi : réforme de l'impôt, c'est-à-dire accumulation des taxes sur un petit nombre de têtes, afin d'en exonérer totalement ou à peu près la grosse masse électorale. Quant au résultat final, il sera ce qu'il pourra.

Ce premier appel aux appétits ne suffisait pas, on a cru devoir corser le programme en insistant sur les « réformes sociales ». En voici l'énumération :

« Nous serions oublieux de notre temps et de nous-mêmes, si nous ne songions pas avant tout aux réformes sociales.

« En ce qui concerne les travailleurs, l'État leur doit l'instruction intégrale pour féconder toutes les capacités;

« La liberté complète des syndicats, pour leur permettre la défense de leurs intérêts.

« Des lois pour garantir aussi bien les libertés politiques et religieuses que les libertés professionnelles contre les conditions léonines du plus fort;

« Le crédit démocratique, pour permettre aux libres initiatives du labeur et de l'épargne de se créer un capital.

« En ce qui concerne le pays tout entier, l'État lui doit les protections indispensables contre ces puissances financières, trop mêlées et trop lourdes aux pouvoirs publics, trop fortes de privilèges officiels, trop tardivement réprimées dans leurs entreprises pour mettre la main sur le pécule de tous. »

Tout cela signifie en bon français : 1° multiplication des ratés par un système d'instruction publique chimérique ; 2° liberté d'organisation des forces révolutionnaires ; 3° restriction de la condition du patron ou du propriétaire et extension correspondante de celle de l'employé ; 4° le crédit public mis à la disposition de la masse des spéculateurs sans argent ; 5° la guerre aux juifs et aux autres grands détenteurs de capitaux.

Malgré tant de promesses, la plupart des signataires de ce manifeste sont restés sur le carreau, et ont été remplacés par les socialistes. C'est que les premiers promettent beaucoup depuis longtemps sans pouvoir tenir. Les seconds promettent plus encore, et l'électeur espère qu'ils tiendront davantage! La logique est singulière, mais pourquoi parler de logique en cette matière?

***

C'est maintenant un modéré, — et non des moins importants, — qui parle, voici en quels termes :

« Si nous avions pu faire que le plus déshérité des citoyens fût assuré de trouver, pour la défense de son droit, de ce qu'il peut avoir d'intérêts matériels à sauvegarder, de ce qu'il a d'intérêts moraux à faire prévaloir, une protection au moins égale à celle que la faveur ou leur situation assure à d'autres; — si nous pouvions faire que le contraste fût moins choquant entre l'impunité de grands et vrais coupables et l'abandon où se trouve souvent le droit du faible, nous aurions accompli une œuvre qui, pour n'être point traduite en texte de loi, n'en serait pas moins grande et bienfaisante.

« Pour faire quelques pas dans cette voie, il faut qu'en regard du poids sans cesse aggravé de la richesse, des influences abusives de la politique, la démocratie sente que son intérêt le plus immédiat, sa véritable sauvegarde est d'assurer au gouvernement qui méritera sa confiance une situation assez indépendante et dégagée d'entraves pour qu'il puisse faire prévaloir envers et contre tous la justice au sein du gouvernement et de l'administration.

« Le gouvernement doit être fort pour défendre au regard des intérêts particuliers, toujours habiles et ardents à se faire valoir, l'intérêt général de la grande collectivité éparse et anonyme.

« Dans la situation qui est faite à la France en Europe, le gouvernement doit être fort pour représenter et soutenir, en regard des nations étrangères, les intérêts de la patrie française. »

Cette longue est vague pétition de principes aboutit donc à quoi ? A réclamer non pas un gouvernement libre, non pas pas un gouvernement fondé sur le concours direct et constant des initiatives individuelles, mais bien un GOUVERNEMENT FORT, c'est-à-dire un gouvernement centralisé, un gouvernement bureaucratique, une dictature enfin, pour appeler les choses par leur nom.

Un autre modéré, non moins marquant que le précédent, disait de son côté :

« Le péril véritable que nous avons à redouter, *c'est la décadence de l'autorité*, c'est l'instabilité dans le gouvernement, qui seules peuvent faire renaître des aventuriers de la race boulangiste, ou donner de l'audace à ces hommes soi-disant avancés et rénovateurs sociaux, pour lesquels le progrès, dans une République, consiste à se mettre au-dessus des lois ».

Nous pourrions citer bien d'autres extraits, tirés des professions de foi des opportunistes ou des ralliés, et conçus dans le même sens. Il a paru aussi beaucoup d'articles de journaux rédigés de même. Tout cela montre que la grande majorité des gens considérés comme modérés, sensés, calmes, voyant monter sans cesse la marée des appétits, n'ont plus guère d'espoir que dans la poigne d'un chef d'État peu soucieux des théories libertaires et des fictions parlementaires. Arrivés bien près de l'affolement, ils n'ont confiance, comme toujours, que dans les pouvoirs publics. C'est là justement le secret du succès d'un Bonaparte, ou d'un Boulanger, quand les circonstances les poussent au premier rang.

Les Élections.

En principe, le suffrage universel doit exercer librement son droit, sinon les élections ne sont plus qu'une plate comédie. Seules, des influences privées et locales doivent entrer en jeu pour le guider, pour l'éclairer. Avec les distributions d'argent, ou de faveurs, avec la pression des comités de politiciens, ou des administrations publiques, le scrutin est faussé dans son principe, et ses effets deviennent sûrement mauvais. Que s'est-il passé en France cette année à ce point de vue?

Le fait dominant, dans les élections générales de 1893, c'est l'intervention directe et puissante des comités et des fonctionnaires. Une pression énorme a été exercée, par ce double élément de désordre, sur les électeurs. En voici des preuves multipliées.

Les comités d'abord. Un correspondant des *Débats* écrivait à ce journal :

« Il y a malheureusement chez nous trop de gens qui vivent de la politique, comme il y en a d'autres, plus nombreux d'ailleurs, qui vivent de la vigne. Ces personnages, qui s'intitulent des « militants », forment un comité, ou ce qu'ils appellent un « cercle ». Ils se réunissent en permanence, généralement dans un café, dont ils forment la principale clientèle. Quand ils dépassent la douzaine, ils sont « organisés », et ils se décernent un brevet d'omnipotence et aussi d'influence. *Et ils réussissent, par ce procédé, à exploiter sur une vaste échelle le suffrage universel, les candidats et les élus.*

« Au début du régime actuel, il y a eu d'abord des cercles républicains, puis sont venus les cercles radicaux, puis les cercles radicaux socialistes.

« Si vous prenez individuellement chacun des membres de ces divers cercles, vous ne les trouverez pas adversaires de parti pris du bon sens et de la raison. Réunis en groupe, ils se croient immédiatement obligés de faire des professions de foi incendiaires et des programmes de la plus haute extravagance. C'est entre les divers comités une surenchère perpétuelle de revendications fantaisistes.

« Lorsque survient une période électorale municipale, départementale ou législative, c'est le bon temps pour les comités et pour les politiciens. On entoure les candidats et l'on en improvise.

On leur demande des places et des faveurs. Mais comme on veut paraître, aux yeux du public, travailler pour l'honneur du drapeau, on soumet aux futurs prisonniers des comités le programme le plus chimérique et le plus excessif qu'il a été possible de découvrir.

« Bien des candidats n'hésitent pas à le signer, sans le lire et sans y ajouter autrement d'importance, mais en se réservant de dire aux gens sensés : « C'est absurde, mais je n'y crois pas ! »

« Il n'y a pas dans le Midi, à part dans quelques rares grandes villes et dans les centres houillers, de forces socialistes. *Il y a des comités et des politiciens qui, par leur agitation et parce qu'ils n'ont pas d'autre situation, essayent de faire croire à l'existence d'un parti socialiste.* Ce qui a contribué, il est vrai, à accréditer l'opinion contraire, c'est l'attitude des partis conservateurs qui, jusqu'en 1889, ont préféré voter pour les pires socialistes pour faciliter le succès d'un républicain non libéral. »

Combien de gens reconnaîtront dans ce petit tableau les mœurs politiques de leur ville ou de leur circonscription !

Voici maintenant l'intervention administrative; on la signale de tous les côtés à la fois. Dans le Puy-de-Dôme, un candidat, M. Mège, écrit au président du Conseil :

« Vous avez bien voulu me dire *qu'en raison des preuves de dévouement que j'avais données au gouvernement de la République* je pouvais compter sur la neutralité de l'administration. (On n'y peut donc compter que moyennant ces preuves ?)

« Il est bon de savoir comment vos ordres ont été exécutés.

« Après avoir mobilisé tout le personnel gouvernemental, l'administration a fait de la préfecture une officine électorale d'où partent chaque jour, pour parcourir les communes, des fonctionnaires transformés en courtiers électoraux.

« Leur mission consiste à aller partout répandre la bonne parole, c'est-à-dire à raconter que je suis partisan du service de sept ans, que je veux le gouvernement des curés, etc., etc.

« Ils sont aussi chargés de séduire les uns par des promesses et d'effrayer les autres par des menaces. »

Et d'un. Passons maintenant à l'Ardèche, où se présentait M. de Vogüé. C'est ce dernier qui parle :

« La pesée électorale du gouvernement, *mal inévitable peut-être*, s'est fait sentir à peu près de même sous tous les régimes. Le trait caractéristique de l'anarchie actuelle, c'est que l'action du pouvoir central n'a guère plus d'efficacité, dans certaines régions, que celle des cénacles parisiens dont je parlais tout à l'heure. Tel département est administré par un préfet exemplaire; tous ne pensent que du bien de ce haut fonctionnaire; sous lui, malgré lui, *beaucoup d'agents subalternes obéissent docilement aux comités locaux*, ils travaillent avec fureur pour des patrons qui les ont poussés, qui les tiennent par la promesse et la menace. Quelques hommes, sans mandat électif dans le département, reconstituent à leur profit une féodalité aussi oppressive que l'ancienne, aussi insolente vis-à-vis du gouvernement. Le cynisme de leur pression dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Les paysans terrorisés n'osent pas manifester leurs sympathies jusqu'au jour du scrutin, ils votent silencieusement, avec des ruses de Peaux-Rouges, pour déjouer l'espionnage qui guette leurs bulletins. »

Dans le Gard, même jeu. D'après un correspondant des *Débats*, on a même travaillé en grand dans ce département.

« Ce qu'on ne peut comprendre, disait ce correspondant, c'est que les candi-

dats modérés républicains soient combattus par l'administration avec le même acharnement que par les politiciens. Tout au moins les agents de l'administration se devraient-ils à eux-mêmes, à leur dignité professionnelle, de ne pas laisser s'accréditer cette opinion que tout est permis contre des adversaires politiques.

« Dans l'arrondissement de Béziers, plusieurs maires ont fait disparaître les affiches et les bulletins portant le nom du docteur Cot. D'autres n'ont pas osé supprimer tous les bulletins et ils ont généreusement accordé un ou deux suffrages au candidat qu'ils combattaient si loyalement.

« Mais c'est surtout dans l'arrondissement de Saint-Pons que la lutte a revêtu un caractère de pression et de violence vraiment inouïs. Le sous-préfet s'est mis en campagne, bien avant la période électorale, a visité toutes les communes en se faisant accompagner, ouvertement, par les petits fonctionnaires, notamment les instituteurs, chez les électeurs récalcitrants. Sur ses ordres, ce sont les facteurs ruraux qui procèdent au collage des affiches de M. Razimbaud. Un instituteur chargé de dépouiller le scrutin, n'a tenu aucun compte des bulletins de M. Cros-Bonnel.

« Mais voici un chef-d'œuvre de fraude électorale qui pourrait figurer dans un vaudeville. A Saint-Chinian, patrie de M. Razimbaud, ce candidat officiel est sûr de la majorité : le scrutin lui donne, en effet, 643 voix contre 222. C'est encore trop de suffrages pour son concurrent. Comment en diminuer le nombre? Le dépouillement est surveillé : impossible de faire disparaître des bulletins. Mais on a le temps d'arranger les choses avant le recensement de la préfecture : on joindra au procès-verbal un bon nombre de bulletins tachés de graisse dont on demandera l'annulation. Le « coup » du graissage réussit à merveille : 28 bulletins portant le nom de M. Cros-Bonnel sont annulés comme ayant été maculés. Et personne ne s'étonne que tous les bulletins de M. Razimbaud soient blancs comme neige! Ce qu'il y a de plus humiliant, c'est qu'aucune enquête n'a été ordonnée pour découvrir l'auteur de cette fraude hypocrite. Il a été d'ailleurs impossible de vérifier les opérations électorales; les procès-verbaux ont été enfermés à la sous-préfecture, puis à la préfecture, et les adversaires de M. Razimbaud n'ont pu en obtenir communication. »

Après cela, nous pourrions tirer l'échelle, si nous n'avions les colonies, où la comédie arrive à la perfection. Cela vaut la peine d'être enregistré ici.

Au Sénégal, le droit électoral s'acquiert par six mois de domicile. Cette condition remplie, tout nègre a le droit de déposer un bulletin dans l'urne et de se dire l'égal d'un citoyen français. Un guerrier d'Ahmadou, ou de Samory, qui aura tiré sur nos troupes et tué plus d'un de nos soldats viendra, las des hasards des combats et désireux de s'enrichir, fonder des comptoirs à Saint-Louis et pourra demain se trouver à la tête d'un comité électoral.

En 1889, on essaya de corriger le système. On eut l'idée tout d'abord de reviser les listes, travail auquel on n'avait jamais songé depuis 1848, et qui amena la découverte d'un nombre considérable d'électeurs décédés ou inexistants — mettons 2.000 pour ne pas exagérer. Cette revision, fort intelligente, mais un peu tardive, ne fut du goût ni de la Cour de cassation ni du Conseil d'État, qui la cassèrent, par la bonne raison que si l'on supprimait les noms de ceux dont on avait pris l'habitude de compter le votes, il faudrait déclarer nulles toutes les élections précédentes, et vous voyez les conséquences. Force était donc de se

soumettre, de continuer les errements du passé, et de garder les 2.000 voix pour des gens de bonne volonté — et l'on trouve toujours à qui les placer.

Dans l'Inde, la situation est autre, pour arriver pourtant au même résultat. L'organisation est telle que le sort de l'élection est livré aux chefs de castes, qui en usent dans un sens conforme à leur organisation sociale. Exerçant une autorité absolue, ils donnent le mot d'ordre, et recrutent dans les districts de l'Inde anglaise un certain nombre de mercenaires armés de bâtons, chargés d'assurer l'élection du candidat qu'ils ont choisi. Quant à ce dernier, il est tout à fait inutile qu'il se déplace et se présente à ses électeurs. S'il a la chance de plaire au chef de la caste prépondérante, toutes les portes lui sont ouvertes. Les listes n'étant pas émargées, le maire peut les arranger à sa fantaisie et son bon plaisir se trouve généralement conforme aux intentions du chef de la caste la plus puissante.

A Pondichéry, par surcroît de précaution, chaque candidat loue une espèce de maison fermée où il convoque ses électeurs à de copieux et fréquents banquets.

Les vaincus ne se plaignent pas, parce qu'ils comptent bien s'assurer la revanche par l'emploi des mêmes procédés.

Mais c'est à la Martinique que se manifeste surtout d'une manière frappante le dédain des indigènes pour le suffrage universel. Dans la 1re circonscription de Fort-de-France, le nombre des votants est de 1.800 sur 20.000 électeurs inscrits. Dans la 2e, de 2.000 sur 22.000, — c'est-à-dire que la proportion est environ de 9 votants sur 100 inscrits.

A la Réunion, il n'en est pas de même. La lutte, au contraire, est des plus passionnées et l'acharnement des partis parvient à secouer la torpeur native des nègres. La corruption électorale s'exerce avec un invraisemblable entrain : les candidats louent, pour leurs tournées électorales, d'immenses chars à bancs. Ils vont raccoler les électeurs et leur offrent de nombreuses libations, qui sont les meilleurs arguments de leurs programmes.

En Cochinchine, on compte un député pour 2.000 électeurs. Le gouvernement n'a pas voulu donner le suffrage aux Annamites; il ne l'a accordé qu'aux seuls Européens. De cette manière, ce sont les fonctionnaires qui forment la majorité des électeurs et le candidat qui leur agrée le mieux n'a pas à se fatiguer dans sa campagne électorale. Pourvu qu'on lui connaisse un peu d'influence dans la métropole et qu'il sache promettre et tenir à propos, son élection est assurée.

Son programme se résume ainsi : « Pas de réformes, développement des services administratifs, décorations, augmentation du nombre des postes, avancement des fonctionnaires, prolongation et renouvellement des concessions de travaux, élévation des soldes et des retraites ».

N'est-ce pas là une énumération amusante et caractéristique, et ne donne-t-elle pas une idée précise du suffrage tel qu'il est organisé et pratiqué chez nous? C'est, en fin de compte, une vaste comédie, qui aboutit naturellement au résultat connu : le triomphe des politiciens médiocres et avides.

Les combinaisons électorales.

Voilà encore un chapitre sur lequel on pourrait en dire long. Dans bien des circonstances, les électeurs ne se doutent guère des marchandages qui se font sur leur dos. En voici quelques exemples.

Dans l'Isère, un candidat, M. Jouffray, ayant fait preuve d'indépendance en

refusant de créer des obstacles à la candidature d'un républicain plus modéré, M. Plissonnier, qui se présentait contre M. Lombard, plus avancé, les comités du pays, émus de la candidature de M. Plissonnier, et voulant l'empêcher à tout prix, ont mis à M. Jouffray le marché à la main; dans le cas où il amènerait M. Plissonnier à se désister, on le soutiendrait lui-même; dans le cas contraire, on le combattrait. Les comités locaux sont coutumiers de ce genre de marchandage; mais ce qui est plus grave ici, c'est que le préfet de l'Isère s'en est mêlé. « M. le préfet lui-même, écrit M. Jouffray, a tenté cette négociation. » Les efforts des comités et du préfet ont été infructueux : ni offres ni menaces n'ont décidé M. Jouffray à se mêler à une affaire qui ne le regardait pas. Entre deux candidats républicains de nuances différentes, il a refusé de prendre parti et a laissé au suffrage universel toute liberté de choisir. Qu'en est-il résulté? On lui a fait une guerre à mort. M. Jouffray qui, jusqu'à ce jour, avait joui de la considération générale, a été traité comme un coquin. On a même répandu, dans plusieurs communes, le bruit qu'il avait été arrêté et mis en prison.

Dans le Gard, l'illustre M. Ferroul a dû son triomphe, il y a quatre ans, à l'appoint de la Droite, et la municipalité dont il était un des plus beaux ornements, à Narbonne, a été élue dans les mêmes conditions. Bien d'autres élections se sont faites de même, notamment à Cette, Béziers, Nîmes et Alais, où les socialistes ont triomphé, malgré leurs opinions, en bénéficiant de l'impopularité de leurs adversaires. Les coalitions de ce genre, qui ont été si fréquentes, auraient pu être évitées, si le parti républicain avait voulu essayer une politique de conciliation dans les questions religieuses. Mais, au lieu de chercher à rallier les électeurs raisonnables, le parti au pouvoir et avec lui les fonctionnaires avaient plutôt essayé jusqu'ici de s'attirer la clientèle des agités, en acceptant les pires programmes et en contractant les plus ridicules engagements.

Dans le Nord, après le premier tour de scrutin dans la 2e circonscription de Lille, la carrière parlementaire de M. Paul Lafargue paraissait plus que compromise. Ses deux concurrents avaient atteint un total de 10.456 voix. Il n'en avait lui-même que 4.745. L'un de ses adversaires, M. Verly, républicain modéré, s'était aussitôt désisté en engageant ses électeurs à reporter leurs suffrages sur M. Loyer, dont les opinions étaient analogues aux siennes et qui, au premier tour avait obtenu 7.000 voix. Dans ces conditions, M. Paul Lafargue devait nécessairement échouer. Mais M. Dron, député sortant, candidat dans la 1re circonscription de Tourcoing, et qui s'intitule républicain progressiste, n'ayant pas été élu au premier tour éprouvait des inquiétudes pour le second. Le péril émut fortement M. Dron, les amis de M. Dron et le *Progrès du Nord*, et probablement la préfecture elle-même, si bien que, dans une réunion dans laquelle se trouvaient MM. Millerand, Jules Guesde, Lafargue, un marché fut conclu. Les socialistes devaient voter à Tourcoing, pour M. Dron, les républicains non socialistes de Lille pour M. Lafargue. La combinaison a échoué, et M. Lafargue aussi, mais la morale de l'histoire n'en subsiste pas moins.

Il n'est pas difficile de prévoir, après cela, ce que fera la nouvelle Chambre. Comme ses devancières, elle est sortie d'un système qui donne libre champ à toutes les erreurs, à toutes les intrigues. Comme les autres, elle menace de s'épuiser en intrigues de couloirs, en compétitions pour les portefeuilles, les

places et les faveurs, et de ne faire que bien peu de besogne utile.

Jean Ferron.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Les grèves du Nord. — Décidément le vent est à la grève. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la conflagration semble avoir atteint son maximum. Tout n'est pas fini en Angleterre, où l'épuisement des ressources a amené, sur certains points, de l'exaspération et du désordre. En France, sauf les mineurs d'Anzin, qui se souviennent encore des souffrances inutilement supportées par eux en 1884, toute la population minière, à la voix de Basly et de Lamendin, députés socialistes, a suspendu son travail.

Trois éléments sociaux sont en jeu : les Compagnies, les grévistes, le Gouvernement.

Les Compagnies sont riches. C'est même là le principal grief des mineurs. Leurs actions, émises à quelques centaines de francs, ont fait un bond prodigieux. Dans l'une de ces Compagnies, elles sont montées à 28.000 francs! les actionnaires touchent un dividende plusieurs fois supérieur à leur première mise de fonds, et cela, sans avoir à s'occuper de la mine, sans avoir jamais vu ni les travaux ni les ouvriers, sans avoir noué aucune relation avec l'élément travailleur dont la main-d'œuvre leur procure de si beaux bénéfices. On reconnaît là un des nombreux inconvénients, d'ailleurs tant de fois signalés, des sociétés par actions. Les actionnaires réalisent de légitimes profits, mais leur situation les dérobe à la loi du patronage, ou ne leur permet d'exercer qu'un patronage mesquin, administratif, par l'entremise de directeurs et d'ingénieurs salariés, intéressés au maintien et à l'accroissement des dividendes plus qu'au bien-être matériel et moral du personnel ouvrier.

Aux yeux de ceux qui admettent, radicalement ou avec des atténuations, la théorie de la participation aux bénéfices, une telle situation doit évidemment paraître une injustice criante, et ils n'ont pas manqué de le faire ressortir, avec d'éloquentes antithèses. Il est une chose que plusieurs oublient; c'est que ces actions, à mesure qu'elles montent, passent généralement de main en main, et qu'un monsieur qui vient d'acheter hier, à 28.000 francs, un titre nominal de 500 francs, pourra, à toute objection de ce genre, répondre qu'il n'en peut mais, et que ce n'est pas sa faute si ses prédécesseurs ont réalisé des bénéfices.

Si les Compagnies sont riches, les ouvriers ne sont pas pauvres. Nous sommes en mesure d'affirmer le fait, non seulement d'après les journaux sérieux et bien informés, mais sur les rapports de gens fort compétents, domiciliés sur les lieux depuis de longues années. Le salaire des ouvriers mineurs du Nord et du Pas-de-Calais est *suffisant* à leurs besoins, du moins pour la grande majorité d'entre eux. Ce salaire, qui dépasse 6 francs chez les meilleurs ouvriers, est de 4fr.50 en moyenne pour la masse. Le loyer d'une famille ouvrière est d'environ 50 fr. par an. Le charbon est fourni par les Compagnies, ainsi que diverses autres subventions. Dans ces conditions, un ouvrier sobre et honnête, marié et père de famille, peut parfaitement gagner sa vie, d'autant plus que les femmes et les enfants même très jeunes sont employés par les Compagnies à de menus travaux, tels que le triage du charbon.

Ici, Basly et Lamendin entrent en scène, personnifiant en eux le clan des politiciens qui veulent, *par les ouvriers*, se créer une situation de chefs de parti.

Détail intéressant, et important à noter : Basly est un ancien *marchand de vin*. Autre détail : les trois quarts environ des délégués nommés par les grévistes sont étrangers à la profession de mineurs. Comme partout, ce sont les marchands de vin qui conduisent le mouvement. Ils sont le plus immédiatement intéressés à la grève, assurés d'avance que l'augmentation de salaire, si elle a lieu, est destinée fatalement à retomber dans leur caisse.

Il faudrait insister. L'espace nous manque. Quant au Gouvernement, que fait-il?

Le Gouvernement français, en présence d'une grève, éprouve toujours un certain embarras. D'un côté, il tient à assurer le respect de la propriété, puisque la plupart des députés sont des gens riches et que ceux qui ne le sont pas travaillent énergiquement à le devenir. De l'autre, les grévistes représentent le *nombre*, le suffrage universel; tout un clan nombreux de politiciens, muni d'orateurs et de journaux, marche invariablement avec eux. La moindre égratignure faite à un mineur suffit à déchaîner des tempêtes d'articles, de discours, d'interpellations, de manifestations, qui font le bonheur de tous les mécontents sans distinction, et finissent de la sorte par agir sur le pays. Aussi l'attitude du pouvoir est-elle assez flottante, souvent capricieuse, comme dans la dernière émeute parisienne. On passe de la répression sanglante et brutale, qui frappe à tort et à travers, à la tolérance coupable qui sacrifie la liberté du travail. C'est tantôt Fourmies et tantôt Carmaux.

Peut-être la grève sera-t-elle terminée au moment où paraîtront ces lignes. Il faut le souhaiter, dans l'intérêt même des grévistes. Riches comme elles sont, abondamment fournies de stocks de charbons, qu'elles peuvent écouler en attendant la reprise du travail, les Compagnies ne céderont certainement pas cette fois-ci, du moins sur la question essentielle du salaire. Espérons que le bon sens des ouvriers d'Anzin finira par gagner leurs camarades, et que ceux-ci trouveront enfin plus de profit à gagner leurs 4, 5 et 6 francs par jour, qu'à se ruiner et s'endetter bénévolement pour la plus grande gloire des Basly et des Lamendin.

*
* *

La guerre au Brésil. — Une chose qui prouve, entre mille autres, la raison d'être d'une Science sociale, c'est la répétition constante des mêmes phénomènes politiques chez les nations de formation semblable, qui se trouvent dans des situations identiques. Depuis des années, le télégraphe ne cesse de nous apprendre, presque chaque matin, qu'une révolution, ou une émeute, ou un pronunciamiento, vient d'éclater dans l'Amérique du Sud (et nous entendons par Amérique du Sud tout l'espace compris entre la Californie et la Patagonie). Hier, c'était le Venézuela, un peu auparavant le Chili. L'Équateur n'est pas moins familiarisé avec les secousses politiques qu'avec les tremblements de terre. Les petites républiques de l'Amérique centrale, dont la population ne dépasse guère, pour plusieurs d'entre elles, celle d'un arrondissement de Paris, se divisent en factions ayant chacune à leur tête d'illustrissimes généraux, lesquels, avec des armées de quelques centaines d'hommes, s'établissent présidents jusqu'à la prochaine insurrection. On se bat depuis plusieurs années dans la République Argentine. L'Uruguay vient de s'agiter récemment. Enfin le Brésil, l'État-colosse de l'Amérique du Sud, longtemps préservé, au moins relativement, de la contagion générale, semble avoir pris à tâche de regagner consciencieusement le temps perdu.

De l'examen de tous ces États, une observation se dégage : l'Amérique hispano-portugaise est à la merci de ses armées. Quoique peu nombreuses (le Brésil n'avait que 16.000 hommes lors du renversement de Dom Pedro), ces armées font tout ce qu'elles veulent et ne rencontrent aucune résistance efficace dans l'élément civil, soit agricole soit commercial.

Nous retrouvons là un des traits de la race hispanique, facile à suivre dans son histoire depuis Viriate jusqu'à nos jours : la propension belliqueuse et l'amour exagéré des hautes fonctions militaires. Cette propension d'esprit entraîne vers l'armée l'élite de la nation. Tant qu'il faut lutter contre les Romains ou contre les Maures, c'est très beau. Sitôt délivrés, l'Espagne et le Portugal ont la fureur des conquêtes. L'esprit d'aventure entraîne les conquistadores. C'est encore très beau, mais pour quelque temps seulement. Voici le revers de la médaille.

Avec ce système on se ruine, et le manque d'argent, funeste à l'industrie et au commerce, est également funeste aux armées. Voici donc une race où l'on aime à être soldat, mieux encore officier, et surtout général, mais chez qui le gouvernement est impuissant à payer régulièrement et décemment tous ces guerriers de bonne volonté. On conçoit très bien les mécontentements qui peuvent germer et grandir au sein de l'élément militaire, et les bouleversements qui, à la première occasion favorable, peuvent en résulter pour l'État. De fait, comme il est facile de le constater, les mouvements insurrectionnels, dans toutes les républiques de l'Amérique du Sud, sont étroitement liés à des difficultés financières.

Le Portugal, analogue à l'Espagne, ne lui est pas complètement identique. Ses cultures sont plus riches, son commerce a eu plus de splendeur. Les conquérants espagnols étaient de purs sabreurs : les conquérants portugais ont deux figures, celle du sabreur et celle du négociant. De là, la stabilité et le sérieux relatifs de la race portugaise comparée à la race espagnole, différence qui explique et la résistance du Brésil aux morcellements, et la longue paix dont il a joui sous son dernier empereur. C'est égal, le calme avait trop duré. Les lauriers des généraux guatémaliens empêchaient les Fonseca, les Peixoto, les Mello de dormir. Au reste, il faudrait déterminer, si nous avions le temps d'étudier à fond la question, le rôle des émigrants italiens, allemands, ainsi que celui des mulâtres et des nègres émancipés, dans cette révolution qui, deux cents ans après Duguay-Trouin, vient de livrer aux horreurs d'un nouveau bombardement la poétique rade de Rio.

***

Les Français à l'étranger. — On sait que le chiffres des Français habitant à l'étranger est de beaucoup inférieur à celui des étrangers domiciliés en France. Nous avons donné, dans un précédent numéro, la statistique de ces derniers. Voici celle de nos compatriotes résidant à l'étranger :

Angleterre, 26.000 Français; Belgique, 52.000; Hollande, 1.800; Russie, 5.500; Autriche, 3.100; Allemagne, 1.756; Suisse, 50.200; Italie, 10.900; Espagne, 17.600; Turquie, 2.000; Monaco, 3.200; grand-duché de Luxembourg, 1.400; Suède, 40; Norwège, 29; Danemark, 56; Roumanie, 915; Serbie, 95; Portugal, 400.

La Belgique, la Suisse, et l'Angleterre sont donc les pays préférés par les Français. Nous leur envoyons 128.000 de nos compatriotes; ils nous en envoient 588.659.

C'est en Amérique qu'il y a le plus de

Français : 218.073, dont 116.000 aux États-Unis.

En résumé, 500.000 Français environ vivent à l'étranger.

D'après un calcul récent de l'*Économiste Français*, ce dernier chiffre devrait être réduit. Le nombre des Français vivant à l'étranger, fort difficile à déterminer exactement, flotte, selon toute probabilité, entre 400.000 et 500.000.

Observons que l'Italie ne contient que 10.900 Français, et que notre seule ville de Marseille contient au moins 80.000 Italiens.

G. D'AZAMBUJA.

SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE

POUR

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE

ET LA

VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE.

Nouveaux membres (1) :

ARNAULD (l'abbé E.), Pessines, par Saintes (Charente-Inférieure), présenté par M. E. Demolins.

BAS (l'abbé), curé de Mettray (Indre-et-Loire), présenté par M. A. Dauprat.

BELLEVILLE (Alphonse), Paris, présenté par M. E. Demolins.

BOUCHER DE LA BRUÈRE (l'Honorable P.), président du Conseil législatif, à Saint-Hyacinthe, province de Québec (Canada), présenté par M. le juge Tellier.

Dauprat (E.), Nice, présenté par M. A. Dauprat.

Lefebvre (l'abbé), curé de Cellettes (Loir-et-Cher), présenté par M. E. Demolins.

Missiessy (la comtesse douairière de), La Barrière (Puy-de-Dôme), présentée par M. A. Dauprat.

RUSSELL (John), University Hall, Gordon Square, Londres, présenté par M. E. Demolins.

VELLE (Fabius), étudiant en droit, Paris, présenté par le même.

VILLARD (Joseph), industriel, Armentières, Nord, présenté par M. A. Villard.

(1) Les noms des membres TITULAIRES sont inscrits en CAPITALES; ceux des membres *souscripteurs*, en *italiques*.

*
* *

Bourses. — M. Albert Dauprat a fait don à la Société d'une bourse de 600 francs et M. Alfred Firmin-Didot d'une bourse de 100 francs.

L'emploi de ces fonds sera réglé suivant les intentions exprimées par les donateurs.

*
* *

Correspondance. — L'abondance des matières ne nous permet pas de reproduire des extraits des lettres qui nous sont envoyées; nous nous bornons au passage suivant d'une lettre qui nous est adressée de Tahiti par Mgr Verdier, parce qu'elle exprime un vœu souvent formulé et qui sera bientôt réalisé :

« Le temps approche, je l'espère, nous écrit Mgr Verdier, où condensant l'ensemble des sujets traités méthodiquement, tant dans la *Science sociale* que dans les deux Cours d'enseignement de cette science, vous pourrez faire imprimer un ouvrage qui l'exposera dans son ensemble. Alors on pourra, comme pour la théologie et le droit canon, lire avec plus de fruit le développement scientifique que vous avez donné aux œuvres de Le Play.

« Dès que cet ouvrage synthétique aura paru, je m'empresserai de me le procurer, afin de contempler dans leur ensemble ces mêmes vérités, dont l'exposition analytique m'intéresse si vivement... »

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LE
MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

I.

Ce n'est pas une vérité nouvelle que le monde va toujours se transformant, mais on la saisit d'une manière particulièrement sensible chaque fois que disparaît un homme qui a occupé parmi ses contemporains une haute situation. La mort du Maréchal de Mac-Mahon m'a très vivement donné cette impression.

Mac-Mahon personnifiait à merveille l'officier de l'ancienne armée, de l'armée telle qu'elle avait été comprise et constituée par la loi de 1832, de l'armée qui a fait les campagnes d'Afrique, de Crimée, d'Italie, du Mexique, et que les revers de 1870 ont détruite. Ce sont là des temps très proches, et déjà c'est de l'histoire, c'est du passé ; les hommes d'aujourd'hui se distinguent nettement, par leurs idées, par leurs habitudes, par leurs tendances, de ceux de cette génération. Nous faisons encore beaucoup des mêmes choses, sans doute, mais nous ne croyons plus beaucoup aux mêmes choses, ou bien nous n'y croyons pas de la même manière. Les problèmes qui se posent devant nous sont de la même nature, mais leur aspect est différent et nous rêvons de solutions nouvelles. Ouvrez un livre de M. Guizot; depuis le

portrait, qui en orne le commencement, jusqu'aux conclusions, en passant par la préface, tout nous paraîtra vieilli : la haute redingote boutonnée, la main engagée entre le 2e et le 4e bouton, l'air grave, le style grave aussi, le style de discours académique, qui évite le fait brutal ou l'enveloppe avec soin dans l'idée générale, seul vêtement convenable pour la langue noble, la tournure oratoire et philosophique : ces formes nous font sourire aujourd'hui, et elles enthousiasmaient nos pères.

Sous ces changements de formes se cachent des changements plus profonds qui sont des changements d'idées. Les hommes qui réfléchissent, — il y en a peu, mais ce sont ceux qui comptent et qui mènent les autres, — sont guidés par des mobiles différents. La foule, qui les suit ou dont ils traduisent les impressions et les tendances, accepte d'eux des formules nouvelles à l'aide desquelles on la fait marcher. Tout le monde se modèle plus ou moins sur un patron idéal qui se modifie de temps à autre; et, chaque fois qu'il se modifie, cela correspond à une évolution sociale.

Les hommes qui ont le privilège de mourir âgés conservent aux générations qui les suivent le type de celle à laquelle ils appartiennent; ce sont des témoins d'un autre âge, des échantillons qui permettent de constater les changements survenus. Le Maréchal de Mac-Mahon, né en 1808, saint-cyrien sous la Restauration, ayant fait son avancement sous Louis-Philippe, et maréchal du second empire, avait été formé à une école toute différente de celle de nos officiers de l'armée actuelle; il était bien d'une autre époque. Et, étant arrivé au plus haut degré des honneurs, ayant longtemps exercé le commandement, il représentait avec éclat l'armée ancienne; enfin, étant resté jusqu'au bout en possession de ses facultés et de sa vigueur physique, il comptait encore parmi les vivants; il n'avait pas été oublié d'avance comme tant d'autres auxquels les infirmités ne laissent plus qu'une sorte de vie végétative. C'est sans doute pour cela, qu'en apprenant sa mort, on avait l'impression nette de quelque chose qui s'en va, d'un type qui disparaît.

C'était bien une figure à part que celle de l'officier de l'ancienne

armée, et il tenait essentiellement d'ailleurs à être classé *à part*, à ne pas être confondu dans la même humanité que celle des *civils*. Vivant constamment avec ses camarades, changeant souvent de garnison, n'ayant avec la population aucun contact, sauf à l'occasion de quelques soirées dansantes, il appartenait à ce qu'on appelait alors *la famille militaire* et ne s'intéressait guère à ce qui pouvait se passer en dehors de cette famille. Les événements de la vie civile le laissaient froid; il avait vis-à-vis d'eux l'attitude indifférente, l'attitude d'un homme que cela ne regarde pas. Son ignorance des choses de la politique, son dédain marqué pour tout ce qui sentait, même de loin, l'atelier, la boutique, la manufacture, le travail utile et lucratif, en faisaient une sorte d'étranger au milieu de son pays. Il n'aurait pas fallu le lui dire! on l'eût profondément blessé, car l'épithète « d'étranger » sonnait mal à ses oreilles; il avait sur chaque nation un jugement bref, sévère et imperturbable, jugement accepté comme parole d'évangile dans les conversations du *mess*, ou du café des officiers : Les Anglais?... des marchands! c'était tout dire! Les Italiens?... des pleutres! Les Russes?... des barbares! Les Allemands?... des gens qui font des livres, etc., etc. Et, là-dessus, un petit air de bravoure : « Ah! comme nous aurions tôt fait de balayer tout cela, si on nous laissait faire! » et, tout en agitant les dominos sur la table de marbre, on refaisait la carte de l'Europe; on revoyait l'Empire français de 1806, l'épopée napoléonienne, le soleil d'Austerlitz, et le reste.

Le mode de recrutement de l'armée favorisait d'ailleurs beaucoup chez elle l'ignorance du monde extérieur. Le « soldat de sept ans », désigné par le sort, était véritablement enlevé à la vie civile pendant ses sept années de service. Impossible pour lui de savoir au juste ce qu'il ferait au bout de cette période, longue en elle-même, longue surtout par l'importance de ces années de jeunesse qui vont de vingt et un à vingt-huit ans et pendant lesquelles l'avenir d'un homme se décide. Ce n'était donc plus un laboureur, un artisan, un ouvrier d'usine, que l'officier avait à commander; c'était un soldat, rien qu'un soldat, un militaire de métier comme lui. Et pour que la transfor-

mation du conscrit en militaire fût aussi rapide et aussi complète que possible, on avait soin de briser tous les liens qui auraient pu rattacher l'homme à sa famille, à son pays. On envoyait les Bretons en Provence, les Gascons dans les Flandres, etc. De plus, on n'accordait que de très rares congés, on n'en accordait même pas du tout avant une certaine période. Avant de plonger le nouveau soldat, même temporairement, dans son milieu d'origine, on voulait s'assurer qu'il était devenu réfractaire à ses influences.

Soldat, commandant à des soldats de profession, bien isolé de la vie civile, l'officier avait un sentiment de la hiérarchie très profond, très strict, fortifié de toute la distance sociale qui existait entre lui et les *hommes*. Les hommes, — sauf quelques engagés volontaires visant à devenir officiers, — qu'était-ce, sinon des conscrits trop pauvres pour se racheter de la corvée militaire, pour se faire remplacer, fils de laboureurs en général, peu ou pas instruits, incapables de monter au-dessus du rang de sous-officiers? L'officier zélé et consciencieux avait soin de leur bien-être, goûtait la gamelle, mais les traitait un peu comme un propriétaire d'esclaves, humain et bienveillant, traitait ses nègres dans la Virginie ou les Carolines. Par ses manières d'agir et par quelques paroles bien senties, il les conviait à l'obéissance passive, en leur démontrant l'inutilité de la résistance : « Vous êtes pris dans un engrenage plus puissant que vous; inutile de regimber ou d'essayer de vous mettre en travers. Soyez dociles? c'est le plus sage. Si vous vous révoltez contre moi, vous trouverez derrière moi tous les caporaux, sous-officiers et officiers de l'armée, tous les gendarmes, tous les gardes champêtres de France; vous serez saisi et vous passerez au conseil de guerre. » Tel était le sens, — non pas le style, il était beaucoup plus énergique et beaucoup plus imagé, — des admonestations par lesquelles on infusait au jeune conscrit l'esprit militaire. C'est bien par des procédés du même genre qu'on domestique des animaux et des esclaves, mais rien ne prépare moins bien à gouverner des hommes libres. Autre chose est de commander à des soldats qui ne peuvent pas désobéir sous

peine de mort, autre chose de mener des gens qui ne resteront sous vos ordres qu'autant que vous rendrez votre pouvoir supportable. Imaginez un homme qui a le marteau-pilon du Creusot à sa disposition pour casser des noisettes et qui se trouve obligé tout d'un coup de forger le fer par l'effort de ses bras !

Habitué à demander à la force la solution des difficultés qu'il rencontrait, le militaire de l'ancienne armée pensait que tout mouvement d'opinion contraire aux idées du Gouvernement devait se traiter comme les murmures des soldats, et admirait franchement les coups d'État, qui lui paraissaient remettre chacun à sa place, le chef à la tête, les sujets sous les pieds et les bavards en prison. Cela cadrait bien avec sa conception de la société, conception absolument modelée sur celle de son régiment.

Et cependant, il était profondément honnête. S'il aimait le Deux-Décembre, c'était à cause du résultat obtenu, à cause du triomphe du pouvoir personnel, qui, pour lui, représentait l'autorité ; mais la préparation éloignée de l'événement, les manœuvres douteuses, l'argent reçu en récompense de services louches ou de complaisances, tout cela lui répugnait à un haut degré. Dans le corps fermé auquel il appartenait, il y avait des traditions rigoureuses de probité et d'honneur. Les colonels grondaient les officiers prodigues et faisaient casser les officiers suspects d'indélicatesse ; à ce point de vue, le niveau moral était élevé. Par-dessus tout, on avait le respect de la parole donnée. On était loyal, on appartenait à une sorte de chevalerie.

Je n'ai pas besoin de dire que l'on était brave autant que loyal. Cela va de soi. Mais on était brave d'une manière particulièrement impatiente et audacieuse ; on aimait la prouesse et on s'était exercé à la pratiquer, en Algérie, dans un genre de guerre qui la favorisait. On aimait aussi la guerre et on la souhaitait ouvertement. C'était une occasion d'avancement, une diversion à la monotonie des garnisons, et puis enfin c'était la seule manière pour un militaire de *profession* d'exercer son métier. D'autre part, les civils, qui ne se battaient pas alors, qui

restaient chez eux, voyaient volontiers l'armée se couvrir de gloire :

« Un peu de victoire est bon aux affaires »,

Et puis, « Triompher fait toujours plaisir, » comme dit le Marseillais de Paul Déroulède.

En revanche, la nation ne marchandait pas à l'armée son admiration et son respect. L'épicier sentait au fond de son cœur une sincère considération pour les hommes qui risquaient de se faire tuer en défendant ses intérêts, au moins en flattant son amour-propre. Il trouvait cela très bien de leur part et pensait qu'il y avait encore bénéfice à payer un pareil service avec des honneurs.

Aussi l'armée avait-elle, dans le pays, une situation très haute, une place à part et particulièrement honorable. Aujourd'hui, nous nous intéressons vivement, non plus à l'armée, qui n'est plus un corps spécial, mais à la *fonction militaire* de la nation, à l'organisation de sa défense, parce que nous sentons là une question vitale. Quand les troupes passent, nous les acclamons comme une espérance d'avenir, comme une manifestation de notre force; c'est nous que nous acclamons. Autrefois, on acclamait l'armée pour lui témoigner la reconnaissance de la nation.

Le Maréchal de Mac-Mahon avait bénéficié plus que personne de ce sentiment particulier de la nation française pour son armée. Il faut dire que, plus que personne, il avait été mêlé aux succès les plus éclatants des armes françaises. Jeune officier, il avait pris part aux combats d'Afrique. En Crimée, il était entré le premier dans Malakoff en prononçant le fameux : « J'y suis, j'y reste. » Enfin, à Magenta, il avait sauvé l'armée d'Italie. Aussi brillant comme fait d'armes qu'aucun des chefs connus de son époque, il avait en outre l'avantage d'échapper par sa parfaite correction aux reproches qui atteignaient certains d'entre eux. Il n'était pas brutal comme Pellissier; on ne le discutait pas comme Saint-Arnaud. Il traversa même la triste période de nos revers sans être touché par les accusations sous lesquelles croulèrent le Maréchal Le Bœuf et le Maréchal Bazaine. Sa réputation solidement établie de bravoure et de loyauté

survécut au désastre de Sedan, et jamais le soldat découragé ne jeta son fusil, ou ne leva la crosse en l'air, sous prétexte que Mac-Mahon avait trahi.

Lorsqu'en 1871 la France reprit conscience d'elle-même, Mac-Mahon eut le triste devoir de réprimer les désordres de la Commune, et cette tâche pénible lui acquit un nouveau titre à la reconnaissance des hommes d'ordre. C'était sur lui qu'on avait reporté déjà le sentiment de sympathie qu'inspirait à la France son ancienne armée; lui seul restait debout au milieu de tant de chutes, et il effaçait, par un service rendu à la cause de l'ordre, le souvenir d'une défaite dont personne ne lui avait attribué la cause, d'une défaite où il avait été victime lui-même. Ce fut alors qu'on l'appela le Bayard des temps modernes, glorieux sobriquet que la bienveillance des partis lui décernait spontanément et que leur malveillance, due à des espérances déçues, devait lui retirer plus tard. Parmi les nombreux articles nécrologiques qui ont été consacrés ces jours-ci à sa mémoire, je n'en ai rencontré qu'un seul où cette comparaison louangeuse fût rappelée, et cela a été pour moi comme une évocation de temps bien passés aujourd'hui où l'on rêvait pour lui le rôle de Monk, l'épée de connétable, que sais je encore!

II.

Ce fut à ce moment que l'Assemblée nationale l'appela à la présidence de la République. Dans ce poste nouveau, Mac-Mahon fut essentiellement un militaire; il agit comme aurait agi tout officier imbu de l'esprit militaire à un haut degré. A ce point de vue, l'histoire de son passage aux affaires est intéressante et instructive. Derrière l'homme, il y a le corps auquel il appartient et dont il est pour ainsi dire l'expression. Au surplus, c'était bien comme la personnification la plus haute de l'armée française que la France l'avait choisi.

La France partageait l'opinion du comte Joseph de Maistre, elle pensait que « l'homme le plus honnête est le militaire hon-

nête », et elle sentait le besoin urgent d'un homme profondément honnête. L'Assemblée nationale se rendait compte qu'elle avait été jouée par M. Thiers, que ce chef du Pouvoir exécutif, exécutait ses volontés personnelles plus encore que les volontés de l'Assemblée souveraine ; elle supposait que le grand obstacle à la réalisation de ses vœux venait d'un mauvais vouloir extérieur, et non pas de ses divisions intérieures; elle s'imaginait qu'une fois cet obstacle écarté elle pourrait agir.

Tel fut le sentiment général de la majorité. On se disait : « Avec le Maréchal nous ne serons pas trompés, » et on signa une trêve de sept ans, en chargeant Mac-Mahon de la faire observer. Mais, comme il arrive toutes les fois qu'on signe une trêve, chacun des partis espérait que cette trêve lui profiterait : les royalistes se flattaient que le fils d'un ami personnel de Charles X, allié au monde du faubourg Saint-Germain, serait toujours favorable à une tentative de Restauration. Les bonapartistes, de leur côté, pensaient que le duc de Magenta, maréchal du second Empire, n'opposerait jamais une résistance bien sérieuse à un coup de main tenté par le Prince Impérial. Quant aux républicains, ils se consolaient du départ de M. Thiers, en se disant que le Maréchal était Président de la République et qu'il avait juré de maintenir la Constitution. Il est bon de noter ces sentiments divers pour comprendre les difficultés que le gouvernement de M. de Mac-Mahon devait fatalement rencontrer sur sa route. Suspect aux républicains, à cause de ses origines et des sentiments connus du Président de la République et de sa famille, il ne pouvait pas satisfaire les espérances conservatrices sans un manquement à la parole donnée.

On a beaucoup reproché au Maréchal de Mac-Mahon de n'avoir pas su se tirer de cette situation. J'avoue humblement que, même après coup, même du fond de mon cabinet, je ne vois pas comment il aurait pu s'en tirer. La vérité, c'est qu'il avait reçu de l'Assemblée une consigne et qu'il était seul à y croire. On lui avait dit qu'il était le gardien de la Constitution, il avait juré de la défendre et ceux qui lui avaient fait prêter ce serment ne cherchaient qu'à renverser la constitution. Lui seul, foncièrement

honnête et loyal, restait fidèle à la consigne et avec d'autant plus de mérite qu'il la trouvait souvent très dure.

Mac-Mahon avait tout ce qu'il faut pour faire un souverain constitutionnel; supposez, par impossible, la reine Victoria abdiquant en sa faveur, l'Angleterre n'aurait jamais eu un meilleur roi que lui. Avec assez de prestige personnel pour servir d'arbitre et pour représenter dignement, il possédait les qualités rares d'une vie exempte d'écarts ou de faiblesses. A coup sûr, il valait plus que Guillaume d'Orange et que tous les Georges réunis; il était supérieur à Bernadotte qui a fait souche de rois. Pourquoi n'a-t-il pas réussi en France à aller au bout de son septennat? Pour une raison toute simple, c'est qu'en Angleterre, ou en Suède, le pays ne demande pas au souverain de le gouverner; en France, même avec l'étiquette de République, nous avons soif de pouvoir personnel, et quand nous avons fait jurer à un homme d'observer tous les articles d'une constitution compliquée, qui délimite nettement son rôle, nous lui demandons, immédiatement après, de sortir de ce rôle constitutionnel pour jouer celui de Richelieu, de Louis XIV, de Bonaparte. Notre besoin de liberté est tout cérébral; une déclaration solennelle le satisfait et, dans la pratique, nous aimons l'autorité qui s'affirme à propos et hors de propos.

La seule faute sérieuse qu'ait commise le Maréchal pendant la durée de sa présidence, c'est d'avoir été trompé lui-même sur son devoir, d'avoir prêté l'oreille aux sollicitations intéressées de politiciens brouillons qui exaltaient son prestige et faisaient appel à son énergie militaire. On finit bien par lui persuader qu'il devait agir en personne et ne plus assister en spectateur aux luttes politiques du pays. Sous l'impression de ces conseils déplorables, il agit en effet, il agit avec la raideur d'un officier qui punit un subordonné, et il *fourra dedans* M. Jules Simon. Mais ce moyen de gouvernement qu'on peut employer sans limite dans l'armée s'use très vite dans la politique. Les républicains furent exaspérés par le renvoi du ministère Jules Simon et, cinq mois après, ils revenaient au pouvoir plus forts et plus irrités que jamais contre la réaction. Cette aventure du Seize-Mai n'avait pas fortifié leur sym-

pathie par le Maréchal; d'autre part, les conservateurs lui reprochaient amèrement de n'avoir pas été *jusqu'au bout*, accusation assez vague, car personne n'aurait pu dire ce qu'était ce bout. Ainsi détesté des uns et abandonné par les autres, Mac-Mahon continua encore pendant près de dix-huit mois à exécuter la consigne qu'il avait reçue, jusqu'au jour où, ne se sentant plus la force d'apposer sa signature à un décret qui atteignait l'indépendance de l'armée, il résigna ses fonctions de Président de la République.

On a jugé très sévèrement cette partie de l'existence du Maréchal; on l'a accusé d'ignorance, de faiblesse; on a dit qu'il avait manqué à la France. En fait, c'est la France qui lui a manqué. C'est la France qui n'a pas été loyale vis-à-vis de lui. On attendait de lui autre chose que ce qu'il avait accepté et juré. On aurait voulu en faire un partisan, un aventurier quelconque; lui, est resté un soldat. Je crois que son rôle sera tout autrement apprécié plus tard, quand les passions de la politique se seront calmées, quand personne ne parlera plus de lui avec le dépit d'une ambition déçue. Depuis sa disparition de la scène politique, nous avons vu un autre militaire y faire son entrée, bientôt suivie d'une retraite sans gloire. Celui-là était au goût des politiciens et des amis du pouvoir personnel; il n'était pas retenu par des scrupules exagérés de légalité; il n'avait aucune des vertus militaires de l'ancienne armée, que Mac-Mahon représentait à un si haut degré; ni cette probité stricte et ce point d'honneur chatouilleux qui écarte, comme ignominieux, tout tripotage d'argent, ni la dignité, ni la correction de la vie privée. On sait d'ailleurs que l'armée nouvelle n'avait pour lui qu'une médiocre estime; il ne la représentait pas, il n'en possédait pas l'esprit. Je demande pardon à la mémoire du Maréchal de ce rapprochement avec le général Boulanger. Je ne fais pas de comparaison entre les deux hommes. Je veux simplement dire que si Mac-Mahon, au lieu de personnifier le *militaire honnête* dont nous avons l'habitude en France, avait senti en lui l'ambition malsaine du général Boulanger, il lui aurait été facile de jouer le rôle auquel celui-ci aspirait. Si, au Seize-Mai, il n'a pas agi avec plus de vigueur, comme on le lui a certainement conseillé, c'est qu'il n'a pas cru pouvoir

le faire en restant fidèle à son mandat; personne ne peut raisonnablement l'accuser d'avoir eu peur. Dès qu'il a vu qu'il se trompait, qu'il sortait de son rôle, il a refusé d'aller plus loin; question de conscience.

La France lui doit une haute reconnaissance pour sa loyauté. Il aurait pu être un général à *pronunciamento;* on l'y poussait dans son entourage ; on lui prouvait par des arguments superbes que c'était son devoir; on faisait jouer tous les ressorts de ses sympathies et de ses antipathies d'origine et de milieu pour l'y décider. Il a résisté à tout cela; il n'a pas voulu être un premier « soldat heureux » à gouverner la France : par là, il nous a peut-être sauvés du sort des républiques sud-américaines.

Remarquez bien que le coup de main militaire est un danger toujours menaçant pour nous. Les honnêtes gens de France deviennent volontiers complices du premier malhonnête homme qui a le moindre panache et qui promet de *balayer tout.* Cela est tellement dans notre tempérament que la vue du panache et l'espoir du coup de balai nous éblouissent, nous aveuglent au point de ne plus voir le ridicule. On dit toujours que le ridicule tue en France; eh bien, ni Paulus ni le fameux cheval noir n'avaient tué Boulanger; au contraire, ils l'avaient exalté, tellement le microbe du panache est envahissant et dominant chez nous! Il neutralise le ridicule et le tourne à profit!

Je ne suis pas prophète, mais je crois pouvoir prédire un certain nombre de boulangismes futurs. J'y crois tellement que je les combats d'avance, avec les armes dont je dispose. Nous avons besoin, par-dessus tout, d'apprendre à nous gouverner nous-mêmes et nous devons redouter, par-dessus tout, ce qui s'oppose à ce salutaire apprentissage. Les sauveurs sont notre fléau, parce qu'ils nous cachent, pour quelque temps, la nécessité de nous transformer nous-mêmes; ils paraissent renverser les obstacles; à vrai dire, ils en créent de plus redoutables que ceux qu'ils balaient. Les promoteurs du Seize-Mai voulaient faire du Maréchal de Mac-Mahon un de ces sauveurs; il a eu le tort de céder à leurs conseils au début, et ce commencement de salut a creusé plus profondément, entre les divers partis, l'abîme de

l'antagonisme. Nous n'en sommes pas encore remis. Nous aurions eu bien plus de peine à nous en remettre si la tentative avait réussi et si le renvoi du Ministère s'était transformé en coup d'État. Le succès plus grand, accompagné naturellement de répressions plus sévères, aurait amoncelé plus de rancunes, et il aurait été éphémère malgré tout, en sorte que le mouvement de retour y aurait gagné plus de violence et d'amplitude. Et puis, d'autre part, quel encouragement aux coups de mains futurs que ce succès d'un général! Au lieu d'un Boulanger nous en aurions eu déjà trois ou quatre! La grande honnêteté du Maréchal de Mac-Mahon, sa fidélité à la parole donnée, sa loyauté, ses vertus militaires, en un mot, nous ont donc rendu un service de premier ordre.

III.

Et cependant, quand on repasse la vie de cet homme qui a joint à une superbe bravoure une honnêteté supérieure, on se dit que ce type accompli de l'officier et de l'honnête homme, tel que sa génération l'a produit, ne répond pas actuellement aux besoins de l'armée et de la société. Les qualités morales qu'il possédait honorent grandement un homme, mais, pour les devoirs auxquels les hommes d'aujourd'hui sont appelés, elles sont insuffisantes; elles empêchent celui qui les possède de ternir sa réputation et de salir sa conscience; elles contribuent même à retarder, dans une certaine mesure, ou à atténuer certains désastres, mais elles n'agissent guère que négativement; elles ne travaillent pas d'une façon directe et active à cette reconstitution de la société qui est un besoin pressant; elles ne peuvent y travailler qu'avec une direction particulière et effective que nous ne savons pas assez leur donner.

On a un peu l'air de Cassandre, je le sais, quand on prêche la reconstitution de la société. C'est un grand mot et une grande tâche, mais c'est toujours et en tout lieu le devoir de chacun dans une sphère plus ou moins limitée. La société passe son

temps à se modifier, à se reconstituer bien ou mal, par le mécanisme régulier des morts et des naissances, des conditions de vie, de travail, de groupement, qui changent suivant les circonstances. Nous ne pouvons pas empêcher cela; c'est un fait; nous ne pouvons pas arrêter cette transformation constante; nous pouvons seulement l'influencer dans une certaine mesure par notre exemple; nous pouvons même la diriger en ce qui nous concerne personnellement. Nous pouvons faire que notre vie à nous, qui est un des éléments de la société dont nous faisons partie, soit utile ou inutile. Nous réglons souverainement cet élément-là dans la société. Et la vie de la société n'est pas autre chose que la résultante des diverses façons dont chacun de nous règle la sienne propre. Chacun de nous, par conséquent, contribue tous les jours, pour sa part, à reconstituer la société dans un sens ou dans un autre. Et cela est aussi vrai de ceux qui combattent vaillamment le combat de la vie que de ceux qui abandonnent la lutte, qui se retirent dans leur coin pour jouir tranquillement ou gémir dans l'amertume d'une pesante oisiveté. Ceux-là aussi ont leur part de responsabilité dans l'édifice qui s'élève; ils représentent les malfaçons, les matériaux de mauvaise qualité qui en compromettent la solidité; ils sont la cause prochaine des écroulements. La reconstitution de la société est une œuvre qui se poursuit toujours et dans laquelle tout le monde a sa part, qu'il s'en soucie ou non, qu'il le veuille ou non.

Mais quand de grandes et subites transformations matérielles viennent s'ajouter aux causes constantes de transformation, pour rendre plus rapide, plus intense et plus général le mouvement qui emporte la société vers l'avenir, le devoir de la reconstitution sociale apparaît plus impérieux que jamais; c'est précisément ce qui arrive à notre époque. Et en même temps qu'il apparaît plus impérieux, il apparaît moins clair, parce que les solutions de détail dont la génération précédente avait légué la pratique ne servent plus de rien, la situation n'étant plus la même.

Le type de l'officier de l'ancienne armée que nous avons vu

si hautement personnifiée par Mac-Mahon peut-il servir complètement de modèle aux officiers de l'armée nouvelle? Non, car ils ne commandent plus les mêmes hommes, la situation a changé.

Aujourd'hui, plus de soldats de sept ans désignés par le sort, mais des citoyens qui, pendant trois ans, viennent acquitter un impôt. Servant dans le voisinage de leur pays, en général, ils ont des congés fréquents et ne perdent pas le contact de la famille et du milieu d'origine ; ils restent attachés à leur métier ; ce sont des laboureurs, des artisans, des commerçants, des étudiants, qui font temporairement leur service militaire. Ajoutez à cela l'introduction constante dans les rangs de l'armée active de civils plus âgés venant, pour une période très courte, s'exercer à la manœuvre. L'élément civil et l'élément militaire se pénètrent ainsi constamment l'un et l'autre, en sorte que l'armée se confond vraiment avec la nation.

De plus, le simple soldat n'est plus l'homme sans ressources et sans instruction de l'ancienne armée. Il est souvent commerçant notable, avocat, professeur, industriel, fonctionnaire. C'est une baïonnette intelligente, l'abomination de la désolation au jugement des vieux militaires. Il est porté à la critique, d'autant plus qu'il n'est pas là pour son plaisir, et qu'il acquitte un impôt et un impôt très dur pour lui. Non seulement il est soumis à une série de contraintes étroites qui lui sont pesantes, mais, pendant ce temps-là, sa maison de commerce, son cabinet, ses études, son industrie sont en souffrance. Naturellement, il raisonne sur les ordres qui lui sont donnés, sur la manière dont ils lui sont donnés ; il marche et se tait pour peu qu'il ait de bon sens et de résignation, sachant bien que toute observation serait sévèrement réprimée et que la fin de la période arrivera ; mais il prend sa revanche une fois rentré chez lui. De là cette littérature anti militaire qui réjouit le civil libéré et attriste l'officier.

Lui, l'officier, est resté en effet un militaire de profession. En elle-même, sa situation personnelle n'a pas changé, mais vis-à-vis de ses subordonnés elle s'est absolument transformée. Beau-

coup de civils obligés de servir sous ses ordres le considèrent comme l'agent de l'État chargé de percevoir l'impôt militaire. Il se produit une sorte d'antagonisme sourd entre lui et les hommes. Dans ces conditions, il ne lui suffit plus, pour se les attacher, de prendre envers eux l'attitude de bourru bienfaisant qui était de mise autrefois. Il faut qu'il ait des égards, qu'il ne les froisse pas; il faut même qu'il les *gagne,* en leur montrant ce qu'il y a d'élevé et non pas ce qu'il y a d'onéreux dans le service qu'ils accomplissent. Inutile d'ailleurs pour cela de prononcer des discours à la Tite-Live; la manière d'être, les procédés, feront plus que tous les discours et les occasions ne manquent pas où un mot bien placé sera compris de tous. On admettait jadis qu'il fallait *terroriser* le conscrit, lui faire sentir qu'on était plus fort que lui. Aujourd'hui le procédé est ridicule et dangereux, ridicule parce que le soldat voit tout proche de lui le moment de sa libération, dangereux parce que l'impression de la tyrannie en fait un révolté dès qu'il est sorti de la caserne. Au lieu de le terroriser, l'officier de l'armée nouvelle doit donc *élever* l'homme que la vie civile lui livre; la mission qui lui incombe est de patronner ces hommes dans l'accomplissement d'un devoir patriotique dont on n'aperçoit que la monotonie en temps de paix, mais dont, au moment d'une guerre, on sentirait la grandeur. Il faut qu'il lui inspire cet esprit de sacrifice, de loyauté, qui est encore si vivant dans le corps des officiers et, pour cela, il faut qu'il le traite non pas comme un instrument inconscient, mais comme un allié.

C'est là, pour l'officier, un devoir professionnel strict. On dit toujours dans l'armée qu'il faut encadrer les hommes. Il n'y a pas, dans les circonstances actuelles, d'autre moyen de les encadrer; il s'impose. Et remarquez bien que le rôle social de l'officier se trouve du coup singulièrement grandi. Au lieu d'exercer son influence sur un nombre d'hommes limité et par *écrasement,* il voit passer sous ses ordres la nation entière et il faut qu'il l'élève à la hauteur de ses devoirs militaires *par conviction.*

S'il manquait à cette tâche nouvelle et agrandie, sa situation

morale dans la nation descendrait bien au-dessous de celle qu'il avait autrefois. Il a perdu le prestige de l'homme qui se fait tuer pour les autres, puisque à l'heure du danger tout le monde est militaire; il faut qu'il rachète ce prestige par l'accomplissement du devoir nouveau.

Ce devoir nouveau n'élargit pas seulement la tâche purement professionnelle de l'officier; elle n'agrandit pas uniquement sa sphère d'action comme officier; elle a, en outre, l'immense avantage de l'élever lui-même comme homme, d'en faire un homme plus complet. Il ne lui est plus loisible de s'enfermer dans sa spécialité, dans sa famille militaire; cette famille n'est plus un corps à part, c'est la famille de tout le monde. Désormais il doit renoncer à ces jugements étroits et bizarres qui dénotaient chez lui la profonde ignorance des choses de ce monde et fortifiaient ses préjugés; il est en frottement avec des hommes de professions diverses; il faut qu'il sache ce qu'il peut en attendre, comment il doit les prendre pour leur faire donner leur maximum d'effort, il faut qu'il se fasse tout à tous. C'est la meilleure condition pour se développer soi-même, pour devenir dans la société un élément actif.

Le désintéressement et la grande loyauté de Mac-Mahon lui ont permis de jouer, à une époque troublée, un rôle pacificateur et régulateur. Il nous a évité des désastres pires que ceux que nous avions déjà subis. C'est un grand service qu'il nous a rendu et un service que l'ancienne armée personnifiée par lui était bien à même de nous rendre; mais l'armée, qui n'est aujourd'hui qu'une manière d'être de la nation, a plus à faire. Elle ne doit pas seulement rester comme la suprême garantie de l'ordre à l'heure des révolutions; il faut qu'elle travaille à faire ce que nous avons tous à faire, la France de l'Avenir. La correction, la régularité, la discipline, la bravoure même ne suffiront pas à cette tâche; elle réclame notre effort persévérant et effectif, chacun poussant sa vie devant soi avec toute sa vigueur.

Ce devoir nouveau, l'armée n'est pas seule à en avoir l'obligation, il incombe à tout le monde. Les transformations rapides

auxquelles nous assistons brisent successivement tous les anciens cadres sociaux et permettent de moins en moins à chacun d'entre nous de se renfermer dans sa spécialité professionnelle, dans son monde, dans son petit préjugé traditionnel. La spécialité professionnelle est constamment menacée par l'invention nouvelle qui la remplace; l'artisan disparaît devant l'ouvrier de fabrique, les distinctions sociales anciennes s'effacent et les préjugés tombent, en même temps que l'ignorance des hommes et des choses est moindre. En présence de cet effondrement inévitable et providentiel, l'homme ne peut plus espérer se raccrocher aux soutiens artificiels qui s'ébranlent ou s'affaissent; il faut qu'il se fasse plus homme, qu'il ne compte plus que sur lui, que son énergie, sa volonté, le préparent à toutes les transformations imposées par les circonstances.

Au milieu du concert d'éloges qui a accompagné la mort du Maréchal de Mac-Mahon, un journaliste a cru devoir faire entendre sa note discordante et attribuer au glorieux mort les maux dont nous souffrons. Accusations injustes et aveugles! Les maux dont souffre une société ne sauraient avoir pour cause l'erreur d'un homme, pas plus que son salut ne peut venir d'un homme. Il est inutile d'insulter au cercueil d'un glorieux soldat pour se disculper; mieux vaut se frapper la poitrine et corriger ses propres fautes.

Paul de Rousiers.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE.

V.

LE

TYPE NORD-SLAVE OU RUSSE [1].

II.

CE QUE LE TYPE DOIT A L'INFLUENCE OCCIDENTALE.

Nous avons vu, dans notre précédent article, que le type Nord-Slave doit à son origine orientale une formation communautaire intense, qui se manifeste dans l'organisation de la famille, du travail, de la propriété et de la Commune, ou *Mir*.

Mais ce n'est là qu'un des deux côtés de cette société essentiellement composite : c'est la face tournée vers l'Orient. Il y a une autre face, tournée vers l'Occident, et qui donne au type un aspect bien différent !

Pour comprendre et expliquer la Russie, il faut se rendre

(1) Voir les précédents articles, dans les livraisons de mars, mai, septembre et octobre 1893.

compte de ces deux influences opposées et de leur combinaison sur un même territoire.

Si le Nord-Slave n'avait été soumis qu'à l'influence orientale, c'est-à-dire à son influence originaire, il aurait évolué sensiblement à la façon du type finnois, dont nous avons donné la description (1) : il serait resté un pur type communautaire et patriarcal, peu susceptible, par conséquent, de transformation, d'initiative et de développement social; plus tourné vers la tradition que vers les nouveautés, vers le passé que vers l'avenir.

Mais il n'en est pas ainsi, parce que ce type a rencontré sur sa route un élément étranger sorti de l'Occident, qui est venu se combiner, s'amalgamer avec lui, qui l'a influencé d'une façon puissante, et l'a poussé dans des voies nouvelles où il ne serait pas entré de lui-même.

C'est précisément cette combinaison de deux éléments sociaux absolument différents qui forme la caractéristique du Nord-Slave. On peut caractériser ce type par la formule suivante : *Type communautaire soumis à des dominateurs étrangers appartenant à une formation sociale supérieure.*

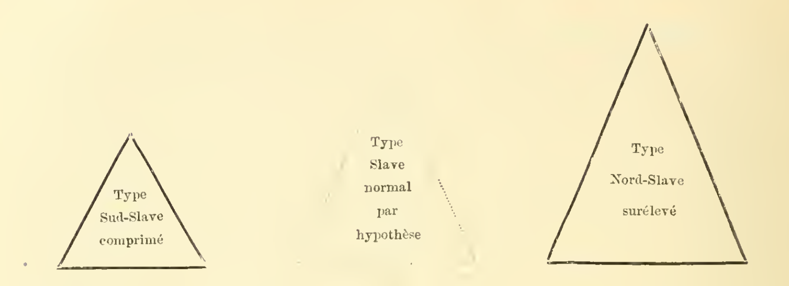
Cette formule nous révèle, du même coup, la différence entre ce type et son frère, le Sud-Slave. Ce dernier est aussi un « type communautaire soumis à des dominateurs étrangers »; mais à des dominateurs, « appartenant à une formation sociale *inférieure* ». En effet, le Nord-Slave a eu pour dominateurs le Russe, le Sud-Slave, le Turc. Et cette différence a suffi pour jeter ces deux populations, issues de la même souche, dans des voies opposées.

Le Russe a projeté le Nord-Slave en avant, vers l'Occident; le Turc a rejeté le Sud-Slave en arrière, vers l'Orient.

Le premier a été développé, surélevé outre mesure, je veux dire plus qu'il n'aurait jamais pu l'être par ses seules forces; le second a été comprimé, surbaissé outre mesure, c'est-à-dire plus qu'il ne l'aurait été par sa seule formation sociale.

(1) Voir la livraison de septembre 1893.

On pourrait représenter ce phénomène par la figure ci-dessous.



Qu'est-ce donc que ce dominateur russe et comment son action sur le Nord-Slave a-t-elle eu pour résultat de surélever, de développer le type?

I. — L'ARRIVÉE ET L'INSTALLATION DU RUSSE.

Le plus ancien chroniqueur de la Russie, qui vivait au onzième siècle, un moine de Kiev, Nestor (1), s'exprime ainsi : « Les Slaves de l'Ilmen, *épuisés par leurs divisions,* se décidèrent à appeler à eux les Varègues. « Cherchons, se dirent-« ils, un prince qui nous *gouverne* et nous parle selon la justice. » Alors les Tchoudes, les Slaves (de Novgorod), les Krivitches et autres peuples réunis dirent aux princes de la Varégie : « Notre « pays est grand et tout y est en abondance, *mais l'ordre et la « justice y manquent : venez en prendre possession et nous gou-« verner.* »

Nous saisissons d'abord, dans ce passage, un des traits caractéristiques des Slaves, et, d'une façon générale, des sociétés à formation communautaire de famille : la difficulté à organiser des pouvoirs publics réguliers. Nous avons vu comment, dans les steppes de Prairies, chaque communauté familiale formait un groupe autonome, se suffisant à lui-même, ayant peu de con-

(1) Nestor est né en 1056 et mort en 1106. Son principal ouvrage est une chronique qui va de 862 à 1106. C'est la source la plus précieuse de l'histoire primitive des Slaves.

tact et peu de relations avec les autres groupements familiaux. Dans ces sociétés, l'action commune, même en vue d'un expédition militaire, s'organise difficilement, et reste toujours précaire; chaque communauté de famille tend à reprendre le plus tôt possible son indépendance. C'est pour cela que les grands empires d'Attila, de Gengis-Khan, de Tamerlan se sont si rapidement dissous.

Or, nos Slaves étaient alors au premier stade de l'évolution sociale communautaire, immédiatement à la sortie de la Prairie. Nous avons d'ailleurs constaté que le mécanisme social ne s'éleva pas, chez eux, au-dessus de la commune, ou Mir, qui n'est, en somme, qu'un groupement élémentaire de familles, sous la direction des anciens, ou patriarches.

C'est ce que constate un des historiens de la Russie (1) : « En cas de péril, les *volosts* d'une même peuplade pouvaient se confédérer sous un chef *temporaire,* mais ils se *refusaient à constituer au-dessus d'eux une autorité commune et permanente.* L'idée de l'unité d'une peuplade et, à plus forte raison, celle de l'unité de la nation russe, était absolument *étrangère* à cette race : *l'idée de gouvernement et d'État devait être importée du dehors.* »

Le récit du moine Nestor ne saurait donc nous surprendre : ces populations étaient et devaient être naturellement incapables de sortir de leur état endémique de « divisions » et de faire régner « l'ordre et la justice », c'est-à-dire de constituer des pouvoirs publics réguliers.

Nestor nous dit ensuite que les Slaves se décidèrent à appeler à eux des étrangers. Ce fait ne doit pas nous étonner davantage. Il est la conséquence de l'impuissance où se trouvait chacun de ces petits groupes à résister par lui-même aux groupes voisins. C'est ainsi que les clans gaulois appelaient sans cesse à leur secours l'étranger, Germain, ou Romain; les histoires de l'Écosse, de la Bretagne, de la Corse, de la Grèce, sont remplies d'appels du même genre!

(1) Rambaud, *Histoire de la Russie*, p. 34.

Les étrangers appelés par les Slaves venaient de la « Varégie », nous dit Nestor. Qui étaient-ce que les Varègues?

Plusieurs opinions sont en présence, mais toutes s'accordent sur un point : *les Varègues sont d'origine scandinave.* « On est en droit d'assimiler ces hommes du Nord aux *rois de mer*, aux *Northmans*, ou *Vikings*, si célèbres en Occident dans la décadence carolingienne. Les princes russes que nous trouvons dans les anciennes miniatures sont vêtus et armés comme les chefs normands que nous voyons représentés sur la tapisserie de la reine Mathilde, à Bayeux... *C'est à l'arrivée des Varègues en Slavie que commence véritablement l'histoire de la Russie* (1). »

Cette expédition aurait eu lieu vers 862, sous la conduite de trois frères, aux noms bien scandinaves, Rourik, Sinéous et Trouvor. Fait bien caractéristique, ces hommes « apportèrent, dans l'anarchie slave, cet élément de force guerrière et *disciplinée sans laquelle il n'y a pas d'État. Ils imposèrent aux indigènes le degré de contrainte nécessaire pour les arracher à l'isolement et à la dispersion en gorodichtché et en volost* (2). »

Cette influence ordonnatrice s'explique par la formation sociale que ces étrangers apportaient avec eux. Nous verrons en effet, dans la suite de ces études, que la Scandinavie se trouva dans des circonstances particulières qui y développèrent, de bonne heure et d'une façon remarquable, une société ordonnée et hiérarchisée, avec tout un organisme complet de pouvoirs publics. Pour le moment, il nous suffit de constater les effets de cette formation supérieure sur le type Nord-Slave.

II. — COMMENT LE RUSSE DÉVELOPPA LA CULTURE.

Pour comprendre comment l'établissement des Varègues, ou Russes, amena le développement de la culture, il faut se rendre compte des conditions dans lesquelles s'opère la fixation d'une race sur le sol.

(1) Rambaud, *Hist. de la Russie*, p. 40, 41, 45.
(2) *Ibid.*, p. 42.

Chez les nomades, la puissance nationale repose essentiellement sur *le prestige personnel* des chefs et sur l'enrôlement des hommes : on se tient les uns les autres, parce qu'on est de la même famille, ou du même clan ; on suit un chef, parce qu'on lui reconnaît des qualités *personnelles*, et qu'on a confiance en lui. Or, une puissance qui repose sur cette base fragile va nécessairement en déclinant : on est porté à abandonner le chef quand il devient vieux, ou moins capable, ou quand il vous assure moins de profits ; on ne se rallie pas à son fils, parce que les qualités personnelles, le prestige, se transmettent rarement. Ainsi s'explique l'abandon des successeurs d'Attila, de Gengis-Khan, de Tamerlan et leur impuissance à fonder des empires durables.

Au contraire, chez les peuples anciennement et profondément adonnés à la culture du sol, le développement de la puissance nationale ne repose plus sur le prestige personnel des chefs, mais sur *l'organisation progressive des terres*. Le système social n'est pas fondé sur une hiérarchie de gens, mais sur une hiérarchie territoriale. L'homme, la famille sont encadrés solidement par le domaine. C'est la possession du sol qui donne le pouvoir. On tient les hommes par la terre et non plus la terre par les hommes. Si l'on perd la terre, on perd le pouvoir : c'est l'histoire des Mérovingiens et des Carolingiens, qui sont tombés pour avoir distribué leurs domaines en « bénéfices » à leurs leudes ; c'est l'histoire des Capétiens, qui sont devenus de plus en plus forts, en agrandissant sans cesse leur domaine de famille et en devenant les plus grands propriétaires de France.

Une puissance qui repose ainsi sur la possession du sol tend à devenir de plus en plus forte ; elle tend à encadrer de plus en plus la population, en affermissant et en développant constamment la hiérarchie territoriale, afin de tenir de plus en plus les gens par la terre.

Tel est précisément le spectacle que nous présente la domination russe chez les Nord-Slaves : elle organisa spontanément et progressivement l'appropriation des terres, en dépit de la formation originelle des Slaves qui les portait à laisser le sol en communauté.

Mais cette évolution ne s'accomplit pas en un jour : elle peut se ramener à trois phases principales :

1re Phase : *L'œuvre de Rurik.*

Nous avons dit que les Slaves, impuissants à faire régner l'ordre, avaient appelé les Russes, ou Varègues, dont le chef principal était Rurik. Celui-ci distribua immédiatement une partie du territoire entre ses compagnons; il constitua ainsi de grands domaines. « Une principauté se trouvait en quelque sorte divisée en fiefs (1). » Cette distribution des terres est tout à fait conforme à la pratique que les hommes du Nord suivirent dans leurs différentes invasions : ce qu'ils firent en Russie, ils le pratiquèrent également dans la Gaule et la Grande-Bretagne. Ainsi commençait, pour les Slaves, l'évolution du régime personnel au régime territorial; la terre saisissait l'homme et le fixait. M. Pogodine énumère, pour cette période, 64 principautés et 293 princes qui occupèrent des domaines. Voici d'ailleurs un fait qui caractérise bien cette évolution : les anciens noms des tribus slaves disparaissent partout; à partir de cette époque, le monde slave n'est plus représenté par des peuplades, mais par des principautés. On ne parle plus des Krivitches, ou des Drevlianes, mais des principautés de Smolensk, ou de Volhynie (2). C'est bien le signe sensible de la fixation au sol, de l'empreinte mise par le sol sur les hommes.

La constitution de ces grands domaines produisit trois conséquences importantes :

1° Une partie de la population se trouva *cantonnée* sur ces terres, en vue de leur exploitation. Elle fut ainsi contrainte de renoncer à la vie plus ou moins nomade si chère aux Slaves.

2° La *culture fut développée* sous l'influence de ces grands propriétaires intéressés *personnellement* à la bonne exploitation de leurs domaines, d'où ils tiraient le plus net de leurs ressources.

3° La *propriété personnelle* fut établie, ce qui marquait un pas décisif en dehors de la tradition communautaire des Slaves.

(1) Rambaud, *loc. cit.*, p. 67.
(2) *Ibid.*, p. 74, 75.

2° Phase : *L'œuvre de Boris Godounoff.*

Cette phase débute au commencement du dix-septième siècle, sous l'influence du tsar Boris Godounoff. Ce qui la caractérise, c'est que les influences nouvelles s'étendent en dehors des grands domaines des chefs, et pénètrent jusqu'aux communautés de familles slaves. Celles-ci sont subordonnées aux grands domaines et commencent à subir la même impulsion : elles sont poussées à une culture plus intense, par l'action de ces chefs plus capables et intéressés à une meilleure exploitation du sol.

Cette évolution, si opposée à la formation communautaire, ne s'accomplit pas sans une vive résistance de la population slave. Il fallut employer une contrainte énergique pour l'attacher au sol : ce fut le servage.

Un ukase interdit aux paysans de passer désormais d'une terre sur une autre. Le Slave fut attaché à la glèbe comme le serf d'Occident. Le jour de la Saint-Georges, date de la promulgation de l'ukase, est resté longtemps pour le paysan slave un jour néfaste; longtemps il a maudit les auteurs de cet ukase et ne s'est pas fait faute de protester à l'occasion. Mais, en bon nomade, il protestait plutôt par la fuite que par la révolte. Ainsi, le développement de la vie cosaque fut en relation intime avec l'aggravation du régime rural : plus celui-ci pesait sur le paysan pour le clouer au sol, plus l'esprit de révolte s'aigrissait, plus les campements du Don et du Dniester se remplissaient. Boris Godounoff atténua plus tard cet ukase : tout en maintenant la défense de passer du service d'un petit propriétaire à celui d'un grand propriétaire, il rendit au cultivateur le droit de passer d'un petit propriétaire à un autre petit propriétaire (1).

Cette fixation de l'homme au sol permit aux seigneurs de développer la culture, car le grand propriétaire dont les paysans désertaient les possessions se trouvait ruiné et hors d'état de servir le prince.

Malgré ces résistances, l'éducation agricole du Slave se développait, par la nécessité où il était de venir travailler sur le domaine

(1) Rambaud, p. 275, 276.

du seigneur, qui était pour lui une sorte de ferme-école. Il y apprenait des méthodes de culture plus perfectionnées ; il apprenait en outre à tenir en bon état ses instruments de travail et ses attelages qu'il était obligé de fournir en même temps que le service de ses bras. Il ne devait au seigneur que deux à trois jours de corvées par semaine. Il disposait donc du reste de son temps pour la culture du domaine dont le seigneur lui attribuait la jouissance. Pour peu qu'il fût capable et travailleur, il pouvait appliquer, sur son domaine, les méthodes de culture pratiquées sur la terre du seigneur.

Le domaine du seigneur n'était pas seulement, pour le Slave, une école de culture, il était en outre une source de subventions variées et importantes. D'abord le seigneur lui assurait gratuitement la jouissance d'un domaine proportionné au nombre des membres de sa communauté familiale; ensuite, il lui permettait de récolter, dans les forêts seigneuriales, le bois de chauffage et d'éclairage, le bois à charbon, le bois de construction pour l'entretien de son habitation, des bâtiments et du mobilier agricoles; il lui abandonnait le droit de chasse, de pêche et de cueillette ; il accordait des secours à la famille en cas de disette, d'incendie, d'épizootie et de maladie (1). Ces subventions n'étaient pas seulement dictées par un sentiment d'humanité, mais surtout par l'intérêt même du seigneur, qui avait besoin, pour le succès de son exploitation, de paysans amplement fournis de chevaux, de bestiaux, de semences et de moyens de subsistance. On conviendra que, pour des gens si peu formés au travail et à l'initiative, ce régime offrait de sérieux avantages, et on s'explique qu'il ait développé chez les Nord-Slaves une aptitude agricole que ne leur donnait pas leur formation originelle.

3e Phase : *L'émancipation des serfs.* — Ce régime fut une si bonne école de dressage et d'élévation que l'on voit peu à peu les individus les plus capables s'émanciper du servage et même de la communauté familiale, se créer des situations personnelles et s'élever par eux-mêmes à la richesse.

(1) V. Le Play, *Ouvriers européens*, t. II, p. 57, 58.

Cette émancipation s'est accomplie suivant deux modes :

1° *Émancipation par l'abrok.* — C'est l'émancipation octroyée par le seigneur, par le boyard. L'abrok est le rachat de la corvée par une contribution en argent payée au seigneur. Ce dernier a intérêt à ce rachat, car il y trouve le moyen de se procurer immédiatement des ressources en argent. Le paysan n'y trouve pas moins d'avantages, car il peut ainsi disposer de tout son temps et entreprendre une industrie à son propre compte.

Cependant les individus moins capables n'ont pas intérêt à cette émancipation qui les abandonne trop à eux-mêmes et leur fait perdre les diverses subventions qui étaient attachées au servage.

J'en trouve un exemple frappant dans la Monographie des « Paysans d'Orenbourg » (1). Soit par intérêt, soit pour favoriser l'essor des familles les plus intelligentes, le seigneur distribua, *par la voie du sort,* cent abroks aux paysans de sa propriété. Or, un grand nombre de familles ainsi favorisées n'eurent rien de plus pressé que de revendre l'abrok à des individus plus capables de vivre sous le régime de l'émancipation.

En somme, l'abrok est une porte ouverte vers la liberté, mais seulement pour les gens qui se sentent en état de se suffire par eux-mêmes.

2° *L'émancipation par l'ukase.* — C'est en 1861 que fut promulgué, par le Tsar, l'ukase qui affranchissait les serfs en masse. Cet acte édictait les dispositions suivantes (2) : 1° Les paysans jusqu'alors attachés à la glèbe seraient investis de tous les droits des cultivateurs libres; 2° les paysans obtenaient, moyennant des redevances fixées par la loi, la pleine jouissance de leur enclos (*dvor*) et, en outre, d'une certaine quantité de terres arables, suffisantes pour garantir l'accomplissement de leurs obligations envers l'État; cette jouissance permanente pouvait se changer en une propriété absolue de l'enclos et des terres, moyennant un droit de rachat; 3° les seigneurs concé-

(1) Le Play, *Ouvriers européens*, t. II, p. 50.
(2) V. Rambaud, *loc. cit.*, p. 683, 684.

deraient aux paysans, ou aux communes rurales, la terre que ceux-ci occupaient actuellement; toutefois il serait fixé, dans chaque district, un maximum et un minimum; 4° le gouvernement organiserait des moyens de crédit qui permettraient aux paysans de se libérer immédiatement vis-à-vis des seigneurs, en restant les débiteurs de l'État.

En somme, l'ukase a créé de petits domaines indépendants de la communauté de famille; par là, il a étendu et augmenté en intensité la culture et la propriété personnelle. Il représente une dernière tentative pour jeter les Slaves hors de la communauté, pour les pousser au développement de leur initiative individuelle, c'est-à-dire dans le sens de l'Occident.

Mais il faut reconnaître que l'ukase a produit des résultats très inégaux. Dans les régions les plus fertiles et dans celles où le relèvement de la race slave était plus avancé, les paysans ont pu subvenir aux frais de leur libération, racheter le sol et constituer définitivement la petite propriété agricole. Mais ailleurs les paysans ont été écrasés sous le poids d'une liberté à laquelle ils n'étaient pas assez préparés : beaucoup n'ont pu racheter leurs terres, ou même en payer l'impôt; des villages entiers furent abandonnés par leurs habitants qui allèrent chercher du travail ailleurs.

Pour préciser, on peut dire que, dans les sols riches du centre et du sud, l'émancipation a été une réalité; elle a produit deux classes de gens : les capables se sont trouvés dans des conditions plus favorables et ont fait, en quelque sorte, explosion, ils ont fourni des chefs à l'industrie et au commerce; les incapables, au contraire, ont vu leur sort empirer, ils sont tombés dans les situations inférieures d'ouvriers et de manœuvres. Dans les sols pauvres du nord et de l'est, l'émancipation est restée lettre morte; l'ancien état agricole et la communauté ont résisté et se sont maintenus. On n'y était pas mûr pour le régime de la liberté.

Tant il est difficile de modifier une formation sociale, pour faire passer une race de l'abri de la communauté au plein air de l'initiative individuelle!

On aura une idée du caractère factice de ce développement

agricole et de la résistance qu'oppose la formation slave à toute culture intensive, si on examine la situation actuelle de la culture en Russie.

Les provinces du nord pratiquent encore la culture nomade, qui consiste à défricher, en brûlant, un terrain boisé, et à semer des céréales sur le même champ plusieurs années de suite; quand la terre est complètement épuisée, on l'abandonne et on renouvelle la même opération à un autre endroit. Dans le sud, vers la mer Noire et le bas Volga, où le sol est encore en steppe, on ne peut mettre le feu, mais on se contente de défricher une portion du sol et de l'abandonner également quand elle est épuisée.

Dans les régions du centre, où l'influence russe s'est fait sentir plus directement et plus profondément, le progrès est sensible, mais il reste encore bien loin des améliorations introduites en Occident. On y pratique la culture « à trois champs », ou à assolement triennal (*dreifeldwirtschaft*), introduite par les Allemands depuis le seizième siècle. La terre est divisée en trois portions égales : on ensemence l'une en céréales d'hiver, l'autre en céréales d'été et on laisse la troisième en jachère; on la fume simplement par le pâturage. La culture rationnelle et progressive à rotation constante, qui comprend les racines, les céréales, et les plantes fourragères, et où il n'y a pas de jachère, est encore peu répandue en Russie.

Aussi le rendement des céréales est-il de beaucoup inférieur à celui des États européens de l'Occident. Il ne dépasse pas 6,3 hectolitres par hectare, pour le froment; 9,6 hectolitres pour le seigle; 9 hectolitres pour l'orge; tandis qu'en Angleterre, il est de 24,5 hectolitres pour le froment; 22,7 pour le seigle et 33,8 pour l'orge, et qu'en France, il est respectivement, de 15,9, de 15,1, de 18,3 hectolitres.

Rien ne montre mieux qu'on ne transforme pas une société par des procédés administratifs, quelque énergiques qu'ils soient : la résistance des mœurs est plus puissante que les prescriptions de la loi.

III. — COMMENT LE RUSSE DÉVELOPPA L'INDUSTRIE.

Le Russe imprima à l'industrie le même développement factice et « outre mesure » qu'à la culture. Ce développement parcourut deux phases principales :

1re PHASE : *L'œuvre de Pierre le Grand et de Catherine la Grande.*

Ces deux règnes sont assez connus et il nous suffit de rappeler brièvement comment ils contribuèrent énergiquement au développement industriel.

Ils y contribuèrent d'abord, en adressant officiellement un *appel aux étrangers de tous les métiers*. C'est la manifestation éclatante de l'impuissance où était le Slave de créer par lui-même une industrie quelque peu développée. « Pour transporter de toutes pièces en Russie la civilisation européenne, Pierre le Grand dut tout emprunter aux étrangers, sans avoir toujours le temps d'opérer un travail de critique, un triage. Ce qu'on appelle la civilisation, c'était et c'est encore la civilisation d'Occident, voilà pourquoi Pierre s'entoura de Hollandais, d'Anglais, d'Écossais, de Suisses, de Germains ; pourquoi il importa en bloc industries, métiers, artisans; pourquoi lui-même se fit Hollandais et Allemand, proscrivit les longs vêtements qui rappelaient l'Asie, voulut prendre de l'Europe jusqu'aux culottes courtes, aux chapeaux à cornes et aux souliers à boucles (1). »

On ne s'en tint pas là : le gouvernement décréta la construction de villes et de ports (telle fut, entre autres, l'origine de Saint-Pétersbourg) ; la création d'établissements industriels, aux frais de l'État ou des nobles ; la construction de routes et de canaux, etc. Il s'agissait de transformer la Russie, par voie administrative, afin de tirer le Slave de sa quiétude et de le mettre au pas de l'Occident. Les projets dépassèrent encore de beaucoup l'exécution, car, dans la pratique, on se heurtait aux résistances de l'esprit traditionnel et routinier de l'Oriental.

(1) *Hist. de Russie,* loc. cit., p. 382.

2e Phase : *Depuis l'ukase de* 1861.

A partir de cette époque, ce n'est plus seulement l'industrie en général, mais la grande industrie, l'*industrie en grand atelier,* que le gouvernement s'efforce de développer, afin de tenir la Russie au niveau des progrès de l'Occident. Le monde entre dans l'ère des machines et il faut que la Russie ne reste pas en arrière.

Cette entreprise n'était pas facile, car, livré à lui-même, le Slave, comme tous les peuples à formation communautaire de famille, est rebelle au grand atelier : la fabrication y est surtout domestique, ou en petit atelier; tout au plus s'élève-t-elle au type de la fabrique collective, ainsi que nous l'avons démontré (1). Ces sociétés répugnent invinciblement aux grandes installations sur le sol, aux entreprises qui exigent une longue suite de vues: elles répugnent surtout à l'idée de s'éloigner de sa communauté de famille, pour aller travailler, d'une façon définitive, au milieu de camarades étrangers et sous la direction de chefs inconnus. Aussi l'Orient n'a-t-il jamais fondé le grand atelier; lorsque celui-ci y existe, par exception, il y est créé et dirigé par des Occidentaux : c'est un article d'importation.

Pour le créer, le gouvernement russe dut donc l'importer de toutes pièces de l'Occident. C'est ainsi qu'il fit venir, surtout de l'Allemagne, deux catégories d'étrangers : des conducteurs de travaux, ingénieurs, contre-maîtres, mécaniciens, teneurs de livres, et des bailleurs de fonds, principalement des Juifs allemands. On fut donc obligé d'importer aussi bien les finances que les méthodes.

Un Français, voyageant en Russie, écrit : « Le propriétaire du *Nouveau Temps* à Saint-Pétersbourg, me faisait remarquer que presque toutes les industries proprement dites étaient entre les mains d'Allemands ou d'Anglais ». A Pétersbourg, dit M. Courière, « on voit, dans le monde des affaires des Russes, des Anglais, des Français et surtout des Allemands et des Israélites...

(1) Voir la *Science sociale,* t. IX, p. 320 et suiv.

Le petit commerce lui-même compte un grand nombre d'étrangers ». A Bakou, le centre pétrolifère de la Transcaucasie, les usines les plus importantes et les mieux outillées sont aux mains des étrangers. On pourrait multiplier les exemples à l'infini, car on constate cette invasion d'industriels étrangers sur tous les points de la Russie.

Ainsi qu'il arrive toutes les fois qu'on veut accélérer outre mesure l'évolution sociale, l'État dut intervenir par une série d'encouragements pour soutenir ce développement industriel prématuré. Il intervint d'abord par des subventions, des primes, des commandes de matériel; il obligea même les associations privées sur lesquelles il avait prise, comme les chemins de fer, à se fournir dans les usines russes. Il créa lui-même des fabriques, spécialement des établissements métallurgiques. Enfin, à partir de 1882, un tarif protecteur, aggravé depuis presque chaque année et devenu prohibitionniste pour un certain nombre d'articles, fut établi au profit de la grande industrie naissante.

Malgré tous les efforts du gouvernement, le résultat est médiocre, ainsi que l'a fort bien montré ici même M. Poinsard, dans ses remarquables études sur le *Libre échange et la Protection* (1). Desservies par un personnel peu apte à ce genre d'industrie, les usines marchent médiocrement. « L'industrie russe produit chèrement et mauvais, » dit un auteur russe (2). Elle n'a guère réussi jusqu'à présent qu'à fournir des articles communs, à l'usage des petites bourses. Les articles de luxe viennent du dehors. L'extraction du pétrole, qui a fait de Bakou un des centres les plus actifs de la Russie, est extrêmement mal organisée. Beaucoup de liquide est perdu, par suite de l'insuffisance des aménagements. Les gaz qui s'échappent des puits en abondance s'évaporent dans l'atmosphère, sans être jamais utilisés : en Amérique, au contraire, rien n'est perdu, liquide et gaz, tout est recueilli et employé. Les chemins de fer, en Russie, sont rares et mal outillés; les voies ferrées sont souvent en mauvais état; on les

(1) Voir la livraison d'avril 1892. Ces études ont été publiées en un volume, avec des développements, dans notre *Bibliothèque de la Science sociale*.

(2) Tikhomirov, la *Russie sous les Tsars*, p. 223.

entretient avec parcimonie et l'exploitation est peu régulière. Les grands travaux d'art sont, en général, commandés à l'étranger. Même la fabrication des machines agricoles, si importante cependant dans ce pays où la population rurale est prédominante, demeure très inférieure. « Aux expositions de Kharkof, en 1887, et de Samara, en 1889, disait un journal russe, le *Nouveau Temps*, on a reconnu que les machines agricoles russes n'étaient guère que des contrefaçons de machines étrangères, bien moins parfaites et au moins aussi chères que les modèles. »

Ainsi, au point de vue industriel et commercial, comme au point de vue agricole, les Nord-Slaves ont été développés outre nature et outre mesure ; mais, ici encore, cette croissance exagérée et artificielle n'a pas donné les résultats qu'on en espérait. On a voulu forcer la nature, et la nature s'est vengée en reprenant ses droits.

Cet échec nous permet de constater la loi fondamentale de l'évolution de l'industrie et du commerce dans une société essentiellement agricole, comme l'est la société russe. On peut énoncer cette loi dans les deux formules suivantes :

1° Un pays où l'agriculture est productive ne devient *industriel* que quand *l'agriculture* s'est beaucoup développée. Jusque-là, il préfère exploiter le sol. A mesure que s'accomplit le développement agricole, on voit apparaître spontanément certaines grandes industries rurales ayant pour but de transformer industriellement le surplus des produits : par exemple, les grains en eau-de-vie, les plantes textiles en tissus, etc. C'est à cette phase du développement industriel qu'en est actuellement la Russie. Si on en veut la preuve, il suffit de jeter les yeux sur le tableau de son industrie. Voici, d'après les documents officiels, les fabrications les plus importantes; elles ont uniquement pour objet une première mise en œuvre des productions naturelles du sol.

Filage et tissage du coton................	472	millions de francs.
Raffineries de sucre de betterave.........	425	—
Distilleries (alcool de blé, de pommes de		

terre, etc.), minoteries................	415	millions de francs.
Hauts fourneaux et fonderies de fer......	185	—
Filage et tissage de laine et fabrication de drap..............................	180	—
Manufactures de tabac..................	127	—

Les autres produits de l'industrie ne sont plus représentés que par des chiffres très réduits, qui s'élèvent, en moyenne, à 40 millions.

Il est manifeste que cette production industrielle a essentiellement pour base l'agriculture; elle est destinée à ouvrir un débouché au surplus des produits du sol : pour les rendre plus transportables et plus utilisables, elle leur fait subir une première transformation élémentaire.

Nous sommes donc en droit de dire, que la Russie en est encore à la phase de l'industrie purement agricole, c'est-à-dire de l'industrie qui naît spontanément à mesure que la culture prend son premier développement. L'erreur a été de vouloir la pousser plus loin par un développement factice, en dehors des conditions naturelles du milieu.

2° Un pays où l'agriculture est productive ne devient *commerçant* que quand l'*industrie* s'est beaucoup multipliée, c'est-à-dire quand il devient nécessaire d'exporter les produits manufacturés. C'est dans cette phase qu'entrent actuellement les États-Unis. Ils ont été d'abord purement agricoles jusqu'à la première moitié de ce siècle; ensuite, le développement agricole a eu pour conséquence le développement de l'industrie, qui, aujourd'hui, tend à amener le développement du commerce. C'est ce que constatait très justement le président Harrisson, dans son message de mars 1889 : il y exprimait sa confiance dans le développement des entreprises industrielles des États-Unis, qui, « jusqu'à présent, disait-il, a été un pays essentiellement agricole ».

Il suffisait donc que la culture se développât en Russie, pour amener, à son heure, spontanément, naturellement, infailliblement, le développement de la grande industrie d'abord, puis du commerce.

Le grand malheur, le malheur initial, celui qui a tout compromis, c'est que la culture d'abord, puis l'industrie et le commerce ont eu en Russie un développement factice : on a entrepris de les pousser en avant, à coup de règlements, d'ukases, et cette intervention des pouvoirs publics a eu précisément pour effet de ruiner l'œuvre qu'ils s'évertuaient à poursuivre.

C'est ce qu'il nous reste à indiquer.

IV. — COMMENT LE RUSSE DÉVELOPPA LES POUVOIRS PUBLICS.

« L'empereur de toutes les Russies est un monarque autocrate, absolu. Dieu lui-même ordonne d'obéir à son pouvoir suprême, non seulement par peur, mais aussi par conscience. » C'est en ces termes que débute l'exposition des lois fondamentales de l'empire russe.

Rien, en effet, ne tempère l'autorité du Tsar. La noblesse elle-même n'est qu'une création du chef de l'État et, à vrai dire, elle n'est qu'un corps de fonctionnaires; elle est enrégimentée dans des cadres administratifs étroits, elle forme une bureaucratie, qu'on appelle le *Tchin*.

C'est surtout depuis Pierre le Grand que cet organisme bureaucratique a été constitué. A partir de ce règne, « la noblesse russe prit le caractère d'une *noblesse de service*. Ces deux idées, service du Tsar et noblesse, devinrent corrélatives. Tout noble devait servir; et quiconque, Russe ou étranger, entrait au service, devenait gentilhomme. Tout *dvorianine* était à la disposition du Gouvernement jusqu'à sa mort; ainsi acheva de s'effacer la distinction entre les deux espèces de terres nobles, les *pomiestia* ou fiefs, les *votchiny* ou alleux; les unes et les autres ne furent plus possédées que comme *tenues* du Tsar et obligeant au service (1) ».

En subordonnant ainsi la noblesse, les Tsars subissaient encore l'influence de l'Occident : ils s'efforçaient de constituer le type

(1) *Hist. de Russie*, loc. cit., p. 385.

des grandes monarchies à la Philippe II et à la Louis XIV. Mais ils allèrent plus loin.

Pour mieux tenir la noblesse et pour n'avoir en face d'eux, sous leur main, qu'un corps de fonctionnaires organisé comme une armée, ils fondirent en une seule toutes les hiérarchies aulique, militaire, maritime, ecclésiastique. Pour cela, Pierre le Grand établit des *équivalences* entre les différents grades, et, confondant la noblesse héréditaire et la noblesse de service, il distribua les serviteurs de l'État entre les quatorze degrés du *tchin :* ils s'échelonnaient, dans l'ordre civil, du *registrateur de collège* au *chancelier d'Empire;* dans l'ordre militaire, de la cornette ou porte-enseigne au feld-maréchal ; dans la flotte, de l'enseigne au grand amiral; à la cour, du *tofel-decker* au grand chambellan; dans l'Église même, du diacre au métropolite.

Tel est le mécanisme bureaucratique, très compliqué et créé, comme tout le reste, de toutes pièces, au moyen duquel les Tsars gouvernèrent souverainement leur immense empire. Et pour rendre cet instrument encore plus docile, les fonctionnaires de tous ordres furent militarisés : on leur donna le titre, le rang, l'habit, la discipline militaire.

Cette transformation de tous les fonctionnaires en militaires, était une conséquence de la double situation dans laquelle se trouvaient les Tsars.

D'une part, ils avaient entrepris de transformer arbitrairement, *d'occidentaliser* la Société slave : ils durent donc étouffer et réduire, souvent par la force, les résistances que cette entreprise soulevait dans tout le pays. Et pour cela, il leur fallait une administration docile, enrégimentée, militarisée, obéissant au doigt et à l'œil.

D'autre part, par suite de sa situation géographique aux confins de l'Orient et de l'Occident, la Russie se trouve dans la nécessité de résister à la fois aux nomades et aux sédentaires. Il lui faut donc faire face, de chaque côté, avec un système militaire différent; à l'Orient, avec le cavalier cosaque; à l'Occident, avec le fantassin. La Russie est en effet le seul pays qui ait deux systèmes militaires distincts. Par là, elle a été amenée à for-

tifier et à étendre singulièrement son organisation militaire.

Mais, sur ce point encore, l'influence de l'Occident finit par l'emporter sur l'influence de l'Orient : il est devenu manifeste que le système militaire nomade était inférieur au système militaire sédentaire. Si le cavalier peut envahir rapidement un territoire, il ne peut en assurer la possession. Pour cela, il faut des forteresses, par conséquent de l'infanterie. Mais pour faire circuler l'infanterie, il faut des routes, et ces routes sont d'autant plus longues, d'autant plus difficiles à construire, que le pays à conquérir est immense, comme la Sibérie, ou le Turkestan.

Ainsi s'est manifestée, en Russie, dans ces dernières années, la prédominance triomphante, non seulement du général d'infanterie sur le chef cosaque, mais de l'ingénieur militaire sur le pur général d'infanterie. Il est manifeste que le Turkestan vient d'être définitivement conquis par le chemin de fer Transcaspien, œuvre d'un ingénieur militaire, le général Annenkof, et que la Sibérie va être définitivement mise sous la main de la Russie par l'ingénieur militaire qui commence en ce moment la construction du Transsibérien.

Ainsi, l'ingénieur militaire est, d'une part, le type complet du fonctionnaire russe, en ce qu'il est à la fois civil et militaire ; et il en est, d'autre part, le type supérieur, puisqu'il prend, par la force des choses, la direction effective des opérations militaires.

Or, et ceci est caractéristique, le type de l'ingénieur est essentiellement un type occidental, il n'est pas de formation slave ; il a été importé en Russie avec toutes les autres influences de l'Occident qui, ainsi que nous venons de le constater, ont poussé la Russie hors de ses voies naturelles. Son triomphe est donc encore le triomphe de l'Occident.

Nous tenons maintenant la détermination exacte des deux éléments, l'élément oriental et l'élément occidental, dont la combinaison forme la société russe. Nous avons constaté, en outre, comment l'élément occidental a prédominé et a développé, plus

qu'il n'était naturel, cette société; lui a donné une croissance trop hâtive, mal équilibrée, et en a fait un fruit de serre chaude, un fruit mûri avant l'heure.

La société russe souffre d'un surmenage social.

Et ce surmenage y détermine des phénomènes morbides que l'on n'observe nulle part ailleurs.

La Russie est, en effet, pour l'Europe, un sujet d'étonnement : elle nous étonne par son attachement à beaucoup d'institutions anciennes, autant que par la hardiesse de ses revendications. D'un côté, elle semble en retard sur les sociétés de l'Occident; de l'autre, elle paraît vouloir les devancer toutes dans la voie des transformations et des révolutions. On peut la citer à la fois comme un exemple de société stable et de société instable; on peut, à volonté, la comparer à une eau tranquille et dormante, ou à un volcan en éruption. C'est le pays des contrastes. Elle est « la Sainte Russie » ; elle est, en même temps, le foyer de l'anarchie et du nihilisme.

Mais l'étonnement grandit encore lorsqu'on observe que, dans cette curieuse société, les rôles ne sont pas tenus par les mêmes acteurs que dans l'Occident : chez nous, l'esprit de révolution s'incarne surtout dans les classes populaires; l'esprit de conservation dans les classes supérieures. En Russie, c'est tout le contraire : le peuple est conservateur, les classes supérieures sont révolutionnaires.

Quand survient quelque nouvel attentat contre le Tzar, ou quel que complot contre l'ordre établi, quels en sont les auteurs? Des fonctionnaires de l'État, des nobles, des étudiants, des femmes appartenant à la noblesse ou à la bourgeoisie; rarement il est question des gens du peuple. Ces derniers n'apparaissent que pour acclamer leur Tzar, objet d'un amour religieux et naïf.

Voyez en effet quels sont les révolutionnaires : c'est le comte Léon Tolstoï, appartenant à la plus haute aristocratie; c'est Nicolas Milioutine. seigneur de vastes domaines et de nombreux serfs; c'est Tourgueniev, gentilhomme en vue, grand propriétaire foncier ; c'est Hartzen, héritier d'un riche patrimoine peuplé de serfs ; c'est Bakounine, un officier ; c'est Pietro Lavrov, professeur de

mathématiques à l'Académie d'artillerie; c'est le prince Krapotchine, etc., etc.

Le comte Rostopchine ne s'explique pas ce singulier phénomène : « Je comprends, dit-il, que le bourgeois français ait accompli la Révolution pour acquérir des droits; mais comment comprendre le noble russe faisant la révolution pour les perdre? »

Tout cela est assurément étrange et trouble quelque peu nos idées. Il n'est pas naturel que la classe riche et lettrée se jette ainsi, de gaieté de cœur, dans les complots et dans les révolutions, et qu'elle poursuive, *per fas et nefas*, le renversement de l'ordre établi. Il faut que cette classe souffre d'un mal très profond, très ancien, très aigu, car une souffrance superficielle, récente et légère ne pourrait produire une explosion aussi formidable. Il faut qu'elle porte au flanc une plaie terrible.

Le mal dont elle souffre est précisément la conséquence du surmenage social auquel on a soumis toute cette société pour l'occidentaliser avant le temps, sans tenir compte des étapes nécessaires, en violant, de mille manières, les lois de l'évolution. Il en est du corps social comme du corps humain, lorsqu'on a violé les lois de l'hygiène : il se venge par l'état morbide.

Pour transformer à outrance cette société, les chefs de l'État russe ont eu besoin d'une armée de fonctionnaires, d'une immense bureaucratie, dans laquelle ils ont enrégimenté, de gré ou de force, toute la classe supérieure. Cette classe a été ainsi enlevée à ses domaines, où elle commençait à développer la culture; elle a été séparée des paysans, des Slaves, que l'on voulait précisément dresser à la culture intense. Sans s'en douter, le gouvernement est ainsi allé directement contre le but qu'il poursuivait et il a raté l'éducation agricole des classes paysannes, qui sont retombées lourdement sur leur vieux *mir* oriental et routinier. Et en entravant le développement agricole, on a entravé, par voie de conséquence, nous l'avons vu, le développement industriel et commercial. Toute la grande œuvre est restée en plan.

Mais le mal n'a pas été seulement pour les paysans, il a frappé encore plus la classe supérieure : de rurale, elle est devenue ur-

baine; d'agricole, elle est devenue bureaucrate, fonctionnaire, courtisane; d'active, elle est devenue oisive; d'utile, nuisible. Et comme la vie de fonctionnaire conduit rarement à la richesse, de riche, elle est devenue pauvre.

Ainsi elle a été frappée et dans sa situation sociale et dans sa situation financière; elle s'est sentie blessée, sans savoir par qui ni pourquoi, ne se doutant pas que le mal était en elle, que le mal c'était elle, que le mal procédait des causes qui l'avaient créée à contretemps et en dépit de la nature.

Se sentant malade et ignorant la cause de son mal, elle s'en est prise, comme il arrive toujours, non à elle-même, mais à l'idée même de l'ordre social, et les plus ardents, ou les moins heureux, ou les plus chimériques, ont cherché dans la révolution, ou dans l'anarchisme, la guérison de tous leurs maux.

Ce n'est pas de ce côté qu'ils la trouveront (1). Et puisque la classe supérieure russe professe pour l'Occident une si grande admiration, puisqu'elle s'efforce, depuis plusieurs siècles, de le copier servilement, qu'elle prenne désormais, dans cet Occident, comme modèle, non pas les peuples qui développent l'action de l'État et l'armée des fonctionnaires, mais ceux qui développent l'initiative privée et dont la classe supérieure s'honore par la pratique libre et spontanée de la vie rurale, de l'industrie et du commerce. Ils constateront que ces peuples sont, en même temps, ceux qui tendent actuellement à prédominer dans le monde.

Pendant que nous rédigeons cette étude, la France fait à à l'escadre russe une réception enthousiaste. Il est digne de la science de s'y associer à la manière dont nous venons de le faire, par l'exposé calme et scientifique des conditions qui peuvent donner à la grande nation russe la prospérité sociale.

Edmond Demolins.

(1) Voir dans la *Science sociale*, t. III, *Les Causes endémiques du Nihilisme russe.*

EN ITALIE.

I.

DE GÊNES A FLORENCE.

J'étais cet hiver en Italie, et j'ai voulu profiter de mon séjour pour noter quelques observations sociales.

Ma première étape m'a conduit à Gênes.

C'est juste à l'endroit où la côte ligure, qui se dirige jusque-là de l'ouest à l'est, tourne tout à coup vers le sud, que Gênes est située (1). Son amphithéâtre de maisons s'étage donc au fond même du golfe soumis jusqu'au dix-neuvième siècle à la puissance de l'antique République. Entre deux maigres ruisseaux, d'une part, et, de l'autre, entre les Apennins au nord et la Méditerranée au midi, s'étend la longue et étroite bande de territoire appelée « la Rivière ». La Rivière est d'ailleurs tellement resserrée entre les flots de la mer et les monts, qu'il serait plus exact d'appeler Ligurie « la pente » méridionale des Apennins; ceux-ci tombent pour ainsi dire à pic sur la grève, sans laisser le moindre espace cultivable. Il n'est peut-être pas d'endroit en Europe, si l'on en excepte Venise, où la disposition du lieu oblige davantage les habitants à vivre de la mer, la terre leur faisant presque absolument défaut. Des oliviers, des figuiers, des citronniers, des orangers même, dans les endroits les mieux abrités, sont seuls capables de s'acclimater sur ce sol sans eau. Mais avec des oranges, des citrons, des olives on ne saurait subsister; ce n'est là qu'une nour-

(1) Gênes vient de *genu*, genou.

riture accessoire, et les habitants ont dû s'adonner à un autre travail que celui de la récolte presque spontanée de ces produits arborescents. C'est ainsi qu'ils ont été rejetés vers la pêche et la navigation.

Allons-nous donc voir apparaître, sur ces rivages italiens, une race semblable à celle des Norvégiens, qui, eux aussi, ont dû demander à la mer leur principal moyen d'existence?

La situation est bien différente. Tandis que, sous l'influence du Gulf-Stream, grâce à la découpure des fjords, grâce à la faible profondeur des eaux sur le plateau sous-marin, les côtes scandinaves sont un des points du monde où le poisson est le plus abondant, « la mer de Ligurie, au contraire, est naturellement infertile, mal peuplée à cause du manque absolu d'îlots, de bas-fonds et de forêts d'algues (1) ». Les premiers mots d'un dicton toscan nous l'apprennent : « Mer sans poissons, montagnes sans arbres, hommes sans foi, femmes sans vergogne. » Mais si les Génois habitent un pays stérile, si leur golfe est peu poissonneux, ils occupent, en revanche, une position qui devait leur faciliter particulièrement l'exercice du commerce. A peu près au centre de ce qui fut longtemps l'univers connu, à égale distance de l'Orient et de l'extrême Occident d'alors, entre la France et l'Italie, les deux contrées qui, pendant tout le moyen âge, surpassèrent les autres par leur puissance, leurs richesses, leur civilisation, Gênes était incontestablement désignée pour le rôle commercial qu'elle a joué dans le passé.

Quel que soit le degré de prospérité que puisse atteindre un État dont la puissance est exclusivement fondée sur le commerce, il suffit d'une découverte nouvelle, d'une route récemment ouverte, d'un isthme que l'on perce, pour le ruiner irrémédiablement. Le chemin de fer qui unit Paris à la mer Égée donne à Salonique l'importance qu'il enlève à Brindisi. Du jour au lendemain le canal de Suez a détourné les navires de la voie qu'ils avaient coutume de suivre pour aller aux Indes. Le coup qui

(1) E. Reclus, *Géographie universelle.*

devait être funeste à la prépondérance de Gènes lui fut porté par le plus illustre de ses enfants. Les Génois avaient résisté victorieusement aux Pisans, complètement défaits à la bataille de la Méloria, en 1284. Les luttes terribles des Guelfes contre les Gibelins n'avaient pas réussi à entraver leur marche vers la richesse. Les rivalités des Adorno et des Fregoso, des Fieschi et des Grimaldi n'ébranlèrent point la stabilité de la banque de Saint-Georges. Ni la domination des ducs de Milan, ni celle des marquis de Montferrat, ni même celle des rois de Naples et des rois de France n'avaient nui à sa puissance. Bien que battue en 1352 par le doge de Venise, André Dandolo, elle maintint l'activité de son trafic. La perte du Bosphore et de Péra, à la chute de l'empire d'Orient (1453), ne la fit pas déchoir de son rang. Mais le 3 août 1492, Christophe Colomb quittait Puerto de Santa Maria; encore quelques semaines, et le pauvre matelot de Cogoleto, soutenu par une foi et une volonté indomptables, consommera sans le vouloir la ruine de sa patrie, le matin où il apercevra l'île de San Salvador.

Aussitôt, Gênes cesse d'être au milieu même du monde civilisé. Les causes qui la disposaient à être une vaste entreprise de transports maritimes existent toujours, mais elle a perdu la première place.

Dès mon arrivée, je me mis à parcourir les quais. C'était un dimanche : de nombreux promeneurs y étaient venus pour profiter d'un des derniers tièdes après-midi d'automne. La plupart en guenilles, ils se traînaient d'un pas nonchalant, car ici le temps n'est pas de l'argent. Il y avait là des bourgeois endimanchés, des gens du peuple dont les haillons couvraient mal la peau tannée, des ouvriers du port à demi vêtus, le teint hâlé. Ils marchaient le long de ces anciens palais de six à huit étages, aux fenêtres pavoisées de linges et de hardes que le vent secouait au soleil. Tel est le tableau qui s'offrit à mes yeux à mon entrée dans la célèbre « ville de marbre ». Sur ces quais, si délabrés maintenant, les vaisseaux de la République déchargeaient jadis les étoffes précieuses de l'Orient, les ivoires de l'Afrique, les

pierres rares de l'Asie. C'est dans ces demeures autrefois somptueuses que les peintres et les sculpteurs de l'Italie et de la Flandre recevaient un libéral accueil. Aujourd'hui, un entrepôt est installé dans le palais dont les murs abritèrent les richesses inépuisables de la fameuse banque de Saint-Georges; le temps n'est plus où ses caisses regorgeaient de pièces d'or, ainsi que je pus m'en apercevoir en payant mon déjeuner : en échange d'un billet de banque de dix francs, je ne reçus que des sous (1). Le « cameriere » me les rendait du reste comme à regret, tant la monnaie de billon elle-même est rare. Ce manque d'argent et l'absence complète de l'or sont d'ailleurs en ce moment un fait général dans toute l'Italie.

Si déchue que soit Gênes, tout trafic n'a cependant pas cessé comme dans les villes autrefois prospères d'Assise ou d'Amalfi. Mais, au lieu des riches marchandises que l'on y embarquait pour les pays les plus divers, au temps des Doria et des Spinola, Gênes en est presque réduite au transport des émigrants. En quatre mois, plus de cent mille émigrants sont partis d'ici, et leur transport a rapporté (2) « treize millions à la Compagnie générale de navigation et un million aux agents recruteurs ». Le grand écrivain, Ed. de Amicis, décrit d'une manière saisissante ces tristes départs (3) : « ... Des figures et des costumes de toutes les régions de l'Italie, de grands travailleurs aux visages abattus, des vieillards déguenillés et sales, des femmes enceintes, des jeunes filles rieuses, des garçons demi-grisés, des campagnards en manches de chemise et puis des enfants... Voilà la cargaison que l'on va charger... L'embarquement était déjà commencé depuis deux heures, que le grand bateau immobile comme un énorme cétacé mordant le rivage suçait encore du sang italien... On voyait là beaucoup de ces Calabrais, qui vivent d'un pain fait de lentisques sauvages semblable à une pâte de sciure de bois et de craie, et qui, pendant les mauvaises années, mangent du chiendent cuit sans sel, ou dévorent les

(1) Depuis quelque temps les sous eux-mêmes ont disparu.
(2) X. Merlino, *L'Italie telle qu'elle est*, p. 340.
(3) De Amicis, *Sull'-Oceano*.

broutilles des chaumes, comme le bétail... On y voyait aussi de ces paysans de la Basilicate, qui font cinq ou six milles par jour, pour se rendre sur le lieu du travail en portant leurs instruments sur le dos, et qui dorment sur la terre nue à côté du cochon et de l'âne, ne goûtant un seul morceau de viande de toute l'année, si ce n'est par hasard, lorsqu'un de leurs animaux vient à crever!... A combien de corps, dont la charpente était solide la chair avait été arrachée par les privations, et combien de figures fières démontraient qu'elles avaient longtemps combattu et saigné avant de déserter le champ de bataille... La pitié leur était due entière et profonde. »

Mais quittons ces quais ensoleillés où les hommes présentent d'aussi désolants spectacles sur une scène que la nature a faite si belle. Détachons nos regards de l'amphithéâtre de maisons qui gravissent les premières pentes de la montagne et dont les façades peintes et les blanches terrasses éblouissent nos yeux de Français peu habitués aux reflets d'une lumière aussi éclatante. Pénétrons dans les « vicoli » tortueux et obscurs : voici la Via Lucoli, la voie la plus large et la plus fréquentée de toutes. Comme dans les ruelles de Venise, ou de la Kasbah d'Alger, l'usage des voitures y est impossible. Préoccupés avant tout de se protéger contre les ardeurs de l'été et le souffle glacial de la Tramontane, les contemporains des Princes-marchands ignoraient l'usage de nos larges avenues modernes. Les maisons sont, elles aussi, bien caractéristiques : ce sont des sortes de grandes casernes, hautes de six, huit et même dix étages, où logeraient des tribus entières. Nul ici n'a l'idée du « home » ; on a bien l'impression que l'on est dans un milieu de formation communautaire.

Beaucoup des anciens palais de marbre servent d'abris à des marchandises de tout genre, et les portefaix du port sont les seuls à fréquenter tant de demeures où les riches citoyens habitaient autrefois. La douane occupe le palais Saint-Georges et du menu peuple loge dans le palais d'André Doria, le Père de la Patrie. Pourtant, à côté de la noblesse romaine, aujourd'hui très déchue, beaucoup de nobles font encore ici bonne figure dans les immen-

ses hôtels de leurs ancêtres. L'esprit d'ordre et de prévoyance développés par le commerce a-t-il préservé les petits-fils des dettes et des hypothèques dont sont accablés plusieurs princes romains? Ceux-ci, au contraire, devaient leurs richesses à la faveur ou à la violence : neveux de papes, grands seigneurs, chefs de clan, jetant l'argent sans compter à leurs clients et à leurs partisans, presque toujours en guerre les uns contre les autres, marchant dans Rome escortés de soldats comme au temps de Cicéron et de Catilina, dépouillant sans scrupule la faction vaincue, ils ont subi une chute irréparable le jour où, par suite de changements politiques, les sources de leur fortune se sont trouvées taries (1)?

Je ne saurais quitter Gênes sans vous conduire aux musées et aux églises.

Pourquoi Gênes n'a-t-elle point produit de grande école artistique, alors que Florence, Rome, Venise, Sienne, Bologne, Milan, Pérouse, Naples même avec Salvator Rosa, et dix autres principautés d'importance moindre se sont illustrées dans la peinture, la sculpture et la poésie? L'air est-il moins pur qu'à Florence, le ciel moins bleu qu'à Venise? Les montagnes desséchées de l'Apennin inspirent-elles moins l'imagination des hommes que les fertiles collines de l'Ombrie? Ou les baies de Camolli, de Nervi, de Santa Margarita et de Porto-Fino sont-elles moins attrayantes que les roses et les orangers de Sorrente, les hauteurs d'Amalfi et les ruines de Pœstum? Est-ce enfin la fréquentation des chefs-d'œuvre de l'antiquité qui a fait fleurir sur le sol romain cette pléïade de peintres, d'architectes et de sculpteurs, au siècle de Léon X? A Gênes, les richesses artistiques sont venues du dehors. Les tableaux du Guide et du Guerchin, ainsi que les Rubens et les Van Dyck, sont la richesse principale

(1) Si on trouvait un peu forcée cette comparaison des Orsini et des Colonna marchant dans Rome escortés de soldats comme autrefois Cicéron et Catilina, il me suffirait de rappeler qu'aujourd'hui encore, « dans beaucoup de localités de l'Italie méridionale, quand un membre de la famille dominante se promène dans la rue ou dans la campagne, il se fait accompagner par de nombreux serviteurs et gardiens en armes et en livrées, de façon à inspirer la crainte aux paysans qui se lèvent et se découvrent sur son passage. » (Dotto de' Dauli.)

des collections publiques et privées : quant à l'école nationale (1), elle n'a jeté aucun éclat.

Et cependant Gènes paraît avoir été dans des conditions aussi favorables au développement artistique, que l'ont été les autres villes italiennes. Le commerce y avait créé une classe supérieure, assez riche pour patronner les arts, assez affinée pour les goûter.

Malgré cela, Gènes n'a pas produit de Médicis, elle n'a pas enfanté le type nécessaire du Mécène.

Parmi les causes de cette infériorité, on peut signaler la forme même de son gouvernement, qui était essentiellement démocratique.

L'histoire de Gènes n'est qu'une révolution perpétuelle. On y renversait tour à tour les Adorno et les Fregoso; puis on appelait les Français pour remettre un peu d'ordre; on les massacrait ensuite. Le marquis de Montferrat devenait le chef de la République. Mais bientôt les Visconti le remplaçaient; un Fregoso revenait à la tête du gouvernement, s'appuyait de nouveau sur les Français, qui étaient chassés peu après avec l'aide de Sforza de Milan; celui-ci devenait alors seigneur de la ville. Sur le refus d'André Doria, « la durée des fonctions de doge était réduite à deux ans et les prérogatives encore restreintes » (2). Comment attendre d'un peuple aussi mobile quelque encouragement aux beaux-arts? Un doge eût-il désiré s'engager dans cette voie, qu'on ne lui aurait pas laissé le temps de mettre ses projets à exécution; et, ce n'est qu'au seizième et au dix-septième siècles, à une époque de décadence, que les Génois commencèrent à se faire bâtir des palais (3). Tenus en suspicion par la plèbe, ils ne s'étaient occupés jusqu'alors que de la bonne administration de la banque de Saint-Georges qui restait seule inébranlable au milieu de la tourmente. Si Gènes n'a point vu naître de Bra-

(1) Le plus connu des artistes de cette école est anonyme : on le désigne sous le nom de prêtre Génois.

(2) Artaud, *Italie*.

(3) Galeas Alessi (1500-1577); Luca Cambiaso (1527-1585); Rubens (1606-1608); B. Strozzi (1581-1644).

mante, de Brunelleschi, de Michel-Ange, bien que le commerce y ait développé la richesse, c'est parce que, inquiète et remuante, la nation ne pouvait avoir les jours calmes que réclament les beaux-arts; c'est parce que les familles les plus nobles, obligées de veiller avec crainte au maintien de leurs affaires, n'eurent point l'occasion d'employer leur fortune avec leurs loisirs à protéger peintres et sculpteurs (1). Laurent le Magnifique et Léon X étaient morts depuis cent ans quand B. Strozzi, dit le Prêtre Génois, donna quelque renommée à la peinture de son pays. Fleur d'automne sans parfum et sans couleur, cette école périt aussitôt née. Ses pâles boutons avaient eu à peine le temps de s'ouvrir, qu'un vent de mort les avait déjà flétris. C'est l'époque où triomphent les maniéristes de Rome et les éclectiques de Bologne.

Quant aux églises, leur décoration témoigne plutôt de la générosité des fidèles que du bon goût des artistes. Les Italiens ont toujours montré et montrent encore une grande sollicitude pour maintenir la pompe du culte; la belle église Santa-Maria Incoronata, qui s'élève dans la large rue Assarroti, en est la preuve la plus récente. Ici, la religion ne se pratique pas en grande partie au foyer comme chez les habitants du nord de l'Europe. L'isolement et la solitude sont, je l'ai déjà plusieurs fois observé, antipathiques à ces populations. Aussi la foule se précipite vers les lieux de prière, bien que la ferveur, chez elle, soit peut-être au fond moins vive que chez des Anglais ou des Américains. Et puis, l'esprit de luxe et d'ostentation, fruit naturel du commerce et de la vie exclusivement urbaine, ne portaient-ils point les grandes familles à embellir les temples pour honorer Dieu ? A Saint-Ambroise, les murs et les piliers ne sont qu'une mosaïque de marbres et de pierres rares. A Sainte-Marie Annunziata, les élégantes colonnes corinthiennes qui séparent la nef des bas-côtés sont éblouissantes d'or; et il en est ainsi de cinquante autres églises.

J'ai passé à Gênes un hiver long et rigoureux; pendant près

(1) Ce fut un Génois de condition obscure, né près de Savone, qui, une fois sorti de ce milieu défavorable, devint l'illustre Jules II.

de deux mois, il gela toutes les nuits et le thermomètre descendit jusqu'à neuf degrés au-dessous de zéro. Un Allemand calfeutré dans sa *stube*, protégé contre le vent du nord par de doubles croisées aux fenêtres, avec un gros poêle en faïence pour se chauffer, aurait à peine prêté attention à ce froid intense. Mais il était ici d'autant plus pénible qu'on est moins bien organisé pour se défendre contre lui (1).

L'usage des cheminées est en effet complètement inconnu. Il en est ainsi, non seulement dans les maisons des pauvres, mais aussi dans celles où habitent les familles plus ou moins aisées des petits commerçants et des petits employés. Si vous ajoutez à cela le dallage de toutes les pièces en mosaïque ou en marbre, le vent qui siffle à travers les fenêtres et les portes, vous arriverez facilement à vous convaincre que les jours où le temps se montre quelque peu rigoureux, on jouit dans ces pays du soleil d'un climat sibérien. Les Italiens vivant surtout à l'extérieur, passant leur temps dans les théâtres, les églises, les rues, les cafés, les concerts, dans tous les lieux enfin où l'on se réunit, ne cherchent pas à s'aménager un foyer confortable. » L'hiver est court généralement, le printemps vient vite : on supportera tant bien que mal les quelques mauvais jours de décembre ou de janvier ; les petites rentes de ces gens, qui n'aiment pas leur chez eux, seront bien mieux employées à des dépenses de luxe : il faut briller à tout prix.

Quittons Gênes, mais par le train express, car la Compagnie du Réseau méditerranéen pratique, pour le chauffage, le même dédain que les Génois, et il nous faut aller rapidement pour éviter de mourir de froid en route !

Le long de la mer de Ligurie, chaque petite bourgade est construite à l'image de la métropole. Ici, point de hameaux aux maisons bâties au milieu d'un herbage. Point non plus de ces sous-préfectures à la mode normande, où chaque famille habite une maison particulière et reste séparée des autres familles. Les

(1) Un homme du Nord me disait qu'il n'avait jamais tant souffert du froid qu'en Italie.

moins importantes localités sont déjà des villes, autant par le nombre des habitants que par l'allure des constructions; toujours les mêmes grandes casernes de six à huit étages où s'entassent pêle-mêle de misérables travailleurs. De Vintimille à Gênes, dix ports de mer ont plus de cinq mille habitants : San Remo, Port-Maurice, Oneglia, Alassio, Albenga, Savone, Voltri, Pegli, Sestri-Ponente Sampier d'Arena. Puis, de Gênes à la Magra, sur un espace de vingt-cinq lieues, en voici sept autres : Nervi, Santa-Margarita, Rapallo, Chiavari, Sestri-Levante, Levanto, Spezzia, sans compter les nombreux villages de deux à trois milles âmes.

Certains pays, comme Nervi et Pegli, diffèrent pourtant dans leurs aspect des autres agglomérations du littoral; là, beaucoup de maisons et de palais isolés. Mais si l'on réfléchit que ce sont des séjours de plaisance où la douceur du climat attire, l'hiver, les étrangers, l'été, les Génois, cette exception s'expliquera. Créations artificielles qui ne prouvent rien contre ce que j'ai dit précédemment; une riche villa à terrasse, bâtie par la fantaisie d'un millionnaire sur une montagne de la Suisse empêcherait-elle la Suisse d'être par excellence la patrie des chalets de bois?

Mais nous voici à Spezzia, le grand port militaire de la côte, comme Gênes est le grand port marchand; nous traversons ensuite la Magra, et à Sarzana, nous sommes dans l'ancien duché de Massa. Déjà le paysage change ; nous avons quitté la Ligurie ; la route carrossable ne fait plus mille détours à travers les rochers abrupts qui surplombent la mer, et le chemin de fer ne perce plus les caps et les promontoires de cette côte pittoresque. Au loin, à gauche, on aperçoit les montagnes blanches de Carrare, d'où l'on extrait le beau marbre si apprécié des sculpteurs; puis, nous arrivons à Massa, jadis résidence d'été de la sœur de Napoléon Ier, Élisa Bacciocchi. Les Apennins s'écartent de plus en plus du rivage, et le train s'avance au milieu d'une plaine basse et marécageuse où le Serchio perd ses eaux. Enfin, voilà Pise, la première ville importante de Toscane que rencontre le voyageur qui vient de France.

De son antique splendeur, Pisa la Morte ne garde plus que

le souvenir, les sculptures et les peintures de son dôme, de son baptistère, de sa Tour et de son Campo-Santo. Depuis sa fondation, Pise fut assez mal traitée par ses voisines : Gênes ruina complètement son commerce maritime, Florence la subjugua. Elle est aujourd'hui comme une proie que se partagent la capitale de la Toscane et Livourne, le nouveau port « chef-d'œuvre de la dynastie des Médicis (1) »; l'une attire à elle les amis des arts et des plaisirs, l'autre, ancien refuge des expulsés de l'univers entier, a pris pour lui tout le commerce.

Quel contraste entre Pise et Gênes! Ici, des rues pour la plupart droites et larges, où ne circule personne. De beaux quais le long de l'Arno, promenade favorite où se rencontrent, au coucher du soleil, les officiers et les citadins de distinction, je devrais dire les « citoyens », car, au delà des Alpes, les habitants de la cité sont seuls des « citoyens » (2); les autres, ceux qui vivent à la campagne n'ont pas droit à cette qualification, ce sont des contadini et des coloni (colons); et il faut voir avec quel mépris on parle de cette classe sociale, ignorante des belles manières et du bon ton! Le lazzarone, qui passe sa vie à dormir au soleil et à méditer de mauvais coups, est, je crois, plus apprécié (3). Ici, point de châteaux dans la campagne, — car maintenant ce n'est plus comme en Ligurie : nous avons une campagne, et une campagne fertile, la plaine de l'Arno, le jardin de l'Italie. Mais, en revanche, que de Palais dans la ville! La prospérité de Pise étant toujours restée bien loin en arrière de celle de son heureuse rivale, ils sont moins nombreux et moins riches qu'à Gênes; mais ils le sont pourtant assez pour attester que c'était bien dans la cité, et non aux champs, que le seigneur pisan avait son domicile. Plus occupées de se maintenir au pouvoir, ou de le conquérir, que d'acquérir par le travail une fortune durable, ces grandes familles se disputaient continuellement le gouvernement; les partis hostiles n'hésitaient même pas à appeler l'étranger,

(1) Montesquieu.
(2) *Cittadino* veut dire « citoyen ».
(3) Giordani ne disait-il pas : « Notre pays sera béni quand il se rappellera que les paysans sont aussi des hommes »?

quand cette aide était nécessaire pour tenir dans leurs mains la conduite de la République. Les représailles étaient aussi terribles que la lutte avait été acharnée. N'est-ce pas ici qu'Ugolin della Gherardesca fut condamné à mourir de faim dans une tour avec ses enfants ?

De Pise à Florence, la voie ferrée suit la large et fertile vallée de l'Arno. Ici, plus de tunnels, plus de montagnes à traverser, comme sur la route de la corniche ; le train roule sans efforts, en ligne droite vers Florence, au milieu d'une terre cultivée et plantée d'arbres à fruit, où la vigne, comme aux temps de Virgile, se marie à l'ormeau et plus souvent au mûrier dont les feuilles sont d'un rapport meilleur. Les villages ne se composent plus de hautes constructions à six étages ainsi qu'en Ligurie ; ramenées à des proportions moins grandioses, couvertes de toits larges et presque plats en tuile rouge comme à Pise, les maisons ont un aspect tout différent. Le contraste est d'autant plus frappant, que nous sommes subitement arrivés dans une contrée qui présente les caractères les plus opposés à ceux de la Rivière.

Si le Lieu change, le Travail change aussi. De marin, l'homme devient agriculteur. Puisque la place ne manque pas dans cette vaste plaine, inutile de s'entasser, de s'étager les uns sur les autres. Les Toscans ne s'éparpilleront pourtant pas dans la campagne ; l'esprit de sociabilité, qu'ils ont reçu de leurs ancêtres communautaires, les pousse à rester groupés. Les plus riches, les « citoyens » (cittadini) s'en iront naturellement habiter dans les plus grandes villes, à Empoli, à Lucques, à Pistoie, à Pise, à Florence, laissant le soin de cultiver la terre à des fermiers, à des colons (coloni), dont il partageront les récoltes (1).

Mais nous voici aux portes de Florence, où nous ferons, si vous le voulez bien, une plus longue station.

(*A suivre.*) Georges Lainé.

(1) Le métayage, très peu usité dans les sociétés à formation particulariste, est, au contraire, ici le type dominant.

LES HÉROS D'HOMÈRE,

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ORIGINES GRECQUES.

III.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ ACHÉENNE (fin) (1).

IV. — LES POUVOIRS PUBLICS.

En voyant, au cours de notre dernier article, les groupements de la vie privée se superposer à travers la société achéenne, et relier, dans une organisation à la fois souple et forte, la famille à la phratrie, la phratrie au phulon, le phulon à l'hétaïrie, nous avons dû nous demander plus d'une fois si, à côté de ces clans où l'on sait s'unir sans savoir obéir, il resterait une place pour des Pouvoirs publics.

Aujourd'hui, en terminant cette trop longue étude, nous allons constater, qu'en fait, ces Pouvoirs existent à peine, — ou bien qu'ils se confondent avec le clan et ne sont eux-mêmes qu'une extension du clan.

L'ionienne Ithaque nous montrera le premier type ; nous trouverons deux variétés du second dans la Grèce continentale.

I. — ORIGINE DES POUVOIRS PUBLICS DU DÊME.

Envisagée dans sa vie primitive, la communauté pélasgique paraît avoir été un groupe de cultivateurs enfermant dans une

(1) Voir la *Science sociale*, novembre, décembre, 1891 ; avril, octobre, novembre 1892 ; mai, juillet et octobre 1893.

enceinte leurs foyers et leurs récoltes (1). Un conseil surtout cultural pour gérer les intérêts d'une association surtout culturale, et un chef militaire pour veiller avec les jeunes gens à la garde des remparts, telle a dû être la première forme des pouvoirs publics. Il est d'ailleurs difficile de concevoir, pour une société à la fois culturale et urbaine, une organisation plus simple et plus voisine du clan.

Dans les poèmes d'Homère, la puissance publique est encore entre les mains des principaux chefs de clan, dirigés plutôt que gouvernés par l'un d'entre eux. Le régime politique (nous pourrions dire municipal, car l'État se réduit à peu près à la Cité), est un régime aristocratique à formes monarchiques : c'est l'*oligarchie des basileis, se concertant dans la boulè et gouvernant par l'agora, sous un basileus en chef qui dépend plus ou moins d'eux.*

Les pouvoirs publics, dans la cité pélasgique et dans le dème achéen (2), présentent donc des formes analogues.

Nous nous demanderons plus loin si, malgré des ressemblances extérieures, leur esprit n'est pas profondément différent. Recherchons tout d'abord de quelle façon le passage des uns aux autres a dû s'effectuer.

Au cours de notre étude sur la vie privée, nous avons vu le basileus, chef de clan, mettre tout en œuvre pour se procurer des soldats et de l'argent. Comment pourrait-il ne pas jeter des regards d'envie sur le poste suprême de défenseur de la cité, ce poste qui met parfois à la disposition d'un seul les forces vives de tous les clans? Arriver à ce poste, s'y installer d'une façon durable, après lui y installer son fils, c'est évidemment sa plus chère ambition.

Cependant la chose ne va pas toute seule; ce n'est pas que le chef pélasge oppose de lui-même une résistance bien efficace.

(1) C'est ainsi d'ailleurs que Duruy se représente les premiers habitants de la Grèce (*Histoire des Grecs*, t. I, p. 718).

(2) Le dème, en style homérique, c'est la ville complétée par son territoire. N'oublions pas de noter que δῆμος, dans son acception première, désigne le peuple, les habitants; le sens extensif de ce mot prouve une fois de plus que nous sommes dans un état social où les *personnes* sont tout.

Honnête policier « payé par son gouvernement », il n'a ni l'énergie ni le savoir-faire de son redoutable concurrent.

Mais l'obstacle vient bien moins des pouvoirs publics que des groupements de la vie privée, dont nous connaissons la forte organisation. Les chefs de clan ses rivaux, qui s'arrangent assez bien des allures paternelles du Pélasge, sentent qu'un Achéen aurait la poigne autrement dure, et le danger commun les rapproche; les clans menacés en arrivent ainsi à se réunir en un seul parti de résistance. Ce sont alors, dans la cité, des luttes ardentes et prolongées, tantôt sourdes, tantôt ouvertes, et trop souvent sanglantes. Après une période plus ou moins longue de troubles, nos chefs, amis de la guerre au dehors, mais surtout de la production au dedans, se fatiguent de ces convulsions stériles; et tantôt d'un commun accord, tantôt cédant à la force, ils laissent le titre de basileus en chef à l'un d'entre eux, en ayant bien soin de garder, pour eux tous, une bonne part des prérogatives du pouvoir; ils acceptent un chef unique *à la condition de rester chefs avec lui.*

Dans le phulon, les égards que le basileus avait pour ses hétaïroi, égards dont nous avons parlé précédemment, n'étaient pas une affaire de pure forme. N'ayant sur eux que l'autorité qu'ils lui laissaient prendre, le chef était obligé, à chaque entreprise nouvelle, de leur exposer ses projets, et de les discuter avec eux. Ses hétaïroi étaient donc non seulement ses « amis », mais ses conseillers privés, et alors même qu'il parvenait à avoir sur eux un ascendant véritable, l'usage lui imposait l'emploi des formes consultatives. Une fois prise, la décision était portée à la connaissance des chefs subalternes et des laoi; avec eux, il fallait encore certains égards. Conserver cette attitude, c'était pour le chef de clan la condition *sine qua non* de son autorité, beaucoup plus persuasive que brutale. Si, au contraire, il manœuvrait en maître hautain et oppresseur, il se voyait bientôt abandonné et réduit à l'impuissance.

Une fois au pouvoir, le basileus en chef peut, à la rigueur, se montrer dur aux clans vaincus, mais il dépend toujours de son clan à lui; sans ses hétaïroi, il n'aurait rien pu hier, et il ne

pourrait rien demain. Si, oubliant les services rendus, il essaie de se passer d'eux et surtout de leur rendre la vie dure; ils auront vite fait de lui fausser compagnie. Envoyant en avant ce qu'ils ont de plus précieux, ne laissant dans la ville qu'un foyer qu'ils espèrent bientôt revoir, ils s'en vont chercher l'indépendance dans la montagne ou dans les cités voisines; de là, ils font appel aux klephtes d'alentour ou à des alliés d'ancienne date, et ils préparent un retour offensif. Mais, à lui seul, le fait de leur départ suffit déjà à affaiblir l'ingrat : il l'isole et l'expose à toutes les tentatives du dedans et du dehors.

Pour éviter des défections aussi dangereuses, le roi est obligé de rester, ce qu'il était jadis, le premier de ses égaux, *primus inter pares*. Il abandonnera donc à ses hétaïroi une large part du pouvoir qu'il a conquis avec eux; dans la cité, comme jadis dans la vie privée, *il les associera* à ses desseins, à ses actes, à ses profits; en un mot, il les fera participer à la gestion des affaires publiques devenues les siennes. D'ailleurs, le mécanisme de la cité pélasgique ressemble déjà au mécanisme de son clan, et le met à même de les introduire dans la place sans en briser les portes : ce qui l'arrange fort, car son pouvoir en sera mieux accepté. Le principal organisme du clan, le conseil secret dans lequel se prennent les décisions importantes, n'aura qu'à changer de nom pour être la *boulè* du dème : et les réunions destinées à enlever le consentement des inférieurs s'appelleront désormais des *agoras*.

Le basileus devient en même temps le chef de guerre, le protecteur officiel, le juge et le prêtre de la cité (1). Pour reconnaître ses services, l'agora établit en sa faveur de nouvelles redevances qui s'appellent les *thémistes* (2) (choses justes, ou plutôt choses votées), du nom de la déesse qui préside aux délibérations (3).

Pris dans leur ensemble, les nouveaux pouvoirs publics, tels

(1) Voir notre dernier article, p. 281, et p. 292, en note. (Octobre 1893, t. XVI).

(2) *Il.*, XI, 155, 297; II, 206; IX, 99.

(3) *Od.*, II, 69; *Il.*, XX, 4. —Les δῶρα dont il est question *Il.*, XVII, 250, peuvent aussi très bien s'entendre de redevances au basileus en chef.

que nous le voyons dans Homère, reproduisent donc, trait pour trait, les organismes du clan privé : ils ne sont pas autre chose que ce clan devenu le *clan officiel de la Cité*.

II. — FONCTIONNEMENT ET CARACTÈRE DES POUVOIRS PUBLICS DANS LE DÈME.

Si les pouvoirs pélasgiques et les pouvoirs achéens se ressemblent dans les formes extérieures, les éléments que ces formes encadrent se sont modifiés autant que le clan lui-même, et l'esprit des institutions s'est transformé du tout au tout.

Nous voici, en effet, bien loin des allures pacifiques et paternelles qui caractérisent les pouvoirs issus des communautés culturales.

1° — *L'Agora et la Boulè*. L'agora, pour commencer par l'institution la plus en vue, a une physionomie houleuse tout à fait imprévue dans un milieu jadis agricole; elle ne ressemble, du reste, à rien de ce que nous pouvons imaginer.

Tous les membres de la cité y prennent part à un titre quelconque. Les chefs de clan, sous le nom de *gérontes,* en sont l'élément directeur : ils siègent au premier rang dans le cercle sacré de pierres polies (1). Autour d'eux, prennent place les anactes, qui constituent ce que nous appellerons la masse délibérante, faute d'un terme plus exact. Enfin, en dehors, assis ou debout, sont les laoi à titre de simples spectateurs.

N'importe quel anax, ou au moins n'importe quel géronte, peut convoquer l'agora (2), et lui soumettre, sans autre formalité, l'objet qui l'intéresse : les communications faites à l'assemblée sont surtout relatives aux affaires publiques : mais souvent elles se rapportent à des affaires purement privées (3).

(1) *Il.*, XIX, 50; XVIII, 504. En leur qualité de chefs de clan, les gérontes sont des justiciers; il s'ensuit que, réunis, ils constituent, au moins dans certaines villes, concurremment avec le roi, le tribunal suprême de la cité (*Ibid., Il.*, XVIII, 504).

(2) *Il.*, I, 53; XIX, 34 sq.; *Od.*, 5; III, 137; II, 6; XVI, 376. Pour ces deux derniers textes, remarquons que Télémaque est vraisemblablement appelé à succéder à son père comme géronte (*Od.* II, 14).

(3) *Od.*, II, 28 à 46.

L'assemblée n'a pas de président proprement dit : elle se réunit, s'ouvre, se poursuit et se termine sans intervention spéciale du basileus en chef, même quand il est présent (1).

La police, le service d'ordre comme nous dirions aujourd'hui, revient aux kèrukes (2) ; ce sont eux, par exemple, qui imposent le silence à la foule (3). Leur présence bien significative souligne le caractère tumultueux et batailleur de l'assemblée.

La faculté de prendre la parole est limitée aux gérontes et aux anactes (4) ; peut-être même, parmi ces derniers, n'appartient-elle qu'à une certaine catégorie ayant droit au sceptre ; ce droit semble contrôlé par les kèrukes (5).

Chacun parle avec la plus entière liberté : « c'est la règle de l'agora » (6). Et la liberté dégénère parfois en licence sans sanction ni répression (7).

Mais les triomphes de l'agora reviennent à l'orateur dont la parole est chaude, vibrante, communicative. Celui-là est une véritable puissance, et rend à son parti les plus grands services. C'est ainsi qu'une race guerrière à outrance dans sa formation en arrive à estimer l'éloquence à l'égal de la bravoure (8).

On ne vote jamais dans l'agora : preuve évidente qu'il n'y a pas d'intérêt à constater si une proposition y rencontre une majorité déterminée. Des acclamations tumultueuses se produisent à la fin de chaque discours, favorables ou contraires, et c'est tout (9).

L'avis partagé, nous n'oserions dire adopté, par le plus grand

(1) Dans les différentes agoras des poèmes, il est en effet impossible de reconnaître l'action d'une autorité supérieure.

(2) *Il.*, XVIII, 503.

(3) *Il.* II, 97; 279; XXIII, 568.

(4) Au moins, c'est ce que nous concluons de *Il.* II, 97 et 200, combinés avec ce fait que jamais nous ne voyons un laos prendre la parole dans une agora proprement dite.

(5) Telle nous paraît être la signification de la remise du sceptre par le kéruke dans *Il.*, XXIII, 568, et *Od.*, II, 37.

(6) *Il.*, II, 33.

(7) En fait, c'est par les aménités échangées entre Agamemnon et Achille en pleine agora que nous connaissons le vocabulaire « poissard » d'alors (*Il.* I, 122, 149, 158, 225). Détail curieux : Athènè excite Achille à injurier Agamemnon (*Ibid.*, 211).

(8) *Il.*, IX, 53, 441; I, 490; XVIII, 106. 252; *Od.*, VIII, 169; VII, 227.

(9) *Il.*, II, 333, 394; IX, 50.

nombre, ne lie pas la minorité, au moins dans certains cas (1).

L'assistance à l'agora n'est obligatoire pour personne. Chacun s'en va quand bon lui semble, et l'assemblée se dissout après le discours qui paraît épuiser la question (2).

En résumé, nous n'avons affaire ni à une Chambre délibérante, ni même à une réunion publique, au sens moderne du mot. Il semble que l'agora achéenne soit tout simplement une institution *sui generis*, mettant un peu d'ordre dans les groupements plus ou moins spontanés de la place publique (3).

Lorsqu'on rapproche les notes qui précèdent et qu'on relit en même temps les fameuses agoras du deuxième chant de l'*Odyssée* et du deuxième chant de l'*Iliade*, en faisant abstraction de tout préjugé, une impression se dégage assez nettement : c'est que l'agora est un excellent instrument de publicité, un procédé bien conçu d'enthousiasme, et n'est pas autre chose : il faut y voir, au moins dans la pratique, un moyen de direction et non une force directrice, un canal et non une source, un rouage de transmission et non un moteur.

La pensée qui gouverne est ailleurs.

Mais où ?

Très probablement, dans un organisme qui groupe et combine les principales influences, de la cité, dans une oligarchie qui unit pour une action commune les basileis des grands clans. Sous l'impulsion de cette oligarchie *composée de ses chefs naturels*, l'agora, si indocile au premier abord, deviendra une sorte de chambre d'enregistrement. En dehors de là, elle sera plus ou moins vouée à l'anarchie, et avec elle le dème tout entier.

Eh bien, ce faisceau d'influences directrices que l'agora, par sa nature même, nous forcerait à inventer, il apparaît en maint endroit des poèmes : c'est la *boulè,* conseil secret, où les mesures

(1) *Od.*, III, 150, sq.

(2) *Il.*, II, 398. Il suffit parfois du départ d'un personnage plus ou moins considérable pour que tout le monde s'en aille (*Il.*, I, 305 ; *Od.*, II, 257).

(3) Les citoyens paraissent avoir l'habitude de faire chaque matin un tour à l'agora, place publique, pour y savoir des nouvelles, y rencontrer leurs amis, etc.

importantes s'étudient à tête reposée entre le basileus et les boulèphoroi. Et ces derniers sont précisément les chefs de clans dont nous avons besoin, les directeurs de l'assemblée plénière dont nous avons besoin ! La preuve en est dans ce fait qu'aux yeux d'Homère, boulèphoros, basileus et géronte sont trois termes à peu près synonymes (1).

Les membres de la boulè se concertent avec le roi dans tous les cas embarrassants; tantôt c'est lui qui les convoque; tantôt ce sont eux qui l'appellent au milieu d'eux. Et ils sont avec lui à peu près sur le pied d'égalité : « Les Phéaciens ont douze basileis, nous dit Alkinoos, et je suis le treizième » (2). Cette formule pourrait tout aussi bien se trouver sur les lèvres d'Agamemnon : elle exprimerait d'une façon très exacte la situation du « roi des rois » au milieu des « principaux grérontes des Achéens » (3).

Quand tout va bien, les « divins basileis » affrontent l'assemblée plénière sans entente préalable; quand au contraire la situation se complique, les réunions de la boulè se multiplient; elles se tiennent de nuit comme de jour, avant et après l'agora, et souvent même indépendamment de toute agora.

« C'est au boulèphoros, nous dit Homère, que les peuples sont confiés, c'est à lui de penser pour les peuples » (4). Le vieux poète peut-il exprimer plus clairement le rôle capital de la boulè à une époque où les termes précis du droit constitutionnel ne sont pas soupçonnés (5)?

Toutes les limitations du pouvoir suprême, toutes les manifes-

(1) *Il.*, II, 86; II, 346; IX, 53, 404; IX 70.

(2) *Od.*, VIII, 390.

(3) C'est une des périphrases par lesquelles l'*Iliade* désigne les boulèphoroi de l'armée (*Il.*, II, 404).

(4) *Il.*, II, 24, 25. Cette phrase est d'autant plus significative qu'elle s'adresse à Agamemnon, qui est non seulement boulèphoros, mais basileus en chef; cependant c'est cette qualité du boulèphoros que choisit l'interlocuteur du roi pour lui faire sentir sa responsabilité.

(5) Cependant l'avis des boulèphoroi ne lie pas le roi d'une façon absolue, pas plus que l'avis des hétaïroi ne lie les chefs de clan; il peut donc passer outre à cet avis; mais il s'expose alors à blesser les boulèphoroi et à se les aliéner : c'en est assez pour que, dans la pratique, il n'agisse pas en dehors d'eux. Or la pratique courante c'est ce qui constitue la règle dans ce monde achéen ou le droit théorique n'existe pas.

tations d'indépendance à l'égard du roi, dont l'agora et la boulè sont l'expression, sont évidemment dues au développement de la vie privée d'abord, et ensuite à la *mobilité* de la race, qui a déjà rendu acceptable la condition des laoi. Et cette mobilité elle-même est, en dernière analyse, la conséquence de deux facteurs que nous retrouvons partout dans la formation du type achéen : le régime à peu près exclusivement mobilier de la richesse d'une part, la nature hospitalière et le développement si considérable de la montagne d'autre part. L'Achéen n'accepte pas de maître, parce qu'il peut rester son maître.

2° *Le Basileus.* — Par contre, dans les régions où la race trouve depuis longtemps des facilités exceptionnelles à s'enrichir, elle se sera, dans une certaine mesure, attachée au sol ; le pouvoir pourra s'y faire sentir sans produire le vide ; c'est là que la monarchie achéenne a dû s'affirmer davantage.

Tel en effet nous paraît avoir été dans la Grèce primitive le cas de deux villes sœurs, Mycènes et Corinthe, qui commandent toutes les voies entre l'Égée et la mer Ionienne d'une part, entre le Péloponèse et le continent d'autre part : fameuses par leurs richesses (1), ces villes sont des séjours privilégiés que l'on consent difficilement à abandonner. Aussi la royauté y est-elle devenue moins impersonnelle sans grand dommage pour sa stabilité ; elle y est ancienne, elle y est nettement héréditaire, elle a pu s'y faire conquérante. Agamemnon, quatrième roi de sa dynastie, règne non seulement en Argolide et dans l'Égialée (2), mais encore sur de nombreuses îles (3) et jusqu'en Messénie (4). Nous sentons que chez lui, comme devant Ilion, ce roi là est plus roi que tous les autres.

Par contre, Ithaque, sur laquelle l'*Odyssée* nous fournit certains détails, est une véritable république aristocratique, et une répu-

(1) Πολύχρυσος Μυκήνη.
(2) *Il.*, II, 570 sq.
(3) *Il.*, II, 107.
(4) *Il.*, IX, 149 sq. — Nous pourrions également citer le cas de Thèbes, la plus riche des villes du Nord, à l'époque éolienne. Favorisée par la fertilité de son sol et par ses voies de portage entre l'Euripe et la mer Ionienne, Thèbes a été, sous les Eoliens, le siège d'une royauté qui compte une longue suite de dynasties.

blique n'ayant même pas de président. Ulysse est un pirate plus fameux que ses voisins, mais, au point de vue politique, il est leur égal et rien de plus. C'est à peine si deux ou trois textes sans précision permettent de croire qu'il ait joui par moments de certaines prérogatives spéciales (1).

« Je suis Ulysse Laertiade, dit-il aux Phéaciens, celui que tous les hommes connaissent par ses ruses et dont la renommée va jusqu'au ciel; j'habite la très illustre Ithaque... (2). Manquerait-il de dire : « Je suis le roi d'Ithaque », s'il le pouvait, ou du moins si cela en valait la peine?

En partant pour Ilion, il a confié la garde de sa maison et l'autorité domestique à Mentor (3). Mais il n'a pas constitué de régent; aurait-il pu ne pas le faire s'il avait eu de près ou de loin la charge de l'État (4)?

Quand Télémaque prend la parole dans l'agora d'Ithaque : « Je ne viens pas, déclare-t-il, vous parler d'affaires concernant la cité, mais seulement de mes intérêts à moi; un double malheur a fondu sur ma maison... le premier, c'est que j'ai perdu mon père qui a été chef au milieu de vous... » (5). A Pylos, où il va chercher des nouvelles de son père, il répète que l'affaire qui l'amène n'intéresse que lui et non le peuple (6). Pourrait-il parler ainsi, si l'île avait perdu son roi, quand, lui, perdait son père?

A la vérité, Ulysse porte ce titre malencontreux de basileus, cause de tout le mal, ce titre que l'on traduit pas roi avec une constance digne d'un meilleur sort, et qui a, presque toujours, à l'époque homérique, un sens beaucoup plus modeste. Mais, dans les îles Ioniennes, on en trouve à chaque porte de ces rois-là (7)! Les prétendants

(1) *Od.*, XXII, 52; XVI, 522; II, 45; I, 386, et surtout 396; ce dernier texte seul semble indiquer un pouvoi rspécial, mais qui peut fort bien n'avoir été que passager. Les autres doivent s'entendre du rôle ordinaire du chef de clan.

(2) *Od.*, IX, 19.

(3) *Od.*, II, 226.

(4) Rien n'empêche d'admettre qu'à Mycènes, Égisthe n'ait été chargé de la régence par Agamemnon, son cousin germain. L'Aède, à qui Clytemnestre est personnellement confiée, est le pendant de Mentor auprès de Pénélope (*Od.*, III, 263 sq.).

(5) *Od.*, II, 44.

(6) *Od.*, III, 82.

(7) *Od.*, I, 394.

sont, comme Ulysse, des héros magnanimes, des pasteurs de peuples, des « Forces sacrées », des basileis enfin (1) ! Comme lui, ils ont le pouvoir en mains, ils commandent, ils dominent (2). Le malheur est qu'ils sont plus d'un cent à courtiser Pénélope (3), et qu'évidemment tous les « rois » des îles ne s'emploient pas à cette triste besogne ; il n'y a là, tout au plus, que les « rois » célibataires ; les « rois » mariés sont restés chez eux, et assurément ils sont en majorité (4). Il faut donc évaluer à quelques centaines le nombre des « rois » dans ces îles rocheuses, plus petites à elles toutes qu'un arrondissement français. *Rois,* si vous y tenez après tout ; mais forcément alors, *république de rois!*

En réalité, ce que l'on entend couramment à Ithaque par basileus, c'est le capitaine de mer, l'aventurier qui un beau jour se met à la tête d'une flottille de pillards. Ithaque n'est qu'un avant-poste de chefs pirates sur la route de l'ouest (5), tellement serrés les uns contre les autres, sur ce rocher stérile, qu'ils sont obligés de recruter au dehors la majeure partie des équipages (6).

Chez lui, le basileus entend rester son maître, comme il l'est sur sa barque ; et ce monde de forbans vit dans une indépendance farouche. Aussi la vie publique existe à peine : l'agora et la boulè ressemblent à des institutions transplantées et sans racine dans le sol ; au moment où s'ouvre l'*Odyssée*, il y a vingt ans qu'elles ne se sont réunies (7). Opprimés de cent manières, la veuve et l'orphelin ne songent pas une fois à recourir à une police ou à un tribunal quelconque. Quand il en appelle à la ville assemblée, Télémaque met en avant l'opinion des peuples voisins, et la colère des dieux : il cherche à soulever l'indignation, à réveiller la reconnaisance ; mais il n'invoque pas une loi (8).

(1) *Od.*, XVIII, 152, 34, 64.
(2) *Od.,* I, 245 ; XVI, 122 ; XV, 510.
(3) *Od.*, XVI, 247 sq.
(4) Ithaque renferme même des « rois » vieillards ; voyez *Od.*, I, 394, déjà cité.
(5) Voir la *Science sociale,* novembre 1892, t. XIV, p. 357.
(6) Le père d'Antinoos s'adressait aux Taphiens. (*Od.*, XVI, 426), et Laërte aux Céphalléniens (*Od.*, XXIV, 378).
(7) *Od.*, II. 26.
(8) Voir les différents discours de Télémaque, de Mentor et d'Halithersès dans l'agora du chant II de l'*Odyssée*.

Un roi, un président, un pouvoir, une institution quelconque, c'est, ici, chose inconnue et incompréhensible.

On ne se rapproche, à Ithaque, que pour une expédition intéressant tout le dême, ou contre un danger menaçant tout le dême. Alors, en vue de cette affaire spéciale, on élit un chef spécial avec des pouvoirs spéciaux. Ce chef était un simple particulier hier, et sera un simple particulier demain. Qu'Ulysse ait été ainsi, en de certaines circonstances, à la tête de la flotte commune, nous le croirions volontiers, et cette hypothèse concilierait, pour nous, tous les textes. Lui supposer un pouvoir d'une autre nature, c'est heurter de front non seulement les vraisemblances sociales, mais encore la lettre de l'*Odyssée*.

Mais probablement, ni Mycènes ni Ithaque ne nous donnent la physionomie habituelle du dême achéen ; à Ithaque, l'agora et la boulè sont dédaignées; à Mycènes, elles sont peut-être comprimées. Le rôle considérable de ces assemblées dans la société achéenne, rôle dont beaucoup de traits de l'*Iliade* sont une preuve, correspond évidemment à un type intermédiaire de pouvoirs publics. C'est entre le pouvoir relativement fort d'Agamemnon, et le pouvoir nul ou intermittent d'Ulysse, qu'il faut chercher ce type. C'est là que la royauté, à la fois directrice et libérale, agissante et initiatrice, fait le bonheur des peuples en assurant la production par l'ordre et le travail (1).

Si maintenant, voulant préciser davantage, nous cherchons à déterminer plus exactement quelles sont, ici et là, les attributions de chaque assemblée, ou la part rigoureuse de pouvoir revenant au roi, aux boulèphoroi et aux membres de l'agora, nous aboutissons à une impasse. Dans chaque cité, l'accord des trois pouvoirs, par exemple, s'est fait comme il a pu, et, naturellement, la solution pratique a varié dans une certaine limite avec les temps et les lieux. Au delà des tendances générales que nous venons de ramener à trois types, tout nous paraît incertain; l'uniformité n'a ici aucune raison d'être, et d'ailleurs les renseignements positifs manquent dans les poèmes (2).

(1) Cf. *Od.*, XIX, 109 sq.; *Il.*, XVI, 542.

(2) C'est là une des conclusions qui se dégagent, à notre avis, d'une étude très com-

Nous croyons en avoir dit assez pour faire comprendre toute la portée de ces paroles de Thucydide : « Les royautés héréditaires d'autrefois étaient circonscrites en des privilèges déterminés (1) ».

Une ville et son territoire, ce que nous avons appelé un *dème* après Homère, constituent, dans un certain nombre de cas, l'État minuscule que nous venons d'étudier. Presque toujours cependant, il y a eu des relations étroites d'intérêts entre les dèmes juxtaposés, sans séparations naturelles, dans une même enceinte de montagnes ; et alors le travail d'unification qui a fait la *cité* s'est étendu à toute une vallée ou même à un ensemble de vallées, sans changer pour cela de nature ; voilà pourquoi l'État achéen n'est parfois pas plus grand qu'une commune française.

Est-il nécessaire de faire remarquer que, si les institutions politiques du dème sont assez stables en elles-mêmes, le personnel qu'elles encadrent est au contraire tout à fait instable ? Le prestige du roi repose sur son influence et partant sur sa valeur ou son savoir-faire ; il est de même ordre de celui du chef de clan, et il en a toute la fragilité.

Les compétitions ne peuvent manquer d'être ardentes au milieu de cette aristocratie agissante et ambitieuse ; en fait, les luttes civiles et les changements de dynasties apparaissent à chaque page des traditions anciennes.

III. — POUVOIRS PUBLICS SUPERPOSÉS AU DÈME.

Mais les pouvoirs publics s'arrêtent-ils au dème dans la Grèce primitive ? Au-dessus, n'y a-t-il plus rien ? Nous venons de voir

plète et très intéressante, insérée dans le dernier numéro de la *Revue des études grecques : Les Assemblées politiques chez Homère*, par M. F. Moreau.

(1) Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, I, 13. Cf. Aristote, *Politique*, III, 14.

Il ressort de toute notre étude, et de ce dernier article en particulier, que le mot βασιλεύς indique presque toujours, dans Homère, un simple chef de guerriers, ce que la Grèce moderne appellerait un καπέτανος, un capitaine ; il est facile de se rendre compte dans les textes que les autres termes servant à désigner le pouvoir ont une signification moins *royale* encore ; ἄναξ, *maitre*, nous l'avons déjà dit, est la désignation commune à tous les membres de l'aristocratie ; κοσμήτωρ λαῶν, et ποιμὴν λαῶν ne peuvent mieux se traduire que par *chef de clan* ou *chef de guerriers*. Nous n'en trouvons pas moins sous la plume d'un critique éminent cette réflexion naïve : « Il est certain que ποιμένι λαῶν, quand Agamemnon est là, est une qualification singulière, appliquée à Nestor ». (Pierron, l'*Iliade*, II, 76-83, note.)

le phulon, groupement privé, servir de type à l'organisation du dème, groupement public; l'hétaïrie, cette association aux proportions plus vastes qui relie les uns aux autres des phula éloignés, n'a-t-elle pas à son tour donné naissance à des institutions politiques constituant un lien officiel et reconnu entre un certain nombre de dèmes?

Chose curieuse, pour répondre affirmativement, il nous suffirait de découvrir, dans la Grèce primitive, un embryon de ces pouvoirs centralisateurs qui ont tout envahi chez nous, et il nous paraît bien difficile de dire que ces hétaïries ne sont pas restées des associations libres, dépourvues de tout caractère public! tellement, sur ce sol de Grèce, les pouvoirs sont faibles et la vie privée exubérante, tellement l'esprit d'initiative et le besoin d'indépendance y tiennent de place, tellement un organisme social y gagne peu de force à l'acceptation générale qui seule distingue ici les groupements de la vie publique de ceux de la vie privée!

Voici cependant que deux passages de Thucydide viennent éclairer la question. Le grand historien admet, en effet, aux temps anciens, l'existence d'une vaste association ayant pour centre la tribu phthiote des Hellènes, et faisant prévaloir, par des relations de clan, son influence et son nom dans toute la Grèce : « Lorsque Hellen et ses fils, nous dit-il, furent devenus puissants *en Phthiotide*, on les fit venir de là *dans les autres cités,* en vue du secours qu'on en attendait; et ils commencèrent dès lors, *entre eux, et dans leurs relations*, à s'appeller Hellènes... Et tous ceux qui, *par la suite, eurent, dans les villes, des intelligences entre eux*, portèrent, pris en bloc, ce nom d'Hellènes (1). » Ce qui revient à dire, nous semble-t-il : l'association ou confédération des Hellènes est née, dans les montagnes de Phthiotide, par suite de l'entente d'un certain nombre de clans puissants; grâce aux relations qu'ils avaient dans la Péninsule, ces clans ont pénétré dans les villes; ils y ont conservé les liens anciens, et ont ainsi assuré leur domination.

A côté de cette « confédération hellénique » à laquelle a cru

(1) *Guerre du Péloponèse*, I, § III, 2, 4.

le plus grand historien de la Grèce, peut-on voir, dans les Éoliens, dans les Achéens et les Ioniens, des confédérations moins étendues, dont l'autre aurait réuni et soudé les éléments? Nous avons constaté qu'à chacune de ces dénominations correspondaient une modification du travail ou des degrés dans l'évolution montagnarde; ces unités sociales ont-elles été sanctionnées, fortifiées, par des unions politiques? Sur la montagne, et dans la période d'expansion, l'affirmative, dictée par Thucydide, nous paraît assez probable; ainsi achève de se confirmer et de s'expliquer le caractère relativement pacifique de l'invasion achéenne :

Dans cette hypothèse, les Amphictyonies, *groupes de voisinage* d'après une étymologie, ont pu être, à l'origine, de véritables institutions politiques; elles auraient à peu près complètement perdu ce caractère après la dispersion des montagnards, et n'auraient légué aux générations plus jeunes que des souvenirs religieux, dont le centre se déplaçait parfois avec la race. Nous savons d'ailleurs que bien des institutions éteintes se survivent ainsi par des formes religieuses. Si ce rôle politique des Amphyctionies a été une réalité, toujours est-il qu'au temps d'Homère il semble avoir déjà disparu. Nous n'en retrouvons pas trace dans nos poèmes, et cependant la guerre de Troie n'eût pas manqué de le mettre en évidence. C'est librement et de son plein gré que chaque basileus a traversé la mer (1); rien ne fait supposer, ni de près, ni de loin, l'existence d'un lien public quelconque, soit avant l'expédition, soit pendant l'expédition elle-même.

A la fin de cette longue étude sur la Société achéenne, une dernière question se présente à l'esprit :

A quelle époque de l'histoire grecque faut-il placer l'état social que nous venons d'étudier? Quand vivait le poète, ou le groupe de poètes, que la Grèce enthousiaste a salué du nom de Chantre des hommes et des dieux?

(1) *Il.*, IV, 266; IX, 769; II, 337; II, 284; IV, 25. Voir également notre premier article, novembre 1891, t. XII, p. 437 et suiv.

Nous avons montré plus haut que ces deux questions n'en font qu'une ; l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'œuvre commune et simultanée du milieu qu'elles chantent et du génie qui les a chantées (1).

L'état social décrit dans l'*Iliade* (avons-nous besoin de le dire?) est encore pénétré jusqu'à la moelle par l'influence de la montagne grecque ; celui que nous montre l'*Oyssée* est tout spécial à Ithaque et aux îles voisines. Or, ni l'un ni l'autre n'ont pu survivre longtemps en Grèce à l'invasion dorienne ; et tous les deux, transplantés sur les côtes d'Asie Mineure, loin de leurs causes caractérisantes et dans un milieu nouveau, se sont, sans aucun doute, rapidement modifiés et transformés.

Par conséquent, deux hypothèses seulement se présentent :

Ou bien les poèmes homériques sont nés dans la Grèce propre, à l'époque où la société achéo-ionienne était encore debout ;

Ou bien ils sont d'assez peu postérieurs à l'arrivée en Asie ; ils appartiennent alors à la période, évidemment courte, où les institutions sociales apportées de la patrie sont encore pleines de vigueur et de force, où le pillage et la piraterie, pour parler plus simplement, sont encore l'unique travail de la race, où le commerce proprement dit est encore méprisé dans ces colonies asiatiques qui lui devront bientôt leur splendeur. Quand même nous admettrions la seconde hypothèse, la plus vraisemblable d'après la tradition, il nous paraît difficile de descendre au delà du dixième siècle. Plus bas, la plante n'aurait pu naître, le sol lui aurait manqué (2).

La période d'élaboration des poèmes homériques a donc été plus courte qu'on ne le croit actuellement (3).

(1) Voir la *Science sociale*, novembre 1891, t. XII, p. 413 et suiv. Nous avons déjà indiqué que cette thèse est celle de Curtius; nous aurions pu ajouter Thirlwall, *Histoire des Origines de la Grèce ancienne* (trad. Joanne, Hachette, 1852), p. 111 et 112; et Dugas-Montbel dans son *Histoire des Poèmes homériques*.

(2) Si certains termes, certaines formes grammaticales, ou même certains passages devaient, *pour de bonnes raisons*, être considérés comme appartenant à une époque plus basse, il faudrait les mettre sur le compte des interpolations, des retouches ou d'altérations dues à la transmission orale. Il est clair d'ailleurs que ces remaniements d'époque basse n'ont pu être considérables, l'unité sociale de chaque poème étant vraiment remarquable.

(3) Signalons en passant, comme nécessairement erronée, l'hypothèse qui va chercher dans les littératures étrangères, *sans tenir compte des différences sociales*, la

Ajoutons que, contrairement à l'opinion courante, rien n'empêche de penser que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne soient à peu près contemporaines. Il est bien vrai que l'état social décrit par l'*Odyssée* est, à certains points de vue, plus avancé ; mais c'est que les habitants d'Ithaque, précisément pour des raisons que nous avons indiquées, ont évolué plus vite ; c'est que, partis du type montagnard avec les Achéens de Thessalie et d'Argolide, ils sont allés plus loin dans le même temps ; c'est, en d'autres termes, que, déjà dix siècles avant l'ère chrétienne, les Ioniens sont à la tête de la civilisation hellénique (1) !

L'histoire elle-même des poésies homériques ne peut s'expliquer que par des considérations sociales. A peine nées, l'*Iliade* et l'*Odyssée* tombent assez rapidement dans le discrédit ; bientôt elles ne sont plus conservées que dans une famille de Chios, et, pendant de longues années, un γένος est seul à redire ces chants qui avaient enthousiasmé tout un peuple. C'est que les mœurs dont l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'hymne triomphal ont disparu dans l'évolution rapide de la race achéo-ionienne. Les divins poèmes sont oubliés parce qu'ils ne font plus vibrer *les cœurs*. Quand plus tard ils seront remis en honneur, la première aurore des grands siècles aura brillé à l'horizon : le milieu deviendra assez cultivé pour apprécier les beautés littéraires : c'est par *la tête* que les épopées homériques reprendront possession de la Grèce. On les a senties d'abord, on les goûte ensuite ; l'admiration esthétique prend la place de l'enthousiasme guerrier. Le culte de la vaillance les a fait naître, le culte du beau les fait revivre, pour les conduire à l'immortalité.

théorie de la formation et du développement des poésies homériques. Sans doute la faculté poétique relève des lois générales de l'esprit humain, mais les conditions de sa mise en œuvre relèvent uniquement du milieu social ; elles diffèrent donc, ici et là, avec les milieux sociaux.

(1) Au fond de tous les raisonnements invoqués pour rajeunir l'*Odyssée* et vieillir comparativement l'*Iliade*, on retrouve ce postulatum implicite : « Dix siècles av. J.-C., la marche de la civilisation, dans toutes les parties de la Grèce, est uniforme ». Mais sur quoi, s'il vous plaît, repose ce bel argument ? Sous nos yeux même, les différences ne sont-elles pas profondes entre l'Acarnanien et l'Athénien de l'an 1893 ?

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Avant de prendre congé des lecteurs qui auront bien voulu nous suivre à travers les deux cents pages de notre étude, il nous paraît à propos d'en résumer les principales conclusions.

1° A toutes les époques, la montagne grecque a joué un rôle social des plus considérables dans la Péninsule.

2° Ce rôle a surtout consisté à attirer à elle des éléments d'élite sortis des vallées sous-jacentes, à régénérer en eux les forces morales et physiques, et surtout l'esprit d'initiative (1), puis à les projeter de nouveau sur la plaine pour la dominer, la rajeunir et l'entraîner en avant.

3° L'attraction exercée par la montagne est due aux facilités de vie qu'elle offre; son action régénératrice, aux conditions de travail qu'elle impose; sa force d'expansion, aux qualités qu'elle développe.

4° L'effet utile de sa puissance sociale a pour cause principale son contact immédiat avec des vallées à civilisation développée. De cette pénétration intime, il suit que ce sont des civilisés qui, de la plaine, arrivent à la montagne, et encore des civilisés qui redescendent de la montagne sur la plaine. La civilisation urbaine se rajeunit ainsi et se régénère constamment par elle-même.

5° La plus récente manifestation de ce rôle de la montagne s'est appelée la Guerre de l'Indépendance.

6° Notons cependant que ce rôle est amoindri depuis l'époque de la décadence romaine, parce que des invasions pastorales, venues du Nord, ont occupé les grands plateaux, et ont pu s'y maintenir, en trouvant sur place le moyen de rester pastorales.

7° Antérieurement, tout concourt à faire croire que la population de la montagne était sortie des civilisations sous-jacentes.

(1) Cette *initiative* diffère radicalement de celle des peuples particularistes, car elle ne sait avoir d'autre instrument d'action que le clan, à des degrés divers. Les anciens Grecs sont des *clanish*, comme disent aujourd'hui les Anglais. Voir, ci-dessous, le 32°, le 41°, le 46° et le 47°, qui indiquent nettement les grandes différences de ce type social avec le type particulariste.

8° Cependant, depuis le commencement de l'ère historique, la puissance de la plaine, due au commerce maritime, a atteint un tel développement que les éléments montagnards se sont trouvés endigués et comme étouffés, sauf à la fin de cette période, où la Macédoine, l'Épire et l'Achaïe ont été le théâtre d'expansions magnifiques.

9° C'est aux temps préhistoriques que l'action de la montagne se manifeste dans toute son ampleur. *La période préhistorique est véritablement l'âge de la montagne*, de même que la période suivante est véritablement l'âge de la mer.

10° Dès l'arrivée en Grèce des premières colonies pélasgiques à civilisation urbaine, des émigrants d'élite prennent le chemin des vallées hautes, des plateaux et des sommets.

11° A la sortie même des communautés urbaines où l'on peut vivre mais non s'enrichir, la montagne, par l'élevage et le pillage, met la richesse et la puissance à la portée des individus capables et déterminés.

12° L'élevage et le pillage combinés représentent d'ailleurs à cette époque le seul procédé qui puisse conduire rapidement à une grosse situation.

13° La vie des sommets développe rapidement chez nos urbains d'hier, avec des qualités tout à fait supérieures, un esprit d'initiative, une soif de gain, un besoin d'aventures, et par conséquent une force d'expansion, qui les font bientôt redescendre en conquérants plus ou moins pacifiques sur les villes.

14° La première manifestation importante de cette évolution montagnarde nous paraît avoir eu l'Olympe pour théâtre : son chef principal est devenu le dieu de la race.

15° Ses descendants, « les fils de Zeus » (1), se répandent sur la plaine thessalienne. Bientôt l'élite de ces montagnards d'hier, de ces urbains d'aujourd'hui, est attirée de nouveau vers la

(1) Nous pensons que, comme les « fils d'Odin » de la plaine germanique, les fils de Zeus ont d'abord été les descendants d'un chef fameux, et ont ensuite englobé l'élite d'une aristocratie. — On trouve des fils de Zeus en petit nombre en dehors des Éolo-Achéens, parmi les Arcadiens et les Troyens ; suivant les cas, nous y voyons la preuve d'une expansion de la race, ou d'une généralisation du terme due à l'orgueil et à la flatterie.

montagne. Elle gagne le Pélion et l'Ossa à l'est, le Pinde à l'ouest.

16° La nouvelle expansion qui va en résulter donnera le type montagnard à sa seconde puissance, comme diraient les algébristes.

17° A l'est, elle est représentée par les Minyens, dont le héros, Jason, est un klephte du Pélion.

18° A l'ouest, le Pinde voit les Éoliens se développer.

19° Les Minyens, puis les Éoliens, envoient de nombreux essaims à travers la Grèce du nord et de l'ouest du Péloponèse.

20° Dans cette dernière région, ils se heurtent à un type montagnard analogue, mais indépendant par son origine. L'expansion arcadienne, due à des Mycéniens passés par l'Érymanthe, domine dans les vallées du sud-est. Elle s'incarne dans le demi-dieu Héraclès, son héros le plus remarquable.

21° Cependant les sommets de la Thessalie méridionale sont le théâtre d'une formation montagnarde à la troisième puissance; l'expansion achéenne qui en résulte recouvre à peu près toute la Grèce, absorbant à la fois Minyens, Éoliens et Argiens.

22° Partout et toujours le flot montagnard se superpose aux couches antérieures de populations sans les détruire. La Grèce est ainsi, pendant des siècles, aux mains d'une aristocratie née dans son sein, toujours jeune, toujours au courant de ses besoins et de ses progrès. Chaque expansion montagnarde est, pour la Péninsule, le point de départ d'une nouvelle marche en avant, sans heurts, sans à-coups, et toujours dans le même sens.

23° Dans la ville, comme sur la montagne, le travail principal de l'aristocratie achéenne est le pillage; en même temps, elle patronne et stimule, pour l'exploiter, la production urbaine.

24° Sur les rivages de l'ouest, le travail se modifie, sans changer de nature; il consiste surtout dans l'exploitation des rivages occidentaux par la piraterie commerciale. L'Achéen prend alors le nom d'Ionien.

25° Les héros de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* appartiennent les uns à l'achéisme encore plein de force, les autres à l'ionisme naissant. Leur mode de groupement devant Troie, leur travail prin-

cipal, les traits caractéristiques de leur type social, la physionomie très nette de leurs dieux indiquent pour les uns et les autres l'origine montagnarde dont nous venons de donner la théorie.

26° Au point de vue du *régime des biens*, le passage par la montagne a eu pour résultat de rendre l'aristocratie nouvelle à peu près indifférente à la terre, et de faire naître en elle une véritable soif de richesse mobilière. La vie maritime de l'ouest ne fait qu'exagérer cette double tendance.

27° La richesse, à peu près uniquement mobilière, se compose, pour une forte part, de troupeaux : cependant les objets manufacturés, plus mobiliers encore, prennent une véritable importance, et cela surtout à Ithaque.

28° *Dans la famille,* sous la double poussée du travail et du régime des biens, la communauté pélasgique se disloque pour se débarrasser des incapables.

29° Sur le continent, la famille est une communauté réduite, dans laquelle le père garde auprès de lui ses fils et parfois ses gendres, en se les associant.

30° A Ithaque, la fragmentation familiale s'accentue; elle aboutit à la désertion du foyer paternel, et à la déchéance des vieillards : les fils, au moment de leur mariage, s'en vont fonder un établissement indépendant et le simple ménage apparaît.

31° La femme est à peu près l'égale de l'homme sur la montagne; à Ithaque, son importance grandit encore : elle devient l'associée du mari, sa suppléante, un autre lui-même.

32° *Le clan* familial n'a disparu que pour faire place à un clan nouveau reconstitué par la sélection, et dans lequel les familles occupent un rang déterminé, non plus par les liens du sang, mais par la valeur de leurs chefs au point de vue du pillage.

33° Le clan achéen, considéré dans la ville, où il atteint son plus grand développement, réunit autour du basileus et de ses fils, sous le nom de phratrie, un état-major guerrier, les thérapontes; et une clientèle de contribuables-soldats.

34°. Le gouvernement supérieur, le phulon, réunit plusieurs basileis et leurs phratries sous un basileus en chef.

35° Les chefs de phratries et leurs thérapontes, d'origine

achéenne, constituent *l'aristocratie dominatrice* et guerrière, les Anactes ou maîtres; les laoi représentent la *masse dominée,* le vieil élément pélasgique resté surtout producteur, mais embrigadé cependant en vue de l'action militaire.

36° Le clan prépondérant devient un beau jour le clan officiel du dème, et *les pouvoirs publics* sont constitués.

37° Le fonctionnement de ces pouvoirs publics, comme celui de la phratrie et du phulon, reste très libéral. Le développement de la valeur personnelle et l'importance de la vie privée engendrent dans l'aristocratie un véritable besoin d'indépendance, entretenu d'ailleurs par les facilités que le lieu et le régime des biens offrent à l'émigration. Le roi a donc sur ses égaux d'hier une autorité plus apparente que réelle, le pouvoir est, en fait, aux mains de la boulè, et le régime politique n'est pas autre chose qu'une aristocratie oligarchique avec les apparences de la monarchie.

38° A Ithaque, poste avancé des capitaines de mer, nous sommes dans la patrie des « héros insatiables de travaux et d'efforts (1) »; l'esprit d'initiative est franchement développé; et les chefs habitués au commandement sans contrôle se rencontrent à chaque porte. L'indépendance et l'isolement sont la règle; les pouvoirs publics n'existent que de nom.

39° Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur l'aristocratie troyenne, nous y trouvons la famille nettement polygame organisée en grande communauté de ménages (2), le clan surtout familial, s'étendant au loin dans la parenté (3), la royauté héréditaire (4) relativement forte (5) et l'agora entre les mains des vieillards (6). D'ailleurs, cette aristocratie, bien

(1) *Il.*, XI, 430. C'est bien une définition de l'homme d'initiative que nous donne ce texte, mais elle est loin de spécifier la forme par excellence de l'initiative, celle des particularistes.

(2) Voir la note 1, p. 69, du t. XVI (juillet 1893).

(3) *Il.*, V, 472; XV, 545.

(4) *Il.*, XX, 214, sq.

(5) Priam est installé dans l'acropole d'Ilion avec sa famille (*Il.*, VI, 417, etc.), et l'agora a lieu devant son palais (II, 788). A s'en tenir aux poèmes homériques, on ne peut rien affirmer de semblable en Grèce.

(6) *Il.*, III, 146 sq.; XV, 721.

que déjà passée par la montagne (1) est, d'après la tradition, restée plus pélasgique.

40° Les poèmes nous montrent donc, dans des sociétés sœurs, *l'aristocratie d'origine montagnarde à trois degrés différents de son évolution* (2).

41° Les trois types paraissent également détachés du sol et nettement orientés vers la richesse mobilière ; le travail principal y est le même, mais avec des degrés d'intensité très différents.

42° L'aristocratie troyenne est évidemment la plus rapprochée du type patriarcal proprement dit.

43° Le type de la Grèce continentale a fait un grand pas en avant, avec l'agora aux jeunes, la royauté à prérogatives restreintes, la communauté familiale réduite, le rôle prépondérant des fils, l'épouse tenant auprès du chef une place considérable.

44° Mais le type ithakésien va bien plus loin encore ; par plusieurs côtés, il semble confiner à la famille-souche : il développe puissamment l'esprit d'initiative, il produit le simple ménage, l'établissement indépendant des jeunes, la femme aux vertus viriles, l'épouse associée devenant pour le mari un autre lui-même (3) : il a pour conséquence l'intensité de la vie privée (4) et l'insignifiance des pouvoirs publics.

45° Il semble vraiment que le particularisme naîtrait, si le type rencontrait un atelier de travail isolé et indépendant et si la classe dominante n'était aussi éloignée du travail agricole ; mais cet atelier et cette préparation manquent : les antécédents

(1) *Il.*, XX, 214 sq. L'aristocratie troyenne compte encore, à l'époque d'Homère, des membres *domiciliés sur l'Ida*, et possesseurs de troupeaux transhumants (*Il.*, IV, 474, sq).

(2) Il y a lieu de distinguer dans les poèmes homériques au moins un quatrième type social, celui des Phéaciens ; nous aurons peut-être occasion d'en reparler au cours d'une étude ultérieure.

(3) L'évolution de la femme à travers ces trois sociétés se retrouve d'une façon très nette dans le type de la déesse protectrice propre à chacune d'elles : à Ilion, règne Aphrodite « qui aime les sourires », l'épouse orientale ennemie de la vie active, une vraie *femme de harem* ; à Argos, c'est une montagnarde arcadienne, Héré, *à la tête de vache*, la femme *occupée des troupeaux*, tandis que l'homme combat ; enfin, à Ithaque, c'est Athènè, *la guerrière pleine de ruses*, née sur les plateaux du nord et devenue l'associée du pirate.

(4) Mais sous la forme du clan.

font qu'on répugne à la culture, et la vie d'Ithaque impose l'atelier collectif; pour ces deux raisons majeures, le type n'aboutit pas et ne présente qu'une fausse espèce.

46° Avec tous ses éléments de prospérité, la société achéo-ionienne n'en est pas moins *très instable,* par ce qu'elle repose uniquement sur les personnes. La fortune des rois, aussi brillante que celle des chefs de clan, n'est pas moins fragile, ni moins éphémère.

47° L'aristocratie tout entière, sans attache au sol, peut être emportée dans une tourmente et jetée sur une terre étrangère.

48° La tourmente est venue : c'est l'invasion dorienne.

49° Descendant de l'Épire et de l'Albanie, les Doriens sont des Pélasges, sortis jadis, comme les autres montagnards, des sociétés culturales, mais enfermés depuis longtemps dans une région montagneuse assez vaste, où ils ont perdu le contact immédiat de la civilisation. Leur arrivée amène des perturbations désastreuses, et paralyse pour des siècles l'essor de la Péninsule.

50° Devant eux, les Achéo-Ioniens ont presque disparu; à la fin du onzième siècle, ils n'occupent plus en Europe qu'une faible partie de leurs anciens domaines; mais la Grèce est passée avec eux en Asie Mineure; les voici nombreux sur les côtes orientales de l'Archipel, et bientôt prêts à l'évolution commerciale qui va les conduire à l'apogée de la civilisation.

51° Le rôle prépondérant de la montagne est terminé; la mer est maintenant en scène, et l'histoire va commencer.

52° Mais les destinées brillantes de la race sont déjà certaines pour tout esprit attentif.

L'évolution décisive n'est plus à faire, elle s'est faite sur les sommets :

La Grèce des grands siècles est née dans la montagne.

Ph. CHAMPAULT.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE.

Maintenant que les lampions sont éteints, on peut parler à peu près librement de ces fêtes, et tâcher d'en dégager la philosophie et la portée.

Avez-vous remarqué d'abord avec quel empressement nous courons vers tout ce qui porte panache ou galon? N'a-t-on pas profité de l'occasion pour renouveler cette remarque, que notre Président en habit noir paraissait bien mesquin, et qu'il lui faudrait arborer, lui aussi, l'habit d'uniforme, « avec des dorures », et le bouquet de plumes au chapeau? C'est pourtant avec cela que l'on inspire, en effet, du respect à un peuple habitué à ne compter que sur l'autorité en uniforme, et à considérer, comme la plus enviable façon de se distinguer, celle qui consiste à se couvrir d'effets voyants et de décorations.

***

Mais ce n'est là qu'une remarque accessoire. Demandons-nous surtout ce que signifie ce rapprochement avec le Tzar.

Aujourd'hui, on peut diviser les nations en deux grandes catégories : celles qui sont naturellement pacifiques, parce que leurs intérêts les y portent et parce que leur organisation sociale est en harmonie avec ces intérêts. En second lieu, celles qui sont naturellement conquérantes pour des raisons analogues.

Dans la première catégorie, il faut ranger l'Angleterre, les États-Unis, la Suisse, la Hollande, la Belgique, les Pays scandinaves.

Dans la seconde, figurent tous les autres États, et ceux-ci sont naturellement divisés en deux grands groupes : d'un côté l'Allemagne avec ses alliés; de l'autre la France, qui semble maintenant en état de compter, au moins dans une certaine mesure, sur la Russie.

***

L'énormité même des forces en présence fait qu'elles se balancent en s'épuisant peu à peu, de sorte que le succès définitif restera à celui qui pourra supporter le plus longtemps le poids de la défensive. A moins cependant que l'un des deux, sentant la charge devenir trop lourde, essaie d'en finir par une brusque attaque, — l'Allemagne a déjà formé ce plan il y a près de quinze ans. Mais pour l'instant, chacun craint les suites d'un pareil conflit et prêche la paix, tout en se tenant prêt à la plus formidable des guerres. Puis chacun se sait aussi en présence d'une chance terrible, c'est l'intervention des États pacifiques. Je m'explique.

***

En cas de grand conflit européen, le commerce du monde serait bouleversé pour des années. De là résulteraient de grandes pertes pour les sociétés anglo-saxonnes, essentiellement adonnées à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Puis, quel que soit le vain-

queur, ses prétentions grandiraient avec son succès. L'Angleterre craint de voir l'aigle russe planer sur Constantinople; elle ne tient pas davantage à voir l'oiseau de proie prussien s'y poser. Par suite, la Grande-Bretagne se trouve portée à servir de contre-poids entre les deux ligues, à les contenir en les menaçant toutes les deux. Elle a à cela tout avantage, puisqu'elle s'enrichit tandis que les autres se ruinent à faire la guerre.

* * *

Pour consolider cette situation superbe, l'Angleterre semble disposée à faire, elle aussi, sa ligue, sans éclats ni fêtes. Le 16 juin 1893, la Chambre des Communes a décidé à l'unanimité que, dans toutes les affaires qui seraient soulevées entre le Royaume-Uni et les États-Unis, le gouvernement britannique s'efforcerait de faire porter le litige devant des arbitres. Quelques jours après, lord Rosebery porta cette décision à la connaissance des autorités américaines, déclarant que le gouvernement de la Reine « serait heureux que le Président la présentât au Congrès des États-Unis ». M. Cleveland ne peut manquer de soumettre à la Chambre et au Sénat un projet dans ce sens, et tout fait croire qu'il sera adopté.

Il est donc fort possible que, d'ici peu, le premier traité d'arbitrage permanent soit signé. De cette façon, presque toute chance de guerre serait désormais évitée entre ces deux grands pays, dont l'alliance ferait les arbitres du monde. Que pourraient, en effet, les États continentaux d'Europe contre la volonté de ce colosse capable de leur fermer hermétiquement les routes maritimes, en état surtout, avec ses finances si libres, si élastiques, de solder le reste du monde? Cette grande combinaison politique n'a rien d'invraisemblable. Déjà l'Angleterre et les États-Unis se traitent avec une considération réciproque qui leur enlève toute envie d'engager la lutte. Le mot d'un vieux diplomate, disant à un de ses collègues arrivant à Londres : « Il y a ici beaucoup de chargés d'affaires, mais un seul ambassadeur », — il parlait de l'envoyé des États-Unis, — donne la mesure du respect des Anglais pour leurs cousins d'Amérique. Il est certain qu'à Washington les sentiments qu'inspire l'Angleterre sont analogues.

Entre pays qui se « respectent » si profondément, et qui, d'ailleurs, ne sont séparés par aucun de ces différends insolubles, comme on en rencontre sur le continent, la création d'un tribunal permanent d'arbitrage est tout indiquée, et cette création signifiera naturellement : paix perpétuelle et alliance logique des deux pays dans l'intérêt de la paix du monde.

* * *

En résumé, aujourd'hui, si nous voulons éviter la ruine définitive, si nous tenons à faire chez nous des réformes indispensables, nous devons éviter la guerre et réserver toutes nos forces au soin de préparer l'avenir. Pour cela, il nous faut d'abord la paix, puis de larges économies. Si l'alliance russe, — à supposer qu'il y ait alliance véritable, — peut nous procurer tout cela, les choses iront au mieux. Mais il faut bien dire que cette politique est plutôt contraire au génie des deux peuples, ou plutôt à la tendance qui résulte de leur organisation politique. Mais puisque les choses sont ainsi, tâchons au moins d'en tirer parti dans le sens d'une réduction des charges militaires. C'eût été facile, si nous avions fait alliance avec le groupe des peuples résolument pacifiques; au contraire, dans les conditions où nous

sommes placés, il faudra, c'est fort à craindre, armer encore, armer toujours, jusqu'au jour où, à force de dépenser aussi sottement, on se trouvera acculé à une liquidation désastreuse, sinon à la guerre, plus désastreuse encore.

L. Poinsard

LA FRANCE SOCIALE.

Notre enquête.

LA VALLÉE DE L'AUTHIE.

Maintenay, village de 738 habitants, arrondissement de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), est situé dans la vallée de l'Authie, petite rivière navigable qui, depuis le bourg d'Auxi-le-Château jusqu'à son embouchure dans le détroit du Pas-de-Calais, sur un parcours d'environ 45 kilomètres, limite les départements du Pas-de-Calais et de la Somme.

Cette contrée faisait partie de l'ancienne province de Picardie qui s'étendait jusqu'à la rivière de la Canche, coulant à 10 kilomètres au nord de l'Authie. Les habitants de la rive droite de la Canche disent encore couramment : « Je vais en Picardie », quand ils doivent passer sur la rive gauche.

La ville la plus proche (14 kilomètres) est Montreuil-sur-Mer, dans la vallée de la Canche. C'est une petite sous-préfecture (3.603 habitants), sans industrie et sans commerce. Au siècle dernier, elle était la résidence d'hiver de toute la noblesse du pays. Aujourd'hui, les riches châtelains passent l'hiver, ou plutôt le printemps, à Paris. Montreuil attendait un chemin de fer pour lui redonner quelque vie. Il en a deux, et les voies ferrées ont porté le coup de grâce à son ancienne prospérité. Les moyens de communication se multipliant, chacun fait tout venir de Paris. Nos paysannes écrivent au *Printemps*, ou au *Bon Marché*, pour commander leurs vêtements. Ces costumes élégants produisent un étrange effet sur des tailles robustes et des teints hâlés. Inconvénient beaucoup plus grave, ils vivent ce que vivent les roses. Bientôt ce sont des loques inutiles qui font regretter les solides étoffes du passé. Celles-là duraient bien des années; puis, quand elles étaient trouées aux coudes, on y taillait encore des jupes ou des culottes pour les enfants.

Le commerce de Montreuil tombe chaque jour. Les épiceries, les boucheries, se multiplient dans les moindres villages, et on ne va plus à la ville que pour les foires et marchés agricoles.

Hesdin, Doullens, autres petites villes du voisinage, ne sont pas plus prospères.

Les renseignements qui suivent se rapportent spécialement à Maintenay, mais tous les villages de notre vallée, ceux de la Canche et de la Somme même, sont dans une situation analogue.

Ici, la rivière coule sur le côté gauche de la vallée, laissant entre elle et le village des prairies marécageuses, sur une largeur d'environ 1 kilomètre. Les maisons, assez agglomérées, ont toutes un jardin. Quelques-unes y joignent un petit herbage planté de pommiers. Les champs cultivés s'étendent exclusivement sur la droite. Il y avait des bois particuliers assez importants. Presque tous ont été défrichés, il y a une quinzaine d'années. Leur exploitation occupait, l'hiver de nombreux bûcherons qui trouvent maintenant plus difficilement des journées. Le sol est de fertilité moyenne, assez accidenté, coupé de petits vallons sans eau, perpendiculaires à la vallée principale et d'environ 1 kilomètre de longueur. Au delà s'étend un assez large plateau où se trouvent quel-

ques grands villages et aussi de grosses fermes isolées, autrefois propriétés d'abbayes. Plus loin encore, on rencontre d'autres vallons qui descendent vers la Canche.

Une partie du marais, environ cent hectares, appartient à la commune. C'est une source de bien-être pour les habitants, qui trouvent, dans la jouissance en commun de ces prairies, leur chauffage et le pâturage des bestiaux.

Le chauffage est fourni par la tourbe. Chaque famille a droit, annuellement, moyennant une redevance peu élevée, à une portion de terrain tourbeux proportionnée au nombre de ses membres. L'exploitation se fait en commun, par sections ou groupes d'une dizaine de familles. Malheureusement, comme dans les ateliers nationaux, de triste souvenir, on travaille peu à la tourbière commune; et si on tient compte de la valeur des journées, le profit est plus apparent que réel. D'ailleurs, les gisements de tourbe ne sont pas inépuisables. Outre la distribution aux habitants, Maintenay et d'autres communes font des ventes pour pourvoir aux charges plus ou moins extraordinaires de leurs budgets. Dans certaines localités, il n'en reste plus; dans toutes les autres on les voit diminuer rapidement.

Le pâturage est une ressource plus considérable et qui ne doit pas disparaître. Moyennant une taxe qui varie dans chaque localité, sans être jamais très élevée, les habitants peuvent conduire leurs bestiaux sur la prairie communale. Cet avantage produit des conséquences sociales assez remarquables. Il ajoute beaucoup au bien-être. Presque toutes les familles ont au moins une vache; le lait écrémé facilite l'élevage et l'engraissement d'un porc. Aux villages de la plaine, les vaches sont moins nombreuses. Dans les familles qui en ont, les femmes et les enfants sont obligés de les garder à la corde sur le bord des chemins. Il en résulte des habitudes de maraude, de paresse et de vagabondage. Dans la vallée, les femmes peuvent rester davantage au logis et, à certains moments, travailler aux champs. Les marais communaux fournissent gratuitement un peu de litière récoltée dans les anciennes tourbières; d'où un fumier plus abondant. Souvent un cultivateur important prend ce fumier, le fait conduire dans sa terre, moyennant quoi il autorise l'ouvrier, ou ménager, à y planter des pommes de terre, sans aucune redevance. Après la récolte des pommes de terre, ce cultivateur retrouve, sans bourse délier, une terre encore suffisamment engraissée pour produire du blé.

La nourriture des chevaux devient aussi moins onéreuse. Il en résulte que la culture est plus divisée qu'ailleurs. Les grandes fermes sont très rares. La plupart des familles exploitent quelques coins de terre, soit complètement avec un ou deux chevaux, soit en faisant exécuter les labours et charrois par des cultivateurs mieux montés. Alors cette exploitation n'est plus qu'un accessoire, et le reste du temps est employé au dehors en journées salariées.

Mais la crise agricole sévit dans nos vallées autant et plus qu'ailleurs. Au temps de la prospérité, beaucoup de paysans achetaient des terres dont ils ne payaient immédiatement qu'une faible partie, escomptant ainsi l'épargne à venir. Aux jours difficiles, ils ont cessé de régler même les intérets; de là, une quantité de ventes forcées qui ont amené la ruine des vendeurs et souvent aussi celles des notaires. Ceux-ci, faisant office de banquiers, avaient avancé une forte partie du prix d'acquisition. Ces avances s'élevaient à 60 % de la valeur, quelquefois plus. La dépréciation a été au moins du tiers, souvent de la moitié. Les

catastrophes étaient inévitables. Les banqueroutes sont survenues et surviennent encore tous les jours trop nombreuses.

La valeur locative a fléchi en même temps que s'avilissait le prix de vente; cependant on ne voit pas encore, dans nos vallées, des terres en friche, des fermes abandonnées, comme il s'en rencontre trop ailleurs. Les ressources en pâturages ont atténué le désastre. La culture de la betterave est aussi d'un grand secours.

Quoique peu rémunératrice, cette culture a pris une grande extension. Elle a le gros avantage d'occuper les femmes et les enfants aux sarclages et, aussi, d'assurer au cultivateur peu aisé de l'argent à date fixe pour régler ses fermages.

Le plus grand nombre des maisons appartiennent nominalement aux occupants, mais beaucoup sont grevées de lourdes hypothèques.

Le lard est la base de la nourriture, avec beaucoup de légumes et un peu de laitage. La viande de boucherie n'est consommée qu'aux grandes fêtes, ou dans les maisons riches.

Les ouvriers qui ont quelque aisance boivent du cidre, au moins pendant la moisson. La bière n'est généralement consommée qu'au cabaret. Le café, largement additionné d'une détestable eau-de-vie, est d'un usage quotidien dans la grande généralité des familles, même les plus pauvres. Ce mélange se nomme *gloria*, ou *bistouille*. Tous en prennent au principal repas. Les hommes profitent des moindres prétextes pour aller récidiver au cabaret. Les femmes, non plus, ne s'en font pas faute. Quelques-unes portent au comptoir du débitant, en cachette du mari, blé, œufs, beurre, voire même les draps de leur lit, pour obtenir en échange de quoi s'enivrer à domicile.

D'une façon générale, les circonstances locales devraient produire l'aisance; cependant la population est pauvre; les habitudes d'épargne se font de plus en plus rares; la moralité baisse. L'ivrognerie est la cause principale de cette malheureuse situation.

La loi militaire a aussi été un grand agent de démoralisation. Autrefois, assurément la jeunesse n'était pas toujours chaste; mais il était rare qu'une jeune fille se laissât aller à l'inconduite avec un jeune homme exposé à faire sept ans de service. Le service de trois ans, souvent réduit, la proximité et la fixité des garnisons, la multiplicité des permissions ont changé tout cela. On se dit que trois ans seront bientôt passés, et nombre de conscrits laissent, en partant, un ou plusieurs enfants illégitimes. Le mariage est ajourné au retour. Ces petits êtres, privés du travail paternel, sont sujets à une grande mortalité. D'autres fois, les plaisirs de la ville font oublier la fiancée trop confiante. Une fille séduite n'était naguère jamais abandonnée; aujourd'hui la chose n'étonne plus personne, pas même la principale intéressée.

Les usines sont rares et n'exercent pas d'influence sur le travail agricole. Seules les fabriques de sucre occupent un personnel considérable, mais à l'automne seulement, alors que les travaux des champs sont suspendus. L'ouvrier y gagne de gros salaires; mais il doit les aller chercher à de grandes distances, subir les inconvénients et la fatigue du travail de nuit. Toutes sont entourées d'estaminets qui raflent une part trop considérable des salaires Au printemps, on trouve quelques ateliers particuliers de tourbage; mais, là aussi, les patrons sont tous débitants et poussent à la consommation pour récupérer en petits verres ce qu'ils paient en journées.

L'été, un certain nombre d'ouvriers vont faire la moisson à prix d'argent, dans les environ de Paris. Les Compagnies de chemins de fer accordent des

réductions de transport et ce travail est assez lucratif.

Dans le pays, la moisson est généralement payée en nature, et ce mode de salaire aide encore l'ouvrier à nourrir une vache.

A côté de la petite culture, faite par des ouvriers qui vont en journées le reste du temps, on trouve des exploitations de dix à vingt hectares. Ces exploitations sont trop morcelées; d'où une grande perte de temps, dommages réciproques pour les enclaves et usure du matériel sur les chemins. Les grandes fermes, nombreuses encore sur les plateaux, deviennent rares dans les vallées. Beaucoup ont été démolies et les terres louées au détail, il y a vingt-cinq ou trente ans, à l'époque de la plus grande prospérité.

Alors, peu de grands propriétaires faisaient valoir leurs biens. La déconfiture des fermiers en oblige aujourd'hui quelques-uns à exploiter eux-mêmes leurs terres. On pourrait penser que leur influence sociale en serait plus grande. Elle diminue tous les jours. Les méfiances politiques entretenues par les fonctionnaires éloignent d'eux la masse de la population. En les fréquentant, en répondant à leurs avances, on craint, non sans raisons, de se faire mal noter dans les bureaux administratifs qui, grâce à la centralisation, compriment toute indépendance, toute liberté communale. Ils sont généralement exclus non seulement des fonctions municipales, mais aussi de la liste des répartiteurs. Il en résulte que les finances de la commune sont livrées à des individus qui, ne possédant rien, s'inquiètent peu de voter des dépenses exagérées. De là, tant de chemins de fer électoraux et d'écoles luxueuses.

Ces écoles sont fréquentées pendant la mauvaise saison. Au printemps, le travail des tourbes, la culture des betteraves et mille autres soins les font déserter jusqu'en novembre. Les municipalités ont généralement le bon esprit de ne pas abuser de la loi scolaire pour de tracassières et impuissantes rigueurs.

L'institution du certificat d'études est nuisible à l'instruction générale. Les maîtres doivent en obtenir quelques-uns, comme les lycées de Paris, des lauréats au grand concours. Pour y arriver, ils consacrent leur temps aux plus intelligents et négligent nécessairement les autres. La suppression du catéchisme à l'école rend bien difficile l'enseignement religieux. Quand les enfants ont été retenus de longues heures sur les bancs, ils ne sont pas pressés d'aller s'enfermer à l'église pour la leçon du curé. Ceux qui ne font pas leur première communion sont beaucoup moins rares que par le passé.

Si nos paysans sont peu instruits, presque tous cependant savent lire. Les journaux à bon marché, de toutes nuances, sont largement colportés dans les villages. Nous devons ajouter que, sauf en temps d'élections, on y cherche peu la politique, mais presque exclusivement les feuilletons et les gros scandales.

La loi du partage égal règle toutes les successions. Presque jamais on n'use de quotité disponible.

*
* *

Communication supplémentaire. — Puisque vous avez bien voulu trouver quelque intérêt aux renseignements que je vous ai communiqués en vue de la *Carte sociale de la France*, je m'empresse de les compléter comme vous me le demandez.

Les grandes fermes situées sur le plateau qui s'étend entre l'Authie et la Canche sont exploitées par les propriétaires pour un tiers et par des fermiers pour les deux autres tiers. Les rapports

entre fermiers et propriétaires sont généralement bons; mais ces derniers, qu'ils résident ou non dans le pays, s'occupent peu de la façon dont sont cultivés les domaines loués. Il est bon d'ajouter que les fermiers de ces grandes exploitations sont des hommes intelligents, pourvus de quelques capitaux et nullement désireux d'une tutelle.

La betterave à sucre, en assez grande quantité, et quelques rares champs de lin sont les seules cultures industrielles.

La différence la plus sensible entre le Marquenterre et notre région est la configuration du sol, absolument plat dans le Marquenterre. La propriété y est également très morcelée pour la plus grande partie. Il s'y trouve aussi des fermes fort importantes. On n'y sème pas de lin. La culture de la betterave y est très développée. Il en résulte une certaine surélévation de la main-d'œuvre.

Il faut remarquer, vers l'embouchure de l'Authie, plusieurs fermes importantes que leurs propriétaires, découragés par la crise agricole, ont transformées absolument en herbages, alors que l'engraissement des bêtes à cornes était encore rémunérateur. C'était à l'époque où les hommes du Gouvernement nous disaient : « Faites de l'herbe ». Aujourd'hui cette branchede l'agriculture est la moins productive de toutes et, comme elle exige de très gros capitaux, la situation de ces propriétaires est devenue fort difficile.

Je crois vous avoir dit précédemment que les fermes du plateau sont, pour la plupart, anciennes propriétés d'abbayes. Celles du Marquenterre sont, ou patrimoniales, ou biens seigneuriaux confisqués révolutionnairement.

Tous les baux pour la petite culture et aussi pour les fermes, sauf de très rares exceptions, sont faits pour neuf ans. C'est une durée tout à fait insuffisante. En une si courte période, il est impossible au fermier de retirer le produit des avances qu'il voudrait faire pour améliorer son exploitation. D'autre part, malgré toutes les clauses prohibitives insérées dans les baux, chaque changement de fermier entraîne des ventes de paille et de fourrage qui appauvrissent la terre en lui retirant du fumier. Des baux de douze ans, ou mieux encore de quinze, seraient plus avantageux aux deux parties.

Les ouvriers qui font la moisson dans les environs de Paris sont absents environ six semaines. Ils s'en vont généralement deux à deux : un faucheur et une femme ou un enfant dit *coupleur*. Ils se présentent de ferme en ferme pour chercher de l'ouvrage. On traite à la tâche et à prix d'argent. En plus de la somme convenue, ces ouvriers sont nourris et logés. Les plus capables et les plus économes rapportent au pays environ 300 francs par couple. Les plus laborieux ont l'avantage de ne pas perdre de temps à chercher des embaucheurs. Souvent ils traitent d'avance, par lettres, avec les cultivateurs pour lesquels ils ont travaillé les années précédentes. Ils sont attendus et se mettent immédiatement à la besogne, tandis que les autres perdent un certain temps en recherches.

Les récoltes mûrissant plus hâtivement près de Paris que chez nous, ces ouvriers rentrent assez tôt, non pour faire une moisson complète au pays, mais pour s'engager comme auxiliaires chez les cultivateurs en retard. Le voyage se fait, pour la plus grande partie, en chemin de fer. La Compagnie du Nord accorde des réductions sur le vu de feuilles de route délivrées par les maires.

C'est, en somme, un travail fort rude et qui, pour être lucratif, exige beaucoup d'esprit d'économie et de sobriété. Les pères de famille qui travaillent avec un enfant y trouvent un réel avantage.

Les jeunes gens dépensent l'argent à peu près comme ils le gagnent

Baron René DE FRANCE.

OBSERVATIONS SUR L'ENQUÊTE.

Cette enquête relève un ensemble de faits curieux. Nous allons essayer d'en faire saisir toute la portée.

Voici un village, celui de Maintenay : comment est-il placé? Entre les fonds demi-marécageux de la vallée et les pentes boisées : il est à la lisière des bois, ou du moins c'était ainsi avant les derniers défrichements qui ont au plus quinze ans de date. Cette situation est topique : il faut remarquer qu'elle est occupée par de petites exploitations. C'est la nature du lieu qu'ont partout recherchée, dès l'origine, les petits pionniers de l'intérieur : ils se sont insinués entre les marais des basses terres et les massifs forestiers qui garnissent les versants. Cette route leur est aussi naturelle que celle des côtes maritimes abritées et des grands fleuves navigables aux aventuriers du commerce des mers. Une petite exploitation est, en effet, merveilleusement posée en cet endroit. Voyez ici, à Maintenay : à gauche, on a des prairies naturelles entretenues par l'humidité du marais : elles s'étendent sur un kilomètre de large, jusqu'à la rivière de l'Authie ; à droite, on a (ou l'on avait) des bois; les habitations ont été assises sur la bande légèrement inclinée du sol qui passe entre les bois et les marais, et qui reçoit ainsi l'égout des pentes boisées et l'alluvion de leur humus, sans faire cuve comme le marais : ce terrain est le plus naturellement propre à la culture. On est de la sorte pourvu à peu de frais de toute espèce de biens : pâturages, forêts, cultures, on a tout sous la main, par une disposition spontanée de la nature. La rivière est proche aussi : c'est un chemin tout fait; on est à portée des eaux, qui sont une des nécessités premières de la vie. Le défrichement d'une lisière est d'ailleurs aisé. Cette installation est donc très bien comprise pour des gens qui n'apportent avec eux que de petits moyens d'action.

Comme cette situation leur est bonne à l'origine, elle continue à leur être bonne dans la suite. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'en quantité de pays on trouve les petites vallées occupées de cette même manière par de petits exploitants. Ici le fait est constant : « Tous les villages de notre vallée, ceux de la Canche et de la Somme même, sont dans une situation analogue. » Il en est autrement des hauteurs et des larges plaines basses dans les parties éloignées des cours d'eau : elles ont été plus généralement la conquête de la grande propriété, de gens à grandes entreprises. Nous allons le voir tout à l'heure. Mais, auparavant, considérons bien ce qui advient de ce petit peuple des bonnes petites vallées.

Il y a un revers de médaille à leur condition. Elle leur est si favorable, qu'ils sont très peu stimulés au travail. Le marais ne leur en demande aucun pour nourrir leurs animaux ; la forêt ne leur donne que la peine de récolter ses produits spontanés ; la culture à la lisière des bois n'est difficile, ni par le défrichement, ni par l'entretien de la fécondité du sol, auquel l'eau et la terre végétale sont assez régulièrement fournis par les pentes de la forêt.

Tout ce petit peuple, servi à souhait, demeure, par suite, dans un état assez primitif, très primitif même : il ignore le progrès des méthodes, les efforts et les entreprises. Son énergie physique effective, et surtout son éner-

gie intellectuelle, sa hardiesse de volonté sont très peu poussées, très peu excitées, très peu entretenues.

Aussi ces populations se trouvent-elles très surprises, très prises au dépourvu, très incapables de se retourner, le jour où les ressources faciles, sur lesquelles elles comptaient, viennent à leur manquer. C'est ce qu'on voit ici.

Les bois ont été les premiers à leur faire défaut. Il est clair qu'il y a eu une première crise, à l'aurore des temps modernes, où le libre, le large usage tout au moins, des ressources de la forêt leur a échappé : ce genre de biens a cessé alors d'être considéré comme un terrain primitif et livré à lui-même, où chacun pouvait aller prendre, sans dommage pour personne, ce que la pure libéralité de la nature lui offrait; les bois, dès lors menacés de destruction par cette exploitation inconsidérée, ont été revendiqués par les plus puissants comme une propriété qui réclamait l'administration de gens entendus et capables de se faire respecter. Peu à peu, cette propriété est devenue tout à fait exclusive, elle a admis de moins en moins les prélèvements qu'elle avait encore tolérés dans une certaine mesure de la part des petites gens. Mais elle leur a offert du travail payé, un travail très peu difficile, auquel tout le monde peut se rendre apte, le travail du bûcheron. Puis le temps est venu où ces bois ont été rasés, défrichés. Et voilà une première ressource disparue pour ce petit peuple trop peu avisé. L'observateur le constate : « Il y avait des bois « particuliers assez importants; presque « tous ont été défrichés, il y a une quin- « zaine d'années; leur exploitation oc- « cupait l'hiver de nombreux bûcherons « qui trouvent maintenant plus diffici- « lement des journées. »

Restent les prairies marécageuses, les prairies communales : c'est la grande et dernière ressource de ces gens, et il est bien à noter qu'elle les stimule peu au travail. Encore faut-il ajouter que si le marais leur reste, c'est pour l'herbe seulement, et non pas même pour la tourbe, qui vient, elle aussi, à leur manquer. C'est que l'herbe est une production qui ne peut s'épuiser, parce qu'elle se reproduit annuellement; ou, pour mieux dire, on l'épuise bel et bien chaque année, mais chaque année la provision se renouvelle d'elle-même. Au contraire, la tourbe est une production à longue période, qui constitue une provision accumulée : aussi a-t-elle été imprudemment épuisée, mise à bout; et c'est encore une ressource perdue ou près de se perdre.

C'est que l'exploitation commune est de sa nature une exploitation de jouisseurs, beaucoup plus que de producteurs. Même pour cette extraction de la tourbe, qui demande un peu plus d'efforts que la jouissance de l'herbe, voyez quelle paresse d'action : « L'exploi- « tation se fait en commun, par section « ou groupes d'une dizaine de familles; « malheureusement, comme dans les « ateliers nationaux de triste souvenir, « on travaille peu à la tourbière com- « mune; et si on tient compte de la « valeur des journées, le profit est plus « apparent que réel. »

Il est manifeste que tout ce petit peuple est de formation communautaire. Il pratique encore la communauté sur le bien qui est sa ressource principale, le marais, et on voit l'incapacité de cette communauté.

Son groupement en village avec banlieue de culture morcelée atteste à sa manière cette origine communautaire. On est venu là en bande, on s'est installé les uns tout près des autres comme on était venu, et on a laissé en communauté le sol qui n'était pas des-

tiné à l'habitation ou qui n'exigeait pas le travail de la culture.

La culture tend, on le sait, à disloquer la communauté *de famille*, dont ici il ne reste pas trace. La communauté de famille a d'ailleurs été entamée de bonne heure sur le sol des Gaules, et c'est en général la communauté publique ou quasi publique, celle du clan, puis celle des biens de seigneurie abandonnés à l'usage commun des manants, et enfin celle de la commune rurale, qui lui a été substituée.

Les terres cultivées se partagent donc, comme la famille se dissout : c'est la famille instable et la propriété morcelée à l'infini. Assez de causes se sont succédé, en France, pour amener cet état de la famille et de la propriété : il n'est pas nécessaire de rechercher ici les origines; elles surabondent.

Cette culture minuscule, dépourvue des moyens qui peuvent aujourd'hui majorer le revenu de la terre, serait elle-même une ressource perdue, elle ne fournirait pas l'intérêt de son capital, et tout, sauf l'herbe, serait ainsi arrivé à sa fin, si on n'avait vu, par bonheur, apparaître dans ce pays un phénomène qui est des temps nouveaux, ou qui du moins tend à se généraliser maintenant et à donner la nouvelle forme à l'exploitation de la terre : je veux parler de l'application du régime industriel à la terre, par des gens capables. Des fabricants de sucre ont suscité dans ces vallées la culture de la betterave. Ce produit a le double avantage d'avoir une assez haute valeur, précisément à cause de son emploi industriel, et de pouvoir être cultivé même par la petite culture, parce qu'il offre une certaine analogie avec la culture maraîchère; il donne lieu à des sarclages qui ressemblent assez au jardinage. C'est ce que constate l'auteur : « Cette culture, dit-il, a le gros avan« tage d'occuper les femmes et les en« fants au sarclage, et, aussi, d'assurer « au cultivateur peu aisé l'argent à date « fixe pour régler ses fermages. »

Ainsi, ce qui périt par la communauté se relève par l'intervention de hautes capacités individuelles : ce signe des temps est assez clair et permet assez de se prononcer entre le socialisme communautaire et l'initiative particulariste.

Ce n'est pas la propriété seule des cultures qui menace de s'en aller à rien : celle des habitations suit la même destinée : « Le plus grand nombre des mai« sons appartiennent nominalement aux « occupants, mais beaucoup sont gre« vées de lourdes hypothèques. »

Ainsi, ce petit peuple est, comme les incapables, tout près d'une éviction par la force des choses : « La crise agricole « sévit dans nos *vallées* autant et *plus* « *qu'ailleurs*. Au temps de la prospérité « (c'est-à-dire antérieurement au déve« loppement intense de l'énergie parti« culariste dans le monde) beaucoup « de paysans achetaient des terres dont « ils ne payaient immédiatement qu'une « faible partie. Aux jours difficiles, ils ont « cessé de régler même les intérêts : de « là une quantité de ventes forcées qui « ont amené la ruine des vendeurs. »

Il faut donc revenir aujourd'hui de l'équipée qu'ont faite les économistes et les politiques de la première partie de ce siècle, en annonçant le grand avenir et la supériorité de la petite propriété et de la petite culture dans nos pays, qui sont, au contraire, situés de façon à exiger l'exploitation à outrance par les moyens les plus puissants.

C'est bien, en effet, dans les riches exploitations de ce genre que notre petit groupe de Maintenay et des environs doit aller chercher les ressources qui lui manquent par ailleurs. Ces gens vont faire la moisson dans les grandes fermes des environs de Paris. « Les plus capa« bles et les plus économes rapportent

« au pays environ 300 francs par couple... Les fabriques de sucre occupent aussi un personnel considérable, mais à l'automne seulement, alors que les travaux des champs sont suspendus : l'ouvrier y gagne de gros salaires. »

Mais si les nouvelles méthodes de travail peuvent relever la faillite du régime communautaire au point de vue des ressources de l'ouvrier, elles n'empêchent pas que l'ouvrier ne se ressente encore de la communauté par une déplorable inaptitude à se gouverner lui-même; et ainsi, ce qui lui arrive par le bénéfice des grandes entreprises intelligentes, s'en va par son incapacité à se régir. De là le tableau de cette démoralisation, de cette dislocation de la population sortie de son cadre vermoulu : elle sait gagner quelque chose, elle ne sait pas en faire bon emploi. C'est qu'elle obéit dans le travail, mais ne sait pas dans l'indépendance jouir des fruits de son travail. Des entrepreneurs malhonnêtes, et cela quelquefois même parmi ceux qui l'enrichissent en l'employant, la ruinent, en abusant de ses dispositions à mal placer ses profits : « Les fabriques de sucre sont toutes entourées d'estaminets qui raflent une part considérable des salaires. Au printemps, on trouve quelques ateliers particuliers de tourbage, mais là aussi les patrons sont tous débitants et poussent à la consommation pour récupérer en petits verres ce qu'ils paient en journées. »

La banqueroute du régime communautaire est donc formidable, car si elle peut être relevée au point de vue économique par les grandes méthodes de travail, elle est en complet déficit au point de vue de l'éducation. C'est là l'immense malheur des populations qui se sont attardées dans les traditions commodes de la communauté et de la vie sans initiative et sans risques. Au lieu de les bercer de l'espoir d'un retour à un régime qui n'a pu continuer à les nourrir, il est urgent de leur inspirer des sentiments et des pratiques qui leur apprennent à veiller elles-mêmes au sage emploi de leurs ressources, au gouvernement personnel de soi. Au lieu de les repaître des billevesées d'un vaste économat public qui donnerait la béquée à tout le monde, il est urgent de leur apprendre que le travail requiert aujourd'hui, beaucoup plutôt que des aptitudes techniques spéciales, l'aptitude de se conduire et d'user bien de soi-même. Il n'est pas mauvais que l'énergie morale l'emporte ainsi de valeur sur le reste et reprenne son importance de premier ordre dans le monde du travail.

Les plateaux présentent une formation sociale différente de celle des vallées. Ici, comme en beaucoup d'endroits, ils paraissent avoir été occupés, de longue date et dès l'origine, par des gens capables de grandes entreprises. C'est là que d'ordinaire les grandes propriétés abondent. Pour pénétrer à fond dans l'intérieur des massifs forestiers, pour s'y maintenir, pour les défricher, pour s'y installer, il a fallu évidemment des ressources très supérieures à celles qui permettaient de s'établir dans la vallée à la lisière des bois. L'herbe, l'eau, les communications fluviales font défaut. On voit encore aujourd'hui la marque de cette condition désavantageuse : « Aux villages de la plaine, dit l'auteur, les vaches sont moins nombreuses. Dans les familles qui en ont, les femmes et les enfants sont obligés de les garder à la corde sur le bord des chemins. Il en résulte des habitudes de maraude, de paresse et de vagabondage. » Voilà qui explique très bien que ces plateaux n'aient pas attiré, comme les vallées, les petits défricheurs. Le défrichement en a été

fait le plus souvent par des hommes puissants, ou par des communautés religieuses, qui ne craignaient ni l'isolement ni la peine. Sous leur conduite, et surtout après leurs premiers succès, le peuple s'enhardissait à s'établir lui-même dans ces lieux. Il était employé en nombre par ces grands patrons. Il se groupait encore plus que dans la vallée par masses, pour compenser les difficultés de l'éloignement par les ressources d'un voisinage plus fourni et pour se tenir plus à la portée et mieux sous la protection des quelques patrons qui faisaient centre. « Sur le plateau assez « large, dit l'auteur, se trouvent quel- « ques grands villages, et aussi de gros- « ses fermes isolées, autrefois proprié- « tés d'abbayes. »

Et ailleurs : « Les grandes fermes, « nombreuses encore sur les plateaux, « deviennent rares dans les vallées : « beaucoup ont été démolies et les terres « louées au détail, il y a vingt-cinq ou « trente ans, à l'époque de la plus « grande prospérité » : tant il est vrai que la vallée resserrée favorise, plus que le large plateau, les petites exploitations. Tous les propriétaires qui doivent aujourd'hui reprendre la régie directe des biens qu'ils avaient partagés en petites fermes dans les vallées, savent assez combien un pays large et ouvert est préférable pour une grande exploitation.

Il n'est pas besoin de rappeler ici quand et comment a disparu la propriété des anciennes abbayes. Celle des autres grands propriétaires a une histoire également connue. La plupart des terres seigneuriales, pendant les siècles de décadence du régime féodal, ont été successivement acquises par des urbains, par des familles bourgeoises, qui s'étaient élevées dans les métiers et les charges de la cité, ou dans les charges royales établies à la ville, et qui s'étaient diversement anoblies. Ce nouveau genre de grand propriétaire ne devenait jamais, ou presque jamais, complètement rural. Il ne se détachait pas foncièrement de la ville. Il y conservait son centre. C'est là qu'il se retirait en hiver, et c'est de là qu'il rayonnait, avec le retour du soleil, sur la campagne où il allait jouir de la belle saison. Plus tard, la petite ville lui sembla trop campagnarde, et il alla au chef-lieu de province. A présent, il ne veut plus aller qu'à Paris. « Au siècle dernier, dit l'auteur, « Montreuil-sur- « Mer était la résidence d'hiver de toute « la noblesse du pays. Aujourd'hui, les « riches châtelains passent l'hiver ou « plutôt le printemps à Paris. »

Il est difficile à cette classe d'hommes de s'implanter profondément dans un sol sur lequel elle a, depuis longtemps, si légèrement posé. Le type du grand propriétaire pleinement rural, le type du « gentleman-farmer » est à peine naissant, et il ne faut pas s'étonner qu'il naisse avec peine. Goldsmith, le poète anglais, disait avec un profond sentiment de la vérité, qu'une classe de paysans puissamment enracinée au sol ne se créait pas d'un mot et était l'œuvre du temps : il en faut dire autant, et plus encore peut-être, d'une race de grands propriétaires exploitants. Les difficultés qu'ils rencontrent à la première génération n'ont rien qui puisse beaucoup surprendre. Ils ne doivent pas s'attendre surtout à ce que la culture demeure ce qu'elle était jusqu'ici, une installation bien fixe, un métier calme et sans changement. L'agriculture commence à fonctionner aujourd'hui à la façon d'une industrie, sujette à d'incessantes transformations de méthodes, à de larges besoins de capitaux. C'est ce que constate l'auteur : « Il faut remarquer, dit- « il, vers l'embouchure de l'Authie, plu- « sieurs fermes importantes que leurs « propriétaires, découragés par la crise « agricole, ont transformées absolu-

« ment en herbages, alors que l'en-
« graissement des bêtes à cornes était « encore rémunérateur. C'était à l'époque où les hommes du Gouvernement nous disaient : « Faites de « l'herbe. » Aujourd'hui cette branche « de l'agriculture est la moins productive de toutes et, comme elle exige « de très gros capitaux, la situation de « ces propriétaires est devenue fort « difficile. »

Nous sommes arrivés, au sujet des ouvriers de ce pays, à cette conclusion que le changement des méthodes de travail réclamait d'eux une plus forte aptitude à bien se gouverner eux-mêmes; nous arrivons pour les grands exploitants de la terre à quelque chose de plus. Ce n'est pas assez qu'ils reviennent au soin de leurs propres biens; il leur faut, pour les exploiter avec succès, acquérir la plupart des aptitudes qui étaient considérées jusqu'à présent comme spéciales à l'industrie, notamment le souci de connaître et de perfectionner les méthodes de travail, et la confiance d'engager ses capitaux dans son affaire personnelle.

La vigueur intellectuelle et l'énergie de l'entreprise, voilà les qualités que le régime moderne requiert d'eux, infiniment plus que ne le demandait le régime précédent.

Il ne faut pas trop se plaindre de ces exigences du travail dans les nécessités nouvelles : ce sont des exigences viriles. Il ne servirait à rien, d'ailleurs, de vouloir s'y soustraire : elles sont imposées par la force toute-puissante des choses.

Voilà pour ce qui regarde la culture, petite et grande, de ce pays.

L'auteur donne encore quelques indications précieuses sur le commerce; et elles ont, elles aussi, une portée générale. Il faut ici sous ce nom de commerce comprendre l'industrie.

Le commerce s'est, en partie, accru, dans ces derniers temps, par le fait que la fabrication en grand a découragé la fabrication ménagère, celle qu'on pratiquait au foyer pour l'usage domestique. L'industrie a produit à si bon marché, que les paysans ont mieux aimé acheter que de prendre la peine de fabriquer pour eux-mêmes, comme ils l'avaient toujours fait. Ils ont eu là, pour la plupart, une grande faiblesse. Ils se sont autorisés d'un calcul qui s'est trouvé faux, parce qu'ils n'en ont pas poussé l'application jusqu'au bout. Ils ont prétexté que leur temps, employé à autre chose qu'à leurs fabrications ménagères, leur serait plus productif. Et, de fait, ils ne l'ont employé à rien de nouveau. C'est une perte sèche. Là encore l'énergie organisatrice, l'initiative, la bonne exploitation de soi-même leur a fait défaut.

L'absence de ces qualités dans la race est encore ce qui a si généralement amené la chute du commerce local. Le grand commerce a évidemment des ressources supérieures; mais, si les particuliers apprennent à se servir de lui, les petits commerçants en peuvent faire autant; ils peuvent demeurer, en beaucoup d'endroits, des intermédiaires très appréciés. Il paraît bien certain qu'en Angleterre et aux États-Unis le petit commerce est loin d'avoir disparu au même point qu'en France. C'est que, dans ces pays-là, l'initiative n'appartient pas seulement à quelques hautes individualités, elle est répandue dans la masse et elle fournit, en abondance, de petits commerçants très entendus. En France même, il n'est pas inouï de voir un marchand de la localité, homme avisé et entreprenant, soutenir sur son territoire la concurrence des grands magasins de Paris. Ce qui est plus fait que cette rivalité pour le décourager, c'est la désertion des campagnes et des provinces par la

classe riche : c'est elle qui va trouver le commerce à Paris et y porte ses dépenses, bien plus que le commerce parisien ne vient la chercher chez elle. L'auteur constate que les épiceries, les boucheries se *décentralisent*, diminuent à la ville et se multiplient dans les campagnes. Malgré la différence très considérable qu'il y a entre ces commerces, dont l'objet est d'une consommation journalière, et ceux qui fournissent des objets plus durables, il reste vrai de dire de beaucoup de choses usuelles et de beaucoup de métiers qu'il importe de les trouver très près de chez soi. Personne ne niera qu'on souffre en province du défaut de ressources locales pour quantité d'achats ou de travaux, et que souvent on ne recourt au loin qu'à regret, après avoir vainement tenté de se servir de fournisseurs et d'artisans indigènes trop peu capables.

Ainsi, sur ce sujet du commerce, revient la conclusion de tout à l'heure : la race fait défaut aux circonstances.

Henri de Tourville.

LA MEILLEURE ORGANISATION SOCIALE.

Un grand journal de Paris donnait dernièrement la définition suivante de la meilleure organisation sociale :

« Celle où, sauf de rares exceptions, chacun pourra obtenir assez de travail, pour n'être pas contraint de recourir à l'aumône. »

Cette définition suppose que c'est le travail qui manque à l'homme ; aussi l'auteur demande-t-il à l'État de fournir du travail à ceux qui n'en ont pas.

Ce souhait part d'un bon naturel, mais il soulève deux difficultés :

1° Comment l'État s'y prendra-t-il pour fournir du travail à chacun ? Cette difficulté n'est pas mince, car toutes les tentatives partielles faites jusqu'ici ont échoué. Si on entreprenait de faire la tentative en grand, on échouerait en grand, ce qui ne serait pas plus consolant.

2° Comment l'État s'y prendra-t-il pour forcer les gens à travailler, car l'homme est extraordinairement ingénieux pour se soustraire au travail, pour ne donner que la moindre somme d'efforts. Et il deviendrait encore plus ingénieux pour se dérober au travail, s'il comptait sur l'appui de l'État, s'il travaillait pour le compte de l'État. Il deviendrait aussi ingénieux qu'un fonctionnaire, qu'un employé quelconque d'une administration quelconque.

Le développement du fonctionnarisme a déjà diminué en France la puissance de travail ; espère-t-on la relever, en multipliant encore le nombre des employés de l'État, le nombre de ceux qui vivent de l'État ?

Et qui paiera tous ces gens-là ? Naturellement, c'est vous et moi, qui ne demandons rien à l'État, si ce n'est qu'il ne nous gêne pas trop, et qui constituons la ressource, l'unique ressource du budget.

Mais le jour où, vous et moi, nous verrons le moyen de travailler moins, ou même pas du tout, en touchant cependant un salaire, un salaire fixe, assuré, sans aléa, ce jour-là, nous ne serons pas assez naïfs pour continuer à travailler à nos risques et périls et, nous aussi, nous irons demander au budget des moyens d'existence.

Naturellement, alors, il faudra, demander plus au contribuable ; le malheur c'est qu'il n'y aura plus de contribuables et s'il en reste un, on l'exposera comme un phénomène.

En ce cas, que devient le système, car on n'a pas encore trouvé le fameux

moyen de demander plus au budget et moins au contribuable?

Dans les derniers temps de l'Empire romain, le fisc aussi, l'ingénieux fisc romain, dévorait tout, tirait de chacun jusqu'à son dernier sesterce pour faire vivre la multitude des « clients ». Alors le public se mit en grève; on préférait abandonner ses terres et son atelier que de travailler pour le fisc. Les Empereurs firent toutes sortes de lois, plus remarquables les unes que les autres, pour attacher les gens à leur domaine, ou à leur boutique; rien n'y fit : on aimait mieux se serrer le ventre, ou vivre d'expédients.

Alors les Barbares vinrent; ils ne trouvèrent pas de résistance, et la vérité c'est qu'on les accueillit comme des libérateurs. Ils délivrèrent le monde de la mainmise de l'État, et chacun put se remettre au travail... pour son compte. On travailla si bien, qu'il sortit de cet effort les sociétés modernes de l'Occident, si supérieures aux sociétés de l'antiquité.

Mais voici que de mauvais plaisants voudraient recommencer cette ancienne histoire, qu'ils racontent comme étant nouvelle, parce qu'ils lui ont donné un nom nouveau : le Socialisme!

La définition que nous venons de reproduire répond à cet état d'esprit; mais elle ne répond pas à la réalité des choses.

La réalité des choses, c'est que ce n'est pas le travail qui manque à l'homme, mais l'homme qui manque au travail. La réalité des choses, c'est qu'il n'y a pas à réorganiser la société, mais à relever l'individu, à le rendre à la fois plus désireux et plus capable de se faire une situation par lui-même.

La question sociale n'est pas une question d'organisation sociale, mais une question de formation individuelle, une question d'éducation.

Et si l'on veut une définition, en voici une plus exacte : « La meilleure organisation sociale est celle qui accroît le nombre de ceux qui ne comptent que sur eux-mêmes, c'est-à-dire des gens capables, et qui réduit le nombre de ceux qui ne comptent que sur les autres, c'est-à-dire des incapables. »

On peut essayer toutes les autres solutions; ceux qui s'en tiendront à celle-là, — qui dépend de la volonté de chacun, — auront raison des autres.

Ils auront résolu la question sociale... pour eux, ce qui est la seule manière de la résoudre.

Edmond Demolins.

GOUNOD ET LA MUSIQUE CONTEMPORAINE.

La mort de Gounod a fait le sujet de nombreux articles où, à l'occasion de la vie et des œuvres du maître, divers problèmes musicaux étaient plus ou moins effleurés.

Le sujet est compliqué et réclame des études approfondies dont nous nous sentons incapable. On peut cependant, nous semble-t-il, observer quelques phénomènes et les planter comme *jalons*.

Deux arts ont particulièrement pris l'essor au dix-neuvième siècle : la musique et la poésie; mais le vol de cette dernière a été court. La musique, au contraire, continue à planer fièrement, Ouvert sous les auspices de grands maîtres : Beethoven, Méhul, Boïeldieu, le siècle a continué à produire de grands maîtres, et ceux qui nous restent, plus applaudis que jamais, continuent, au dire des critiques autorisés, à nous prodiguer de vrais chefs-d'œuvre. Tant mieux.

C'est surtout à la France que nous

pensons en écrivant ces lignes. Jamais on ne vit chez nous tant de gens s'occupant de musique, et réellement versés dans cet art. Les succès de la musique dite *savante*, comprise par un cercle d'intelligences de plus en plus élargi, accusent nettement ce progrès. Le projet d'impôts sur les pianos est encore un curieux signe des temps; et nul n'ignore qu'un amateur, jouant d'un instrument, ne se fait plus goûter désormais que s'il fait preuve d'une science impeccable.

Toutes les races ne sont pas également musiciennes. La *Science sociale* a déjà effleuré ce sujet. Les populations chez qui se combinent les conditions de la vie patriarcale et de l'existence facile, amie des réunions et des loisirs, constituent des milieux éminemment propres à l'éclosion de l'art musical. Pauvres, elles ne produisent qu'une *musique pauvre*, musique de bergers et de ménétriers. Riches, elles se prêteront aux développements de la musique artistique proprement dite.

Deux peuples, il n'y a pas encore longtemps, se disputaient exclusivement la royauté musicale : l'Allemagne et l'Italie.

Un autre peuple, la France, depuis la fin du siècle dernier, lutte pour atteindre ses deux rivales, et semble les avoir à peu près gagnées de vitesse.

Citons pour mémoire, en n'importe quel pays, l'aptitude des Juifs à la musique. Plusieurs compositeurs célèbres se rattachent à ce type particulier (1).

L'opinion commune caractérise comme il suit, sauf exceptions, les trois grandes écoles musicales : l'Italienne est *facile*, mais *routinière ;* l'Allemande, *savante*, mais *obscure ;* la française, *assimilatrice*, mais *superficielle*. Elle s'inspire de ses voisines, en formant, de leurs qualités diverses, quelque chose d'agréable, de clair, de *fini*.

(1) Mendelssohn, Halévy, etc.

Un fait à remarquer, c'est que la France, qui, — toujours d'après l'opinion commune, — n'a pas encore conquis le premier rang pour sa musique, *attire* constamment chez elle, *à Paris*, les compositeurs étrangers, et que son suffrage semble nécessaire à beaucoup de ces derniers pour la consécration définitive de leur gloire. La loi s'impose à Chérubini et à Rossini comme à Meyerbeer et à Wagner, comme elle s'imposait, du temps de nos bisaïeuls, à Gluck et à Piccini. Chopin, le mélancolique Slave, n'a guère été applaudi que des salons parisiens. On connaît les efforts de Wagner pour se faire représenter à notre Opéra, et le ressentiment qu'il éprouva du refus des directeurs.

Un autre fait, c'est l'inconstance des esprits en matière de préférences musicales. Plus que jamais la musique, malgré la réelle valeur des productions, est chez nous affaire de *mode*. Il en est des opéras comme des robes et des chapeaux. Ce qui est vieux de dix ans excite d'ironiques sourires. La fureur du neuf éclate sur ce terrain comme sur tous les autres. Il était déjà de bon ton, en 1840, de railler la *Muette de Portici*, qui faisait pleurer la génération de 1830. Un auteur décadent, M. Huysmann, dans son roman « Au Rebours », met en scène un jeune homme qui aimait Wagner lorsque celui-ci commençait à poindre, mais qui s'est mis à le trouver vulgaire sitôt que l'auteur de *Lohengrin* a enfin conquis la popularité. Il y a chez nous, sur le chapitre des œuvres d'art comme sur celui des meubles et des habits, toute une classe d'esprits remuants, inquiets, de déclassés, poussés en dépit du bon sens vers les cultures intellectuelles malgré l'encombrement de celles-ci, et qui, dans leurs efforts désespérés pour *percer* quand même, n'ont d'autre ressource que l'outrance et le raffinement dans l'innovation. Cette maladie, — on le

sait, — a fait du tort à Gounod dans ces derniers temps, comme elle a pu lui servir dans ses débuts.

Gounod, encore admiré de la masse, est un peu dédaigné de l'aristocratie des dilettanti. Sa musique, mélodique et assez simple, semble aujourd'hui tenir beaucoup plus de l'Italie que de l'Allemagne. Or, et c'est encore un fait important à constater, l'Italie baisse et l'Allemagne monte. Longtemps riche, la première s'appauvrit de plus en plus; le *far niente* entrave les sérieuses études. Rossini composait ses airs dans la campagne, en écoutant chanter les oiseaux. L'Allemagne, au contraire, suit depuis plus d'un siècle un mouvement ascensionnel dans les voies de la richesse, de la puissance, du développement intellectuel. Patrie des savants têtus, des érudits féroces, des éplucheurs consciencieux de textes grecs et latins, elle a de quoi cultiver et perfectionner, suivant des méthodes scientifiques, — trop scientifiques parfois, — les dispositions naturelles d'une bonne partie de ses habitants. L'Allemagne du Sud, l'Autriche, les anciens pays Polonais, offrent en effet, par leurs origines et leurs mœurs, un terrain propice à la formation musicale.

La France, où le particularisme a laissé une certaine empreinte, et où, d'autre part, la famille patriarcale ou quasi-patriarcale se dissout plus facilement par suite d'une plus grande instabilité, constitue une société *naturellement* moins musicale que ses deux voisines. C'est dans les classes inférieures que la différence éclate surtout au grand jour. Mais elle n'en reste pas moins, *après* les pays essentiellement particularistes d'Angleterre et des États-Unis, le pays le plus riche du monde, et demeure par conséquent l'arbitre du goût et de la mode, le distributeur des applaudissements, le théâtre des succès pécuniaires. La France est donc, au plus haut degré, *importatrice* de musique, et, à force d'en importer, elle finit par en fabriquer. Comme d'ailleurs son état social, peu éloigné en somme de l'état social allemand ou italien, prête *assez facilement* à cette assimilation, — à la différence de l'Angleterre et des États-Unis, — elle finit par se créer un art national en copiant avec goût, d'une façon ingénieuse et éclectique, les *articles* exposés chez elle par l'étranger.

Ne fait pas cet éclectisme qui veut. Une telle gloire n'est pas petite. Honneur donc à Gounod, et puisse l'illustre mort avoir des successeurs.

H. La Bourdonnière.

LE CONGRÈS SOCIALISTE DE COLOGNE.

Le congrès annuel des socialistes allemands s'est réuni, cette année, à Cologne, dans la salle dite de Charlemagne (quelle ironie!); Bebel et Liebknecht, les principaux chefs du parti, dirigeaient les travaux. Des bustes de Lasalle et de Karl Marx, environnés de drapeaux rouges, jetaient la note intellectuelle et sentimentale dans le concert des discussions. Les séances se sont ouvertes sur ce mot de Bebel : « L'heure est venue où le socialisme va récolter sa moisson. »

Malgré ce cri de victoire, la moisson semble encore difficile à récolter. Non qu'il faille nier les progrès du socialisme en Allemagne. Les dernières élections ne les ont rendus que trop évidents; mais, ainsi que l'a dit le citoyen Auer à ce même congrès de Cologne, si le socialisme est puissant dans les grands centres, il demeure faible et souvent inconnu dans les campagnes. Le citoyen Auer accuse la presse socialiste de ne pas être à la hauteur de son

rôle et pense qu'en la perfectionnant, l'œuvre de propagande sera rendue plus facile. Plusieurs idées ont été émises en vue de mettre les journaux du parti à la portée des classes rurales.

On sait que l'organe principal du socialisme allemand est le *Vorwarts*, dirigé par Liebknecht. Or, Liebknecht n'est pas content de son organe. D'abord les articles, écrits de manière à satisfaire et à *instruire* les socialistes cultivés, passent forcément par-dessus la tête du peuple. Ensuite les rédacteurs eux-mêmes ne sont pas toujours des modèles de probité; témoin ce Cronheim, secrétaire de la rédaction, qu'on a dû expulser ignominieusement parce qu'il trouvait moyen, tout en rédigeant son *Vorwarts*, d'écrire conjointement dans des journaux antisocialistes. — Comme nous voyons dans son plein, par cet exemple, le type du politicien littérateur, *condottiere* de la plume, dont l'espèce, par malheur, n'existe pas seulement au delà du Rhin!

En définitive, toute la pensée du congrès de Cologne s'est concentrée autour d'un but : gagner les paysans au socialisme. Ce but, nous le connaissons déjà. Le congrès de Marseille, certaines déclarations de M. Jaurès, plusieurs programmes récemment élaborés à l'occasion des dernières élections législatives, témoignent éloquemment du vigoureux effort que fait le parti socialiste pour conquérir la sympathie, l'alliance des campagnes, condition *sine qua non* de son triomphe dans le domaine des pouvoirs publics. Or, les pouvoirs publics, voilà la grande clef sur laquelle le socialisme rêve de mettre la main, afin de régler à volonté l'écoulement de la richesse universelle, concentrée dans le réservoir unique de l'État.

Il existe des paysans socialistes. L'espèce se rencontre précisément en Allemagne et en Autriche, pays où la grande propriété occupe encore une portion considérable de la surface du sol et où la plupart des paysans, dépourvus d'initiative, sont peu capables de s'élever. De là l'effrayante quantité de Juifs inondant les campagnes, et drainant, par l'usure, toutes les ressources du cultivateur. Celui-ci, ruiné, n'a plus rien à perdre; et qui n'a rien à perdre risque tout.

Malgré cela, même en Allemagne, le socialisme est bien loin de posséder la majorité dans les campagnes. Le tableau que nous venons de tracer n'est pas général, tant s'en faut; et d'ailleurs, même ruiné, même endetté, le paysan respecte encore volontiers des influences locales auxquelles ses aïeux ont obéi de siècle en siècle. Deux types bien connus représentent, aujourd'hui encore, même après toutes nos révolutions, cette influence capitale : le *seigneur* et le *curé*.

Un village, en fait, possède un seigneur toutes les fois qu'un propriétaire rural un peu considérable vit habituellement sur ses terres, s'intéressant à la culture, entretenant de bonnes relations de voisinage avec les cultivateurs des environs. Si ce type était général, la question sociale ne se poserait même pas dans les campagnes, et, partout où il existe en groupes un peu serrés, la propagande socialiste prêche infailliblement dans le désert.

Quant au curé, son influence renforce celle du propriétaire résidant, lorsque celui-ci existe. S'il n'existe pas, elle peut la suppléer dans une certaine mesure, et lorsque les populations, demeurées religieuses, ont gardé l'habitude d'écouter respectueusement la voix de leur pasteur. Tel est précisément, nous dit-on, le cas des populations rhénanes aux environs de Cologne. Un nommé Schrader, délégué d'Osnabrück, a reconnu le fait : « Un mot du prêtre, a-t-il dit, fait plus d'effet (dans ces régions) que cent

paroles d'un orateur démocratique. »

Mais ce qui est vrai pour certaines localités ne l'est pas pour toutes. Il est facile de concevoir, en effet, combien l'action du curé ou du pasteur, auxiliaire du patronage, est plus restreinte que celle du *patron* lui-même, celle du grand propriétaire estimé et influent. Le curé est pauvre, et ne détient en rien les moyens d'existence de ses paroissiens. Enfant du peuple lui-même, le plus souvent, il n'a pas le prestige *sui generis* d'un homme élevé dès l'enfance en vue de commander et de diriger. Aussi la disparition du patronage rural se traduit-elle généralement, au bout d'un laps de temps assez court, par la désorganisation morale de la paroisse qui, petit à petit, et malgré tous les efforts du prêtre, échappe à l'influence de la religion. De tels terrains, si d'autre part les conditions de misère et d'incapacité sont remplies, sont favorables au socialisme.

En France, pays de petits propriétaires économes, le type du paysan socialiste est beaucoup plus rare. On peut même dire qu'il n'existe pas. Les quelques députés soi-disant socialistes élus par des circonscriptions agricoles ne sont que de simples radicaux qui ont trouvé neuf et ingénieux de mettre cet adjectif sur leurs affiches, mais qui ont bien autre chose en tête que le bouleversement de la société. Toutefois, comme nous le dirons plus loin, en appréciant un article de M. Yves Guyot, si les paysans français sont incapables de se laisser gagner au socialisme absolu, ils risquent toujours de se laisser mener par des politiciens qui, une fois élus, n'oseraient sans doute toucher à la propriété, mais feraient pleuvoir sur elle un déluge de lois et de règlements se traduisant, comme de juste, par l'augmentation du nombre des fonctionnaires et l'invention de nouveaux impôts.

G. A.

ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE SOCIALE.

Le Cours d'Exposition de la Science sociale s'ouvrira le *mercredi 22 novembre.*

M. Edmond Demolins étudiera, cette année, *le Sociétés de l'Occident et expliquera les causes de leur prédominance sur celles de l'Orient.*

Le Cours aura lieu tous les mercredis, à 4 h. 1/2, dans l'*hôtel de la Société de Géographie*, bd. Saint-Germain, 184.

On est prié de se faire inscrire d'avance dans les bureaux de la Revue *la Science sociale,* rue Jacob, 56 (librairie Firmin-Didot). — Il n'est prélevé aucun droit d'inscription.

Les auditeurs sont invités à prendre des notes.

Le *Cours de Méthode de la Science sociale* s'ouvrira le vendredi 12 janvier.

M. Robert Pinot analysera et classera les *différents organismes de la Vie publique, la Commune rurale, la Cité, le Pays, la Province et l'État.*

Ce cours aura lieu tous les vendredis, à 4 h. 1/2.

Des *Bourses de Voyage* sont attribuées aux auditeurs les plus distingués. Ces voyages ont pour but de permettre aux jeunes gens de compléter, par l'observation directe des divers peuples, les connaissances acquises aux Cours.

LA SCIENCE SOCIALE EN RUSSIE.

Moscou, Rédaction de la *Moskovskia Vedomosti.*

A M. Edmond Demolins.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer un article sur la Science sociale, que je

viens de publier dans la *Moskovskia Vedomosti*.

Vous verrez, dans cet article, que la *Revue russe* a publié également un grand article sur le même sujet, de M. le Procureur général du très Saint Synode, M. R. P. Pobedonostseff, qui est, vous ne l'ignorez pas, un de nos plus savants juristes et un ami puissant de l'Empereur.

L'article de M. Pobedonostseff est un premier succès de la Science sociale de F. Le Play en Russie; jusqu'à ce jour, nous n'avions, sur ces études, que quelques courts articles de moi. Aussi vous comprenez toute l'importance d'un article fait par un homme aussi considérable que M. Pobedonostseff.

Je pense que la prochaine livraison de la *Revue russe* contiendra un article spécial sur votre étude « l'État actuel de la Science sociale »; je vous l'enverrai, ainsi que celui de M. Pobedonostseff.

Agréez, etc.

Léon Tikhomiroff.

Un autre de nos amis de Russie, M. le comte N. Lanskoï, qui a suivi, cette année, à Paris, les cours de Science sociale, écrit de Saint-Pétersbourg qu'il vient de terminer la traduction de la brochure de M. Demolins « *Comment élever et établir nos enfants?* » et qu'il va la publier.

Nous remercions nos amis de Russie du concours précieux qu'ils nous donnent pour la diffusion de la Science sociale dans leur pays. Ces efforts aboutiront, nous l'espérons, à la constitution d'un groupe d'études et, ensuite, d'un enseignement, comme celui qui a été institué en Angleterre, grâce à l'initiative de M. Geddes.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Les grèves du Nord. — A l'heure où nous écrivons ces lignes, les grèves des charbonnages continuent. Les journaux quotidiens ont donné des détails sur lesquels nous ne reviendrons pas. Nous avons examiné, dans le dernier numéro, la situation respective des Compagnies, des mineurs et du Gouvernement. Depuis lors le travail a repris en partie, mais la masse des grévistes ne désarme pas.

Pourquoi cette obstination? De tous les faits que nous rapportent les journaux, socialistes ou modérés, et de l'attitude même des organes socialistes, il se dégage un fait éclatant : les mineurs du Nord sont les victimes du groupement qui les englobe et des chefs qu'ils se sont choisis.

Au milieu de leurs privations et de leurs souffrances, il y a une classe qui jubile, qui fait tout ce qu'elle peut pour prolonger la crise et en tirer profit. C'est la classe des politiciens.

Jamais organisation plus oppressive n'a enserré dans son étau les malheureux ouvriers. Les syndicats ont une police et une gendarmerie cent fois mieux informées que celles de l'État, et qui, mises en branle par la passion, agissent plus impitoyablement. On en a eu la preuve aux fosses de Liévin, lorsqu'un groupe de courageux ouvriers, ayant osé descendre dans la mine, se sont vus attaqués et lapidés par leurs camarades, malgré la présence de la gendarmerie et des cuirassiers. Dans l'argot des mineurs, l'ouvrier qui travaille malgré le bon plaisir du syndicat est un *traître*. Le gendarme qui le protège est un *provocateur*.

« J'ai admiré plus d'une fois, dit un correspondant des *Débats*, la rapidité et la sûreté avec lesquelles le syndicat était mis au courant de tout ce qui se passait

dans le bassin. On ne peut nier que sa police ne soit bien faite. Tel homme reprend-il le travail? Le jour même, M. Lamendin en est avisé. Le député de Béthune aurait fait incontestablement un excellent préfet de police. »

Basly, Lamendin et les fortes têtes de leur clan ont fait de la grève leur *chose*. Ils l'exploitent, comme la Compagnie exploite les mines. C'est un genre d'industrie particulier, avec cet agrément pour l'industriel qu'il n'a pas à débourser de salaires. Le même journal constate ce fait et l'apprécie :

« Les députés en exercice et les aspirants députés se prodiguent. Ils ont établi entre eux une sorte de roulement, de manière à se relayer sur le théâtre de la grève, à combattre chez les ouvriers toute velléité de lassitude, à intimider ceux qui feraient mine de faiblir, à empêcher à tout prix la reprise du travail. Ils se consacrent à cette besogne avec une ardeur d'autant plus vive, mais d'autant moins méritoire qu'elle ne leur impose pas le moindre sacrifice. Ils prêchent la grève, d'autres en pâtissent. C'est une façon comme une autre de comprendre la division du travail. »

Au-dessous des chefs veille l'état-major.

Au premier rang sont les *délégués*. Voilà peut-être, direz-vous, des hommes compétents, ouvriers laborieux, honnêtes, chargés d'interpréter la pensée de tous et qui sauront défendre l'intérêt du mineur contre les suggestions insidieuses des politiciens.

Eh bien, plusieurs journaux se sont amusés à analyser la composition de cet état-major. 47 délégués, vers le milieu d'octobre, ont voté la continuation de la grève. Sur ces 47 délégués, on compte :

32 cabaretiers,

1 ancien cabaretier,

15 individus cumulant la situation d'ouvriers et celle de cabaretier,

1 marchand de nouveautés,

7 ouvriers (!!!).

Si nous voulions faire, nous, une décomposition exacte de tout le personnel de la grève, nous proposerions cette classification :

1° Les grands politiciens, députés ou chefs de partis, qui cherchent à se tailler un succès sur le dos des mineurs ;

2° Les petits politiciens, candidats de demain, qui cherchent leur voie dans le sillage de leurs amis *arrivés*, et préparent, pour l'élection prochaine, le vote des mineurs ;

3° Les marchands de vin sans ambition électorale, mais qui ne demandent pas mieux que de voir l'ouvrier gagner quelques sous de plus par jour, sachant très bien que ces quelques sous, multipliés par le nombre d'ouvriers qui viendront s'abreuver chez eux, constitueront pour eux un agréable surcroît de bénéfice ;

4° Enfin, les mineurs eux-mêmes, qui, l'illusion dissipée par la faim, se verront obligés de reprendre leur travail aux mêmes conditions ou peu s'en faut, après avoir perdu six ou huit millions de salaires et mis les Compagnies hors d'état, par leurs propres pertes, de s'imposer des sacrifices au profit des travailleurs.

Voilà un échantillon des ravages que peut faire le patronage artificiel et intéressé des faiseurs de phrases, des déclassés, des ambitieux, lorsqu'ils sont parvenus à substituer leur prestige à celui des autorités sociales. Les grévistes du Nord se décideront-ils à le comprendre? et se rendront-ils compte qu'au lieu de lapider leurs camarades qui descendent librement et fièrement dans la mine, ils feraient beaucoup mieux de tourner leur colère contre les beaux messieurs bien rentés qui les empêchent d'en faire autant?

*
* *

La résistance au socialisme. — Dans un article remarquable publié dans la *Vie contemporaine* (1), M. Yves Guyot énumère comme il suit les forces sociales qui s'opposent au socialisme :

« Le mouvement (socialiste) n'est pas effrayant, car il a contre lui une force de résistance considérable. Les ouvriers de la grande industrie sont au nombre de 800.000; mais les ouvriers de la petite industrie, dont la plupart ont le désir de devenir patrons, sont au nombre de 1.500.000; le commerce et les transports, plus d'un million; les propriétaires cultivant eux-mêmes leurs terres, de près de 2 millions et demi; les petits propriétaires de près de 900.000; les fermiers, métayers, colons, de plus de 1.200.000; les propriétaires et rentiers de plus de 500.000; les professions libérales à peu près autant, etc.

« Or, certaines fictions socialistes peuvent bien saisir quelques-uns de ces petits patrons qui ont un ou deux ouvriers, quelques médecins ou quelques avocats, en quête du mieux (?) ou du besoin de popularité; mais la grande masse des propriétaires, aussi bien des petits que des grands, est inaccessible à une conception économique qui a pour conséquence finale le collectivisme, la mainmise de l'État sur toute l'activité économique du pays, l'obligation pour tout homme valide de n'être qu'un fonctionnaire.... »

« Les socialistes, dit plus loin M. Guyot, font ouvertement la théorie de la spoliation et de la confiscation par l'impôt. Ils ne considèrent pas que le droit de tester fasse partie du droit de propriété. Ils déclarent que c'est un droit pour les grévistes d'assommer les camarades qui ont le mauvais goût de vouloir travailler....

« ... Telle est la psychologie des socialistes actuels. Il faut les voir tels qu'ils sont, sans s'en effrayer, mais en les prenant au sérieux. Quand l'autruche, menacée d'un danger, enfouit sa tête dans le sable, elle n'y échappe pas. »

Cette conclusion est à retenir. Le socialisme, en tant que doctrine, ne peut rien par lui-même, mais il peut devenir puissant par le fait des politiciens, qui veulent *se servir du socialisme* pour déloger leurs adversaires du pouvoir et s'y installer eux-mêmes.

L'état de choses qu'établiraient ces politiciens vainqueurs ne serait probablement pas le socialisme, ou ne ferait que se rapprocher du socialisme sans se confondre avec lui; mais le mot n'en aurait pas moins servi au triomphe d'un clan malfaisant et incapable. Le péril existe donc, et tous ceux qui exercent. à titres divers, une influence sociale, ne sauraient trop en prévenir leur entourage, dans les limites de leur action.

(1) Numéro du 15 octobre 1893 : « Le péril socialiste. »

*
* *

En Autriche. — L'Autriche est un des pays les plus curieux du monde au point de vue de la multiplicité et de la superposition des races.

Il y a *multiplicité* de races. La seule inspection des provinces et des langues suffit à le démontrer : Allemands, Tchèques, Dalmates, Magyars, Croates, Polonais, Ruthènes, Slavons, Slovènes, Slovaques, Roumains, sans oublier un nombre considérable de Juifs, continuent à former des groupes distincts.

Il y a *superposition* de races : superposition des Magyars aux Slovaques Roumains et Serbes Croates, ainsi que des Polonais aux Ruthènes, à l'est; superposition des Allemands aux autres races, à l'ouest. Enfin, la prééminence de l'Autriche sur la Hongrie et la Gallicie constitue une troisième superposition, celle

des Allemands aux Polonais et aux Magyars.

Or, les races dominées paraissent vouloir secouer le joug et se remuent depuis quelque temps pour obtenir d'être mises sur un pied d'égalité parfaite avec leurs anciens vainqueurs.

Trois faits, récemment commentés par la presse européenne, témoignent de ce mouvement.

Le premier est la tension de rapports entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. Fière de sa jeune indépendance, la Serbie trouve illogique la situation des Slaves, plus ou moins congénères aux Serbes, qui composent la population de la Bosnie et de l'Herzégovine, réunies à l'empire austro-hongrois par les liens d'un protectorat qui dissimule mal une annexion. La Serbie encourage donc les velléités d'indépendance des Bosniaques et rêve de les absorber, ainsi que les autres Slaves de la Hongrie. Cette tendance a même trouvé un nom : le *panserbisme*, forme particulière du *panslavisme*.

Le second fait est la *question tchèque*, ouverte depuis longtemps. Décidément, Prague est bien restée, à travers les siècles, la ville des *défénestrations*. Cette hostilité, tantôt sourde, tantôt ouverte, des populations de la Bohême à l'égard des Allemands de Vienne, hostilité dont la guerre des Hussites et celle de Trente-Ans nous offrent des exemples caractéristiques, s'est affichée de nouveau, dans ces derniers temps, par des manifestations tumultueuses : refus d'employer la langue allemande, refus de célébrer la fête de l'empereur, protestations contre la triple alliance, démonstrations russophiles et francophiles, réclamations en vue d'obtenir une autonomie parfaite, semblable à celle de la Hongrie, etc. Ces diverses manifestations ont obligé le gouvernement autrichien de prendre des mesures extraordinaires de rigueur qui ne sont pas faites, on le conçoit, pour apaiser les esprits.

Le troisième fait est plus grave, — politiquement du moins, — et vient de reléguer les autres au second plan. Il s'agit du projet de réforme électorale, déposé par le comte Taaffe, ministre de l'intérieur pour les États cisleithans.

Actuellement, la Chambre des représentants, au Reishrath autrichien, est nommée par des électeurs censitaires, au nombre de 1.700.000 seulement. La répartition des 353 sièges, fondée sur le principe de la représentation des intérêts, s'opère comme il suit :

85 sièges aux grands propriétaires,
21 — chambres de commerce et aux conseils de prudhommes.
118 — villes.
128 — campagnes.

Pour les campagnes, l'élection a lieu à deux degrés.

Ce régime, — à part la représentation des intérêts, — rappelle un peu celui de la France sous Louis-Philippe, et, comme ce dernier, tend à mettre les pouvoirs publics entre les mains de la bourgeoisie.

Le projet du comte Taaffe (inspiré par l'empereur qui s'inspire lui-même du grand courant populaire) consiste à donner le droit de vote à tout citoyen autrichien âgé de vingt-quatre ans et ayant satisfait à la loi sur le service militaire. Cette réforme, établissant le suffrage quasi universel, porterait le nombre des électeurs à 5.700.000.

Son adoption aurait pour conséquence : 1° au point de vue des classes, l'effacement de la bourgeoisie, l'entrée en scène des masses populaires, paysannes et ouvrières, et peut-être, par ricochet, le relèvement de la grande noblesse territoriale; 2°, au point de vue des races, la submersion des Allemands par les Slaves.

On comprend la résistance acharnée de la Chambre, et la répulsion qu'elle éprouve à se suicider elle-même, en abolissant le privilège d'où elle est sortie. Chose remarquable, les partis les plus opposés s'entendent à repousser le projet : les libéraux (bourgeoisie) parce qu'ils ont peur d'être noyés par le peuple ; les conservateurs (propriétaires ruraux), parce que, sûrs apparemment d'être réélus par leurs pairs, *dans leur catégorie*, ils se défient instinctivement d'une réforme qui entraînerait, dans certains grands centres, des élections socialistes : les Polonais, parce qu'une bonne partie de la Gallicie enverrait siéger des Ruthènes.

Autre remarque : les libéraux, dans le cas où le projet aurait des chances d'être adopté, se proposent de parer en partie le coup en demandant *la suppression des catégories* et, par conséquent, celle de la représentation des intérêts, ce qui délivrerait au moins la classe moyenne de la concurrence des grands propriétaires ruraux.

La lutte menace d'être chaude. Comme l'a dit M. Taaffe lui-même, le gouvernement autrichien a devancé, par son initiative, l'heure d'une crise qui sonnera tôt ou tard. Peut-être reculera-t-il momentanément devant l'énergique opposition de la bourgeoisie allemande. Il faut attendre les événements.

P. S. — Comme nous l'avons prévu, le projet a été écarté et le ministère Taaffe renversé.

*
* *

L'Espagne au Maroc. — M. Canovas del Castillo a dit un mot justifié en grande partie par la géographie et l'histoire : « La frontière de l'Espagne, au sud, n'est pas la mer, mais bien la chaîne de l'Atlas ».

Au point de vue du climat, de la configuration du sol, des productions, l'Espagne a pu être considérée par les géographes comme une portion de l'Afrique, séparée de l'Europe par les Pyrénées. Ce sont ces montagnes qui, pendant assez longtemps, ont séparé la civilisation musulmane de la civilisation chrétienne. Avant l'ère chrétienne, les Carthaginois étaient, en Espagne, comme chez eux. Le détroit de Gibraltar constitue évidemment une barrière plus faible et plus facile à franchir que tout un massif montagneux, aux gorges profondément encaissées, comme le massif pyrénéen.

L'Espagne, bien affaiblie, est loin de ce qu'elle était sous Ferdinand, Charles-Quint et Philippe II. Néanmoins, l'esprit militaire survit à la ruine de sa prospérité matérielle. D'autre part, la marine ottomane ou barbaresque n'existe plus, et le Maroc, de plus en plus séparé du monde mulsuman par l'établissement de la domination française en Algérie, présente une proie plus facile.

Quelques villes fortifiées, Ceuta, Melita, etc., donnent, sur la côte africaine, un point d'appui aux Espagnols. Les hostilités des Kabyles viennent de déchaîner un orage qui couvait depuis longtemps. L'enthousiasme guerrier, dans toute la Péninsule, est à son comble. Reste à savoir si l'Angleterre, toujours attentive à ne pas laisser prendre par autrui les terres qui peuvent offrir un débouché à son émigration ou à son commerce, laissera, du haut de son rocher de Gilbraltar, passer sans rien dire les descendants des conquistadors.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LA GRÈVE DES MINEURS

EN ANGLETERRE.

Après plus de treize semaines de chômage, le travail vient de reprendre dans les charbonnages anglais, grâce à un accord momentané, à une courte trêve signée à la suite d'interminables pourparlers entre les représentants des patrons et ceux des ouvriers. Tout, dans cette suspension d'armes, trahit la lassitude d'une longue lutte et la volonté bien arrêtée de remettre en question le fond du débat aussitôt que, de part et d'autre, on aura réparé ses forces. D'ores et déjà, il est entendu qu'au mois de février prochain, un comité de conciliation se réunira pour étudier les changements nécessaires; s'il ne parvient pas à se mettre d'accord, ce qui est bien possible, ce sera une nouvelle grève. En attendant, les mineurs d'Écosse, qui s'étaient remis au travail au bout de deux ou trois jours, pendant que les camarades du pays de Galles et des Midlands continuaient la résistance, demandent une augmentation de salaire de 1 fr. 25 par jour et paraissent résolus à chômer s'ils ne l'obtiennent pas. La monde de la houille est profondément agité d'un bout à l'autre de l'île, et nous ne sommes vraisemblablement pas à la veille de voir le calme régner et une entente durable se produire sur la fixation des salaires.

En étudiant la cause des discussions qui ont marqué ces derniers mois, nous pourrons ainsi nous rendre compte des menaces dont l'avenir est gros, car cette cause subsiste; en constatant les résultats obtenus, nous aurons une idée de la force de résistance des partis en présence, car chacun d'eux visait à lasser l'autre, et si on a signé une trêve au lieu d'un arrangement ferme, c'est que l'on compte reprendre bientôt la même tactique.

Mais, avant toutes choses, il faut se mettre en garde contre tout jugement qui confondrait dans une même appréciation les divers centres de l'industrie houillère anglaise. L'histoire même de la grève suffit à manifester les différences très marquées qu'ils présentent.

I. — LES QUATRE GROUPES HOUILLERS DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Les mines de charbon forment en Grande-Bretagne quatre groupes bien distincts : au nord, le groupe écossais coupant l'île dans son entière largeur, d'Édimbourg à Glasgow, du golfe du Forth à l'estuaire de la Clyde; un peu plus bas, à l'est, le groupe de Newcastle, s'étendant sur le Durham et le Northumberland; en plein milieu de l'Angleterre, le plus considérable de tous, celui des *Midland Counties*, comprenant plusieurs massifs peu éloignés les uns des autres; c'est là que se trouve le centre le plus actif de l'industrie anglaise caractérisé par Birmingham, Liverpool, Manchester et Sheffield, pour ne citer que les plus importantes parmi les villes manufacturières qui couvrent le sol; enfin, près du canal de Bristol, le groupe Gallois.

Ces différents groupes n'ont pas également pris part à la grève et, parmi ceux qui s'y sont associés, tous ne l'ont pas fait de la même manière.

Il faut mettre à part tout d'abord le Durham et le Northumberland, qui ont toujours soin d'agir pour eux seuls, et que les déclamations sur la solidarité des travailleurs ne touchent pas beaucoup. C'est là que l'esprit particulariste se manifeste peut-être avec le plus de relief. Dans la question des huit heu-

res de travail, le Durham et le Northumberland sont en faveur d'une solution libérale; ils repoussent l'intervention législative qui rendrait obligatoire la journée de huit heures, et leurs délégués au Congrès des Trade-Unions, MM. Fenwick et J. Wilson, ont encore défendu cette année avec une netteté etun courage remarqués l'antique coutume saxonne du *self help* (1). On objecte en général aux mineurs de ce groupe qu'ils ne travaillent que sept heures et demie. à quoi ils répondent judicieusement qu'ils ont obtenu ce résultat par leurs propres efforts et que les autres n'ont qu'à en faire autant. Toutefois, à la suite de la grande grève du Durham, l'Union des mineurs de ce groupe, voulant sans doute reconnaître les services que lui avait rendus dans cette circonstance pénible la Fédération nationale des Mineurs de Grande-Bretagne, avait adhéré à cette société; c'était comme une promesse d'unir désormais ses efforts à ceux de la grande masse des mineurs, de se solidariser, de se discipliner; mais elle avait soigneusement conservé dans ses statuts un article qui devait détruire, au moment psychologique, tout l'effet de son apparente docilité. D'après cet article, l'Union des mineurs de Durham et Northumberland ne peut pas déclarer la grève sans avoir préalablement obtenu des deux tiers au moins de ses adhérents un vote précis et spécial en faveur de la grève. D'autre part, la Fédération nationale des mineurs oblige par son article 20 toutes les Unions adhérentes à cesser le travail aussitôt qu'on leur en donne avis, de manière à créer rapidement une disette de charbon qui oblige les patrons à céder, chaque fois qu'un conflit se produit. On peut même affirmer que ce fameux article 20 est l'essence même de la Fédération nationale : c'est un accaparement organisé de la main-d'œuvre minière, permettant à ces accapareurs d'un nouveau genre de se rendre maîtres du marché. Lorsque la Fédération nationale, voulant résister à la réduction de 25 % annoncée sur les salaires, a donné avis à ses membres du Durham et du Northumberland de se mettre en grève, ceux-ci ont organisé un plébiscite, comme

(1) V. La *Science sociale*, t. XVI, p. 237, « le Congrès des Trade-Unions. »

il est ordonné par le règlement de leurs Unions locales, et, la majorité des deux tiers n'ayant pas été obtenue, ils ont continué à descendre dans les puits tout comme à l'habitude. Seulement, comme, par suite du chômage général, le prix du charbon montait beaucoup, ils ont profité de l'occasion pour se faire consentir des augmentations de salaires. Ce qui est vraiment intéressant à constater dans cette attitude, c'est la manière remarquable dont ces gens-là savent se servir de l'association pour défendre leurs intérêts communs sans jamais lui permettre d'empiéter sur leurs intérêts particuliers ; on sent bien que chez eux toute organisation collective est dominée par l'esprit particulariste ; le membre du groupe a une valeur individuelle que le groupe sert, sinon le groupe disparaît ; on ne le laisse pas devenir tyrannique et substituer une direction quelconque à celle qui lui est donnée par ses créateurs ; c'est un instrument docile parce qu'il se trouve entre les mains de gens capables de le briser s'il n'obéit pas.

Peut-être cette opinion va-t-elle scandaliser quelques-uns de mes lecteurs. Il est de mode, en effet, de dénoncer le féroce égoïsme des mineurs du Durham et de Northumberland à l'indignation de tous les cœurs généreux, et de l'opposer à la conduite admirable de ceux du Lancashire, par exemple, qui se privent de leur salaire journalier pour appuyer la résistance de leurs frères, aussitôt que la Fédération nationale leur fait un signe. Mais croit-on, par hasard, que ce soit par l'effet d'un dévouement spécial, ou bien encore pour accomplir une œuvre pie et sauver leurs âmes, que les adhérents disciplinés de la Fédération agissent ainsi ? Leur décision a une tout autre cause, une cause qui peut s'apprécier en livres sterling, shillings et deniers ; ils pensent tout simplement obtenir par la résistance solidaire des avantages plus grands que par les procédés particularistes du Durham et du Northumberland. Nous verrons pourquoi dans un moment. Leur égoïsme emploie des moyens différents, mais il n'en est pas plus désintéressé pour cela. Au fond, ce soi-disant égoïsme est assez excusable : avant de se sacrifier pour des frères inconnus, il faut donner à manger à sa

femme et à ses enfants, et l'holocauste sur lequel on voudrait nous attendrir n'est pratiqué que parce qu'on le croit profitable. On estime que c'est un holocauste *qui paie*. Un pareil calcul est permis, mais il ne commande pas l'enthousiasme.

Les houillères du Durham et du Northumberland occupent cent mille ouvriers, sur lesquels soixante-douze mille sont syndiqués (1). C'est un gros bataillon dans l'armée des mineurs de Grande-Bretagne qui compte environ six cent soixante mille hommes (2) et la proportion des syndiqués y est extrêmement considérable.

Tout au contraire, en Écosse, les Unions de mineurs comptent un petit nombre de membres; les cotisations consenties par eux sont faibles et, d'une façon générale, les ouvriers des mines sont peu organisés au point de vue de la défense de leurs intérêts communs. Un mineur du Mid-Lothian, dont je faisais la monographie au mois de septembre dernier, payait seulement un penny par semaine à l'Union dont il faisait partie; comme je m'en étonnais et que je lui disais avoir vu dans les Midlands des mineurs qui donnaient une contribution quatre fois plus forte : « Que voulez-vous, me dit-il, pendant un temps, nous versions 3 pence par semaine (0 fr. 30) puis nous nous sommes aperçus que nous ne pourrions jamais arriver à amasser un fonds de grève suffisant pour supporter de longs chômages, et alors nous avons jeté le manche après la cognée et nous ne payons plus qu'un penny. » Ce qui les décourageait, lui et les autres mineurs prévoyants qui s'étaient d'abord imposés de 30 centimes par semaine, c'était le trop petit nombre d'adhérents qu'ils recrutaient. Il faut être nombreux pour constituer une caisse sérieuse avec des cotisations nécessairement peu élevées; il faut, par conséquent, que l'ensemble des ouvriers comprenne l'intérêt de la combinaison. Mais ici, la composition du personnel ouvrier est assez peu homogène; dans l'Ayrshire notamment, il y a beaucoup d'Irlandais; on en trouve aussi un grand

(1) Chiffre donné par *The Labour Gazette*, journal officiel du *Labour Department of the Board of Trade*. August 1893, p. 84.

(2) 659,714 d'après une statistique de la *Labour Gazette*. August 1893, p. 79.

nombre dans les environs de Glasgow et jusque dans les Lothians, sur la rive méridionale du Forth. L'élément celtique des Highlands est également représenté et se prête mal, lui aussi, aux combinaisons compliquées du Trade-Unionisme. Bien des fois, j'ai recueilli les témoignages concordants d'Irlandais me disant qu'ils ne faisaient partie d'aucune société de secours, de prévoyance, de coopération, et d'Anglais ou d'Écossais ajoutant que jamais un Irlandais ne voit plus loin que le besoin immédiat et la vie au jour le jour. Dans ces conditions, on ne se soumet pas à l'obligation d'une cotisation hebdomadaire en vue d'un avantage éloigné, on ne se syndique pas. D'autre part, les Écossais sont, bien plus encore que les Anglais, prompts à partir pour un point quelconque du globe s'ils espèrent y trouver un meilleur emploi de leur activité; au lieu de lutter à mort pour obtenir de meilleures conditions de travail sur place, les plus énergiques et les mieux doués préfèrent aller extraire du charbon en Pensylvanie, par exemple. Ainsi le mouvement trade-unioniste se trouve privé à la fois d'une grande quantité de ces adhérents de second ordre qui forment ailleurs la puissance de sa masse, et aussi de ces membres de qualité supérieure capables de lui imprimer une direction.

La Fédération nationale avait naturellement peu d'action en Écosse et, bien qu'aux débuts de la grève une interruption de travail se soit produite dans la plupart des charbonnages écossais, elle n'a duré que peu de jours. Au mois de septembre, alors que la crise était à son point le plus aigu en Angleterre, j'ai visité dans les Lothians des houillères en pleine activité. La défection de l'Écosse enlevait encore cent mille ouvriers aux grévistes, ce qui, joint aux cent mille du Durham et du Northumberland, faisait presque le tiers de la masse totale des mineurs de Grande-Bretagne.

Restaient les Midlands et le Pays de Galles. On comptait peu sur ce dernier du côté des ouvriers, et les économistes annonçaient avec candeur, lorsque éclata la crise, que le conflit n'atteindrait pas la presqu'île celtique, parce que les salaires y étaient réglés au moyen d'une échelle mobile, et que les ouvriers

profitaient, par conséquent, de la hausse du prix du charbon comme ils souffraient de la baisse. Contrairement à ces prévisions, on a fait grève et on s'est même un peu cassé la tête dans le Pays de Galles. Le chômage, occasionné d'abord par les réclamations inattendues des ouvriers de la surface, s'est étendu promptement aux ouvriers du fond et s'est compliqué de désordres sérieux. La police a été plusieurs fois rossée, les autorités locales débordées ont réclamé l'envoi de régiments; en un mot, la grève, au lieu d'être calme et *respectable* dans ses allures comme une grève anglaise, a pris un peu de la physionomie de nos grèves continentales avec manifestations turbulentes, charges de cavalerie, insultes aux agents de la police et autres agréments ordinaires. Pendant que les mineurs syndiqués délibèrent dans la vallée de l'Ebbw, leur meeting est interrompu par une attaque de mineurs non syndiqués qui tombent sur eux à coups de bâton. D'un autre côté, deux mille mineurs en grève se portent sur une houillère où se trouvent une cinquantaine d'ouvriers et les obligent à quitter le travail; puis voici toute une foule qui se précipite remontant la vallée de la Rhondda pour exercer la propagande par la terreur. Des rondes de bourgeois à cheval s'organisent, la troupe les soutient, on repousse les grévistes; mais, de part et d'autre, il y a des blessés et même quelques morts.

Tout ce développement de brutalité et de force physique correspond à un manque d'organisation très caractéristique. Les syndicats gallois sont des syndicats celtes, avec beaucoup d'adhérents, mais sans direction, sans caisse, sans délibérations sérieuses. Ici, les particuliers ne font plus de groupement pour leur usage, mais quelques meneurs profitent de l'autorité que leur donne un groupement sans réalité pour exercer une action tyrannique, abusive et désordonnée. A peine le chômage avait-il duré quelques jours que tout le monde mourait de faim et comme les cotisations étaient insignifiantes ou non recouvrées, les unions ne pouvaient distribuer aucun secours à leurs membres.

Le Midland, au contraire, avait amassé un trésor des grèves, tout comme les monarques belliqueux amassaient jadis un trésor

des guerres. Deux mois avant la crise, le secrétaire de la Fédération des Midlands l'évaluait devant moi à douze millions de francs et, comme je lui demandais à quel usage cette somme était destinée il me répondit très ingénument, sans aucun embarras : « Pour faire grève quand le moment sera venu. » Les mineurs des Midlands sont des *business men*, des gens d'affaires, qui malmènent parfois le capital dans leurs discours, mais qui en savent le prix, et s'étaient assuré par avance de ce précieux auxiliaire. Ce sont eux qui forment le noyau de la Fédération nationale et qui réussissent le mieux à organiser la résistance en masse. Dans le centre de l'industrie anglaise, ils représentent un métier à part, où on reste généralement toute sa vie quand on y est entré jeune, où on n'entre guère après vingt ans, de telle sorte qu'en fait ils constituent une corporation fermée. De plus, on ne peut pas se passer de leurs services, parce que le charbon qu'ils extraient est un élément indispensable à toutes les fabriques qui les entourent. C'est le pain de l'industrie. Il dépend d'eux, par conséquent, d'affamer l'industrie. De là une situation privilégiée dont ils cherchent à tirer parti, en gens pratiques qu'ils sont. Chez eux, comme chez les mineurs du Durham et du Northumberland, il existe une aptitude remarquable des individus à défendre leurs intérêts soit personnels, soit collectifs, mais cette aptitude revêt ici une forme un peu différente dans ses manifestations, en raison d'une situation qui est différente aussi : le Durham et le Northumberland travaillent beaucoup pour l'exportation. Les Midlands alimentent principalement l'industrie anglaise; leur charbon se consomme sur place en très grande partie. Par suite, ils tiennent leur clientèle dans une dépendance plus étroite; ils peuvent plus aisément lui faire la loi en arrêtant brusquement leur production au même moment. L'action concertée, la politique d'ensemble, conviennent tout spécialement à leur cas. C'est pour cela qu'ils en sont les apôtres convaincus et que leur discipline a cette rigidité militaire qui étonne au premier abord chez des particularistes aussi déterminés. A un signal donné, le travail doit cesser; il ne peut reprendre dans aucune mine syndiquée avant que toutes les autres aient obtenu la

satisfaction réclamée; tels sont du moins les principes. Dans la dernière grève, il a fallu autoriser chacun à faire sa paix comme il pouvait, parce que la crise se prolongeait, et, la caisse ayant été vidée jusqu'au fond l'association ne pouvait plus venir au secours de ses membres. — Il n'y a plus de discipline dans une armée qui ne touche plus de solde, — mais cette dérogation aux principes prouve simplement que les mineurs avaient trop compté sur la puissance de leur union; ils s'étaient attaqués à de trop gros obstacles et tâchaient de se replier en bon ordre. Cette leçon est curieuse et mérite d'être bien comprise; elle a d'ailleurs coûté assez cher à tout le monde pour qu'on ne la laisse pas perdre. Un journal de Newcastle calculait, au mois d'août, que la grève faisait perdre 37.500.000 francs par semaine à l'Angleterre. Là-dessus, les ouvriers seuls perdaient onze millions de francs de salaires.

II. — LA FORCE DE LA DISCIPLINE ET LA FORCE DES CHOSES.

Les grèves soulèvent tant de questions accessoires, elles sont l'occasion de déclamations si nombreuses qu'on finit quelquefois par perdre de vue leur objet ordinaire et normal, qui est tout simplement un marchandage de travail.

Combien demandez-vous pour ce travail? — Cent. — Impossible, je ne puis vous donner que quatre-vingts. — Je refuse, et nous verrons bien qui cédera. Voilà en deux mots l'histoire d'une grève.

Dans le cas des mineurs anglais, elle se précisait ainsi : Les ouvriers avaient obtenu 40 % d'augmentation sur les salaires convenus en 1888; la situation du marché était mauvaise, les patrons leur déclarèrent qu'ils ne pouvaient plus consentir des salaires aussi élevés et qu'ils les réduiraient de 25 % à partir du 28 juillet. Plutôt que de subir cette réduction, les ouvriers remontèrent leurs outils et abandonnèrent le travail.

Quelle était donc la vraie question en jeu, le fond du débat? Il s'agissait de savoir si les patrons pouvaient ou ne pouvaient pas continuer à payer les mêmes salaires, malgré le bas prix du

charbon. Un patron ne peut pas faire travailler à perte; d'autre part, il ne peut pas sans perte arrêter son exploitation. En lui refusant leur concours, les ouvriers l'obligent à peser très minutieusement le pour et le contre et à faire des concessions jusqu'à l'extrême limite du possible. C'est une façon de lui faire donner son rendement maximum de salaire; seulement ce rendement a un maximum, qui est atteint précisément quand toute concession nouvelle ferait pencher la balance du patron du côté de la perte. A ce moment précis, l'insistance des ouvriers perd toute efficacité. Il ne s'agit donc pas pour eux de demander toujours davantage et plus impérieusement; il faut se rendre compte de ce que le patron *a intérêt à accorder* plutôt que de cesser de produire, et *l'obliger à l'accorder* en l'empêchant de produire jusqu'à ce qu'il l'accorde.

Mais, pour se mesurer ainsi avec un patron, pour pouvoir traiter avec lui de puissance à puissance, il faut que les ouvriers soient organisés. Le patron représente une association de capitalistes ou bien est lui-même un capitaliste important. De toutes façons les capitaux qui se trouvent à sa disposition forment un tout homogène et compact, une puissance qui lui obéit docilement. L'ouvrier isolé ne peut rien contre cette puissance; une fois syndiqué et organisé en vue d'une action commune, il la contrebalance. D'où nécessité pour lui de se grouper avec les camarades, de se discipliner. Au début de l'ère industrielle moderne, lorsque les grandes usines commençaient à peine à se former, le nombreux personnel ouvrier qui les desservait se trouvait à la merci des patrons, parce qu'aucun lien ne l'unissait. Il est certain que bien souvent les patrons abusèrent alors de cette situation pour se faire la part belle dans la répartition des produits du travail; la preuve en est qu'aussitôt que les ouvriers parvinrent à exercer leurs revendications d'une manière plus efficace, ils obtinrent des avantages considérables. Et il se passa alors un curieux phénomène : ces hommes fiers d'avoir su se grouper utilement, ce qui offrait en effet de sérieuses difficultés, attribuèrent leur triomphe à leur seule habileté d'organisation, à la discipline exacte qu'ils avaient fait régner; ils s'i-

maginèrent qu'ils pouvaient tout exiger des patrons, comme jadis les patrons avaient cru qu'ils pouvaient tout exiger des ouvriers. Ils furent grisés par leur succès et oublièrent que les concessions conquises ne l'avaient été si aisément et si promptement que parce qu'on pouvait facilement les leur accorder.

L'illusion était assez naturelle et elle dure encore. On en surprend à tout moment la trace dans l'attitude des *leaders* du parti ouvrier; ils parlent volontiers en maîtres et considèrent que les patrons ne vivent plus que par leur permission. Il y a là évidemment un état d'esprit inquiétant. Si quelque chose est capable de le guérir, c'est la dure leçon de l'expérience.

La grève actuelle a eu précisément ce résultat qu'elle a forcé la Fédération nationale des mineurs de Grande-Bretagne à abandonner deux prétentions provenant en droite ligne de cette illusion, et à renfermer le débat dans les limites étroites où la nature des choses le confine normalement. La première de ces prétentions bruyamment mise en avant au début de la lutte, c'était que les salaires ne devaient pas être réglés d'après le prix marchand du produit du travail, du charbon dans l'espèce, mais que le prix du produit devait être établi d'après le taux du salaire. La seconde consistait à refuser l'arbitrage d'un tribunal permanent chargé de régler les conflits soulevés entre patrons et ouvriers. On avait trop de confiance dans sa force, trop d'espérances de triomphe, pour consentir à un compromis de cette nature. Nous allons voir comment, au cours de la crise, la Fédération nationale a dû s'avouer vaincue sur ces deux points.

On peut se demander tout d'abord comment des Anglais, gens réputés sages, sont arrivés à émettre une théorie aussi manifestement fantaisiste que celle du *living wage*, du salaire normal, assurant à l'ouvrier un degré de comfort acceptable et servant de base irréductible à l'établissement du cours du charbon, par exemple. C'est une de ces aberrations qui ne s'expliquent que par la folie du triomphe. S'il est au monde une chose variable, c'est la somme nécessaire à un individu pour subvenir à ses besoins. Suivant qu'il est garçon ou père de famille, elle peut s'élever du simple au triple, au quadruple et au delà. Suivant que

sa femme est malade ou bien portante, que ses enfants sont en âge de travailler ou tombent entièrement à sa charge, sa situation à ce point de vue est toute différente. Ajoutons qu'il peut y avoir des appréciations fort diverses au sujet de ce qui constitue un degré de comfort acceptable (1). Et c'est cet élément dont la théorie du *living wage* voudrait faire une base de calcul fixe, égale pour tous! Il aurait été beaucoup plus simple, au lieu d'élever une prétention aussi ridicule dans son absolutisme, de dire tout uniment : « Nous ne voulons pas subir une réduction de 25 % sur le salaire que nous nous sommes habitués à dépenser, avant de savoir si les patrons ne peuvent réellement pas continuer à nous le payer. » Cela, c'eût été tout naturel, c'eût été vrai, tandis que la prétention du *living wage* était artificielle et a été démolie par la grève qui devait la consacrer.

En effet, tant que les stocks de charbon ont été assez considérables et qu'aucune hausse ne s'est produite, les patrons ont maintenu leur réduction de 25 %, puis aussitôt que le charbon se faisant rare a commencé à monter, aussitôt que quelques-uns d'entre eux ont vu la possibilité d'un bénéfice, ils se sont empressés de faire les concessions nécessaires pour que le travail reprît. Mais, comme la hausse tenait à la cause exceptionnelle et momentanée du chômage, les patrons ont toujours eu soin de stipuler que l'arrangement conclu n'était que temporaire, de sorte que, pendant tout le temps, les mineurs fédérés ou non fédérés ont pu voir les salaires suivre les fluctuations du marché et se régler d'après ses conditions. Plusieurs d'entre eux ont même très bien su profiter sans fausse honte des cours élevés du charbon pour obtenir des bonifications supplémentaires. C'était un démenti pourtant et un démenti formel à la théorie du *living wage,* car si le prix du produit doit être déterminé par le salaire normal, c'est que le salaire est indépendant du prix du produit.

(1) M. Burt, membre du Parlement et ancien mineur lui-même, écrivait, cet été, au cours d'un article publié par le *Cassel Saturday Journal* qu'à l'époque de la grande prospérité le salaire moyen d'un ouvrier mineur anglais s'élevait à 59 fr. 40 par semaine : actuellement, il atteindrait, toujours d'après la même source, environ 40 francs par semaine. De ces deux chiffres, quel est celui qui représente le *living wage?*

Le plus remarquable de l'affaire est en ceci que le triomphe même des mineurs accuse la vanité de leur théorie des salaires. Dans le compromis signé au Foreign Office sous les auspices de Lord Roseberry, ils ont obtenu gain de cause en apparence, puisque les patrons consentent à n'opérer aucune réduction sur l'ancien taux des salaires, mais l'arrangement est conclu pour trois mois, c'est-à-dire pour un laps de temps pendant lequel, à coup sûr, la disette actuelle de charbon fera encore sentir son effet sur les cours et donnera ainsi aux patrons une plus grande marge de bénéfices. Après, en février, on verra ; le marché aura peut-être repris d'ici là un peu de fixité. En tous cas, on traitera d'après les conditions nouvelles qu'il présentera. Voilà ce que les mineurs ont dû accepter ; les délégués de la Fédération nationale ont donné leur approbation à ces clauses qui proclament bien nettement cette vérité banale, mais oubliée, que les patrons ne peuvent payer que suivant ce qu'ils gagnent.

Au moins, dira-t-on , ils n'ont pas cédé ; ils ont obligé les maîtres à maintenir les salaires au même taux. Oui, mais vous voyez comment : seize semaines de chômage, c'est-à-dire de privation complète de salaire pour douze semaines d'un salaire augmenté de 25 % ; crever de faim pendant seize semaines, et par-dessus le marché accumuler des dettes qu'un avantage de 25 % pendant douze semaines ne comblera certainement pas, qui pèseront lourdement, pendant des années peut-être, sur le budget familial, voilà à quoi se borne l'opération. Elle est incontestablement déplorable.

Et cette opération a été menée par des ouvriers très bien disciplinés, très raisonnables, qui l'ont discutée et rediscutée dans des meetings nombreux et sérieux, qui, pendant tout le temps du conflit, ont eu avec leurs patrons des pourparlers exempts de passion, par des ouvriers, en un mot, qui sont arrivés à un degré exceptionnel d'organisation et de sagesse. Ce qu'ils ont soutenu pendant la grève, c'est ce qu'ils avaient décidé avant la grève ; non pas des prétentions soulevées au hasard d'un incident fortuit, mais des prétentions arrêtées en conseil après mûre délibération.

Pourquoi donc le piètre résultat que nous avons dit? Parce que la discipline, l'organisation, l'esprit d'association, ni aucune autre qualité ne dispensent d'avoir du bon sens, et que les succès passés avaient fait perdre le bon sens aux adhérents de la Fédération nationale. Ils étaient grisés, c'est un mal guérissable. Revenus à leur état normal ils comprendront que le Trade-Unionisme leur permet de faire équilibre à la puissance des patrons, mais qu'il ne saurait les mettre au-dessus des lois économiques comme ils paraissaient le croire.

C'était encore un effet de cette illusion que le refus de soumettre d'avance à un arbitrage les conflits qui pouvaient naître entre patrons et ouvriers des charbonnages. On n'accepte l'arbitrage que quand on ne se croit pas *absolument* le plus fort, et les mineurs pensaient, au fond, que leur organisation leur permettait d'être tyranniques ; ils aimaient mieux exiger par la force qu'avoir à fournir de bonnes raisons. Il a fallu aussi abandonner cette prétention-là : en février, on arbitrera les salaires, et on remettra en question, par là même, le débat de la réduction.

En résumé, il n'y a ni vainqueurs ni vaincus dans cette grève ; il n'y a que des gens qui reconnaissent ensemble leur dépendance vis-à-vis du prix de vente, et qui signent un arrangement correspondant à un état déterminé du marché de la houille. Mais la leçon qui se dégage des faits est claire : dans les luttes inévitables entre ceux qui font travailler et ceux qui travaillent, l'organisation et la discipline ne sont pas le seul élément à considérer si on veut apprécier avec quelque justesse la véritable force des partis en présence. Elles en sont un élément *indispensable*, mais elles n'en sont pas l'élément *principal* et *fondamental*: elles ne figurent que comme des accessoires obligés. Dans les métiers où les ouvriers ne sont pas syndiqués entre eux, le patron abuse parfois de la supériorité que lui donne cette situation ; si les ouvriers arrivent à se liguer, ils obtiennent de suite ou très vite tout ce qu'ils peuvent raisonnablement obtenir, car c'est l'intérêt du patron de le leur accorder, ils s'affranchissent ainsi de la tyrannie. Dans les métiers organisés depuis longtemps, au contraire, les ouvriers n'ont pas à s'affranchir d'une tyrannie

qu'ils ont déjà secouée, et s'ils veulent établir la leur par représailles, ils n'y réussiront pas. On ne peut pas abuser sérieusement d'un patron, et cela pour une raison fort simple, c'est que si on en abuse on le ruine, et si on le ruine, ce n'est plus un patron. Il faut renoncer à ces projets à la fois ambitieux et peu louables. Les ouvriers sont très forts quand ils savent donner un corps à une revendication possible ; ils sont très faibles quand ils s'organisent, même avec talent, en vue d'une revendication impossible. La force des choses est plus forte qu'eux et ils peuvent s'en consoler, car elle est plus forte que tout le monde.

Paul de Rousiers.

ROBINSON CRUSOÉ

DEVANT LA SCIENCE SOCIALE.

Il est des livres qui n'existent pas pour les historiens de la littérature, et qui, malgré ce dédain officiel, font les délices de nombreuses générations de lecteurs. *Robinson Crusoé* est de ce nombre. Peu d'ouvrages ont eu un succès aussi vaste et aussi durable. Deux siècles ont passé, et on le lit toujours. L'Angleterre en publie chaque année plusieurs éditions. D'innombrables imitations, contrefaçons, adaptations en ont été faites. Le nom même de Robinson est devenu nom commun.

Robinson Crusoé n'a rien d'artistique. Pas de style, pas de descriptions, pas d'effets calculés, pas de proportions architecturales dans la charpente du roman, ou plutôt du récit. Une narration claire et réaliste, le plus souvent froide, où reviennent, comme un refrain, à propos de chaque acte du héros, l'explication de ses procédés et l'exposé de ses motifs, telle est la forme, la physionomie extérieure qui frappe tout d'abord dans *Robinson Crusoé*, et déroute forcément tout esprit accoutumé à admirer pour de purs motifs littéraires.

Un critique intelligent, ami passionné des comparaisons, a eu pourtant l'idée de rechercher la cause du succès de ce livre étrange, qu'il rapproche ingénieusement de l'*Odyssée*.

« Nous aimons, dit Saint-Marc Girardin, à voir Robinson, laissé à ses propres forces, lutter contre les périls qui le menacent, et retrouver peu à peu, par sa patience et par son industrie, tous les arts de la vie humaine. Robinson, dans son île, est seul et toujours en scène, et cependant il n'est jamais mo-

notone. Chaque effort qu'il fait nous intéresse; car chacun de ses efforts représente, pour ainsi dire, une des phases de la société humaine, qui a souffert aussi et travaillé pour inventer les arts, et cette histoire des inventions humaines, rassemblée dans l'histoire d'un seul homme, nous plaît d'autant plus que, dans Robinson, nous voyons mieux que dans une histoire générale les émotions et les idées qu'a dû exciter chaque invention (1) ».

Le critique dit vrai. Ce qui nous plaît dans Robinson, c'est l'*effort*, effort pesé et calculé, effort déterminé par tel ou tel incident qui, dans l'état social habituel, ne nous préoccupe guère, parce que la division du travail y a songé pour nous. Robinson est l'homme de l'*initiative obligatoire,* initiative à toute heure et pour tout : pour manger, pour se loger, pour se défendre, pour conjurer les périls de l'avenir, pour suppléer au manque des instruments et des denrées les plus vulgaires. Il sait que nul ne prévoira, ne combinera, ne travaillera pour lui. Il ne peut se reposer ni sur une famille qui le soutienne, ni sur un État qui le protège, ni sur une rente qui le fasse vivre, ni même sur un salaire qu'il puisse instantanément transformer en divers objets à son gré. Non! il lui faut tout créer, tout essayer, tout commencer, poursuivre et achever lui-même, sans aide comme sans empêchement, avec cette idée perpétuelle qu'aucune des erreurs qu'il commettra, aucun des retards qu'il s'infligera, aucun des échecs qu'il subira, ne sera compensé et réparé par une providence humaine, complaisamment postée derrière lui.

Robinson, pour vivre, aura donc des milliers d'efforts à faire; mais quelle influence déterminera la direction de ces efforts? Où même puisera-t-il le courage de les tenter? Qui donnera à ce naufragé la force de ne pas devenir fou, ou de ne pas se laisser mourir en désespéré, ou de ne pas *évoluer vers la vie sauvage?* Car tout cela pourrait très bien arriver. Qui lui inspirera, en chaque occasion, le meilleur parti à prendre et le fera finalement triompher de tous les obstacles? Ce sera *son éducation.*

Robinson n'est point seul dans son île. Il y est avec ses sou-

(1) *Cours de littérature dramatique,* t. I, p. 68.

venirs, et, dans une situation comme la sienne, tout souvenir est une impulsion. Robinson n'est pas né dans son île, il n'y a pas toujours vécu. Il a passé plus de vingt ans dans le monde, et dans le monde civilisé. De là une nécessaire corrélation entre tout ce qu'il fait dans l'île, et tout ce qu'il a fait ou vu faire ailleurs. Chaque idée qui lui vient, chaque mesure qu'il prend, se relie, par une chaîne invisible, mais infrangible, aux idées et aux tendances qui lui ont été inculquées jadis par le milieu où il a vécu.

C'est ce que nous allons tâcher de montrer dans cette courte étude. Pour embrasser dans son ensemble l'existence de Robinson, nous en examinerons successivement les trois phases; 1° l'éducation; 2° la solitude; 3° la réapparition de la société.

I. — L'ÉDUCATION DE ROBINSON.

On peut entendre, par éducation de Robinson, l'histoire de sa vie durant les vingt-sept années qui précèdent son naufrage. Tout, dans cette partie de son existence, contribue à l'instruire, à le former.

Né à York, en Angleterre, en 1632, fils de négociants retirés du commerce, le jeune Robinson se sent attiré lui-même vers le négoce, vers la mer. Il s'embarque, se jette dans les affaires, fait quelques voyages fructueux, est pris par les Maures, s'évade, devient planteur au Brésil, entreprend un nouveau voyage de négoce, et c'est alors qu'une tempête le jette seul dans son île.

Trois caractères, en relisant le livre, nous ont particulièrement frappé dans la jeunesse de Robinson : une *indépendance personnelle* très prononcée, des *sentiments religieux* étonnamment profonds, et une tournure d'esprit *essentiellement pratique*.

L'enfance de Robinson est une longue lutte, sourde, mais obstinée, contre la volonté paternelle. Robinson a eu deux frères : l'un, officier dans l'armée, — où il s'est engagé par pur

amour des aventures, — s'est fait tuer par les Espagnols; l'autre a disparu sans qu'on ait jamais su ce qu'il était devenu. On conçoit les alarmes du père de notre héros, et son désir de garder auprès de lui l'héritier de son foyer et de ses richesses. Mais l'esprit d'aventure est dans toute cette race, où il est souvent moins facile au père de trouver un associé parmi ses fils que de faire d'eux des émigrants. Robinson, malgré les « excellents avis » de son père, qui était, dit-il « un sage et grave personnage », a juré de courir les mers, et il les court :

« Un jour, me trouvant à Hull, où j'étais allé par hasard, et sans aucun dessein formé de prendre l'essor, j'y rencontrai un de mes camarades qui était sur le point d'aller par mer à Londres, sur le vaisseau de son père. Il m'invita à aller avec eux, et, pour mieux m'y engager, il me tint le langage ordinaire des marins : savoir, qu'il ne m'en coûterait rien pour mon passage. Là-dessus, je ne consulte plus ni père ni mère; je ne me mets pas en peine de leur faire savoir de mes nouvelles; mais, abandonnant la chose au hasard, *sans demander la bénédiction de mon père, ni implorer l'assistance du ciel,* sans faire attention ni aux circonstances, ni aux suites, je me rends à bord d'un vaisseau qui allait à Londres. »

Cet esprit indocile et cette quasi-rébellion contre l'autorité paternelle n'excluent pas, chez Robinson, la profondeur du sentiment religieux. Son père l'a élevé dans ce sentiment-là; et, dans les avis qu'il lui a donnés pour le détourner de ses desseins, il a fait appel à la crainte « que Dieu ne le bénisse pas ». Sitôt embarqué, Robinson a des remords. Il se rappelle « les bons conseils de ses parents, les larmes de son père, les prières de sa mère », et sa conscience lui reproche « d'avoir méprisé des leçons si salutaires et de s'être éloigné de son devoir envers son père et envers Dieu ».

Ces deux sentiments, indépendance individuelle et respect filial basé sur la loi de Dieu, sont donc intenses chez Robinson, quoique les circonstances les aient mis en lutte, et c'est précisément cette coexistence qui est curieuse. D'ordinaire, un enfant qui brise avec la famille d'une façon aussi sommaire n'est guère

préoccupé de justice divine et de religion. C'est un type inférieur et vil, un déséquilibré au point de vue moral, un désorganisé au point de vue social. Dans la famille patriarcale, cette scission est le résultat d'une crise violente, le dénouement d'une lutte implacable, la scène de « la malédiction paternelle » de Greuze, avec tumulte, supplications et imprécations. Pour l'Anglo-saxon, c'est autre chose. Un adolescent arrive sur le port, les mains dans ses poches, regarde les bateaux, songe aux charmes de la vie mouvementée et aux profits du commerce; puis s'embarque pour n'importe quel rivage, s'endort au bercement du roulis, et se réveille le lendemain avec cette idée : « Tiens! je n'ai pas dit adieu à ma famille ». Les deux types sont exceptionnels, sans doute, mais les deux genres d'exception se rattachent à deux états sociaux différents.

C'est que Robinson n'est pas le jeune « raté » faisant au hasard des « coups de tête ». Son éducation, dans un milieu commercial, a été exclusivement pratique. Il aime la mer, mais ce n'est pas pour y rêver. Il n'y cherche pas la beauté des horizons, ou même la poétique volupté des tempêtes. Il l'aime comme *obstacle* et parce que, derrière cet obstacle, il entrevoit l'espoir du gain, le moyen de se créer une situation personnelle. Dès son arrivée à Londres, il lie connaissance avec un capitaine, qui, voyant un jeune homme plein d'audace et de bonne volonté, s'empresse de lui tendre la main. On reconnaît là le *patronage anglo-saxon*, déjà plusieurs fois décrit en Science sociale : l'aide fournie par les *forts* à ceux qui *veulent* être forts.

« Cet homme trouva du plaisir à ma conversation, et, m'entendant dire que j'avais envie de voir le monde, il me proposa de m'embarquer avec lui pour le même voyage ». Vite, le marché est conclu. Robinson risque la modeste somme de quarante livres sterling, et, à son retour de Guinée, en compte trois cents pour sa part de bénéfices. Certes le profit est gros, mais le péril l'est aussi. N'oublions pas que nous sommes au dix-septième siècle, l'époque où les Barbaresques, malgré tous les exploits de Duquesne, infestaient les mers. Captif des Maures, Robinson nous raconte tranquillement son évasion, avec de petits détails

matériels, techniques, où se reflète une froide et patiente intrépidité. Le voici recueilli par un vaisseau portugais qui se rend au Brésil. Ce qui lui plaît particulièrement, en cette circonstance, c'est de voir que les Portugais ne lui demandent rien pour son passage, et que, non contents de le transporter au Brésil *gratis*, ils lui achètent à bon prix le bateau sur lequel il s'est échappé, avec la cargaison qu'il contient. Car Robinson, en s'enfuyant de chez son pirate barbaresque, a eu soin, pour se dédommager de sa captivité, d'emporter tout ce qu'il a pu. La réussite de cette petite spéculation lui cause autant de joie que sa délivrance.

Robinson débarque donc au Brésil. Supposons un Français dans un cas pareil. Son premier souci serait d'aller trouver son consul pour se faire rapatrier. Robinson n'exprime aucune velléité de retour.

« Voyant dans quelle aisance vivaient les planteurs, et avec quelle facilité ils faisaient fortune, je résolus, si je pouvais obtenir une licence, de m'établir dans ce pays et de devenir planteur comme les autres; me proposant en même temps de chercher les moyens de tirer de Londres les fonds que j'y avais laissés, et de les employer à l'amélioration de mon établissement. »

Comme chaque mot est typique dans cette phrase, pourtant si simple et si naturelle, et comme notre Crusoé ouvre ici la voie à tous ceux de ses compatriotes qui, de nos jours, envahissent de toutes parts l'Amérique du Sud! Voilà donc Robinson planteur, nouveau métier qui complète son éducation et lui inculque de nouvelles capacités.

Non seulement il réussit, mais encore il devient en peu de temps une sorte d'autorité sociale. Son ancien métier de commerçant maritime rehausse son prestige aux yeux des planteurs brésiliens, et ceux-ci s'adressent à lui pour le prier d'aller, en contrebande, chercher des nègres en Afrique. Un contrat est passé, et Robinson, qui ne doute de rien, s'embarque aussitôt. C'est alors qu'il fait naufrage.

II. — LA SOLITUDE.

L'île de Robinson est supposée faire partie des Antilles. L'auteur la place près de la Trinité, vers l'embouchure de l'Orénoque, région encore sauvage, malgré quelques apparitions bruyantes des conquérants espagnols. L'île est assez grande pour que le tour en exige plusieurs jours de marche; il y a des collines et des vallées; le climat est naturellement chaud, ce qui suppose l'existence de productions spontanées. Comme productions végétales, l'île offre des raisins, des melons, des citrons et des limons (que Robinson ne découvre pas tout de suite). La faune est représentée par des chèvres, des tortues et divers oiseaux, notamment des perroquets.

Quel sera, sur ce *lieu*, le *travail* de Robinson? Ici, pas de choix possible. L'homme étant solitaire, la division du travail n'existe pas. Robinson exécutera donc, à lui seul, tous les travaux nécessaires à sa subsistance. Voyons seulement quel sera l'ordre et l'enchaînement logique de ces travaux.

Le besoin de manger est quotidien. Impossible donc, pour Robinson, d'exercer tout d'abord un travail dont le fruit suppose une échéance quelque peu éloignée. Il ne lui est loisible de se livrer, en commençant, qu'à des travaux *de simple récolte.* Tant que les débris du vaisseau seront là, Robinson sera *ramasseur d'épaves.* Quand ces débris auront disparu, Robinson sera *chasseur.*

Grâce aux épaves qu'il retire du vaisseau, Robinson peut entrer en lutte contre la nature. Cette lutte serait réellement impraticable sans cela. « Daniel de Foë, observe Saint-Marc Girardin, a voulu que Robinson fût aidé dans toutes ses inventions par quelques secours extérieurs... Il retrouve donc plutôt qu'il n'invente, et c'est en cela peut-être qu'il ressemble mieux à l'humanité. » Parmi les objets tirés du vaisseau, notons quatre choses capitales : des armes, des outils, des grains de blé, la Bible. Les deux premières ont une utilité immédiate; la troisième en aura plus tard; la quatrième aidera Robinson à s'élever au-dessus de

l'existence matérielle, et, loin des hommes, à se retrouver vraiment homme.

Robinson a également amassé du biscuit, mais une impérieuse prévoyance lui prescrit de l'économiser. Force est donc de se retourner vers la *chasse*. Deux gibiers s'offrent à lui : des oiseaux, des chèvres. Son premier coup de feu abat un perroquet. Il en tue encore de temps en temps, mais pas trop souvent :

« J'aurais pu en tirer autant que j'aurais voulu, mais j'étais chiche de ma poudre et de mon plomb, et je souhaitais plutôt de tuer une chèvre, s'il était possible, *parce qu'il y avait beaucoup plus à manger*. »

Mais les chèvres aussi font user de la poudre. Au lieu d'en *tuer*, mieux vaut en *prendre*, calcul très simple, mais dont la réalisation suppose déjà certains travaux accessoires et compliqués : fabrication de pièges, construction d'un enclos. Ayant autre chose à faire, Robinson ne peut songer à être pasteur, mais il se fera *éleveur*. Qu'on relise, dans le livre, l'histoire de cette tentative tardive, mais laborieuse, finalement couronnée de succès. Il y a là, comme en beaucoup d'autres travaux de Robinson, un chef-d'œuvre de patience. Enfin le parc est construit, les chèvres sont prises, et notre insulaire a « son troupeau ».

La cueillette et la pêche n'arrivent que comme accessoires, la première, parce que les fruits de l'île, citrons, melons, raisins, fruits dont l'abus (Robinson le sait par expérience) est souvent nuisible à la santé, ne peuvent d'ailleurs former la base d'une véritable alimentation; la seconde, parce qu'évidemment elle prendrait trop de temps et que d'autres ressources sont ailleurs. En outre, Robinson, étant seul, ne peut pêcher au filet. La pêche, de son propre aveu, est plutôt pour lui une distraction qu'un moyen d'existence.

Robinson, tout d'abord, n'a pas et ne peut avoir l'idée de la culture. C'est seulement quelques mois après son naufrage que le hasard, — ou plutôt la Providence, comme il le fait remarquer respectueusement, — lui fait découvrir la possibilité d'avoir du blé. Aussitôt voilà Robinson cultivateur, besogne nouvelle pour lui, car le métier de planteur n'a guère pu le former à la culture des

céréales, besogne doublement difficile, et par suite de sa solitude, et par suite du manque d'instruments appropriés. Par exemple, il est obligé de labourer avec une *bêche en bois,* fabriquée au prix des plus laborieux efforts. Ajoutez tous ces oiseaux pillards, contre qui la plus rigoureuse police est nécessaire, et vous aurez une faible idée de la somme d'efforts que réclamait l'entreprise.

Tout cela ne procure à Robinson que la matière première, pour ainsi dire, de son alimentation. On ne mange pas les chèvres crues ni les grains de blé tels quels. De là, sans compter d'autres causes, — le besoin de se loger, par exemple, — la nécessité où Robinson se trouve de réinventer successivement diverses industries élémentaires, étroitement liées aux premiers besoins d'un homme qui ne veut pas tomber dans la vie sauvage.

Car, — remarquons-le en passant, — la pente vers la vie sauvage est facile dans la situation où se trouve Robinson. L'affolement produit par la solitude suffirait seul déjà à produire cette évolution. Ceux qui, par leurs antécédents, ont donné déjà des signes de détraquement moral, offrent encore plus de prise à cette influence. Il faut être vigoureusement trempé pour y résister. D'ailleurs la chasse est attrayante, entraînante, la culture est laborieuse et patiente. Robinson demeure quatre ans avant de pouvoir manger de son pain. « Une chose étonnante, dit-il, à laquelle je ne crois pas que beaucoup de gens fassent réflexion, ce sont les préparatifs qu'il faut faire, la peine qu'il faut essuyer, les formes différentes qu'il faut donner à un ouvrage avant de pouvoir produire, dans sa perfection, ce que l'on appelle un morceau de pain. » La tentation des productions spontanées, et de la paresse qu'elles autorisent, demeure donc impuissante sur l'esprit hautement prévoyant de Robinson. Il veut être dans son île ce qu'il serait dans la société : avoir une maison, des aliments variés, le plus variés possible, des vêtements propres et décents, et surtout ménager l'avenir; deux choses ne l'abandonnent jamais : le souci du *confortable* et celui de sa dignité. Au lieu de se borner à courir après les chèvres et à ramasser des tortues, Robinson entreprend donc l'aride labeur de la culture et les di-

verses industries que nécessite une existence sédentaire et civilisée. Quelles sont ces industries ?

Robinson cherche avant tout à se procurer un logement. Ce logement, comme il l'explique méthodiquement, doit réunir quatre conditions : n'être pas loin de l'eau douce, l'abriter efficacement contre le soleil, le défendre contre une attaque possible des bêtes féroces, et enfin se trouver en vue de la mer, pour qu'on puisse apercevoir les vaisseaux, dans le cas où il viendrait à en passer. Robinson sera donc *charpentier* et *maçon*. Il creuse sa grotte, élève des terrassements, et construit une palissade avec des pieux. Ces pieux surtout lui donnent de la besogne : « Il me fallait, dit-il, tant de temps pour les couper dans les bois, pour les façonner, et surtout pour les conduire jusqu'à ma demeure, qu'un seul me coûtait quelquefois deux jours, tant pour le couper que pour le transporter, et un troisième pour l'enfoncer dans la terre. » Robinson est *menuisier*. Il confectionne une chaise, une table, des tablettes, une échelle, le tout avec des haches et un rabot, faute de scie. Il essaie d'être *fabricant de tonneaux*, mais ici il avoue son impuissance et son échec. Le métier réclame déjà trop d'apprentissage. Donc, pas moyen d'avoir de ces utiles récipients. Robinson est *fabricant de chandelles*. Il se sert pour cela de la graisse de ses chèvres. C'est primitif; mais il y voit cependant assez pour lire ou écrire, le soir, quand le travail matériel est fini. A force de couper et de tailler, les haches s'émoussent. Robinson fabrique, au prix du labeur d'une semaine, une *machine à aiguiser*. Il fabrique ou improvise des instruments agricoles. La confection d'une *pelle* et d'une *bêche* lui prennent un temps infini. Quant à la herse, à la faux, il n'y a pas à y songer; une grosse branche tiendra lieu de herse, un coutelas remplacera la faux. Le blé récolté demande des *corbeilles*. Ici, Robinson est dans son fort : « J'avais lieu, dit-il, dans cette conjoncture, de me féliciter de ce qu'étant encore petit garçon, je m'étais fait un plaisir de fréquenter la boutique d'un vannier qui travaillait dans la ville où mon père demeurait... Je lui rendais de petits services; je remarquais soigneusement la manière dont il travaillait; je mettais quelquefois la main à

l'œuvre. » Heureuse leçon de choses pour Robinson! Il aura ses paniers.

En revanche, il n'a pas de pots. Non seulement il ne possède aucun récipient pour contenir des liquides, mais il est condamné à manger perpétuellement sa viande rôtie. Robinson se fait *potier*. Il nous raconte, en se moquant de lui-même, ses longs essais infructueux, après lesquels il parvint à faire, nous dit-il, « deux grands et vilains ustensiles de terre que je n'oserais appeler jarres, mais qui me coûtèrent pourtant près de deux mois de travail. » Tels qu'ils sont, ils lui suffisent, et d'ailleurs l'apprenti potier se perfectionne. « Je ne crois pas, dit-il naïvement, qu'on puisse éprouver *une joie plus vive* que celle que je ressentis lorsque je vis que j'avais fait un pot qui résisterait au feu. »

Robinson n'a pas encore son morceau de pain sous la dent. Pour moudre le blé, il faut une meule. Ne fait pas et ne remue pas une meule qui veut. D'ailleurs la roche de l'île est friable. Robinson confectionne un billot et un pilon, tous deux en bois très dur, et voilà notre *meunier* pilant son blé comme un épicier casse son sucre. Pour passer la farine, il faut un *tamis*. Robinson en fait un avec des cravates. Pour cuire la pâte il faut un *four*. Robinson n'a pas de four, mais il fabrique de grands vases qui en tiendront lieu. Encore, faute de levain, ne peut-il avoir qu'un gros pain azyme. N'importe, le voici *boulanger*. « Je tranchais encore du *pâtissier*, nous dit-il avec orgueil, car je fis plusieurs gâteaux et puddings de riz ». Il avoue pourtant que son ambition n'allait pas jusqu'à faire des pâtés.

Ainsi, les besoins les plus urgents sont satisfaits, et Robinson commence alors à exercer quelques industries de luxe. Nous le voyons tour à tour *constructeur de canots, tailleur,* fabricant de *parasols,* de *pipes,* de *beurre,* de *fromages*. Il a même l'idée de se faire *brasseur,* mais les tracas que lui donnent les sauvages, — dont il vient alors de découvrir les traces, — l'empêchent de donner suite à ce projet; exemple en raccourci du dommage causé par le militarisme à l'industrie des nations.

Maître de son île, ainsi fécondée par son travail, Robinson a au plus haut degré le sentiment de la *propriété* et du chez soi :

« J'avais, dit-il, le plaisir de voir que tout ce que je contemplais était mon bien ; que j'étais le seigneur et le roi absolu de cette région ; que j'y avais un droit de possession, et que, si j'avais des héritiers, je pourrais le leur transmettre aussi incontestablement qu'on ferait d'un fief en Angleterre. » Il est heureux dans son *home*. « Le bon ordre qui y régnait, dit-il, faisait d'abord trouver sous la main ce que je cherchais ; et cet *ordre,* joint à l'abondance des objets utiles et commodes, *me causait beaucoup de satisfaction.* » Il parle complaisamment, en vrai gentleman, de sa « maison de campagne où il se retire lorsque ses affaires ne le retiennent point dans sa *capitale.* » Sa journée est partagée entre ses divers travaux, et le repos, les divertissements trouvent leur part : « J'accoutumais déjà mon esprit à supporter ma condition ; j'avais quitté l'habitude de regarder en mer pour voir si je ne découvrirais pas un vaisseau, et, cessant de perdre mon temps en choses vaines et souvent chagrinantes, je voulus désormais l'employer tout entier à me procurer *tous les adoucissements possibles* dans ce genre de vie. » Ces adoucissements sont bien simples, bien primitifs, mais peu de chose suffit à charmer l'homme. La promenade, la pêche, la pipe, un chien, deux chats, quelques chevreaux apprivoisés, et surtout le fameux perroquet, dont la voix amie rappelle à l'exilé, par une douce illusion, la société des hommes, que faut-il de plus pour être relativement heureux sur cette terre où le bonheur est forcément relatif?

« Je dînais comme un roi, dit Robinson, à la vue de toute ma cour. Mon perroquet, comme s'il eût été mon favori, avait seul la permission de parler. Mon chien, qui alors était devenu vieux et chagrin, était toujours assis à ma droite. Mes deux chats étaient l'un à un bout de la table, et l'autre à l'autre bout, attendant que, par une faveur spéciale, je leur donnasse quelques morceaux de ma viande. » Robinson est satisfait. Il ne regrette ni les salons, ni les arts, ni la musique, ni le théâtre, ni les dîners, ni les visites. Il a son *home*. Il a l'idéal de l'Anglo-Saxon.

Cette quiétude n'est pas sans interruption. On pourrait retrouver, dans la vie de Crusoé, les *phases de l'existence,* c'est-à-dire les accidents perturbateurs qui entrecoupent ses travaux. Ces

phases sont ici : 1° un tremblement de terre; 2° une maladie; 3° un voyage en mer, sur un canot, où il est emporté au loin par un courant; 4° enfin, l'apparition des sauvages. Ce dernier point rentre dans notre troisième partie.

Quant aux premières épreuves, lorsqu'on les regarde de près, elles sont terribles pour un homme seul. Robinson, en pareil cas, subit la loi commune. Il s'effraie, il se lamente (1), mais l'effroi et la lamentation ne sont l'affaire que d'un instant. Robinson avoue ces découragements passagers. « Mais ces pensées, ajoute-t-il, étaient toujours contre-balancées par d'autres qui leur succédaient rapidement, et me montraient que j'avais tort. »

Dans la société ordinaire, c'est surtout au moment des crises extraordinaires de la vie qu'apparaît la nécessité du *patronage*.

Où est ici le patronage? Il n'y en a pas, direz-vous. C'est une erreur. Robinson ne peut réclamer le secours d'autrui, c'est évident, mais il a appris de bonne heure à s'en passer. Trois choses le *patronnent,* cependant : les ressources tirées du vaisseau, la pensée de Dieu, et lui-même.

Le rhum et le tabac aident Robinson à guérir sa maladie, ses armes l'aideront à affirmer sa supériorité sur les sauvages : voilà pour les ressources tirées du vaisseau. Nous dirons plus loin un mot de ses aspirations religieuses, et de l'intensité toute particulière que la solitude et les périls donnent à sa piété. Enfin l'énergie et le sang-froid acquis par l'éducation ne l'abandonnent jamais. Ce sang-froid se révèle dans la description prosaïque et réaliste des menus détails. Cette énergie éclate dans ses moindres tournures de phrase. Après avoir reconnu, à la suite du tremblement de terre, que son habitation est défectueuse, il se résout à transformer son domicile : « C'est le 21, dit-il, que cela fut arrêté *dans mon conseil privé* ».

Robinson est donc son propre *patron*. Il est à la fois, pour rappeler un mot plaisant de Jules Verne, « le gouverneur général et la population ». En lui se retrouvent, naissantes et confon-

(1) De même Ulysse dans l'*Odyssée*. « Le héros n'hésite pas à se plaindre et à se lamenter. Prenez ses paroles, il est faible et abattu; prenez ses actions, il est ferme et indomptable. » (Saint-Marc Girardin, *ibid.*, p. 64.)

dues, les diverses fonctions du patronage. En lui se concentrent également les fonctions auxiliaires du patronage : commerce, cultures intellectuelles, religion.

Nous citons le commerce pour mémoire; mais, à vrai dire, le commerce n'est pas parfaitement exclu de l'île et de l'esprit de Robinson : on va le voir. Nous sommes dans les premiers jours qui suivent le naufrage, Robinson fait de nombreux voyages au vaisseau. Il arrive à la nage, grimpe sur le pont et se met en quête. « Comme j'avais grand appétit, je m'en allai à la soute, où je remplis mes poches de biscuit, et *je me mis à manger tout en m'occupant* à d'autres choses, *car je n'avais pas de temps à perdre.* » *Time is money.* Robinson cherche donc, embarque des armes, des munitions, des outils. Tout à coup, dans la chambre du capitaine, un tiroir frappe sa vue. Il y a là trente-six livres sterling. « O vanité des vanités! m'écriai-je. Métal imposteur, « que tu es vil à mes yeux! A quoi sers-tu ? Non! tu ne vaux pas « la peine que je me baisse pour te ramasser; un seul de ces « couteaux est plus précieux pour moi que les trésors de Crésus; « je n'ai nul besoin de toi ; demeure donc où tu es, ou plutôt « va-t'en au fond de la mer! » Après avoir donné un libre cours « à mon indignation, *je me ravisai pourtant tout à coup.* » Et Robinson emporte l'argent.

Est-ce assez joli?

Mais on conçoit que le commerce, *en fait,* n'ait rien à voir avec l'existence de Robinson. Pour lui, les deux auxiliaires du patronage, c'est-à-dire les deux choses qui l'aident puissamment à demeurer dans l'état de civilisation où il a été élevé, sont les cultures intellectuelles et la religion.

Robinson, en pillant son propre vaisseau, n'a pas songé aux seules nécessités de sa subsistance. Il a trouvé, dans la chambre du capitaine et ailleurs, des plumes, de l'encre, du papier, des compas, des instruments et des livres de navigation, des cadrans, des cartes, des lunettes d'approche, quelques livres portugais, autant d'objets dont l'usage est incompatible avec la vie sauvage, et qui peuvent contribuer, soit à sauver le naufragé si l'occasion s'en présente, soit surtout à le préserver de l'ennui.

Robinson, lorsque la nuit tombe, et qu'aucun travail matériel ne le retient plus, peut donc se livrer, grâce à ces chandelles de suif de chèvre, qu'il s'est confectionnées tant bien que mal, aux douceurs de la lecture et de la rédaction de son journal. « Je couchai par écrit, dit-il, l'état de mes affaires (quelle locution pratique!), non pas tant pour le laisser à mes successeurs, — car il n'y avait pas d'apparence que j'eusse beaucoup d'héritiers, — que pour éloigner de mon esprit les pensées différentes qui venaient en foule l'accabler tous les jours. » On a pu voir, dans une *Lettre d'Angleterre* de M. Paul de Rousiers (1), combien cette conduite de Robinson est conforme à celle de beaucoup d'ouvriers anglais qui, leur travail fini, aiment, soit à fréquenter des bibliothèques de livres instructifs, soit à suivre des conférences spéciales, afin de développer leur intelligence, et de *s'élever* dans la vie.

Quoique isolé de la société, Robinson tient à ne pas perdre de vue la chronologie de ses semblables. Il a soin, dès le cinquième jour après son naufrage, de planter dans le sol un poteau où chaque jour il fait un cran. Cela lui sert de calendrier. L'année, le mois, la semaine conservent ainsi pour son imagination leur physionomie habituelle.

Quelle forme Robinson donne-t-il à son poteau? La forme d'une croix.

La religion, en effet, s'unit étroitement chez lui à la culture intellectuelle. Parmi les livres trouvés dans le vaisseau, se trouvent trois Bibles, et Robinson en fait sa lecture assidue :

« Par une lecture constante de l'Écriture Sainte, et par l'usage fréquent de la prière, mes pensées se dirigeaient vers Dieu; j'éprouvais des consolations intérieures qui m'avaient jusqu'alors été inconnues. »

Lors du tremblement de terre, sa première parole est celle-ci : « Seigneur, ayez pitié de moi! » De même, lors de sa maladie : « Grand Dieu! venez à mon aide, car je suis bien malheureux! »

Dans les moments d'affliction, Robinson, suivant une coutume

(1) La *Science sociale*, août 1893.

familière à beaucoup de protestants, ouvre la Bible au hasard, et lit la phrase qui tombe immédiatement sous ses yeux. Il en retire, nous dit-il, une « consolation inexprimable ».

Jeté sur le rivage, sa première pensée avait été un élan de religion : « Me voyant ainsi en sûreté, je commençai par lever les yeux au ciel, et rendre grâce à Dieu de ce qu'il m'avait sauvé la vie. »

Cette reconnaissance n'est pas un transport fugitif. Chaque année, le 30 septembre, anniversaire de son arrivée dans l'île, Robinson se livre à un « jeûne solennel », et fête ce jour par des pratiques extraordinaires de piété, comme on célèbre encore à Philadelphie le jour où un heureux arrivage d'Europe sauva la vie aux « pères pèlerins ». Le sentiment de la Providence le suit partout. Quoique s'aidant toujours, il voit toujours le ciel qui l'aide. Il reconnaît dans ses malheurs la punition de ses fautes, et finit, dans ces dispositions quasi monastiques, par se trouver heureux de son malheur même : « Je croyais pouvoir, dit-il, me féliciter à bon droit de ce qu'une puissante barrière me garantissait suffisamment des *vices contagieux du siècle.* » Un parfait clergyman, envoyé tout exprès pour lui prêcher la résignation, aurait-il mieux dit et mieux réussi ?

III. — LA RÉAPPARITION DE LA SOCIÉTÉ.

On sait que Jean-Jacques Rousseau, proscrivant tous les livres dans l'éducation de son Émile, faisait une exception en faveur de *Robinson Crusoé.* Cet homme trouvant tout par lui-même, son pain, sa viande, son logement, ses industries, lui paraissait seul digne, entre tous les héros de l'histoire et de la fable, de fixer l'attention et l'admiration d'un enfant. Mais Jean-Jacques n'a pas tout vu. Par cette apologie de Robinson, il se contredit lui-même, et l'*Émile* démolit naïvement le *Contrat social.* Robinson devient, à un certain point « l'homme de nature ». Soit. Mais cela ne durera pas toujours. La société va reparaître. Or le premier effet de cette réapparition est de donner un éclatant

démenti à toutes les belles maximes de fraternité, d'égalité et de liberté dont les philosophes démocrates du siècle dernier, à la voix de Rousseau, ont fait leur devise.

Nous avons vu suffisamment que Robinson est un homme courageux. Eh bien, le premier sentiment éprouvé par lui devant l'empreinte d'un pied humain, c'est tout simplement une *terreur folle*.

« Jamais je ne fus saisi d'une plus grande frayeur ; je m'arrêtai tout court, comme si j'eusse été frappé de la foudre... Je m'enfuis à ma fortification, tout troublé, regardant derrière moi à chaque pas, et prenant les buissons que je rencontrais pour des hommes... Je me jetai (dans ma forteresse) comme un homme qu'on poursuit : je ne puis même me souvenir si j'y entrai par l'échelle ou par le trou qui était dans le roc... Jamais lapin ni renard ne se réfugia dans son terrier avec plus de frayeur que moi dans mon château. »

C'est que les *Sauvages* peuvent être là. Les *Sauvages*, ces créatures idéales célébrées par Rousseau et Diderot, ces modèles proposés par eux à nos sociétés modernes. Robinson qui, pour cause, n'a pu encore lire ces apologies, ne pense qu'à fuir à toutes jambes, puis, aussitôt, à élever de nouvelles palissades, à percer des meurtrières et à préparer ses mousquets. Tel est son premier soin à l'idée qu'un de ses semblables, dont il n'a plus revu le visage depuis plus de vingt ans, peut avoir la fantaisie de venir lui souhaiter le bonjour.

Le premier phénomène que détermine, dans l'île de Robinson, la réapparition de la société, se trouve être la *guerre*.

« Je barricadai l'entrée de la tente avec des planches posées en dedans, et un coffre vide, dressé sur un bout en dehors, et, après avoir placé mes pistolets à mon chevet, couché mon fusil auprès de moi, je me mis au lit. »

Les seigneurs féodaux du neuvième siècle, au moment de l'invasion des Normands et de la construction des châteaux, s'inspiraient évidemment des mêmes opinions philosophiques.

Ce n'est pas assez de se défendre, Robinson cherche pendant quelque temps à se venger, ou, pour mieux dire, à punir les Caraïbes de leurs horribles festins. La découverte de restes hu-

mains, autour des cendres d'un feu éteint, a bouleversé notre Anglais d'York, civilisé et pieux. Entraîné par une passion irréfléchie, il veut *châtier ces crimes,* s'ériger en justicier, en bourreau. Mais cet état d'esprit dure peu. L'homme positif, le particulariste reparaît :

« Quelle autorité, me dis-je, quelle vocation ai-je pour m'établir juge et bourreau sur ces misérables sauvages? Quel droit ai-je de venger dans leur sang le sang qu'ils répandent? *Ces hommes ne m'ont jamais fait de mal personnellement*, et ce que je veux entreprendre ne saurait être excusé que par la nécessité où je pourrais me trouver de me défendre moi-même contre leurs attaques. »

Robinson laisse donc les sauvages tranquilles, résolu à n'intervenir que lorsque un motif légitime pratique se présentera. Ce motif se présente. Voyant un captif briser ses liens et s'enfuir dans la direction de sa demeure, Robinson tue les sauvages qui le poursuivent. C'est l'entrée en scène de *Vendredi*.

L'arrivée de Vendredi détermine un nouveau phénomène social dans l'île de Robinson : l'apparition de l'*esclavage*.

Mettez deux hommes ensemble quelque part; l'inégalité va s'ensuivre. La Bruyère a déjà remarqué, dans ses *Caractères*, que, lorsque des enfants jouent ensemble, l'un d'entre eux, au bout de quelques instants, se trouve tout naturellement le chef de la bande. Il en est ainsi toujours et partout. Dans le cas présent, l'inégalité est immense. Robinson, en présence de Vendredi, n'a pas seulement pour lui l'âge, l'occupation antérieure, ses armes, ses ressources, le résultat acquis de ses travaux, son caractère et son prestige de bienfaiteur. Il a encore et surtout la *supériorité de sa race*.

Pour mieux nous en persuader, représentons-nous le cas contraire : Robinson sauvé par Vendredi, ou, plus généralement, un Européen quelconque sauvé et recueilli par des sauvages. La condition de cet Européen pourra être malheureuse et inférieure au premier abord, mais elle se relèvera par la force des choses. Un sauvage n'est rien chez les *blancs;* un *blanc* est presque un dieu aux yeux des sauvages. Chateaubriand nous met sous les

yeux le même phénomène, sous des couleurs poétiques et romanesques, sans doute, mais avec une certaine vraisemblance, lorsqu'il *décrit* l'ascendant de René sur les Natchez, et l'amitié soumise, enthousiaste, que lui voue le sauvage Outougamiz, lequel est pourtant son sauveur. Qu'on se rappelle encore l'aventure d'Orélie-Antoine Ier, roi d'Araucanie. Cette inégalité se justifie d'ailleurs à première vue. Robinson, c'est l'éducation solide, profonde, l'effort énergique et soutenu, la prévoyance poussée à son paroxysme; c'est une expérience plus étendue, une instruction plus variée, une religion plus haute. Vendredi, c'est la *chasse*, avec les qualités spéciales qu'elle procure : vigueur, agilité, courage; mais rien de plus. Imprévoyance et superstition, voilà le bagage psychologique d'un sauvage, homme habitué à vivre d'un travail de simple récolte, dans un groupement plus ou moins désorganisé (1).

Vendredi se trouve donc esclave, et Robinson, le plus naturellement du monde, le considère comme tel. Il le fait travailler, tantôt comme un ouvrier, tantôt comme un domestique, bientôt même comme soldat, et Vendredi ne s'étonne nullement de la chose. Robinson n'oublie pas pour cela les nouveaux devoirs que cette situation lui impose. Il exerce le *patronage*. Par lui, Vendredi reçoit une éducation conforme à son état, et son maître ne néglige pas « de poser dans son âme les bases de la religion chrétienne ». La religion seule établit entre son esclave et lui une égalité particulière : « Mon esclave, dit-il, était déjà aussi bon chrétien que moi, et peut-être meilleur, et nous pouvions jouir *ensemble* de la lecture de la parole de Dieu. »

Cette supériorité de Robinson ne fait que s'accentuer lorsqu'il a délivré le père de Vendredi et un Espagnol que les sauvages allaient dévorer : « Voilà mon île peuplée, s'écrie-t-il avec triomphe; je me croyais riche en sujets, et c'était une idée fort satis-

(1) Daniel de Foë, par un épisode très romanesque, fait arriver dans l'île le père de Vendredi, captif comme son fils, et que Robinson délivre comme ce dernier. Il exalte la piété filiale de Vendredi à l'égard de son père. Sans contester l'existence de pareils sentiments, n'oublions pas que les sauvages, en divers pays, ont l'habitude de tuer leurs vieux parents.

faisante pour moi de me considérer comme un petit monarque; toute cette île était mon domaine par des titres incontestables. Mes sujets m'étaient parfaitement soumis; j'étais leur législateur et leur souverain seigneur. Ils m'étaient tous redevables de la vie, et tous ils étaient prêts à la risquer pour mon service dès que l'occasion s'en présenterait. »

Robinson se sent donc plus que propriétaire; il est propriétaire *féodal*. Au-dessous de lui, toute une petite société s'organise et se hiérarchise. Immédiatement après lui vient l'Espagnol, son inférieur par situation, mais supérieur aux deux sauvages, par l'éducation; puis le père de Vendredi, supérieur à son fils par l'âge et l'expérience; enfin, Vendredi. Les deux premiers constituent la classe dirigeante, les deux derniers la classe populaire, et chacune de ces deux classes se subdivise à son tour.

Robinson tient essentiellement à sa quasi-royauté. Il sent qu'elle est le prix de vingt-huit ans de labeurs et d'énergie personnelle. Ses compagnons, recueillis et hébergés par lui, n'y ont aucun droit. Aussi, que de réflexions et de précautions lorsque l'Espagnol lui apprend qu'il a laissé sur la côte voisine seize camarades, dépouillés de tout, et recueillis par les sauvages de la nation de Vendredi! Robinson enverra-t-il son canot, et les fera-t-il passer dans son île? Grave question. Robinson discute, il se renseigne, il se fait bien certifier par l'Espagnol que ses compatriotes « sont tous de fort honnêtes gens ». Enfin, il se décide à les recueillir. Le passage est typique :

« Tous ces préparatifs étant faits, je *permis* à mon Espagnol de passer en terre ferme pour voir s'il y avait quelque chose à faire avec ses compatriotes : et je lui donnai un *ordre par écrit* de ne pas emmener un seul homme avec lui *sans lui avoir fait jurer* devant lui et devant le vieux sauvage que, bien loin d'attaquer le maître de l'île... il se soumettrait entièrement à ses commandements... J'ordonnai encore à l'Espagnol de m'en rapporter un *traité* formel par écrit, *signé* de toute la troupe... » Décidément Robinson, quoique sur le seuil du dix-huitième siècle, a oublié d'être sentimental. Jamais fils de ses œuvres ne fit un si parfait et si intraitable aristocrate.

A propos de ces Espagnols, une remarque assez curieuse s'impose, lorsqu'on relit la dernière partie des *Aventures de Robinson Crusoé*, c'est l'absence complète de chauvinisme et même de simple patriotisme chez notre héros. On sait comment Robinson sort de son île, et comment, après avoir aidé le capitaine d'un vaisseau anglais à maîtriser son équipage rebelle, il laisse dans son île cinq des mutins, en déléguant sa *souveraineté*, par une lettre, à l'Espagnol qui doit revenir bientôt. Or, Robinson, à son retour dans l'île, ne tarit pas d'éloges sur les Espagnols, et, dans les querelles qui surviennent, donne tout le mauvais rôle aux matelots anglais, lesquels, il est vrai, représentent, et par leur extraction et par le fait de leur révolte, un type social bien inférieur. Les Anglais sont fainéants, cruels, provocateurs; les Espagnols sont doux, patients, généreux. « Toutes leurs manières étaient obligeantes et polies, avec un noble mélange de gravité majestueuse qui donnait un air de bienséance et de grandeur à leur soumission même. » Ces éloges se retrouvent en plusieurs endroits. Tout ceci est excessivement curieux de la part d'un homme comme Daniel de Foë, dans un ouvrage écrit en 1719, au lendemain de la guerre de la Succession d'Espagne, à une heure où aurait dû bouillonner dans le cœur de la nation anglaise le souvenir d'Almanza et de Villaviciosa (1). Daniel de Foë a-t-il la prétention de prouver la supériorité des Espagnols sur les Anglais en matière de colonisation? Ce n'est pas probable. La manière dont il distribue l'éloge et le blâme prouve simplement cette originalité et cette indépendance d'esprit qui caractérisent l'écrivain anglais. N'oublions pas d'ailleurs que cette date de 1719 marque à peu près l'époque précise où l'Espagne, glorieusement conquise par le petit-fils de Louis XIV, gardait encore, après deux siècles de puissance militaire et de développement intellectuel, une sorte de prestige retentissant qui pouvait faire illusion sur sa réelle décadence et laisser croire à sa grandeur; tandis que l'Angleterre, sortant à peine de ses longues guerres contre la France, se reposait un instant avant de prendre son

(1) Robinson dit lui-même, à la première page de son récit, qu'un de ses frères a été tué par les Espagnols. La *vendetta* n'a décidément rien d'anglais.

définitif et splendide essor. La rudesse et la simplicité de Robinson s'émerveillent à l'aspect de la courtoisie et de la fierté castillanes. Le « maître de l'île », après avoir crânement affirmé ses droits, s'incline instinctivement devant ces « senors caballeros » dont « toutes les manières sont *obligeantes* et *polies* », et qui ont tous « une *valeur* extraordinaire et une noble *fierté* ». Robinson devine en eux la seule supériorité qui lui manque, celle que donne à une société la culture des lettres et des arts, et les longues traditions de l'honneur chevaleresque, héritage de plusieurs générations de gentilshommes et de guerriers.

Notre analyse est finie, car il serait oiseux de suivre Robinson dans les pérégrinations diverses que Daniel de Foë lui fait accomplir à travers le monde, ni dans les aventures qui signalent son retour. Car Robinson, dévoré du *spleen,* ne peut pas plus s'empêcher d'aller revoir cette île où l'a jeté la tempête qu'un honnête Bas-Alpin, enrichi au Mexique, ne peut résister au désir de venir construire une villa dans ses chères montagnes de Barcelonnette où il a laissé tous ses cousins. Robinson, répétons-le, est le type de l'émigrant anglo-saxon, jeté par hasard dans des conditions exceptionnelles de solitude et de labeurs. Aucune condition, parmi toutes celles qu'on peut imaginer dans la vie, ne pousse plus un homme à l'initiative et à l'effort. *Robinson Crusoé* pourrait avoir pour titre : « l'école du *self-help* ».

On dit des Fables de La Fontaine qu'elles charment tous les âges. C'est vrai aussi de *Robinson Crusoé*. Ce n'est pas seulement au jeune Émile de Jean-Jacques qu'il convient de le recommander. C'est un livre à lire à douze ans et à méditer à cinquante. Après y avoir admiré, comme dans l'*Odyssée*, la lutte d'un homme contre la nature, on peut y étudier, comme dans une philosophie vivante, le germe minuscule de tous les phénomènes sociaux et le point de vue général auquel ils sont envisagés par un esprit anglo-saxon.

G. d'Azambuja.

LES BERBÈRES.

LEUR GRANDEUR PRIMITIVE.

J'ai expliqué, dans un précédent article (1), pourquoi et comment, dès avant les temps historiques, les hommes ont entrepris de vivre et ont réussi à prospérer au milieu des arides solitudes de l'Asie et de l'Afrique.

Or, une race qui prospère ne reste pas sur place; elle se développe bientôt au point de ne plus pouvoir tenir dans ses limites primitives, et elle s'épand au loin avec une abondance et une puissance proportionnées aux ressources qu'elle s'est acquises. Est-ce ici le cas? Oui sans doute. C'est ce que je voudrais montrer aujourd'hui pour les Berbères, qui ont pris racine et fait souche en plein Sahara. On verra les longs et vigoureux rameaux qu'ils ont poussés au dehors. C'est une des races qui ont le plus rempli le monde et qui intéressent au plus haut point l'histoire.

I.

Notre premier soin, en commençant cette étude, doit être de nous demander s'il existait à portée des Touareg, — c'est le nom qu'on leur donne aujourd'hui (2), — des débouchés propres à recevoir le trop-plein de leur territoire. Ces débouchés ne manquaient pas.

Vers le sud d'abord, ils voyaient s'étendre devant eux les vastes

(1) La *Science sociale,* septembre 1893.

(2) *Touareg*, pluriel de *Targui*, nom que se donne le Saharien berbère.

plaines arrosées du Soudan, où il était facile de former des établissements. Mais les émigrants du Sahara y rencontraient un obstacle important : une population nigritienne déjà dense était en possession des meilleurs territoires. Il est clair, en effet, que le désert n'avait pu être occupé avant la région soudanienne, par la raison simple qu'on n'aurait pas trouvé avantage à s'y fixer, s'il n'avait servi de trait d'union entre des centres de commerce en pleine activité : le peuplement du Sahara ne s'explique que par l'occupation bien antérieure des campagnes du Soudan. Ceci ne veut pas dire que les Touareg n'ont pas pénétré chez leurs voisins du sud. Ils y sont allés, au contraire, en assez grand nombre, et ils sont arrivés à former, chez la plupart des populations de l'Afrique moyenne, sur le cours du Niger et autour du lac Tchad, une classe supérieure qui dirige politiquement le pays, et donne à ses habitants une organisation suffisante pour causer de graves embarras aux conquérants européens venus par la côte occidentale. Mais des gens du nord ne pouvaient aller très loin dans cette direction, qui les conduisait aux fiévreux marécages et forêts aux vierges de la région équatoriale du Congo. Au reste, la configuration spéciale du continent africain les enfermait là dans une sorte de basse fosse dont il leur était impossible de sortir. Pour toutes ces raisons, et pour d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, la race targui n'a pas pu jouer de ce côté le rôle historique auquel elle était appelée ailleurs.

En prenant leur route au nord, les émigrants touareg trouvaient au contraire devant eux toutes les facilités pour une expansion indéfinie. Rappelons-nous d'abord qu'au centre même de leur sauvage domaine, en plein Sahara, les pasteurs chameliers avaient rencontré des centres d'établissement propres à la fois au pâturage permanent et à la culture. Le grand désert est en effet parsemé de chaînons montagneux qui condensent les rares vapeurs de l'atmosphère et les retiennent sous la forme de pluie, et même de neige. Les torrents formés par ces pluies ou par la fonte des neiges arrosent un espace plus ou moins étendu, selon les circonstances, autour des sommets; et, dans ces bandes

de terrains humides, la végétation se développe avec vigueur. Il est vraisemblable qu'à l'origine, les premiers occupants de ces régions n'utilisèrent que l'herbe, le bois et les fruits sauvages. Mais plus tard, ayant réuni des esclaves ou des serfs, comme on en voit encore dans les centres touareg, certains chefs de famille les obligèrent à commencer pour eux une culture rudimentaire. Dès lors les terrains occupés devinrent plus productifs, et cette ressource, jointe à celles que donnait le commerce, contribua certainement à favoriser le développement de la race.

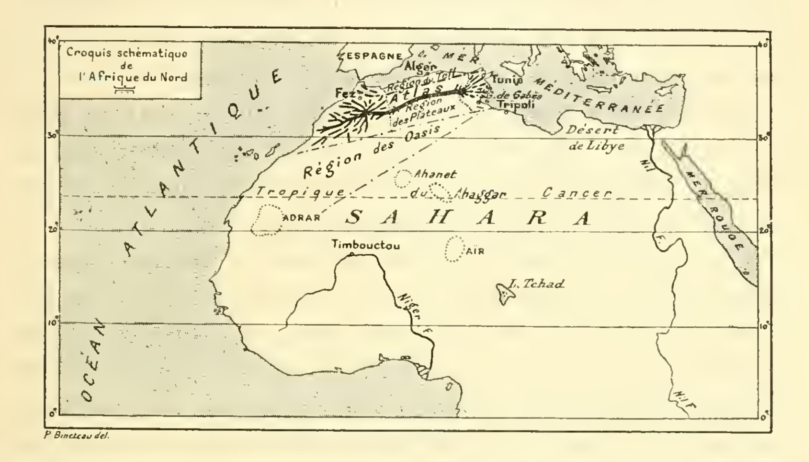
Partant de là, nos Touareg ne pouvaient manquer de chercher, au nord, des débouchés, comme ils en avaient déjà du côté du sud, vers l'Afrique centrale, et du côté de l'orient vers l'Égypte et la Chaldée. Secondés par ces associations religieuses dont nous avons constaté l'existence dès l'aurore des temps historiques, ils s'avancèrent en effet dans cette direction, au moyen d'une série d'étapes fort curieusement distribuées.

Oublions d'abord un préjugé qui provient d'une connaissance superficielle des choses, et qui donne à croire très généralement que le Sahara n'est qu'une vaste mer de sables impropres à toute végétation. En réalité, sur de larges espaces, le sol est composé d'une terre arable d'excellente qualité, à laquelle il ne manque pour produire beaucoup que l'humidité indispensable à la vie végétale. Malheureusement cette humidité fait défaut le plus souvent, d'où l'infertilité proverbiale de ces terrains. Mais néanmoins l'eau ne manque pas partout; on en trouve en plein Sahara, comme je le disais tout à l'heure. Elle se rencontre ailleurs encore, et voici comment.

La partie nord de l'Afrique présente une disposition géographique très particulière, qui lui a permis de jouer un rôle social important. Une longue chaîne de montagnes, l'Atlas, y court du nord-est au sud-ouest, à faible distance de la côte méditerranéenne. Cette chaîne présente sensiblement, dans l'ensemble, la figure d'un arbre gigantesque jeté à terre et dont les racines seraient posées sur le sol de la Tunisie, le tronc, tourmenté et aplati, sur le sol de l'Algérie, et enfin les rameaux touffus sur le territoire marocain. Les racines sont figurées par les chaînons dis-

persés de l'Aurès, le tronc par la masse du petit Atlas, et les branches par les puissantes ramifications du grand Atlas (1). Il résulte de cette disposition du terrain les conséquences immédiates que voici.

La partie du continent située entre le 27e et le 37e degrés nord se divise nettement en trois zones principales : 1° une bande triangulaire courant au pied méridional des montagnes, le côté le plus large s'appuyant à l'océan Atlantique, la pointe rencontrant la Méditerranée au golfe de Gabès. Cette bande, découpée



dans le désert, participe de ses caractères généraux; cependant elle en diffère profondément par ce fait qu'elle reçoit, grâce aux montagnes qui l'avoisinent au nord, une assez forte humidité. Celle-ci provient d'abord de quelques petites pluies qui tombent au printemps, au moins dans le voisinage immédiat de l'Atlas; mais elle résulte principalement des cours d'eau suscités par la fonte des neiges, qui s'accumulent chaque hiver sur les hauts sommets de la chaîne voisine. Comme cette chaîne va en s'abaissant à mesure qu'elle s'approche de son extrémité orientale, il s'ensuit que les neiges sont plus rares à l'est qu'à l'ouest, et aussi les eaux; de là vient la forme triangulaire de cette région basse. En général, les cours d'eau n'y sont permanents que dans leur

(1) V. le croquis ci-joint.

partie supérieure, encore beaucoup de torrents sont-ils seulement temporaires sur toute leur longueur. Bien peu se montrent longtemps à la surface du sol, tous disparaissent rapidement sous une double action épuisante. Le soleil de feu et l'air desséché qui caractérisent le pays produisent une évaporation active, d'abord ; ensuite le sol très perméable absorbe ce qui reste et l'emmagasine en nappes de profondeur variable, suivant la nature du sous-sol. Aussi la surface reste-t-elle, si on la laisse à elle-même, aride et improductive durant la plus grande partie de l'année. Mais si l'on se donne la peine d'aller chercher dans les profondeurs du sol l'eau qui s'y trouve cachée pour la ramener à la surface, on obtient sans grande peine des résultats merveilleux. Sur quelques points même, sur les rives de l'Oued Draa par exemple, l'eau coule à la surface et la terre produit spontanément : il se forme de chaque côté du fleuve une bande de verdure, large de 500 mètres à 3 kilomètres (1).

Telle était la première étape offerte aux émigrants touareg. Dans les oasis naturelles du Sahara septentrional, dans celles beaucoup plus nombreuses qu'ils réussirent à créer en creusant des puits dans le lit des rivières souterraines, ils s'établirent en gagnant de poste en poste, et en s'appuyant sur la culture aisée et fructueuse de ce sol riche, fécondé par l'eau abondante et le chaud soleil. Il ne faudrait pas croire que ce nouveau domaine offert aux gens du désert, ou créé de toutes pièces par l'industrie des confréries (2), entretenu par le travail des esclaves et des serfs, fût peu de chose. Aujourd'hui encore, on compte, dans les vastes oasis du Touat, de Gourara, d'In Salah, des centaines de mille âmes; dans les oasis algériennes d'El-Goléa, de Ouargla, de Tougourt, du M'Zab, etc., il y en a plus de 50.000. Enfin les oasis tunisiennes et tripolitaines ont aussi une population assez importante. Encore devons-nous observer que depuis l'arrivée de l'homme dans cette région, la situation hydrolo-

(1) Reclus, *Géographie*, t. XI.

(2) Aujourd'hui encore, les puisatiers qui se chargent de creuser ou d'entretenir les puits des oasis (ghetta) ont un caractère religieux. Ils sont persuadés que leur dur et périlleux métier leur vaudra à coup sûr les récompenses éternelles.

gique a bien changé : la faune et la flore locales, les ruines laissées dans des endroits aujourd'hui arides, divers phénomènes géologiques prouvent que la région entière du Sahara est allée en se desséchant. Autrefois elle était plus arrosée, par suite les oasis naturelles étaient plus nombreuses, et il était plus aisé d'en créer. Dès lors il est permis de croire que la population saharienne a pu prendre, elle aussi, un développement bien supérieur à celui de l'époque actuelle. De plus, la domination étrangère, qui depuis huit ou dix siècles opprime ces populations et les écrase de redevances et d'impôts, a contribué largement à les réduire en nombre et à diminuer leur aisance.

En résumé, la région des oasis a produit, à l'égard de cette race, les effets d'une région de transition. Elle lui a permis de se développer en nombre, elle a conservé chez elle, dans une mesure restreinte mais cependant notable, l'aptitude agricole, elle l'a mise à même, en définitive, d'avancer plus au nord.

II.

La partie du Sahara qui confine à la région montagneuse reçoit, au printemps, une humidité assez abondante, mais peu prolongée, provenant de la condensation des vapeurs au sommet des monts Atlas, et aussi de la fonte des neiges. Grâce à ce phénomène, il s'y développe, en quelques jours, une végétation herbacée qui permet de nourrir, durant plusieurs semaines, des troupeaux de bœufs, de chevaux et de moutons. Un peu plus tard, au fur et à mesure de l'avancement de la saison, les pentes et enfin la surface des hauts plateaux se couvrent à leur tour d'une herbe fine et drue, que les troupeaux suivent pour ainsi dire d'étage en étage. Lorsque viennent les chaleurs de l'été, tous ces terrains élevés ou tournés vers le sud se dessèchent ; mais alors l'herbe demeure dans les dépressions du plateau, et surtout dans les vallées et les plaines formées sur le versant nord par les rivières, et aux extrémités de la chaîne, par l'éparpillement de ses ramifications terminales. Tout cela forme un ensemble de steppes temporaires

que l'on exploite aisément par le système de la transhumance. L'abondance des traces préhistoriques que l'on rencontre sur toute la longueur de la chaîne et dans toutes ses parties, montre que, dès longtemps, une population nombreuse a utilisé cette région, soit en la parcourant à la suite de ses troupeaux, soit en s'établissant dans les parties les mieux arrosées et les plus fertiles. Or ces parties ne manquaient pas.

A l'extrémité orientale de la chaîne, là où s'est formé le beylicat actuel de Tunisie, les montagnes s'abaissent, se divisent, en chaînons divergents, enserrant des plaines assez vastes, autrefois très humides (1), aujourd'hui encore assez arrosées dans les années pluvieuses pour se prêter à la culture des céréales, c'est le Sahel. Cette première région est bordée d'une mince zone maritime, connue sous le nom de Tell. Mieux arrosée que la précédente, et partant plus fertile encore, elle se prête également bien au pâturage et à la culture.

En avançant vers l'ouest, on voit le Tell s'élargir d'une manière assez sensible, mais aussi la chaîne de l'Atlas se resserre, se condense, pour ainsi dire. C'est là que se trouve l'Algérie actuelle. Ici encore les parties arrosées et fertiles ne manquent pas. Tout le pays, de la côte au sommet des plateaux, rappelle les meilleures parties du midi de l'Europe.

Plus loin encore, à l'extrémité ouest de l'Atlas, nous trouvons une contrée qui rappelle et résume toutes les autres. Elle a son Tell maritime, qui s'étend sur des centaines de kilomètres en longueur, le long de la Méditerranée et de l'Atlantique. En arrière, les ramifications puissantes de l'Atlas forment un lacis inextricable de vallées de toute dimension et de toute orientation, où l'on rencontre presque tous les climats et aussi tous les sols (2). Une humidité abondante et régulière, combinée le plus

(1) On y trouve même la trace d'anciens lacs, dont les rives devaient être très fertiles. Aujourd'hui évaporés, ces lacs ont laissé un fond marneux et salé impropre à la culture; leurs bords sont aussi beaucoup moins productifs, faute d'arrosage.

(2) Grâce au voisinage de la mer et à la diversité des systèmes montagneux qui le couvrent, le Maroc a nettement le caractère européen. Il ressemble beaucoup à l'Espagne par la configuration, le climat et les productions. La pluie tombe durant deux mois d'hiver de façon continue, et n'est point rare le reste de l'année; les neiges des

souvent avec une chaleur assez intense, donne à la végétation une vigueur remarquable. Aussi les voyageurs s'accordent-ils à dire que le Maroc jouit de très grands avantages : douceur du climat, fertilité du sol, variété des productions, heureuse situation entre deux mers. Une culture très superficielle y suffit pour obtenir le blé, l'orge, les légumes. Bien plus, on y trouve en abondance des fruits spontanés : les figues, les raisins, les pêches, les poires, les abricots, les olives et enfin les glands doux, qui sont encore, pour beaucoup de tribus, la base de l'alimentation, comme la châtaigne en d'autres pays.

La région que nous venons d'esquisser offrait ainsi aux émigrants berbères 400.000 à 500.000 kilomètres carrés de pâturages et de forêts, où les produits spontanés du sol étaient assez abondants pour suffire aux besoins d'une population nombreuse, qui pouvait encore s'aider des ressources d'une culture rudimentaire et pourtant productive. Dans ces conditions, on peut croire, sans hésiter, que les familles issues du désert ont foisonné là de bonne heure, en formant à la longue, dans cette sorte de cul-de-sac, une accumulation qui ne pouvait manquer de déborder, un jour ou l'autre, sur les contrées voisines. D'ailleurs, les preuves de cette accumulation ne manquent pas. Lorsque les Carthaginois vinrent s'établir dans le nord de l'Afrique, ils se heurtèrent à d'innombrables hordes de cavaliers hardis qui les inquiétèrent jusqu'à la fin de leur domination. Quand les Romains arrivèrent à leur tour, le même obstacle se dressa devant eux, et il leur fallut, pendant des siècles, soutenir la lutte la plus âpre pour en venir à bout. Selon Pline, on comptait, de son temps, 516 peuplades entre le golfe de la Syrte (golfe de Gabès) et la rivière Roummel, sur une ligne de 350 kilomètres seulement. D'ailleurs, aujourd'hui encore, après bien des massacres et des déportations en masse (1), après des siècles d'oppression

sommets donnent aussi beaucoup d'eau, si bien que le Maroc est le mieux arrosé des pays barbaresques. C'est là que l'on rencontre la grande majorité des rivières permanentes du Nord africain, et aussi les plus importantes après le Nil : le Sbou, par exemple.

(1) Les Carthaginois ont tué à la guerre, déporté ou emmené hors du pays comme

et de luttes intestines continuelles, les Berbères forment encore le fonds solide et la grande majorité des populations de l'Afrique du nord, de la mer Rouge à l'Atlantique, et de la Méditerranée au dixième degré de latitude nord. « Le domaine de l'idiome berbère, dit un savant réputé, s'étend de l'Égypte à l'Atlantique, et de la Méditerranée au delà du lac Tchad et de Timbouctou » (1).

III.

Le lecteur est en droit de s'étonner qu'une race aussi nombreuse, occupant une aire géographique aussi étendue, soit sortie d'une source aussi restreinte en apparence que celle des tribus du désert. Il faut cependant voir là son unique point de départ, d'abord parce que les faits que nous connaissons expliquent suffisamment l'expansion de la race sous l'influence des facilités naturelles qu'elle rencontrait, ensuite parce qu'il est aisé de démontrer qu'elle ne peut venir d'une autre direction, ni sortir d'une autre origine. En effet, trois séries indépendantes d'indices probants s'accumulent pour vérifier l'hypothèse sur laquelle repose notre opinion. Ces indices proviennent de la langue, des coutumes nationales, et enfin de la difficulté ou plutôt de l'impossibilité dans laquelle on se trouve d'assigner aux Berbères, avec quelque degré de certitude, une autre route de migration.

Des recherches récentes ont prouvé que la langue parlée par les Berbères présente un caractère extrêmement archaïque. On y retrouve des racines applicables à toutes les langues connues, depuis le gaëlique jusqu'au mexicain, preuve qu'elle se rattache directement aux premiers idiomes parlés sur la terre. D'autre part, on remarque que plusieurs des vocables employés dans le Sahara portent un cachet tout particulièrement assyrien ou chaldéen. Les dénominations géographiques rappelant ces origines abondent dans toute la Berbérie méditerranéenne, du Maroc à la

soldats mercenaires des milliers et des milliers de Berbères. Les Romains ont fait de même. Après eux les Arabes en ont, dit M. Sédillot, déporté 300.000 en Asie.

(1) D'Avezac, *Bull. de la Soc. de Géographie.*

Tunisie. Ces faits sont un témoignage sérieux en faveur de l'origine que nous assignons aux gens du désert : s'ils sont venus directement des sources du Tigre et de l'Euphrate à celles de l'Igharghar et du Messaoura (1), et s'il en est résulté leur expansion ultérieure dans toute l'Afrique du Nord, et au delà, ces coïncidences linguistiques n'ont rien de surprenant. N'oublions pas, en effet, que la langue des Touareg et tous les dialectes berbères ont une origine commune (le fait n'est pas discuté), et que, de plus, un rameau de ces mêmes dialectes subsiste chez les Basques pyrénéens, considérés par les meilleurs auteurs comme les descendants directs des Ibères, ceux-ci étant eux-mêmes de souche berbère (2). On a trouvé aussi des ressemblances entre l'alphabet targui et celui des anciens turdétans (3), ces Ibères d'Espagne dont les historiens romains nous ont transmis la renommée, fort grande aux premiers temps de la période historique (4).

Sans nous étendre davantage sur ces indices, qui ne sont à nos yeux que complémentaires, nous pouvons cependant constater qu'ils sont d'accord avec les indications plus précises de la Science sociale. Il en est de même pour les mœurs des populations berbères, qui rappellent d'une manière frappante celles des hommes du désert. Ainsi la femme a eu de tout temps, chez les Berbères, et conserve toujours, malgré tant d'influences contraires, survenues depuis des siècles, une situation bien différente de celle qui lui est faite par les populations avoisinantes. Chez les Mzabites, devenus des musulmans fanatiques, la polygamie reste l'exception et la femme est traitée tout autrement que chez les Arabes du voisinage (5). Il en est de même chez les Kabyles

(1) Des recherches récentes ont fait ressortir d'une façon précise la parenté étroite des dialectes parlés par les Touareg avec ceux de l'Asie centrale. En fait, ce sont les mêmes, conservés « par ces peuples d'une extrême tenacité dans leurs opinions et leurs mœurs » (E. Renan, *Hist. des langues sémitiques*). — V. L. Rinn, *Les Origines berbères*, 1 vol.

(2) L. Rinn, *Origines berbères*. — Humboldt, *Essai sur la langue basque*.

(3) Eichoff, E. Renan.

(4) « Une race de taille moyenne à cheveux bruns et yeux noirs, dit encore M. Rinn, venant de l'Asie méridionale, a précédé en Europe Celtes et Kimris. »

(5) Dr Amat, *le Mzab*.

de l'Aurès (1). On trouve chez les Berbères algériens la tradition très vivace de reines bienfaisantes qui auraient peuplé et civilisé le pays. Bon nombre de tribus font même remonter leur origine à une femme dont souvent elles portent le nom. Beaucoup de noms ou de prénoms d'hommes sont formés du mot *ben* (fils de), suivi d'un nom de femme (2). Au Maroc, on voit souvent des tribus commandées par une femme (*cheïka*). Il y a quelques années, le sultan actuel du Maroc faillit être pris ou tué par la troupe d'une cheffesse de ce genre, lorsque, revenant d'une entrevue avec le gouverneur de l'Algérie, il traversait la région montagneuse et insoumise du Riff (3). On peut citer encore ce fait que, malgré l'attrait exercé sur ces populations de formation communautaire par l'islamisme, une religion très ancienne a subsisté sur beaucoup de points dans le Sahara et dans la Berbérie proprement dite.

Il est, au reste, facile de se rendre compte que la race berbère n'a pu venir d'ailleurs que du désert. Si elle n'était point arrivée, comme nous le prétendons, dans l'Afrique du Nord, par la voie en apparence si improbable du Sahara, elle aurait dû arriver soit par l'isthme de Suez, l'Égypte et le désert de Libye, soit par l'Europe et le détroit de Gibraltar. Or la première de ces routes est fermée aux migrations de familles ordinaires par la barrière, infranchissable pour elles, du désert de Libye. « Ce désert, a dit le général Faidherbe, séparait bien plus l'Égypte de la Berbérie que celle-ci n'était séparée de l'Europe par le détroit de Gibraltar, ou, ajoute M. Rinn, de l'Asie par le détroit de Bab-el-Mandeb. » Une telle route n'est praticable que pour des caravanes bien approvisionnées, qui savent leur parcours jalonné par des oasis fortement occupées. Il n'existe point de route directe de ce genre le long de la côte. Aux temps préhistoriques, on ne songeait point à franchir ces 2.000 kilomètres de solitudes affreuses : plus tard, lorsque déjà l'Afrique du Nord était occupée, c'est par mer que la Berbérie communi-

(1) Dr Amat, *le Mzab*.
(2) Rinn, *op. cit.*
(3) G. Charmes, *Une ambassade au Maroc*.

quait avec l'Asie Mineure. On ne peut non plus supposer que les premiers habitants de la Berbérie y soient arrivés par mer en longeant les côtes depuis l'Égypte jusqu'au golfe de Gabès, car cette région du nord africain était occupée bien avant que la navigation ne sillonnât les eaux de la Méditerranée.

Les Berbères sont-ils donc venus d'Europe par le détroit de Gibraltar? Pas davantage, cela est assez facile à démontrer. Les envahisseurs de l'Europe arrivés d'Orient par la voie directe, c'est-à-dire par la côte nord de la mer Noire, ont une physionomie très différente de celle des Africains. D'abord, on peut les suivre à la trace tout le long de la route qu'ils ont parcourue dans leur marche de l'est à l'ouest, ce qui n'est pas le cas pour les autres; on ne trouve rien de ceux-ci plus à l'orient de l'Europe que l'Italie, ce qui indiquerait plutôt une marche dirigée de l'ouest à l'est, c'est-à-dire dans un sens tout à fait contraire à celui des Celtes et des Kimris. D'ailleurs, il est établi par de nombreux témoignages que le nord de l'Afrique était déjà couvert d'une population nombreuse, alors que l'Europe restait encore à peu près déserte. Plus de dix siècles avant notre ère, les Berbères foisonnaient non seulement dans leur pays actuel, mais encore au delà, sur le continent européen, où ils avaient pénétré en passant le détroit de Gibraltar pour se répandre peut-être jusqu'au Rhin.

D'autre part, la famille est organisée d'une façon trop différente dans ces deux grandes branches de migration pour qu'on puisse leur assigner la même route. En effet les Celtes, les Germains et les peuples analogues, venus par les steppes herbues de l'orient de l'Europe, établissent tous la filiation par le père, tandis que les groupes venus par le grand désert, ainsi que nous l'avons indiqué, la font reposer sur la mère. Ce caractère essentiel, avec la parenté de langue, se retrouve chez tous les habitants primitifs de l'Europe occidentale, les Ibères d'Espagne et de Gaule, les Ligures et les peuples Italiotes anté-romains : Étrusques, Ombriens, Osques, Volsques, Èques. Mais, comme nous le disions tout à l'heure, la tête de colonne de cette race s'arrête là ; elle s'est heurtée probablement à celle qui arrivait par

le nord de la Méditerranée (Pélasges et autres), elle n'a pu les contenir et n'a pas tardé à reculer devant les nouveaux arrivants, non sans faire d'ailleurs une résistance énergique et prolongée, mais divisée, éparpillée pour ainsi dire par sa diffusion sur un territoire aussi coupé, ce qui explique son refoulement définitif.

Ainsi, selon toute vraisemblance, la race berbère a été très nombreuse et très expansive; elle a failli dominer l'Europe. Comment a-t-elle pu d'abord obtenir tant d'avantages, pour se laisser ensuite refouler et enfermer dans son vieux pays d'Afrique? C'est ce qui nous reste à expliquer.

IV.

Si la race berbère n'a pas joué en Europe un rôle aussi grand que celui auquel elle semblait destinée, cela tient à deux causes essentielles. La première est la formation primitive de la race sous l'influence de la vie du désert; la seconde, le milieu qu'elle a rencontré en quittant les steppes sahariennes. Par ses origines, elle portait la profonde empreinte du régime communautaire, qui l'éloignait du travail pénible de la culture intense. Elle était inclinée aux métiers qui exigent peu d'efforts musculaires, comme l'élevage ou le commerce. Les Berbères n'ont été, pendant bien longtemps, et ne sont encore quand leur choix reste libre, que des pasteurs ou des commerçants. Dans la partie indépendante en fait du Maroc, le *Blad-es-seiba*, beaucoup de tribus ont pour occupation à peu près unique l'élevage des chevaux et du bétail, auquel elles ajoutent, si faire se peut, le pillage des voisins (*rezzou*, que nous prononçons *razzia*). Ailleurs, sur la côte maritime et au bord de cet autre océan que l'on nomme le Sahara, le commerce est le travail préféré d'un grand nombre d'entre eux. Un écrivain mzabite du treizième siècle disait en forme de maxime : « Il n'est pas de générosité possible dans ce monde pour celui qui a peu de fortune, et il n'est de fortune que par le négoce ». L'instinct commercial, dit M. le docteur Amat, a de tous temps sollicité les Berbères à rechercher hors de leur pays un théâtre à leur activité.

Mais si le commerce enrichit à l'occasion, et donne naissance souvent à des sociétés brillantes, il ne suffit pas plus que l'éle-

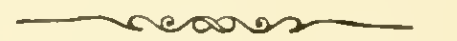
vage du bétail pour assurer à ces sociétés une stabilité parfaite et une longue durée. Cela a été démontré surabondamment dans cette Revue. L'exemple des Berbères est une nouvelle preuve de la constance de cette loi sociale. Tant qu'un courant d'affaires important a traversé leur pays, ils ont fait de larges gains et contribué dans une grande mesure à développer et à faire briller cette civilisation nord-africaine que l'on attribue en général, avec une évidente injustice, aux envahisseurs étrangers ; les Berbères ont été pour beaucoup dans ses progrès. Mais, d'autre part, il est certain que jamais ces populations n'ont pu constituer une grande nationalité indigène, ni éviter la domination étrangère. Ils ont parfois soutenu contre les invasions des luttes mémorables, mais, en fin de compte, ils ont toujours dû les subir. Cela vient de ce que les races de ce type sont accoutumées à la division, en quelque sorte indéfinie, par familles ou par tribus très fermées et ennemies les unes des autres. Cette division se perpétue par l'effet des jalousies et des rivalités de toute sorte, suscitées par la concurrence ou par la pratique incessante du pillage et de la guerre, ces distractions par excellence du nomade. Parfois cependant un dictateur doué d'une énergie particulière parvient à imposer son autorité à un certain nombre de clans, mais, ce n'est pas sans peine qu'il impose une trêve temporaire à ces haines et à ces rivalités vivaces ; à la première occasion, la lutte renaît et le faisceau se brise. Toute l'histoire politique de la Berbérie se résume dans ces quelques lignes. Les luttes de tribus, les rivalités de clans (*çofs*), les ambitions incoercibles des chefs locaux ont toujours paralysé la race au point de vue politique. La disposition géographique de ce pays montagneux facilitait d'ailleurs le maintien de cet état de choses en fournissant des refuges certains aux vaincus, et en leur permettant de se refaire pour reprendre bientôt le combat. On sait que, aujourd'hui encore, le sultan du Maroc n'est véritablement maître que du cinquième de son empire, à peine. Le surplus jouit, en fait, d'une entière indépendance. Dans ces conditions, une race ne peut arriver à jouer un rôle extérieur proportionné à son importance numérique.

Ainsi, pour nous résumer, nous dirons que, dispensée de tout effort par les ressources naturelles du lieu, la race n'a pas été obligée de se transformer dans le long parcours qui l'a menée jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Afrique (1). Cette origine, d'où sont sorties les luttes de clans et une faible aptitude au progrès industriel, a empêché la formation d'un grand État berbère, capable d'exercer une action directe et de se maintenir en face des États formés autour de la Méditerranée par des peuples doués d'une organisation plus forte. Aussi ces derniers ont-ils eu beau jeu pour s'établir dans le pays, pour le dominer au moins en partie, et pour lui donner en quelque sorte une façade de leur style. Mais, derrière cette façade, les Berbères ont gardé leur physionomie propre et joué, sous le couvert de leurs dominateurs, un rôle qui ne manque pas d'importance. C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont largement contribué au développement de cette civilisation éphémère, mais brillante, dont on fait honneur exclusivement aux Arabes. En réalité, elle est l'œuvre des Berbères convertis à l'islamisme, au moins autant, sinon plus, que celle des Arabes. Quoi d'étonnant à cela, puisque ce sont là deux races sœurs et appartenant à la même formation sociale?

Mais les Berbères ne sont pas restés cantonnés en Afrique. Ils ont aussi pénétré en Europe, nous l'avons constaté, et ils ont formé, en Espagne, sous le nom d'Ibères, un peuple aux destinées particulières. Nous l'y suivrons et nous trouverons, là encore, plus d'un sujet intéressant d'observations.

Léon Poinsard.

(1) Les invasions les plus récentes, celles des Arabes notamment, ont refoulé en pleine montagne un bon nombre de tribus (les Kabyles, par exemple), qui ont dû s'accommoder de ce milieu âpre et peu productif. Ces Berbères sont devenus de purs cultivateurs, mais la pauvreté et la faible étendue de leur domaine ainsi que leur isolement, les ont aussi maintenus dans un état stationnaire.



EN ITALIE.

DE FLORENCE A PÉROUSE (1).

I.

La puissance de Florence, comme celle de Gênes, fut fondée sur le commerce.

Par la position qu'elle occupe, au pied de l'Apennin, au dessous de la trouée des monts qui donne accès de la vallée du Pô dans la Péninsule, Florence était désignée pour devenir, au moyen âge, un des grands centres d'affaires.

Ce n'est que tard qu'elle prit son essor, lorsque les relations entre le Nord de l'Europe et l'Italie devinrent plus fréquentes : on commence à apercevoir l'importance de cette ville à la fin du douzième siècle. Elle ne servait pas seulement de passage entre le Nord et le Midi, mais encore entre la Méditerranée et l'Adriatique. Assise sur les deux rives de l'Arno, le plus long fleuve de l'Italie péninsulaire, après le Tibre, elle se trouve, en effet, sur la route qui conduit de Rome à Rimini, et de là en Allemagne.

Sa vie fut très agitée : guerres et révolutions ne l'épargnèrent pas, et bien qu'elle n'ait pas eu, comme la patrie de Roméo, des poètes pour immortaliser les compétitions de ses chefs de clan, ses luttes intestines ne furent pas moins terribles que celles des autres républiques d'Italie. Mais un gouvernement stable finit pourtant par s'y faire admettre et, tandis que les princes-marchands de Gênes, adonnés uniquement au soin de grossir

(1) Voir la livraison précédente.

leur fortune, tenus en suspicion par la populace, étaient écartés des hautes dignités, les princes-marchands de Florence, peut-être parce qu'ils avaient affaire à une population plus neuve, réussissaient à s'emparer de la Seigneurie et leurs descendants ne tardaient pas à devenir les protecteurs éclairés des artistes. Dans les batailles que se livraient le « popolo grasso » et le « popolo minuto », celui-ci était généralement vaincu et complètement éliminé du conseil du peuple, ou conseil de la Crédence, et du conseil du Podestat. Les gros parvenus avaient seuls la direction de l'État, si bien que les nobles peu fortunés durent, pour exercer leur part d'influence, s'inscrire dans les sept principales corporations des juges et des notaires, des médecins et des apothicaires, des pelletiers, des tisseurs de soie, des marchands de drap, des fabricants de drap et des changeurs. Au nombre des familles sorties du « popolo grasso, du peuple engraissé », les plus fameuses furent les Rucellaï, les Strozzi, les Mancini, les Tornabuoni, les Peruzzi, les Ricci, qui ont laissé un souvenir impérissable aussi bien dans l'histoire politique de leur pays que dans l'histoire artistique de la Renaissance. Des banquiers, les Médicis, les surpassèrent tous par le goût dont ils firent preuve dans les lettres et dans les arts. Après Florence, Rome fut à son tour soumise à leur pouvoir, et, les noms de Cosme, de Pierre, de Julien, de Laurent le Magnifique sont désormais inséparables de ceux de Brunellesco, de Donatello, de della Robia, de fra Filippo Lippi, de Botticelli, comme les noms de Léon X et de Clément VII, le fils et le neveu de Laurent, le sont de ceux de Raphaël, de Michel-Ange et de Benvenuto Cellini. Sans doute la description des chefs-d'œuvre de ces maîtres relève de l'esthétique plutôt que de la Science sociale; mais quand il surgit dans un pays, à une époque déterminée, un si grand nombre d'hommes remarquables, on doit se demander quelle est la cause sociale d'un pareil phénomène.

Observons d'abord que la soif du gain n'absorbait pas, à Florence, toutes les préoccupations.

Le gouvernement, je l'ai dit, était aux mains d'une aristocratie éclairée et instruite, qui ne demandait qu'à jouir tranquillement

de ses biens. Enrichis par le commerce, et en particulier par le commerce de l'argent, les Médicis se proposaient moins d'accroître sans trêve ni repos leur fortune de père en fils, que d'obtenir le pouvoir et les honneurs. Toutes les grandes familles florentines poursuivaient un but semblable. Si ceux que le besoin insatiable de l'or obsède oublient volontiers les choses de l'intelligence, n'est-il pas, au contraire, bien naturel qu'une élite, satisfaite de son *aurea mediocritas*, emploie ses loisirs à encourager les artistes, tout en s'efforçant de monter aux degrés les plus élevés de la hiérarchie sociale ?

Ce n'est pas, il faut le dire, un sentiment d'austérité qui aurait pu arrêter la ferveur artistique des Florentins de cette époque. La vie facile, honorée et élégante n'est pas la meilleure sauvegarde des hautes énergies morales. Quand Filippo Lippi enleva de son couvent une religieuse, Laurent répondit aux parents de la jeune fille que de si grands génies étaient au-dessus des lois. Le pape Pie II, plus ou moins touché de cet argument, pardonna aux coupables et releva l'infortunée de ses vœux pour que rien ne l'empêchât d'épouser Filippo. Les prêcheurs de morale risquaient par contre de s'attirer de fâcheux désagréments ; le malheureux dominicain, Jérôme Savonarole, brûlé sur la place de la Seigneurie, fut mal venu à reprocher à ses concitoyens de passer leurs journées « au lit, dans les commérages, sur les promenades, dans les orgies et la débauche ».

Même dans les tableaux angéliques du grand peintre si pur et si chrétien de l'Italie, Fra Beato Angelico da Fiesole, rien ne rappelle l'ascétisme cher aux peintres espagnols. Sur ces fonds d'or où se déroulent les pieuses légendes des saints et des martyrs, où la Vierge et le Christ triomphent parmi les anges qui chantent et adorent, la grâce florentine a eu soin d'éviter ce qu'il y a de redoutable dans les mystères religieux. Quelquefois, sans doute, les souffrances des damnés ont inspiré le pinceau du Frère, mais même dans de tels sujets les traits pénibles restent cachés dans l'ombre, et toute notre attention se porte vers les régions resplendissantes, séjour des Chérubins et des Séraphins, où les élus, vêtus de longues tuniques roses, blanches, bleues,

semées de fleurs d'or, dansent des rondes éternellement joyeuses sur les pelouses verdoyantes du Paradis. L'éclat des trompettes du jugement dernier étouffe les cris des réprouvés, que les démons et les monstres entraînent vers l'abîme.

Si profanes et chrétiens ont conçu de la même manière l'idéal, c'est que le monde même où ils ont vécu leur inspirait ce sentiment. Ici, point de saints Jérôme aux membres décharnés, solitaires dans les forêts battues par la tempête, comme en peindra plus tard Ribera ; ce n'est pas davantage la patrie des longs moines, en robe brune ou blanche, amaigris par le jeûne et par l'extase. Les corps des saints sont souvent aussi parfaits que ceux des athlètes grecs, d'admirables chevelures blondes retombent sur les épaules des Marie-Madeleine, et les madones de Raphaël respirent la plus pure santé. Les tableaux religieux eux-mêmes n'échappent pas à l'esprit du siècle. Qui ne connaît la réflexion tombée des lèvres d'un cardinal devant le Jugement dernier de Michel-Ange : « Voici des fresques qui conviendraient mieux à une salle de bains qu'à un lieu sacré ». Mal lui en prit du reste de cet excès de pudeur ; car le peintre donna les traits de son visage à l'un de ses personnages dont la tête est ornée d'oreilles d'âne : mais nous sommes ici à Rome, revenons à Florence.

L'influence de Florence fut telle qu'elle ne se limita pas à la Toscane ; les toiles que Rubens exécuta pour célébrer le mariage du roi de France en sont une preuve (1). Quelques détails sont nécessaires pour apprécier la supériorité de l'école florentine. On peut préférer les peintres espagnols, les peintres hollandais aux peintres italiens, c'est question d'esthétique ; mais il ne faut pas oublier que les Espagnols et les Hollandais brillèrent longtemps après les autres ; que beaucoup d'entre eux étudièrent en Italie et n'eurent qu'à suivre une voie déjà tracée.

(1) L'art hollandais et l'art flamand, qui prirent naissance également dans des sociétés de commerçants enrichis, sont une confirmation des vues que nous venons d'esquisser. Quant à l'art espagnol, ce fut la foi austère qui l'inspira. La plupart des œuvres de Murillo, de Zurbaran, de Ribera sont plutôt dignes d'orner de sévères monastères que les palais des gais viveurs de Florence. Ce n'est pas, ici, des loisirs créés par le commerce que l'art est sorti, mais des loisirs créés par la retraite volontaire d'hommes instruits et religieux.

C'était à Pise, la plus ancienne république commerçante de la Toscane, qu'avait commencé la Renaissance avec Nicolas Pisano (1200-1278). A cette époque, l'art était encore tout religieux et l'on travaillait aux églises et non aux palais : les deux œuvres qui ont en effet rendu célèbre Nicolas sont les chaires de Pise et de Sienne. Avec Cimabué (1240-1302), la Renaissance fait son entrée à Florence. Giotto (1276-1337) ne tarda pas à paraître ; et en 1333, Andréa Pisano sculptait une des portes de San-Giovanni. Pendant que les seigneurs de France, d'Allemagne, d'Angleterre ne rêvaient que croisades et chevalerie, les Florentins promenaient processionnellement en triomphe la Madone de Cimabué, qui est aujourd'hui à Santa-Maria Novella. Pour Andréa, ce fut bien autre chose. « La porte finie, tout le monde alla la voir et la Seigneurie, qui avait coutume de ne sortir du palais que dans les grandes solennités se rendit au baptistère accompagnée des ambassadeurs de Naples et de Sicile. La République donna à l'artiste pisan le droit de bourgeoisie qui ne s'accordait qu'aux étrangers de la plus haute distinction et à ceux d'un mérite éclatant (1). » Et c'est au commencement du quatorzième siècle déjà, qu'ont lieu ces transports de joie à la vue d'une sculpture !

Mais on saura mieux de quoi étaient capables les Florentins, quand on connaîtra la Loggia dei Lanzi bâtie en 1381. Charles Blanc la décrit en ces termes : « La simplicité, l'ampleur, la hardiesse, tout rappelle les grandes constructions antiques de Rome... Et ce qui rend la loge des Lanzi un monument admirable, ce sont les proportions. Elles y dérivent du triangle équilatéral. La distance du centre d'un pilier à un autre est la même que du pied de l'axe au point du centre de l'arcade, de sorte qu'on a devant soi un édifice dont la longueur est mesurée par trois triangles équilatéraux placés sur la même ligne. Maintenant, si l'on prend, d'une arcade à l'autre, la distance entre les deux points de centre et qu'on la place perpendiculairement sur l'un des points du centre, nous aurons la hauteur du monu-

(1) Simone della Tosa.

ment. De pareilles proportions sont-elles dues au hasard? Évidemment non. Il en résulte que la longueur de l'édifice est à la hauteur comme deux est à trois. Ces rapports, qui auraient quelque chose d'aride en leur exactitude mathématique, sont légèment et heureusement modifiés par cette circonstance que l'œil voyant l'édifice dans toute sa longueur, non pas d'axe en axe mais de l'extrémité d'un premier pilier à l'extrémité du dernier, trouve en cette longueur deux fois la hauteur, plus l'épaisseur totale d'un pilier. Cette différence, d'un vingt-quatrième environ, suffit pour que le regard ne soit pas averti par l'évidence, d'une géométrie rigoureuse, inexorable (1). » Un monument d'un goût aussi sûr était élevé par des gens qui ne connaissaient pas la Grèce, car nous sommes en 1381! Ils avaient déjà atteint une telle perfection, que Michel-Ange répondait à Cosme qui lui demandait comment on pourrait embellir la place de la Seigneurie : « Le meilleur parti à prendre serait de continuer la Loge tout autour de la place. »

Et nous ne sommes encore qu'aux débuts. En 1420, les marchands qui gouvernaient alors, ouvrirent un concours pour l'édification du dôme de Santa-Maria del Fiore. Ils priaient tous les commerçants florentins établis à l'étranger d'informer de ce projet les architectes connus. Brunellesco l'emporta; le premier, il imagina de construire les coupoles doubles (2), qui se soutiennent sans arcs-boutants et permettent de ménager dans l'espace qui les sépare, un escalier pour faciliter les réparations (3). Nouvelle découverte, toute à l'honneur des Florentins.

Voici Paolo Urcello qui applique les lois de la perspective à la peinture, et, deux cents ans avant, Paul Potter peint des animaux. « Sans lui, il nous est permis de penser que la Renaissance n'aurait pas accompli un de ces progrès indispensables, et que s'il n'avait pas, dans ses batailles et ses cavaleries, donné l'exemple de l'audace en pliant les formes humaines et animales aux

(1) Ch. Blanc, *Histoire de la Renaissance en Italie.*

(2) « Il est difficile de faire aussi bien, il est impossible de faire mieux. » (Michel-Ange). — Cette coupole a 46 mètres de diamètre, le Panthéon 42, Saint-Pierre 44.

(3) Ch. Blanc, *ouv. cité.*

lois de la perspective, les fresques de Signorelli à Orvieto et le Jugement dernier de Michel-Ange eussent été impossibles (1). »

Encore une autre invention, celle de Luca della Robbia, qui recouvre de faïence les terres cuites. Puis Benozzo Gozzoli (1420-1497) innove le genre historique (2). Vittore Pisanello nous a transmis, sur une médaille ciselée au burin, l'effigie de l'empereur Jean Paléologue, venu en 1437 à Ferrare pour le concile (3); « c'est la première médaille faite à l'imitation des anciens (4). » Pierro della Francesca peint la vision de Constantin en clair-obscur, deux siècles avant Rembrandt. Mais à quoi bon citer d'autres exemples; ceux-ci ne suffisent-ils pas pour prouver que c'est à la Toscane que les arts sont redevables de tous les progrès (5) dont les Michel-Ange, les Rembrandt, les Poussin, les Velasquez, profiteront plus tard ?

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que la plupart des chefs-d'œuvre antiques de la sculpture romaine et grecque ne furent retrouvés que lorsque cette Renaissance florentine était un fait accompli. Pour n'en donner que quelques preuves parmi les plus connues, je citerai le Laocoon, que l'on déterra aux Thermes de Titus, en 1506, sous le pontificat de Léon X, et l'Apollon du Belvédère, qui fut rapporté de Porto d'Anzio peu d'années auparavant; le groupe de Niobé fut enseveli jusqu'en 1583 près de la porte Saint-Paul. La Vénus de Médicis dormit jusqu'au seizième siècle sous les ruines de la Villa d'Adrien. Ce n'est également qu'au seizième siècle que le Gladiateur mourant, du Capitole, fut découvert dans la Villa Ludovisi. Les trois Grâces de Sienne ne revirent la lumière qu'en 1504. Paul III régnait quand l'Hercule (1543) et le Taureau Farnèse (1546) sortirent des Thermes de Caracalla. En 1838 enfin, le Sophocle du Musée de Latran fut envoyé de Terracine. Cette énumération suffit pour montrer

(1) Ch. Blanc, *ouv. cité.*

(2) Fresques du Campo Santo de Pise.

(3) Réunion des Églises grecque et latine.

(4) Ch. Lenormant.

(5) La peinture à l'huile pourtant est d'origine flamande; « mais il est incontestable que son importation en Italie n'y a pas donné plus de grandeur à l'art et n'y a causé aucun perfectionnement esthétique » (Ch. Blanc).

qu'il ne faut pas attribuer au prestige de tant de découvertes les débuts de la Renaissance florentine : le milieu social, telle a été la véritable cause de cette poussée artistique, et c'est ce même milieu social qui a fait discerner aux prédécesseurs de Michel-Ange la direction qu'ils devaient prendre.

Ne nous attardons plus; mais, avant de partir pour Sienne, jetons un dernier coup d'œil sur la Florence d'aujourd'hui.

De quelque côté que l'on se tourne, le regard ne découvre aucune de ces longues cheminées d'usine qui forment en France une ceinture à nos grandes villes. Point le moindre panache de fumée noire pour ternir la pureté du ciel. De belles rues bordées de beaux magasins lui donnent pourtant l'aspect des cités riches et prospères. Mais on n'y vend que secondairement les produits de la grande industrie. Les étoffes, ainsi que toutes les marchandises dont la fabrication exige un travail compliqué, sont de provenance étrangère. Ce qui domine, ce sont les marchands de photographies, de mosaïques, de peintures, de ces mille riens que les étrangers emportent en souvenir; les restaurants, les cafés, les hôtels abondent. L'exploitation des galeries, des musées, des églises, telle est l'industrie principale de Florence. Ancienne capitale, un prince de la maison royale y habite généralement au palais Pitti, et il essaie, dans la mesure de ses moyens, de faire, lui aussi, « aller le commerce » concurremment avec les étrangers. Séjour d'hiver et de printemps de riches oisifs, halte inévitable dans tout voyage de noces, elle reçoit aussi les pèlerins qui vont à Rome, à Assise ou à Lorette. Les peintres et les sculpteurs à leur tour sont attirés par le nombre et la réputation des chefs-d'œuvre du Pitti, des Uffizi, de l'Académie des beaux-arts, du Bargello, du couvent San Marco. Il n'est point jusqu'aux érudits, désireux d'apprendre dans toute sa pureté le doux parler du Dante, qui ne passent à Florence quelque temps. Les fonctionnaires, nombreux comme il convient dans une des villes principales d'un pays centralisé, sont encore un appoint considérable, et il faut dire que ce sont ces éléments disparates qui maintiennent ici une certaine prospérité. Les cultivateurs et les maraîchers des environs fournissent les fruits de

leurs champs et de leurs jardins, les vignerons leur vin, le fameux vin de Chianti, qu'ils vendent dans des « fiaschi » à long col, jamais bouchés ; un peu d'huile étendu sur le liquide fait office de liège. Les mosaïstes ornent les salons; les guides, les bedeaux et les sacristains se chargent, moyennant rétribution, d'exciter l'admiration des touristes au cours de leurs promenades artistiques; les pauvres reçoivent l'aumône; et de cette manière, tout le monde, ou à peu près, trouve sa subsistance; les Italiens sont d'ailleurs si peu difficiles! Mais que les collections soient enlevées ou détruites, à la suite d'une guerre, d'une révolution, d'un bombardement, toutes ressources manqueront subitement : dès lors, plus d'équipages aux Cascines, les restaurants où l'on soupe n'auront plus de clientèle, les marchands d'objets d'art et de bric-à-brac perdront leur public d'amateurs ou de dupes, et sur les places du Dôme et de la Seigneurie l'herbe poussera comme à Pise. Les fonctionnaires et la noblesse verront leurs salons désertés; ceux que la fantaisie, l'amour des arts, ou tout simplement la mode amenaient dans cette ville aristocratique pour quelques mois d'hiver, ne reviendront plus; les Florentins, abandonnés à leur seule initiative, en seront réduits à imiter leurs voisins d'Assise, et à s'embarquer en masse pour l'Amérique du Sud (1). Là, dit-on, les millions courent les rues : c'est sans doute ce qui les rend si rares dans les caisses publiques!

Des poètes ont voulu voir dans l'air pur que respire la ville des fleurs la cause qui a fait épanouir le génie de tant de grands hommes. La raison que nous avons donnée de cette efflorescence est moins poétique, mais plus vraie. L'air est toujours aussi pur, et il n'y a plus d'Angelico ni de Botticelli! Le soleil qui se leva si radieux au temps de Cimabué et de Giotto est aujourd'hui disparu. Au midi resplendissant que contempla Laurent le Magnifique a succédé le crépuscule, puis la nuit. Est-ce la nuit du tombeau? Est-ce seulement une longue nuit d'hiver, et ce jour qui fut si beau aura-t-il un lendemain?

(1) A ce propos, je rappellerai l'exemple de Rome qui n'était plus peuplée que de 20.000 habitants lorsque les papes résidaient à Avignon.

II.

Mais le train qui nous emmène vers Sienne laisse à notre gauche les hauteurs de San-Miniato et de Bello Sguardo où se détachent, dans la limpidité et la sécheresse de l'atmosphère, les sombres cyprès des jardins et les blanches maisons de campagne; à notre droite, et reliée à Florence par un chemin de fer électrique, se découpe, dans le ciel bleu, Fiésole surmontée de son élégant clocher au sommet d'une colline élevée et parsemée de villas dans la verdure. La voie s'engage dans les défilés de l'Arno, traverse Ecapoli et, de là, prend la direction du sud; on quitte la vallée, et peu à peu on monte jusqu'à Sienne qui apparaît de loin perchée sur trois monticules.

Il semble assez étrange qu'une ville qui compta autrefois plus de 100.000 âmes, et qui fut la rivale de Florence, ne soit pas, comme le sont généralement toutes les grandes villes, assise au bord d'un fleuve. Dans cette partie de la Toscane, de même que dans l'Ombrie et sur la route de Rome à Naples, villes et villages fuient les vallées, et c'est toujours sur la crête de quelque mont qu'elles ont été choisir leur emplacement. Souvent la fièvre oblige les habitants à ne descendre dans la plaine que pour travailler et, la nuit venue, ils doivent regagner les hauteurs où l'air est plus sain. Souvent aussi, dans cette société italienne du moyen âge où les luttes étaient perpétuelles non seulement entre les chefs de clan d'une même république, mais aussi entre chaque petit État, on se sentait plus en sûreté, plus à l'abri des coups de main dans une position dominant la plaine; c'était un nid d'aigle où le soir, une fois les champs labourés, chacun venait se réfugier. Mais ce n'est là qu'une seconde cause; la cause première était ailleurs. A cette animosité des familles les unes contre les autres, ne reconnaissons-nous pas un caractère qui dénote que nous sommes ici chez des pa-

triarcaux où prédomine l'influence des clans. Quand un chef de clan est menacé, tous ses gens prennent fait et cause pour lui : on réunit le ban et l'arrière-ban des frères et amis, même étrangers, et, avec leur aide, on part en guerre contre les concitoyens ennemis ou les principautés rivales : de là, la nécessité d'être campés sur une position forte et inexpugnable. Sienne, comme Pérouse, est sous ce rapport privilégiée. Non seulement, elle peut facilement résister aux attaques du dehors, mais la disposition de ses différents quartiers est tout à fait favorable aux guerres intestines.

Entre les trois collines qu'elle couvre de ses maisons est le centre de Sienne. C'est là, dans une sorte de creux, que la Grande Place étale son demi-cercle entouré des palais de la commune et de l'ancienne noblesse. On l'appelle aujourd'hui encore le « Campo » ; il y a chaque année des courses et, pendant tout le moyen âge, on y donnait des fêtes et des jeux. Les emplacements pour les spectacles publics n'existent guère en France, si ce n'est dans le Midi, à Nîmes par exemple, où les combats de taureaux sont un divertissement populaire. En Italie, il n'en est pas ainsi; partout des amphithéâtres sont spécialement aménagés pour qu'une foule considérable puisse assister à ces divertissements qui ont remplacé les luttes du cirque antique. A Rome, si l'on ne convertit plus en lac la place Navone comme sous le gouvernement pontifical et si, depuis 1882, la Corsa dei Barberi au Corso a été abolie, on voit encore, à la place du Peuple, des courses de chevaux. A Florence, l'embrasement du Caroccio sur la place de Santa-Maria del Fiore est également un spectacle public. Les théâtres de la Péninsule sont d'autre part célèbres par leur grandeur. La Scalá de Milan contient 3.600 personnes, le San-Carlo de Naples 4.000 environ. La Pergola de Florence renferme 2.000 fauteuils, et on compte onze autres théâtres pour une agglomération de 170.000 âmes. Chez les nations d'origine communautaire, on recherche les grands concours de foule. C'est ainsi que les Siennois avaient voulu construire une église de dimensions telles que la cathédrale actuelle n'en aurait été que le transept; mais ils avaient pour cela consulté moins leurs forces

que leur enthousiasme religieux, et de cette église gigantesque il ne reste que quelques murs en ruine.

Mais ce dont il ne reste rien, si ce n'est le souvenir, ce sont les réjouissances, les processions, les entrées solennelles, les réceptions de princes, les visites de souverains et de papes, les anniversaires que l'on multipliait à plaisir pour la plus grande félicité des citoyens. Le moindre événement était un prétexte de fêtes. Corporations, confréries, congrégations, artisans, moines, pénitents, pauvres et riches, nobles et roturiers, laïcs et ecclésiastiques rivalisaient de zèle. Les processions sans fin défilaient au milieu des tapisseries, des étendards, des étoffes précieuses, des fleurs, des tentures. « La ville se transformait alors tout entière en théâtre. Toute la population se mettait de la partie... elle chantait, s'interpellait, se lutinait, au milieu, on le devine, de quels périls pour les mœurs (1). » L'imagination ne connaissait pas de bornes; c'est ainsi qu'à Florence, en 1488, on représenta le Triomphe de la Mort. « En pleine nuit, sur une place, tendue de noir avec des larmes, des crânes et des os d'argent, et éclairée par des torches, un acteur déguisé en spectre se dressa sur son char attelé de bœufs noirs et s'écria :

Morti siam, come vedete,
Cosi morti vedrem voi
Fummo gia come voi siete
Voi sarete come noi (2).

Je remarquerai à ce propos que les Italiens n'éprouvent pas en face de la mort cette crainte respectueuse des gens du Nord. Ils en rient volontiers comme ils plaisantent d'ailleurs de tout ce qu'ils vénèrent. Entendez plutôt de quel ton guilleret Cellini nous raconte comment il tua un colonel espagnol qui assiégeait le château Saint-Ange, en 1527 : « Ayant bien préparé ma pièce d'artillerie, j'y mis le feu et j'atteignis juste au milieu du ventre ce gros homme rouge, que mon boulet coupa en deux mor-

(1) Zeller, *La fin du quinzième siècle*, Italie et Renaissance.

(2) « Nous sommes morts comme vous voyez, morts aussi nous vous verrons; nous avons été comme vous êtes, vous deviendrez comme nous sommes. »

ceaux. Le pape, qui ne s'y attendait pas, en prit beaucoup de plaisir et fut tout émerveillé de ce que cet homme eût été séparé en deux : aussi me fit-il demander pour savoir comment je m'y étais pris; je lui répondis que je m'étais seulement beaucoup appliqué en tirant ce coup; mais, que, pour ce qui était de savoir comment l'homme avait été taillé en deux morceaux, ni lui ni moi n'en pouvions connaître la raison. M'étant agenouillé, je le priai de me bénir et de me pardonner cet homicide et d'autres que j'avais commis en ce château pour la défense de l'Église. » Il est vrai qu'il s'agit d'un ennemi, mais ne trouvez-vous pas que ce style s'écarte un peu de celui de l'Oraison funèbre? Des traits semblables sont fréquents, mais il n'y aurait aucun intérêt à multiplier les exemples. La facilité de vie de ce peuple tout communautaire, à qui son climat impose si peu de besoins, pour la nourriture, le vêtement, le logement, explique ses loisirs, sa recherche des plaisirs, sa légèreté.

Bien que Sienne soit reliée par un chemin de fer à Florence et à Rome, elle n'est pas sur la route ordinairement suivie par les touristes; ceux qui la visitent sont relativement rares, en dépit de ses palais gothiques et du cachet moyen âge de ses rues. Aussi, n'est-ce pas pour elle une ressource suffisante que l'exploitation de « l'Anglais » (aux yeux des Italiens, comme à ceux des Espagnols, toute personne qui voyage est plus ou moins anglaise). Pour reconquérir le rang qu'ils possédaient avant de tomber sous la domination de Florence, il faudrait aux Siennois quelque industrie plus prospère. Je doute qu'ils y songent. Aussi n'en sont-ils que plus jaloux des prérogatives qui leur conservent un peu de vie factice. Vous comprendrez facilement à quelle surexcitation ils étaient en proie, cet hiver, lorsque le gouvernement du roi Humbert parla de supprimer l'Université, où les élèves sont en nombre dérisoire. Articles furibonds dans les journaux locaux, discours enflammés où les gloires du passé étaient rappelées avec orgueil, antiques libertés communales invoquées, réunions tumultueuses, tout fut mis en œuvre pour intimider le pouvoir central. Pareillement, à Messine, à Pérouse, partout où il y avait une université menacée, on leva la ban-

nière de la révolte au nom des vieilles prérogatives du passé. Tant qu'il ne s'agit que de défendre la liberté d'un particulier, personne n'en a cure. Qu'importe que l'on dispose de l'honneur, de la santé d'un citoyen, sans que celui-ci soit protégé par le moindre bill d'*habeas corpus;* ceci n'est rien : « En 1885, sur 51.720 personnes arrêtées, 24.185 furent mises en liberté, la plupart parce que leur arrestation n'était pas justifiée » (1) ; en 1883, un certain Nicola Creco put enfin sortir de la prison de Salerne, mais il y avait perdu un œil à cause de l'humidité de son cachot. Il y était resté quatorze ans sous la grave accusation de parricide : il fut acquitté par le jury » (2). *De minimis non curat prætor.* Mais que, par contre, le pouvoir central ne s'avise pas de toucher aux communes à moins d'être sûr de leur imposer silence : car, sans cela, on ne lui cédera pas facilement.

Laissons donc les Siennois à leurs agitations, qui ne redonnent même pas de vie à leur cité. En parcourant ces quartiers déserts et abandonnés, où se profilent les élégantes façades de nombreux palais, on a l'impression d'un beau corps dont l'âme se serait envolée. Reviendra-t-elle un jour? Sentira-t-on de nouveau palpiter le cœur sous ces belles formes endormies (3)?

Le chemin de fer descend la colline et se dirige vers Chiusi, l'antique ville de Porsenna. Comme San-Gimignano, dont les treize tours se dressent fièrement vers le ciel, comme Montepulciano aux vins célèbres qui ont un parfum de violette, Chiusi, leur voisine, est bâtie à 400 mètres d'altitude. Chiusi a plus de cinq mille âmes : c'est la population d'une sous-préfecture française : mais quelle différence! Aucune industrie, à peine quelques cafés, un seul hôtel, puis rien autre chose que de misérables taudis où s'abritent vignerons et agriculteurs. Ceux-ci, en effet, ne demeurent pas dans la campagne; ils se réu-

(1) Circulaire du 28 novembre 1886 du ministre de l'intérieur.

(2) Merlino, *l'Italie telle qu'elle est :* Police et Tribunaux.

(3) Les nobles Siennois avaient, m'a-t-on dit, le droit d'envoyer s'établir à Rome les aînés de leurs enfants; aussi, bon nombre de princes romains tirent-ils d'ici leur origine, tels sont les Chigi, les Piccolomini, les Borghèse, qui ont fourni des chefs suprêmes au catholicisme.

nissent par milliers en une seule agglomération et partent de là, chaque matin, pour aller cultiver leurs champs.

Chacun a vu en, France, ces chefs-lieux de canton de deux à trois mille âmes d'où la population rurale est pour ainsi dire complètement absente. La place centrale, où s'élève l'église ou la halle, est bordée, de même que les rues avoisinantes, de magasins « à l'instar de Paris ». Aubergistes et cafetiers rivalisent de propreté pour se disputer la clientèle, boutiquiers de toute sorte, épiciers, chapeliers, coiffeurs, cordonniers, tailleurs, présentent au public une montre fraîchement époussetée que protègent de grandes glaces bien nettes et bien lavées. A Chiusi, à San-Gimignano (13.000 âmes), rien de semblable. Il n'y a que des échoppes salles et mal closes, sans vitres, où les marchandises les plus diverses sont pêle-mêle, dans la poussière et les toiles d'araignée. On vend, dans la même boutique, des lupins, de la mercerie, des pois chiches, des olives, des conserves, du vin, que sais-je encore? de longues grappes de tomates molles et flétries pendent au plafond parmi les morues salées et les saucissons. Quant aux rues, elles sont mal pavées, étroites, resserrées entre des maisons rougeâtres, couleur de terre. Sous un clair rayon de soleil, ce tableau n'est sans doute pas dépourvu d'une certaine beauté pittoresque; mais quand le ciel est terne, ou quand souffle la Tramontane, il se dégage de cet ensemble un sentiment de misère, de malpropreté, de souffrances qui fait pitié. Naturellement, point de gaz, point d'électricité pour dissiper l'obscurité de la nuit; quelle Compagnie serait en effet assez osée pour s'installer dans des pays où n'existe pas un magasin, où l'on ne connaît d'autre éclairage que quelques lumignons à l'huile, semblables à ceux que l'on retrouve dans les tombeaux des contemporains de Porsenna et de Mucius Scévola? Point d'étrangers qui viennent dans cette bourgade à moitié perdue, à deux ou trois kilomètres de la voie ferrée qui unit Rome à Berlin. Quelques archéologues seuls s'arrêtent ici pour étudier les cimetière étrusques dont les tombes sont éparses dans la campagne. On y retrouve quelques traces de peintures funéraires que les artistes d'il y a trois mille ans ont dessinées. On y

retrouve aussi des vases, des lampes, des urnes, des bijoux, des armes, toutes choses que les païens estimaient nécessaires aux morts pour accomplir sans encombre le grand voyage de l'éternité. Beaucoup de ces objets sont des œuvres d'une finesse achevée; ne sont-ce point, du reste, ces Toscans des anciens âges, qui, comme ceux de la Renaissance, ont initié les Romains à la connaissance des beaux-arts? Une des plus mélancoliques poésies de Leopardi n'a-t-elle point été inspirée par une de ces gracieuses sculptures figurant une jeune fille sur le point de partir vers les régions d'outre-tombe? Le musée de Pérouse est riche de ces souvenirs funèbres. Dans deux heures nous y serons.

Au sommet d'une haute colline, Pérouse aux maisons tassées les unes contre les autres ne diffère de ses voisines que par sa grandeur et la richesse de ses monuments. Deux grandes places unies par une large rue occupent la crête de la colline : c'est le centre de la ville, et tout autour ce ne sont que ruelles étroites et culs-de-sac sensiblement pareils à ceux de Chiusi. Comme il y a ici cinquante mille âmes et une nombreuse garnison, le corso Vanucci présente une certaine animation. Pas plus d'industrie que précédemment; l'agriculture est la principale ressource des habitants : ceux qui n'ont point de champs, ou n'ont pas de travail, mendient ou émigrent à la Plata. L'Ombrie est aujourd'hui le grenier de Rome, la terre y est fertile et ses produits abondants servent à alimenter la nouvelle capitale du royaume d'Italie. A Assise, à Pérouse, l'on vit pour rien, même dans les hôtels, à moins que les hôteliers ne jugent à votre air d'étranger que vous êtes taillable, sinon corvéable, à merci. Dans les montagnes trop hautes pour être cultivées, broutent des troupeaux de moutons gardés par des pâtres. Je ne les ai point vus, car ils émigrent, m'a-t-on dit, pendant l'hiver; ils se rendent dans la Maremme, où l'herbe est alors plus abondante et la saison moins rigoureuse ; ils reviennent au printemps, quand la neige est fondue.

L'horizon de Pérouse est borné par ces Apennins aux paysages purs et simples qu'ont immortalisés Pérugin, Pinturicchio et

Raphaël. Pietro Vanucci (1446-1524), dit le Pérugin (1), est le grand homme de Pérouse. J'ai eu l'occasion de remarquer précédemment que la peinture espagnole était une peinture au caractère profondément religieux. Pour se convaincre que tel n'est pas le caractère des œuvres du Pérugin, qui pourtant dessina tant de madones, il suffirait d'aller au Cambio, sorte de bourse où se réunissaient les riches marchands du moyen âge. Le maître de Raphaël fut chargé de la décorer et, sur les conseils de Maturanzio, il y représenta indifféremment des sujets sacrés aussi bien que profanes : son scepticisme n'avait pas de préférence. On y voit l'un après l'autre la Prudence et la Justice, Fabius Maximus, Socrate, Numa Pompilius, Caton, Léonidas, Cincinnatus, Dieu le Père et la Vierge, Isaïe, Moïse, Daniel, Salomon, les Sybilles de Cumes et de Tibur, les Rois Mages, la Transfiguration et les sept planètes. Les bourgeois de Pérouse ne furent point choqués de cet étrange mélange. Nous sommes cependant à l'époque où Ferdinand et Isabelle la Catholique réorganisaient l'Inquisition d'Espagne, où le tribunal avait condamné des hérétiques moins coupables certainement que Vanucci, connu de tous comme athée. Ceci ne serait-il pas un indice capable de donner raison à ceux qui soutiennent qu'il n'y avait pas alors en Italie, comme dans les autres contrées d'Europe, une passion religieuse? « Allez à Rome, s'écriait alors Savonarole, pour tout christianisme on s'occupe, chez les prélats, de poésie et d'éloquence. On trouve dans leurs mains les œuvres d'Horace, de Virgile ou de Cicéron; c'est là qu'ils apprennent le gouvernement des âmes... Je voudrais me taire, mais je ne le puis, le Verbe de Dieu est dans mon cœur comme un feu ardent; si je ne lui cède il consumera la moelle de mes os... Du dehors, elle est belle, leur église, avec ses ornements et ses dorures, ses brillantes cérémonies, ses vêtements magnifiques, ses candélabres d'or et d'argent, ses riches calices, ses mitres d'or, ses pierres précieuses; mais, dans la primitive Église, les calices étaient de bois et les prélats étaient d'or. Ce sont les fêtes de l'enfer que nos prélats célèbrent (2). » L'intolérance

(1) Né à Citta della Piere.
(2) Traduction Zeller.

italienne s'exerce au rebours de l'intolérance espagnole. Ici on brûlait les Juifs et les Sarrasins; là, ce fut le chrétien qui expia sur le bûcher ses invectives et ses témérités.

Des hauteurs de Pérouse, j'aperçus au loin sur le flanc d'une montagne une tache blanche, indécise, qui bientôt s'effaça avec les dernières lueurs du crépuscule. Le lendemain matin, le chemin de fer m'avait conduit au pied du mont : encore une heure de voiture et j'étais à Assise, le berceau de saint François. Autant Savonarole choqua le caractère italien, autant François d'Assise le comprit; l'Italie entière fut émue à la voix du Saint et, quand il mourut, « les enfants de l'Ombrie firent retentir de cantiques glorieux les vallées et les collines... Un peuple immense, tenant des branches d'olivier et des cierges allumés, le porta en triomphe, sa blanche figure découverte, à la cathédrale de Saint-Georges, en passant par le couvent de Saint-Damien afin que sainte Claire et ses nonnes le vissent une dernière fois par une fenêtre de la clôture (1) ».

La règle qu'il imposa à son Ordre était pourtant bien dure, beaucoup plus dure même à supporter que les paroles de Savonarole ne le furent plus tard à entendre.

Mais Assise mérite qu'on s'y arrête : nous parlerons de cette ville, dans un prochain article, et aussi de saint François; peut-être découvrirons-nous la raison du glorieux apostolat de celui qui composa le fameux cantique d'amour :

> Amore, Amore, che si m'hai ferito;
> Altro che Amore non posso gridare;
> Amore, Amore, teco so unito;
> Altro non posso che te abbraciare (2).

(*A suivre.*) Georges Lainé.

(1) Gebhart, *l'Italie mystique*.

(2) Amour, amour, toi qui m'as tant blessé!
Autre chose qu'Amour ma voix ne peut crier;
Amour, amour, à toi je suis uni;
Autre chose que toi, je ne puis embrasser.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SEIZIÈME.

LIVRAISON DE JUILLET 1893.

LIVRAISON D'AOUT 1893.

LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1893

LIVRAISON D'OCTOBRE 1893.

LIVRAISON DE NOVEMBRE 1893.

LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1893.

TABLE ANALYTIQUE

DES TOMES XV ET XVI.

(ANNÉE 1893.)

Cette Table suit les divisions de la Nomenclature sociale. Elle présente ainsi, en abrégé, un exposé méthodique des questions traitées dans la Revue et, par conséquent, un précieux instrument d'étude. (Voir le tableau général de la Nomenclature, t. II, p. 493 et suivantes, et l'exposé détaillé de chaque partie, t. I, p. 399 à 410; t. II, p. 22 à 48, 534 à 570, etc.)

MÉTHODE GÉNÉRALE.

Comment les travaux de ces dix dernières années ont fait progresser la Science sociale, XV, 5 à 20. — La Nomenclature sociale de M. de Tourville a imprimé à l'œuvre de Le Play un caractère plus scientifique, XV, 6, 7. — La transmission des biens à un seul enfant n'est pas une note suffisante pour déterminer une famille-souche, XV, 11. — Le Play a confondu la vraie et la fausse famille-souche, XV, 13 et suiv. — Les sociétés humaines se divisent en deux grands groupes : les sociétés à formation communautaire et les sociétés à formation particulariste, XV, 167. — Les sociétés à formation communautaire se subdivisent en : 1° sociétés à formation communautaire de Famille; 2° sociétés à formation communautaire de Famille et d'État; 3° sociétés à formation communautaire d'État, XV, 168. — Le groupe des sociétés à formation communautaire de famille se développe naturellement et reste cantonné dans les régions de steppes, XV, 168.

LIEU.

GÉNÉRALITÉS.— L'éloignement des Oasis, une fois les caravanes organisées, favorise, par la longueur des étapes et la rareté des points d'eau, l'expansion d'une race, XVI, 235.

EUROPE. — **Espagne.** — Le sol de l'Espagne se prête à un faible degré à l'élevage des gros animaux, et à un haut degré à l'élevage du mouton, XV, 449.

Finnois. — La grande plaine ponto-boréale se divise en deux parties, la partie boréale et la partie pontique, qui exercent une influence différente au point de vue social; celle du nord a donné naissance aux Finnois; celle du sud, aux Slaves, XVI, 176 à 178. — Le type finnois est un type tronqué sans expansion au dehors, XVI, 178. — Le trait essentiel de la Finlande est la pauvreté et l'éparpillement des ressources naturelles, XVI, 181.

France. — De Caen et Bayeux jusqu'à La Rochelle, se déroule une zone jurassique ou crétacée, formant transition entre la Bretagne granitique et les dépôts plus récents, XV, 442. — Les principales caractéristiques du Bocage Vendéen sont les bois et les haies, XVI, 130.

Grèce. — La montagne grecque prépare la femme achéenne à son rôle influent dans la société, XVI, 71.

Italie. — La rivière de Gênes, resserrée entre l'Apennin et la mer, oblige les habitants à vivre surtout de celle-ci, XVI, 361.

ASIE. — **Région des steppes** — La communauté dans le travail, dans la propriété et dans la famille est la conséquence directe et fatale de la steppe, XV, 170. — Le groupe des sociétés à formation communautaire de Famille comprend trois types distincts : le type des Prairies; le type des Toundras; le type des Déserts, XV, 173. — Ils diffèrent : 1° au point de vue de l'organisation et de l'étendue de la communauté de Famille; 2° au point de vue de l'aptitude à se répandre au dehors et de l'action extérieure qu'ils exercent, XV, 173 à 181. — L'Oasis modifie l'organisme social sur trois points essentiels : 1° le travail devient sédentaire, mais l'industrie et le commerce prédominent sur la culture; 2° La condition de la femme est élevée; 3° Les pouvoirs publics se constituent en dehors de la communauté de Famille, XV, 331. — Les fugitifs du Désert apportent sur les confins les deux ap-

titudes principales que les Déserts et la vie des Oasis ont développées en eux : l'aptitude au commerce et l'aptitude à organiser des pouvoirs publics, XV, 335 à 338. — Le type des confins des Déserts est le prolongement et le développement de celui de l'Oasis, XV, 338. — L'éclat et l'instabilité des sociétés issues des Déserts tient à leur formation essentiellement commerciale, XV, 339. — Les déserts iraniens et arabiques offraient aux transports des difficultés qu'une organisation spéciale pouvait seule surmonter, XVI, 216-226.

Société védique. — Le plateau de l'Iran offrait aux essaims qui se séparaient du premier groupement humain des territoires propres à la culture, s'étendant presque sans lacune de la Colchide aux défilés qui s'ouvrent sur l'Inde, XV, 57. — Le berceau de la société védique est dans les terrains cultivables qui se trouvent sur la trajectoire partant du point de dispersion des premiers hommes pour atteindre la vallée du Gange, XV, 397. — Les familles primitives, organisées en communautés restreintes, purent aller sans grandes transformations du berceau premier de l'humanité jusque dans les hautes vallées de l'Indus et du Gange, XV, 401. — Elles ne furent pas obligées de se trier en patrons, mercenaires et serfs, comme celles qui prirent la route des Déserts, XV, 402.

AFRIQUE. — Berbères. — La partie Nord de l'Afrique présente une disposition très particulière, qui lui a permis de jouer un rôle important, comme étape des émigrants Berbères ou Touareg, XVI, 435 à 438 — La région des Oasis a produit à l'égard des Touaregs les effets d'une région de transition, XVI, 439. — Si la race berbère n'a pas joué un grand rôle en Europe, cela tient à sa formation primitive, sous l'influence de la vie du Désert et au milieu qu'elle a rencontré en quittant les steppes sahariennes, XVI, 446. — Dispensés de tout effort par les ressources naturelles du lieu, les Berbères n'ont pas été obligés de se transformer dans le long parcours qui les a amenés jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Afrique, XVI, 448.

TRAVAIL.

GÉNÉRALITÉS. — L'homme seul, dans un pays désert, devient chasseur et tend à devenir sauvage, XVI, 418. — Un pays où l'agriculture est productive ne devient industriel que quand l'agriculture s'est beaucoup développée, XVI, 353. — Un pays où l'agriculture est productive ne devient commerçant que quand l'industrie s'est beaucoup multipliée, XVI, 354. — Le machinisme tend à détruire l'apprentissage, XVI, 246.

EUROPE. — Angleterre. — L'Anglais n'attend pas, pour créer une industrie, de s'être assuré le capital suffisant. Il l'escompte d'avance, XV, 227.

Finnois. — Les Lapons et les Finnois n'appartiennent pas au même type social : les Lapons sont des pasteurs de rennes ; les Finnois sont des pasteurs amoindris et des cultivateurs, XVI, 179. — Les Finnois ont passé de la Prairie sur les sols boisés cultivables, XVI, 180. — La culture en Finlande se rapproche beaucoup de la simple récolte, XVI, 182 ; elle est accessoire et réduite à un petit nombre d'espèces, à cause de la rigueur du climat, XVI, 183. — Les facilités offertes par la culture en Finlande, y font persister la communauté du sol et la communauté de famille, XVI, 183 à 188.

France. — Le caractère agricole, par suite principalement des conditions du sol, est très accentué chez le Percheron, XV, 432. — Beaucoup de Percherons sont bordiers et suppléent à l'insuffisance de leurs ressources en se louant aux grands agriculteurs de la Beauce, XV, 434. — Les Percherons, au seizième siècle, s'établissaient au Canada par leur propre initiative, à leurs risques et périls, XV, 435. — L'agriculture, en Angoumois, pourrait donner des résultats beaucoup plus brillants, si le paysan n'était routinier et dépourvu d'initiative, XVI, 37. — Le Bocage Vendéen, outre l'élevage et la culture, favorise la cueillette et la chasse. De là beaucoup de bons tireurs, XVI, 132. — Les forêts du Bocage sont surtout aménagées en taillis, et pour 18 ans, XVI, 139. — Dans le Bocage, le tissage domestique disparaît devant la concurrence de l'usine, XVI, 140. — L'Ossalois est imprévoyant et porté à la dépense. Ce défaut est corrigé par la modicité des moyens d'existence qui le force à un travail continu, XV, 129. — L'histoire de la vallée d'Ossau montre que la nature du travail y a produit constamment trois choses : l'unité puissante de la race, sa constition démocratique, et son indépendance politique, XV, 447.

Grèce. — L'Achéen est un guerrier utilitaire qui veut s'enrichir parce qu'il est montagnard, et qui sait s'enrichir parce qu'il est civilisé, XVI, 273. — Le basileus achéen est le chef d'un clan pillard descendu de la

PROPRIÉTÉ.

BIENS MOBILIERS.

SALAIRE.

ÉPARGNE.

FAMILLE OUVRIÈRE.

MODE D'EXISTENCE.

PHASES DE L'EXISTENCE.

PATRONAGE.

RELIGION.

agricole, d'où le grand patron rural est absent, l'influence appartient aux ministres du culte, XV, 60.—Chez les sociétés védiques, la culture par irrigation développa l'existence d'un corps religieux, ou écoles védiques. XV, 60, 61. — La puissance sacerdotale chez les Aryens de l'Inde reposait sur la base fragile de la possession du Véda primitif et non sur le patronage du travail comme les communautés religieuses des Déserts; pour se maintenir elle dut commenter, compliquer et développer le livre des Védas, dont elle avait le monopole, XV, 63. — D'après la nature du sacrifice qui s'y pratiquait, la société védique primitive était un peuple de cultivateurs, XV, 397. — Le barhmane, exclu de la possession du sol arrosable qui était très restreint, vivait des oblations faites par les fidèles, XV, 410. — Ces oblations étaient limitées par l'étroitesse de la clientèle à cause de l'isolement du territoire et par le peu de ressources de cette clientèle, à cause de l'inextensibilité du sol cultivable, XV, 411. — Par suite de la limitation forcée du sol cultivable, les fils de brahmanes ne peuvent trouver des moyens d'existence que dans la continuation de la profession paternelle, qui devient ainsi, comme la culture, un métier fermé héréditaire, c'est-à-dire une caste, XV, 411.

AMÉRIQUE. — Canada. — Le prêtre, au Canada et aux États-Unis, s'intéresse activement aux intérêts même matériels, de ses paroissiens, XV, 37, 39.

VOISINAGE.

GÉNÉRALITÉS. — La proximité des foyers est le fait générateur du voisinage, XVI, 96. — L'extension du voisinage, indique jusqu'où s'étend le voisinage, XVI, 97. — La diversité et les rapports du voisinage montrent quelle est la nature spéciale et l'action de chaque voisinage, XVI, 98. — Les rapports du voisinage manifestent un gouvernement positif des relations du voisinage par certaines individualités, dont le type normal est l'autorité sociale et le type supérieur : le gentleman, XVI, 99. — Dans certaines régions, la confiance mutuelle entre voisins rend inutile le crédit agricole, XV, 71. — Les caisses de crédit agricole doivent se restreindre aux limites du voisinage, car des paysans voisins connaissent mutuellement leur situation financière et l'emploi de l'argent prêté peut être ainsi surveillé, XV, 79.

EUROPE. — France. — Dans le Bocage, la bonne entente entre voisins diminue, XVI, 155. — Dans la vallée d'Ossau, comme dans tout le midi de la France, le *premier voisin* fait partie de la famille, XV, 182.

Grèce. — Les relations de personnes à personnes ont une importance capitale dans la société homérique, XVI, 292. — Dans les clans achéens, les relations d'amitié et d'hospitalité se transmettent de père en fils, XVI, 292. — Les Amphictyonies, groupes de voisinage, ont pu être des institutions politiques et fédératives; mais celles-ci n'ont survécu que sous la forme religieuse, XVI, 387.

AMÉRIQUE. — Canada. — Dans le Bas-Canada, les familles tâchaient de donner à leurs domaines la forme d'un rectangle long et étroit, pour être à même de se défendre promptement les uns les autres, XV, 445.

CORPORATIONS.

GÉNÉRALITÉS. — Les corporations sont des groupements dont les membres s'engagent volontairement et réciproquement à remplir certaines obligations en vue d'un bien public, XVI, 102. — Elles sont d'intérêts communs lorsque leur objet intéresse tous les membres de l'association, XVI, 103. — Elles sont de Bienfaisance lorsqu'elles réunissent des personnes qui se proposent de venir en aide à des individus qui ne font pas partie de l'association, XVI, 104. — Elles sont mixtes lorsqu'elles réunissent les caractères des deux précédentes, XVI, 105.

EUROPE. — Angleterre. — Les règlements réclamés par les Trade-Unions rappellent ceux de nos anciennes corporations françaises, XVI, 245. — Causes, moyens et résultats de la grève des mineurs. XVI, 397.

Grèce. — Des clans achéens se confédèrent sous le nom de *phulon*. Le *basileus* principal considère les autres comme ses *étairoi*, ou compagnons, XVI, 288. — Les hétairies ou unions de clans achéens expliquent la facilité avec laquelle un chef peut en entraîner d'autres, XVI, 2 2.

ASIE. — Société védique. — La limitation de la clientèle à chaque village isolé oblige les artisans, dans la société védique, à se constituer en caste fermée pour l'exercice exclusif de leur métier, XV, 414. — Ainsi la race védique fut divisée en deux portions distinctes pour le travail et le genre de vie : 1° la masse des villageois cultivant

COMMUNE.

UNIONS DE COMMUNES.

CITÉ.

PAYS MEMBRES DE LA PROVINCE.

PROVINCE.

ÉTAT.

loppement intense de la communauté, c'est, en outre, l'absence de tous les organismes sociaux supérieurs, XV, 170. — L'État est un mauvais patron pour les beaux-arts, XV, 200. — La vraie liberté politique est de laisser le public déléguer tel ou tel service restreint et déterminé à un individu ou à un groupe d'individus sous leur responsabilité personnelle, XVI, 165. — Sous un régime parlementaire normal, ce sont les questions qui font les partis, et non les partis qui font les questions, XVI, 172. — La vendetta est la guerre des clans passée à l'état chronique, XVI, 286. — Chez les nomades, la puissance nationale repose essentiellement sur le prestige personnel des chefs et va en déclinant; chez les sédentaires cultivateurs, la puissance nationale repose sur l'organisation progressive des terres et va en s'affermissant, XVI, 343.

EUROPE. — **France.** — Pour beaucoup de fonctionnaires, en France, le traitement annuel ne peut être qu'un appoint et demande à être complété, soit par un patrimoine, soit par une dot, XV, 214. — En France, un homme croit n'être rien s'il n'est quelque chose dans l'État, XV, 238. — Dans l'Angoumois, au XVIIIe siècle, les efforts de l'État pour protéger l'agriculture ont été impuissants, XVI, 41. — Un républicain et un conservateur ne diffèrent souvent que par la diversité de leurs relations personnelles, XVI, 164. — En France, les politiciens forment des compagnies d'actionnaires pour exploiter le pouvoir et ces compagnies payent leurs membres avec les profits de l'entreprise, XVI, 167. — Le pouvoir en France ayant le caractère d'une proie, l'opposition tend directement au renversement du pouvoir, XVI, 168. — L'État français, se mêlant de tout, est rendu responsable en bloc de tout ce qui arrive aux citoyens, XVI, 168. — La République ne sera réellement fondée en France que lorsqu'elle aura su constituer un parti d'opposition occupé des affaires du pays et non de la distribution des finances budgétaires, XVI, 172. — Un militaire exclusif, même chevaleresque, loyal et honnête, est impropre au gouvernement d'une nation comme la France, XVI, 328. — Mac-Mahon, en refusant de faire un coup d'État militaire, a peut-être épargné à la France le sort des républiques sud-américaines, XVI, 331. — Le type du militaire pur tend à disparaître devant le type de soldat-citoyen, tenant encore par mille liens à la vie civile, XVI, 334. — Au lieu de terroriser le soldat, l'officier de l'armée nouvelle doit s'efforcer de l'élever, de le patronner, XVI, 335.

Grèce. — Les Doriens de Sparte, plus cultivateurs à l'origine que les Achéens, sont forcés de se tourner entièrement vers la guerre, XV, 360. — Les *anactes* achéens, autour du basileus, se superposent aux *laoi*, au menu peuple, demeuré en grande partie pélasgique, XVI, 280. — Le *basileus*, par suite de la rivalité des autres clans, a intérêt à ménager les *laoi* et à traiter ses clients avec douceur, XVI, 284. — La vendetta règne entre les clans achéens. Les maisons des chefs sont hautes et fortifiées, XVI, 285. — Le chef achéen tient volontiers table ouverte et traite fastueusement les chefs inférieurs, ses compagnons, XVI, 289. — Le chef de clan achéen se substitue assez facilement au chef de la cité pélasgique, dont l'autorité ressemble à la sienne, XVI, 374. — A l'époque homérique, le régime politique des Achéens est une oligarchie de *basileis*, se concertant dans la *boulè* et gouvernant par *l'agora* sous un *basileus* en chef qui dépend plus ou moins d'eux, XVI, 374. — Les chefs de clan de la cité achéenne ne consentent à se soumettre à l'un d'entre eux qu'en retenant une part effective d'autorité, XVI, 375. — L'agora achéenne est un instrument de publicité et d'enthousiasme, plutôt qu'une assemblée délibérante, XVI, 379. — Le gouvernement réel de la cité achéenne est entre les mains de la *boulè* ou conseil des chefs principaux présidé par le *basileus*, XVI, 379. — Le pouvoir du *basileus* dans la cité achéenne est en raison de l'attachement de la population au sol, XVI, 381. — Ulysse n'est pas roi d'Ithaque, mais un chef de clan des plus illustres de cette île, XVI, 382. — Le personnel du pouvoir, dans le dême achéen, est naturellement instable, le pouvoir étant le résultat du prestige individuel, XVI, 385.

Italie. — **Rome.** — Le proconsul, pour obtenir son proconsulat, est obligé de se créer un *clan* par son influence personnelle, XV, 85. — Sous l'influence du proconsul, l'esprit de groupe ou de clan remplace à Rome l'esprit de caste, XV, 98. — Le proconsul, par sa simple qualité de patricien, de général et de magistrat, est éminemment apte à l'exercice d'un pouvoir quasi royal, XV, 105. — Sylla, premier proconsul insurgé contre Rome, est en réalité le premier destructeur de la république ou bourgeoisie romaine, XV, 258. — L'énorme puissance rencontrée dans la cité romaine

EXPANSION DE LA RACE.

ressources tirées du pâturage a contraint l'Ossalois d'émigrer dans la plaine, XV, 277. — Beaucoup de cadets ossalois vont s'établir à la Plata pour s'y faire pasteurs, XV, 278. — L'Ossalois émigré à la Plata envoie volontiers de l'argent chez lui et cherche lui-même à revenir, XV, 282. — L'émigration des Ossalois dans l'Amérique du Sud est une émigration pauvre, par groupes et avec esprit de retour, XV, 283. — Le Perche s'est distingué par une certaine puissance colonisatrice, XV, 431, 437, 441.

Italie. — L'émigration italienne est essentiellement une émigration pauvre, XVI, 364.

Russie. — L'émigration, en Russie, est essentiellement communautaire : 1° les émigrants partent en troupe ; 2° les émigrants travaillent en communauté ; 3° les émigrants reviennent périodiquement au foyer ; 4° les émigrants rapportent à la communauté le montant de leurs bénéfices, XVI, 256 à 261. — Les Finnois ne peuvent exercer d'action extérieure à cause de leur dispersion et de l'absence de pouvoirs publics nationaux, XVI, 189.

ASIE. — La Mésopotamie, premier centre agricole et industriel du monde, a fourni des émigrants aux régions voisines, qui ont été peuplées de proche en proche, XVI, 214.

AMÉRIQUE. — **Canada.** — Au Canada, le nombre des enfants et leur esprit d'initiative produit un fort courant d'émigration, XVI, 319. — Le succès des Canadiens émigrés est très inégal.

ÉTRANGER.

EUROPE. — **Italie.** — **Rome.** — En passant de la République à l'Empire, le droit romain, tout en gardant son nom, s'est complètement transformé, sous l'influence des coutumes des peuples conquis, XVI, 117.

Russie. — On peut caractériser le type Nord-Slave, ou russe, par la formule suivante : Type communautaire soumis à des dominateurs étrangers appartenant à une formation sociale *supérieure*, XVI, 339. — Le Russe a projeté le Nord-Slave en avant, vers l'Occident, *ib.* — Les Nord-Slaves, impuissants à organiser des pouvoirs publics réguliers, par suite de leur formation communautaire, appelèrent à eux des étrangers, les Varègues, ou Russes, pour les gouverner, XVI, 340.

Sud-Slaves. — On peut caractériser le type sud-slave par la formule suivante : Type communautaire soumis à des dominateurs étrangers, appartenant à une formation sociale inférieure, XVI, 339. — Le Turc a rejeté le Sud-Slave vers l'Orient, XVI, 339.

HISTOIRE DE LA RACE.

GÉNÉRALITÉS. — La monographie d'une société à l'époque actuelle permet de remonter à ses origines et constitue un puissant secours pour l'histoire, XV, 462.

EUROPE. — **France.** — Les coutumes des Basques, relatives au rang social et aux privilèges de la femme, se retrouvent chez les Berbères d'Afrique, XV, 452. — Les privilèges de la femme, dans la montagne béarnaise, ne cessent que lorsque le Béarn quitte en grande partie la vie pastorale pour la vie agricole, XV, 454.

Grèce. — Le Klephte reproduit en grande partie l'Achéen de l'époque homérique, XVI, 275, 277. — L'*Iliade* et l'*Odyssée* peuvent être contemporaines, car les deux états qu'elles révèlent ont pu coexister, XVI, 389.

Italie. — **Rome.** — La société romaine, sous les empereurs, tend, sous l'influence des races conquises, à évoluer du type de la société communautaire de famille au type de la société communautaire d'État, XVI, 113. — Les Barbares entrent mécaniquement dans l'Empire romain pour remplacer la population qui s'épuise, XVI, 121. — Dans la conquête des peuples par Rome, on a toujours remarqué la romanisation des vaincus sans remarquer la barbarisation des vainqueurs, XVI, 124. — La conception romaine de l'État a survécu à la chute de l'empire, XVI, 126.

RANG DE LA RACE.

GÉNÉRALITÉS. — Les supériorités et originalités d'une race se révèlent par les mots que les langues étrangères empruntent à sa langue, XVI, 191-205. — Le fait, pour une race, d'imposer sa langue à une autre race n'implique pas pour la première une réelle supériorité sociale, XVI, 203.

EUROPE. — **Angleterre.** — Les mots qui nous viennent de l'anglais sont des termes de transport, d'industrie, d'affaires, d'exercices corporels, de vie politique, XVI, 197.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LE MOUVEMENT SOCIAL

UN AN APRÈS.

Il se produit, en ce moment, un mouvement intéressant dans l'orientation politique et dans le classement des partis; et ce mouvement tend à opérer la concentration des opinions précisément sur le terrain que nous indiquions ici même, il y a un an.

On n'a pas oublié les approbations chaleureuses et les clameurs violentes qui accueillirent alors le Programme de notre Société pour le développement de l'initiative privée. Nous disions :

« Le grand danger de notre temps est la tendance qui pousse les esprits à entraver la liberté individuelle au profit de la collectivité et à tout attendre de l'action et de l'intervention de l'État... L'action privée est plus efficace que l'action publique...

« A mesure que ces idées se vulgariseront un nouveau classement de l'opinion se fera tout naturellement...

« En fait, la seule classification fondamentale est celle-ci :

« D'un côté, ceux qui veulent accroître encore l'action de l'État;

« De l'autre, ceux qui veulent relever l'action de l'initiative privée. »

Cette déclaration, on le sait, fut reproduite et discutée par tous les journaux; les uns y adhérèrent, les autres l'attaquèrent violemment. Nous avons publié, ici même, de nombreux extraits de ces appréciations de la Presse (1).

Cet accueil bruyant eut pour effet de poser hautement la question devant l'opinion : et, depuis lors, le mouvement des esprits s'est accentué, on peut le dire, chaque jour.

Le premier résultat de ce programme fut de donner une formule précise à opposer au socialisme; et on sait quelle est la puissance des formules aussi bien en politique que dans la science.

La formule « l'initiative privée » a fait son chemin : elle est juste; elle est précise, elle vise le socialisme à son point faible, car il aboutirait fatalement à la compression de toutes les initiatives sous l'action du pesant État collectiviste; enfin, elle est susceptible de devenir populaire, car l'initiative est un bien précieux, une ressource nécessaire, dont chacun peut sentir le prix.

Auparavant, la défense contre le socialisme était pitoyable. Elle consistait généralement à dire : « Certainement le socialisme a du bon, mais il va trop loin. » Ou bien encore : « Il y a un mauvais socialisme, mais il y a aussi un bon socialisme. » C'était une défense qui aurait abouti sûrement à passer à l'ennemi avec armes et bagages.

Au contraire, quand on peut dire au socialisme : « Nous défendons contre vous les droits de l'initiative privée, » on occupe une bonne position, on a le sentiment d'être fort, et, dès lors, on se sent plus crâne, ce qui est très important en politique.

Aussi, depuis un an, les journaux qui ne sont pas inféodés au socialisme se proclament-ils à l'envi et dans toutes les circonstances les partisans, les défen-

(1) Livraison de juin 1892.

seurs de l'initiative privée, de l'initiative individuelle; cette formule revient à chaque instant; jamais on n'en avait fait une pareille consommation; chacun a pu le constater.

Ainsi, la formule s'est d'abord implantée dans les esprits, ce qui est conforme à la marche naturelle des choses; c'était la première étape nécessaire.

De la Presse, la formule vient de s'implanter triomphalement au Parlement.

Dans la Déclaration du Gouvernement faite aux Chambres, par l'ancien Président du Conseil, c'est par l'affirmation énergique de l'initiative individuelle que M. Dupuy déclare la guerre au socialisme. C'est la partie capitale de la Déclaration, c'est la plate-forme du Ministère, c'est enfin le passage du programme qui a soulevé les plus longs et les plus nombreux applaudissements.

« Nous répudions, a dit le Président du Conseil, les doctrines, qui, sous des vocables divers, collectivisme ou autres, prétendent substituer la tyrannie anonyme de l'État (applaudissements) à *l'initiative individuelle* et à la libre association des citoyens » (Vifs applaudissements.) Et plus loin : « Il ne faut pas opprimer la *liberté individuelle*, mais la dégager, la développer, la fortifier. » (Applaudissements.) Et la fin de la Déclaration affirme encore la nécessité de donner des encouragements aux *initiatives privées*. » C'est donc bien l'idée dominante, essentielle, l'idée autour de laquelle le ministère entreprenait de grouper une majorité de gouvernement.

C'est ce qu'a constaté un socialiste, M. Jaurès, en répondant au Président du Conseil : « Il est dès maintenant acquis que, pour former une majorité, il a fallu sonner la fanfare contre le parti socialiste. La déclaration ministérielle est parfaitement claire, c'est une déclaration de guerre au socialisme. C'est contre nous le combat avoué, déclaré, implacable. » Ainsi l'alliance antisocialiste a remplacé la fameuse concentration républicaine que tout le monde répudie aujourd'hui. Et cette étiquette qui, il y a un an, faisait peur à tant de braves gens peu clairvoyants, soulève aujourd'hui leurs bruyants applaudissements et sert à orienter leur politique!

On se souvient de l'étonnement que produisit la fameuse liste d'adhésion à l'*Alliance antisocialiste*, cette liste qui allait de l'extrême droite à la gauche avancée, jusqu'à M. Yves Guyot, qui, depuis, a cependant écrit : « *La tyrannie socialiste*, » mais qui, alors...

Or voici qu'à la Chambre l'Alliance contre le socialisme et pour l'initiative individuelle va encore plus loin vers la gauche : elle a rallié jusqu'aux orateurs radicaux, comme MM. Chautemps et Lockroy. En répondant à la Déclaration ministérielle, M. Lockroy s'exprime ainsi : « M. Jaurès ne réussira pas à supprimer l'*indépendance individuelle*, et à implanter le collectivisme dans un pays d'*individualisme* et de liberté d'esprit. (Applaudissements.) Et il repousse la politique du ministère, pourquoi? Parce que, dit-il, « elle a abouti à l'éclosion du socialisme ». « Pas plus que vous, Monsieur le Président du Conseil, je ne suis socialiste ». Ainsi, pour combattre le Gouvernement, les radicaux eux-mêmes arborent le drapeau de l'antisocialisme, qui groupe dès lors, à la Chambre, non seulement les amis du ministère, mais une partie de ses adversaires de gauche! L'antisocialisme est donc bien la question qui nous divise le moins, et notre liste d'adhérents, qui paraissait si panachée, devient bien pâle maintenant!

Ai-je besoin, après cela, de signaler le discours de M. Barthou et surtout

celui de M. Paul Deschanel qui fut un de nos adhérents de la première heure? « Notre principe, a dit M. Barthou, est la *liberté de l'individu* dans l'État, alors que les socialistes veulent substituer à l'État actuel une sorte d'oligarchie anonyme de fonctionnaires, c'est-à-dire la plus odieuse et le plus irresponsable des tyrannies. »

Enfin, M. Goblet lui-même, l'ami, l'ancien directeur du journal de M. Millerand, M. Goblet, dont l'élection a été patronnée par des comités socialistes, a finalement et publiquement versé, lui aussi, dans l'antisocialisme. Dans son discours, après avoir rappelé « les projets de décentralisation » déposés par lui, il a fait la déclaration suivante : « Certes il y a une certaine générosité dans les doctrines socialistes (ceci est pour atténuer l'évolution); mais elles constituent une redoutable chimère, grosse de déceptions. *Elles effacent l'initiative de l'individu* (voilà encore la formule!) pour lui substituer des fonctionnaires chargés de distribuer des parts au nom de l'État tyrannique. » (Applaudissements.)

Si d'autres ont pu être étonnés de cette déclaration, elle ne m'a point surpris, car, — pourquoi ne le dirai-je pas aujourd'hui? — M. Goblet a été sur le point de donner son adhésion à « l'Alliance antisocialiste ». Je dois ajouter que certains chefs socialistes que j'ai vus à cette époque m'ont paru moins assurés de leur doctrine dans l'intimité qu'à la tribune. Beaucoup jouent un rôle qu'ils savent mal; leur principale force vient surtout de l'incertitude de leurs adversaires.

On sait que le Ministère Casimir Perier, qui vient de succéder à celui de M. Dupuy, a arboré la même politique. « Ce ministère, dit *le Temps*, qui est un organe officieux, est un ministère anticollectiviste. »

Ainsi, ce que nous affirmions hautement, il y a un an, est en voie de se réaliser aujourd'hui :

Il se fait « un nouveau classement de l'opinion », non plus suivant l'étiquette politique, mais suivant qu'on est pour ou contre le socialisme.

Et ce classement a pour formule précisément celle que nous avons opposée au socialisme, et que nous avons adoptée pour notre Société : *le développement de l'initiative privée.*

Notre liste d'adhésion a d'ailleurs aidé à cette évolution ; elle a prouvé à tous, que, sur le terrain de l'initiative privée opposée au socialisme, il était possible de réunir les hommes les plus séparés par les opinions politiques et d'opérer la concentration sociale.

Ce résultat d'une année est donc bon ; mais ce n'est encore qu'une préface, un prologue avant la pièce. Nous chantons fort bien en chœur : « Vive l'initiative privée! A bas la tyrannie de l'État! » mais nous ne sommes pas au théâtre où l'on peut chanter : « Marchons, marchons, » tout en restant en place. Dans la vie réelle, il ne suffit pas de chanter, il faut surtout agir; il faut que les actes soient d'accord avec les paroles et avec la musique.

Or ce n'est pas avec des discours, ou même avec des déclarations ministérielles, qu'on fera reculer le socialisme ; c'est en marchant réellement, et non plus seulement en paroles, dans le sens du développement de l'initiative privée, de l'initiative individuelle.

Il nous faut maintenant travailler à rendre peu à peu aux Français, atrophiés par trois siècles de centralisation administrative, le sentiment que l'action privée est plus efficace que l'action publique pour résoudre les questions sociales.

Il ne faut plus que, lorsqu'il se manifeste, sur un point quelconque du terri-

toire, une initiative quelconque, la lourde main de l'État s'abatte et la fasse rentrer sous terre. Il faut, au contraire, aider, soutenir, encourager les initiatives privées, dans la famille, dans la commune, dans le canton, dans la province, et il faut que, devant elles, l'État se retire peu à peu, progressivement, respectueusement, ainsi que son armée de fonctionnaires.

Par là, on déshabituera progressivement les Français de compter en tout et pour tout sur le secours de l'État et on combattra le socialisme non plus par des paroles, mais par des actes efficaces.

C'est à inaugurer cette seconde phase qu'il nous faut maintenant travailler.

Edmond Demolins.

LES ATTENTATS ANARCHISTES.

Les anarchistes ont recommencé à faire parler d'eux le mois dernier. Quatre faits principalement ont éveillé l'attention et effrayé le public : l'attentat du théâtre de Barcelone, l'explosion à la division militaire de Marseille, la tentative d'assassinat commise sur M. Georgewitch, le crime récent du Palais-Bourbon.

L'anarchie, telle qu'elle nous apparaît par ces manifestations, en France et dans les pays voisins, se rapproche singulièrement de la fraction la plus avancée du parti socialiste révolutionnaire, et, en fait, c'est souvent en passant par le socialisme révolutionnaire que l'on arrive à l'anarchie.

En théorie pourtant, les deux choses sont absolument contradictoires. Qui dit socialisme dit omnipotence des pouvoirs publics. Qui dit anarchie dit absence de pouvoirs publics. Ceci nous fait vérifier une fois de plus la vérité du proverbe profond : Les extrêmes se touchent.

Le socialisme pur et l'anarchie pure, telle que la conçoivent nos anarchistes français, sont également des utopies, utopies différentes dans leur énoncé, mais qui, si on pouvait supposer leur réalisation, finiraient par équivaloir l'une à l'autre. L'omnipotence de l'État, si elle existait, enfanterait forcément l'anarchie dans la classe gouvernante. La suppression de tout organisme social, d'autre part, en isolant complètement tous les individus d'un pays, serait la meilleure préface du despotisme. Il y a une immense différence entre l'initiative privée qui, sous la protection lointaine de l'État, s'efforce, au prix de son travail, de parvenir au bien-être, et l'envie furieuse qui prétend se procurer immédiatement ce bien-être par la destruction violente de ceux qui l'ont déjà.

Une preuve que le socialisme et l'anarchie sont des extrêmes qui se touchent, c'est qu'ils ont coexisté et coexistent encore dans toute une vaste région du globe, chez les pasteurs nomades de l'Asie et de l'Afrique.

Les pasteurs nomades sont socialistes en un certain sens, puisqu'ils ne connaissent point de propriété territoriale et travaillent en commun pour jouir en commun du fruit de leur travail. Les pasteurs nomades sont anarchistes, puisque leurs communautés familiales, se suffisant à elles-mêmes, ne reconnaissent au-dessus d'elles aucune souveraineté, en dehors de certaines suzerainetés plus nominales que réelles.

Quelle différence pourtant entre les paisibles pasteurs de la steppe, doux et hospitaliers, vivant du lait de leurs juments, et les terribles *compagnons* qui lancent des bombes dans les théâtres pour le plaisir de tuer des gens qu'ils ne connaissent pas!

Qu'est-ce donc qu'un anarchiste français, espagnol, italien?

En examinant les différents types que les arrestations de la police, depuis deux ou trois ans, ont signalés à l'attention publique, on peut se convaincre d'une chose : les anarchistes sont généralement des *déclassés*. Ils comptent parmi les produits de ce grand chauffage intellectuel, parmi les victimes de ce vaste engouement encouragé par l'État, qui pousse vers l'avenue des carrières libérales dix fois plus de jeunes gens qu'il n'en peu tentrer.

Ravachol, Léautier, Sébastien Faure, etc., nous apparaissent comme des hommes *instruits*, des esprits cultivés et systématiques, donnant souvent à l'expression de leurs opinions une tournure philosophique, comme le font les divers chefs d'écoles du parti socialiste. Ils constituent, comme les nihilistes de Russie, une sorte d'aristocratie parmi les déclassés.

Ces hommes auraient donc pu être, si les circonstances s'y étaient prêtées, des chefs d'écoles socialistes, et auraient trouvé peut-être volontiers, dans l'exercice de cette profession, la situation sociale et les revenus qui leur manquaient pour assouvir ce besoin de jouissance développé en eux par la connaissance intelligente de tous les raffinements de luxe que la fortune ne leur permet pas et permet à d'autres.

Mais, voilà! les places sont prises. Il y a encombrement dans le socialisme comme partout. Tous ceux qui sentent bouillonner dans leur tête des idées savantes et nouvelles sur la société ne trouvent pas, par cela même, une chaire toute prête pour les prêcher et un public pour les entendre. De là une exaspération, une souffrance amère, et une conception pessimiste de la société, qui pousse une partie des recrues à déserter la grande armée pour combattre en tirailleurs, en bandits, à leur manière, et à souhaiter le désordre, uniquement le désordre, pour se *venger* de ce que la société n'a pas fait pour eux. L'État, par un juste retour, se trouve avoir pour adversaires implacables ceux-là mêmes dont il a nourri à grands frais les ambitions impuissantes.

Si donc le socialisme est une maladie eu égard à l'état normal de la société, l'anarchie, on peut le dire, est une maladie à l'égard du socialisme. Par son caractère exceptionnel et par l'état mental de ses représentants, elle sort presque du domaine de la Science sociale pour entrer dans celui de la médecine. C'est une *déformation* qui touche presque à la folie.

H. La Bourdonnière.

AU « SUMMER MEETING » D'ÉDIMBOURG.

Notes de voyage (1).

(Suite).

Jeudi, 3 août. — Après mon Cours, je vais déjeuner, ou plutôt prendre le lunch, chez M. Geddes. Je n'ai jamais vu un homme d'une aussi extraordinaire activité. Il organise le Summer Meeting et les excursions de chaque jour, fait un cours de botanique à l'Université de Dundee pendant l'été, des conférences à Londres pendant l'hiver et trouve le moyen de faire de fréquents voyages sur le continent; il est, en outre, architecte, car il fait construire en ce moment un groupe de maisons, dont il a donné le plan et dont il surveille l'exécution : ces maisons, de style gothique, sont destinées à loger des étudiants et des familles qui s'intéressent à l'institu-

(1) Voir les livraisons de septembre et d'octobre 1893.

tion du Summer Meeting. De chez M. Geddes à l'endroit où je fais mon cours il y a à peine cent mètres, et il est arrêté trois ou quatre fois par des entrepreneurs ou bien par des ouvriers qui élèvent les nouvelles constructions et qui lui soumettent des devis. C'est à la fois un remueur d'hommes, un remueur d'idées et un remueur de pierres, et il remue tout cela en même temps, en courant, trop en courant, car l'activité de l'homme a une limite, et il ne s'en doute pas. Mais ce qui est le plus extraordinaire, c'est qu'il allie en lui deux qualités qui s'excluent ordinairement : il a l'esprit ouvert à toutes les choses théoriques et ses créations ont un caractère pratique remarquable. Je m'explique ce curieux assemblage par ce fait que M. Geddes est un Celte d'origine, mais un Celte fortement influencé par la formation saxonne; c'est un communautaire, ce qui explique la grande action qu'il exerce sur les hommes, l'art avec lequel il sait les grouper; mais c'est un communautaire influencé de particularisme. Il serait très intéressant à étudier, à ce point de vue, comme type mixte; pour cela il faudrait le saisir, et le tenir; mais comment saisir et tenir cet homme toujours en mouvement?

Je lunche très rapidement, car je dois prendre le train, pour aller visiter, avec Mme Burton et nos amis MM. Poinsard et Bailhache, une ferme, dans les environs d'Hawthornden.

En descendant de la gare de R***, nous trouvons le fermier, qui est venu au-devant de nous. Je vous assure qu'on peut le prendre indifféremment pour un banquier, pour un diplomate ou pour un riche bourgeois; il a, en un mot, l'aspect d'un parfait gentleman. Son vêtement, une jaquette, est d'une excellente coupe, et, de la tête aux pieds, il est vêtu comme quelqu'un qui se fait habiller chez un bon « faiseur ». Ces menus détails, et ceux qui suivent, ne sont pas inutiles, vous allez en apprécier l'importance.

La ferme est à un kilomètre seulement de la gare, et la maison d'habitation se trouve contiguë aux bâtiments d'exploitation. On y accède par une allée bien entretenue et bordée de fleurs de chaque côté; je remarque également devant la porte une corbeille de fleurs. L'habitation a l'aspect extérieur d'un confortable cottage anglais. Nous sommes introduits : tapis dans le vestibule, tapis dans l'escalier et dans le corridor. Nous voici dans le salon, où nous attend la maîtresse de la maison : elle nous accueille sans le moindre embarras, en femme du monde. La conversation ne languit pas et aborde tour à tour les sujets les plus variés. La maîtresse de la maison parle très suffisamment le français, ce qui dénote qu'elle a reçu une instruction distinguée. On apporte le thé, qui est fort bien servi. La servante n'est pas une grosse fille de ferme, gauche et lourde, vêtue en paysanne, qui vient de passer sans transition de l'étable au salon. Elle est stylée; elle porte un tablier blanc, brodé et bien repassé, et, sur la tête, le petit bonnet coquet de toutes les servantes anglaises de bonne maison. Manifestement, ces détails dénotent un bon train de vie bourgeoise, car tout cela n'a pas été improvisé pour nous recevoir.

J'essaye constamment d'analyser mes impressions et de comparer tout ce que je vois ici avec les phénomènes du même genre que j'ai pu observer ailleurs; cette comparaison est le vrai moyen de mettre chaque chose au point. C'est ainsi qu'en voyant ce fermier anglais, en observant son installation, son mode d'existence, ma pensée se reporte naturellement vers les types de fermiers que j'ai pu observer dans diverses parties de la France.

C'est dans le nord de la France que

l'on trouve le type supérieur de notre fermier, instruit, quelque peu lettré, parfois bachelier, s'entourant, dans son intérieur, d'un certain confortable, ayant un salon pour recevoir les visites, portant le veston ou la jaquette, et non la blouse, ayant, en un mot, l'aspect et la vie d'un propriétaire exploitant lui-même ses domaines; enfin vivant largement, ayant une bonne table et du bon vin.

J'en connais plusieurs de ce type dans cette région de la France. J'ai, entre autres, été invité à dîner, dans le Soissonnais, par l'un d'eux. Au moment de passer du salon dans la salle à manger, la maîtresse de la maison a pris mon bras, d'une façon naturelle. Cependant, je dois dire que l'installation et le service étaient sensiblement inférieurs à ce que j'ai vu en Angleterre. Peu de préoccupation d'élégance et de confortable, mais une bonne et solide vie matérielle, sur le pied de dix à douze mille francs par an. Pour ce prix, on peut bien vivre dans une exploitation rurale. Et je ne crois pas qu'il existe en France de type de fermier supérieur à celui-là.

Mais c'est bien autre chose si l'on prend le type moyen; je ne parle pas du fermier du Midi, du Centre ou de la Bretagne, dont la vie matérielle ne diffère pas sensiblement de celle de nos journaliers; je prends le type en Normandie, qui est un pays riche. J'ai en vue, en ce moment, un fermier normand que j'ai visité plusieurs fois; il exploite un domaine d'environ 150 hectares, c'est-à-dire exactement l'étendue du domaine de mon fermier anglais; il est riche, car il donne à ses enfants cent mille francs de dot. Il pourrait donc vivre confortablement. Il n'en a pas le moindre désir, ni même la moindre idée. Il est vêtu comme nos paysans, avec la blouse bleue; sauf les jours de marchés et de foire, où il se rend à la ville, il porte des vêtements rapiécés dans tous les sens et d'une saleté qui ne laisse rien à désirer; sa femme est dans le même style, elle va laver elle-même son linge à une fontaine publique et ne diffère en rien, par le costume, les manières et la conversation, de sa fille de ferme. L'intérieur de l'habitation est en harmonie avec les personnes. Toute la vie de la famille se passe dans une grande salle, qui ouvre directement et de plain-pied sur la cour de ferme; les murs, mal blanchis à la chaux, sont nus comme la main. Pour tout mobilier, une grande table longue, sorte de planche posée sur des tréteaux; qui est devenue luisante par l'usage et par les débris d'aliments incrustés depuis des années. C'est là que mangent, sans nappe, maîtres et serviteurs. Autour de la table, des bancs, qui ne jurent pas avec la table. Trois ou quatre chaises dépareillées et mal empaillées; le fourneau où on prépare les aliments et une pierre à évier pour laver la vaisselle. C'est tout. Et je ne donne pas cette description comme une chose extraordinaire; c'est au contraire le type le plus courant du fermier français, et chacun de mes lecteurs a pu l'observer cent fois. Seulement, cela ne nous choque pas trop, tant nous considérons cette manière de vivre comme naturelle, tant il nous semble qu'un cultivateur ne peut pas et ne doit pas vivre autrement, et que la culture a, pour conséquence nécessaire, l'absence de confortable et la saleté.

J'ai visité récemment, dans le Berry, non plus un fermier, mais un ancien fermier enrichi et devenu propriétaire d'un domaine de plus de cent hectares. Nous l'avons trouvé vêtu d'une façon misérable, les pieds nus dans des sabots. La grande salle commune où s'accomplit également toute la vie de la famille était analogue à celle que je viens de décrire. Au moment de notre arrivée, sa femme était occupée à vider un poulet directe-

ment sur la table; ce poulet, aux tons verdâtres, avait dû mourir de maladie et on le préparait pour le repas du soir. Ce simple détail peut faire juger de la tenue de la maison. On me dit qu'un voisin, également propriétaire et encore plus riche, vit de la même manière et que c'est là le type général du pays.

Mais vous pensez peut-être que mon fermier anglais est un type exceptionnel. Je l'ai cru aussi, jusqu'au moment où nous avons visité les habitations de ses ouvriers de ferme.

Vous savez comment est logé, en France, un ouvrier de ferme. Quand il ne couche pas dans la grange sur la paille, ou dans l'étable sur un mauvais lit, il n'a, pour se retirer, qu'une chambre misérable. Je demande donc au fermier de R*** à voir le logement de ses ouvriers. On me montre, à environ cent mètres de la ferme, cinq ou six maisonnettes alignées le long de la route; ce sont les habitations des ouvriers : nous nous y rendons.

L'aspect extérieur est engageant. Devant chacune d'elles, un petit jardin uniquement occupé par des fleurs, avec de petites allées bien entretenues. Le jardin potager est sur le derrière et chaque maisonnette a le sien. Au moment où nous arrivons, nous apercevons devant l'une des habitations une jeune femme mise comme une personne de la bourgeoisie et ayant devant elle, dans une jolie voiture, un enfant habillé de blanc et d'une manière soignée. La voiture, en bon état, est à quatre roues, de cette forme dite anglaise, qui est, comme on le sait, assez coûteuse. M. Poinsard demande au fermier, qui nous accompagne, si cette femme est une personne de la ville venue ici en promenade : nous apprenons, avec l'étonnement que vous pouvez supposer, qu'elle est la femme de l'ouvrier de ferme, qui habite cette maison!

Le fermier lui demande si les gentlemen qui sont là peuvent entrer chez elle pour visiter sa maison. Elle accepte avec plaisir et nous introduit elle-même.

Devant la porte d'entrée, se trouve un paillasson et, dans le petit vestibule, un tapis de corde pour s'essuyer les pieds. L'existence d'un vestibule est très favorable à la propreté et au confort de l'habitation : on n'entre pas de plain-pied et on est plus à l'abri du froid. Une petite pièce, à droite, qui sert de laverie pour la vaisselle et pour le linge, permet de tenir plus propre la salle à manger-cuisine en reléguant à l'écart toute cette partie des soins du ménage. La salle à manger, qui sert en même temps de cuisine, est une grande pièce mesurant environ 4 mètres sur 4, et meublée avec une vraie recherche du confortable. Le fourneau, à demi enfoncé dans le mur, suivant un usage assez fréquent, se trouve ainsi en partie dissimulé; il est d'ailleurs fort bien entretenu et les cuivres sont resplendissants. On ne doit pas s'étonner de ce détail, car les cuisinières anglaises sont certainement plus habiles comme frotteuses que comme cuisinières : elles frottent et astiquent presque constamment, employant tour à tour la mine de plomb et l'eau de cuivre pour le fourneau, la craie pour les murs et les pierres. C'est à croire qu'une cuisinière anglaise passe plus de temps à genoux que debout.

Je donnerai une idée du soin que cette famille d'ouvriers apporte à son installation par un fait bien caractéristique : dans la salle à manger se trouve un meuble de style, sur lequel est disposée, en bon ordre, toute une série de bibelots bien entretenus : n'oubliez pas que nous sommes chez des ouvriers de ferme!

Nous pénétrons dans la chambre à coucher : le lit en fer est orné de boules de cuivre qui sont également parfaite-

ment astiquées ; à côté du lit, une commode ; sur le panneau en face, un canapé ; enfin une toilette, et notez ce détail : sur la toilette, une série de boîtes et flacons aux couleurs différentes ; autour de la glace, une étoffe de couleur voyante, jetée, non sans art, et servant d'encadrement. Je trouve ce petit fait très suggestif, car il révèle l'effort naïf vers le beau, vers le meilleur arrangement possible du foyer, du *home*.

Cette préoccupation de se créer un foyer confortable est générale ici parmi toute une catégorie d'ouvriers. En effet, il existe, dans le voisinage, une mine de houille, ainsi que je l'ai dit. Or je remarque qu'un très grand nombre de maisons d'ouvriers sont tenues avec le même soin que celle que je viens de décrire : petits jardins de fleurs devant la porte, seuil d'entrée frotté et passé à la craie, jolis rideaux blancs et de couleurs variées aux fenêtres, etc. Par contre, je constate que certaines rues de l'agglomération ouvrière sont bordées de maisons sales et mal tenues, et que tout ce qu'on aperçoit de l'intérieur présente un aspect sordide ; les enfants vont nu-pieds et sont couverts de guenilles.

Le directeur de l'usine m'explique la cause de ce contraste : « Les ouvriers irlandais, me dit-il, ne tiennent pas au confortable, et ne donnent aucun soin à l'entretien de leur habitation ; aussi nous leur louons les maisons les plus vieilles, qui leur sont cédées meilleur marché et qui leur suffisent ; mais, pour les ouvriers écossais, nous avons fait construire les maisons neuves que vous avez remarquées et qu'ils ornent du mieux qu'ils peuvent ».

Le fermier m'a confirmé cette appréciation. Lui aussi emploie des Irlandais, particulièrement à l'époque des moissons, et il les loge d'une façon quelconque : la question de l'habitation leur importe peu.

Nous pouvons donc constater ici l'aptitude si différente des particularistes et des communautaires pour le confortable de l'habitation.

J'en eus encore la preuve peu après, dans une promenade à la petite ville voisine de Penicuik. Nous allâmes prendre le thé de 5 heures chez un ouvrier mécanicien. La maison dans laquelle nous fûmes reçus lui appartient ; elle comprend un rez-de-chaussée et un premier étage. On nous offrit le thé dans une pièce, qui sert à la fois salle à manger et de salon. J'y remarque un canapé, un piano, un tapis qui couvre une grande partie de la salle et sur lequel on a placé, au-dessous de la table, un second tapis plus commun, pour protéger le premier. Ce détail dénote chez la maîtresse de la maison un soin particulier de propreté et de tenue. Le thé est servi sur une grande table carrée et d'une façon presque luxueuse : nappe d'un tissu fin, joli service en porcelaine, cinq ou six assiettes de gâteaux différents, pain grillé et beurré. J'accepte de reprendre du thé, et, avant de me servir, on rince ma tasse légèrement et on rejette le résidu du thé précédent dans un bol qui est sur la table spécialement pour cet usage. Je ne crois pas me tromper, en disant, qu'en France, le plus souvent, on se contente de vous verser une seconde tasse sans plus de façon. Je dois dire que c'est ainsi qu'on en agit chez moi et autour de moi. Ainsi, ce simple ouvrier apporte, dans ce service, un raffinement qui constituerait un progrès dans la plupart de de nos maisons.

Je demande au fermier de R... quel salaire il donne à ses ouvriers de ferme : il leur donne 95 francs par mois et, en outre, l'habitation, un jardin potager de 2 acres et une large provision de pommes de terre. Les femmes de ces ouvriers ne travaillant pas au dehors, c'est uniquement avec ses ressources que l'ouvrier arrive à se procurer tout le

confortable que nous venons de constater.

Pour s'expliquer ce phénomène, il faut dire que l'ouvrier anglais, contrairement à ce qui se produit en France, réalise peu d'économies; il dépense presque tout ce qu'il gagne. Pour améliorer sa situation, il compte moins sur l'épargne que sur une augmentation de salaire, par le passage d'une position inférieure à une position supérieure. Il est, en effet, très ingénieux pour saisir une situation meilleure dès que l'occasion se présente. Et, pour cela, il ne recule pas devant la nécessité de s'expatrier, ainsi que le prouve la multitude des émigrants anglo-saxons. En fait de prévoyance, l'Anglais ne pratique guère que l'assurance sur la vie, afin de laisser, en cas de mort, quelques ressources à sa veuve. C'est ce qui explique l'extraordinaire développement et la richesse des Compagnies d'assurances en Angleterre.

*
* *

Nous voici donc encore une fois amené à constater l'extraordinaire aptitude à s'élever que développe cette formation sociale. Mais il y a quelque chose de plus caractéristique : c'est que, ici, même dans des situations tout à fait inférieures, l'individu vit mieux, plus confortablement, avec... comment dirai-je? avec plus de *respectabilité*, suivant l'expression anglaise, plus de tenue extérieure, que sur le continent. En somme, en considérant ici l'ouvrier rural ou l'ouvrier urbain, on a le sentiment qu'il faut lui ajouter peu de chose pour en faire, extérieurement et peut-être aussi intérieurement, un gentleman. Il l'est déjà à l'état pour ainsi dire rudimentaire, il en a tout au moins l'apparence, parce qu'il a plus la préoccupation de vivre largement que d'économiser mesquinement.

Chez nous, au contraire, la faculté dominante est la puissance d'économie et de prévoyance; c'est en restreignant nos besoins, en réduisant nos dépenses, que nous arrivons à nous élever; aussi nous contentons-nous de situations qu'un Anglais dédaignerait. Nos fonctionnaires, nos professeurs, nos employés, nos ouvriers, sont moins payés qu'en Angleterre, et beaucoup arrivent cependant à faire des économies sur des traitements dérisoires; ce sont précisément ces économies qui font de la France, et en particulier de Paris, le grand marché de l'argent; ce sont elles qui sont allées s'engloutir dans le Panama et dans tant d'autres entreprises exotiques. En Angleterre, on emploie son argent à se donner le plus de confortable possible et, avec le surplus, on fait des affaires... soi-même.

Nos habitudes d'économie, nos habitudes de vie mesquine marquent chez nous leur empreinte sur l'individu : nous les conservons, — car rien n'est tenace comme une habitude, — même lorsque nous arrivons à la fortune; nous nous contentons d'un petit confortable, d'un petit luxe de surface, quand nous ne faisons pas comme ces riches paysans de la Normandie et de la Touraine, dont je viens de parler, qui, en dépit de leur fortune, continuent à vivre misérablement.

Nos classes inférieures savent s'élever à la richesse par l'économie; elles sont moins aptes à s'élever socialement, c'est-à-dire à goûter les satisfactions que donne une vie domestique large et un *home* confortablement installé.

Edmond Demolins.

SIMPLICITÉ ET FÉCONDITÉ DE L'ÉDUCATION ANGLO-SAXONNE.

L'éducation anglaise paraît être une énigme à la plupart des observateurs français. Si on considère ses résultats, on voit qu'elle donne des hommes capables de répondre à tout ce qu'exige aujourd'hui le progrès des méthodes industrielles et les complications de la vie. Si on considère les procédés de l'éducation, à peine les aperçoit-on, et il semble que l'Anglo-Saxon passe sa jeunesse à très peu de chose. Comment peuvent se lier ces deux faits? Comment ne s'excluent-ils pas l'un l'autre? C'est le phénomène dont M. Henri de Tourville, sous une forme vive, rendait compte récemment à un de ses amis par une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« La force de l'éducation anglo-saxonne consiste à faire de l'homme un splendide sauvage, qui, à la différence de tous les autres et des anciens barbares, est capable de supporter, de soutenir et de promouvoir toute civilisation.

« Ce sauvage reçoit un développement corporel parfaitement entendu, plein, sans exagération d'aucun côté; on lui conserve une ouverture d'esprit absolue, la fraîcheur native de ses facultés dans leur épanouissement viril, le besoin sincère de vérités palpables et puissantes, l'honnêteté fondamentale, comprise et voulue, la disposition vitale à se suffire à lui-même, et à utiliser plus qu'à économiser les choses.

« Il est élevé au milieu des prodigieux phénomènes modernes de l'activité et de l'intelligence humaines, comme le sauvage en face des forces naturelles de la steppe ou de la forêt vierge. Il considère ces énergies créées par l'homme, comme le sauvage considère les éléments : ce sont des données premières à partir desquelles il lui est proposé de vivre en les mettant à son service. Il vit de plain-pied, dès l'enfance, avec cet ordre de choses; il l'envisage comme un commencement, comme un état primitif au milieu duquel son être s'est éveillé; il n'a de cette condition d'existence aucune appréhension, aucun étonnement; il n'y aperçoit que des ressources puissantes, encore naïves, à peine explorées; il croit être dans la jeunesse de la nature; il s'attend à toutes les nouveautés, et il voit le progrès, non avant lui, mais devant lui.

« La formation qu'il acquiert ainsi ne l'adapte pas étroitement à une profession spéciale, mais elle lui assure un tempérament physique et moral à l'aide duquel il se rend facilement maître des moyens de toute entreprise. Si nouvelle et compliquée qu'elle apparaisse, il l'amène bientôt à des procédés décisifs, amples et simples. Il peut émigrer de métier en métier sans qu'il semble changer d'aptitude, parce que son aptitude radicale à bien se servir de lui-même s'applique à tout comme la plus indispensable et la plus sûre condition du succès. Après qu'il a traversé avec avantage dix situations différentes, après qu'il a virilement fourni une activité d'un demi-siècle, on le trouve encore homme nouveau, prêt à des choses nouvelles.

« Ainsi est faite, par la simplicité de son éducation, cette splendide nature, si maîtresse de la civilisation et si peu atteinte par elle.

« Henri de Tourville. »

ILLUSIONS PERDUES.

A un moment donné, les hommes les plus sincères et les plus dévoués parmi nos hommes politiques se montraient persuadés qu'avec le seul moyen de l'école primaire, ils allaient renouveler de fond en comble la société française.

On est bien revenu déjà sur l'efficacité de ce moyen, qui n'est en effet, la Science sociale nous le prouve, que subordonné et contingent. Offerte à une race énergique et progressive, l'intruction la pousse en effet en avant, au moins dans le sens du progrès matériel. Chez une race peu active et centralisée, elle contribue, dans une large mesure, à augmenter le nombre des ratés, des politiciens sans scrupules, des candidats fonctionnaires.

Parmi les procédés d'instruction les plus prônés figuraient les bibliothèques populaires, et en effet on les a multipliées partout. Bien administrées, bien surveillées, elles pouvaient être fort utiles, mais trop souvent ceux qui les réclamaient le plus haut, pour flatter l'électeur, ne se souciaient guère de s'en occuper. Aussi sont-elles devenues dans bien des cas des collections de mauvais livres. Qu'on en juge.

« M. Léon Bigot, lisons-nous dans les *Débats,* qui fut jadis l'un des promoteurs de la création de bibliothèques populaires dans les mairies de Paris, se plaint aujourd'hui que cette institution donne lieu à de fâcheux abus. »

Il en cite deux exemples, qui sont, en effet, assez significatifs.

Il a trouvé entre les mains d'un gamin de quinze ans un volume des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau provenant d'une bibliothèque populaire. « J'affirme dit-il, que ce petit ouvrier, qui n'avait reçu qu'un instruction primaire fort ordinaire, ne pouvait retenir que le *mauvais* de l'ouvrage et qu'il était incapable d'en saisir l'esprit. » Au moins, on n'accusera pas M. Bigot d'être trop hardi dans ses affirmations. Car l'enfant aurait pu recevoir une instruction d'un degré supérieur; encore eût-il été fort empêché pour apercevoir le *bon* de l'ouvrage et pour y découvrir aucune partie édifiante et moralisatrice.

Autre exemple. Une fillette comptant, elle aussi, environ quinze printemps, vient demander des livres. On lui présente le catalogue. Elle choisit *Madame Bovary* et le *Demi-Monde.* Il faut avouer que ce fut jouer de malheur. Mais sans doute le titre de *Madame Bovary* la séduisit, et et elle pensa que, pour une jeune fille, il n'est lecture plus utile ni d'ailleurs plus convenable que celle d'un livre dont le principal personnage est une femme. Et, justement soucieuse de connaître le monde, elle crut qu'il y avait lieu de passer d'abord par *le Demi-Monde* pour une première étape et afin de s'initier progressivement. Ces deux volumes sous le bras, l'enfant s'en alla confiante. « Ce sont deux ouvrages très intéressants, » lui avait déclaré le bibliothécaire naïf ou facétieux.

« Eh bien, vraiment, conclut M. Bigot, ce n'est pas pour cela que nous avons fondé les bibliothèques populaires. »

Une longue enquête ne serait pas nécessaire pour découvrir un bon nombre d'exemples pareils. Cela tient à ce qu'en France la masse des gens honnêtes, éclairés, ne s'intéresse pas à ces choses-là, ne prend pas la peine de les surveiller, et laisse la gestion des bibliothèques à des municipalités insouciantes, qui se déchargent elles-mêmes sur des individus quelconques pour la distribution des livres.

A. Z.

LA SCIENCE SOCIALE EN ITALIE.

M. Edmond Demolins a reçu la lettre suivante :

Firenze-Borgo (Sta Croce, 7),
le 23 novembre 1893.

Monsieur,

Pardonnez-moi, si j'ose vous écrire sans vous connaître. J'ai lu votre bro-

chure intitulée: « *Comment élever et établir nos enfants?* » — Vous y signalez très justement l'erreur des familles qui élèvent leurs enfants en vue des carrières administratives, et vous avez eu une très bonne idée, en montrant comment le peuple anglais, qui a aujourd'hui beaucoup d'importance, procède dans l'éducation.

Comme professeur de pédagogie et m'occupant beaucoup d'études pédagogiques, je pense qu'il serait très utile de répandre vos idées en Italie, où l'on a, en général, la même tendance que les pères et les mères français. Je désire donc traduire votre conférence en italien, avec quelques observations, pour bien l'adapter à ma patrie, et je viens vous en demander l'autorisation. Je serais très désireuse de l'avoir; je vous prie de me dire si vous me l'accordez.

Veuillez me pardonner ma hardiesse et agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Votre dévouée

Prof. Emma FERRARONI,
Maîtresse à l'école Normale préparat. de Florence.

M. Demolins a répondu pour autoriser cette traduction. La brochure « *Comment élever et établir nos enfants* » aura donc des éditions en français, en russe et en italien.

CATÉCHISME SOCIALISTE.

Nous avons eu l'occasion de montrer, plusieurs fois déjà, combien l'esprit autoritaire a une étroite parenté avec le socialisme. Le socialisme ne propose pas; il ne discute même pas; il dogmatise. Les pontifes du système tiennent à procéder comme les grands chefs religieux de l'Islam. L'enthousiasme, les formules toutes faites, le paradis sensuel, la guerre sainte, la conquête du monde, sont autant de points qui pourraient servir à un parallèle entre le musulman du septième siècle et le socialiste du dix-neuvième. Maintenant comme alors, c'est l'esprit communautaire qui porte ses fruits. Les croyances socialistes sont devenues une religion, religion farouche et intolérante, qui prêche l'extermination des mécréants tout en maintenant strictement, par tous les moyens, la discipline intérieure et l'unité du *Credo*.

Le parti avait déjà des *catéchismes*, ouvrages sérieux et importants. Le citoyen Adolphe Tabarant lance aujourd'hui son *Petit Catéchisme socialiste*, instrument de propagande et d'enseignement élémentaire, où se trouvent condensés, en seize pages, les rêves et les rancunes de ses amis.

A ne considérer d'abord que la forme, le *Petit Catéchisme socialiste*, prête le flanc à plus d'une critique. D'abord il est singulièrement court, et ne comprend que cinq chapitres, qui sont les suivants :

1° De la condition du Peuple.

2° Du peuple et de ses « bons amis ».

3° Socialisme et capitalisme.

4° Des réformes sociales, du collectivisme, et du communisme.

5° De l'action socialiste.

Ensuite beaucoup de réponses sont bien longues pour des réponses de catéchisme. Il en est qui remplissent trois quarts de page et qui semblent fraîchement extraites de quelque article de journal. Enfin une foule d'expressions sont par trop abstraites. Dès la seconde réponse, il est question d'outil-producteur, de force-travail, d'être collectif. Voilà un catéchisme qui ne sera jamais du goût des enfants et dont l'éloquence arrachera peut-être même plus d'une grimace à des écoliers plus barbus. La définition du socialisme, par exemple,

n'est pas faite pour illuminer le cerveau d'un gamin, fût-il de Paris :

Question 39. — Qu'est-ce que le socialisme? — Le socialisme est l'action internationale du prolétariat, travaillant à son émancipation matérielle et morale par l'expropriation du capitalisme.

Si les amateurs d'abstractions sont servis de leur plat, les amateurs d'antithèses ne le sont pas moins. Voici le début du catéchisme :

Question 1. — Qui es-tu? — Je suis le peuple.

Question 2. — Qu'est-ce que le peuple? — C'est l'outil-producteur, la force-travail; c'est l'être collectif auquel est assigné le devoir de peiner douze et quinze heures par jour pour créer tout ce qui est nécessaire aux jouissances d'une poignée d'oisifs; le devoir de tisser la toile et d'aller sans vêtements; de faire des chaussures et de marcher pieds nus; de bâtir des palais et de n'avoir pas d'abri; d'extraire le charbon et de blémir de froid devant un foyer sans feu; de construire les voies ferrées et de traîner la jambe au long des grandes routes, où se tiennent à l'affût le gendarme et l'employeur.

Il est dommage que ce ne soit pas Victor Hugo qui ait rédigé ce passage. L'énumération eût été plus brillante et plus longue. Sérieusement, y a-t-il beaucoup d'ouvriers allant tout nus par les rues de Paris?

La troisième réponse est plus exacte en un certain sens. L'auteur y observe que « le peuple n'a que des droits illusoires » et que, malgré le nombre des prolétaires, l'immense majorité des élus appartient à la classe patronale. Mais pourquoi donc la classe ouvrière vote-t-elle pour des *patrons?*

Quelques définitions, cueillies au passage :

Question 12. — Qu'est-ce qu'un économiste? — C'est un bourgeois imbécile, mais éminent.

Question 24. — Qu'est-ce qu'un conservateur? — C'est un vieux monsieur généralement très mal *conservé*.

Question 25. — Qu'est-ce qu'un opportuniste? — C'est un monsieur qui fait ses affaires.

Question 26. — Qu'est-ce qu'un radical? — Le mot radical est un simple préfixe. On peut être radical-conservateur, radical-opportuniste, radical-socialiste, — ce qui ne veut pas dire qu'on soit socialiste radicalement.

Ce dernier trait est plein d'observation.

Plusieurs réponses sont consacrées à une assimilation du capitalisme à la féodalité. « De même que jadis le seigneur féodal se dressait orgueilleusement devant le pouvoir, de même aujourd'hui se dresse le capital, imposant ses volontés à l'État. »

M. Adolphe Tabarant a un scrupule que le questionnaire traduit de la façon suivante :

Question 84. — Ne placerait-on pas ainsi (par le système communiste) la société sous le joug de l'État, et ne créerait-on pas une effrayante autocratie gouvernementale!

A quoi les bambins socialistes devront répondre sans hésiter :

— Non, et l'on ne saurait établir une comparaison entre l'État d'aujourd'hui, presque exclusivement politique, laissant le champ libre à l'autocratie, et l'État de demain, exclusivement social, réduisant au minimum l'autorité.

Est-ce assez d'équivoque et de tautologie? D'où nous sort-on cet *État de demain*, *exclusivement social*, opposé à l'*État d'aujourd'hui*, *exclusivement politique?* Quelle ombre de pensée peut-il y avoir sous ces mots?

Toujours la méthode dogmatique, l'assertion sans preuve, le verset du Ko-

ran imposé d'en haut. En veut-on un nouvel exemple?

Question 86. — Le socialisme ne tuera-t-il pas l'effort, l'initiative individuels?

— Non seulement le socialisme ne tuera pas l'effort, l'initiative individuels, mais *il leur donnera la plus grande intensité*, en permettant aux aptitudes personnelles de se développer librement.

Les bras vous tombent devant ces solennelles affirmations. Que faire pourtant? Comment faire entrer dans ces têtes exaltées et *catéchisées* cette vérité tant de fois démontrée par l'expérience, que le travail au profit exclusif de la communauté et l'interdiction de l'épargne individuelle sont la source inévitable de la mollessse, de l'inertie, du fatalisme, de l'immobilité ou de la décadence sociales?

L'auteur termine en modifiant la phrase de Sieyès :

Question 97. — Qui es-tu? — Je suis le Peuple.

Question 98. — Que veux-tu? — Tout.

Question 99. — Que t'offre-t-on? — Rien.

Oui, parfaitement, nous savons que le Quatrième-État veut monter, et déloger le Tiers-État, comme celui-ci a délogé le clergé et la noblesse. Il peut l'essayer, il peut même y réussir dans une certaine mesure, mais le socialisme n'en sera pas plus réalisé. Les sommets sont étroits de leur nature. Beaucoup de gens ensemble n'y tiennent pas. Le Quatrième-État ne pourra grimper qu'à la condition de voir un Cinquième-État, dans les bas-fonds, se soulever derrière lui.

H. B.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Le socialisme agraire en Sicile. — La Sicile est en fermentation depuis plusieurs mois. Des sociétés nommées *fasci*, ou faisceaux de travailleurs, ont enrôlé, dit-on, jusqu'à 300.000 adhérents, paysans et ouvriers.

Chaque *fascio* forme une société à part, et tous les *fasci* sont fédérés entre eux. Le bureau central est à Palerme. La cotisation, très modique, n'est que de 1 fr. 50 par an. L'esprit communautaire est si puissant que, lorsque l'un des membres perd un mulet, la bête morte est remplacée immédiatement, dit-on, moyennant une souscription de deux sous par tête.

Ces *fasci*, au nombre d'environ 130, obéissent à l'impulsion d'un nommé Garibaldi Bosco, qui, dernièrement, est venu à Paris étudier l'organisation du parti socialiste.

« La propagande, dit le *Journal des Économistes,* est conduite par des jeunes gens dévoués, instruits, pleins de zèle et de bonne volonté, et doués de cette éloquence entraînante qui est le propre des gens du Midi, et qui, en frappant l'imagination populaire, rend plus cuisante et plus suggestive l'éloquence des faits. »

Le mouvement socialiste en Sicile se compose de deux éléments : l'élément agricole et l'élément industriel. Ce dernier est fourni par les ouvriers des mines de soufre.

Au sujet de l'élément agricole, le *Journal des Économistes* nous donne encore des renseignements caractéristiques :

« La propriété est soumise à un système de fermage grâce auquel le paysan ne gagne pas de quoi vivre. Les grands propriétaires louent leurs terres à des spéculateurs, qui les sous-louent à des exploiteurs, lesquels, à leur tour, les morcellent une dernière fois pour les livrer à des cultivateurs marrons qui exploitent férocement les travailleurs. Il en résulte que le travail du labou-

reur doit nourrir cette armée de parasites. »

Donc, en Sicile, non seulement le patronage manque à la culture, mais l'exploitation, vu l'inaptitude des propriétaires et celle des paysans, se fait par une série d'intermédiaires qui dévorent une bonne part des produits. D'un côté, le paysan ne voit plus son propriétaire; de l'autre, il est rançonné par les représentants avides ou besogneux de ce dernier.

Aux paysans se joignent les ouvriers des solfatares. La Sicile, grâce au mont Etna, possède d'importantes mines de soufre, assez prospères jusqu'à ce jour. Le gouvernement italien a voulu profiter de cette prospérité pour mettre des impôts excessifs sur cette industrie, mesure qui a amené la fermeture de plusieurs mines et le chômage forcé d'une foule d'ouvriers.

Rappelons-nous que l'Italien, surtout l'Italien du Sud, pour des causes qu'il serait trop long d'exposer ici, est essentiellement paresseux et imprévoyant. En général, la douceur du climat et la sobriété des habitants corrige plus ou moins cette imprévoyance; mais les gens les plus sobres, sous le plus beau ciel du monde, finissent quelquefois par avoir faim. On a alors des jacqueries; et les jacqueries siciliennes, l'histoire nous le dit, sont quelquefois terribles, comme les éruptions du volcan voisin. Révoltes d'esclaves sous les Romains, Vêpres siciliennes au moyen âge, insurrection garibaldienne il y a trente ans, telles sont les petites crises dont les descendants du cyclope Polyphème se payent parfois la fantaisie.

*
* *

Les Anglais chez les Matabélès. — Pendant que la flotte anglaise surveille les côtes du Maroc, et que l'influence anglaise s'implante de plus en plus en Égypte, une armée anglaise, à l'autre sommet du grand triangle africain, refoule ou soumet les peuplades Cafres qui essayent de faire obstacle à la mise en valeur du sol par les colons britanniques.

Voici une dépêche de Londres, vieille de plusieurs semaines, mais que nous reproduisons à titre de curiosité :

« Le correspondant du *Daily News* à Fort-Victoria dit que les guerriers de Lobengula, lors du dernier combat qu'ils ont livré aux colonnes de Fort-Victoria et de Fort-Salisbury, ont fait preuve d'une bravoure des plus opiniâtres. Les Matabélès sont revenus à la charge à maintes reprises, malgré le feu meurtrier des canons Maxim. Les soldats blancs des colonnes arrivées à Buluways sont tellement enchantés du pays qu'ils expriment pour la plupart le désir d'y rester. »

Ce dernier trait est caractéristique. On se rappelle nos essais de colonisation militaire en Nouvelle-Calédonie, mentionnés dans le *Mouvement social* de juillet 1893. Notre Gouvernement avait voulu, lui aussi, à l'instar de la Rome antique, avoir ses colonies de vétérans. Nous avons cité à ce sujet un fait rapporté par M. Mimande dans la *Revue des Deux-Mondes :* un groupe d'anciens soldats, choisis par le Gouvernement, transportés aux frais du Gouvernement, établis par les soins et avec l'appui du Gouvernement, et destinés à former un noyau de cultivateurs dans notre colonie océanienne; puis, la bande se dispersant, trois ou quatre seulement restant à leur poste, et *un seul*, en définitive, réussissant dans son nouveau métier.

Les soldats du Cap (soldats de la colonie et non du Gouvernement, ce qui est encore à noter) n'ont pas besoin qu'on vienne leur infuser l'enthousiasme colonisateur. Relisez la dernière phrase de cette dépêche banale, qui a traîné dans tous les journaux, et méditez-la soigneuse-

ment « Les soldats... sont tellement enchantés du pays qu'ils expriment pour la plupart le désir d'y rester. »

Ils y resteront; et les fonctionnaires portugais continueront à se demander sans doute, en se frottant les yeux, d'où vient que cette Afrique du Sud, domptée par les Gama et les Albuquerque, se trouve pleine de gentlemen en casque blanc qui défrichent toujours plus loin sans leur permission.

*
* *

Les grèves anglaises. — Les grèves sont terminées en Angleterre. Une conférence de conciliation, provoquée par M. Gladstone et présidée par lord Roseberry, s'est tenue le 17 novembre et a réussi à faire accepter ses propositions. Cette conférence se composait, outre le président, de 14 délégués mineurs et de 14 délégués des propriétaires de mines. Elle a duré plus de six heures et décidé que la grève prendrait fin. Les ouvriers ont consenti à reprendre le travail aux anciens salaires jusqu'au mois de février, et il a été convenu qu'un comité de conciliation serait constitué vers cette époque en vue d'étudier un *modus vivendi* entre patrons et ouvriers.

C'est donc une trêve qui s'est conclue, trêve qui, la réflexion aidant, pourra se changer en paix.

Deux remarques, au sujet de ces événements, viennent à l'esprit.

La première concerne la prudence du gouvernement anglais qui, laissant toute latitude aux deux parties pour débattre librement leurs intérêts, n'est intervenu qu'après trois mois et demi de luttes, lorsque, tout autre moyen de conciliation ayant échoué, le haut prestige de certains gouvernants pouvait apporter à ce cruel problème un nouvel élément de solution.

Prestige, avons-nous dit. C'est le mot exact. Le gouvernement anglais n'est pas intervenu en tant que gouvernement. De plus, il n'a pas proposé un *arbitrage*, mais simplement offert *ses services* à l'œuvre de conciliation. M. Gladstone a cru comprendre, et avec raison, que lord Roseberry, connu par ses attaches avec les deux partis conservateur et libéral, sympathique aux propriétaires par sa famille et sa situation sociale, populaire auprès des ouvriers par certaines manifestations de sa vie politique, aurait peut-être qualité pour servir de lien à une entrevue, pour prendre, avec modération et courtoisie, l'initiative d'une réunion d'où sortirait l'apaisement. Lord Roseberry a donc offert ses salons aux vingt-huit délégués. Il leur a dit : « Tâchez donc de vous entendre. » Et les délégués se sont entendus.

La seconde remarque concerne la conduite différente des ouvriers français et même des compagnies françaises, en présence des tentatives de conciliation faites par l'État. On se rappelle l'affaire de Carmaux, l'arbitrage du Gouvernement : la sentence solennelle de M. Loubet, qui sacrifiant bravement certains droits essentiels des Compagnies pour complaire aux ouvriers, fut repoussée avec ensemble par ces derniers, mécontents de voir le Gouvernement leur accorder une partie de leurs revendications en leur refusant le reste. Le ministère français en fut pour ses frais de transaction. Vite, pour perfectionner la chose, on bâcla une loi. Les juges de paix devaient désormais sauver la situation. L'arbitrage de ces honorables fonctionnaires aplanirait toutes les difficultés et arrêterait toutes les grèves. La grève du Nord éclate. On se préoccupe de l'application de la loi. Les juges de paix proposent leurs services. Les ouvriers acceptent. Cette fois, ce sont les Compagnies qui refusent net. Ni le gouvernement français ni ses agents n'ont eu le moindre succès dans les deux cas.

Nous n'insisterons pas sur ces phénomènes, déjà élucidés par plusieurs articles de M. Paul de Rousiers. Les grèves anglaises sont en général de pures affaires d'intérêts. Les nôtres, sous l'influence des politiciens, se transforment en luttes de classes, de partis, en véritables guerres civiles. Ajoutons qu'aucun *homme*, dans le Gouvernement, ne paraît jouir d'un prestige *personnel* assez puissant, auprès des ouvriers et des Compagnies, pour être à même de proposer ses bons offices. Si quelqu'un d'ailleurs se présentait pour remplir ce rôle, on lui crierait tout de suite, avant qu'il ait seulement ouvert la bouche : « Êtes-vous avec les ouvriers ou avec les patrons? » et ni les uns ni les autres ne pourraient admettre qu'il fût neutre de bonne foi.

Cet état d'esprit est fâcheux, et c'est un peu la faute de tout le monde si de telles haines s'enracinent dansles cœurs, rendant plus large chaque jour le fossé qui sépare les classes, et plus difficile, par suite, le travail à faire pour les réunir.

*
* *

Trop de bourses. — Une circulaire ministérielle a accordé dernièrement l'exonération des frais d'études, dans les lycées et collèges, aux enfants des fonctionnaires de l'enseignement primaire, catégorie qui comprend les inspecteurs de l'enseignement primaire, les directeurs et les directrices, les maîtres adjoints et les maîtresses adjointes des écoles normales primaires, les instituteurs communaux et les institutrices communales, titulaires ou adjointes, les directrices des salles d'asile communales.

Les enfants de tous ces fonctionnaires devront être instruits gratis, c'est-à-dire aux frais des contribuables, depuis leur huitième ou neuvième jusqu'à leur baccalauréat inclusivement.

Souvent fils de paysan, ils aspireront désormais, non seulement à la vie urbaine, mais à une existence *libérale*, et surtout aux fonctions publiques. Inscrits au budget durant leur enfance, ils voudront y émarger plus tard. L'habitude prise sera trop douce. L'existence du boursier n'est que l'apprentissage logique de celle du fonctionnaire. Or, malgré les 750.000 places dont dispose le Gouvernement, on sait, à chaque vacance qui se produit, la formidable concurrence que se font les candidats. Et l'on travaille à augmenter le nombre de ces derniers!

Une telle conduite fait rêver, surtout lorsqu'on songe aux frais énormes qu'entraînent en réalité ces gratuités de faveur, lesquelles, absolument comme les privilèges de l'ancien régime, ont pour résultat de rejeter sur une classe spéciale de citoyens la répartition des frais dont une autre classe est déchargée. En d'autre termes, le Gouvernement travaille, *à grands frais*, à recruter des régiments d'ambitions qui plus tard fondront sur lui, et qu'il sera de plus en plus impuissant à satisfaire.

Qu'importe aux chefs de parti? L'intérêt électoral les domine. Le clan, le terrible clan est derrière eux, avec ses exigences et ses révoltes toujours prêtes.

Donnez! donnez! nous voterons pour vous, nous vous soutiendrons envers et contre tous! Voilà le cri impérieux qui trace aux politiciens leur conduite, et la leur impose bon gré mal gré. Les instituteurs surtout, qui, par suite de leur culture intellectuelle, ont substitué presque partout leur influence à celle des patrons réels infidèles à leur mission, sont admirablement placés, parmi tous les fonctionnaires, pour arracher au Gouvernement ses faveurs. Seuls, des

bienfaits croissants peuvent garantir leur fidélité en alimentant leurs espérances.

G. D'AZAMBUJA.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Le cardinal Manning et son action sociale, par M. l'abbé J. Lemire, député d'Hazebrouck. — Un vol. in-12. Victor Lecoffre.

Cet ouvrage tire aujourd'hui un nouveau lustre de la dignité nouvelle dont est revêtu son auteur. La longue et remarquable carrière du cardinal y est racontée brièvement, mais clairement; et les points dominants de sa doctrine y sont mis vigoureusement en relief. L'ouvrage comprend trois parties : 1° le prêtre ou l'homme de Dieu; 2° le patriote; 3° le démocrate ou l'homme du peuple. Des citations choisies, empruntées, soit à des conversations avec Manning, soit aux écrits du grand évêque, viennent achever de peindre cet homme étonnant qui, suivant l'auteur, a su réunir en lui « deux supériorités : celle de la science communicative et de la vertu austère ».

Ajoutons toutefois que la biographie et le commentaire tournent par moments au panégyrique. Certains chapitres ont un peu trop la physionomie d'un plaidoyer. D'ailleurs, beaucoup de ces éloges s'imposent et tout le monde y souscrit. L'intervention personnelle du cardinal dans la grève monstre des ouvriers des Docks de Londres est un spectacle d'une réelle grandeur, et les résultats de cette intervention furent évidemment heureux. Il en est de même de plusieurs autres actes, démarches, et fondations, notamment celle de la *Ligue de tempérance*, par laquelle le vaillant prélat sut combattre et atténuer en plusieurs endroits l'ivrognerie des malheureux Irlandais.

Au fond, l'impression qui reste de la lecture du livre de M. l'abbé Lemire, c'est que les idées du cardinal Manning, à part quelques bizarreries notables, étaient beaucoup moins avancées qu'on ne s'est plu quelquefois à le faire entendre. Manning tient essentiellement à ce que l'ouvrier soit propriétaire de son foyer, de son *home* : « La maison est la citadelle de la famille. Un homme sans foyer est un homme insouciant (1). » Voilà qui n'est pas socialiste du tout. Ailleurs, il déclare que les meilleurs remèdes sont ceux qui partent de l'initiative individuelle : « La Révolution a détruit en France l'initiative privée. Ce qui vous manque le plus (le cardinal parle à un Français), c'est la liberté, et surtout la liberté d'association (2). » Une chose qui lui plaît dans le *Home rule*, c'est l'application des doctrines décentralisatrices, auxquelles il est profondément dévoué : « La centralisation, Messieurs, c'est la mort (3)! » « C'est parce que les Anglais, dit-il plus loin, respectent la liberté et l'initiative individuelle qu'ils en sont arrivés à tolérer l'exercice du culte catholique.» Enfin, quoique partisan de l'intervention de l'État, Manning déclare formellement que cette intervention ne doit avoir lieu que lorsqu'elle est absolument nécessaire (4). « Demander à l'État ce qu'on peut faire par soi-même, c'est une défaillance, une lâcheté, et toujours *un acheminement vers la servitude.* » On croirait ces paroles tirées de Le Play. Le cardinal Manning doit surtout son renom de quasi-socialiste à ses réclamations éclatantes en faveur du *salaire*

(1) P. 135.
(2) P. 258.
(3) *Ibid.*
(4) P. 172.

minimum, réclamations qui furent énergiquement repoussées, comme on se le rappelle, par le congrès tenu à Angers sous la présidence de Mgr Freppel. Personnellement, il protestait contre l'appellation de socialiste, et ne perdait pas une occasion de se poser en défenseur de la propriété privée. M. l'abbé Lemire ajoute, faisant allusion à la patience avec laquelle nous supportons en France les mille empiètements de l'État : « Nous voyons une paille dans l'œil de ce vieillard anglais si fier et si indépendant, et nous ne voyons pas que nous portons une poutre dans le nôtre. » Il y a du vrai.

* * *

L'action sociale par l'initiative privée, par M. Eugène Rostand. — Un fort volume in-8°, 860 pages, Guillaumin et Cie.

M. Eugène Rostand, organisateur de la Banque populaire de Marseille et promoteur de l'Association des habitations salubres à bon marché, est sans conteste un homme compétent en fait de questions ouvrières. Ce qui distingue son livre, d'un bout à l'autre, c'est le caractère pratique et facilement réalisable des réformes proposées. L'auteur étudie successivement le crédit populaire, l'habitation du peuple, l'épargne du peuple, la vie morale du peuple, les obstacles, vices et crises qui entravent les efforts de ceux qui travaillent à améliorer le bien-être du peuple. A noter les chapitres relatifs à l'intoxication morale du peuple par la littérature malsaine, ainsi qu'aux ravages de l'alcoolisme et au nombre croissant des débits de boisson. Six planches, annexées à l'ouvrage, mettent sous les yeux des lecteurs le plan détaillé des habitations salubres construites à Marseille par l'initiative de M. Rostand et de ses amis. L'auteur s'occupe de la mendicité et propose de la combattre par l'organisation et la multiplication d'œuvres d'assistance par le travail, grâce auxquelles il est facile de distinguer le vrai pauvre du mendiant de profession. Du reste, les utiles conseils, les vues ingénieuses et raisonnables abondent dans tout le cours du volume.

* * *

La réforme des caisses d'épargne françaises (2e partie), par M. Eugène Rostand. — Un volume in-8°, Guillaumin et Cie.

Travail soigné, très technique, où continue de se révéler la science financière de l'auteur, qui, président de la Caisse d'épargne de Marseille, se trouve admirablement placé pour connaître et apprécier tous les éléments de la question. L'idée dominante de son livre est que le libre emploi des fonds par les caisses d'épargne est infiniment préférable à leur absorption par les caisses de l'État et à leur placement obligatoire en rentes françaises. L'auteur constate le mouvement d'opinion qui se produit depuis quelque temps, chez les hommes du métier, en faveur de l'autonomie aussi complète que possible des caisses d'épargne, et soutient que cette autonomie, en empêchant l'argent placé de refluer sur Paris, aurait une influence bienfaisante sur la richesse et la vie provinciales.

* * *

La France sociale et politique (année 1891), par A. Hamon, 2e édition. — Un vol. in-12. Savine.

L'œuvre de M. Hamon est une compilation, mais une compilation précieuse et unique. L'auteur a relevé, mois par mois, les principaux événements poli-

tiques et sociaux, avec les appréciations d'une foule de journaux et d'hommes connus. Trois tables suivent le volume : la première contient, par ordre alphabétique, tous les *noms* cités ; la deuxième, tous les *journaux*, la troisième, toutes les *matières*. En un clin d'œil, on peut consulter l'ouvrage sur le personnage ou sur l'affaire qui vous intéresse. On trouve également, vers la fin du livre, des tableaux statistiques relatifs à la population, au commerce, à la criminalité, aux finances. En un mot, la *France sociale et politique* est une mine de documents qui peut économiser beaucoup de recherches, et dont toute la presse, sans distinction d'opinions, a déjà apprécié l'utilité.

*
* *

Le Secret d'un empire. L'empereur. (Napoléon III) par Pierre de Lano, 4e édition. — Un volume in-12. Paris, Victor Havard.

L'ouvrage de M. de Lano n'est pas un livre d'histoire. L'auteur s'est attaché, comme il le dit lui-même, à « reconstituer la physionomie intime des personnes et des choses qui emplirent cette époque, de tracer la chronique anecdotique de ce temps. » Sympathique à Napoléon III, malgré des faiblesses qu'il avoue, M. de Lano plaide en différents endroits les circonstances atténuantes et croit devoir rectifier sur certains détails les allégations de quelques historiens plus sévères. Trois chapitres, fournis de documents assez curieux, sont consacrés au prince Jérôme Napoléon, à M. Rouher, à Émile Ollivier. Quant à la figure principale, elle garde jusqu'au bout quelque chose d'obscur et de passif. Même après les bienveillants plaidoyers de M. de Lano, il est difficile de voir dans Napoléon III un grand homme. En revanche, un adversaire irascible de l'Empire céderait plus facilement à la pitié.

*
* *

Mon temps. Rêve de sagesse, par M. Raoul Gloria. — Un volume in-12. — Savine.

C'est dans la bouche d'un certain Élie, jeune original solitaire, que l'auteur place son rêve de sagesse, auquel nous donnerions plus volontiers le titre de Satire lyrique. La satire d'ailleurs porte juste. Dans un style ardent, saccadé, à bâtons rompus, M. Raoul Gloria fait le procès de divers vices sociaux. La politique, la finance, la vie mondaine reçoivent leur large part de critique. La question si palpitante des *carrières encombrées* et du *fonctionnarisme* déprimant, y est effleurée au passage. Une hymne en faveur de la charité termine cet ouvrage curieux, étude sociale et poème en prose, où l'on pourrait relever çà et là quelques taches d'emphase et d'obscurité, écueil naturel de la chaleur et de l'inspiration.

TABLE DU MOUVEMENT SOCIAL

TOME I.

TOME II.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot et C[ie]. — Mesnil (Eure).





